

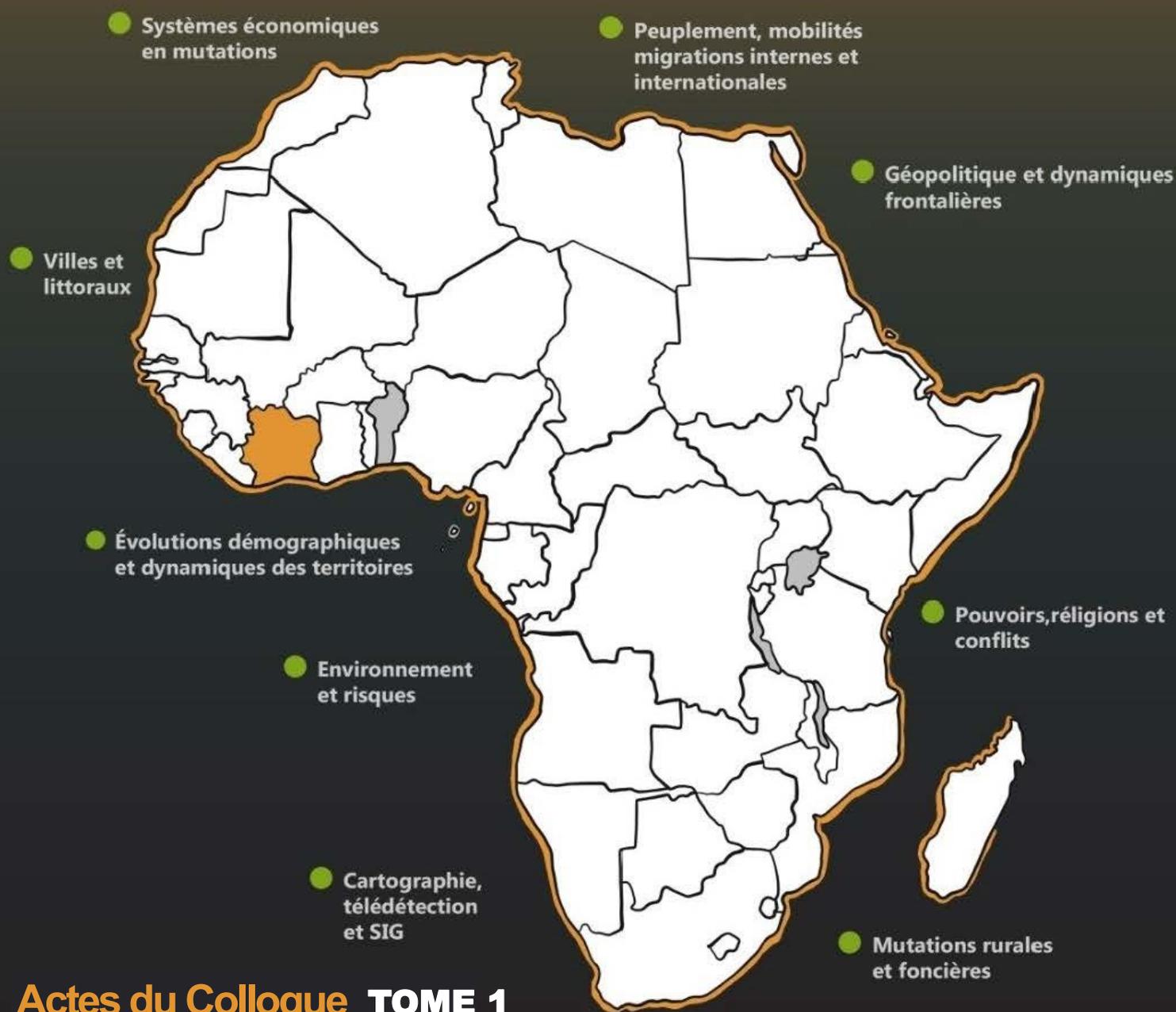
Groupe de
recherche
PoSTer



Actes du Colloque International Pluridisciplinaire 2024

14 au 16 mai 2024

Sociétés et Espaces Africains : Mutations, Défis et Perspectives



Actes du Colloque **TOME 1**

Sous la Direction de :

Florent GOHOUROU - Cédric AUDEBERT - Didier-Charles GOUAMENE



ACTES DU COLLOQUE – TOME 1

COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE

GROUPE DE RECHERCHE PoSTer



Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa - Côte d'Ivoire)

THÈME

SOCIÉTÉS ET ESPACES AFRICAINS : MUTATIONS, DÉFIS ET PERSPECTIVES



14 - 15 - 16 MAI 2024



En partenariat avec





AVANT-PROPOS

La généralisation et l'accélération des changements sociétaux et des mutations des espaces auxquels sont confrontées les sociétés africaines, sous l'effet conjugué de forces tant internes qu'externes, posent de nouvelles questions et des défis inédits au monde académique. La pression démographique croissante sur des ressources de plus en plus rares (eau, énergie, biomasse, etc.), la sécurité alimentaire et les menaces écologiques, la multiplication des crises sanitaires accélèrent la recomposition des sociétés et des territoires à différentes échelles. La déstructuration des systèmes économiques et de subsistance constitue ici un défi plus âpre qu'ailleurs, de même que l'accès à l'éducation pour les nouvelles générations plus nombreuses. La reconfiguration rapide des enjeux géopolitiques, sur fond d'émergence récente de nouveaux acteurs extérieurs, de contestation des logiques postcoloniales et de logiques ethnopolitiques toujours bien présentes, constitue un symptôme de ces changements en même temps qu'elle y contribue. Ils induisent de nouvelles revendications sociales et des mouvements de populations - transsahariens vers le Maghreb et l'Europe, mais plus encore intra-continentaux, intra-régionaux, intra-étatiques - qui impactent à leur tour les territoires sur tout le continent. L'urbanisation, la littoralisation et la recomposition du foncier apparaissent comme les traductions géographiques parmi les plus visibles de ces changements et font l'objet d'une attention croissante de la part des chercheurs.

Dans ce cadre, l'objectif général du colloque a été de s'interroger sur les changements sociétaux à l'œuvre et sur leurs effets dans les espaces concernés, dans toute leur diversité et les spécificités de leurs situations sous-régionales, nationales et locales. Les réflexions proposées sur la transformation de ces contextes sociétaux et spatiaux et les nouveaux enjeux qu'ils posent nous invitent à repenser nos catégories d'analyses ainsi que les notions et outils que nous utilisons, dans l'optique de répondre aux défis majeurs auxquels sont confrontées les sociétés africaines et d'explorer de nouvelles pistes d'investigation.

En phase avec la multiplication des réflexions dans ce champ de recherche pluridisciplinaire et les préoccupations scientifiques qu'elle révèle, les textes qui suivent abordent des questions majeures pour comprendre les mutations des territoires africains, qu'il s'agisse de la recomposition des géographies rurales, des systèmes économiques en mutation, des évolutions démographiques et dynamiques des territoires, des mobilités des populations, de la géopolitique des frontières, ou des nouvelles géographies logistiques.

Cédric AUDEBERT

Géographe – Directeur de recherche au CNRS
Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales (LCSS)

Université des Antilles (France)

Correspondant International – Groupe de recherche PoSTer



INSTANCES DU COLLOQUE



COMITÉ D'HONNEUR

- Professeure : Adjo Viviane **ADOHI KROU**
Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa – Côte d'Ivoire
Commandant de l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique Société Savante
Membre de la Société Ivoirienne de Physique (SIPHYS)
Trésorière principale de la Société Ouest Africaine de Physique (SOAPHYS)
- Monsieur Kouamé **KOFFI**
Préfet du Département de Daloa et de la région du Haut Sassandra
- Monsieur Augustin Stéphane **GBEULY**
Maire de la ville de Daloa – Haut Sassandra



COMITÉ D'ORGANISATION

PRÉSIDENTS DU COMITÉ D'ORGANISATION

- Président : Florent **GOHOUROU**
Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
Chef de Département de Géographie – UJLoG (Daloa – CI)
Directeur – Groupe de recherche PoSTer (UJLoG – Daloa – CI)
Rédacteur en Chef – Revue Espaces Africains – Groupe de recherche PoSTer
Chercheur associé – MIGRINTER (Université Poitiers – CNRS – France)
- Vice-président : Cédric **AUDEBERT**
Géographe – Directeur de recherche au CNRS – Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales (LCSS)
UMR 8053 (CNRS – Université des Antilles)
Correspondant International – Groupe de recherche PoSTer
Rédacteur en Chef – Revue Espaces Africains – Groupe de recherche PoSTer
- Vice-président : Didier-Charles **GOUAMENE**
Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
Gestionnaire – Groupe de recherche PoSTer (UJLoG – Daloa – CI)



MEMBRES DU SECRÉTARIAT DU COLLOQUE

- Responsable principal : Quonan Christian **YAO-KOUASSI**

Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Membre du Conseil Pédagogique – UFR des Sciences Sociales et Humaines (SSH)

Coordonnateur des chercheurs permanents – Groupe de recherche PoSTer (UJLoG – Daloa – CI)

- Membres du Secrétariat :

Gué Pierre GUELE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kinakpefan Michel TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Mariame Tata FOFANA – Enseignante-chercheuse – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)

MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION

- Responsable principal : Atsé Laudose Miguel **ELEAZARUS**

Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Membres :

Akotto Ulrich Odilon ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Cataud Marius GUEDE – Attaché de recherche – Géographe – Institut Pasteur (Côte d’Ivoire)

Christian WALI WALI – Enseignant-chercheur – Géographe – UOB (Libreville – Gabon)

Émile Aurélien AHUA – Doctorant en Géographie – UFHB (Abidjan) / Nantes Université (France)

Gué Pierre GUELE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kinakpefan Michel TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kokou Mawena Gilles EKLOU – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa – CI)

Kopeh Jean-Louis ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kouadio Arnaud YAO – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa – CI)

Léocadie Marie-Claude AKADJE – Enseignante-chercheuse – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)

Mohamed KANATE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

N'kpome Styvince Romaric KOUAO – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Obed Ghéasu SAN-THAE – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa – CI)

Quonan Christian YAO-KOUASSI – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Stéphane ONDO ZE – Géographe – Docteur des Universités de Reims et d’Omar-Bongo (Gabon)

MEMBRES DU COMITÉ D’ORGANISATION

- Aka Giscard ADOU – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Akotto Ulrich Odilon ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Amani Fulgence KONAN – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Arsène EBA – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS– Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Cataud Marius GUEDE – Attaché de recherche – Géographe – Institut Pasteur (Côte d’Ivoire)
- Cédric AUDEBERT – Directeur de recherche CNRS – Géographe – Université des Antilles (France)
- Christian WALI WALI – Maître de Conférences – Géographe – UOB (Libreville – Gabon)
- Didier-Charles GOUAMENE – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Drissa TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Émile Aurélien AHUA – Docteur en Géographie – UFHB (Abidjan) / Nantes Université (France)
- Florent GOHOUROU – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Gué Pierre GUELE– Enseignant-chercheur– Géographe– UJLoG (Daloa – CI)
- Kinakpefan Michel TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Koffi Siméon KRA – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kokou Mawena Gilles EKLOU– Doctorant en Géographie– UJLoG (Daloa – CI)
- Kopeh Jean-Louis ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouamé TANO – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa - CI)
- Léocadie Marie-Claude AKADJE – Enseignante-chercheuse – Géographe – UFHB (Abidjan - CI)
- Lohoua Flavient DAGO – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Mathieu Thomas DIABIA– Enseignant-chercheur– Géographe– UJLoG (Daloa – CI)
- Mohamed KANATE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- N'kpome Styvince Romaric KOUAO – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Obed Ghéasu SAN-THAE – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa - CI)
- Quonan Christian YAO-KOUASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Raymond Kouadio N’GUESSAN –Enseignant-chercheur– Socio-anthropologue–UJLoG (Daloa–CI)
- Sahoti OUATTARA – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Seidou COULIBALY – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Stéphane ONDO ZE – Géographe – Docteur des Universités de Reims et d’Omar-Bongo (Gabon)



MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

PRÉSIDENTE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO**
Professeure Titulaire – Géographe
Directrice de l’Institut de Géographie Tropicale (IGT) – UFHB (Abidjan – CI)
Présidente du CTS Lettres et Sciences Humaines du CAMES
Officier dans l’Ordre National du Mérite de Côte d’Ivoire
Chevalier dans l’Ordre International des Palmes Académiques (OIPA – CAMES)

MEMBRES INTERNATIONAUX DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Amadou DIOP – Géographe – Professeur Titulaire – Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Amélie-Emmanuelle MAYI – Maître de conférences – Géographe – Douala (Cameroun)
- Bara MBOUP – Géographe – Maître de conférences – Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Cédric AUDEBERT – Directeur de recherche (CNRS) – Géographe – Université des Antilles
- Christine MARGETIC – Professeure des Universités – Géographe – Nantes Université (France)
- Follygan HETCHELI – Professeur Titulaire – Géographe – Université de Lomé (Togo)
- Franck EBOGO – Maître de conférences – politologue – Université de Yaoundé 2 (Cameroun)
- Guy Serge BIGNOUMBA – Professeur Titulaire – Géographe – Université Omar-Bongo (Gabon)
- Kossiwa ZINSOU-KLASSOU – Professeure Titulaire – Géographe – Université de Lomé (Togo)
- Koudzo Yves SOKEMAWU – Professeur Titulaire – Géographe – Université de Lomé (Togo)
- Léandre Edgard NDJAMBOU – Maître de conférences – Géographe – UOB (Gabon)
- Mamadou Moustapha SALL – Professeur Titulaire – Géographe – UCAD (Dakar – Sénégal)
- Marc-Louis ROPIVIA – Professeur Titulaire en Géosciences politique – UOB (Libreville – Gabon)
- Michel DESSE – Professeur des Universités – Géographe – Nantes Université (France)
- Mohamed Lamine NDAO – Maître de Conférences – Géographe – UCAD (Dakar – Sénégal)
- Moussa GIBIGAYE – Professeur Titulaire – Géographe – Université d’Abomey-Calavi (Bénin)
- Patrick POTTIER – Maître de Conférences – Géographe – Nantes Université (France)
- Rémy BAZENGUISSA-GANGA – Directeur d’études – Socio-anthropologue – IMAF (Paris – France)
- Serge LOUNGOU – Maître de Conférences – Géographe – Université Omar-Bongo (Gabon)
- Souleymane DIA – Maître de Conférences – Géographe – ESEA/ UCAD (Dakar – Sénégal)
- Toussain VIGNINO – Professeur Titulaire – Géographe – Université d’Abomey-Calavi (Bénin)

MEMBRES NATIONAUX DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Abou SANGARE – Professeur Titulaire – Philosophe – UAO (Bouaké – CI)
- Alassane DIABATE – Maître de Conférences – Historien – UFHB (Abidjan – CI)
- Ali DIARRA – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Ange Barnabé ADOFFI – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Atsé Alexis Bernard N’GUESSAN – Maître de conférences – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)
- Anoh Paul Koffi KOUASSI – Professeur Titulaire – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)
- Assouman BAMBA – Professeur Titulaire – Philosophe – UAO (Bouaké – CI)
- Auguste Konan KOUAKOU – Maître de Conférences – Économiste – UJLoG (Daloa – CI)
- Bazoumana DIARRASSOUBA – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Bi Tozan ZAH – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Brou Émile KOFFI – Professeur Titulaire – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Chiaye Claire YAPO-CREZOIT – Maître de recherche – Immunologue/Allergologue – IPCI (Abidjan)
- Dadjia Zénobe ETTIEN – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- David Pébanagnanan SILUE – Maître de conférences – Géographe – UPGC (Korhogo – CI)
- Dhédé Paul Eric KOUAME – Maître de Conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Diané Lucien ADOU – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Didier-Charles GOUAMENE – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Dolou Charlotte TONESSIA – Maître de conférences – Phytopathologiste – UJLoG (Daloa – CI)
- Drissa KONE – Maître de conférences – Historien – UFHB (Abidjan – CI)
- Fato Patrice KACOU – Maître de Recherche – Sociologue – UFHB (Abidjan – CI)
- Florent GOHOUROU – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Gbété Jean Martin IRIGO – Maître de conférences – Sociologue – UPGC (Korhogo – CI)
- Gogui Albert DIGBO – Maître de Conférences – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Henri BAH – Professeur Titulaire – Philosophe – UAO (Bouaké – CI)
- Houphouët Jean Félix KOMENAN – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Jean-Baptiste SEKA – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Jean-Jacques SERI – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Kan Émile KOFFI – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Koffi Lazare KOUASSI – Professeur Titulaire – Hydro-pédologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouadio Arnaud KOUAME – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouadio Eugène KONAN – Professeur Titulaire – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)
- Kouakou Siméon KOUASSI– Professeur Titulaire – Archéologue – UFHB (Abidjan – CI)
- Kouamé ATTA – Maître de Conférences – Bio-anthropologue – UFHB (Abidjan – CI)
- Kouassi Ernest YAO – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouassi Guillaume N’GUESSAN – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kpan Noel VEI – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké)
- Mafou Kouassi COMBO – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Mamadou BAMBA – Professeur Titulaire – Historien – UAO (Bouaké – CI)
- Mamadou SANOGO – Maître de conférences – Socio-criminologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Moussa KONE – Maître de conférences – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)
- N’tchabetien Oumar SILUE – Maître de conférences – Sociologue – UAO (Bouaké – CI)
- Paterné Yapi MAMBO – Maître de conférences – Juriste – UFHB (Abidjan – CI)
- Quonan Christian YAO-KOUASSI – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Yao Jean-Aimé ASSUE – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Yao Sabas Sadaïou BARIMA– Professeur Titulaire–Eco-paysagiste et environnementaliste–UJLoG
- Yéboué Stéphane Koissy KOFFI – Maître de Conférences – Géographe – UPGC (Korhogo – CI)
- Zamblé Armand TRA BI – Maître de Conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Zananhi Florian-Joël TCHEHI – Maître de Conférences – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Zidy Didié Armand ZADOU – Maître de Conférences – Bio-anthropologue – UJLoG
- Zoumana COULIBALY – Maître de Conférences – Sociologue – UPGC (Korhogo – CI)

SOMMAIRE – TOME 1

Avant-propos – Cédric AUDEBERT-----	1
Instances du colloque-----	2
Comité d’honneur-----	2
Comité d’organisation-----	2
Présidents du comité d’organisation-----	2
Membres du secrétariat du colloque-----	3
Membres du comité de coordination-----	3
Membres du comité d’organisation-----	3
Membres du comité scientifique et de lecture -----	4
Présidente du comité scientifique et de lecture -----	4
Membres internationaux du comité scientifique et de lecture-----	5
Membres nationaux du comité scientifique et de lecture-----	5
1- Aliou NDAO – Adama FAYE	
Nouvelle économie rurale et autonomisation des femmes : des exemples dans les campagnes sénégalaises -----	10-29
2- Pierre César TITTI KONG	
Mutations Socioéconomique et démographique et impact sur l’accès à la terre en zone rurale : cas de Souza dans l’arrondissement de Fiko (Moungo – Cameroun) -----	30-48
3- Aline Joëlle LEMBE BEKALE	
Développement d’une économie bleue au Gabon : enjeux et stratégies nationales autour des activités halieutiques-----	49-66
4- Abdoukader ZAKARI LOUSSOU – Laouali ABDYOU –Younoussou RABO –Ali MAHAMANE	
Étude comparative en termes d’efficacité et de rentabilité entre les pratiques paysannes et les pratiques agroécologiques de production du niébé dans la région de Zinder (Niger) -----	67-83

5- Rabiadou MBAMBA NJOYA – Achille Garance KAMENI NGALEU

Crises socio-économiques dans le secteur de l’artisanat et émergence d’une nouvelle culture entrepreneuriale : Cas de Fouban (Ouest – Cameroun)-----84-101

6- Inès Sara DROH – Seydou OUATTARA

Commercialisation de la banane dessert issue des écarts de triages en Côte d’Ivoire-----102-123

7- Holo Hien SIBIEHOUTE

Croissance urbaine et développement du transport dans la ville de Daloa (1940-2020) -----124-137

8- Emile Aurélien AHUA – Chiadon Prisca Orphilia OGUI

Activités industrielles et responsabilités sociétales des entreprises dans la ville de San-Pédro : pratiques, enjeux et perspectives -----138-154

9- Makpondéou MAKPONSE

Migrations transfrontalières saisonnières et défis sécuritaires dans l’arrondissement de Monkpa (commune de Savalou) au Bénin-----155-180

10- Martin PALÉ

Migration et développement du café et du cacao à Daloa et Bouaflé (1930-1981) -----181-195

11- Léonilde Chancia NYINGUEMA NDONG

La mangrove, complice passive des activités interlopes : le cas de l’immigration clandestine maritime dans le nord de Libreville (Gabon) -----196-214

12- Issa MBALLO – Jelena LUYTS – Florence DELONGUEVILLE – Sabine HENRY – Etienne PIGUET

Perception des changements climatiques et intention migratoire des populations rurales dans les régions de Saint-Louis et de Louga (Sénégal) -----215-228

13- Octavien Marc Aurèle N’DRI

Mobilité des prédicateurs indiens et pakistanais de la Jama at Tabligh en Côte d’Ivoire en période postcoloniale. Influence sociale et symbolique sur la section ivoirienne (1926-2016) -----229-247

14- Donissongoh SORO

The local development as solution to illegal immigration in the pickup by Nadine Gordimer-----248-259

15- Poliny NDONG BEKA II

L’Afrique centrale aux confluences des menaces sécuritaires transfrontalières-----
-----260-289

16- Paul-Marie BOUKOULOU

Quelle gouvernance frontalière pour l’Afrique au XXI^e siècle ? -----290-302

17- Lamine Ousmane CASSÉ

Dynamiques spatiales et production immobilière sur le littoral Malika (Sénégal) -----
-----303-324

18- Atsé Alexis Bernard N’GUESSAN – Zion Sonia ADJO

Les déterminants des choix logistiques des chargeurs au port d’Abidjan-----
-----325-337

19- Atsé Alexis Bernard N’GUESSAN – Hokouassi Kouassi Juste BROU

Le morcellement de l’espace portuaire : quels impacts et enjeux pour le dynamisme des activités
au port d’Abidjan ? -----338-355

20- Elina Maroussia ANGO OBIANG – Léandre Edgard NDJAMBOU

L’impact des réseaux de transport sur le coût de la vie à Port-Gentil-----356-369

Édition électronique-----370

Éditeur-----370

Indexations internationales de la revue Espaces Africains-----371



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 29-05-24 / Date de publication : 30-12-24

**NOUVELLE ÉCONOMIE RURALE ET AUTONOMISATION DES FEMMES : DES EXEMPLES
DANS LES CAMPAGNES SÉNÉGALAISES**

**NEW RURAL ECONOMY AND WOMEN'S EMPOWERMENT : EXAMPLES FROM THE
SENEGALISE COUNTRYSIDE**

Aliou NDAO – Adama FAYE

RÉSUMÉ

Au Sénégal, les femmes représentent la plus importante force de travail des ménages ruraux, notamment par leurs multiples tâches ménagères et leur participation aux activités de production. Cette forte occupation imposée par la division sociale du travail a toujours été une entrave pour toute entreprise personnelle. La crise agricole, combinée à l'émergence récente dans les campagnes sénégalaises, d'une nouvelle économie marquée par la pluriactivité et une diffusion des activités non agricoles, offrent diverses possibilités aux femmes rurales. Libérées de l'emprise du foyer et de certaines considérations sociales, celles-ci saisissent l'opportunité de se lancer dans diverses activités génératrices de revenus pour être autonomes voire participer à l'entretien économique des ménages. Nos enquêtes ont révélé que 96% des femmes s'investissant dans des activités non agricoles connaissent une autonomisation partielle ou complète ; 76% prennent en charge les besoins des enfants et 58% contribuent à la dépense quotidienne des ménages. Cette contribution vise à montrer que la mutation de l'économie rurale constitue un levier pour l'autonomisation des femmes dans les campagnes sénégalaises. Comme démarche méthodologique, nous avons procédé par des enquêtes et focus groups auprès des femmes, mais aussi des entretiens avec diverses personnes ressources.

Mots-clés : Crise agricole ; Nouvelle économie rurale ; Autonomisation, Femmes ; Campagnes ; Sénégal.

ABSTRACT

In Senegal, women represent the largest workforce in rural households, particularly through their multiple household tasks and their participation in production activities. This heavy occupation imposed by the social division of labor has always been an obstacle to any personal enterprise. The agricultural crisis, combined with the recent emergence in the Senegalese countryside of a new economy marked by multi-activity and the spread of non-agricultural activities, offer various possibilities to rural women. Freed from the influence of the home and certain social considerations, they seize the opportunity to engage in various income-generating activities to be autonomous or even participate in the economic maintenance of households. Our surveys revealed that 96% of women involved in non-agricultural activities experience partial or complete empowerment; 76% take care of the needs of children and 58% contribute to daily household expenses. This contribution aims to show that the transformation of the rural economy constitutes a lever for the empowerment of women in the Senegalese countryside. As a methodological approach, we carried out surveys and focus groups with women, but also interviews with various resource people.

Keywords : Agricultural crisis, Rural new economy, Empowerment, Women, Countryside, Senegal

INTRODUCTION

En Afrique, les femmes rurales occupent une place centrale dans l'économie domestique. Elles sont incontournables dans les activités de production et de transformation, mais aussi dans l'entretien du foyer et du bien-être des communautés. Leur importante charge de travail passe souvent inaperçue en raison de leur discrétion et de leur confinement par des représentations socio-culturelles et sexospécifiques (Doubogan & Adégbola 2017 : 5). En plus de la normalisation de multiples tâches qui leur sont exclusives, ce confinement a toujours restreint aux femmes rurales les possibilités de s'exprimer, de prendre part aux décisions, d'accéder aux ressources productives, d'entreprendre, etc. (OIT 2012 : 1 ; BIT 2019 : 3).

Ces dernières décennies, un mouvement général de lutte est engagé en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes (UA 2008 : 2), et des engagements internationaux (Déclaration du Millénaire 2009, OMD 3, ODD 5) et régionaux (dans le cadre de la CEDEAO), sont prises dans ce sens (USAID 2020 : 33). De ces engagements et luttes, résultent des progrès non négligeables en matière de promotion de la femme (Toutain & Clavaud 2018 : 3-4 ; ONU 2008 : 27). Même si des contraintes socioculturelles persistent, les femmes rurales se font de plus en plus remarquées par leur engagement, leur inventivité et leur résilience face aux multiples problèmes qui affectent le monde rural. Avec l'appui d'institutions et de partenaires internationaux (ONG), elles se battent pour leur responsabilisation politique et leur implication dans l'ensemble des décisions aux niveaux national, régional et local. D'aucuns voient en cette responsabilisation politique, un gage de leur affranchissement de la domination masculine et de l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Au Sénégal, les ruraux sont encore majoritaires avec 60% de la population dont 50,22% de femmes (ANSD¹ 2022 : 35). Les femmes constituent 60% de la force de travail des ménages

¹ Agence Nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal

(ANSD 2024 : 27). Cette forte occupation (entretien du foyer et participation aux travaux de production) imposée par la division sociale du travail, a toujours privées aux femmes rurales de temps et de liberté pour toute entreprise personnelle. Bien que le Sénégal se soit montré en exemple, en matière de lutte contre la discrimination basée sur le genre² et d'allègement du travail des femmes rurales (Gueye 2021 : 4), ces dernières font encore face à certaines contraintes socio-culturelles limitant leur accès à la terre et aux moyens de production agricole (Dia & Sutz 2023 : 1). Néanmoins, cette discrimination dans l'économie agricole ne semble plus constituer un obstacle majeur à leur autonomisation et à l'amélioration de leur situation économique. Le concept d'autonomisation est multidimensionnel et complexe à cerner. Sa définition varie souvent en fonction des contextes, des auteurs et des institutions. Diverses composantes : économique, socioculturel, politique, interpersonnel, psycho-cognitif, etc. sont généralement mobilisées pour déterminer l'autonomisation ou non d'une personne, d'un groupe ou d'une catégorie socio-culturelle ou professionnelle. Selon la Banque Mondiale (2004 : 9), l'autonomisation signifie « *l'accroissement des moyens et capacités des pauvres, leur permettant de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leurs vies* ». Cette définition conforte la vision du PNUD qui, dans le rapport sur le développement humain de 1995, insiste sur l'importance de la participation des genres aux processus qui façonnent leur vie, mais aussi leur responsabilisation. Élargissant cette définition, la Banque Mondiale (2001 : 5-6) met l'accent sur l'expansion de la liberté de choix et d'action, autrement dit, la capacité des individus ou des groupes à contrôler les ressources, à prendre des décisions et résoudre des problèmes. Pour Kabeer (1999 : 3), l'autonomisation renferme trois dimensions : la dimension ressources ou l'ensemble des conditions dans lesquelles les choix se font, la capacité ou l'aptitude des personnes à prendre des décisions de manière indépendante et les réalisations ou résultats des actions ou prises de décision. L'autonomisation des femmes renvoie ainsi à un processus par lequel elles deviennent capables de s'organiser pour accroître leur propre autonomie ; d'affirmer leur droit indépendant à faire des choix et à contrôler les ressources, ce qui les aidera à remettre en question et à éliminer leur propre subordination (Keller & Mbewe 1991, cités par Mabali et Al 2022 : 4).

Ce travail se focalise sur la composante économique du concept, proposée par (Aifa et Dognon 2022 : 529). En d'autres termes, l'autonomisation des femmes apparaît comme le processus par lequel elles acquièrent la possibilité d'accéder aux ressources économiques, de prendre des décisions et d'entreprendre pour mettre fin à leur dépendance économique mais aussi de faire évoluer leur rôle et leur statut au sein des ménages. Cette autonomisation est souvent envisagée comme le résultat de lutte collective et vue comme la promotion du leadership féminin dans le secteur agricole (BIT 2019 : 10). Néanmoins, malgré leurs connaissances dans le domaine agricole et agro écologique et leur rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, leur autonomisation dans le secteur butte sur une contrainte majeure liée aux problèmes d'accès à la terre (Broc 2021 : 107 ; Cottyn et al 2018 : 3). Dans le cadre de cet article, l'autonomisation des femmes rurales se lit à travers leur forte implication dans les activités non agricoles, leur indépendance financière et leur participation à la prise en charge des besoins des ménages. Elle est une réalité qui semble s'imposer aux communautés dans les campagnes sénégalaises. En effet, avec la crise de l'agriculture, la progression urbaine, le

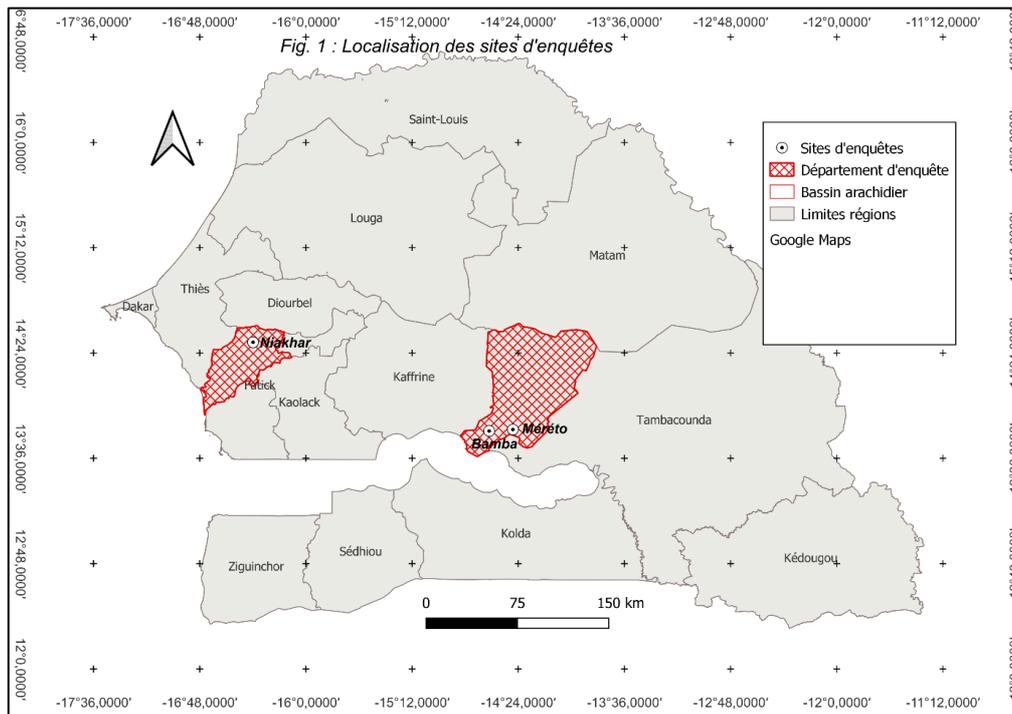
² L'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 sur la parité), le droit d'accès des femmes à la terre (articles 15 et 371 de la constitution), la liberté d'entreprendre (article 19 et 371 de la constitution), etc. La mise en place d'un réseau national des femmes rurales qui sensibilise ses membres sur ces différents droits et libertés.

développement des mobilités et l’ouverture des campagnes aux divers réseaux de communication, on note l’émergence d’une économie non agricole ouvrant des perspectives aux divers acteurs des ménages ruraux. Ce nouveau contexte a élargi l’horizon économique des femmes, accroissant ainsi leurs opportunités entrepreneuriales, de revenus et donc d’autonomie. Une telle évolution suscite des interrogations : Quelle place occupaient les femmes dans l’économie rurale ? En quoi la mutation de l’économie contribue-t-elle à l’autonomisation des femmes rurales ? Quelle place occupent aujourd’hui les femmes dans l’économie des ménages ruraux ? Ce travail vise à montrer que l’insertion d’une nouvelle économie rurale dans les campagnes sénégalaises concourt à l’autonomisation des femmes rurales. Il s’agira d’abord, d’analyser la condition des femmes rurales dans l’économie rurale traditionnelle ; ensuite d’expliquer la dynamique de l’économie rurale et les différents facteurs de sa mutation ; enfin montrer le rôle et le statut actuels des femmes rurales dans les ménages.

1. DONNÉES ET MÉTHODES

Comme démarche méthodologique, nous avons adopté une approche mixte en trois étapes. D’abord une recherche documentaire sur une diversité de thématiques relatives à la dynamique des campagnes, à la situation de l’économie agricole, à la diffusion des activités non agricoles et aux conditions des femmes rurales en particulier. Cette documentation a été associée à une collecte de données qualitatives sur les mêmes questions, à travers des entretiens avec des chefs de centres d’appuis au développement local, mais aussi des focus groupes avec des femmes dans le centre du bassin arachidier en 2015 et dans la zone des terres neuves (partie est du bassin arachidier) en 2023 (fig. 1).

Fig. 1 : Localisation des sites d’enquêtes



Source : Ndao 2024

Le choix de bassin arachidier s'explique par sa place de première région agricole du Sénégal (75 % des exploitations familiales) mais aussi par la dynamique de mutations sans précédent qui affecte son économie (crise de l'agriculture, intensification des relations villes/campagnes, diffusion des activités non agricoles, etc.). Les entretiens ont été suivis d'observations sur le terrain et d'enquêtes auprès des femmes dans les villages de Niakhar (noyau du bassin arachidier), Méréto et Ndiayène Bamba (est du bassin arachidier), entre novembre 2023 et janvier 2024. Le choix des trois villages se justifie par l'importante implication des femmes dans les activités non agricoles, à l'occasion de nos missions de terrain dans le cadre de différents projets. Les données collectées à travers nos enquêtes sont relatives à diverses questions : conditions des femmes dans l'économie des ménages ruraux, accès aux moyens de production, travail domestique, liberté, engagement dans des activités non agricoles, revenus, autonomie financière, évolution de statut au sein de ménages, etc.

L'inexistence d'une base de sondage nous a conduit à la constitution d'un échantillon sur la base d'un choix raisonné. Cette méthode consiste à se contenter de tout nombre de cas, même non aléatoire, statistiquement significatif pour réaliser une étude (Yaho 2005 : 173). Ainsi sur le terrain, nous avons fixé des quotas à enquêter en fonction du nombre d'acteurs trouvés sur place, mais également en fonction de nos capacités. Compte tenu de notre objectif visant à montrer le rapport entre la diffusion de l'économie non agricole et l'autonomisation des femmes rurales, nous avons ciblé uniquement les femmes exerçant une ou des activités non agricoles, sans distinction d'âge ou de situation matrimoniale.

Un échantillon de 100 femmes dont 50 pour les villages de Niakhar (plus grand village) et 50 répartis entre les villages de Méréto et de Ndiayène Bamba ont été choisies. Le traitement statistique des données collectées a été réalisé avec les applications Sphinx pour le dépouillement et Excel pour la réalisation de graphiques et tableaux. Ce traitement nous a permis d'avoir des résultats structurés en trois grandes parties : 1) la place des femmes dans l'économie agricole ; 2) la nouvelle dynamique économique et la « libération » des femmes rurales et 3) l'autonomisation des femmes et l'évolution de leur statut au sein des ménages.

2. RÉSULTATS

2.1. Les femmes rurales dans l'économie agricole : des chevilles ouvrières à la marge

Dans le cadre de cette étude, nous entendons par économie agricole, l'économie rurale traditionnelle africaine, basée sur la production agro-pastorale, qui mobilise tous les membres du ménage et qui fournit l'essentiel de ses biens (Gafsi et Al. 2007 : 5). Dans cette économie, la répartition des responsabilités généralement basée sur les coutumes, confère à la femme des tâches spécifiques et faiblement valorisées, car vues comme normes sociales ne générant pas de revenus monétaires (Doubogan & Adégbola 2017 : 2). Le rôle des femmes rurales est souvent assimilé à ces tâches relatives à la reproduction et à l'entretien du foyer, mais force est de constater qu'elles apportent une contribution considérable à tous les niveaux du processus de production (Dia & Sutz 2023 : 1). D'aucuns pensent même qu'elles représentent les piliers non seulement des foyers. Néanmoins, leur apport passe souvent inaperçu et la perception sociale qu'on se fait de leur responsabilité les place dans une situation défavorable par rapport aux hommes, au sein des exploitation familiales.

2.1.1. Les femmes au cœur de l'économie domestique [...]

En milieu rural sénégalais l'exploitation agricole constitue la base de l'économie domestique. C'est une structure familiale fondée sur le ménage ou la concession. La terre constitue la ressource productive de base et la subsistance du ménage est assurée par la production issue des activités agricoles et/ou pastorales. Dans un contexte de retard technologique, la force de travail reste essentiellement humaine et animale. L'organisation sociale est fondée sur des rapports qui régissent de manière rigoureuse, d'une part, la répartition des tâches et responsabilités et d'autre part, l'accès aux ressources et moyens de production (foncier, intrants, crédit, etc.) (Guigou & Lericollais 1992 : 33-34). Dans les régions étudiées, la responsabilité de l'exploitation incombe uniquement au chef de ménage. C'est lui qui contrôle l'accès aux ressources et l'utilisation de la main d'œuvre et de la traction animale. Il détermine l'affectation des parcelles et l'ordre des opérations culturales.

Dans cette organisation de l'économie domestique, la répartition sexospécifique des tâches et des responsabilités confère aux femmes de multiples rôles. Alors que les hommes adultes ne se consacrent qu'aux activités temporaires : travaux champêtres et menus travaux d'entretien des concessions, les femmes s'occupent au quotidien, de multiples tâches. Ce partage est associé au processus de socialisation, intériorisant comportements et stéréotypes, fixant les rôles appris depuis le plus jeune âge (Piroux 2000 : 4). Aux femmes incombe la responsabilité de toutes les tâches relatives à l'entretien du ménage : corvée d'eau et de bois de chauffe, lessive, long et complexe processus de transformation des céréales (battage, vannage, décorticage, pilage, granulation), préparation des repas, etc. La transformation des céréales ne se fait pas en grande quantité pour d'éventuels stocks pouvant couvrir une certaine période ; elle se fait selon les besoins quotidiens, ce qui explique sa répétition en boucle tous les jours. Les femmes sont également chargées de l'entretien des enfants, des personnes âgées et des malades, tâches dont leur savoir en la matière fait partie des attentes sociales envers elles. Ces multiples charges des femmes sont d'autant plus pénibles, qu'elles ne bénéficient pas ou très rarement de soutien des hommes. Contrairement à certains pays ou aux sociétés urbanisées, les perceptions socio-culturelles en milieu rural sénégalais empêchent aux hommes l'exercice de toutes tâches socialement et culturellement dédiées aux femmes. Alors que les hommes peuvent, en certaines périodes de l'année, passer une grande partie de la journée à la place publique, à discuter et jouer au damier, les femmes sont occupées en permanence. Leur temps libre dans la journée est souvent celui consacré aux petites tâches (décorticage d'arachide et préparation condiments pour la cuisson, vaisselle, petit linge, soins aux enfants, etc.). Citant la base de données de la Banque Mondiale, Jacquemot (2019 : 3) estime que les femmes rurales africaines consacrent 15 à 22% de leur temps aux travaux domestiques, 3 à 7 fois plus que les hommes, soit entre 8 et 10 heures de travail supplémentaire par semaine par rapport aux hommes.

Dans les campagnes sénégalaises, cette forte occupation ménagère ne constitue pas pour autant une excuse pouvant libérer les femmes de leurs charges dans les activités de production. Les rites agraires associant très souvent leur fécondité et la fertilité des sols (Kaberry 1952 cité par Guetat-Bernard 2015 : 93), montrent l'importance de la place des femmes dans les exploitations agricoles. Elles sont impliquées dans presque toutes les phases du processus de production, qu'elles soient exigeantes ou non en main d'œuvre. Elles sont chargées de la plupart des opérations qui se font manuellement : décorticage et tri des semences d'arachide, semis dans les cas où ils sont manuels, sarclage du mil et de l'arachide. Elles participent également à la fertilisation (épandage d'engrais) des sols et à la récolte des

céréales (tri des épis avant leur stockage dans les greniers) et de l'arachide (ramassage des pieds après déterrement et vannage après le battage par les hommes) (fig.2).

Fig. 2 : Des femmes au champs dans le bassin arachidier : opération de sarclage et de vannage de l'arachide



Cliché : Ndao 2015

Bien qu'étant sous l'autorité des hommes, elles constituent donc la plus importante sinon la principale force de travail des exploitations agricoles familiales. Le BIT (2019 : 3) estime que les femmes rurales représentent 41% de la main-d'œuvre agricole mondiale, soit 49 % dans les pays à faible revenu comme en Afrique. Force de travail et force potentielle de reproduction de nouvelles forces de travail, la femme rurale représente une importante « richesse » (Jacquemot 2019 : 3) pour l'économie domestique et le bien-être des ménages. Néanmoins, elle reste moins valorisée et est victime de discriminations de toutes sortes avec de faibles possibilités de développement d'une économie personnelle.

2.1.2 [...] mais victimes de discriminations économiques et sociales

Bien que constituant l'épine dorsale de l'économie domestique, les femmes rurales sont toujours marginalisées et victimes de multiples formes de discrimination. Elles sont souvent exclues des prises de décisions concernant le ménage et surtout l'exploitation agricole, notamment pour la répartition des ressources et des facteurs de production. Le dernier mot revient toujours aux hommes et le fonctionnement du ménage, foyer ou exploitation agricole reste assujéti aux décisions masculines, les femmes étant tenues d'obéir et de suivre. Cette forme de discrimination est aussi perceptible à travers l'accès aux ressources productives. Dans le régime coutumier de gestion foncière, la terre est un bien collectif. En principe tous

ceux qui peuvent prétendre à une parcelle s'en voyaient octroyés, pour leur champ individuel en arachide ou en mil. Les femmes mariées avaient droit à une parcelle, mais la hiérarchie déterminant l'ordre de répartition des parcelles et des services agricoles (opérations culturelles collectives) au sein des ménages, donnait le privilège aux hommes. Elles sont donc les dernières servies et ne peuvent pas exploiter de grandes superficies. En dehors d'un emprunt, elles doivent cet accès à la terre à leurs maris ou leurs pères. En milieu sérère par exemple, une parcelle de culture en arachide ou en mil était un des droits fondamentaux de l'épouse sérère, sans le respect desquels il pouvait avoir divorce (Guigou et Lericollais 1992 : 34). Mais cette attribution de parcelle était saisonnière et l'endroit et/ou la taille de la parcelle pouvait changer en fonction des saisons. Elle n'était donc pas synonyme de droit de propriété. Aujourd'hui, malgré les progrès réalisés en matière de gouvernance foncière, les femmes rurales ne peuvent pas jouir de leur droit à la propriété foncière (Mbaye 2023 : 4661). Elles sont rarement attributaires de terres agricoles à titre personnel, mais aussi ne peuvent pas en hériter. L'adoption de la loi sur la parité, dans la représentation au niveau des conseils municipaux, ne leur a pas permis de faire respecter leur droit à la propriété foncière. Elles sont peu ou pas représentées dans les commissions domaniales et donc n'ont aucun pouvoir de décision en matière foncière (Cottyn et al. 2018 : 3). Aujourd'hui, avec les changements socio-économiques et démographiques dans l'essentiel des ménages, les disponibilités foncières sont à peine suffisantes pour les cultures vivrières. L'accès à la terre est ainsi devenu davantage problématique pour les femmes rurales (Tabl. 1).

Tabl. 1 : Difficultés d'accès à la propriété foncière pour les femmes rurales

Patrimoine foncier	Nombre	Pourcentage
Non réponse	8	8,00%
OUI	14	14,00%
NON	78	78,00%
TOTAL OBS.	100	100%

Source : Ndao et Faye (enquêtes 2023/2024)

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, 78% des femmes interrogées n'ont aucune possibilité d'accès à la terre. Seul 14% affirment avoir accès à une parcelle de terre et cet accès est temporaire, par location ou grâce à la famille (en cas de disponibilité).

Dans les cas où elles pouvaient accéder à une parcelle de terre, les femmes avaient un faible accès aux moyens de production. Dans tout le processus des exploitations agricoles familiales, elles ont toujours été les dernières à disposer du matériel de traction et de la main d'œuvre familiale. Avant la libéralisation des années 1970-1980, les femmes rurales ne pouvaient accéder aux intrants à crédit que sous couvert de leurs époux et n'avaient droit qu'à des quantités limitées. Une étude de la BAD (2016) révèle que les femmes ont entre 30 et 50 % moins d'accès aux intrants et à la traction animale que les hommes. N'ayant pas d'actifs en propre à offrir en garantie, elles ont beaucoup plus de difficultés à accéder aux crédits, ce qui à l'évidence porte préjudice à leur possibilité d'utilisation des intrants et des équipements (Jacquemot 2019 : 7). En outre leur confinement dans un horizon limité (foyer/champs) a toujours restreint leurs possibilités économiques, en dehors du petit élevage de volaille ou de

petits ruminants. Une situation qui semble accentuer la vulnérabilité des femmes face aux différentes crises pouvant affecter le monde rural. Néanmoins, ces dernières décennies, un important bouleversement dans les campagnes sénégalaises, ouvre de nombreuses opportunités et semble changer la donne en faveur des femmes.

2.2. Nouvelle dynamique économique et « libération » des femmes rurales

Aujourd'hui, partout dans le monde, les campagnes connaissent une importante dynamique de mutation. Comme le souligne Bart (2010 : 3), la géographie des campagnes tropicales est de moins en moins assimilable à celle des seules systèmes et structures agraires. Avec la crise de l'agriculture, les campagnes sénégalaises s'inscrivent dans cette mutation avec une nouvelle dynamique économique sous tendue par l'ouverture du monde rural à la circulation et aux échanges. Marquée par une prédominance progressive des activités non agricoles, cette évolution économique ouvre de nouvelles perspectives aux femmes rurales. En reléguant l'agriculture au second plan, elle semble les libérer de l'emprise du foyer des travaux champêtres et leur permet de s'investir dans des activités économiques en dehors de toute contrainte socio-culturelle.

2.2.1. Le milieu rural sénégalais : entre crise agricole, ouverture et mutation économique

Le milieu rural sénégalais subit aujourd'hui les conséquences de l'inefficacité des politiques agricoles, d'un désinvestissement, des contraintes climatiques et environnementales, etc. Libéralisé dans le cadre de l'ajustement structurel des années 1970-1980, le secteur agricole n'a pu bénéficier des soutiens qui lui auraient permis d'assurer le développement du monde rural. Sous le poids de ces multiples contraintes, l'agriculture n'est plus à mesure d'assurer l'ensemble des besoins des ménages. Certains ménages lui attribuent même une fonction exclusivement nourricière (Ndao 2017b : 200). Ces ménages consacrent l'essentiel de l'activité agricole aux cultures vivrières et donc à l'intérêt général ; ils s'ouvrent à d'autres secteurs d'activités pour des revenus monétaires. Au sein de la plupart des ménages ruraux, on note une multiplication des sources de revenus non agricole (migration, commerce, embouche, aviculture, artisanat, etc.), un système d'activités où la contribution financière de tous ceux qui ont l'âge de travailler est attendue. Dans bien des cas, le chef de ménage, jadis principal bailleur et responsable du grenier, devient ainsi un canalisateur des différentes contributions pour la couverture des besoins du ménage. Son champ ne lui permet plus de prendre en charge l'ensemble des dépenses du ménage et le grenier couvre à peine la moitié des besoins alimentaires, une grande partie étant basée sur les achats. Avec ce système d'activités, l'année toute entière est devenue une période d'intense occupation, mettant ainsi fin à la dualité d'antan entre hivernage et saison sèche³.

Ainsi, les campagnes sénégalaises entrent dans une phase de mutation sous tendue par d'importantes recompositions économiques, démographiques et sociales, étroitement liées à l'évolution des modes de vie, à l'essor des mobilités et aux dynamiques urbaines (Ndao 2017b : 140 -141). Mais cette mutation révèle plus un ensemble de stratégies d'adaptation à une crise agricole qui semble ne pas avoir d'issues à court terme, qu'un progrès économique en milieu rural. Elle est portée par l'ouverture du monde rural, le développement des mobilités et l'intensification des relations entre villes et campagnes, grâce à un système de

³ La première était une saison d'occupation complète et la seconde, une période de repos de voyage, de loisir, de consommation, de migration à la recherche de travail complémentaire (BONNARDEL V Ch 1978).

transport rural renforcé ces dernières décennies (Ndao 2017a : 82). La desserte rurale jadis occasionnelle, est devenue permanente avec le développement du phénomène des horaires villageois. Un système de transport de masse (cars et autobus) assurant la liaison directe et permanente entre les grands villages et la capitale nationale ou les autres villes sénégalaises. De nombreux bourgs ruraux, avec les hameaux qu'ils polarisent, disposent aujourd'hui d'une desserte vers Dakar.

À l'échelle locale, notamment entre villages et bourgs ou petites villes de proximité, s'est développé, très récemment et de manière spectaculaire, un mode de transport individuel assuré par des motos taxi communément appelées « Jakarta ». Ce mode de transport jadis exclusif aux villes, s'est aujourd'hui répandu partout dans les campagnes sénégalaises, renforçant et diversifiant l'offre de mobilité rurale. L'intensification de la mobilité met les ruraux en contact permanent avec les villes qui ne cessent de croître, avec la montée en puissance des villes jadis qualifiées de secondaires et la multiplication de localités semi-urbaines. Lieux d'opportunités où se développent diverses activités du secteur informel, ces villes, par leur dynamisme, remettent en question la dichotomie entre rural et urbain, tant sur le plan socio-culturel et économique que spatial.

A travers les lieux de transports, les pôles d'activités et d'échanges urbains comme ruraux, points de contact entre le rural et l'urbain, le local et le global etc., le couple mobilité et dynamique urbaine a radicalement atténué les distances, élargi l'horizon économique et l'espace de vie des populations rurales. Elle impose une dynamique de mutations sans précédent aux espaces ruraux : changement de mentalité et adoption de nouveaux modes de consommation (vestimentaire, alimentaires, esthétique corporel, construction ameublement etc.). Cette mutation va de pair avec une demande importante en divers produits et services de type urbain, et donc des opportunités d'occupation et de revenus, créant ainsi une économie mixte à tendance non agricole. Les activités non agricoles sont devenues aujourd'hui indispensables pour les ménages ruraux. Leur pratique n'est plus une opportunité occasionnelle à saisir, mais un des piliers de l'économie des ménages. Elles sont surtout l'affaire des jeunes et des femmes, que ce soit par la migration, les mouvements pendulaires entre villes et campagnes ou même pratiquées au village.

Cette nouvelle dynamique économique instaure « l'individualisme » au sein des ménages. Les activités de production sont de moins en moins structurées autour du noyau familial et selon le principe de bien commun. Les problèmes d'accès aux moyens de production pour certains et au foncier pour d'autres poussent à l'auto-emploi dans d'autres secteurs.

2.2.2. « Libération » et initiatives économiques des femmes rurales

La mutation de l'économie rurale est accompagnée d'importants bouleversements socio-économiques et culturelles dans les campagnes sénégalaises. L'action conjuguée de l'ouverture au monde, du changement de mentalité, de la diffusion des valeurs individualistes et de la crise de l'agriculture, a remis en question la structure hiérarchique et communautaire des ménages ruraux. Elle semble avoir libéré les femmes rurales. D'une part, la forte réduction des activités agricoles familiales leur permet de gagner plus de temps à consacrer à d'autres occupations et à des activités économiques pour leur propre compte. D'autre part, les difficultés financières que rencontrent les hommes pour la prise en charge de leurs épouses, l'augmentation des besoins de ces dernières et la faiblesse de leurs avoirs semblent imposer la levée de certains obstacles à la mobilité et à l'entrepreneuriat (Tabl. 2).

Tabl. 2 : Les types de contraintes que les femmes rencontrent dans leurs activités

Contraintes	Fréquence
Pas de contraintes	10,00%
Les tâches domestiques	16,00%
L'entretien des enfants	10,00%
Interdiction du mari	0,00%
Manque de Moyens	70,00%
Autres	8,00%

Source : Ndao et Faye (enquêtes 2023/2024)

L'engagement des femmes dans l'entrepreneuriat est aujourd'hui largement accepté en milieu rural, en raison de leur rôle économique qui ne cesse de prendre de l'importance dans les ménages. Dans notre échantillon, seulement 16% et 10% des femmes interrogées soulignent respectivement les tâches domestiques et l'entretien des enfants comme handicaps dans leurs activités. La contrainte la plus évoquée est d'ordre financière, notamment le manque de moyens pour le renforcement des activités pratiquées, soulignée par 70% des femmes interrogées.

Cette levée de contraintes domestiques est issue de différents programmes et politiques mis en œuvre depuis les années 1980 pour l'allègement de la corvée des femmes. La nouvelle politique agricole (NPA) de 1984 qui avait pour objectif de promouvoir la culture et la consommation des céréales locales a initié la diffusion d'unités de transformation (batteuses, décortiqueuses, moulins, etc.). Elle a été suivie du programme national d'infrastructures rurales (PNIR) de 1999, dans le cadre de la politique de décentralisation, remplacé par le plan national de développement local (PNDL) de 2002. En permettant une large diffusion d'unités de transformation de céréales, la construction de forages et l'accès à l'eau courante, ces différents programmes ont considérablement amélioré les conditions de vie en milieu rural et donc les conditions d'existence et de travail des femmes.

Aujourd'hui, le programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) lancé en 2015 poursuit ces travaux en milieu rural. Couvrant l'essentiel des régions rurales du Sénégal, ce programme a produit d'importants résultats. On peut noter la réalisation de 178 forages et 68 châteaux d'eau pour l'accès à l'eau potable de 337 villages, la construction de 1 737 km de pistes et la distribution de 1 562 équipements post récoltes et de transformation dans 10 régions, l'objectif final étant la couverture de 2 525 villages. L'électrification rurale est aussi un volet important de ce programme, avec le raccordement de 420 villages au réseau national d'électricité. Les réalisations du PUDC et d'autres programmes en la matière ont amené le taux d'électrification rurale à 53,9% au Sénégal (SIE-Sénégal 2019), ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la transformation des produits locaux, les céréales en particulier. Les femmes sont aujourd'hui libérées des tâches comme le battage, le décortilage et le pillage des céréales et dans certains cas, de la corvée d'eau. Même la préparation de certains aliments comme le couscous ne se fait plus au quotidien dans certains cas. Des femmes préparent ce met en quantité suffisante pour plusieurs jours, dans le but de gagner du temps à consacrer à leurs activités économiques.

À l'allègement de la corvée des femmes s'ajoute l'abandon progressif ou la négligence de certaines contraintes socioculturelles, favorisée par la diffusion et la montée en puissance des valeurs occidentales (égalité des sexes, baisse et espacement des naissances, liberté, protection et promotion de la femme, etc.). Des valeurs confortées par des dispositions légales comme la loi n° 2010-11 du 28 mai 2010⁴ et les articles 15⁵, 19⁶ et 371⁷ de la constitution sénégalaise.

Ce desserrement des contraintes socio-culturelles et sexospécifiques est renforcé par l'action des ONG ouverte aux populations rurales dans le cadre de la coopération décentralisée. Ces ONG (Tostan, World Vision, Oxfam, etc.) œuvrent beaucoup pour l'amélioration des conditions d'existence en milieu rural. Leurs nombreuses actions en faveur des femmes rurales : formation, sensibilisation, appuis financiers, appui à la création de coopératives, de GPF et de GIE, etc., contribuent à briser le cercle vicieux de la discrimination basée sur le genre. Même si ces organisations n'offrent pas un tremplin vers une parfaite égalité de genre, elles permettent aux femmes rurales de se libérer, de prendre des initiatives individuelles et de s'affirmer au sein des sociétés. La révolution du numérique avec l'extension de la couverture téléphonique et des réseaux sociaux, renforce cette liberté des femmes. En facilitant l'accès à l'information et les transactions à distance (transfert d'argent, crédits, informations sur les prix, achats à distance, etc.), elle élargit les opportunités aux femmes rurales. Elles sont aujourd'hui très actives dans le secteur informel non agricole, notamment le petit commerce, la restauration, l'aviculture, la coiffure, la couture, ... (Tabl. 3).

Tabl. 3 : Activités exercées par les femmes

Activités principales	Fréquence	Activités secondaires	Fréquence
Non réponse	2,00%	Non réponse	60,00%
Agriculture	0,00%	Agriculture	24,00%
Elevage	6,00%	Elevage	14,00%
Commerce	72,00%	Commerce	2,00%
Restauration	14,00%	Restauration	6,00%
Couture	0,00%	Couture	0,00%
Coiffure	4,00%	Coiffure	2,00%
Autres	2,00%	Autres	0,00%

Source : Ndao et Faye (enquêtes 2023/2024)

Exercé par 74% des femmes interrogées, le commerce constitue l'activité majeure, sans doute en raison de ses faibles exigences en compétences pratiques. Un petit fonds de démarrage suffit pour se lancer dans la vente de divers produits alimentaires (condiments, poissons frais,

⁴ L'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 sur la parité)

⁵ Le droit d'accès des femmes à la terre (articles 15 et 371 de la constitution),

⁶ La liberté d'entreprendre (article 19 et 371 de la constitution)

⁷ La mise en place d'un réseau national des femmes rurales qui sensibilise ses membres sur ces différents droits et libertés.

fumés ou séchés, légumes, eau, café, jus locaux, etc.), vestimentaires (tissus, vêtements, sacs, chaussures), cosmétiques, etc. Ces femmes vont s’approvisionner en ces produits précités, au niveau des villes proches ou à Dakar et dans la zone des Niayes⁸, au quotidien ou par semaine, en charrettes, motos, cars, autobus, etc.

Parmi les produits commercialisés, figurent des produits locaux comme ceux issus de l’agriculture (« *bissap* », « *niébé* », arachides, etc.) et de la cueillette (« *soump* », tamarins, « *bouye* » ou pain de singe, jujubes, etc.), écoulés au bord de la route au profit d’une demande mobile constituée par les voyageurs.

Ce petit commerce de divers produits de consommation courante est surtout soutenu par un changement de mentalité et l’adoption progressive d’un mode de vie et de consommation de type citadin : mode vestimentaire, cérémonies de type urbain, riz au poisson, café, pain, etc. jadis peu connus en milieu rural. Cette évolution sociale crée une importante demande et donc offre des opportunités aux femmes rurales. Le commerce est suivi par la restauration, pratiquée par 20% des femmes interrogées, pour l’essentiel constitué de vendeuses de petit déjeuner (pain garnis de divers types de sauces plus café, lait ou autres boissons locaux). Les femmes pratiquent également la coiffure et surtout la petite aviculture, activités très rentables à l’occasion des multiples évènements et fêtes (noël, fin d’année, Eïds⁹, « Tamxarite », « Magal », « Gamou »¹⁰, etc.).

2.2.3. Un mécanisme de financement complexe et à dominante sur fonds propres

Les femmes financent généralement leurs activités avec leurs propres moyens. Les cas d’appuis financiers ou de crédit bancaire notés sont peu nombreux. Cependant leur participation à l’économie solidaire leur permet d’avoir de petits crédits réguliers, leur permettant de maintenir voire faire évoluer leurs activités. Cette économie solidaire se présentent sous deux formes. Dans certains cas il s’agit de cotisations régulières dans le cadre de groupements associatifs, la somme versée par membre variant entre 250, 500, 1000, 2000, 5000 voire 10 000 francs CFA, par jour, semaine, quinzaine ou mois. Au bout de six mois ou plus parfois, la somme collectée est distribuée entre membres sous forme de crédit remboursable à une échéance fixée avec une taux d’intérêt généralement de 10%. Dans d’autres cas, elle est faite sous forme de tontine dont la somme varie aussi en fonction du nombre de personnes, des catégories et de la période qui généralement ne dépasse pas un mois. A chaque rencontre communément appelé « tour », un tirage au sort détermine la bénéficiaire du financement du jour. Cette façon de procéder permet aux femmes d’être indépendantes et d’avoir moins recours au crédit bancaire ou des mutuels qu’elles jugent parfois risqué.

2.3. De dépendantes économiques à contributrices de premier plan : les femmes tiennent-elles l’économie des ménages ruraux ?

La crise de l’agriculture et sa relégation au second plan, tant en termes d’apport économique que de mobilisation des populations va de pair avec l’altération de l’autosuffisance alimentaire dans de nombreux ménages ruraux. Le système de grenier est progressivement remis en cause par la baisse des productions et le recours sans cesse aux achats de vivres. Ainsi on note d’importants bouleversements au sein des ménages, la contribution financière des autres membres dont les femmes en particulier, étant nécessaire voire indispensable pour

⁸ Zone de production horticole (partie ouest des régions de Dakar, Thiès, Louga et Saint-Louis)

⁹ Les grandes fêtes musulmanes

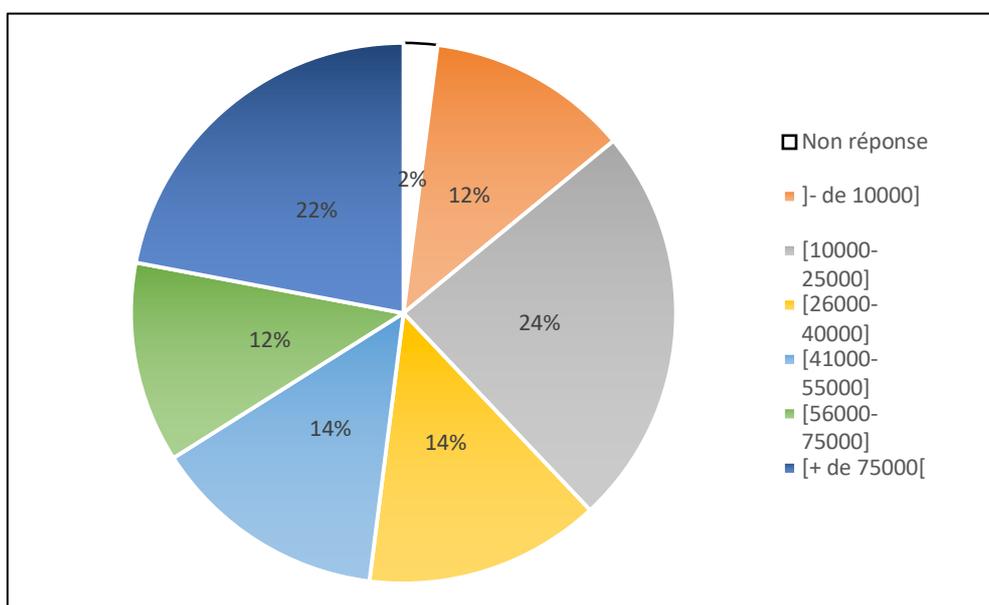
¹⁰ Petites fêtes musulmanes et confrériques

la satisfaction des besoins alimentaires. Ces bouleversements socio-économiques redéfinissant la répartition des rôles et responsabilités assure aux femmes rurales une évolution progressive de leur situation. Jadis sous la dépendance économique de leurs conjoints, elles deviennent de plus en plus autonomes, jouent autrement leur rôle dans le fonctionnement des ménages et bénéficient de plus de considération.

2.3.1. Indépendance économique et contribution financière des femmes à l’entretien des ménages

Les femmes rurales tirent un revenu relativement important des diverses activités économiques qu’elles mènent. Même si ces activités sont pour la plupart de petite envergure et passent parfois inaperçues, leur multiplicité permet de générer des revenus considérables (Fig. 3).

Fig. 3 : Revenu mensuel estimé des femmes rurales



Source : Ndao et Faye (enquêtes 2023/2024)

Dans notre échantillon d’étude, les gains mensuels déclarés (bien qu’estimés) varient de 2 000 à plus de 75 000 FCFA. Sur les 100 femmes interrogées, seulement 12% gagnent de leurs activités un revenu mensuel inférieur à 10 000 FCFA, pour 52% le revenu est compris entre 10 000 et 50 000 FCFA, 12% gagnent entre 51 000 à 75 000 FCFA, soit environ le salaire moyen mensuel au Sénégal (89 730 FCFA). Un nombre relativement important, soit 22% de ces femmes gagnent plus de 75 000 FCFA par mois.

Ces revenus offrent aux femmes une certaine autonomie financière leur permettant de satisfaire une grande partie de leurs besoins personnels, mais aussi de contribuer à différentes dépenses des ménages (Tabl 4).

Tabl. 4 : Les différentes destinations des revenus des femmes

Destination du revenu	Fréquence
Non réponse	2,00%
Besoins personnels	96,00%
Besoins des enfants	76,00%
Dépense du ménages	58,00%
Cérémonies	82,00%
Santé	10,00%
Education	38,00%
Construction	12,00%
Ameublement	12,00%

Source : Ndao et Faye (enquêtes 2023/2024)

Comme révélé dans le tableau ci-dessus, la satisfaction d'une partie ou de la totalité des besoins personnels constitue la première destination des revenus des femmes, avec une fréquence de 96%. Néanmoins, dans de nombreux cas (notamment pour les mariées), cette relative autonomie n'est pas synonyme de désengagement de leurs conjoints. Parmi les femmes interrogées, 46 % affirment que leurs besoins nécessitant des moyens financiers conséquents sont pris en charge par leurs conjoints. La deuxième destination la plus importante des revenus des femmes est constituée de dépenses dans les cérémonies familiales, avec une fréquence de 82% dans les réponses. Fréquentes au sein de la famille élargie, du voisinage et du réseau d'amies, les cérémonies engloutissent une grande partie des revenus des femmes (en habillement, matériels de cuisine, aliments, bêtes, argent, etc.), les dépenses variant en fonction des rapports que les femmes entretiennent avec les personnes concernées par les cérémonies. Des pratiques qui prennent souvent une forme de concurrence entre femmes de même génération ou entre coépouses pour faire bonne impression aux yeux de la famille, des voisins ou de la société de façon générale.

Nos enquêtes ont révélé également qu'avec une fréquence de 76% des réponses, les besoins des enfants constituent la troisième destination la plus importante des revenus des femmes. Elles prennent en charge une partie ou la totalité des besoins des enfants, et contribuent aux différentes dépenses alimentaires, bien que ces charges soient une obligation sociale des hommes. Néanmoins cette contribution est loin de constitué une nouvelle donne pour les femmes. Elles ont toujours participé à la satisfaction des besoins alimentaires, notamment à travers l'achat de condiments et de compléments alimentaires pour l'amélioration des repas (Guérin 2008 : 67), même si les fonds servant à ces achats sont parfois subtilisés à travers la vente de quelques kilogrammes de céréales issus du grenier.

En plus des compléments alimentaires, les femmes achètent aujourd'hui régulièrement des céréales (riz en particulier) au même titre que les hommes, en cas de pénurie notamment. Nos enquêtes ont révélé des femmes qui ont réussi à construire en dur (bâtiment, d'une, de deux, voire de trois pièces, mur de clôture, etc.) ou à acheter des meubles (armoires, lits, coiffeuse, commodes, etc.) grâce à leurs activités économiques.

2.3.2. Autonomie économique et évolution du statut des femmes rurales au sein des ménages

Aujourd'hui, les femmes rurales représentent une force économique pleine de ressources dans les ménages. Leurs activités économiques leur permettent de contribuer de multiples façons aux revenus familiaux et à la prise en charge des divers besoins. Un nouveau rôle favorisé par la conjoncture économique, la diversification des moyens d'existence et les changements dans la répartition des tâches au sein des ménages. La baisse continue des possibilités de stock et la prépondérance progressive des achats de vivres a désacralisé le « grenier » et favorisé en conséquence, l'effritement du pouvoir des hommes sur le « grain » (Guérin 2008 : 66). La responsabilité de la satisfaction des besoins alimentaires du ménage incombe aujourd'hui à tous les membres en âge de contribuer financièrement. L'évolution de la situation économique et alimentaire semble ainsi, imposer un bouleversement de l'ordre social, les femmes se présentant, dans bien des cas, comme les contributrices majeures à l'effort de « maintien des ménages en vie ». Par leur capacité de résilience, elles apportent une forte contribution à l'atténuation des problèmes économiques et alimentaires (Jacquemont 2019 : 6). Ainsi, elles acquièrent davantage de notoriété et de considération au sein des ménages et de la société de façon générale. L'expression : « ce sont les femmes qui tiennent les ménages », est aujourd'hui très répandue en milieu rural, allusion étant faite à leurs apports économiques. Cette évolution du statut des femmes rurales est confortée par la remise en question des institutions sociales et la disparition progressive de certains stéréotypes et handicaps socio-culturels à leur liberté d'engagement dans l'entrepreneuriat et à leur promotion. Les femmes restent certes soumises à certaines normes sociales et à leurs conjoints, mais elles sont aujourd'hui vues autrement que des « bonnes » à tout faire. Bien qu'ayant un faible pouvoir d'influence sur les décisions des hommes, l'exercice de responsabilités de grande importance et la réussite économique de certaines, semblent légitimer, leur respect et leur droit à la parole. Une « émancipation » qui leur procure plus de liberté de mobilité : aller aux différents marchés, aller en ville pour l'achat de marchandises, ou même à Dakar pour travailler et envoyer régulièrement de l'argent en appui à l'achat des vivres, etc. Dans notre échantillon 60% des femmes ont déclaré avoir travaillé à Dakar. Leur implication dans le phénomène migratoire s'explique quelque part par leur accès facile à un emploi, même faiblement rémunéré (domestique, restauration, technicienne de surface, lavandières, etc.), contrairement aux hommes.

Nos enquêtes ont également révélé que 19 % des femmes interrogées dirigent leurs ménages, en raison de la retraite et de l'inactivité des conjoints ou parce qu'elles sont célibataires ou veuves. Dans ces ménages, elles ont le pouvoir de décision et la responsabilité sociale et économique du bien-être des membres du ménage.

3. DISCUSSION

Nos résultats montrent bien que l'émergence d'une nouvelle économie dans les campagnes sénégalaises a permis une autonomisation économique et une amélioration des conditions de vie des femmes rurales. Des travaux comme ceux de Diène (2023) confirment partiellement ces résultats. L'auteur reconnaît une autonomisation de femmes rurales et leur rôle dans la sécurité alimentaire des ménages, mais elle voit cette autonomisation comme le résultat de

diverses initiatives des femmes dans le domaine de l'agroécologie : maraîchage, micro jardinage, en champs collectifs notamment dans le cadre d'associations ou de groupements de promotion féminine. Néanmoins, si certaines femmes connaissent une évolution heureuse de leur situation économique et sociale, d'autres restent dans une précarité remarquable, même si elles bénéficient des mêmes conditions d'allègement des tâches domestiques et de levée de certaines restrictions socio-culturelles. Leur engagement dans de petites activités économiques non agricoles traduit davantage une obligation, vu leur précarité économique et la pauvreté de leurs ménages, qu'une quête d'autonomie financière. Par ailleurs, Mbaye (2023) montre que l'autonomisation des femmes reste à l'épreuve de la persistance de certaines pesanteurs sociales et culturelles avec une prééminence du patriarcat. Il voit cette autonomisation comme une stratégie prioritaire sur laquelle s'appuient les femmes pour s'extirper des méandres de la précarité. Dans leurs travaux (Diouf 2015 ; Dia et Sutz 2023) ont mis en évidence des obstacles à l'autonomisation des femmes par des mobiles leur empêchant un accès sécurisé au foncier et une présence dans les instances de gouvernance foncière. Diop et Al (2022) confirment ces obstacles, en montrant que les femmes rurales sont souvent confinées dans des secteurs d'activités peu productifs et leur faible niveau de scolarisation constitue un handicap à leur adaptation aux diverses crises et à l'environnement politique, institutionnel, financier et technologique. Abordant dans le même sens, Kebe et Charbit (2007) mettent en évidence la vulnérabilité des femmes et leur faible dotation en capital humain limitant leur capacité d'insertion dans le marché du travail.

En définitive l'autonomisation des femmes est devenue une réalité en milieu rural sénégalais, grâce à de multiples mécanismes et à l'évolution des espaces et des sociétés rurales.

Néanmoins, elle est encore loin d'être acquise pour certaines femmes en raison de la persistance de contraintes tant institutionnelles, politiques, économiques que socio-culturelles.

CONCLUSION

Les femmes rurales sénégalaises sont passées d'une forte dépendance économique à une nette amélioration de leurs conditions d'existence et de leur situation économique. Une longue évolution qui est le fruit de facteurs tant politiques, économiques que socio-culturels. Avec l'économie traditionnelle essentiellement structurée autour des activités agropastorales, elles jouaient un double rôle à la fois de production et d'entretien du foyer. Une surcharge de travail imposée par des normes socioculturelles, qui passait souvent inaperçue, mais limitait leur liberté, entravant ainsi toute possibilité d'accès aux opportunités et donc d'engagement dans l'entrepreneuriat. Malgré leur rôle central dans l'économie et la gestion des ménages, les femmes ont donc toujours été victimes de discriminations sous de multiples formes dont l'accès limité aux ressources, foncières en particulier, et aux moyens de production. Ces dernières années, une nouvelle dynamique économique sous tendue par l'ouverture du monde rural à la vie de relations, ouvre de nouvelles perspectives aux femmes rurales. Avec la crise de l'agriculture, elle impose une économie à tendance non agricole et une relégation progressive de l'agriculture au second plan. Délaissement ou réduction des pratiques agricoles, amélioration des conditions de travail au foyer, évolution des mentalités, desserrement des contraintes socio-culturelles, etc. sont autant de facteurs qui libèrent les femmes de l'emprise du foyer et des travaux champêtres. Ils leur permettent ainsi de s'investir dans des activités économiques à titre personnel et d'en tirer un revenu leur permettant

d'acquérir une certaine autonomie financière. Ce nouveau contexte économique va de pair avec d'importants bouleversements au sein des ménages. La contribution financière attendue de tous pour la couverture des besoins, redéfinit la répartition des rôles et responsabilités et assure aux femmes rurales une évolution positive de leur situation au sein des ménages. Progressivement autonomes, elles jouent autrement leur rôle dans le fonctionnement des ménages et bénéficient de plus de considération.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIFA Emile et DOGNON Yves, 2022. « L'autonomisation de la femme : survol théorique sur la complexité et la mesure du concept » *Revue AME* n°4/4, p 523 - 541.
- ANSD, 2022. Rapport sur la situation économique et sociale du Sénégal 2019, Dakar, 79 p.
- , 2024. Rapport sur la situation sociodémographique, économique et sociales des femmes, Dakar 35 p.
- BART François, 2010. « Dynamiques des campagnes tropicales », *les cahiers d'Outre-Mer* n°63/249, p. 3-6.
- BIT, 2019. Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale, *rapport d'étude, 16 p*, en ligne : https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang--fr/index.htm,
- BM, 2001. Genre et développement économique : vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation, *rapport d'étude*, en ligne: <https://documents.banquemondiale.org/fr>
- . 2004. *Autonomisation et réduction de la pauvreté : outils et solutions pratiques*, dir Deepa Narayan, ed.Saint-Martin, Paris, 384 p.
- BROCK Khady Kane, 2021. *L'accès à la terre pour les femmes rurales en Afrique : le cas du Sénégal (de l'époque des grands royaumes à nos jours)*, Thèse de Doctorat, Université Grenoble Alpes, 610 p
- COTTYN Ine, FAYE, El Hadji, SANTPOORT Romy & STELL Griet, 2018. Pour la sécurisation des droits fonciers des femmes : la stimulation des interventions pour un impact durable au Sénégal, *document de travail n°3, LANDac*, en ligne : www.landgovernance.org, p 1-10
- DIA Ibrahima et SUTZ Philippine, 2023. Femmes et foncier au Sénégal : promouvoir une gouvernance inclusive et participative, *document de travail, IED Afrique*, Dakar , 6 p.
- DIÈNE Maïmouna, 2023. Femmes et agroécologie, leadership et autonomisation des femmes rurales au Sénégal : quelques Exemples de Pratiques Écologiques, *document de travail, IED Afrique*, 2 p .
- DIOP Mamadou, GANNON Kate, CASTELLANO Elena, ESKANDER Shaikh & AGOL Dorice, 2022. Les femmes entrepreneures du secteur agricole en zones semi-arides du Sénégal : entre vulnérabilité multiple et adaptation au changement climatique, *document de travail du Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment*, www.lse.ac.uk/granthaminstitute.com, 15 p,
- DOUBOGAN Yvette Onibon et ADEGBOLA Patrice Adegbola, 2017. « Dynamique participative des femmes au fonctionnement des exploitations dans les départements de l'Alibari et Borgou au Bénin » *Revue Sociétés & Economie* n° 11, p 67-88.
- GAFSI Mohamed, DUGUE Patrick, JAMIN Jean-Yves & BROSSIER Jacques, 2007. *Exploitations Agricoles Familiales En Afrique de l'Ouest et Du Centre : Enjeux, Caractéristiques et Éléments de Gestion*, éditions Quæ, Versailles Cedex, France, 472 p.,

- GUERIN Isabelle, 2008. « L'argent des femmes pauvres : entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociales », *Revue française de socio-économie* n°2, p 59–78, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2008-2-page-59.htm>,
- GUEYE Elisabeth, 2021. L'égalité de Genre Au Sénégal, *rapport d'étude, LuxDev/Genre-Sénégal, Luxembourg*, 8 p
- JACQUEMOT Pierre, 2019. « L'autonomisation des femmes en milieu rural en Afrique », *Les dossiers Will Agri*, 20 p.
- . 2019b. « Vers l'autonomisation des femmes en milieu rural en Afrique », *les dossiers Wili Agri*, 21 p.
- KABEER Naila, 1999. *The Conditions and Consequences of Choice : Reflections on the Measurement of Women's Empowerment for Social Development*, UNRISD DISCUSSION, Genève, 64 p.
- KEBE Mabadou et CHARBIT Yves, 2007. « Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage », *Revue européenne des migrations internationales* n° 3/23, p 51-65, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remi/4203> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.4203>,
- LOMBARD Jérôme et NINOT Olivier, 2002. « Impasses et défis dans le transport routier sénégalais », dans Momar-Coumba Diop, *La Société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, p 109-162.
- MABALI Aristide, KINDA Somlanare Romuald & MALLAYE Douzoun, 2022. Autonomisation des femmes et dépenses sociales des ménages dans les états fragiles : le cas du Tchad, *document de travail FW-011, CREA*, 25p.
- MBAYE Alioune Niang, 2023. « Analyse Situationnelle des dynamiques d'autonomisation des femmes au Sénégal », *International Journal of Innovation Scientific Research and review* n° 06/05, p 4655-4665, disponible en ligne : <http://www.journalijisr.com> SJIF.
- NDAO Aliou 2017a. « Être Mobile, seule condition pour rester au village ? exemples dans le bassin arachidier sénégalais », *Géotransports*, n° 9, p 79-92, en ligne : <https://www.geotransports.fr/>
- , 2017b. *Vie de relations, mutations territoriales et disparités socio-économiques et spatiales au Sénégal : l'exemple du bassin arachidier*, thèse de doctorat de géographie, Université Gaston Berger, Saint-Louis, 403 p.
- OIT, 2012. L'autonomisation des femmes rurales, éliminer la pauvreté : libérer le potentiel des femmes rurales, *rapport d'étude*, 4 p.
- ONU, 2008. Femmes rurales dans un monde en évolution : opportunités et défis, *rapport d'étude, femmes en l'an 2000 et au-delà*, New York, 56 p.
- PIRAUX Joëlle, 2000. « Groupements de femmes rurales au Sénégal. espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ? », *Bulletin de l'APAD* n° 20, p 1-21, en ligne : <https://journals.openedition.org/apad/230>
- PNUD, 1995. Rapport mondial sur le développement humain 1995, Paris, 182 p.
- SIE Sénégal, 2019. rapport sur les statistiques du secteur de l'énergie au Sénégal, <https://www.crse.sn/statistiques-du-secteur>
- TOUTAIN Ghislaine et CLAVALD Amandine, 2018. L'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural : le bilan des Nations Unies, *rapport d'étude, Fondation Jean Jaures*, 28 p.
- UA, 2008. Autonomisation des femmes africaines, *document de synthèse, Addis Ababa, UN. ECA*, <https://hdl.handle.net/10855/3082>
- USAID, 2020. Intégration de la dimension genre dans l'alerte précoce, *manuel de la CEDEAO sur l'intégration de la dimension genre à l'intention des praticiens*, 78 p.

AUTEURS

Aliou NDAO

Maître-Assistant en géographie
Université Gaston Berger de Saint-Louis
Courriel : ndao.aliou@ugb.edu.sn

Adama FAYE

Maître-Assistant en économie
Université Alioune Diop de Bambey
Courriel : maiyalla@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Aliou NDAO

Courriel : ndao.aliou@ugb.edu.sn

Référence électronique

Aliou NDAO, Adama FAYE « *Nouvelle économie rurale et autonomisation des femmes : des exemples dans les campagnes sénégalaises* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Revue Espaces Africains, éd. PoSTer et UJLoG, Tome 1, p.10-29, ISSN : 2957-9279, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 11-03-24 / Date de publication : 30-12-24

MUTATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE ET IMPACT SUR L'ACCÈS À LA TERRE EN ZONE RURALE : CAS DE SOUZA DANS L'ARRONDISSEMENT DE FIKO (MOUNGO – CAMEROUN)

SOCIO-ECONOMIC AND DEMOGRAPHIC CHANGE AND IMPACT ON LAND ACCESS IN RURAL AREAS : THE CASE OF SOUZA IN THE FIKO SUBDIVISION (MOUNGO-CAMEROON)

Pierre César **TITTI KONG**

RÉSUMÉ

Le monde rural est de plus en plus en proie à des évolutions sur les plans spatiale, économique et démographique dont le rythme, l'ampleur et la nature sont très différentes d'un espace rural à un autre. L'anthropisation y engendre au fil du temps une dénaturalisation des territoires dont le seul but pour l'homme est de subvenir à ses besoins via l'exploitation des ressources disponibles. L'espace rural de Souza a de ce fait enregistré au cours de cette dernière décennie de nombreuses mutations socioéconomiques, démographiques et spatiales sous la poussée des facteurs exogènes et endogènes. Il s'agit notamment de la restructuration de l'économie rurale, la recomposition de la population rurale et la modernisation du cadre de vie. Ces différentes mutations ont ainsi contribué à une dénaturalisation du paysage de Souza qui autrefois n'était qu'une succession d'arbres entre lesquels s'entremêlaient de petites cases d'habitation ainsi que des plantations de petites tailles. Ce paysage d'antan a de nos jours complètement disparu, laissant place à une urbanisation galopante entraînant ainsi une course à la terre qui n'est pas sans entraves à la cohésion sociale au sein des communautés en présence. Cet article a pour but de caractériser les mutations socio-économiques et démographiques observables à Souza, ainsi que leurs implications sur l'accès à la terre. Il ressort des informations recueillies ainsi que des observations faites sur la zone d'étude que Souza a connu une croissance exponentielle de sa population. Avec une population de 3611 habitants en 1947, celle-ci est passée à 6864 en 2005 et avoisine de nos jours environ 12000 habitants. En même temps, le secteur économique a connu une évolution fulgurante ; partant ainsi d'une domination par l'agriculture à une très forte diversification. Ces différents changements sont depuis des décennies à l'origine de

fortes perturbations sur l'accès à la terre laissant ainsi place à une conflictualité du foncier de plus en plus récurrente.

Mots-clés : Mutations, anthropisation, espace rural, recomposition, urbanisation, Souza

ABSTRACT

The rural world is increasingly subject to spatial, economic and demographic developments whose pace, scale and nature are very different from one rural area to another. Anthropization generates over time a denaturalization of territories whose only goal for man is to provide for his needs through the exploitation of available resources. The rural area of Souza has therefore recorded numerous socio-economic, demographic and spatial changes over the last decade under the influence of exogenous and endogenous factors. These include the restructuring of the rural economy, the recomposition of the rural population and the modernization of the living environment. These different mutations have thus contributed to a denaturalization of the landscape of Souza which formerly was only a succession of trees between which small housing huts and small plantations were intertwined. This landscape of yesteryear has now completely disappeared, giving way to galloping urbanization thus leading to a race for land which is not without obstacles to social cohesion within the communities present. This article aims at characterizing the socio-economic and demographic changes observable in Souza, as well as their implications on access to land. It appears from the information collected as well as observations made in the study area that Souza has experienced exponential growth in its population. With a population of 3,611 inhabitants in 1947, this increased to 6,864 in 2005 and today is around 12000 inhabitants. At the same time, the economic sector has undergone rapid development; thus starting from a domination by agriculture to a very strong diversification. For decades, these various changes have been the cause of major disruptions in access to land, leaving room for increasingly recurring land conflicts.

Keywords : Changes, anthropization, rural space, recomposition, urbanization, Souza

INTRODUCTION

(Mathieu & Bontron 1973 : 3) considèrent les mutations comme des profondes transformations dans un milieu donné. Celles-ci (transformations profondes) sont radicales et engendrent le plus souvent des conséquences durables. Elles affectent les sociétés et concourent à leur évolution (Torre & Fillipi 2005 :1). À cet effet, la représentation de la structure actuelle de divers espaces à travers le monde ne correspond pas à celle implantée dans les périodes historiques. Le constat le plus frappant est celui d'un remplacement du monde rural ancien par un monde nouveau caractérisé par des évolutions significatives sur divers plans tant physique, environnementale, qu'humain. C'est notamment le cas des espaces ruraux camerounais en général et particulièrement du département du Moungo situé

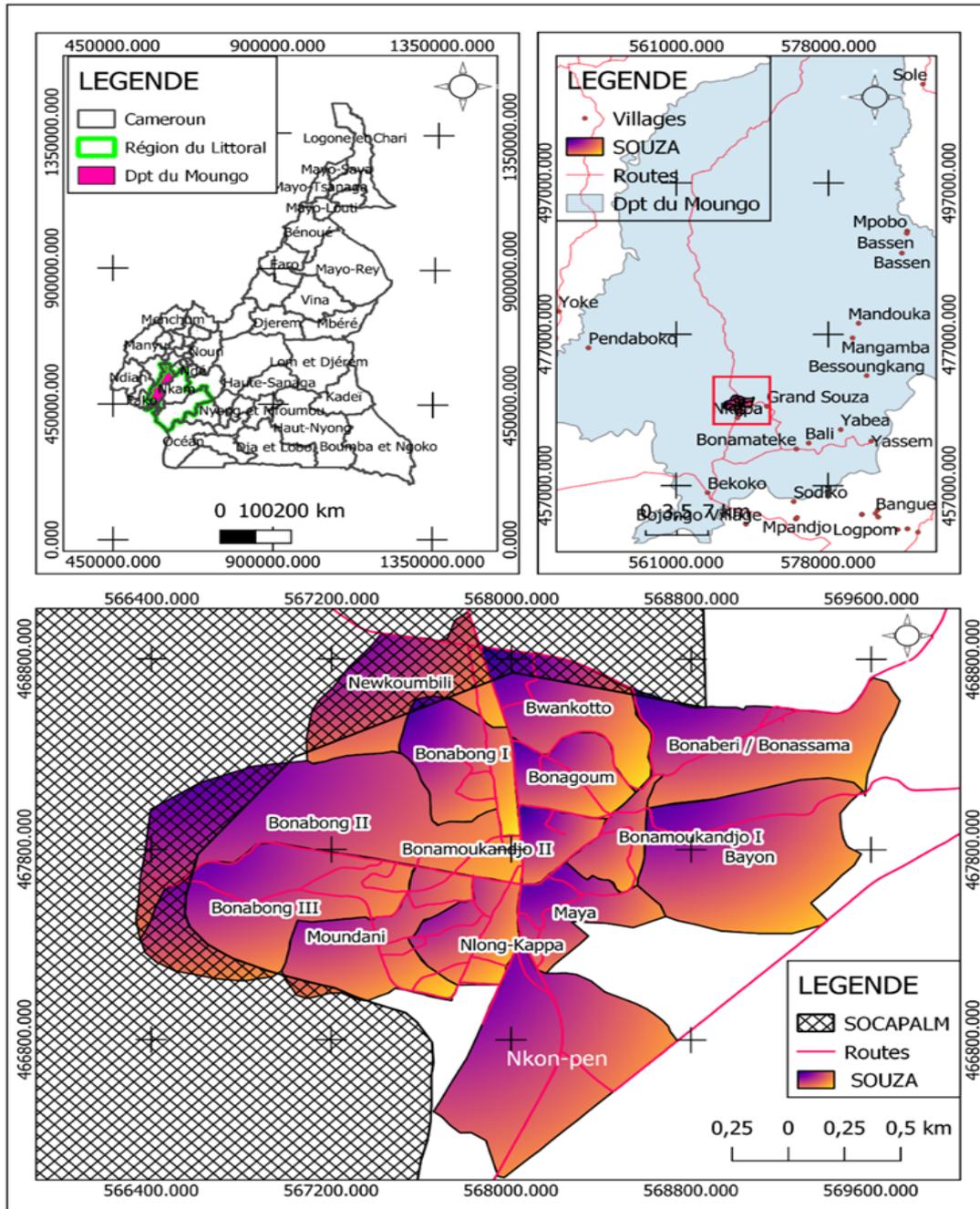
en zone littorale du pays. Dotées ainsi d'un potentiel énorme, les zones côtières ainsi que leurs périphéries exercent une très forte attractivité sur leur environnement proche comme lointain. Elles font ainsi l'objet de fortes sollicitations se traduisant par une grande concentration humaine et le développement de diverses activités économiques. Ces milieux constituent donc des zones de convergence des mouvements migratoires. De ce fait, l'arrivée progressive et significative des migrants provoque d'importantes mutations démographiques, spatiales et socio-économiques pouvant générer des crises, notamment des problèmes d'organisation et de développement ou simplement de gestion des lieux. Situé dans le département du Moungo; région du littoral, la localité de Souza jadis sous peuplée et dont le sol est constitué des débris sédimentaires résultant de l'éruption du mont Cameroun et d'un paysage sauvage, a perdu sa physionomie d'antan à partir des années 1950 en raison d'une occupation dense causée par le phénomène migratoire ayant transformé cette zone en un nouveau couloir migratoire au détriment du Moungo central qui présentait déjà des signes de saturation. Cette localité à très fort pouvoir attractif constitue jusqu'aujourd'hui un grand pôle économique ; elle a, suite aux fortes mutations, connu une expansion démographique et spatiale. Ces réalités ont entraîné de fortes mutations socio-économiques ainsi que la complexification du système foncier. L'accès à la terre est ainsi devenu très difficile. On assiste de ce fait à un remplacement du cadre rural ancien en un cadre rural nouveau résultant des transformations profondes et radicales aux conséquences durables ayant affecté la localité, contribuant ainsi à son évolution sur les volets tant économique que spatiale. Dès lors quelles sont les transformations ou mutations observées dans l'espace rural de Souza et quelles en sont les conséquences ? Il est question dans le cadre de cette étude de comprendre les mutations en cours ainsi que leurs implications sur l'accès à la terre à Souza. Il nous reviendra ainsi de présenter les facteurs de mutations à Souza, les types de mutations observables et l'impact de celles-ci sur l'accès à la terre. Ceci sera fait à travers l'analyse des évolutions sociale, spatiale, démographique et économique.

1. DONNÉES ET MÉTHODES

1.1. Présentation de la zone d'étude

Souza est une localité de la région du Littoral, au Cameroun, située à cheval entre la pénétrante Est de la ville de Douala et le piémont du mont Cameroun. Cette localité est située entre les latitudes 4°14' et 4°12' Nord et les longitudes 9°36' et 9°37' Est (figure 1). Chef lieux de fait de l'arrondissement de Fiko, Souza s'étend sur un vaste plateau presque uniforme, laissant entrevoir une vaste étendue de plantations diverses autour desquelles s'étale la zone habitable. On peut aussi y observer par endroits des forêts reconstituées. Le peuplement est cosmopolite avec une domination des peuples grassfields (ressortissants des régions de l'Ouest, Nord-ouest et Sud-ouest du pays).

Fig. 1: Zone d'étude



1.2. Collecte des Données

Cette recherche repose sur une démarche méthodologique qui combine à la fois la recherche documentaire, l'observation, l'enquête par questionnaire, l'entretien et l'analyse diachronique de l'occupation du sol. Dans le but de mieux cerner les contours de la thématique, une revue bibliographique portant sur les travaux en rapport avec l'objet d'étude est réalisée. L'observation directe faite grâce aux différentes missions effectuées dans la zone d'étude a permis d'appréhender les mutations en cours dans cette localité. Les entretiens quant à eux se sont effectués avec quelques responsables de la mairie ainsi que les autorités

traditionnelles afin d’avoir une idée sur la montée en puissance des mutations socio spatiales observables dans la localité de Souza. L’enquête par questionnaire est conduite auprès de 150 ménages choisis de manière aléatoire simple ; aucune discrimination n’a entaché le choix des enquêtés. La réalisation de l’enquête a été possible par l’utilisation d’un questionnaire comportant des questions fermées et ouvertes, afin de recueillir les perceptions des populations par rapport aux mutations.

1.3. Traitement des données

Les données recueillies ont été dépouillées, classées et regroupées grâce au logiciel SPSS (Stastical Package for Social Sciences) puis reportés dans un tableur Excel issu de la suite office 2013 pour la construction des graphiques. Pour aborder la question de l’extension spatiale de Souza, une analyse diachronique de l’occupation de l’espace est réalisée. Cette approche méthodologique a consisté à mobiliser des méthodes quantitatives issues de la géomatique pour caractériser le paysage ainsi que sa dynamique. Plus précisément, il s’agit de la télédétection et des systèmes d’information géographique. Pour ce faire, nous avons procédé à la classification de trois images satellitaires à haute résolution spatiale à partir du logiciel ArcGIS. Il s’agit des images LANDSAT 5 de Décembre 1972 LANDSAT 7 de décembre 2005 et LANDSAT 8 décembre 2023 dont les principales caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous.

Tabl.1 : Caractéristiques des images satellites Landsat

Images	Capteur	Date d’acquisition	Nombre de bandes	Résolution
1972	LANSAT 1	28/12/1972	6	30 m
2015	LANSAT8	12/12/2015	8	30 m
2023	LANSAT9	16/12/2023	19	30 m

Source : Auteur, 2024

Le pré-traitement de ces images (corrections radiométriques et géométriques) a été fait avant leur téléchargement. Le traitement proprement dit a commencé par l’extraction de la zone d’étude. La classification supervisée a été retenue pour établir une comparaison de l’occupation du sol entre les années 1972, 2015 et 2023. Des classes ont été créées grâce à notre bonne connaissance du terrain. Les sites d’entraînement servant à créer les signatures spectrales des classes ont été créées à partir de repérages fait sur le terrain. Après sélection des sites d’entraînement, la classification a été réalisée par la procédure du maximum de vraisemblance. La phase de post classification a permis de supprimer le bruit et d’améliorer le rendu final des cartes. Les résultats issus de cette classification sont intégrés dans le logiciel ArcGIS permettant la superposition des données afin de faciliter l’approche comparative.

2. RÉSULTATS

2.1. Les facteurs des mutations à Souza

2.1.1. Les facteurs naturels

2.1.1.1. Un sol peu fertile mais propice à l'exploitation de diverses cultures

Souza dispose des sols uniformes dont les seules variations dans leur qualité sont dues à la topographie des vallées encaissées. Ils sont profonds et meubles, ce qui leur assure une bonne structure physique. Par contre, ils sont peu évolués et fort pauvres au point de vue chimique "étant peu pourvus en colloïdes" (Humbel, 1966 :16). Ayant un taux en argile très faible, ces sols sont facilement lessivés par l'érosion et demeurent peu humifères. En général, les sols de cette zone sédimentaire sont de faible valeur agricole, très déficient en éléments minéraux et difficiles à améliorer. Ils conviennent tout de même aux cultures arbustives peu exigeantes telles que le palmier à huile, l'hévéa et aux cultures vivrières extérieures" (Martin, 1965 :10). Tous ces sols sont formés sur les matériaux volcaniques récents datant du quaternaire pour la partie Centrale et des alluvions modernes déposées au quaternaire par le Wouri dans le Bas-Moungo (Martin et Sieffermann 1966 : 30). La faible évolution des sols se traduit ainsi par une composition granulométrique de la terre fine sablo-limoneuse, parfois argilo-limoneuse, qui assure une certaine capacité de rétention d'eau. Leur faible profondeur et leur richesse en cailloux les rendent parfois très perméables. La richesse organique de ces sols est particulièrement élevée, puisqu'on note 6 à 12% de matière organique dans l'horizon de surface. Le rapport C/N, relativement faible (8 à 12), indique cependant une bonne minéralisation de la matière organique. La capacité d'échange est elle aussi particulièrement élevée (40 à 70 méq/100 g) et les taux de saturation sont supérieurs à 40% : le pH est supérieur à 6 et peut s'approcher de la neutralité. La répartition des bases échangeables montre une nette dominance en calcium et magnésium : le potassium paraît parfois déficient (moins de 1 méq/100g). Cette structuration pédologique a ainsi permis le développement très tôt à Souza de vastes plantations de palmiers à huile, toutes d'abord villageoises puis industrielles. Les populations y trouvant une intégration assez fluide et surtout des facilités agricoles et économiques s'y installèrent massivement sur une très courte période.

2.1.2. La disponibilité foncière

Jusqu'en 1925, le Bas-Moungo en général et le territoire de Souza en particulier ressemblaient pratiquement à des déserts humains comparativement au moungo central et la pénétrance Ouest de Douala, voisins immédiats. Cette localité n'étant habitée que par les autochtones n'était à cette époque qu'une succession de vastes forêts où on pouvait observer de part et d'autre de groupuscules de cases ainsi que des petites plantations dont les superficies pouvaient à peine atteindre deux hectares chacune. Les occupants vivaient de la petite agriculture, de la pêche, de la chasse ainsi que de l'extraction du vin de palme qui se faisait généralement sur des palmiers sauvages s'étant développés de manière spontanée dans les forêts. L'espace était donc sous occupé et surtout très sous-exploité et ceci a été d'une importance capitale au phénomène migratoire qui s'est mis en place quelques années

plus tard et dont la tendance reste évolutive jusqu'à nos jours. Cette disponibilité foncière perceptible à Souza au tour des années 1930 fut un facteur très significatif en faveur de l'arrivée et l'installation des peuples voisins et par conséquent des mutations.

2.2. Les facteurs politiques

2.2.1. La politique coloniale

La politique coloniale a significativement impacté sur les mutations observables à Souza à travers des projets de création des plantations industrielles. Cette mise en place de l'économie des plantations prend son envol dans cette localité et ses environs dès les années 1910 avec la création de la palmeraie de Kompina, d'une superficie de 2 100 ha, par les Allemands sur l'initiative de la Kamerun Eisenbahn Gesellschaft (K.E.G.). Celle-ci fut achetée en 1924 par les Français sous la conduite de la Société BLAT. Nous avons également la Palmeraie de Nkapa, elle aussi de création allemande. Elle couvrait une superficie de 1 031 ha. D'abord gérée par la K.E.G., elle entre aussi dans les intérêts français en 1924 en devenant la propriété de la Compagnie des Oléagineux du Cameroun (C.O.C). L'huilerie et la savonnerie de Dibombari sont d'autres structures mises sur pied durant cette même période. Comme autre projet colonial de plantation industrielle se trouve en droite ligne, l'initiative des plantations domaniales expérimentales développée par le Secteur de Modernisation des Palmeraies (SMP) et implémentée sur des espaces cédés par les populations dont 84 ha à Bomono-Gare et 182 ha à Nkapa et Souza (Elong 2003 : 3).

2.2.2. La politique Post coloniale

Après l'accession à l'indépendance, le nouvel état n'a pas tardé à s'inspirer de la politique coloniale. C'est ainsi qu'il crée dès les années 1973 la SOCAPALM et fait le choix de la localité de Souza comme l'une des zones d'implémentation de ce projet. Il y sera ainsi créé une exploitation agricole de près de 1500 hectares de palmier à huile. Un projet qui de par son ampleur a significativement impacté l'environnement global de Souza de sa mise en œuvre jusqu'aujourd'hui.

2.3. Le facteur géographique (la localisation)

Souza a une position géographique très stratégique. Selon (Mbaha et Assako Assako 2013 : 12), c'est « la principale porte d'entrée dans les hautes terres de l'Ouest-Cameroun à partir de la côte ; c'est-à-dire au départ de la métropole économique et ville portuaire de Douala ou d'acheminement des produits d'exportation de l'intérieur vers le port ». Ceci étant, cette localité était naturellement prédisposée à un développement des activités économiques ainsi qu'un grand phénomène migratoire du fait de cette position-charnière qu'elle occupe. Cette facilité d'accès a dont joué un rôle très important sur les mutations que connaît cette localité depuis le début des années 1980.

2.4. Les facteurs économique et culturel

La découverte de nouvelles cultures ainsi que l'intensification de celles dont la pratique était déjà visible sont sources dans la plupart des cas de divers changements en milieu rural. De ce

fait, l'intensification de la culture du palmier à huile dans le Bas-Moungo en général et à Souza en particulier à travers l'introduction des plantes sélectionnées a créé un déclic, faisant ainsi de cette localité l'une des plus célèbres en la matière. La création des zones économiques affecte ainsi les espaces agricoles des villages ; les agro-industrielles propulsent la croissance des surfaces de cultures et affectent la démographie rurale suite aux migrations de la main-d'œuvre agricole ou industrielle d'origines diversifiées. Il en est de même des centres commerciaux. Il faut dire que l'intensification des flux d'approvisionnement agricole dans ces centres est un véritable moteur de la dynamique des surfaces de cultures. L'intensification de la culture du palmier à huile et du manioc au tour des années 1980 et l'expérimentation de nouvelles cultures telles que la pastèque, l'igname, la pistache, la banane plantain ont joué un rôle capital dans les divers changements ou mutations progressivement observables dans cette localité. Ceci a stimulé le ravitaillement des commerçants des grandes métropoles, les restaurants et les ménages. Du coup, le flux de ravitaillement de ce marché a de plus en plus motivé les ruraux à maximiser la production des denrées suscitées pour leur approvisionnement. Cette connexion a de ce fait favorisé la modification des méthodes de travail, la croissance des surfaces et l'intensification de la production. Les peuples allochtones peuvent aussi jouer un rôle très important dans ces modifications comme c'est le cas à Souza. En effet, divers peuples d'origine étrangère, grâce aux migrations sont installés à Souza et ses environs depuis le début des années 1960, mais leur présence s'est intensifiée dès 1975 avec l'arrivée de la SOCAPALM. Ils ont introduit de nouvelles cultures liées à leurs habitudes alimentaires et à travers leur engouement au travail, enrichi le paysage agricole, économique et infrastructurel.

2.5. Les migrations de retour

Il s'agit ici du retour des autochtones qui pour diverses raisons avaient quitté le village à la quête des meilleures conditions de vie en milieu urbain. Leur repli vers le village natal très souvent lié à un échec contribue au renouvellement démographique ainsi qu'à la restructuration économique. En dehors de l'agriculture qui prévaut au village, ceux-ci initient aussi les activités urbaines telles que la photographie, réparation des vélos, des télévisions ou radios et bien d'autres appareils électroniques. Certains exercent des activités tertiaires telles les secrétaires des chefs, des coopératives.

Au bout du compte, le potentiel naturel, les politiques coloniales et post coloniales et les relations villes-campagnes sont les facteurs déclencheurs du changement de la structure du paysage rural à Souza. Ces mutations seront présentées dans la suite de ce travail.

2.6. Les différents types de mutations observables à Souza

2.6.1. L'évolution de la population

La population totale de l'arrondissement de Dibombari dont faisait encore partir Souza et ses environs a connu une croissance exponentielle d'environ 14 % entre 1967 et 1976. Celle-ci passe de 3611 habitants en 1967 à 4171 habitants en 1976 (tableau 2). Cette croissance démographique fut une conséquence directe de l'immigration : alors que les villages autochtones, dans les parties rurales des cantons, sont en légère diminution (10 et 12 % pour les cantons Bakoko et Dibombari, les agglomérations de l'axe routier qui accueillent les immigrants connaissent une augmentation moyenne de 20%. L'appel de main-d'œuvre de la

part d'une société forestière (la S.E.F.I.C.), installée à Kompina depuis 1964, et d'un complexe agro-industriel de palmiers à huile dans la région de Souza (la SOCAPALM) depuis 1973, provoqua un brusque gonflement de la population totale.

Tabl.2 : Evolution de la population totale des villages ou groupes de villages de l'arrondissement de Dibombari

Villages ou groupe de villages	Population	
	en 1967	en 1976
Bwadibo, Babeng	366	411
Bomono	3699	4 627
Nkapa, Nkende	835	971
Souza (Bonaberi souza et Grand souza)	3 611	4 171
Kaké	1 174	986
Maleké	606	819
Kompina	506	874
TOTAL	10 737	12 859

Source : DUGAST (1949) Inventaire ethnique du Sud-Cameroun

Immigrés depuis le début de l'année 1973 dans le Bas-Moungo, désireux d'accéder à la terre, de s'installer durablement et de faire souche, les Bamiléké constituent, parmi "les étrangers", le contingent le plus important (33 % en 1972). Après eux, suivaient les Nigériens, principalement les Ibo (19 % en 1972). Ces derniers exploitaient le palmier à huile, cultivaient du manioc et s'offraient comme tâcherons ou comme manœuvres dans les complexes agro-industriels. Les Béti de la région de Yaoundé étaient plus concentrés à Babenga et Bwadibo au sud de Bomono, ainsi qu'à Kompina et à Maléké où ils travaillaient dans le chantier forestier de la S.E.F.I.C. Ils représentaient près de 10 % des immigrés. Enfin, il faut noter la présence de plus en plus importante des originaires de la partie anglophone du Cameroun, à la suite de l'implantation de la SOCAPALM à Souza, les plus grands recrutements de la CDC étaient et sont jusqu'à nos jours fait beaucoup plus dans la zone anglophone. L'importante présence bamiléké ne saurait donc nous faire oublier que nous avons à faire à un peuple hétérogène. C'est dans cet ensemble composite du Bas-Moungo que s'est développée la zone de colonisation agricole de Nkapa-Souza par immigration spontanée (Barbier, Champaud, Gendreau 1983 : 288). Progressivement, la démographie de Souza a non seulement évolué en nombre, mais a très rapidement pris un caractère cosmopolite à travers la diversification ethnique. Le recensement de 2005 présente les statistiques suivantes :

Tabl.3 : Répartition de la population du Groupement Souza par village selon BUCREP 2005

Villages	Population		
	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
Bonaberi Souza	6864	3452	3412
Grand Souza	2325	1280	1045

Source : Rapport final du BUCREP 2005

Ce tableau présente la population de Souza d'après les statistiques du bureau de recensement général de la population réalisé en 2005. Le constat d'un véritable gonflement de la population est fait ; toutefois il est important de préciser que cette population pourrait de nos jours être doublée voire même triplée du fait de la crise dite anglophone qui a déclenché en 2016. Depuis le déclenchement de cette crise, les populations exacerbées par les tueries, les attaques sporadiques, les crépitements des balles, arrivent à Souza par centaines du fait d'une part de la proximité du Moungo à ces deux régions et de la forte représentativité des ressortissants de la zone anglophone dans les villages du groupement Souza. Du coup la population de Souza en 2023 pourrait être évaluée à environ 12000 habitants.

2.6.2. La diversification du secteur économique

Sur ce plan, le contact entre plusieurs ethnies et l'intégration de leurs activités économiques a abouti à des mutations qui se traduisent en termes de recombinaison sociale et de conversions économiques. Le secteur économique à Souza jusqu'au début des années 2000 était encore dominé par l'agriculture et le petit commerce. La principale culture qui l'est d'ailleurs jusqu'aujourd'hui ; le palmier à huile était alors secondé par le manioc, l'igname. Cependant, le dynamisme des migrants a contribué au développement depuis plusieurs décennies de diverses autres activités qui ont significativement engendré une modification du paysage. Cet espace a donc connu une émergence des activités urbaines telles que les grands espaces commerciaux, la couture, la coiffure, les bars, la menuiserie, la maçonnerie, le secrétariat bureautique. À côté de ces activités relevant plus du secteur informel se trouvent également plusieurs autres au rang desquelles les services décentralisés de l'Etat représentés par les écoles, les centres de santé, les grandes écoles de formation. Le secteur économique est ainsi passé d'un secteur à dominance agricole vers une économie diversifiée.

2.6.3. La mutation de l'habitat

L'habitat a évolué tant sur le plan structurel que sur celui de l'étalement ; ce secteur a connu une reconfiguration totale. Souza n'est plus cette localité où l'on apercevait au passage des cases construites le long de la nationale n°5 ; où un regard plus attentif permettait de se rendre compte qu'à quelque dix à vingt mètres de cette route en allant vers l'hinterland s'étaient de vastes plantations. Aujourd'hui, de nouvelles formes de maisons se substituent aux morphologies d'antan et la surface bâtie a progressivement et considérablement évolué. Les matériaux de construction ont également évolué ; partant des matériaux provisoires et

moins durables aux constructions en matériaux définitifs et durables. On trouve ainsi de plus en plus des constructions en dur et semi dur.

Fig. 2: Nouvelle structure de l'habitat



Source : Titti.K.Pierre.C. Juin 2024

Fig. 3: Structure de l'habitat en cours de disparition



Source : Titti.K.Pierre.C. Juin 2024

2.6.4. Les changements d'occupation des sols : une variable clé des mutations

L'occupation du sol de Souza à différentes périodes permet de faire divers constats sur les changements d'occupation du sol (figure 3 et 4). En 1972, l'espace bâti et les sols nus représentaient 17% de la superficie totale, les cultures 23% et les forêts quant à elles couvraient le maximum d'espace dont 60%. En 2015, l'espace bâti et le sol nu couvrent 57% du territoire, augmentation de 40% par rapport à 1972 ; les cultures 40% ; les forêts couvrent désormais 3% du territoire, nous remarquons ainsi une diminution de 57% par rapport à la superficie de 1972. En 2023, on observe une très forte transformation de l'espace par rapport aux années antérieures ; nous constatons donc une augmentation drastique des espaces bâtis et sols nus (96%), une diminution très remarquable des espaces de cultures (4%) et une disparition des Forêts.

Fig. 3: Occupation du sol en 1972, 2015 et 2023

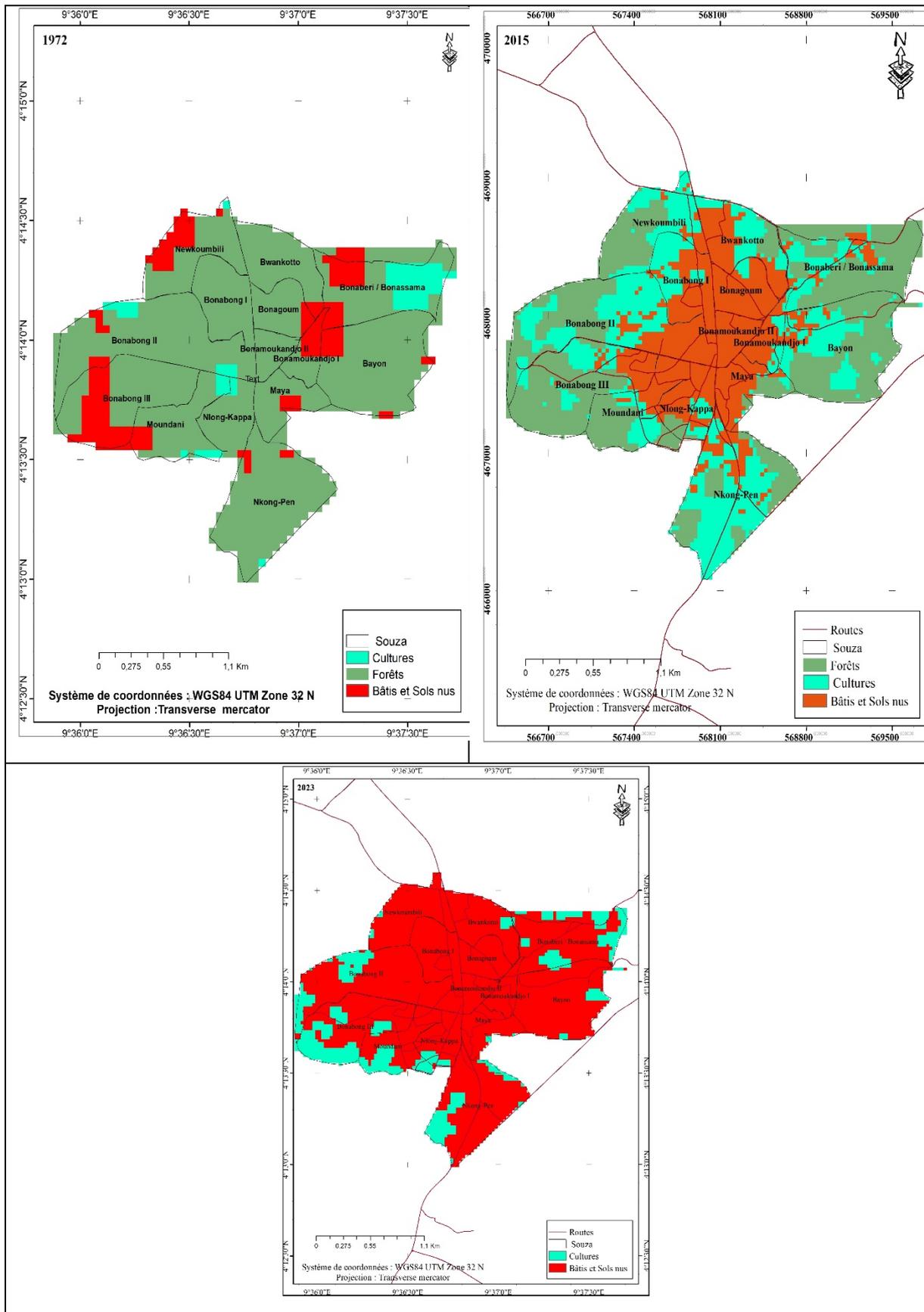
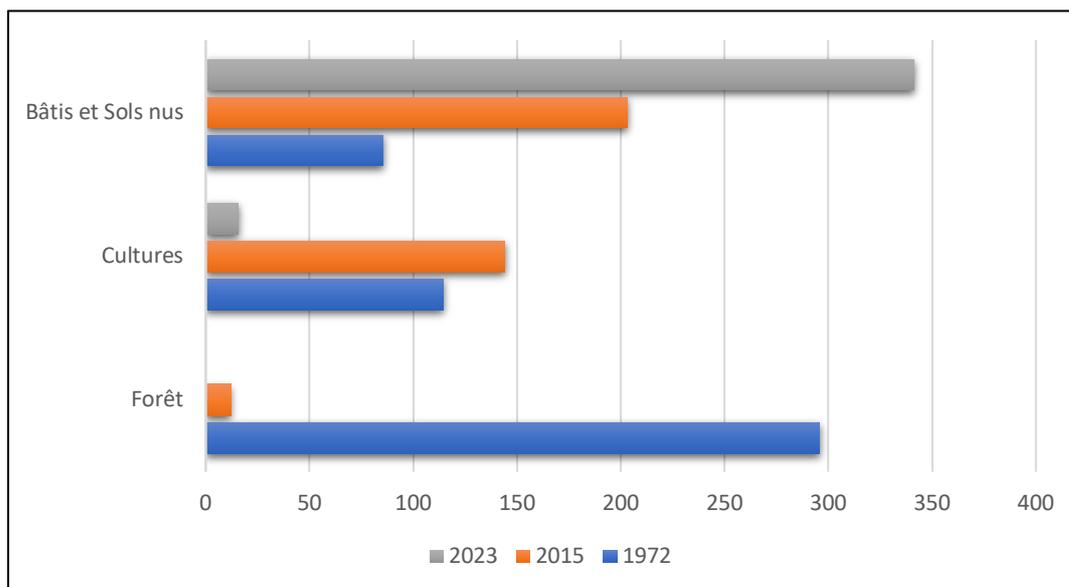


Fig. 4: Statistique de l'occupation du sol en 1972, 2015 et 2023



Source : Cartes de l'occupation du sol issues de l'interprétation des prises de vues aériennes de 1972, 2015 et 2023

2.7 Impacts des mutations sur l'accès à la terre à Souza

2.7.1. Développement de la marchandisation des terres

Accéder à un lopin de terre dans la localité de Souza était autrefois très aisé du fait de la disponibilité de l'espace et du caractère hospitalier des autochtones. La terre jusqu'au début des années 1940 ne pouvait pas faire l'objet d'une vente définitive ; les modes d'accès les plus usés étaient : l'accès libre ou le droit de hache et l'héritage pour les autochtones ; le métayage, la donation et le prêt étaient réservés aux migrants. L'accès des migrants à la terre était ainsi facilité par le tutorat qui consistait à ce que tout nouvel arrivant se rattache à une famille autochtone à travers laquelle il pouvait solliciter une parcelle soit pour l'habitat ou alors pour des travaux agricoles ; mais avant d'y parvenir, le migrant devrait d'abord faire preuve de sérieux, d'honnêteté, et surtout d'abnégation au travail. Cependant, les mutations dans divers secteurs qui se sont imposés à partir de 1960 ont engendré un changement de mentalité. Ainsi, la marchandisation des terres s'est progressivement installée et a pris de l'ampleur au point où ce mode constitue depuis 1990 le premier mode d'accès à la terre à Souza. Ce marché s'est profondément modifié tant sur les aspects du prix, du nombre de transactions, qu'au niveau des surfaces échangées, et la taille des parcelles vendues. Ceci résulte également du fait que les particuliers non agriculteurs sont de plus en plus présents dans les achats de terres libres non bâties. Si autrefois une large part des terres était achetée par les agriculteurs, les non-agriculteurs se pointent également de plus en plus en acquéreurs sur ce marché.

2.7.2. Evolution du prix de la terre

Face au poids démographique et aux évolutions multiformes qui prévalent depuis près de trois décennies à Souza, la terre en plus du fait qu'elle soit devenue une ressource commercialisable a vu son prix prendre des proportions incontrôlables. Le prix de la terre a connu une forte évolution au cours du temps et ceci du fait de l'évolution des mentalités, les

effets des mutations en cours, l'augmentation de la demande. Dans les années 1970, période où commencent véritablement les ventes de terres à Souza, les espaces se vendaient aux prix dérisoires. Un hectare de terrain était commercialisé en cette période au prix maximum de 25 000 Fcfa, et les espaces de construction quant à eux étaient vendus en parcelle et les prix variaient entre 20 000 Fcfa et 50 000 Fcfa. Toutefois, à partir de 1980 la vente des espaces de construction est passée de la vente en parcelle à la vente en mètres carrés, les prix ont ainsi dès ce moment connu une flambée fulgurante.

Entre 1970 et 2022, la monétarisation de l'accès aux terres agricoles s'est accrue et la valeur de cette ressource a connu une évolution fulgurante (figure 5). Un hectare de terrain qui coûtait 25 000 Fcfa entre 1960 et 1970 coûte de nos jours plus d'un million de Fcfa et ces prix dépendent entre autres de la catégorie sociale de la famille qui commercialise son espace, de la situation géographique de l'espace, de la catégorie sociale de l'acheteur sans oublier la situation que traverse la famille au moment où la vente est initiée. Ainsi le vendeur sera moins exigeant ou alors plus indulgent s'il y a un besoin urgent d'argent pour un cas de maladie grave, de voyage à l'étranger ou de décès au moment de la vente.

Fig. 5: Evolution du prix de terrain à l'hectare



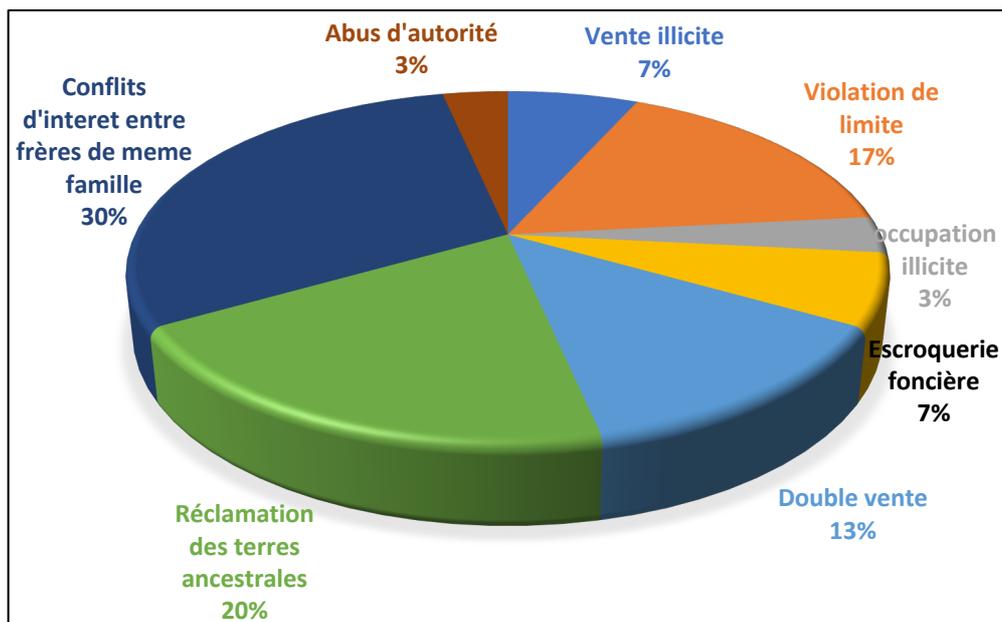
Source : Enquête de terrain 2023

2.7.3. Développement des conflits fonciers

Face à la concurrence sur l'accès et l'usage des terres causée par une montée en puissance de la demande avec comme facteurs de déclenchement les mutations des secteurs d'activité, le marché foncier est pris dans une double dynamique. Les terres sont soumises à la concurrence, non seulement entre les usages agricoles et ceux liés à l'urbanisation, mais aussi au sein des usages agricoles entre les candidats à l'installation et les agriculteurs installés en recherche d'agrandissement. Du coup, le foncier constitue de nos jours un domaine sous tension. De nombreux conflits naissent au quotidien tant entre les membres d'une même famille, de familles différentes, qu'entre les autochtones et les migrants ; sans oublier ceux entre le gouvernement et la communauté villageoise autochtone. Selon les enquêtes de terrains, les différents motifs des conflits sont entre autres, la remise en cause d'une

propriété, les ventes multiples de la même parcelle par le même propriétaire ou ses descendants, les questions de délimitation, de mauvais partage en termes d'héritage et les difficultés de choix des bénéficiaires en absence des descendants du propriétaire. À partir de ces différents motifs, les conflits suivants ont été répertoriés : les conflits d'intérêts entre frères de même famille, l'abus d'autorité, les ventes illicites, la violation des limites, l'occupation illicite, l'escroquerie foncière, la vente multiple du même espace ou double vente, la réclamation des terres ancestrales (figure 6).

Fig. 6: Répartition des conflits fonciers selon leur objet



Source : Enquête de terrain 2023

Les conflits d'intérêts entre les frères de même famille sont les plus récurrents (30%). La réclamation des terres ancestrales se place en deuxième position (20%) et met plus aux prises les enfants des autochtones aux allogènes installés il y a plus de trente ans de cela. La violation de limite n'est pas négligeable (17%) et s'observe plus en zone agricole, quant à la double vente (13%), c'est une spécialité des autochtones véreux et malhonnêtes qui ont fait de la vente des terrains leurs gagne-pain quotidien. La vente illicite (07%) ainsi que l'occupation illicite (03%) ne sont pas des moindres mais sont tout de même de moins en moins perceptibles.

3. DISCUSSION

L'analyse des mutations spatiales, socioéconomiques et démographiques à Souza a permis de mettre en évidence les dynamiques encourus dans cette localité depuis plus de quatre décennies. Les résultats des traitements d'images effectués montrent une évolution significative de l'occupation du sol ainsi que de véritables changements en matière d'usage de ces sols. D'où l'accès difficile à la terre et l'émergence de la conflictualité.

3.1. L'attraction migratoire des villes

Cette recherche confirme les résultats des travaux antérieurs qui ont mis en exergue l'attraction migratoire des villes camerounaise sur les peuples périphériques du fait de leur situation géographique et de leur fonction (Ndogmo 1980 :150). Toujours dans le même sillage, (Guingnido 1992 : 17) démontre dans une étude sur les migrations au Bénin que les facteurs économiques jouent un rôle important dans la décision des individus à migrer : ainsi, la migration serait une réponse des populations aux déséquilibres des niveaux de développement économiques entre régions d'un même pays. Dans une étude similaire en Tunisie, (Bouchoucha & Ouadah-Bedid 2009 : 4) ont abouti à la conclusion selon laquelle la migration économique des hommes et des femmes en Tunisie est en partie expliquée par les inégalités régionales en matière d'emploi. Les hommes et les femmes concernés par la migration de travail à l'intérieur de la Tunisie se dirigent en général vers les régions plus développées que leur région d'origine.

3.2. Migrations, transformation des paysages et développement du secteur économique

Le processus migratoire est le véritable moteur de l'émergence de nouvelles activités en dehors de l'agriculture à Souza ; il participe significativement à la diversification des activités économiques avec pour principaux acteurs les migrants. La situation n'est pas le propre de Souza, ceci est également observable dans les localités de Nkondjock, le même constat a été fait par (Mongbet 2019 : 201-244) au sujet des migrants internes résident dans la ville de Kye-ossi au Cameroun où l'apport de ceux-ci dans les secteurs économique et infrastructurel est prédominant.

3.3. Les mutations : un phénomène aux impacts multiples

Les dynamiques observables à Souza sont le fruit des mutations en cours dans cette localité. On assiste ainsi à la dénaturalisation de l'espace rural, au recul progressif de l'agriculture à travers la raréfaction des terres agricoles et l'augmentation du prix d'accès à celles-ci. De plus, on assiste à la construction progressive d'une conflictualité basée sur l'accès et la gestion des terres. Ceci a également été démontré par divers auteurs sur des territoires différents. (Torre & Fillipi 2005 : 3), ont fait le même constat lorsqu'ils soulignent que les changements qui affectent les économies et les sociétés contemporaines traversent également ces espaces et contribuent à leur évolution, parfois de façon radicale. Dans le même ordre d'idée, (Mawussé, Cissokho & Dela 2020 :29) mentionnent que l'urbanisation que connaît ce quartier périphérique de Lomé suite à l'afflux massif des néo-urbains a modifié substantiellement la situation. Elle a entraîné l'occupation accélérée des terres qui jadis servaient aux activités champêtres. Ce phénomène est à l'origine d'une recomposition démographique, des mutations des pratiques socio-culturelles et des activités économiques jadis pratiquées dans ces noyaux villageois. Dans une étude similaire conduite par (Alla 1991 :112) à Daloa (Côte d'Ivoire), il ressort que la dynamique spatiale de cette ville a entraîné un sérieux bouleversement des paysages ruraux et des mutations dans l'affectation des biens fonciers. Une autre mutation relevée par la littérature existante et qui corrobore les résultats de la présente étude est relative au laminage socio-démographique des autochtones. D'après (Nyassogbo 2010 :108), l'arrivée massive des migrants résidentiels est à l'origine d'une recomposition de la population et de la désintégration du tissu socio-culturel originel. Cependant, cette forte croissance démographique ainsi que la réduction des espaces agricoles et l'extension du bâti sans oublier le développement des activités non agricoles ne se font pas

sans heurt ; la course effrénée dans l'acquisition de l'espace vital laisse de ce fait apparaître une panoplie d'irrégularités et de tensions entre les acteurs.

CONCLUSION

Il était question dans le cadre de cette étude d'analyser les mutations en cours à Souza ainsi que leurs implications sur l'accès à la terre. Ceci a permis d'appréhender des changements spectaculaires dans cette localité depuis plusieurs années. Les enquêtes par questionnaires, les entretiens, l'observation participative et la revue documentaire sont les différentes techniques qui ont été mobilisées pour la collecte des données. Les données collectées ont été dépouillées et regroupées grâce au logiciel Spss puis exportées dans un tableur Excel pour la production des figures et diagrammes. L'analyse de l'occupation du sol s'est fait à travers le traitement de trois images satellitaires Landsat datant des années 1972, 2015 et 2023 par le logiciel ArcGIS. La localité de Souza est caractérisée par une diminution rapide des terres agricoles, un secteur économique très prometteur, une démographie sans cesse croissante, une amélioration du bâti tant sur la structure, le type que sur les superficies occupées. Le secteur économique est passé d'une domination de l'agriculture à une diversification des activités à l'instar de la petite industrie, la couture, la coiffure, la téléphonie mobile, l'artisanat, la bureautique. La démographie a connu une croissance considérable ; évaluée à 3412 habitants d'après le recensement général de la population de 2005, celle-ci est estimée aujourd'hui à environ 12000 habitants. L'habitat traditionnel laisse progressivement place à l'habitat moderne, avec une prédominance des constructions en hauteurs. L'occupation du sol quant à elle a évolué ainsi qu'il suit : le pourcentage des superficies de forêts est passé de 60% en 1972 à 3% en 2015 pour chuter à 0% en 2023. Celui des terres de culture est de 23% en 1972, 40% en 2015 puis 4% en 2023. Le bâti et les sols nus pour leur part occupent 17% du territoire en 1972, 57% en 2015 et 96% depuis 2023. Cet état des faits résulte d'une combinaison et d'une interaction des facteurs naturels, politique et géographique. Souza n'a plus rien des anciens espaces ruraux ou agricoles, mais est devenue une zone où la ruralité cède rapidement la place à l'urbanité. Ces différentes mutations engendrent une raréfaction des terres ; suscitant de ce fait le problème d'accès à la terre qui se pose avec acuité. L'urbanisation de cette localité n'est plus un secret, de même que son économie fleurissante qui attire de plus en plus les migrants qui ne cessent d'arriver et de s'y installer. Des mesures méritent d'être prise par les autorités et les riverains en matière de cession des terres, de sécurisation foncière afin de limiter les conflits fonciers qui au fil du temps pourraient se transformer en crise identitaire. En outre, le processus d'urbanisation engendré à Souza mérite un suivi particulier des autorités de la ville qui devraient se rassurer du respect par les occupants du plan d'occupation du sol afin d'éviter tout désagrément en matière de projet structurants qui pourraient être envisagés dans le future.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABET Mongbet, 2019. « Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous régionale en zone CEMAC : le cas des commerçant de Kyé-Ossi », Thèse de Doctorat, Université de Poitiers, 418p.

- ALLA DELLA André, 1991. « Dynamique de l'espace périurbain à Daloa », Thèse de doctorat de géographie, Université nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan, 462 p.
- BANQUE MONDIALE, 2007. « World Indicators », Washington DC, 317 p.
- BARBIER Jean Claude, CHAMPAUD Jacques, GENDREAU Francis, 1983. « Migrations et développement : la région du Mounjo au Cameroun », o.r.s.t.o.m.-Paris.
- DELVAUX Bernard, 1988. « Constituants et propriétés de surface des sols dérivés de pyroclastes basaltiques du Cameroun occidental : approche génétique de leur fertilité », Thèse de Doctorat, Université catholique de Louvain, Belgique.
- DONGMO Jean-Louis, 1980. « Polarisation de l'espace camerounais : les champs migratoires des villes. », dans Revue de Géographie du Cameroun, Yaoundé vol I, n°2, p 145-160.
- DUMORT. J.C, 1968. « Notice explicative sur la feuille Douala Ouest », Carte géologique de reconnaissance au 1/500 000, BRGM Direction des Mines et de la géologie. Yaoundé Cameroun .
- DZIWONOU Yao, 2000. « Croissance urbaine et mécanisme foncier. Contribution à l'établissement d'une géomatique cadastrale : Le cas de la ville de Lomé », Doctorat d'Etat ès-Lettres et Sciences Humaines, Université de Lomé, 579 p.
- ELONG Joseph Gabriel, 2003. « Les plantations villageoises de palmier à huile de la Socapalm dans le bas-Mounjo (Cameroun) : un projet mal intégré aux préoccupations des paysans », Les Cahiers d'Outre-Mer, 224, P401-418. Disponible en ligne : openedition.org, (dernier accès septembre 2024)
- HUMBEL F.X, 1966. « Etude pédologique du secteur d'extension de la palmeraie de Kompina (Mungo, Cameroun) » ORSTOM de Yaoundé, 65 p.
- HUMBEL F.X., 1966. « Etude pédologique du Secteur d'extension de la palmeraie de KOMPINA (Mungo) ». Carte 1/20.000e.
- FNUAP, 2007. « Etat de la population mondiale 2007. Libérer le potentiel de la croissance urbaine », rapport annuel, 108 p.
- GEZE Bernard, 1943. « Géographie physique et géologie du Cameroun occidental », Mém. Mus. Nation. Hist. Nat, 17 fasc 1,1-272.
- IBTIHEL Bouchoucha, INED et ZAHIA Ouadah-Bedid, 2009. « Migration économique et développement régional en Tunisie », XXVIe congrès international de la population de l'UIESP, 7p.
- KONLANI N., 2005. « Les mutations foncières et les effets socio-économiques et environnementaux induits par la rurbanisation à Sanguéra », Mémoire de maîtrise, Université de Lomé, 137 p.
- MARTIN D., 1965. « Les sols du mungo et leur utilisation », N° 145, 28p.
- MARTIN D. & SIEFFERMANN G., 1966. « Le Département du Mungo (ouest- Cameroun) étude des sols et de leur utilisation », cahier ORSTOM Série pédologie, 4,27-49, 23p
- MATHIEU Nicole, BONTRON Jean-Claude, 1973. « Les transformations de l'espace rural. Problèmes de méthode ». dans Études rurales, n°49- 50,. pp. 137-159. Disponible en ligne : www.persée.fr/doc/rural_0014-2182_1973_num_49_1_1867. (Dernier accès septembre 2024).
- MBAHA Joseph Pascal et ASSAKO ASSAKO René Joly, 2013. « Dynamiques socio-spatiales et compétition foncière dans l'« entre-deux » des hautes terres de l'Ouest et Douala : le Bas-Mungo », dans International Journal of Advanced Studies and Research in Africa, Vol.4, Issue 1. Disponible en ligne : cenetzork.org (dernier accès septembre 2024)
- NYASSOGBO KWAMI Gabriel, 2010. « Les contraintes de l'étalement urbain ou l'absence de politique urbaine dans les villes du Togo : l'exemple de Lomé », dans ahome, revue de

géographie du LARDYMES (Laboratoire de recherche sur la dynamique des milieux et des sociétés), Faculté des lettres et sciences Humaines, n° 4, Université de Lomé, p. 106-126.

PICOUET Michel, 2006. « La migration, facteur de transformation des structures de populations, des régimes fonciers et des structures de production », dans : PICOUET Michel, Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le cas de la Tunisie », Paris, CICRED, ISBN 2-910053-24-5, 264p.

SIEFFERMANN G.,1973. « Les sols de quelques régions volcaniques du Cameroun : variation pédologiques et minéralogiques du milieu équatorial au milieu tropical », Mémoires ORSTOM N° 66,Th.Sci.Nat.,Strasbourg.ISBN 2-7099-0070-X , 183p.

TORRE André et FILIPPI Maryline, 2005. « Les mutations à l'œuvre dans les mondes ruraux et leurs impacts sur l'organisation de l'espace », dans Marylyne Filippi et André Torre, Proximité et changement socio-économiques dans les mondes ruraux p. 1-36.

AUTEUR

Pierre César **TITTI KONG**

Doctorant en Géographie

Université de Douala (Cameroun)

Courriel : pierrecesartitti@gmail.com

© Référence électronique

Pierre César TITTI KONG « *Mutations Socioéconomique et démographique et impact sur l'accès à la terre en zone rurale : cas de Souza dans l'arrondissement de fiko (Moungo –Cameroun)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.30-48, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 12-12-23 / Date de publication : 30-12-24

DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE AU GABON : ENJEUX ET STRATÉGIES NATIONALES AUTOUR DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES

DEVELOPMENT OF A BLUE ECONOMY IN GABON : ISSUES AND NATIONAL STRATEGIES FOR FISHERIES ACTIVITIES

Aline Joëlle **LEMBE BEKALE**

RÉSUMÉ

Optimiser les retombées socioéconomiques tirées de la mer exige une prise en compte des enjeux et des défis susceptibles d'impulser le développement d'une économie bleue, tout en utilisant de façon durable les ressources marines. Le domaine maritime gabonais renferme d'importantes richesses stratégiques qui constituent des opportunités sur lesquelles le pays peut s'appuyer pour tirer un maximum de profit de son « or bleu ». Or, les dysfonctionnements constatés sur les plans politiques, socioéconomiques et culturels mettent en exergue les rapports perplexes que les gabonais ont avec la mer. L'article se propose d'analyser les enjeux et les stratégies nationales en faveur du développement de l'économie bleue. La méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail est qualitative. Elle s'appuie sur un ensemble d'outils techniques de collecte des données, notamment l'observation et les guides d'entretien, à l'endroit des professionnels de la pêche et des acteurs des administrations publiques chargés de la gouvernance maritime. Les résultats de cette recherche montrent non seulement un intérêt croissant pour l'économie bleue autour des activités de pêche ; mais révèlent aussi des politiques fortes de développement de ladite économie dans une perspective d'industrialisation du secteur halieutique au Gabon.

Mots-clés : Économie bleue - activités halieutiques - enjeux - stratégies nationales - Gabon

ABSTRACT

Optimising the socio-economic benefits derived from the sea requires consideration of the issues and challenges likely to drive the development of a blue economy, while making sustainable use of marine resources. Gabon's maritime domain is rich in strategic resources, providing opportunities that the country can draw on to make the most of its 'blue gold'. However, the political, socio-economic and cultural dysfunctions that have been observed highlight the perplexing relationship that the Gabonese people have with the sea. This article sets out to analyse the issues at stake and the national strategies for developing the blue economy. The methodology used is qualitative. It is based on a set of technical tools for collecting data, in particular observation and interview guides for fishing professionals and institutional stakeholders in maritime governance. The results of this research not only show a growing interest in the blue economy based on fishing activities, but also reveal strong policies for the development of this economy with a view to industrialising the fishing sector in Gabon.

Keywords : Blue economy - fishing activities - issues - national strategies - Gabon

INTRODUCTION

En référence à l'économie verte qui témoigne la richesse forestière du Gabon, l'économie bleue atteste l'importance du réseau hydrographique qui couvre l'ensemble du territoire national (Djeki 1997 : 301). En effet, le Gabon dispose d'un système hydrographique continental dense estimé à 193 000 km² (soit 72% du territoire terrestre), d'une côte longue de 955 km et d'un domaine maritime de près de 200 000 km² (Pottier & Ovono 2017 : 22). Ces écosystèmes abritent une biodiversité riche et remarquable, susceptible d'impulser le développement de plusieurs activités économiques et particulièrement la pêche. L'essor de cette activité permettra de contribuer à la création d'emplois, à l'augmentation de l'offre alimentaire en produits halieutiques et à la diversification de l'économie nationale. C'est pourquoi le pays s'est engagé depuis quelques années dans une démarche d'ouverture croissante à la mer dans le cadre de « Gabon Bleu » (Bignoumba 2018 : 39). Cette politique vise notamment l'industrialisation du secteur pêche afin de le rendre à la fois compétitif et durable dans ses pratiques.

L'ensemble des cours d'eau naturels du territoire gabonais est composé des eaux maritimes, fluviales et lacustres, disposant des potentialités diverses et variées qui méritent d'être valorisées. C'est en ce sens que le concept d'économie bleue trouve l'intérêt d'être abordé dans ce travail. Ainsi, l'économie bleue fait référence à une extrême variété de secteurs économiques qui tournent autour de l'eau (mer, rivière, lac...), parmi lesquels le transport, la pêche, le tourisme, l'exploitation des mines, les énergies renouvelables... (Plan Bleu 2018 : 2). Le présent article se limite au secteur de la pêche maritime dont les atouts sont incontestables et pouvant entraîner un réel essor de l'économie bleue (fig. 1).

Fig.1 : Le domaine maritime gabonais



Source : Sea Around Us Project, 2015 ; Réalisation : Pottier Patrick et al., 2017

À travers le concept d'économie bleue, le Gabon affirme son ambition de considérer le domaine maritime comme territoire de multiples opportunités, qui permettra de valoriser les ressources halieutiques en particulier. Rappelons que depuis quelques années, l'intérêt pour le pays de développer une économie maritime s'est fortement accru, malgré les pesanteurs liées à la dépendance des matières premières. Le secteur pétrolier qui constitue le pan dominant de l'économie gabonaise a contribué à plus de 45% aux recettes budgétaires en 2020 (Ministère de l'Économie et de la Relance 2022 : 108). Porter son intérêt sur l'économie bleue permet de s'ouvrir à de nouvelles possibilités économiques en soutenant particulièrement le secteur de la pêche dont l'infime apport de 1,5% au PIB mérite d'être amélioré. En effet, le faible niveau des captures et le sous-équipement portuaire caractérisent le retard accusé du secteur halieutique dans la contribution de l'économie du pays (Bignoumba (2010 : 5). De même, la faible proportion des embarcations gabonaises dans les flottes de pêche du golfe de Guinée explique le désintérêt de la population locale pour la pêche (L.E. Ndjambou et al. 2019 : 7). Plus clairement, « l'absence d'une tradition maritime » justifie le manque d'intérêt des gabonais à exploiter les ressources halieutiques (Bignoumba 1998 : 697). Cette absence d'attention permet de questionner le concept de maritimité qui désigne les relations que les humains peuvent avoir avec la mer, autrement dit, une sorte d'appropriation ou de constructions sociale et culturelle permettant aux populations côtières singulièrement de mieux organiser leurs relations à la mer, pour s'en protéger, la socialiser et

l'aimer (Péron & Rieauco 1996 : 14). Cependant, tous ces travaux scientifiques n'abordent pas de façon explicite les enjeux et les défis de l'économie bleue au Gabon. En effet, l'économie bleue soulève le principal problème de l'absence d'une vision clairement définie en termes de diversification des activités économiques. Pourtant, la volonté affichée des pouvoirs publics de tirer profit de son potentiel marin pourrait faire des activités halieutiques un pan de croissance économique non négligeable. Ce constat permet de poser deux questions : quels sont les enjeux actuels à considérer en matière de pêche maritime au Gabon ? Pourquoi, en dépit du potentiel marin et des efforts consentis, l'économie bleue à travers le secteur halieutique peine à se développer ? Ce questionnement permet de formuler deux hypothèses. La première stipule que l'économie bleue est une opportunité indéniable pour le pays au regard des enjeux socioéconomiques, sécuritaires et environnementaux. La seconde hypothèse montre que le rapport à la maritimité conditionne l'organisation du secteur de la pêche. Ces hypothèses s'inscrivent dans la perspective théorique de la maritimité pour mieux structurer le secteur halieutique (Péron & Rieauco 1996 : 14). L'approche méthodologique déclinée ci-dessous permet de tester leur validité.

1. DONNÉES ET MÉTHODES

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail est qualitative. Elle s'est faite en deux temps : la collecte des données théoriques et empiriques.

L'étape de la collecte des données théoriques s'est basée sur les connaissances issues de la littérature scientifique et des rapports abordant les aspects du domaine maritime gabonais. La recherche documentaire a permis d'exploiter entre autres, l'ouvrage sur « la maritimité aujourd'hui » pour questionner les modes de constructions sociale et culturelle qui permettent aux populations côtières de mieux organiser leurs rapports à la mer (Péron & Rieauco 1996 : 14). Celui sur « les régions littorales du Gabon » met un accent particulier sur les potentialités physiques et économiques de l'espace maritime que le pays pourrait valoriser (Pottier et al. 2017 : 22). Les articles à propos des « pêches maritimes en Afrique centrale : les préalables à une exploitation durable des ressources » (Bignoumba 2010 : 5) et « Perspectives économiques de la mer au Gabon » (Bignoumba 2018 : 39) ont permis de retracer le contexte de la pêche maritime au Gabon et d'amorcer quelques perspectives économiques de la mer. Plusieurs rapports de synthèse notamment « Plan stratégique pour le développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Potentialités-contraintes-politique sectorielle et programme prioritaire quinquennal 2011-2016 » (DGPA 2010 : 5) ; « Synthèse de l'étude sur les industries des pêches et de l'aquaculture au Gabon » (COMHAFAT 2014 : 16) et « Stratégie Maritime Intégrée du Gabon » (CNM 2017 : 9) ont été nécessaires pour présenter respectivement les atouts et les dysfonctionnements de la pêche maritime au Gabon ainsi que la nécessité de sécuriser et de valoriser les espaces littoraux et maritimes du pays.

La seconde étape qui concerne la collecte des données empiriques est le résultat d'un travail de terrain mené entre juin 2023 et Juillet 2024 à Libreville. La collecte de ces données s'appuie sur un ensemble de techniques de collecte des données : les entretiens semi-directifs et l'observation participante. Au total, 30 entretiens ont été réalisés auprès de deux catégories d'acteurs notamment, les agents administratifs et les professionnels de la pêche.

S'agissant de la première catégorie relative aux agents administratifs, 12 acteurs ont été sélectionnés de façon systématique, en fonction de leur présence et de leur disponibilité sur leurs lieux de travail. Les administrations concernées sont les suivantes : le Conseil National

de la Mer (CNM), la Direction Générale des Pêches et de l’Aquaculture (DGPA), l’Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), la marine nationale et la brigade nautique. Au CNM, les échanges avec les responsables rencontrés ont porté essentiellement sur la politique générale du Gabon en matière de gouvernance maritime. À la DGPA, les agents ont été interrogés sur la faible contribution du secteur de la pêche dans l’économie du pays. À l’ANPN, à la marine nationale et avec la brigade nautique, les discussions ont porté sur les mécanismes mis en œuvre pour sécuriser le domaine maritime.

Concernant la deuxième catégorie d’acteurs, 18 professionnels de la pêche, en l’occurrence les pêcheurs, les mareyeuses et les commerçants ont été interrogés sur les sites de débarquement et de vente des produits halieutiques. Dans les débarcadères d’Ambowè, Pont Nomba, au Centre d’Appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL)¹ et au port môle notamment, le choix des enquêtés s’est fait de façon aléatoire. Ainsi, 10 pêcheurs, 4 mareyeuses et 4 commerçants ont été interviewés sur leurs conditions de travail et leurs rapports avec les administrations chargées d’encadrer les activités de pêche.

En plus des entretiens, quatre sorties sur les sites de pêche ont été l’occasion de comprendre les spécificités du secteur halieutique gabonais et ses dysfonctionnements. De façon concrète, les observations sur le terrain ont permis d’établir une distanciation entre la politique maritime et les réalités du secteur pêche.

Les différentes données recueillies sur le terrain ont été traitées à partir d’une codification manuelle. Cette codification a permis de trier le corpus d’entretiens et de parvenir à dégager plusieurs concepts tels que : politique maritime, ambition concrète, considération des pêcheurs, secteur peu développé, économie d’avenir et diversification économique. Le traitement des données a permis de ressortir les principaux résultats centrés autour de l’économie bleue. Ils se focalisent dans la première partie sur les enjeux actuels de la pêche maritime et, dans la seconde partie, sur les stratégies gabonaises en matière de développement de l’économie bleue comme levier pour l’industrialisation de la filière pêche.

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1.1. D’importants enjeux de l’économie bleue autour des activités halieutiques

Le potentiel économique bleu gabonais est relatif aux atouts physiques et biologiques du domaine maritime. En termes d’atouts physiques, le Gabon bénéficie d’une large ouverture sur la mer au regard de la longueur de sa côte estimée à 955 km (Pottier & Menié Ovono 2017 : 22), la deuxième après celle de l’Angola qui s’étend sur 1 600 km. Le pays bénéficie également d’une étendue remarquable de rivages littoraux de 4 873 km et d’une superficie du domaine maritime équivalente à 191 944 km² (tabl. I).

¹ Le Centre d’Appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL) est actuellement le site de référence des débarquements des produits halieutiques issus de la pêche artisanale.

Tabl. I : Les atouts physiques du domaine maritime gabonais

Catégories	Estimations
Longueur de la côte	955 km
Longueur de rivages littoraux	4 873 km
Superficie du domaine maritime	191 944 km ²
Zone Économique Exclusive	200 000 km ²

Source : P. Pottier et al., 2017

S'agissant des atouts biologiques, le domaine maritime gabonais est doté d'importantes ressources halieutiques dont les stocks exploitables sont estimés à 300 000 tonnes. Ces ressources peuvent être groupées en quatre grandes catégories d'espèces, à savoir, les pélagiques, les démersaux, les crevettes et les céphalopodes (Tabl. II).

Tabl. II : Estimation des ressources par grands groupes d'espèces au Gabon²

Ressources	Atouts biologiques (tonne/an)
Poissons pélagiques	100 000 à 162 000
Poissons démersaux	100 000 à 162 000
Crevettes	1500 à 2000
Céphalopodes	5000 à 12 000

Source : COMHFAT, 2013

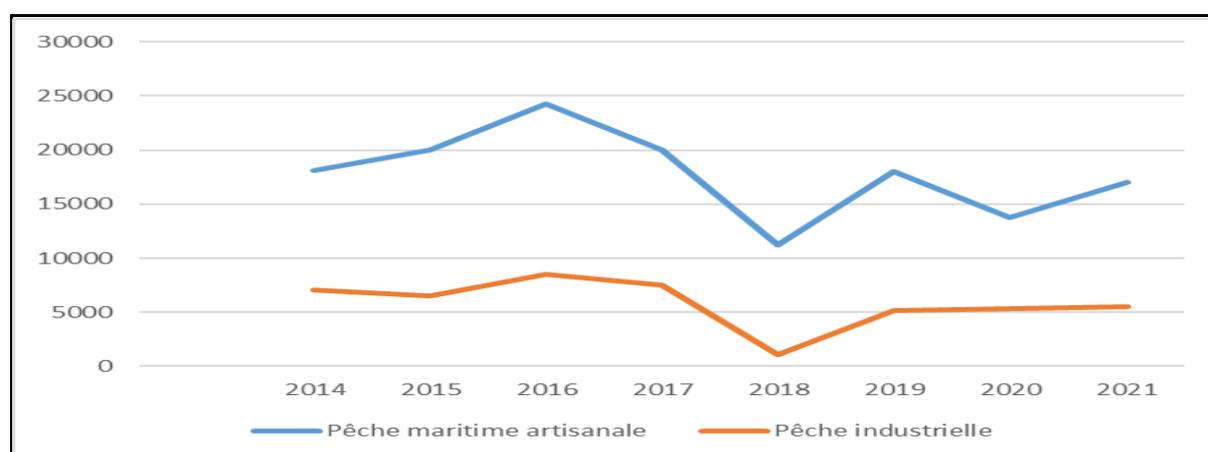
Dans la catégorie des poissons pélagiques, les pêcheurs artisanaux capturent principalement les petits pélagiques composés des sardinelles (*Sardinella aurita* et *S. maderensis*), d'ethmaloses (*Ethmalosa fimbriata*) et du maquereau (*Trachurus trecae*) ; tandis que, les grands poissons pélagiques comme les thonidés tels que l'albacore (*Thunnus albacores*), le listao (*Katsuwomis pelamis*), le thon obèse (*Thunnus obesus*) et la thonine (*Scomberomorus spp*), sont pêchés par les acteurs industriels. En revanche, les espèces démersales qui incluent les poissons comme le bar (*Dicentrarchus labrax*), le capitaine (*Polydactylus quadrifilis*), la dorade (*Sparus aurata*), etc., ainsi que les crevettes (*Parapenaeus longirostris*) (catégorie 4) et les céphalopodes (*Cephalopoda*) (catégorie 5) sont recherchées par tous les pêcheurs. De façon générale, le potentiel des poissons pélagiques est identique à celui des démersaux. Cependant, en termes de débarquement, les poissons pélagiques dominent largement les captures et les principales espèces sont l'ethmalose et le maquereau.

² Ces données fournies dans le rapport de la COMHAFAT sont les plus récentes. La dernière évaluation des stocks réalisée par le navire norvégien Fridjoff Nansen validée par la DGPA date de 1995.

2.1.2. Des enjeux socioéconomiques importants

Au plan socioéconomique, la pêche constitue un secteur stratégique et rentable, dans la mesure où il contribue à relever le défi de la sécurité alimentaire et participe à la création d'emplois, notamment pour les jeunes dans un pays où le taux de chômage est estimé à 28,8 % en 2021 (Ministère de l'Économie et de la Relance 2017 : 145). Au regard de ce pourcentage, la pêche apparaît comme un pan économique stratégique, surtout que le secteur souffre d'une absence de main d'œuvre autochtone. Aussi, l'économie bleue sous l'angle halieutique est l'occasion d'espérer à la sécurité alimentaire, grâce à un approvisionnement suffisant des captures, même si les volumes enregistrés ces dernières années sont loin de combler le déficit en protéines animales (fig. 2).

Fig. 2 : Évolution des productions halieutiques de 2014 à 2021



Source : Ministère de l'Économie et de la Relance, 2022

Les productions des pêches maritimes artisanale et industrielle montrent une tendance évolutive en dents de scie au fil des années. La pêche artisanale domine largement la pêche industrielle en termes de captures. En 2014, ces productions étaient estimées à 18 076 tonnes alors que la pêche industrielle enregistrait 7 027 tonnes. Elles ont connu une augmentation remarquable en 2016 avec 24 241 tonnes pour la pêche artisanale et 8 504 tonnes pour la pêche industrielle. Le pic des productions enregistré en 2016 peut s'expliquer par la mise en place des mécanismes de valorisation des captures initiés par la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA), incitant les pêcheurs à débarquer leurs prises dans les centres communautaires de pêche agréés, tels que le Centre de Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL). À partir de 2017 et jusqu'en 2021, une régression progressive des prises est enregistrée, les situant systématiquement en dessous des 20 000 tonnes pour la pêche artisanale et en dessous des 10 000 tonnes pour la pêche industrielle³. D'après deux agents de la DGPA interviewés, « cette diminution de captures dans le secteur de la pêche maritime artisanale peut s'expliquer par la faiblesse d'équipement d'une part, et du changement de profession de plusieurs pêcheurs dont les villages ou les campements ont été déguerpis pour occupation illégale d'autre part ». La conséquence immédiate est donc la chute des débarquements qui ne parviennent pas à couvrir les besoins de la consommation annuelle en poisson estimée à 35 kg/personne. D'où le recours aux importations d'environ 25 000 tonnes de poissons par an

³ Il est à noter que ces captures de la pêche industrielle ne concernent uniquement que les armements locaux, et ne tiennent pas en compte des accords de partenariats pour la pêche de thon.

(Ndjambou et al. 2020 : 70). Ainsi, les besoins en ressources halieutiques demeurent en hausse, d'autant plus que la demande actuelle est évaluée à 70 000 tonnes par an, alors que la production est d'à peine 30 000 tonnes, occasionnant un déficit de 40 000 tonnes en poissons. Même si le Gabon demeure tributaire des importations, le secteur de la pêche joue aujourd'hui un rôle significatif sur le plan socioéconomique.

En termes de création d'emplois et de réduction de la pauvreté, le développement de l'économie bleue offre des perspectives intéressantes/prometteuses, particulièrement pour les jeunes à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR). Un agent de la DGPA affirme que « l'État gabonais et la Banque Mondiale sont favorables à accompagner les jeunes désireux d'investir dans ce type d'activité à cause de l'augmentation de la pauvreté ». Selon l'Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté (Ministère de l'Économie et de la Relance 2017 : 145), près de 1/3 de la population gabonaise vit au seuil de pauvreté ; 33% en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 840 400 francs CFA/an, tandis que 25% vivent en situation d'extrême pauvreté, soit avec moins de 429 639 francs CFA/an. Les enjeux et les stratégies nationales autour des ressources halieutiques sont donc à considérer de façon réelle dans la mesure où, malgré les performances relativement bonnes du secteur pétrolier variant au gré du prix du baril et le niveau élevé du PIB/tête (8 017 USD courants en 2021) du Gabon, les indicateurs sociaux restent faibles avec une incidence de pauvreté évaluée à 33,4 % et un taux de chômage de 28,8 % en 2021 (Banque Mondiale 2020 : 11). Globalement, en matière d'emplois, le secteur de la pêche mobilise environ 20 000 personnes dans la production, la transformation, la commercialisation et la fabrication du matériel de pêche. Les nationaux ne représentent que 10 % des effectifs des professionnels de la pêche (DGPA 2010 : 5). En réalité, le nombre d'emplois pourrait augmenter si des mesures incitatives étaient prises par les pouvoirs publics.

2.1.3. Des enjeux sécuritaires évidents

À l'image du golfe de Guinée, le domaine maritime gabonais est une zone très convoitée et souvent en proie à de nombreuses convoitises. Au regard de ses richesses minières et halieutiques, le territoire maritime gabonais reste exposé aux activités illicites, en l'occurrence de la piraterie, la pêche illégale non déclarée et non réglementée (INN), le trafic de drogue et d'armes et l'immigration clandestine. Concernant la piraterie, cette dernière a pris de l'ampleur dans le golfe de Guinée, causant ainsi des pertes matérielles et en vie humaine. Les actions de vols commises par les pirates depuis 2010 sont estimées à 100 millions de dollars de marchandises (Yombi 2020 : 6). C'est d'ailleurs dans ce contexte de menaces qu'en 2014, l'Union Européenne a mis en place une stratégie de surveillance couvrant les 6 000 km de côtes allant du Sénégal à l'Angola, en passant par les îles du Cap-Vert et de Sao Tomé-et-Principe, afin de lutter contre les actes criminels, de piraterie et de terrorisme. Cette politique invite à une redynamisation des organisations d'intégration régionale qui, au-delà des aspects économiques doivent désormais jouer un rôle de maintien de la paix et de la sécurité collectives (Yombi 2020 : 2). Sécuriser la mer permet également de freiner le phénomène de la pêche INN, qui constitue un manque à gagner dans la mesure où, elle occasionne un déficit d'environ 35% de poissons capturés et une perte de recette de 1,2 milliards d'euros pour l'ensemble des États du Golfe de Guinée (Nzamba 2023 : 54).

Bien que le domaine maritime gabonais ait été relativement épargné par les actes de piraterie maritime avant 2012, progressivement, la situation sécuritaire s'est inversée (Nzamba 2023 : 49). En effet, un commandant de la marine nationale témoigne « *qu'à partir de 2013, le Gabon*

a enregistré son premier acte de piraterie maritime au large du terminal pétrolier du Cap Lopez, avec l'attaque du navire « Cotton » battant pavillon Maltais qui a conduit à l'enlèvement des 24 membres d'équipage d'origine indienne ». Suivront ensuite d'autres actes de piraterie avec une préférence pour l'enlèvement des membres d'équipages occidentaux, asiatiques et africains. Un autre commandant de la brigade nautique stipule qu'« en 2019, des pirates avaient attaqué quatre navires en rade de Libreville, tuant un commandant gabonais et enlevant quatre marins chinois ». Dans le même ordre d'idées, le 5 septembre 2021, des hommes armés ont attaqué un navire de ravitaillement offshore qui se trouvait au mouillage près de Libreville. Après avoir sécurisé le navire, l'enquête diligentée par la marine nationale a révélé que le bateau concerné était l'OSV Tamper, un ancien navire de Bourbon, revendu à Prince Marine Transport et enregistré à Bombay (Minko 2021 : 2). L'attaque a eu pour conséquence deux blessés et l'enlèvement d'un marin. Au regard de ces attaques, la sécurisation du domaine maritime constitue un enjeu crucial sans lequel aucune activité en mer ne peut se pratiquer en toute quiétude. En d'autres termes, « pour profiter pleinement du potentiel marin, il faut une mer apaisée et débarrassée de tous les dangers. Pour cela, l'Etat doit mettre plus de moyens techniques et financiers » comme le souligne un commandant de la marine nationale.

2.1.4. Des enjeux environnementaux à considérer

Les enjeux environnementaux sont aussi à considérer dans la mesure où, il est important que les acteurs politiques et usagers de la mer prennent en compte la durabilité des ressources. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes d'exploitation des ressources dans le respect des écosystèmes marins. L'enjeu ici est de parvenir à établir un équilibre entre les possibilités économiques et la protection des ressources halieutiques pour des perspectives socioéconomiques durables. Car, les dommages occasionnés par des techniques de pêche peu orthodoxes affectent la pérennité des ressources halieutiques. L'intrusion des pêcheurs dans les aires marines protégées et leur confinement dans les zones de pêche situées aux portes de Libreville et Port-Gentil (les deux principales villes littorales du pays), menacent les fonctions productives des frayères et des nurseries. Plusieurs espèces protégées comme les baleines à bosse, les tortues marines, les dauphins... se trouvent menacées (Pottier et al. 2017 : 35). Aussi, une pression excessive est observée sur les principaux stocks côtiers de sardines et de crevettes notamment, d'où la mise en place des périodes de repos biologique pour ces deux espèces. Cette stratégie vient compléter la politique de préservation des ressources grâce au réseau d'aires protégées aquatiques créé en 2014 et qui a permis l'instauration de 9 parcs marins et 11 réserves marines, sur une superficie couvrant 23% de la zone économique exclusive. Ces initiatives traduisent l'engagement de l'État gabonais en faveur de la gestion durable des ressources marines par la réhabilitation des stocks de poissons fortement exploités. « Pour que les aires protégées aquatiques remplissent cette fonction, il faut une bonne logistique afin de contrôler et surveiller ces zones stratégiques », souligne un agent de l'ANPN. Un autre problème à examiner est la coupe des bois de mangroves que les communautés utilisent pour les besoins de fumage de poissons. Une fumeuse de sardine souligne que « le palétuvier est un bon bois pour fumer le poisson. Il brûle bien et la peau du poisson brille quand il est cuit ». Les communautés choisissent donc de s'installer proche des mangroves malgré les conditions de vie précaires (fig.3).

Fig. 3 : Occupation de la mangrove par les communautés de pêcheurs

Source : Aline Joëlle LEMBE BEKALE, photos prises dans le campement de Petite poubelle, le 15/10/2023

Les photos mises en évidence dans la figure 3 donnent un aperçu de l'environnement dans lequel les communautés de pêcheurs vivent et travaillent. La localisation à proximité des mangroves est stratégique. Un pêcheur souligne d'ailleurs qu' « *on habite près de l'eau pour observer les marées. C'est par apport aux marées qu'on voit si on peut prendre la mer ou pas* ». Mais, en s'installant proche des mangroves, ces derniers évacuent les excréments directement dans l'eau (fig.3b) et coupent les palétuviers pour fumer le poisson (fig.3c), menaçant de fait la durabilité de cet écosystème.

Enfin, le Gabon dont l'essentiel de l'économie repose sur l'exploitation des ressources minières à l'instar du pétrole et du gaz, est régulièrement exposé aux pollutions marines qui découlent des fuites et déversements d'hydrocarbures. La société Pérenco est d'ailleurs constamment indexée pour les déversements de brut qui s'étendent au niveau des eaux côtières (Lembe 2023 : 37). Les marins pêcheurs qui travaillent dans le sud du Gabon, essentiellement ceux des provinces de l'Ogooué maritime et de la Nyanga, se plaignent fréquemment de la pollution par hydrocarbure qui cause les déplacements des poissons et donc leur diminution. Tous les enjeux évoqués ici montrent la nécessité pour le Gabon d'œuvrer dans des mécanismes qui permettent l'essor des activités halieutiques.

2.2. Des dysfonctionnements aux stratégies gabonaises de développement de l'économie bleue

Les prémices d'une économie bleue gabonaise passent nécessairement par la considération des dysfonctionnements et des actions capables d'impulser le développement du secteur halieutique particulièrement. Pour répondre à cette exigence, il importe de souligner les problèmes qui handicapent les activités de pêche.

2.2.1. Les faiblesses majeures du secteur halieutique

Les pêches maritimes au Gabon font face à plusieurs difficultés parmi lesquelles la faiblesse d'outils de production et l'absence d'infrastructures adaptées. La faiblesse d'outils de production se caractérise globalement par l'utilisation d'un matériel vétuste et peu adapté. D'une part, la pêche artisanale qui est essentiellement piroguière emploie un équipement basique composé de pirogues, filets ou lignes, pagaies ou moteurs (Lembe 2014 : 63). La plupart du temps, les embarcations des pêcheurs artisanaux sont de pirogues monoxyles, taillées directement dans un tronc d'arbre ou faites entièrement de planches (fig.4).

Fig.4 : Les embarcations utilisées dans la pêche artisanale au Gabon

Fig.4a : Pirogue gabonaise

Fig.4b : Pirogue ghanéenne

Fig.4c : Pirogue nigérienne

Source : Aline Joëlle LEMBE BEKALE, photos prises dans les débarcadères d'Ambowè et Pont Nomba, le 20/10/2023

Les pirogues utilisées par les pêcheurs artisanaux sont propulsées à la rame ou avec des moteurs hors-bords. Ces équipements jugés obsolètes ne permettent pas aux pêcheurs d'étendre leurs activités au-delà de la zone côtière, limitant ainsi les capacités de capture. De son côté, la pêche industrielle utilise des navires de type chalutier et ligneur de seconde main, présentant des défaillances techniques. Ces défaillances techniques occasionnent l'absence d'autonomie en mer, les difficultés dans le repérage des ressources et la diversification des zones de pêche, obligeant les pêcheurs à opérer à proximité des côtes. Cependant, la présence des bateaux dans la bande côtière (réservée aux pirogues) est souvent à l'origine des conflits de cohabitation entre pêcheurs artisanaux et industriels. En outre, les pêcheurs justifient leur cantonnement à proximité des côtes pour des raisons économiques liées au coût du carburant. Ces derniers s'approvisionnent aux tarifs homologués, soit 585 francs CFA pour le litre de gasoil et 635 francs CFA pour le litre d'essence. Un pêcheur au port môle indique que « *la pêche est une activité importante. Il faut que l'État nous encourage dans cette activité et nous aide pour qu'on achète le carburant sans les taxes comme dans les autres pays* ». L'obsolescence des moyens de pêche est également évoquée en Côte d'Ivoire pour relever l'absence de politiques d'équipement et d'accompagnement des pêcheries artisanales (Amalatchy 2023 : 9). Les difficultés techniques expliquent partiellement la faible représentativité des ivoiriens dans la pêche maritime artisanale au profit d'autres activités (agriculture, emplois urbains, etc.) tandis que les étrangers, notamment les ghanéens, occupent une place plus importante dans ce secteur (Koffié-Bikpo & Kouman 2008 : 13). En outre, l'inadaptation des infrastructures de pêche constitue un réel handicap pour la DGPA qui éprouve des difficultés à maîtriser les statistiques à propos des acteurs, des productions et des circuits de distribution. En effet, les débarcadères sont majoritairement localisés en zone périphérique et sont mal équipés, ne disposant pas d'aires de conditionnement et de commercialisation adéquates. En l'absence d'aménagements spécifiques, les pêcheurs artisanaux débarquent leurs captures sur les plages sans tenir compte du respect de l'environnement et de l'hygiène. Contrairement aux débarcadères, les ports de pêche sont généralement localisés en plein centre-ville, mais présentent un état réel de dégradation et d'étroitesse. Le port-môle de Libreville, principale structure dédiée à la pêche industrielle, fait face à un encombrement par plusieurs activités de commerce, de cabotage et de plaisance. Ainsi, la modernisation des infrastructures de pêche est indispensable aujourd'hui si elles doivent s'arrimer à l'élan d'industrialisation prôné par les pouvoirs publics.

2.1.3. Les défis d'une réelle industrialisation de la pêche au Gabon

L'économie bleue passe entre autres par l'industrialisation de la filière pêche avec pour effet, la création d'emplois, la diversification de l'économie nationale et l'augmentation de l'offre en produits halieutiques. Ces objectifs pourraient être atteints grâce à l'adoption d'une stratégie globale fondée principalement sur la maîtrise et l'organisation de la filière. La maîtrise du secteur de la pêche implique une réappropriation des activités halieutiques qui induit une « déconstruction mentale » des gabonais envers la mer et la nécessité de formation. La déconstruction mentale invite les gabonais à intégrer le domaine maritime comme partie intégrante du territoire national. Cela appelle à un changement de mentalité ou de perception des activités de pêche qui souffrent d'énormes clichés et souvent considérées à tort comme étant des « petits boulots », des « bricoles » en attendant de trouver mieux, c'est-à-dire « *un travail plus valorisant* », selon les propos d'un pêcheur gabonais. Malgré tout, l'insertion des autochtones s'observe progressivement, car selon le coordinateur global du Programme Marin/Gabon bleu, « *un vivier de 100 jeunes pêcheurs gabonais est actuellement organisé en communauté au site de pont Nomba* ». Ces pêcheurs autochtones disposent de 2 grandes pirogues pour la pêche à la senne tournante ou « tiré tiré » et constituent des modèles d'autonomisation.

En ce qui concerne la formation, elle est fondamentale et appliquée. Dans la formation fondamentale, plusieurs parcours tournés vers la gestion des ressources marines existent notamment à l'Université Omar Bongo (UOB) grâce à l'ouverture des masters professionnels en Activités Littorales et Maritimes (ALM) localement depuis 2005, et un autre en Gestion Intégrée des Environnements Littoraux et Marins (GIELM) depuis 2017, en partenariat avec les universités de Douala et Yaoundé 1 ; l'École Nationale des Eaux et Forêts et le département de géographie de l'UOB. Un master quasi équivalent dénommé « Sciences Halieutiques et Conservation des Écosystèmes » a également été ouvert en 2020 à l'École Nationale des Eaux et Forêts du Gabon. Cependant, ces formations universitaires de haut niveau, qui préparent essentiellement à l'administration des pêches, souffrent de l'absence d'un système de formation de niveau inférieur, portant sur le métier de pêcheur et ses dérivés, tels que les fabricants de pirogues et filets de pêche ainsi que les réparateurs de moteurs notamment. Ce problème peut être résolu avec la création des écoles et lycées professionnels dédiés à la pêche comme cela a été le cas en France (Biget & Gouzien 2016 : 27). Ces établissements ont contribué à la promotion sociale et valorisante des populations côtières. En effet, la formation professionnelle sanctionnée par l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), d'un Brevet d'Étude Professionnelle (BEP), ou d'un bac professionnel permet au pêcheur d'acquérir une réelle technicité et des compétences relatives à la productivité améliorée et à faire autre chose que la production.

Sur un tout autre aspect de la formation fondamentale, l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM) ainsi que les instituts du CENAREST comme le département de biologie et l'Institut de Recherche Agronomique et Forestière (IRAF), mènent des activités sur l'identification ou l'évaluation des stocks halieutiques. Ces recherches sans résultats probants actuellement obligent le gouvernement à recourir à l'expertise étrangère pour mener des campagnes ponctuelles d'évaluation des stocks. La dernière réalisée par une équipe de scientifiques espagnols date de l'année 2000 et ne concernait que les ressources démersales. Or, l'État gagnerait à équiper les laboratoires des instituts de recherche afin de valoriser l'expertise locale afin de fournir aux décideurs des informations fiables pour la prise de décisions.

S'agissant de la recherche appliquée, elle très embryonnaire et nécessite d'être renforcée en personnel et en équipements, car elle offre aux pêcheurs les outils efficaces pour les opérations de capture et de valorisation des ressources. La recherche appliquée s'effectue principalement à l'Institut de Recherches Technologiques (IRT). Par le passé, cet institut a notamment œuvré à l'amélioration des technologies de pêche, par l'élaboration des fours améliorés, destinés à la transformation de produits issus de la pêche artisanale. La valeur ajoutée de ces équipements est la mise sur le marché de produits fumés de meilleure qualité hygiénique. L'utilisation de ces fours permet également de lutter contre la coupe de bois de mangrove qui sert de combustible pour le fumage de poissons. Cependant, les fours améliorés ont complètement disparu au Gabon, alors qu'ils sont très répandus dans plusieurs pays africains notamment à Sao-Tomé et Principe, au Togo et au Bénin (Lembe 2014 : 207). Aussi, l'organisation de la filière pêche nécessite la construction d'infrastructures modernes, répondant aux exigences de l'industrialisation. Dans la pêche artisanale, le CAPAL aujourd'hui constitue un bel exemple d'infrastructure moderne (fig.5 et fig.6).

Fig. 5 : Vue avant du CAPAL

Fig. 6 : Vue arrière du CAPAL



Source : <http://www.corep-se.org/blog/capal>, 12/2016 Source : <http://www.corep-se.org/blog/capal>, 12/2016

Moderniser les sites de pêche permet de valoriser le secteur et implique aussi l'acquisition d'outils plus modernes pour améliorer les capacités de pêche et la sécurité des pêcheurs en mer. La modernisation des infrastructures et outils de production dans la pêche artisanale ambitionne de réduire non seulement le fossé technologique entre cette activité et la pêche industrielle, mais aussi de maîtriser les statistiques en termes de flottes, d'acteurs et de captures.

Dans la pêche industrielle, on note à ce jour l'absence de port adapté et d'aménagements propres à cette activité. Pour résoudre ce problème, le gouvernement a inauguré en 2019 un quai de pêche de 300 mètres au port d'Owendo (principal port du pays). Cette infrastructure d'une profondeur d'environ 13 mètres, accueille simultanément trois grands chalutiers. Dans la perspective d'industrialisation, le nouveau quai de pêche recevra les débarquements de thon, et à terme la DGPA disposera de données réelles sur les captures souvent sous-estimées ou dissimulées par les armateurs. Dans cet élan, les autorités gabonaises comptent également réhabiliter les locaux de la Société Industrielle et Frigorifique Gabonaise (SIFRIGAB), une usine de traitement et de transformation de poissons, inaugurée en 2005 pour les besoins de couverture du marché gabonais et d'exportation vers l'Afrique et l'Europe, et qui n'a pas pu maintenir l'élan d'industrialisation impulsé à ses débuts. Toutefois, la signature en 2021 du nouveau protocole de pêche au thon entre le Gabon et l'Union Européenne, vient relancer

l'optimisme d'une industrialisation de ce secteur. Dans ce sens, l'industrialisation peut se faire de manière progressive, et peut, dans un premier temps, concerner la filière thonière qui bénéficie des accords de pêche et qui offre de meilleures perspectives de vente à l'international, le thon étant une espèce très prisée et à très forte valeur marchande. C'est à ce titre que le 28 avril 2024, le ministre des transports a réceptionné au nouveau quai de pêche du port d'Owendo, trois navires turcs battant pavillon gabonais, affectés à la SIFRIGAB pour un démarrage effectif des activités de cette société (fig.7).

Fig. 7 : Un des nouveaux chalutiers



Source : <https://qabonmediatime.com/qabon-trois-chalutiers-pour-optimiser-la-peche/>, 5/2024

Les trois chalutiers réceptionnés pourront améliorer les captures de la pêche industrielle. Après de nombreuses années d'arrêt, la SIFRIGAB doit pouvoir optimiser ses capacités et gagner en compétitivité régionale grâce au partenariat public-privé (COMHAFAT 2014 : 16).

2.1.4. Du pilier Gabon bleu au Conseil National de la Mer

Le pilier Gabon bleu est une stratégie mise en place pour développer l'économie à travers les potentialités et les ressources de la mer. Cette politique maritime passe par une prise de conscience, afin d'opérer une sorte de dépassement de l'absence de vocation halieutique, car (Bignoumba 1998 : 696). L'activité de pêche n'est donc pas le « fruit du hasard, ou d'une volonté ou spontanée. Elle est le résultat de la contrainte qui fait qu'à un moment donné de son histoire, l'homme, dans un véritable réflexe de survie, se sent obligé de se tourner vers la mer ». C'est dans ce sens que le pilier Gabon bleu intègre la mer comme moteur de développement, vu qu'elle représente 42% du territoire gabonais (Bignoumba 2018 : 39). Une prise de conscience s'est affirmée par la création du Conseil National de la Mer (CNM), organe crucial pour la sécurisation du domaine maritime. En d'autres termes, le CNM est une instance de coordination des stratégies maritimes. En raison de la diversité d'intérêts, de la multitude d'acteurs ainsi que des préoccupations du domaine maritime, les autorités du pays se sont inspirées des recommandations du Code de conduite de Yaoundé, en mettant en place un organe d'appui à la conception et à la coordination de la politique de la mer. Organe créé par

décret présidentiel le 25 septembre 2014 et placé sous l'autorité directe du Chef de l'État, le CNM « est notamment chargé de concevoir et coordonner l'action gouvernementale en matière de délimitation, d'aménagement et de sécurité du domaine maritime, fluvial et lagunaire du Gabon ; de gestion durable et optimale des ressources halieutiques,... » (Décret N°0312/PR/MRIC 2014 : 2). Il constitue un cadre de planification et de coordination interministériel novateur dans la mesure où, la gestion et la sécurisation de la mer et du littoral ont toujours été abordées de façon sectorielle, voire cloisonnée (Ndjambou et al. 2019 : 13). L'objectif est de faire en sorte qu'il y ait une « feuille de route » commune à toutes les administrations maritimes. Dans ce contexte, le CNM a rédigé la Stratégie Maritime Intégrée du Gabon (SMIG) afin que les administrations se chargent de la rendre opérationnelle. La SMIG est considérée comme le document de référence des autorités gabonaises en matière de politique maritime et fondement de l'économie bleue. Elle découle de la prise de conscience de l'État gabonais sur l'importance vitale de la mer dans l'économie nationale. Officialisée par le décret du 25 septembre 2017, la SMIG permet d'intégrer une vision nationale, mais également continentale, axée pour l'essentiel sur la dimension sécuritaire notamment dans la lutte contre les différentes criminalités en mer. La SMIG se construit autour de plusieurs acteurs (publics, privés) investis et regroupés autour du CNM. Selon le Secrétaire permanent du CNM, « *la SMIG résulte de la prise de conscience par les pouvoirs publics de l'énorme potentiel marin, dans le souci d'aboutir à une mise en valeur des ressources disponibles et du domaine maritime* ». Cette nouvelle architecture de développement maritime du pays découle de nombreuses menaces auxquelles il est exposé (CNM 2017 : 9). Ainsi, la SMIG fait suite à la Stratégie Africaine Intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050, dite Stratégie AIM 2050. Elle est donc le produit d'une politique de transfert inspirée par l'Union Africaine (UA). Elle comprend quatre principaux axes qui intègrent la valorisation du domaine maritime et sa sécurisation par les forces de défense et de sécurité ; le renforcement de la coopération internationale ; le développement de l'économie maritime, en particulier d'une industrie halieutique nationale ; et la gestion des écosystèmes marins nationaux en vue de prévenir et de réduire les dommages de l'action anthropique (CNM 2017 : 3). En permettant à l'ensemble des acteurs du domaine maritime de se concerter et de mutualiser leurs efforts pour gérer au mieux les moyens et les ressources disponibles, la SMIG s'articule autour de l'amélioration de la gouvernance maritime, la protection des intérêts vitaux en mer et la mise en valeur conséquente de cet écosystème.

Toutes ces stratégies nationales ne peuvent être effectives que si les organes tels la brigade nautique et la marine nationale disposent de moyens humains, techniques et financiers pour assurer leurs missions régaliennes, en l'occurrence la surveillance des eaux territoriales gabonaises, ainsi que la lutte contre la piraterie maritime, la pêche INN et toute autre activité illicite en mer. Or, depuis quelques années, les politiques nationales dans le domaine maritime souffrent de l'absence de loi de programmation de finance de l'outillage militaire, d'où la problématique de leur financement. En d'autres termes, la loi de programmation militaire suspendue depuis 2014 n'a été réactivée qu'en ce début d'année 2024. Cette disposition budgétaire permettra de réaliser plusieurs investissements dans le domaine de la sécurité maritime essentiellement. En plus de la problématique de financement des stratégies nationales, il se pose la question de leur coordination, d'autant qu'elles impliquent plusieurs entités administratives, tant civiles que militaires. De fait, les agents concernés ont du mal à percevoir les compétences de chacune des structures, ce qui pourrait être un frein à la sécurisation du domaine maritime.

CONCLUSION

Le présent article avait pour objectif d'analyser les enjeux et les différentes politiques nationales mises en place pour favoriser le développement de l'économie bleue à travers le secteur halieutique. Au regard de ses potentialités physiques et biologiques, le Gabon réunit des avantages indéniables pour développer l'économie bleue.

La problématique de l'économie bleue a permis de questionner la vision de l'Etat gabonais en matière d'activités économiques en lien avec la mer. Les principaux résultats ont montré que les activités halieutiques constituent de fait, un pan de croissance économique non négligeable, à condition que les enjeux socioéconomiques, sécuritaires et environnementaux soient pris en considération. Ainsi, ces résultats permettent de confirmer la première hypothèse selon laquelle l'économie bleue est une opportunité à saisir pour mieux organiser le secteur de la pêche, handicapé par l'insuffisance d'une main d'œuvre locale, des productions limitées et l'inadaptation des équipements. De même, la seconde hypothèse qui montre que le rapport à la maritimité conditionne l'organisation du secteur de la pêche a été vérifiée. Cependant, la volonté de développer l'économie bleue exige de mettre en œuvre des mécanismes sécuritaires fiables afin de limiter les actes illicites en mer. En d'autres termes, si les actes criminels persistent, il serait difficile d'envisager une véritable économie bleue. La sécurisation du domaine maritime interpelle donc le Gabon, pris singulièrement, mais aussi dans une dynamique sous-régionale.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANQUE MONDIALE, 2020. *Rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Gabon*, Banque Mondiale, Washington DC, 145 p.
- BIGET Denis et GOUZIEN Camille, 2016. « Apprendre à pêcher aux pêcheurs : la formation professionnelle maritime en France », dans Maryvonne Merri et Charilaos Kephaliacos, *Nouvelles raisons d'agir des acteurs de la pêche et de l'agriculture*, Versailles, Éditions Quæ, Collection Nature et société, p. 25-36.
- BIGNOUMBA Guy-Serge, 1998. « La pêche atlantique et les États de l'Afrique de l'Ouest, le cas du Gabon », *Norois*, n° 180/10-12685-701. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1998_num_180_1_6907
- BIGNOUMBA Guy-Serge, 2010. « Les pêches maritimes en Afrique centrale : les préalables à une exploitation durable des ressources », *Norois*, n° 216|3, p. 47-56. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/norois/3341>
- BIGNOUMBA Guy-Serge, 2018. « Perspectives économiques de la mer au Gabon », *Revue canadienne de géographie tropicale*, n° 5|5, p. 39-43. Disponible en ligne : <http://laurentian.ca/cjtg>
- CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVÉRAINS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE (COMHAFAT), 2014. *Synthèse de l'étude sur les industries des pêches et de l'aquaculture au Gabon*, COMHAFAT, 29 p.
- CONSEIL NATIONAL DE LA MER (CNM), 2017. *Stratégie Maritime Intégrée du Gabon*, Présidence de la République, Libreville, 30 p.
- DÉCRET, 2014. N°0312/PR/MRIC portant création du Conseil National de la Mer, *Journal officiel de la République Gabonaise*, 2 p.

- DIRECTION GÉNÉRALE des PÊCHES et de l'AQUACULTURE (DGPA), 2010. *Plan stratégique pour le développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Potentialités-contraintes-politique sectorielle et programme prioritaire quinquennal 2011-2016*, DGPA, Libreville, 79 p.
- DJEKI Jules, 1997. « Espace, territoire et communications au Gabon : analyse des dysfonctionnements des voies de communication en zone équatoriale », *NETCOM : Réseaux, communication et territoires / Networks and Communication Studies*, n°1|5, p.300-312. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/netco_0987-6014_1997_num_11_1_1356
- KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, KOUMAN Koffi Mouroufié, 2008. « Dynamique des établissements des pêcheurs dans le sud-ouest ivoirien », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2|2008, p.3-19. Disponible en ligne : https://www.revue-geotrope.com/update/root_revue/20081226/1-Koffiy-Bikpo-3-19.pdf
- LEMBE Aline Joëlle, 2014. *Pêches maritimes et développement durable dans les Etats côtiers d'Afrique centrale : des dysfonctionnements à l'exploitation durable des ressources halieutiques*, thèse de doctorat en Géographie, université de Nantes, Nantes, 401 p.
- LEMBE BEKALE Aline Joëlle, 2023. « Activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais : enjeux de l'exploitation des ressources et conflit spatial », *Revue Espaces Africains* n° 2 | 2023, p.27-41. Disponible en ligne : <https://espacesafricains.org/archives/numero-special-2023/>
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE, 2017. *Enquête Gabonaise pour l'Evaluation et le Suivi de la Pauvreté (EGEP)*, Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques, Libreville, Gabon, 186 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE, 2022. *Tableau de bord de l'économie gabonaise. Situation 2021, perspectives 2022-2023*, Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPEF), Libreville, Gabon, 192 p.
- NDJAMBOU Léandre Edgard, LEMBE BEKALE Aline-Joëlle, NYINGUEMA NDONG Léonilde Chancia, 2019. « Gestion des espaces maritimes et enjeux halieutiques en Afrique centrale : le cas du Gabon », *L'Espace Politique*, n° 2 39|3, p. 1-15. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/7668>
- NDJAMBOU Léandre Edgard, LEMBE BEKALE Aline-Joëlle, NYINGUEMA NDONG Léonilde Chancia, 2020. «La pêche thonière au Gabon : entre exploitation et nécessité d'industrialisation locale », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, n° 75|2, p. 69-82. Disponible en ligne : <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=6096>.
- NZAMBA Davy Franck, 2023. *La sécurité des ressources marines dans le Golfe de Guinée : menaces et stratégies de sécurisation du domaine maritime*, mémoire de master en Géographie, Université Omar Bongo, Libreville, 119 p.
- ONDO MINKO Styve Claudel, 2021. « Insécurité maritime : les autorités gabonaises vent debout contre les actes de piraterie », *Le Quotidien d'Informations Générales l'Union*, n° 13 728|9, p. 1-2.
- PLAN BLEU, 2018. *Vers une économie bleue pour une méditerranée durable, indicateurs et recommandations*, Les notes du plan bleu, n°34|1, p. 1-4. Disponible en ligne : https://planbleu.org/wp-content/uploads/2018/05/note_34_fr_web_0.pdf
- PERON François, RIEUCAU Jean, 1996. *La maritimé aujourd'hui*, Collection Géographie et culture, l'Harmattan, Paris, 336 p.
- POTTIER Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, 2017. « Introduction générale. Les villes inondées du littoral du Gabon », dans Patrick Pottier, Zéphirin Menié Ovono, François Edgard Faure, Guy-Serge Bignoumba, *Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une*

planification stratégique du territoire, Coédition LETG-Nantes Géolittomer (Nantes)/Raponda-Walker (Gabon), p. 181-195.

POTTIER Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, FAURE François Edgard, BIGNOUMBA Guy-Serge, 2017. *Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire*, Coédition LETG-Nantes Géolittomer (Nantes)/Raponda-Walker (Gabon), 417 p.

YOMBI Stéven Modeste, 2020. « La réponse sécuritaire de la CEEAC à l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée », *Cahiers africains de droit international*, n°7|3, p.1-25. Disponible en ligne : <https://hal.science/hal-02501561/document>

YAYO N'CHO AMALATCHY Jacqueline, DEME Bara El hadj, N'GUESSAN ATSE Alexis Bernard, AKA Koffi Sosthène, KOUDOU Dogbo, DOSSO Yaya, DJOU KOUADIO Julien, SOUMAH Mohamed et FAILLER Pierre, 2023. « Dynamiques transfrontalières dans la pêche à petite échelle : le rôle des pêcheurs migrants ghanéens dans la pêcherie de petits pélagiques en Côte d'Ivoire », *Belgeo*, n° 2 | 2023, p. 1-15. Disponible en ligne :

<http://journals.openedition.org/belgeo/63248>

AUTEURE

Aline Joëlle **LEMBE BEKALE**

Enseignant-chercheur - Maître Assistant- Géographe-Université Omar Bongo

Centre d'Études et de Recherches en Géosciences Politiques et Prospective (CERGOP)

Courriel : alinejo@yahoo.fr

© Référence électronique

Aline Joëlle LEMBE BEKALE « *Développement d'une économie bleue au Gabon : enjeux et stratégies nationales autour des activités halieutiques* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.49-66, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 10-01-24 / Date de publication : 30-12-24

ÉTUDE COMPARATIVE EN TERMES D'EFFICACITÉ ET DE RENTABILITÉ ENTRE LES PRATIQUES PAYSANNES ET LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES DE PRODUCTION DU NIEBE DANS LA RÉGION DE ZINDER (NIGER)

COMPARATIVE STUDY IN TERMS OF EFFICIENCY AND PROFITABILITY BETWEEN PEASANT PRACTICES AND AGROECOLOGICAL PRACTICES FOR COWPEA PRODUCTION IN THE ZINDER REGION (NIGER)

Abdoulkader **ZAKARI LOUSSOU** – Laouali **ABDOU** – Younoussou **RABO** – Ali **MAHAMANE**

RÉSUMÉ

Cette étude concerne les pratiques culturelles appliquées à la culture du niébé. Elle a été conduite dans la région de Zinder à travers des essais en milieu paysan et vise à comparer les effets des pratiques culturelles sur les caractéristiques agro morphologiques des variétés locales et améliorée et sur les rendements de culture du niébé. Deux pratiques culturelles ont été testées puis comparées, notamment les pratiques agro écologiques et pratiques paysannes sur quatre variétés dont trois locales (Oloka, Jan way et Dan matarawaye) et une variété améliorée (UAM). Quatre blocs élémentaires de 150m² ont été installés. Les résultats ont montré les effets positifs des pratiques agroécologiques sur la production du niébé. L'analyse des résultats a montré que les caractéristiques morphologiques (nombre des feuilles, nombre des rameaux, la hauteur et la largeur) des plants par variétés ont été meilleures en pratiques agro écologiques qu'en pratiques paysannes. L'utilisation efficiente du fongicide a influencé le taux de germination avec 95% obtenu contre 77% sans utilisation du fongicide en pratique paysanne. L'apport du compost et du DAP par la technique de micro dose en pratique agro écologique a favorisé le développement de plant comparativement en pratique paysanne. Pour toutes variétés, les rendements ont été nettement améliorés par les pratiques agroécologiques par rapport aux pratiques paysannes. La variété locale Oloka s'est montrée plus productive avec un rendement moyen de 364,28kg/ha et la variété améliorée UAM moins productive avec un rendement moyen de 215,71/ha. Le non-respect de l'écartement entre les lignes et entre les poquets (1,5m sur 1,2m) a réduit considérablement

le nombre de poquets soit 54 poquets sur 70 m² au niveau de pratiques paysannes contre 108 au niveau des pratiques agroécologiques.

Mots-clés : Variété, agroécologie, pratique paysanne, pratique agroécologique, Niébé, Zinder,

ABSTRACT

A study on the cultivation practices applied to cowpea cultivation was conducted in the Zinder region through the conduct of trials in the villages of Rigal Ganyé and Sabon Gari. Four elementary blocks of 150m² have been installed. The purpose of this study is to analyse the cultivation practices adopted by cowpea producers. To do this, two cultivation practices were tested and compared, namely agroecological and peasant practices on four varieties, three of which are local (Oloka, Jan way and Dan matarawaye) and one improved variety (UAM). The results showed the significantly positive effects of agroecological practices on cowpea production. The analysis of the results showed that the morphological characteristics (number of leaves, number of branches, plant height and width) of the plants by variety were better in agroecological practices than in peasant practices. The efficient use of the fungicide influenced the germination rate of 95% obtained compared to 77% obtained without the use of the fungicide in peasant practice. The addition of compost and DAP by the micro-dose technique in agroecological practice has favoured the development of the plant compared to peasant practice. For all varieties, yields have been significantly improved by agroecological practices compared to peasant practices. The local variety Oloka was more productive with an average yield of 364.28kg/ha and the improved variety UAM was less productive with an average yield of 215.71/ha. The results showed that the non-compliance with the spacing between the lines and between the poquets (1.5m by 1.2m) considerably reduced the number of poquets, i.e. 54 poquets on 70 m² at the level of peasant practices compared to 108 at the level of agroecological practices.

Keywords : Variety, agroecology, peasant practice, agroecological practice, Cowpea, Zinder

INTRODUCTION

Au Niger, le niébé est cultivé dans toutes les régions du pays, avec une production de 2 600 000 tonnes sur une superficie estimée à 5 700 000 ha, soit un rendement de 460 Kg/ha (RECA 2021 : 29). Sur près de 4 millions de tonnes de niébé produit annuellement dans le monde, l'Afrique de l'ouest contribue à elle seule à 70% de cette production. Dans la sous-région, le Nigeria produit 66% de la production suivi du Niger avec 14% (Hamadé et al. 2018 : 14). Aussi le niébé est l'une des principales légumineuses produites et consommées au Niger. Son importance économique, son taux élevé de protéines et son importance dans le régime alimentaire des populations, font de cette culture un élément important de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Il occupe 48% des superficies emblavées et représente le troisième produit agricole contributeur au PIB après le bétail et l'oignon (MA

2012 : 39). Cette légumineuse constitue une source importante de protéines et répond aux besoins alimentaires de la majorité de la population africaine (FAO 2015 : 123). En plus de ses qualités nutritionnelles, il améliore la fertilité des sols par sa capacité de fixer l'azote atmosphérique (Fatokun et al. 2002 : 4) ; ses feuilles sont consommées comme légumes en alimentation humaine et les fanes servent de fourrage en saison sèche dans la zone sahélienne (Tarawali et al. 2012 : 1010-1015). Cependant la culture est confrontée à diverses contraintes notamment la pression quasi permanente des ravageurs en général et des insectes en particulier, ce qui explique largement la faiblesse des rendements enregistrés (283 kg/ha), contribuant ainsi à la paupérisation des agriculteurs dont une des conséquences pourrait bien être de déficit alimentaire. En outre, il existe des contraintes commerciales qui sont relatives à la faible organisation des circuits d'approvisionnement du niébé. La majorité des paysans manque non seulement des informations sur les variétés améliorées diffusées, mais aussi les coûts sont très élevés. Face à toutes ces contraintes les producteurs continuent de multiplier des efforts pour améliorer la production du niébé et pour cela ils adoptent plusieurs pratiques culturales. Ces pratiques culturales appliquées sur la culture du niébé engendrent de graves conséquences sur l'environnement, la santé, et aussi sur l'économie des ménages. Des recherches doivent être menées pour bien identifier les bonnes et les mauvaises pratiques paysannes en milieu rural. En effet, pour comprendre les stratégies des agriculteurs et mieux les conseiller, il est indispensable d'évaluer, dans les contextes socio-économiques et environnementaux les plus divers, les performances des systèmes existants ou innovants ainsi que leur progression vers une agriculture durable (Ousseina et al. 2019 : 1288). Dans un souci de recherche de solutions aux contraintes édaphiques, climatiques (terres dégradées et baisse des pluviométries ces dernières années) et la pression démographique qui s'opposaient sur la production du niébé dans la région de Zinder, il s'avère nécessaire d'identifier les différentes pratiques culturales appliquées sur cette culture. Cette étude vise à comparer les effets des pratiques culturales sur les caractéristiques agro morphologiques des variétés locales et améliorée et sur les rendements de culture du niébé dans la zone de l'étude.

1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

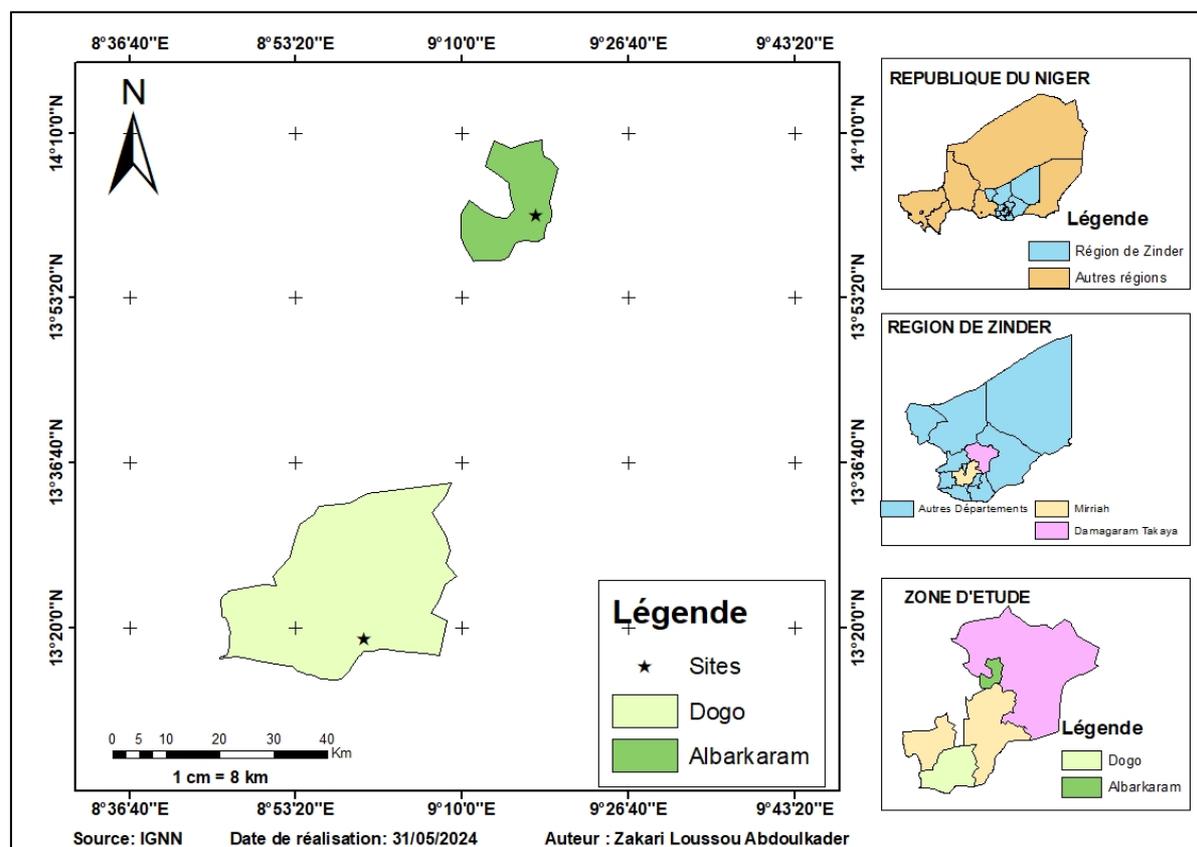
1.1. Présentation de la zone d'étude

La présente étude a été conduite dans la région de Zinder qui est située dans la partie Centre-Est du Niger entre les parallèles : 13° et 17°30' de Latitude Nord puis entre 7°20' et 12°00' Est de Longitude avec une superficie de 155.778 km², (PDR, 2015). Le climat est de type sahélien caractérisé par des précipitations irrégulières et mal réparties dans le temps et dans l'espace. Dans le cadre de cette étude, deux sites ont été retenus à savoir les villages de Rigal ganyé et de Sabon Gari répartis dans les départements de Mirriah et celui de Damagaram Takaya qui sont classés respectivement dans les zones agro écologiques :

A caractérisées par des contraintes climatiques faibles (400 à 600 mm, 4 à 5 mois de saison pluvieuse) et,

D caractérisées quant à elle par des contraintes climatiques très sévères (moins de 200 mm, 1 à 2 mois de saison pluvieuse).

Fig.1: Localisation des sites d'étude



1.2. Matériel végétal

Le matériel végétal utilisé dans cette étude est composé de quatre (4) variétés de niébé dont trois (3) locales et une (1) améliorée (Tableau 1). En plus de la variété améliorée (UAM), les variétés locales de niébé ont été semées notamment les variétés Dan mataraway et Jan waye au niveau du site de Rigal ganyé et une variété locale (Oloka) a été semée au niveau du site de Sabon Gari dans la commune de Alberkaram. Ces variétés ont été choisies pour leur différence en termes de phénologie (durée de la phase végétative), leur sensibilité à la photopériode, leur rendement potentiel et leur adaptation à différentes zones agroécologiques.

Tab.1: Types de variétés semées par site

Communes	Villages/site CEP	Variétés du niébé utilisées	
		locales	améliorée
Dogo	Rigal ganyé	Jan waye Dan mataraway	Dan Hadjia (UAM)
Alberkaram	Sabon gari	Oloka	Dan Hadjia (UAM)
Total		3	1

Source : (essais conduit en milieu paysan, 2022-2023)

1.3. Dispositif expérimental

Le dispositif expérimental utilisé est un split-plot avec les pratiques dans les parcelles principales et les variétés dans les parcelles secondaires. Les traitements ont été regroupés dans quatre blocs de 15 m sur 10 m (150m²) correspondant aux répétitions ; séparés par des allées de 2m et les parcelles secondaires de 1 m. Une parcelle pour la variété améliorée (variété UAM) et une parcelle pour la variété locale cultivée dans le village. Cette expérimentation consiste à comparer les pratiques (paysannes) des producteurs (PP) qui correspondent aux techniques habituelles de gestion des exploitations utilisées par les producteurs du niébé dans la zone d'étude avec les bonnes pratiques agricoles (BPA) considérées des pratiques agroécologiques conventionnelles. Les pratiques agro écologiques conventionnelles ont été définies comme étant un ensemble des pratiques agricoles qui permettent une meilleure production et d'améliorer les moyens d'existence, tout en préservant l'environnement de façon durable ». Au niveau du site de Rigal ganyé deux variétés locales de niébé ont été semées il s'agit des variétés Dan mataraway et Jan waye et une variété localement appelée Oloka a été semée sur le site de Sabon Gari.

1.4. Conduite de la culture

1.4.1 Préparation du sol

Après le choix du site, le terrain a été défriché puis labouré pour éliminer la concurrence racinaire et stimuler un bon développement des cultures.

1.4.2 Semis

Avant le semis, les semences ont été traitées seulement au niveau de pratiques agro écologique avec le fongicide calthio à raison de 25g/10kg de semences.

- ✓ Le semis a été effectué à l'aide de daba sur une profondeur de semis 2,5 à 5 cm.
- ✓ La densité de peuplement est variable selon les pratiques culturales 0,80m x 0,80m sur les bonnes pratiques culturales contre 1,5m x 1,20m, soit respectivement une densité de 15429 plants/ha et 7714 plants/ha à raison de trois plants par poquet après le démariage.
- ✓ Ré-semis : en cas de mauvaise levée dû à (faible taux de germination, pourriture, dégâts des ennemis, sécheresse, mortalité des plantules...), un ré-semis a été effectué une semaine après semis.

1.4.3 Fertilisant

- ✓ Fumure organique : 50 kg de la fumure organique bien décomposée ont été apportés à deux reprises. Le premier apport après la levée et le deuxième apport 3 semaines après le premier.

1.4.4 Entretien

- ✓ Sarclo-binage : Deux sarclages ont été effectués manuellement à l'aide de la hilaire sur les parcelles :
 - 1er sarclage : 2 semaines après semis,

- 2ème sarclage : au début de la floraison.
- ✓ La protection des cultures
Au niveau des pratiques agro écologiques, trois traitements à base des produits naturels (piment et feuilles de neem) ont été appliqués de la levée à la fructification. Sur les pratiques paysannes 1 litre de produit ULV a été utilisé.

1.4.5 Récolte

Récolte manuelle a été faite à la maturité des gousses pour chaque variété. Les Gousses récoltées ont été séchées au soleil pendant environ une semaine et battues manuellement au bâton sur un support (bâche, natte, toile) pour éviter la destruction des graines. Avant le pesage, les graines obtenues ont été vannées, débarrassées des débris divers.

1.5. Paramètres étudiés

Les paramètres mesurés dans le cadre de cette étude sont :

- ✓ Le nombre de feuilles,
- ✓ La hauteur de la plante,
- ✓ Le nombre des fleurs,
- ✓ Le nombre de rameaux,
- ✓ Le diamètre du système aérien,
- ✓ Le nombre de feuilles attaquées
- ✓ Le poids de cent (100) graines en gramme (g),
- ✓ Le poids des gousses vertes en gramme (g)
- ✓ Le poids des gousses séchées en gramme (g)
- ✓ Le rendement graines en kg par hectare (kg/ha), calculé à partir de la formule suivante :
Rendement = [(poids graines x 10000) / 70 (superficie élémentaire)].

1.6. Méthode de collecte des données

En vue d'éviter l'effet bordure sur les observations, cinq (5) poquets ont été échantillonnés au point de concours des deux diagonales dans chaque parcelle.

1.6.1 Analyse des données

Les données agronomiques collectées sur les plants au niveau des pratiques ont été saisies sur Excel et analysées à l'aide des logiciels R et « Statistical Package of Social Sciences » (SPSS) pour les statistiques descriptives (moyennes, écart-type). Les corrélations entre les variables quantitatives ont été estimées par le coefficient de corrélation de Pearson. L'analyse factorielle de données mixtes a été réalisée afin de déterminer les paramètres pertinents dans cette étude. Le test de khi-deux a été réalisé pour voir la différence entre les variables qualitatives avec un seuil de probabilité de 5%.

2. RÉSULTATS

2.1. Effets des pratiques culturales adoptées sur les paramètres étudiés

Le tableau (2) montre les résultats obtenus pour les paramètres morphologiques de la plante. Il ressort de l'analyse de ce tableau que le nombre de feuilles par plant a varié de 19 à 34 avec une moyenne de $17 \pm 1,82$. L'analyse de variance a montré une différence statistiquement significative ($p = 0,002$) au seuil de 5%. Le plus petit nombre de feuilles a été obtenu avec la variété UAM tandis que le nombre maximal de feuilles par plant a été enregistré avec la variété locale Oloka. Le stade de floraison est celui dont plus de 50% de plants de niébé ont fleuri. Seule la variété UAM a commencé à fleurir en premier. Le nombre moyen de fleurs par plant a varié de 8 à 16 avec une erreur standard de 1,06. Le nombre élevé de fleurs par plant a été enregistré chez la variété améliorée UAM et le nombre de fleurs le plus petit a été obtenu chez les variétés Jan way et Dan Matarawaye avec 8 fleurs chacune.

Cependant, il n'y a pas de différence significative entre les variétés en termes de hauteurs moyennes au seuil de 5%. La variété Oloka est celle dont la hauteur est plus élevée (27,33 cm) suivie de la variété Dan matarawaye et la Jan way est celle dont la hauteur est moins élevée (17 cm). L'analyse de variance a montré une différence significative entre les variétés en termes de hauteurs moyennes ($P=0,001$). Le nombre moyen de rameaux a varié de 31 à 14 avec une erreur standard de 5,17, la variété Oloka a visiblement produit plus de rameaux que les autres mais la différence n'est pas significative.

2.1.2 Corrélation inter-caractères

Sur la base des résultats relatifs aux coefficients de corrélation entre les caractères étudiés, il se dégage les points marquants suivants : L'étude des corrélations entre les différentes variables faisait ressortir une corrélation négative et significative ($r = - 0,7$) entre le diamètre du système aérien et le poids de 100 gousses vertes ; une corrélation positive et significative ($r = 0,87$) entre la hauteur de plant et le nombre de feuilles par plants ; des corrélations positives et très significatives entre la hauteur de la plante et le nombre de fleurs.

En ce qui concerne le nombre de feuilles par plant, il est très hautement corrélé positivement à la fois, avec le nombre de fleur par inflorescence et la hauteur de la plante. De même, une corrélation hautement négative entre le nombre de rameaux et les poids de 100 gousses vertes a été observée (tableau 2).

Tab.2 : Corrélation inter-caractères agro morphologiques

	Nombre des feuilles	Nombre des fleurs	Nombre des rameaux	Hauteur du plant en cm	Rendement en grains (kg/ha)	Poids des gousses vertes g	Poids des gousses séchées en g	Diamètre du système aérien en cm
Nombre des feuilles	1							
Nombre des fleurs	0,94**	1						
Nombre des rameaux	0,38	0,36	1					
Hauteur du plant en cm	0,87	0,83	0,40	1				
Rendement en kg/ha	0,64	0,70	0,12	0,59	1			
Poids des gousses vertes en g	0,02	0,02	-0,75*	-0,23	0,18	1		
Poids des gousses séchées en g	0,07	0,01	-0,68	-0,21	0,14	0,97	1	
Diamètre du système aérien en cm	0,43	0,36	0,90	0,48	0,37	-0,71*	-0,65	1

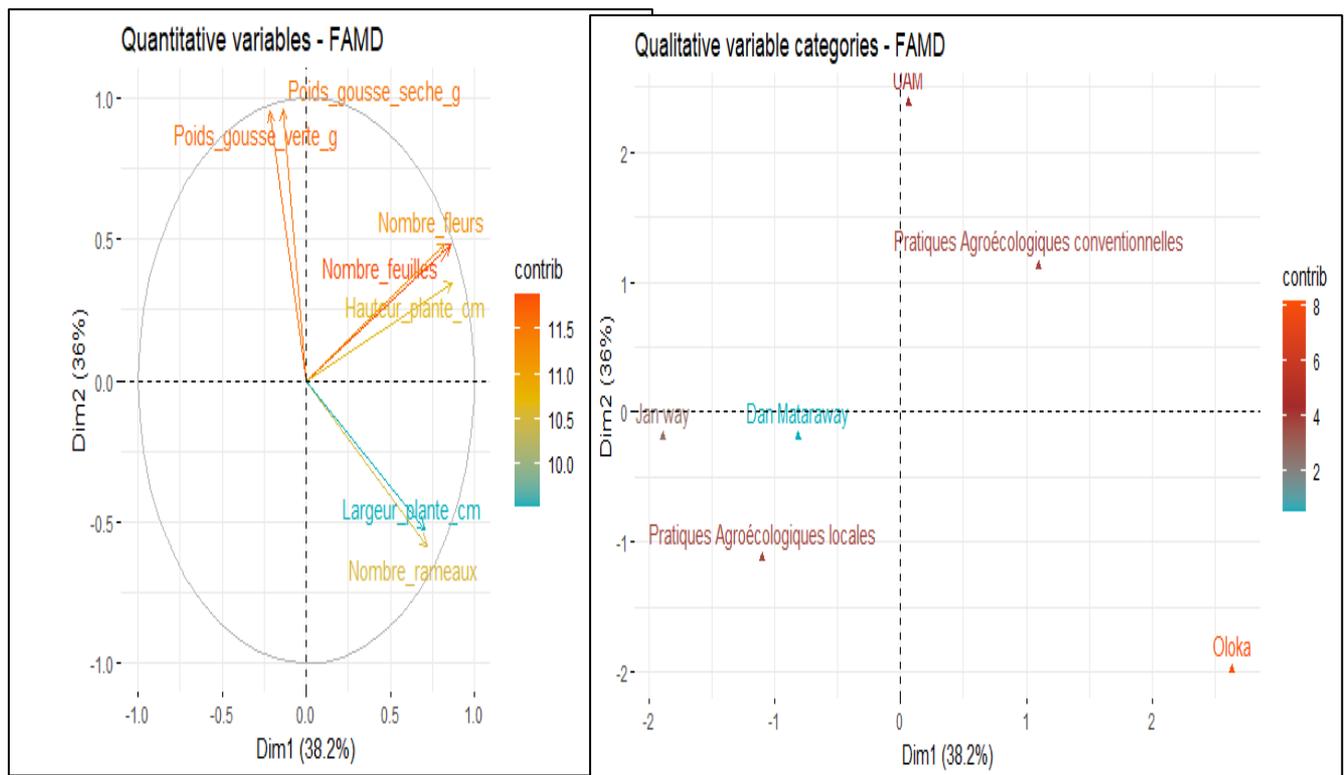
Légende : () Significatif au seuil de $p < 0,05$. Source : (essais conduit en milieu paysan, 2022-2023)*

*(**) Significatif au seuil de $p < 0,01$*

2.1.3. Analyse factorielle de données mixtes

La figure 2 représente les résultats de l'analyse factorielle de données mixtes réalisée avec les différents paramètres étudiés. Cette analyse a permis de distinguer deux axes principaux qui expliquent 74,2% de la variabilité génétique au sein des variétés. Les axes F1 et F2 expliquent respectivement 38,2% et 36% de la variabilité. Les paramètres Hauteur du plant, nombre des feuilles, nombre de fleurs, variétés, nombre de rameaux et diamètre du système aérien ont été fortement corrélés à l'axe F1 ; tandis que les variables poids de gousses vertes, poids de gousses sèches et variétés ont été fortement corrélés à l'axe F2.

Fig.2 : Plan de l'analyse factorielle de données mixtes (Caractéristiques morphologiques X pratiques Agroécologiques)



Source : (essais conduit en milieu paysan, 2022-2023)

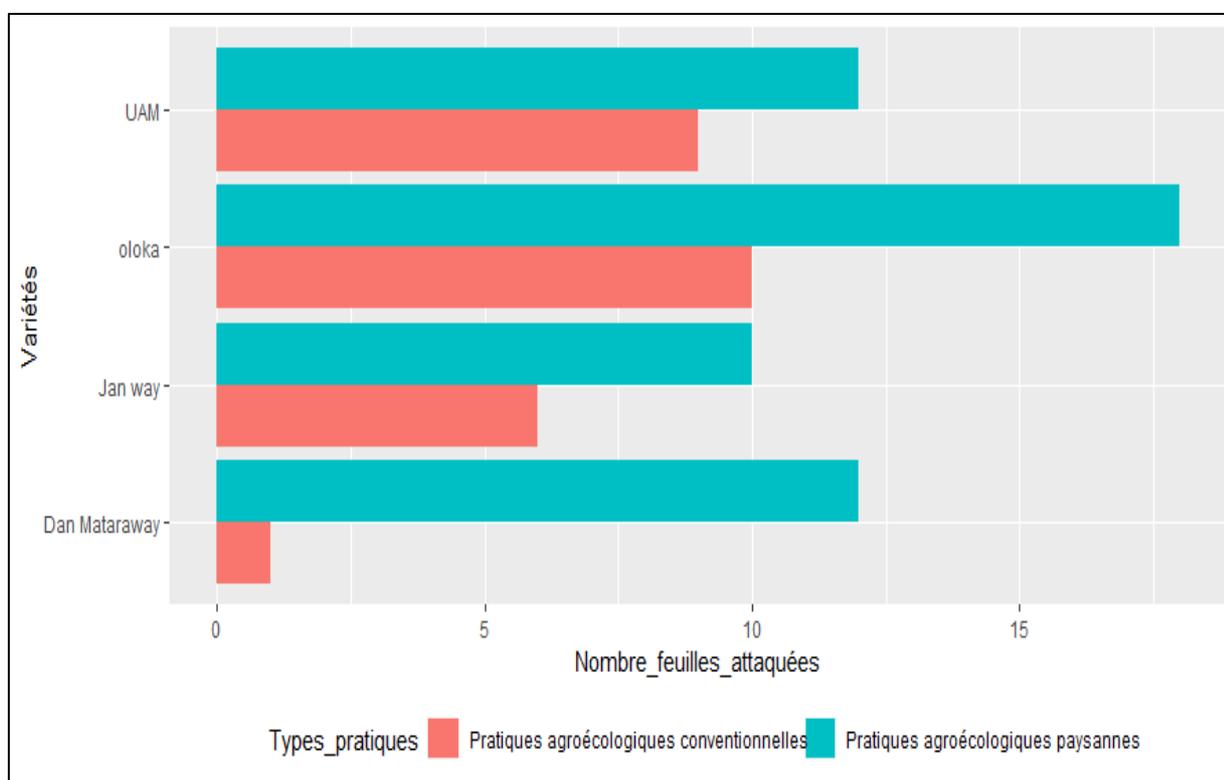
2.1.4. Synthèse des pratiques culturelles

Au terme de cette étude, il a été mis en exergue les pratiques paysannes et les pratiques agroécologiques en milieu rural. Cette comparaison des pratiques culturelles a permis d'identifier les points suivants : Les résultats ont montré que, l'écartement entre les lignes et les poquets était de (1,5m sur 1,2m) sur les dispositifs pratiques paysannes et 60cm sur 40cm sur les dispositifs agroécologiques. Le nombre de poquets obtenu en pratique paysanne était de 54 poquets sur une superficie de 70 m2 contre 108 au niveau de pratique agroécologique.

2.1.5. Comparaison de méthodes de gestion des ennemis de culture du niébé

Les résultats obtenus ont montré qu’au niveau des deux sites, toutes les quatre variétés étudiées de niébé ont été exposées aux diverses attaques des insectes et parasites principalement pendant la croissance et le développement végétatif c’est à dire pendant les stades de floraison, de fructification et de maturation. On constate que parmi toutes les variétés utilisées dans cette étude, la variété Oloka semée sur le site de Sabon gari (CR/Alberkaram) a été la plus attaquée. Malgré cette attaque, on constate que les producteurs de cette zone n’utilisent habituellement aucun produit pour la lutte contre les ennemis de culture malgré les dégâts provoqués. Cependant, les producteurs du site de Rigal ganyé (CR/Dogo) utilisent le produit chimique titan EC. Au niveau des pratiques agroécologiques le traitement à base des biopesticides a réduit considérablement l’attaque des ennemis de culture sur les feuilles (Figure 3). Les biopesticides à base des feuilles de neem et aqueux de piment ont été utilisés dans la zone d’étude. L’analyse montre que cette différence n’est pas significative entre les variétés ($p=0,38$) et ni entre les pratiques ($p=0,30$).

Fig.3 : Nombres des feuilles attaquées par variétés selon les pratiques culturales

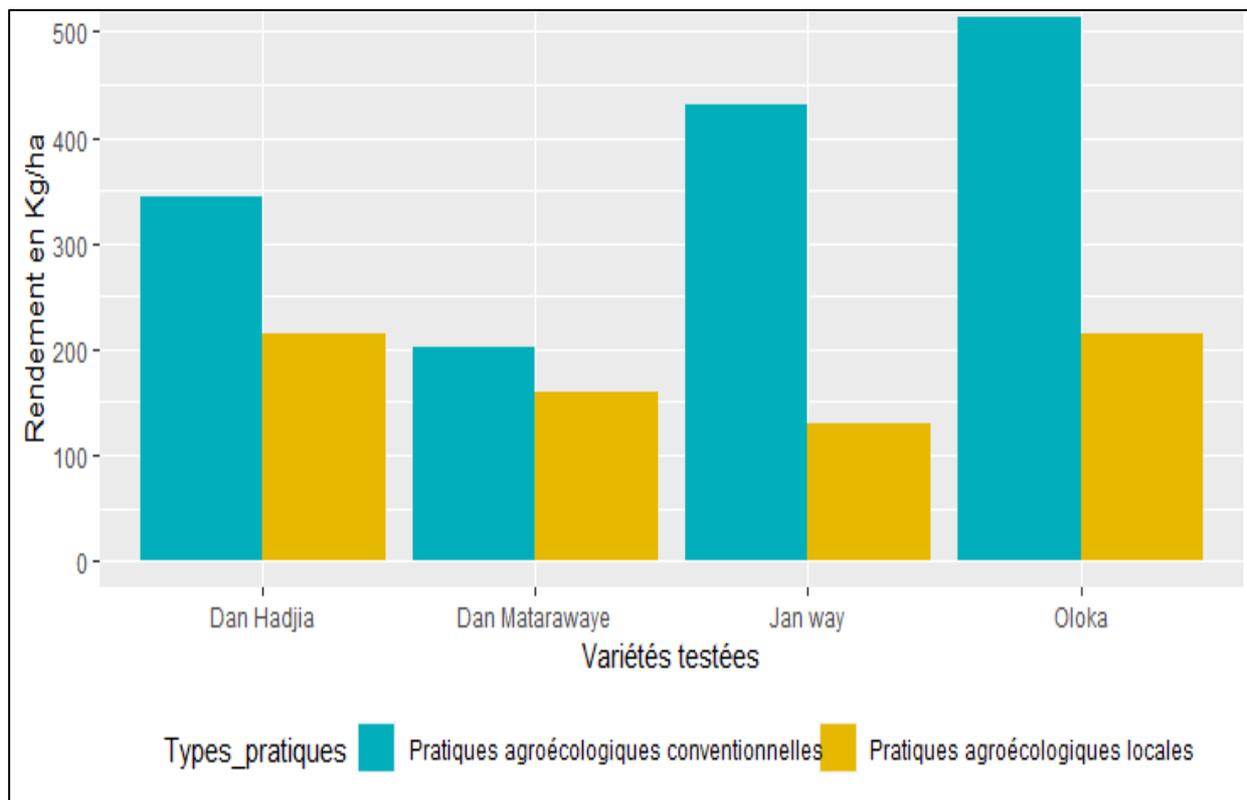


Source : essais conduit en milieu paysan, 2022-2023

2.1.6 Rendement des variétés par types de pratiques culturales

L’analyse de la figure montre que le rendement du niébé en pratiques agroécologiques est nettement supérieur au rendement en pratiques paysannes. Selon l’analyse de la variance, il existe une différence statistiquement significative entre les deux pratiques en termes de rendement agricole ($p=0,02$). En pratiques agro écologiques, la variété locale Oloka est la variété la plus productive suivie de Jan way avec respectivement 514,28kg/ha et 401,42 kg/ha.

Fig. 4 : Rendement en graines des variétés selon les pratiques culturales



Source : essais conduit en milieu paysan, 2022-2023

Tab.3 : Paramètres de croissance des plants selon les pratiques culturelles adoptées

Pratiques	Variétés utilisées	Nombre de feuilles		Nombre de fleurs		Nombre de de Rameaux		Hauteur du plant (cm)		Diamètre du système aérien en cm	
		Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Hauteur du plant	Ecart-type	Diamètre du système aérien	Ecart-type
Paysannes	UAM	16,75b	5,62	11,76b	3,29	14,6c	6,5	11,8b	3,27	28,5b	15,09
	Oloka	20,21a	15,71	19,02a	10,61	30,61a	15,89	12,45b	7,61	47,5a	24,31
	Jan way	10,76c	4,67	10,3b	2,9	24,3b	12,8	8,77c	4,88	18,6c	10,12
	Dan Mataraway	11,02c	7,06	12,77b	8,5	20,9b	9,03	11,21b	9,5	17,54c	13,11
Agro-écologique conventionnelle	UAM	10,78c	3,93	15,5b	10,77	19,89b	11,87	19,7a	11,76	34,7b	26,2
	Oloka	21,43a	12,76	21,6a	12,12	30,87a	21,23	17,5a	7,12	50,02a	32,1
	Jan way	15,89b	10,32	11,6b	7,01	16,73c	9,6	10,9b	3,27	22,25b	11,7
	Dan Mataraway	16,77b	6,89	14,51b	11,7	28,12b	10,66	12,04b	9,11	26,11b	9,12
Différences appariées											
		Ddl		F		Pr(>F)					
Types des pratiques culturelles		1		6,0687		0.02017 *					
Caractéristiques morphologiques		4		15,6691		7,651e-07 ***					

Les valeurs moyennes ne partageant aucune lettre sur une même colonne sont significativement différentes.

Source : (essais conduit en milieu paysan, 2022-2023)

3. DISCUSSION

Au terme de cette étude, il a été mis en exergue les pratiques paysannes et les pratiques agro écologiques en milieu paysan. Pour toutes les variétés utilisées, les rendements obtenus sur les pratiques agro écologiques sont plus élevés que les rendements obtenus sur les pratiques paysannes. Ces résultats montrent que les pratiques culturales ont des effets directs sur le développement et croissance des plantes du niébé. Selon Souleymane *et al.*, (2012 : 2), les pratiques agro écologiques ont un effet significativement positif sur l'activité minéralisatrice des microorganismes du sol. Ces résultats corroborent ceux de Laouali (2010 : 90), qui montrent que le rendement de la culture est lié aux pratiques culturales. Aussi, d'après Souleymane *et al.*, (2010 : 1053), les rendements sont améliorés par les bonnes pratiques agricoles par rapport aux pratiques paysannes. Le rendement en graines obtenu a varié entre 70kg/ha et 514,28kg/ha. Ces rendements sont inférieurs de ceux obtenus par Baoua *et al.*, (2018 : 11) avec les variétés améliorées. Cependant, ces rendements sont supérieurs à ceux obtenus par Souleymane *et al.*, (2016 : 51), avec 292 kg/ha. La variété locale Oloka s'est montrée plus productive avec un rendement moyen de 364,28kg/ha. La variété améliorée UAM a enregistré le rendement moyen le plus faible avec une moyenne de 215,71/ha. Cette différence hautement significative pourrait être due non seulement à la différence du nombre des poquets 108 en pratiques agro écologiques contre 54 en pratiques paysannes soit deux fois plus élevée, mais aussi à l'utilisation du fongicide lors du semis. L'importance du fongicide a été démontrée par Fillion *et al.*, (2016 : 2) qui stipule que l'utilisation de fongicides peut s'avérer efficace pour lutter contre certaines maladies fongiques et pourrait permettre d'augmenter les rendements en grains. Aussi, Taffouo *et al.*, (2008 : 626) ont montré clairement que les rendements du niébé augmentent significativement lorsque les densités augmentent. Par rapport aux caractéristiques morphologiques des plants, les résultats ont montré que le développement des plants a été meilleur en pratiques agro écologiques qu'en pratiques paysannes. Cela peut s'expliquer par l'apport localisé du compost en pratique écologique. Ces résultats corroborent ceux de Mrabet *et al.*, (2011 : 78) sur l'effet du compost sur l'augmentation de la largeur des feuilles. Ils confirment également les résultats de Kimuni *et al.*, (2014 : 6506) qui ont démontré que l'apport de compost à des doses croissantes a des effets nettement positifs sur les paramètres de croissances des plants. Kitabala *et al.*, (2010 : 16) ont également démontré une meilleure croissance du diamètre au collet des plants sur les parcelles ayant reçues du compost. Ainsi nos résultats sont en accord avec ceux obtenu par d'autres auteurs (Ognalaga *et al.*, (2015 : 2511) ; Reddy *et al.*, (2014 : 2)) sur l'intérêt d'apport de composts sur la croissance des plants. Les résultats obtenus ont montré qu'au niveau des deux sites, toutes les quatre variétés étudiées de niébé ont été exposées aux diverses attaques des ennemis de culture surtout pendant les stades de floraison, de fructification et de maturation en pratique agro écologique comme en pratique paysanne. Des résultats similaires ont été trouvés au Mali et au Ghana montrés par Doumbia *et al.*, (2013 : 142), que ces phases sont de moments critiques pour la réussite de la culture de niébé en Afrique de l'Ouest. Selon Laouali (2010 : 90), les pratiques culturales n'agissent qu'en tant que modérateurs. Deux principaux insectes ont été identifiés dans cette étude. Il s'agit des puceron (*A. craccivora*) et la punaise brune (*C. tomentosicollis*). Ces résultats sont en conformité avec ceux de Ousseina *et al.*, (2019 : 1292) qui ont montré aussi que le puceron est classé parmi les ravageurs très sérieux de niébé dans la région de Zinder. Les pertes occasionnées à la culture du niébé sont

estimées entre 20 et 40% selon Reddy *et al.*, (2014 : 853). Parmi ces variétés utilisées, la variété Oloka a été la plus attaquée en pratique paysanne. Au niveau des pratiques agro écologiques le traitement à base des produits naturels a réduit considérablement l'attaque des ennemis de culture sur les feuilles. Les bio pesticides à base des feuilles de neem et aqueux du piment ont été utilisés dans la zone d'étude sur les dispositifs des pratiques culturales. L'analyse montre que cette différence n'est pas significative entre les variétés ($p=0,38$) et entre les pratiques ($p=0,30$). A propos de l'utilisation des plants insecticides, l'effet du traitement neem ne semble pas être efficace contre les ennemis de culture du niébé (Kitabala *et al.*, 2016 : 12).

CONCLUSION

Cette étude s'intéresse sur les pratiques culturales appliquées sur la culture du niébé à travers la conduite des essais expérimentaux. Deux pratiques culturales ont été testées puis comparées, notamment les pratiques agro écologiques et pratiques paysannes sur la culture du niébé. A l'issue de cette étude, les pratiques agro écologiques améliorent la production du niébé. Pour toutes les variétés, les rendements obtenus sur les pratiques agro écologiques sont plus élevés que les rendements obtenus sur les pratiques paysannes. Cette différence est due au non-respect des paquets technologiques du semis à la maturité. Parmi les quatre variétés utilisées, la variété Oloka a été la plus productive en termes de rendement en graines et la variété UAM a été la plus précoce. Ensuite, l'utilisation efficace du fongicide influence le taux de germination. L'apport du compost et du DAP par la technique de micro dose en pratique agro écologique a favorisé le développement de plant comparativement à la pratique paysanne. Plus les pratiques culturales sont améliorées plus les rendements du niébé sont augmentés.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABDOULAYE ZAKARI Ousséina, BAOUA Ibrahim, AMADOU Laouali, TAMO Manuele & PITTENDRIGH Barry Robert, 2019. « *Les contraintes entomologiques de la culture du niébé et leur mode de gestion par les producteurs dans les régions de Maradi et Zinder au Niger* », Int. J. Biol. Chem. Sci. 13(3): 1286-1299, June 2019. DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v13i3.6>
- ADAMOU DILA Souleymane, 2016. « *Etude d'Adoption des semences améliorées du mil et de niébé dans le département de Damagaram Takaya, Région de Zinder* », Mémoire de fin d'étude Faculté d'Agronomie, Université Abdou Moumouni, Niamey, 67p.
- BAOUA BOUKARY Ibrahim, KARIMOU Laouali & AMADOU Laouali, 2013. « *Maruca vitrata (Crambidae : Lepidoptera) Ravageur important du niébé* ». Fiche technique élaborée par INRAN, Maradi (Niger), 4p.
- <https://www.researchgate.net/publication/281816328>, DOI:10.13140/RG.2.1.2854.1926

DOUMBIA Ibrahim Zan, AKROMAH Richard & ASIBUO James Yaw. 2013. «*Comparative study of cowpea germplasms diversity from Ghana and Mali using morphological characteristics*», Journal of Plant Breeding and Genetics 01(03):139-147.

FAO (Food and Agriculture Organization), 2015. « *Croissance Agricole en Afrique de l'Ouest : Facteurs déterminants de marché et de politique* », 453p. ISBN 978-92-5-208700-7

FATOKUN Christian, TARAWALI Shirley, SINGH Bir Bahadur , PATRICK Kormawa & MANUELE Tamo (editors) 2002. «*Challenges and opportunities for enhancing sustainable cowpea production. Proceedings of the World Cowpea Conference III held at the International Institute of Tropical Agriculture (IITA)*», Ibadan, Nigeria, 4–8 September 2000. IITA, Ibadan, Nigeria.

FILION Pierre, RIOUX Sébastien & TREMBLAY Gilles. 2016. « *Avons-nous besoin de fongicides pour le soya au Québec. Réseau d'avertissements phytosanitaires* », - Bulletin d'information - Grandes cultures n° 3 - 28 avril 2016. Agri-réseau, Québec, 8p. Disponible à l'adresse: <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03gc09.pdf>

KARIMOU Laouali, 2010. « *Gestion Intégrée des Insectes ravageurs du Niébé en Station (Tarna)*», Mémoire de fin d'étude Faculté d'Agronomie, Université Abdou Moumouni, Niamey, 123p.

KITABALA Misonga Alain, TSHALA Upite Joseph, KALENDA Miji Arsene, TSHIJIKA Ikatalo Marcel & MUFIND Kayakez Michel, 2016. « *Effets de différentes doses de compost sur la production et la rentabilité de la tomate (Lycopersicon esculentum Mill) dans la ville de Kolwezi, Province du Lualaba (RD Congo)* », Journal of Applied Biosciences 102: pp 9669–9679.

LUCIENS Nyembo Kimuni, ILUNGA Tabu Hugues, MUSAYA Emmanuel Muyambo, EKONDO OKESE Augustin, BIN LUKANGILA Mick Assani, LUBOBO Antoine Kanyenga, MUBEMBA Michel Mpundu & LONGANZA Louis Baboy, 2014. « *Influence de la fertilisation à base des déchets humains recyclés, des engrais minéraux et de leur combinaison sur le comportement de maïs* », Journal of Applied Biosciences 77: pp 6500-6508.

Ministère de l'Agriculture, 2012. « *Catalogue National des Espèces et Variétés Végétales (CNEV) du Niger* », 152 p

MRABET Rachid, BELGHYTI Driss, LOUKILI Abderrahim & ATTARASSI Benaïssa, 2011. « *Étude de l'effet du compost des déchets ménagers sur l'amélioration du rendement de Maïs et de la Laitue* », Afrique SCIENCE 07(2) (2011), ISSN 1813-548X,

NACRO Souleymane, OUEDRAOGO Souleymane, TRAORE Karim, SANKARA Estanislas, KABORE Célestin & OUATTARA Bernard, 2010. « *Effets comparés des pratiques paysannes et des bonnes pratiques agricoles de gestion de la fertilité des sols sur les propriétés des sols et les rendements des cultures dans la zone sud soudanienne du Burkina Faso* ». Int. J. Biol. Chem. Sci. 4(4): 1044-1055,

N'GBESSO Mako Francois, FONDIO Lassina, DIBI Konan Brice Evrard, DJIDJI Ande Hortense & KOUAME N'Guessan Christophe, 2013. « *Étude des composantes du rendement de six variétés améliorées de niébé [Vigna unguiculata (L.) Walp]* ». Journal of Applied Biosciences 63:4754-4762.

OGNALAGA Maurice, ODJOGUI Pherla Ichida Oyanadigui, LEKAMBOU Jean Martin & POLIGUI René Noël, 2015. « *Effet des écumes de canne à sucre, de la poudre et du compost à base de Chromolaena odorata (L.) King R.M. & H.E. Rob sur la croissance de l'oseille de Guinée (Hibiscus sabdariffa L.)*» Int. J. Biol. Chem. Sci. 9(5): pp 2507-2519

RECA (Réseau National des Chambres d'Agriculteur), 2021. « *Analyse prospective de la chaîne de valeur niébé au Niger 2021-2030 Appui à la délégation de l'Union Européenne au Niger pour définir les priorités d'actions de la programmation 2021- 2027 dans l'appui aux développements des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales au Niger* » 140p.

REDDY Srinivasa, LATHA Pushpa, CHOWDARY Rajesh & KUMAR Ranjith, 2014. «*Efficacy of chemical and botanical against cowpea aphid [Aphis craccivora (Koch)]*» Bioinfolet, (11): 853-854p.

RIOUX Sébastien & TREMBLAY Gilles 2012. « *Devrait-on utiliser des fongicides dans le maïs-grain ? Grandes Cultures* ». Octobre 22 (4) :37.

SIGUE Hamadé, Adédédji LABIYI Innocent, YABI Jacob Afouda & BIAOUA Gauthier, 2018. «*Facteurs d'adoption de la technologie "Microdose" dans les zones agroécologiques au Burkina Faso*», Int. J. Biol. Chem. Sci. 12(5): 2030-2043, October 2018, ISSN 1813-548X.DOI : <https://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v12i5.6>, <https://hdl.handle.net/10568/99857>

TARAWALI Shirley, BLUMMEL Michael , GERARD Bruno , TEUFEL Nils & HERRERO Mario , (2012). «*Integrating crops and livestock in subtropical agricultural systems. Journal of the Science of Food and Agriculture*» 92, 1010–1015.

VICTOR DESIRE Taffouo, JACQUES Etamé, NDONGO Din, MARC le prince Nguelemani , YVES MOUNGA Eyambé , RODRIGUE FINDJOM Tayou & AMOUGOU Akoa, 2008. « *Effets de la densité de semis sur la croissance, le rendement et les teneurs en composés organiques chez cinq variétés de niébé (Vigna unguiculata L.Walp)*» 10p. ISSN 1997 – 5902:
www.biosciences.elewa.org

AUTEURS

Abdoulkader **ZAKARI LOUSSOU**

Doctorant

Faculté des Sciences Agronomiques et écologiques-Université de Diffa (Niger)

Courriel : zakarikadee@gmail.com

Laouali **ABDOU**

Maître de conférences

Faculté des Sciences Agronomiques et Écologiques

Université de Diffa (Niger)

Courriel : laouali.ab@gmail.com

Younoussou **RABO**

Maître Assistant

Faculté des Sciences Agronomiques et Écologiques

Université de Diffa (Niger)

Courriel : raboyounoussou@gmail.com

Ali **MAHAMANE**

Professeur titulaire

Faculté des Sciences Techniques

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Courriel : alimahamane3@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Abdoulkader **ZAKARI LOUSSOU**
Courriel : zakarikadee@gmail.com

© Référence électronique

Abdoulkader ZAKARI LOUSSOU, Laouali ABDOU, Younoussou RABO, Ali MAHAMANE « *Étude comparative en termes d'efficacité et de rentabilité entre les pratiques paysannes et les pratiques agroécologiques de production du niébé dans la région de Zinder (Niger)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.67-83, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 16-04-24 / Date de publication : 30-12-24

CRISES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ARTISANAT ET EMERGENCE D'UNE NOUVELLE CULTURE ENTREPRENEURIALE : CAS DE FOUMBAN (OUEST CAMEROUN)

SOCIO-ECONOMIC CRISES IN THE CRAFT SECTOR AND EMERGENCE OF A NEW ENTREPRENEURIAL CULTURE : CASE OF FOUMBAN (WEST CAMEROON)

Rabiatou **MBAMBA NJOYA** – Achille Garance **KAMENI NGALEU**

RÉSUMÉ

Selon le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie sociale et de l'Artisanat, la contribution de l'artisanat au PIB ¹est passée de 5% à 17% entre 2007 et 2014. Cette activité fut considérée comme étant un facteur-clé du développement dans les localités de Foumban. En dépit de l'existence de la législation en vigueur régissant l'artisanat au Cameroun, les artisans affirment ne pas recevoir l'accompagnement institutionnel conformément aux articles 17 et 18 de ladite loi. Il fallait fournir les efforts personnels financiers et logistiques, lesquels avaient entraîné un accroissement du prix des produits artisanaux mis en vente. Par conséquent, les obstacles ayant plombé son évolution ont entraîné l'émergence d'une nouvelle culture entrepreneuriale chez les anciens artisans. La recherche soulève le problème de l'instabilité des activités entrepreneuriales endogènes. Comment les crises socio-économiques dans l'activité artisanale entraînent t'elles une nouvelle culture entrepreneuriale à Foumban ? L'objectif est de comprendre les nouvelles formes d'activités qui émergent du fait des crises socio-économiques dans le secteur artisanal à Foumban. La méthode mixte à prédominance qualitative qui privilégie l'ethnographie de terrain appliquée à 100 anciens artisans obtenus via la méthode d'échantillonnage à choix raisonné est mobilisée. L'analyse de contenu thématique couplée à la triangulation des données et la théorie de la résilience sociale ont permis de rendre intelligibles les données empiriques. Les résultats montrent que les pratiques déviantes, les difficultés d'approvisionnement en matière première et l'absence de subvention ont induit une double crise dans l'artisanat d'art à Foumban. 25% et 75% des anciens artisans se sont reconvertis respectivement dans l'activité du commerce et de l'agriculture grâce à l'émergence d'une nouvelle culture entrepreneuriale

¹ PIB : Produit Intérieur Brut

caractérisée par la proximité professionnelle et des formations formelles et informelles.

Mots-clés : Crises socio-économiques, Artisanat d'art, Nouvelle culture entrepreneuriale, Innovation, Foumban

ABSTRACT

According to the ministry of small and middle enterprises of the social economy and the handicraft, the contribution of the handicraft to the Gross domestic product passed from 5% to 17% enters 2007 and 2014. This activity was considered like being a key factor of the development in the localities of Foumban. In spite of the existence of the legislation in force governing the handicraft in Cameroon, the craftsmen tell not to receive the institutional accompaniment in accordance with the articles 17 and 18 of the aforesaid law. It was necessary to provide the financial and logistical personal efforts, which had entailed a growth of the price of the artisanal products put on sale. Therefore, the obstacles that weighted the evolution of the aforesaid activity entailed the emergence of a new entrepreneurial culture among the former craftsmen. Research raises the problem of the instability of the entrepreneurial activities endogenous. How do the socioeconomic crises in the artisanal activity drag you them a new entrepreneurial culture in Foumban? The objective is to understand the new shapes of activities that emerge because of the socioeconomic crises in the artisanal sector in Foumban. The mixed method to qualitative predominance that privileges the ethnography of land applied to 100 former craftsmen gotten via the method of sampling to reasoned choice is mobilized. The analysis of contained thematic coupled to the triangulation of the data and the theory of the social resilience permitted to make intelligible the empiric data. The results show that the deviant practices, the difficulties of provision in raw material and the absence of subsidy led a double crisis in the handicraft of art in Foumban. 25% and 75% of the former craftsmen changed occupation respectively in the activity of the trade and agriculture thanks to the emergence of a new entrepreneurial culture characterized by the professional proximity and the formal and casual formations.

Keywords : Socio-Economic Crises, Artisticrafts, New Entrepreneurial Culture, Innovation, Foumban

INTRODUCTION

L'artisanat est une activité connue pour sa capacité à donner de la forme et de la beauté aux objets. Elle s'est lentement structurée et a progressivement pris une place dans l'organisation économique globale pour devenir un élément d'équilibre et un facteur de stabilité sociale, rendant le destin de nombreux hommes inévitablement solidaire (Kizaba 2006 : 73). Selon Sayouba et EwaMoszynki (2014 : 2), le corps national des artisans au Cameroun fait savoir que l'on recense près de 40000 artisans dans les dix régions du pays répartis dans une quarantaine d'organisations et pas loin de 300 groupes et associations. Cette activité est divisée en plusieurs sous-secteurs parmi lesquels l'artisanat d'art, centre d'intérêt du présent papier.

Comme dans toute activité, les travailleurs de l'artisanat d'art à Foumban ont connu certaines difficultés qui ont plombé son évolution, engendrant ainsi les crises socio-économiques dans ce secteur ! Selon le MINPMEESA² (2014 : 2), les difficultés auxquelles l'artisanat fait face sont : la faible organisation du secteur, le difficile accès au crédit, le faible accès à la formation et le manque d'encadrement. Ainsi, les crises socio-économiques dans le secteur des activités artisanales ont mis en mal les acteurs dudit secteur et ceux-ci se sont vus obligés de faire recours à d'autres activités pouvant leur permettre d'améliorer leur condition de vie. Du fait de cette double crise dans le système artisanal, certaines activités nouvelles ont vu le jour chez les anciens artisans à l'instar du commerce et de l'agriculture. Selon la littérature, toute crise est donc à la fois un signe de changement, une conséquence des évolutions en cours et un facteur de mutation, à l'origine d'une nouvelle hiérarchie nationale et internationale (Nouschi 2011 : 10). Une étude a montré que l'administration de l'artisanat se vide de sa substance, le financement du crédit artisanal diminue, la fiscalité ponctionne plus lourdement les bénéficiaires : L'artisanat est sacrifié (Perrin 1990 : 234). Le secteur de l'artisanat fournit 70% des emplois et concerne 90% de la main d'œuvre des entreprises, engendrant un taux de croissance de plus de 5% par an en Afrique (Guézodjè 2023 : 1). Toutefois, la plupart des entreprises artisanales sont de petite taille et ne disposent pas de moyens suffisants pour faire face aux différentes crises (Guézodjè, Op cit : 2). De même l'insuffisance de gestion, les dettes et insuffisances de trésorerie sont des critères aggravant de risque dans le secteur de l'artisanat (Blanchard et Cromarias 2022 : 17). L'on fait savoir que, suite aux crises successives l'artisanat souffre de plusieurs maux notamment au niveau de l'approvisionnement en matières premières, la commercialisation des produits sur le marché local et étranger, les difficultés liées à la formation et l'apprentissage, le financement des projets, la contrefaçon et la contrebande (MejdoubBoulabiar 2022 : 5). Les activités artisanales menacées d'extinction et impossible de remonter la pente, certains artisans sont obligés de les abandonner et de chercher une autre source de revenu. Ainsi, beaucoup d'artisans ferment définitivement leur atelier pour aller cultiver la terre (TayéAdjovi 2007 : 117). En outre, dans la ville de Maroua au Cameroun, l'on observe que certains forgeurs se sont reconvertis en menuiserie métallique d'autres dans le commerce des produits non artisanaux, la majorité d'entre eux dans l'agriculture (Seignobos et Iyébi-Mandjek 2005 : 2). Par contre, les facteurs externes marqués par l'influence des produits manufacturés et ceux internes marqués par la crise sécuritaire, les forgeurs de la communauté de Ngwazla à l'extrême nord du Cameroun ont opéré une reconversion professionnelle vers l'agriculture, le commerce et l'élevage, (Wouleo 2023 : 9). Or que ce soit au niveau des pouvoirs publics, aussi bien qu'au niveau des organisations des artisans au Cameroun, l'on rêve de porter la part de l'artisanat de 17% à 46% d'apport de ce secteur dans le PIB (Sahouba & Moszynski Op cit : 3). La recherche pose le problème d'instabilité des activités entrepreneuriales endogènes sous-tendues par un besoin de reconversion professionnelle des anciens artisans. Par conséquent Comment les crises socio-économiques dans l'activité artisanale entraînent-elles une nouvelle culture entrepreneuriale à Foumban? d'où l'hypothèse suivante : De par le dynamisme et la capacité d'innovation, les anciens artisans d'art à Foumban ont développé à partir des leviers de reconversion (proximité professionnelle, formation formelle et formation informelle) des modèles d'affaire spécifiques dans deux domaines d'activités nouvelles (commerce et agriculture) caractéristiques de la nouvelle culture entrepreneuriale endogène dont ils sont porteurs afin de se refaire une santé financière. L'objectif de cet article est de comprendre les nouvelles formes d'activités qui émergent du fait des crises socio-économiques dans le

² MINPMEESA : ministère des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat

secteur artisanal à Foumban. L'étude essentiellement mixte, s'appuie sur la théorie de la résilience sociale pour rendre intelligible les données empiriques collectées. Pour y parvenir, l'article débute par le cadre conceptuel et méthodologique (1) par la suite, expose les résultats obtenus (2) et se clôture par la discussion de ses résultats (3).

1. CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE

1.1. Cadre conceptuel de l'analyse

Dans cette section, nous mettons en exergue les concepts clé de l'analyse et le cadre théorique.

Définition des concepts clés

Les crises socio-économiques dans le secteur de l'artisanat d'art à Foumban désignent un ensemble d'obstacles sociaux et économiques mettant en ruine la dynamique dudit secteur. Les crises socio-économiques sont considérées comme une dégradation de la situation du marché du travail, lesquelles jouent un rôle déterminant sur l'évolution de la pauvreté monétaire (Outin 2013 : 5). L'artisanat d'art est un ensemble d'activités (la poterie, la fonderie et la forge, la sculpture, perlé, peinture, broderie) qui est exercé par un acteur de la vie économique (artisan d'art) dont le rôle est de donner la forme et la beauté aux objets en mobilisant des matériaux locaux comme le bois, le fer, les tissus, le bronze, le métal, l'argile. C'est la maîtrise d'un savoir-faire technique que l'on applique à un matériau non périssable pour réaliser des pièces utilitaires ou décoratives avec une visée esthétique (Jourdain 2012 : 19). *La nouvelle culture entrepreneuriale* désigne l'aptitude à développer un ensemble des changements de comportement économique à partir de l'intelligence économique, visant à adopter un nouveau mode de vie économique permettant d'exploiter les nouvelles opportunités qui s'ouvrent aux entrepreneurs (anciens artisans) pour favoriser l'accroissement de leur portefeuille et améliorer leur condition de vie. La nouvelle culture entrepreneuriale englobe, à cet effet, l'ensemble des valeurs et des convictions partagées ainsi que des savoir-faire qui orientent le comportement des individus, des organismes et de la population en général à l'égard de l'entrepreneuriat et à l'égard de l'esprit d'entreprise (Swiver 2022 : 2). Elle représente un état d'esprit qui encourage la capacité d'innovation, la prise de risques et le sens des responsabilités, et qui est favorable à la création, au développement et à la réussite des entreprises (Hiscox 2023 : 2). *L'innovation* est une nouvelle stratégie mise sur pied pour opérer un choix unique d'activité en fonction des paramètres du marché de consommation dont la finalité est de tirer des avantages économiques et sociaux des connaissances constituées grâce à l'élaboration et à la matérialisation d'idées débouchant sur la mise au point ou l'amélioration de produits, de services. Elle se matérialise au niveau de la firme soit par la création d'une valeur supérieure reconnue par le marché, soit par une domination par les prix (Boukhalifa & Foued 2012 : 125).

Cadre théorique

Selon le Cyrulnik (1999) repris par Marquis (2018 : 5), la résilience est la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable en dépit du stress

ou d’une adversité qui comporte normalement le risque grave d’une issue négative. Ainsi, la résilience n’est pas un simple retour à l’équilibre antérieur. Au contraire, elle mène ceux qui traversent ce processus à un simple style de vie d’une qualité particulière, grave et extraordinaire, qui rend différents ceux qui ont agi sur leurs souffrances (Marquis *Op cit*). Quel que soit les stratégies innovantes mises en œuvre par les acteurs en présence dans les activités artisanales à l’agonie celles-ci devraient déboucher inévitablement sur des résultats négatifs. Ainsi cette théorie permet de mieux saisir les capacités d’adaptation et de résilience des acteurs sociaux (artisans) dans un contexte socio-économique en crise qui a fini par produire une pauvreté ambiante. Les différentes stratégies de maintien des acteurs sociaux dans le tissu socioéconomique camerounais sont ici selon Cyrulnik les moyens pour ceux-ci de « continuer à se projeter dans l’avenir en dépit des événements déstabilisant, de conditions de vie difficiles, de traumatismes sévères ».

1.2. Cadre méthodologique

La présente recherche a été menée dans les zones d’études localisées dans la figure 1 et 2 ci-dessous.

Fig. 1 : localisation de la ville de Fouban

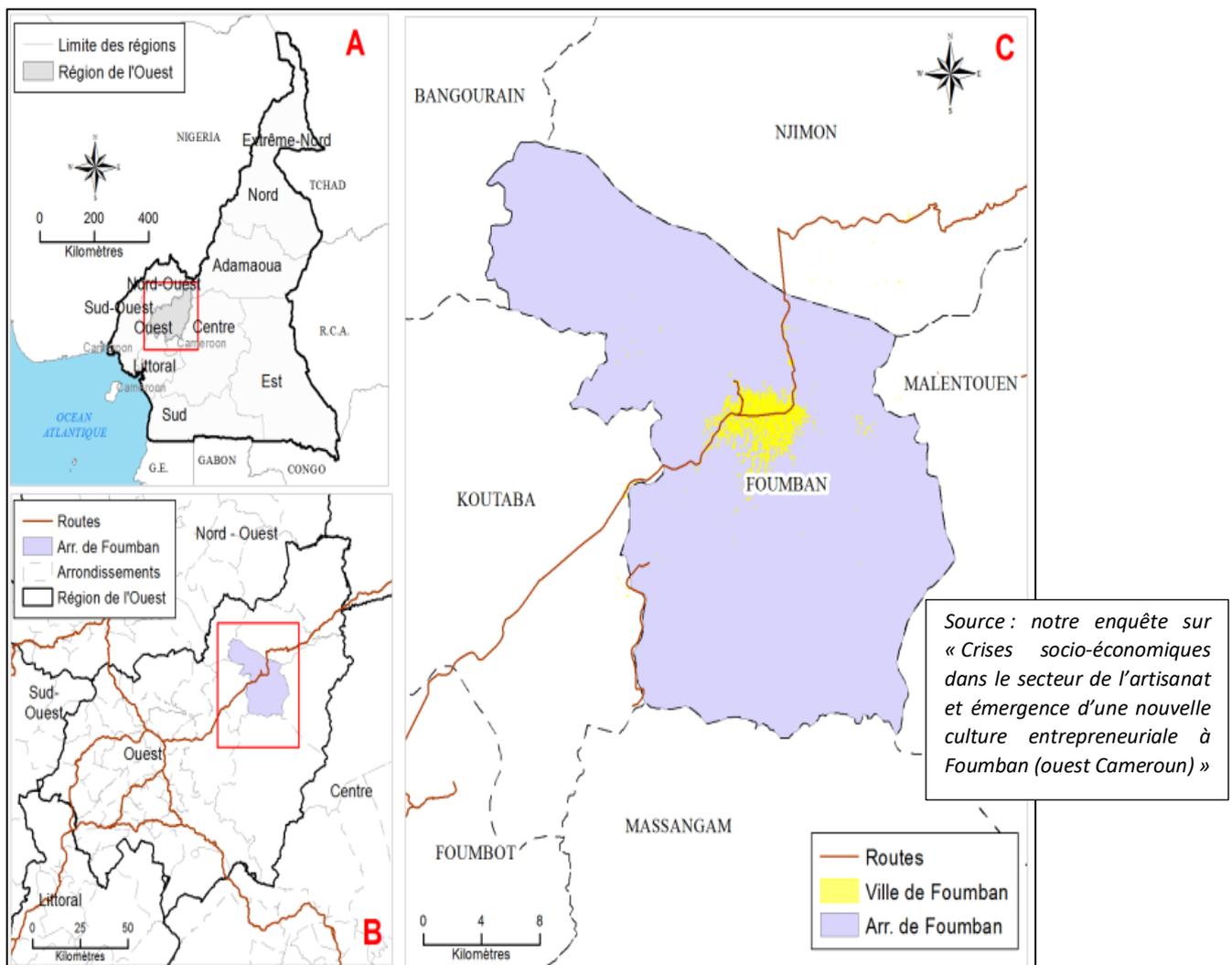
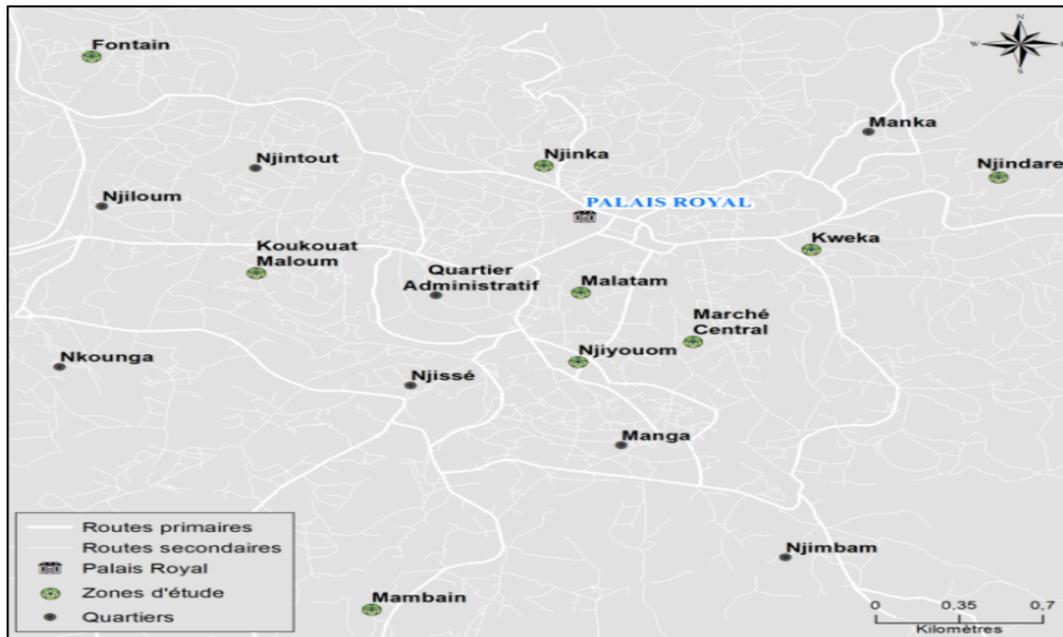


Fig.2 : Zone d'étude (villages de Fouban)



Source : notre enquête sur « Crises socio-économiques dans le secteur de l'artisanat et émergence d'une nouvelle culture entrepreneuriale à Fouban (ouest Cameroun) »

- Méthode mixte, logique de la recherche, échantillonnage et taille de l'échantillon

La recherche repose sur la méthode mixte avec prédominance de celle qualitative. Elle a permis de recourir aux données qualitatives et quantitatives que nous avons analysées par la suite. Par cette méthode, nous avons analysés les facteurs de reconversion professionnelle des artisans dans de nouvelles activités entrepreneuriales face à la crise socio-économique. À cet effet, la méthodologie valorise la logique de recherche empirico-inductive. La population d'étude est constituée des anciens artisans devenus entre autres les agriculteurs et commerçants. Nous avons eu recours aux entretiens biographiques, à l'observation participante et à la recherche documentaire sur le sujet de la recherche. Un guide de récit de vie constitué de thèmes spécifiques a été l'outil principal lors de la collecte des données. Ledit guide de récit de vie a été administré à 100 anciens artisans recrutés dans les espaces d'études, via le mode d'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné. En effet l'échantillonnage non probabiliste désigne une méthode qui consiste à sélectionner des unités dans une population en utilisant une méthode subjective (statistique Canada2021 : 2). L'utilisation des techniques de collecte a permis d'obtenir respectivement les données primaires (entre le 15 Décembre 2023 et le 20 janvier 2024) et celles secondaires (à travers les lectures des rapports administratifs disponibles) qui ont été traitées et analysées.

- Méthode d'analyse et difficultés rencontrés

L'analyse des données qualitatives (fruit de la transcription des entretiens biographiques à travers les récits de vie) à partir de la méthode thématique sur fond lexico-sémantique a permis de mettre en évidence le fort impact de la crise socio-économique sur les activités artisanales. De par la mobilisation de plusieurs techniques de données telle que mentionné supra, nous avons eu accès aux données qualitatives mais aussi quantitatives. Ces données ont donc été concomitamment mobilisées pour être analysé dans le cas du présent travail : c'est la triangulation. Le traitement desdites données s'est fait à l'aide des logiciels (Word et

Excel). Toutefois, nous avons rencontrés plusieurs difficultés sur le terrain. En effet, l'entrée en contact avec les anciens artisans des quartiers éloignés du centre-ville et des rendez-vous manqués ont été observés sur le terrain en ceci que certains personnels administratifs étaient constamment absents à leur poste de travail. Enfin, la dernière difficulté concerne l'interprétation des verbatim qui s'est effectué manuellement et donc en l'absence des logiciels des traitements des données qualitatives.

2. RÉSULTATS

Les résultats du présent travail s'articulent en deux axes :

- Facteurs de reconversion professionnelle des artisans dans de nouvelles activités entrepreneuriales à Foumban
- L'activité du commerce et de l'agriculture comme conséquence de l'émergence d'une nouvelle culture entrepreneuriales chez les anciens artisans à Foumban

2.1. Facteurs de reconversion professionnelle des artisans dans de nouvelles activités entrepreneuriale à Foumban

L'analyse des verbatim de terrain nous a permis de catégoriser les difficultés encore appelées facteurs de reconversion professionnelles qui ont nourrit la migration radicale des anciens artisans de Foumban vers de nouveaux métiers.

- Facteurs socio-économiques

L'arnaque et l'abus de confiance sont les pratiques immorales auxquelles 50% d'anciens artisans étaient confrontés de façons permanentes dans leurs activités au quotidien. Ainsi, Les conduites immorales étaient un phénomène social omniprésent dans le milieu de l'artisanat d'art bamoun et avec des conséquences néfastes qui freinaient le développement de ladite activité : « [...] *ici il y a beaucoup d'arnaque et ça se répercute beaucoup sur notre activité. Parfois certains revendeurs d'objet viennent ici prendre les objets ils partent revendre mais après ils ne reviennent pas avec notre argent ce qui fait que nous ne leurs faisons plus confiance. Parfois certains de nos frères artisans vendent de faux objets aux clients et quand nous leurs présentons nos objets, ils n'en veulent plus parce qu'ils pensent que nous allons aussi les arnaquer [...]* » (Seydou, KoukouatMaloum, jeudi, 11h05). D'après le témoignage de cet ancien artisan, le concept de << l'arnaque >> résume l'essentiel des difficultés sociales auxquelles ils étaient quotidiennement confrontés à tel enseigne qu'il était devenu impossible pour d'autres artisans dit << honnêtes >> d'exercer en toute quiétude et assurance leurs métiers d'artisans. En outre, la concurrence déloyale au sein de l'artisanat d'art bamoun était une technique commerciale abusive utilisée par 20% d'artisans qui consistait à ravir un client, profiter de l'effort de l'autre sans fournir aucun et à imiter ou à dénigrer la production d'un objet fait par son collègue artisan. « [...] *quand j'ai un client ici, l'autre fait tout pour l'arracher [...]* » (Mohamed Bachir, Njiyouom, samedi, 12h).

Le gouvernement camerounais à travers le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA³) malgré les efforts qu'il fournit pour rendre l'activité artisanale viable et pérenne, 95% d'anciens artisans interrogés se sentent délaissés

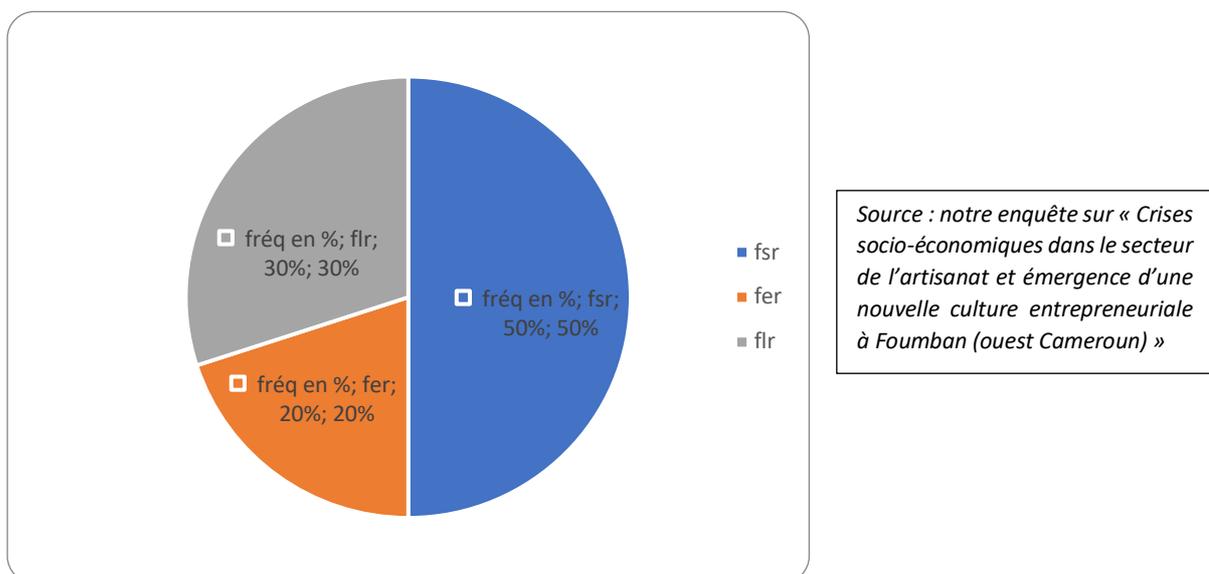
³ MINPMEESA : ministère des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat

car les promesses faites par ledit gouvernement n'ont jamais été concrétisées. Ces artisans étaient des débrouillards et manquaient un capital économique conséquent pour assurer une production importante et de qualité. Ils s'étaient ainsi réfugiés dans des groupements d'initiatives communes (GIC⁴) parce qu'ils espéraient bénéficier d'un soutien financier et une visibilité groupale pouvant leur permettre d'asseoir une base professionnelle de leur activité : « [...] *l'art n'est pas récompensé ici à Foumban. On nous promet de l'aide depuis longtemps mais on n'a jamais rien eu. Même quand il y a souvent des petites primes pour les artisans ça reste entre eux, ceux du haut [...]* » (Mamouda Mama, Njinka, jeudi, 14h50). À la lecture de ces verbatim, il ressort clairement que la volonté du gouvernement de subventionner l'artisanat au Cameroun reste verbale et creuse parce qu'il ne l'a jamais accompagnée par une action concrète et palpable. Dès lors, les anciens artisans ne pouvaient compter que sur leur propre effort de mobilisation de capitaux économiques qui, à partir de leur intelligence pouvait servir de levier de base pour la dynamisation de l'activité artisanale. Sauf que ces efforts personnels sont restés vains et ne leur ont pas permis de tenir pendant plusieurs années dans l'exercice de ce métier. Ces facteurs de reconversion, sur les plans sociaux et économiques, étaient intimement liés à ceux logistiques.

- Facteurs logistiques

La difficulté d'approvisionnement en matière première qui concernait 30% d'anciens artisans rendaient inopérante la production des objets d'art. Ces moyens logistiques (la terre rouge-ferme, la cire d'abeille, le bois, le bronze, le cuivre, le crottin de chevaux, le bois ...) pourtant indispensable pour la production de tels ou tels types d'objets d'art n'étaient pas disponibles dans un espace marchand commun. Il fallait, par conséquent, effectuer plusieurs transactions en termes de déplacement pour pouvoir les rassembler. Sauf que ceux-ci nécessitaient des coûts de transport variés et conséquents-mais aussi du temps et de l'énergie : « [...] *Pour aller chercher certaines matières premières comme la terre il faut aller dans un autre village très loin d'ici et en termes de transport ce n'est pas évident pour nous et lorsque nous mettons en vente les objets déjà fabriqués nous sommes obligés d'augmenter le prix et quand on augmente le prix les clients n'achètent pas [...]* » (Omar, Njiyouom, mardi, 12h30).

Fig. 3 : Répartition en % des facteurs de reconversion des anciens artisans



⁴ GIC : Groupements d'initiatives communes

D'après la figure 3, la reconversion radicale des anciens artisans vers de nouvelles activités est dominée par les facteurs sociaux.

2.2. L'activité du commerce et de l'agriculture comme conséquences de l'émergence d'une nouvelle culture entrepreneuriale chez les anciens artisans à Foumban

Il s'agit ici d'insister sur les différentes formes d'activités qui ont vu le jour du fait de la double crise qui a secoué le secteur de l'artisanat d'art à Foumban, non sans oublier de mettre en exergue les leviers de cette nouvelle culture entrepreneuriale.

- Proximité professionnelle et activité commerciale

La proximité professionnelle traduit le contexte professionnel qui a sous-tendu et orienté le choix de 25% d'anciens artisans d'art de Foumban pour le commerce. En effet, ces derniers ont opté pour l'exercice du commerce comme nouvelle activité de reconversion parce qu'ils ont pensé que les gènes de celle-ci était déjà socialement et professionnellement inscrit dans leur ADN entrepreneuriale. Dans ce sens, ils produisaient et commercialisaient déjà les objets d'arts. Pour eux, il était plus aisé d'opérer un changement d'objet d'art qu'ils commercialisaient après production au profit des denrées alimentaires, véhicules automobiles, vêtements et chaussures. C'est ainsi que nous avons observé que les techniques de vente d'alors ont été reconduites dans le commerce des produits alimentaires et autres par ces 25% d'artisans d'arts : « [...] *les difficultés que j'ai rencontrées dans cette activité m'ont poussé à faire une autre activité. Aujourd'hui je vends les voitures c'est avec ça que je nourris ma famille [...]* » (Mohamed, Njinka, jeudi, 14h50).

- Formation formelle, informelle et activité agricole

La formation formelle met en exergue une pluralité de module d'apprentissage en milieu professionnel. En effet, 28% d'anciens artisans se sont inscrits dans des centres de formations professionnelles en agriculture à l'instar de CEFAN⁵ (Centre de Formation des Agriculteurs du Noun) pour pouvoir maîtriser les rouages de la diversité des filières des différents produits agricoles sur le plan professionnel. Pour eux, l'apprentissage formel des métiers d'agriculture est perçu comme un élément clé de la réussite en matière d'accès à un nouveau type d'emploi. « [...] *pour être artisans j'ai fait l'école des beaux-arts de Foumban aujourd'hui je suis devenu un agriculteur et je me suis formé au CEFAN pour mieux connaître ce domaine et être le patron comme quand j'étais artisan [...]* » (Mohamed Bachir, Njiyouom, samedi, 12h) Notons que l'accès à cette formation formelle a nécessité chez ces anciens artisans des couts d'investissements conséquents qu'il a fallu mobiliser au préalable. Ces ressources financières provenaient alors des épargnes réalisées à partir de leurs anciens métiers, l'artisanat d'art. Ainsi, tout comme dans leur ancien métier, ils ont maintenu et transféré les habitudes, attitudes et cultures professionnelles dans l'exercice de l'activité nouvelle qu'est l'agriculture.

En revanche, La majorité d'anciens artisans (47%) ont été entièrement ruinés économiquement du fait de la double crise qui a frappé de plein fouet le secteur artisanal à Foumban. Sans capitale économique de départ, ils ont misé sur d'autres types de capitaux entre autres social et culturel pour démarrer avec leur nouvelle activité professionnelle dont l'agriculture afin de se réinsérer socio professionnellement dans la vie active. Ils ont ainsi acquis de façon empirique et donc sur le tas, l'essentiel des techniques et pratiques agricoles dans diverses filières. « [...] *je suis né dans l'art et dans les champs. J'ai grandi dans ces activités*

⁵ CEFAN : Centre de formation des agriculteurs du Noun

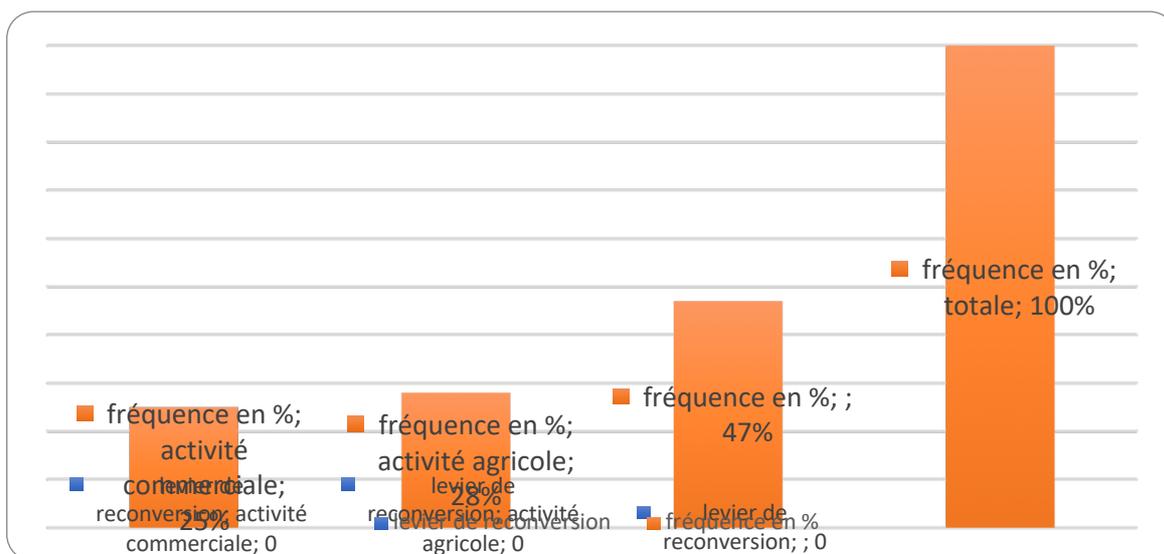
et ma mère faisait les champs. Aujourd’hui j’ai laissé l’artisanat pour l’agriculture et c’est ma mère qui m’a tout appris je n’ai pas reçu de formation à l’école [...] » (Adamou, Njiyouom, samedi, 11h)

Tabl.1 : Répartition en % des anciens artisans selon les leviers et nouvelles activités de reconversion

Activités de reconversion	Activité commerciale	Activité agricole		totale
Leviers de reconversion	Proximité professionnelle	Formation formelle	Formation informelle	
Fréquence en %	25%	28%	47%	100%

Source : auteurs ; données de terrain janvier 2024

Fig. 4 : Répartition en pourcentage des anciens artisans selon les leviers et nouvelles activités de reconversion



Source : auteurs ; données de terrain janvier 2024

L’émergence de la nouvelle culture entrepreneuriale observée chez les 100 anciens artisans de Fouban que nous avons empiriquement interrogés est certes provoquée par trois facteurs de reconversion (sociaux, économiques et logistiques), mais aussi nourrit par trois leviers de reconversion (proximité professionnelle, formation formelle et formation informelle) lesquels ont eu pour conséquence l’émergence de l’activité commerciale (25% d’anciens artisans) et l’agriculture (75% d’anciens artisans). En revanche, la majorité d’anciens artisans a opté pour l’activité agricole même si 47% d’anciens artisans aujourd’hui nouveaux agriculteurs n’ont eu accès qu’à une formation informelle dans le métier de l’agriculture. Que ce soit le commerce ou l’agriculture, tous les 100 anciens artisans qui s’y sont reconvertis soit respectivement 25% et 75% y trouvent entière satisfaction en terme du niveau de revenu hebdomadaire qui selon eux est supérieur à celui issu de l’exercice de l’activité artisanale.

- Amélioration du niveau de revenu des anciens artisans

Le terrain nous a permis d'observer que le niveau de revenu des anciens artisans s'est accru après leur reconversion vers de nouvelles activités (commerce et agriculture). Ainsi, nous avons effectué une monographie du niveau de revenu des 100 anciens artisans pendant la crise et ce avant la reconversion.

Tabl.2 : répartition en % du niveau de revenu des anciens artisans pendant la crise en fonction du type d'artisanat d'art

Types d'artisanat d'art	Forge et fonderie	Sculpture	Broderie	Poterie	Total
Revenus hebdomadaire	7000FCFA	5000FCFA	5000FCFA	3000FCFA	20000FCFA
Fréquences en %	40%	30%	15%	15%	100%

Source : auteurs donnés de terrain janvier 2024

L'analyse du tableau 2 ci-dessus montre que le niveau de revenu hebdomadaire des 100 anciens artisans est très faible en dépit du fait qu'il varie selon le type d'artisanat d'art. En revanche, le revenu hebdomadaire le plus élevé qui est de 7000FCFA concerne 40% d'anciens artisans d'art de la forge/fonderie et celui le plus bas 3000FCFA concerne 15% d'anciens artisans d'art de la poterie. Cette situation est traduite par le verbatim ci-après : << Avant la crise de covid-19, celle de bokoharam et d'autres problèmes qu'on rencontre aujourd'hui dans la pratique de cette activité, les touristes venaient de toutes parts et on pouvait réaliser les gains de 100000 FCFA la semaine aujourd'hui ce n'est plus la même chose on parvient à peine à réaliser même 10000 FCFA la semaine >> (Nsangou Salifou, Fountain, lundi, 14h30). En référence aux témoignages des anciens artisans d'art ci-dessus, l'on constate qu'en dehors de la crise sanitaire du corona virus d'autres problèmes multiformes de types social, politique et économique ont fragilisé l'écoulement des objets artisanaux produit par eux dans différents espaces marchands tant locaux qu'extra locaux. C'est dans ce sens que cet ancien artisan révèle : « Depuis corona nous ne vendons plus. Les objets qu'on fabrique reste ici longtemps et après nous sommes obligés de les liquider pour avoir au moins de quoi manger » (Youssof, Njiyouom, mardi, 11h20). Cependant après la reconversion des anciens artisans dans les activités du commerce d'une part et de l'agriculture d'autre part, ils ont vu leurs revenus s'accroître tel que le montre les tableaux n°3 et 4.

Tabl.3 : Répartition en % des commerçants selon le secteur d'activité et le niveau de revenu hebdomadaire

Secteurs d'activité du commerce	Denrée alimentaire	Vêtement et chaussure	Voiture	Total
Revenus hebdomadaire	60000FCFA	40000FCFA	200000FCFA	300000FCFA
Fréquence en %	60%	20%	20%	100%

Source : auteurs données de terrain janvier 2024

Le tableau n°3 nous montre que les 25 anciens artisans qui ont opté pour le commerce n'exercent pas dans le même secteur commercial. Mais aussi n'ont pas le même niveau de revenu hebdomadaire. Tandis que 60% opèrent dans la vente des denrées alimentaires et ont un revenu hebdomadaire de 60000FCFA (soit environ 9000FCFA par jour), 20% ont opté pour la vente des vêtements et chaussures (soit environ 6000FCFA par jour), de même 20% exercent le commerce des voitures (soit environ 43000 FCFA par jour). Il apparaît très clairement que le secteur automobile à travers le commerce des voitures procure plus de revenus.

Tabl.4 : Répartition en % des agriculteurs selon le secteur d'activité et le niveau de revenu hebdomadaire

Secteurs d'activité agricole	Culture maraichère	Culture de rente	Culture vivrière	total
Revenus hebdomadaire	70000FCFA	60000FCFA	60000FCFA	190000 FCFA
Fréquence en %	44%	20%	36%	100%

Source : auteurs données de terrain janvier 2024

Le tableau n°4 montre que 75 anciens artisans exercent comme nouvelle activité l'agriculture. En ceci que 44% pratique l'agriculture maraichère et ont un revenu hebdomadaire de 70000FCFA (soit 10000FCFA par jour), 36% Pratique l'agriculture vivrière et ont un revenu hebdomadaire de 60000 FCFA (soit environ 9000 FCFA par jour) et 20% ont opté pour la pratique de l'agriculture de rente et ont un revenu hebdomadaire de 60000FCFA (soit environ 9000 FCFA par jour). Par conséquent, le secteur de l'agriculture maraichère procure plus de revenus hebdomadaires à la majorité d'anciens artisans. Globalement en considérant les tableaux 3 et 4 ci-dessus, l'on peut affirmer que le commerce procure plus de revenus hebdomadaires (300000 FCFA) que l'agriculture (190000 FCFA).

3. DISCUSSION

Il s'agit ici de mettre en exergue les implications théoriques de données probantes empiriquement collectées sur le rapport entre crises socio-économiques dans le secteur de l'artisanat et l'émergence de la nouvelle culture entrepreneuriale à Foumban tout en s'inscrivant dans la théorie de la résilience sociale de Cyrulnik (1999). Les crises vues ici comme les facteurs de reconversion des anciens artisans ont entraîné la diminution démographique des entreprises artisanales à Foumban. Les résultats de la présente recherche en ont catégorisé trois types entre autres sur le plan social, économique et logistique. Par contre, dans une étude menée en pays Mafa à l'extrême nord Cameroun, WouleoKazla (2023 : 10), affirmait que : <<Les facteurs externes marqués par l'influence des produits manufacturés et la crise sécuritaire, seraient l'une des causes des mutations que connaît l'activité de la caste des Ngwazla-forgerons>>

De façon détaillée sur le plan socio-économique nos résultats ont montré que, l'arnaque et l'abus de confiance et la concurrence déloyale ont touché respectivement 50 et 20% d'anciens artisans à Foumban. En revanche, si ces résultats cadrent avec le contexte foubanais, seule la question de la concurrence déloyale a été abordée dans la littérature scientifique par Perrin (1990 : 147). Pour lui, la concurrence déloyale empêche les artisans d'exercer leur activité au quotidien en dépit du soutien de l'état. Dans ce sens, l'artisanat d'art foubanais a subi un choc donc a été <<sacrifié>> (Perrin *op cit* : 150) en ceci qu'il était difficile pour ces anciens artisans d'arts de réaliser des retours sur investissement greffé à une difficulté d'accès au crédit (MINPMEESA⁶ 2014). Faudrait-il rappeler que malgré la volonté professionnelle que ces 70% d'anciens artisans manifestaient en se décarcassant pour produire des objets d'arts ils n'arrivaient pas à les commercialiser aisément. Ainsi dans une étude menée en Tunisie chez les artisans, MejdoubBoulabiar (2022 : 6), avait déjà observé que : « Les circuits de vente du produit d'artisanat tunisien restent limités ; Les artisans ne peuvent pas supporter le coût de location d'un point de vente ; la stagnation des produits artisanaux locaux suite à la contrebande qui a gagné du terrain depuis la révolution et la propagation des produits contrefaits »

Sur le plan logistique les résultats de la recherche ont montré que 30% d'anciens artisans ont été longtemps confrontés aux énormes difficultés d'approvisionnement en matériels de production qui devenaient de plus en plus rares et difficiles d'accès. Travailler sans matériel de production était devenu pour ces anciens artisans une équation très difficile à résoudre compte tenu des ressources diverses qu'il fallait au préalable mobiliser et du temps à y consacrer. Abondant dans le même sens MejdoubBoulabiar (2022 : 7), faisait déjà remarquer dans ses travaux que : <<les artisans souffrent de la rareté des matières premières et de son cout élevé>>. Nous notons aussi qu'au Bénin, les études de TayéAdjovi (2007 : 118), ont plutôt montré que les facteurs de reconversion des artisans dans de nouvelles activités sont économique-culturelles. Dans ce sens, il affirme : << Les fermetures temporaires ou définitives des ateliers par les artisans est en partie due à certaines causes économiques. En effet, c'est la pauvreté caractérisant le secteur de l'artisanat qui les pousse à s'adonner à l'agriculture. [...] le fait que les artisans s'adonnent à la culture des champs s'explique aussi par des causes culturelles>> Ce sont ces facteurs de reconversion qui ont motivé fortement les innovations

⁶ MINPMEESA : Ministère des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat

socioprofessionnelles chez les anciens artisans, lesquelles ont débouché sur le démarrage et la pérennisation de l'activité de commerce d'une part et celle agricole d'autre part, respectivement sous-tendus par les leviers de la réciprocité professionnelle et celui de la formation (formelle et informelle) Tels qu'ont montré les résultats de la présente recherche. En référence au contexte local (Foumban), les crises socio-économico-logistiques qui ont frappé l'artisanat d'art ont contribué à développer une perception négative de cette dernière par bon nombre d'acteurs locaux qui y était fortement engagé et impliqué. Ainsi l'urgence de se réinventer socio-professionnellement était devenue une préoccupation et / ou actualité brûlante chez les 100 anciens artisans que nous avons interrogé empiriquement dans les zones d'études. Ils ont pensé et adapté les leviers sur lesquels ils devaient agir afin de réussir durablement leur reconversion dans de nouveaux métiers. Ils ont alors mis en exergue une nouvelle culture entrepreneuriale endogène basée sur des paramètres spécifiques au commerce d'une part et d'autre part à l'agriculture. Ces entrepreneurs alors anciens artisans ont opéré à partir de la conception et de la mise en œuvre d'un modèle d'affaire dans le secteur du commerce et de l'agriculture une mutation socioprofessionnelle. Ainsi si la littérature a montré comment certains entrepreneurs effectuent une reconversion professionnelle tout en restant dans le même domaine d'activité et que d'autre par contre, ont opéré un changement radical du secteur et domaine d'activité, tel n'est pas le cas dans le cadre de la présente recherche. Allant à contre-courant WouleoKazla (*Op cit*), parle de la *reconversion professionnelle, voire à la modernisation de leurs activités traditionnelles, dont <<la forge>>*. Allant dans le même sens, Seignobos et Iyébi-Mandjek, (*Op cit* : 5) dans une étude effectuée à Maroua Cameroun sur les artisans dans les domaines diverses (forge, boucherie, tannerie, maroquinerie, bâtiment, menuiserie, charpenterie etc.) affirment que : *<<ces anciens groupes sont en voie de dissolution, abandonnant un métier mal perçu. Certains se sont reconvertis dans la menuiserie métallique. D'autres par contre dans le commerce de peau et d'objets de cuir>>*.

Par contre pour TayéAdjovi, (2007 : 118) au Bénin, du fait des causes économique-culturelles les artisans ont abandonné leurs activités au profit de la culture du coton. Toutefois, nous observons malheureusement qu'aucun de ses auteurs dans le cadre de leurs travaux scientifiques n'a mis en exergue la question des leviers de reconversions des anciens artisans. Les résultats de la présente étude ont également révélé que tous les 100 anciens artisans interrogés ont vu leur niveau de revenu hebdomadaire s'accroître à l'issue de l'exercice de leur nouvelle activité professionnelle tel que le commerce et l'agriculture. En effet, la somme des revenus hebdomadaire de ces anciens artisans avant la reconversion (20000 FCFA) est nettement inférieure à la somme des revenus de leur nouvelle activité notamment le commerce (300000 FCFA) et l'agriculture (190000 FCFA). Sauf que les études effectuées par TayéAdjovi (2007 : 119) se sont uniquement intéressées aux revenus des artisans reconvertis en agriculture de rente : le coton. À cet effet il affirme : *<< Comparativement à l'artisanat, la culture du coton offre beaucoup plus de ressources. Les revenus tirés de cette culture sont investis dans d'autres domaines ou secteurs>>*. Ainsi, la diversification des activités professionnelles offre une opportunité aux acteurs impliqués parce qu'elle leur permet de diversifier leur source de revenus et partant leur niveau de revenu pour finalement impacter positivement et durablement sur l'amélioration de leur condition de vie (Kameni N2023 : 205). De ce qui précède, une prise en compte de cette question par le politique et les organisations nationales et internationales permettra de mettre en œuvre un document de stratégie de reconversion professionnelle qui pourra permettre d'asseoir la politique de gestion des mutations socioprofessionnelles.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif de comprendre les nouvelles formes d'activités qui émergent du fait des crises socio-économiques dans le secteur artisanal à Foumban-ouest Cameroun. Pour y parvenir, nous avons mobilisé une méthode mixte à prédominance qualitative qui privilégie l'ethnographie de terrain appliquée à 100 anciens artisans obtenus via la méthode d'échantillonnage à choix raisonné. L'analyse de contenu thématique couplée à la triangulation des données et la théorie de la résilience sociale nous ont permis de rendre intelligibles les données empiriques. Cette recherche part d'un constat général. En effet, L'artisanat s'est lentement structuré et a progressivement pris une place dans l'organisation économique globale pour devenir un élément d'équilibre et un facteur de stabilité sociale, rendant le destin de nombreux hommes inévitablement solidaire (Kizaba *opcit*). Cependant comme dans toute activité, les travailleurs de l'artisanat d'art à Foumban ont connu certaines difficultés qui ont plombé son évolution, engendrant ainsi des crises socio-économiques dans ce secteur.

L'analyse des résultats obtenus a été organisée en deux principaux axes à savoir :

- Facteurs de reconversion professionnelle des artisans dans de nouvelles activités entrepreneuriale à Foumban
- L'activité du commerce et de l'agriculture comme conséquence de l'émergence d'une nouvelle culture entrepreneuriale chez les anciens artisans à Foumban

Selon le premier axe, l'étude a révélé que les facteurs de reconversion socio-économico-logistiques ont été à l'origine des mutations socioprofessionnelles radicales des 100 entrepreneurs anciens artisans interrogés dans les zones d'études. Tandis que, 70% d'anciens artisans sont concernés par des facteurs de reconversion socio-économiques, 30% en revanche sont concernés par les facteurs de reconversion de type logistique.

Concernant enfin le dernier axe, l'étude a montré que l'activité du commerce et de l'agriculture respectivement sous-tendu par les leviers de la proximité professionnelle, formation formelle/informelle caractérisent la nouvelle culture entrepreneuriale dont ils sont porteurs. Si 25% d'anciens artisans interrogés ont opté pour le commerce en agissant sur le levier de la proximité professionnelle 75% en revanche se sont plutôt reconvertis à travers les formations formelles et informelles dans l'agriculture à Foumban. En outre, tous les 100 anciens artisans ont amélioré durablement leur condition de vie du fait de l'amélioration de leur niveau de revenu hebdomadaire à l'issue de l'exercice de l'activité du commerce et de l'agriculture qui ont émergé à travers la mobilisation et l'usage pratique de leur nouvelle culture entrepreneuriale. Dès lors, la prise en compte des résultats d'une telle étude par une combinaison multi-acteurs (gouvernement camerounais- acteurs de la société civile- organisme nationale et internationale) permettra par le biais d'une Co-construction, une mise en œuvre d'une véritable politique nationale de reconversion professionnelle.

ABRÉVIATIONS

CEFAN : Centre de Formation des Agriculteurs du Noun

GIC : Groupements d'Initiatives Communes

MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie Sociale et de l'Artisanat

PIB : Produit Intérieur Brut

SOURCES DES DONNÉES

Les données dans cette étude sont issues de l'enquête de terrain que nous avons effectué le 15 décembre 2023 au 20 janvier 2024. L'utilisation de ces données de terrain nous ont permis d'avoir les données intelligibles à notre étude.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUKHALFA Benamar, FOUED Cheriet, 2012. <<Les déterminants de l'innovation dans les entreprises émergentes en Algérie>>, *innovations*, n°39, vol.3, p.125-144. Disponible en ligne le 11/10/2012 : sur Cairn.info <https://doi.org/10.3917/inno.O39.O125> [dernier accès janvier 2024].

GREGORY Blanchard et ANNE Albert-Cromarias, 2022. <<l'artisanat français : une revue de littérature>>, revue internationale PME, n°3-4, vol.35, p.124-149, disponible en ligne 17 janvier 2023 URI <https://id.erudit.org/iderudit/109558ar>
DOI <https://doi.org/10.7202/1095586ar>.

GUEZODJE Rodrigue, 2023. <<L'artisanat africain face aux enjeux économiques>>, dans *émission économie et développement*.

GUILLAUME Marc, 1990. << Crise économique et société spectrale>>, dans Jean-LucMaurer, Dominique Perrot, Yvonne Preiswerk, et *alcrise et chuchotements : interrogations sur la pertinence d'un concept dominant*, Genève : Nouvelle Edition Cahiers de L'iued, p.57-76.

HISCOX, 2023. <<comment encourager la culture entrepreneuriale à la française ?>>, www.hiscox.fr mise à jour le 05/06/2023

JOURDAIN Anne, 2012. << réconcilier l'art et l'artisanat : une étude de l'artisanat d'art>>, revue sociologie de l'art, n°21, P.19-42. Disponible en ligne à l'adresse [dernier accès janvier 2024].

KAMENI NGALEU Achille Garance, 2023. <<Impact de l'entrepreneuriat agricole sur le développement durable à bangangté et Foubot (ouest Cameroun)>>, *revue territoire sud : au cœur des mutations du sud*, n°7, p.111-126. Disponible en ligne sur www.https://territoiresud.org

KIZABA Godefroy, 2006. <<L'artisanat au monde de l'entrepreneuriat>>, marché et organisations, n°1, p.73 à 99. Disponible en ligne sur Cairn.info <https://doi.org/10.3917/maorg.001.0073> le 15/11/2012.

MARQUIS Nicolas, 2018. « La résilience comme attitude face au malheur : succès et usages des ouvrages de Boris Cyrulnik », Sociologie, théories et recherches.

MAZAUD Caroline, 2012. <<artisan, de l'homme de métier au gestionnaire ?>>, travail et emploi, n°130, p. 9-20, mis en ligne sur Cairn.info le 07/02/2013 <http://doi.org/10.4000/travailemploi.5652> [dernier accès février 2024].

NARJESS MejdoubBoulabiar, 2022. <<Les problèmes du secteur de l'artisanat en Tunisie et les solutions pour établir sa résilience suite aux crises successives>>, université Tunis carthage, faculté des sciences économiques et gestion de Nabeul, p. 1-9.

NOUSCHI Marc, 2011. <<les temps de crises>>, dans Marc Nouschi, *le XXe siècle temps, tournants, tendances*, paris : éditions Armand Collin, Collection U, p.182-239.

OUTIN Jean-Luc, 2013. << Crise financière, crise économique et crise sociale : un enchaînement à hauts risques>>, *informations sociales*, n°180, vol. 6, p.10 -21. Disponible en ligne : sur Cairn.info <https://doi.org/10.3917/inso.180.0010> [Dernier accès janvier 2024].

PERRIN Cédric, 2007. <<L'artisanat sacrifié>>, dans Cédric Perrin, *entre glorification et abandon : l'état et les artisans en France (1938-1970)*, Vincennes : Editions institut de la gestion publique et du développement économique, comité pour l'histoire économique et financière de la France, p. 233-277.

PERRIN Cédric, 2007. <<Le retournement de l'économie artisanale>>, dans Cédric Perrin, *entre glorification et abandon : l'état et les artisans en France (1938-1970)*, Vincennes : Editions institut de la gestion publique et du développement économique, comité pour l'histoire économique et financière de la France, p. 144-194.

SAHOUBA Traoré et EWA Moszniski, 2014. << L'artisanat au Cameroun : les créateurs en mal d'accompagnement>>, dans émission *le coq chante*, www.rfi.fr/emission consulté le 4 février 2024.

SEIGNOBOS Christian et IYEBI-MANDJEK Olivier, 2005. <<Maroua. Répartition socioprofessionnelle et emprise agricole>>, *Atlas de la province extrême-nord Cameroun*, p.160-164.

Statistique Canada, 2021. L'échantillonnage non probabiliste.

SWIVER, 2022. <<Culture entrepreneuriale : tout savoir sur la culture d'entreprise>>, www.swiver.io .

TAYE ADJOVI Hugues, 2007. La dynamique associative dans le secteur de l'artisanat à Kandi : un enjeu de développement ? Mémoire de maîtrise, Benin : université d'Abomey-Calavi, 135 p.

WOULEO KAZLA Elie, 2023. <<Résilience socio-économique et dynamique de l'activité des Ngwazla en pays mafa>>, dans *vivre aux Nord-Cameroun enjeux, défis et stratégies*, Moncton : éditions science et bien commun, p.101- 114.

AUTEURES

Rabiatou **MBAMBA NJOYA**

Doctorante - Département de sociologie, Université de Douala

Courriel : mbambanjoya@gmail.com

Achille Garance **KAMENI NGALEU**

Docteur PHD- Département de sociologie- Université de Douala

Courriel : achillegarance123@gmail.com

AUTEURE CORRESPONDANTE

Rabiatou **MBAMBA NJOYA**

Courriel : mbambanjoya@gmail.com

© Référence électronique

Rabiatou MBAMBA NJOYA, Achille Garance KAMENI NGALEU « *Crises socio-économiques dans le secteur de l'artisanat et émergence d'une nouvelle culture entrepreneuriale : Cas de Foumban (ouest Cameroun)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.84-101, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes de colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 08-03-24 / Date de publication : 30-12-24

COMMERCIALISATION DE LA BANANE DESSERT ISSUE DES ÉCARTS DE TRIAGES EN CÔTE D'IVOIRE

MARKETING OF DESSERT BANANA FROM SORTING GAPS IN IVORY COAST

Inès Sara **DROH** – Seydou **OUATTARA**

RÉSUMÉ

Les sociétés productrices de banane dessert en Côte d'Ivoire ont pour objectif principal d'exporter leur produit sur le marché international via le port d'Abidjan. Mais les normes de certifications et les critères d'exportation imposés sont de plus en plus exigeants. En conséquence, les bananes qui ne remplissent pas ces exigences suivent d'autres réseaux de commercialisation locaux ou sous-régionaux. L'objectif général de cette recherche est d'étudier le système commercial de la banane dessert issue des écarts de triages en Côte d'Ivoire. La démarche méthodologique utilisée pour la collecte des données est basée sur la recherche documentaire, les observations et les entretiens. Il en résulte que le marché de dégagement de la banane dessert regorge de nombreux acteurs travaillant en réseau pour la distribution de la banane dessert sur les marchés locaux et sous régionaux. Dans les zones de production, la banane est placée dans des camions non-frigorifiques et non ventilés ou des camions DAF appartenant aux sociétés elles-mêmes ou loués puis transportée vers les grossistes selon différents trajets en fonction de la position géographique de la marchandise.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, filière banane dessert, commercialisation, transport routier, écart de triage.

ABSTRACT

The main objective of dessert banana producing companies in Ivory Coast is to export their product to the international market via the port of Abidjan. But the certification standards and export criteria imposed are increasingly demanding. As a result, bananas that do not meet these requirements follow other local or sub-regional marketing networks. The general

objective of this research is to study the commercial system for dessert bananas from sorting gaps in Côte d'Ivoire. The methodological approach used for data collection is based on documentary research, observations and interviews. As a result, the dessert banana clearance market is full of numerous players working in a network for the distribution of dessert bananas on local and sub-regional markets. In production areas, bananas are placed in non-refrigerated and non-ventilated trucks or in DAF trucks owned or rented by the companies themselves, then transported to wholesalers along different routes depending on the geographical position of the goods.

Keywords : Ivory Coast, dessert banana sector, marketing, road transport, sorting gap.

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur africain de banane dessert et le sixième exportateur mondial (Organisation des producteurs-exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangues et autres fruits de Côte d'Ivoire 2020 : 10). A cet effet, la filière banane dessert de commercialisation constitue un enjeu économique important pour le pays, avec un chiffre d'affaire de 145 milliards de FCFA représentant environ 7% à 8% du produit intérieur brut (PIB) agricole et contribue à environ 3% du PIB national (Organisation des producteurs-exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangues et autres fruits de Côte d'Ivoire 2020 : 3). Chaque année, c'est en moyenne 200 000 tonnes de banane dessert produites, dont trois quarts sont tournés essentiellement vers l'exportation (Koffi-kouakou 2023 :7). Selon la Direction des Cultures Pérennes et d'Exportation (DCPE), le principal marché de destination des bananes ivoiriennes est l'Union Européenne, absorbant à elle seule près de 85 % de la production ivoirienne. C'est un marché très exigeant et très normé. En plus du marché européen, il y a le marché Sénégal qui est aussi exigeant mais pas comme celui de l'Union Européen, important environ 7 % de la production de banane dessert. Ainsi, en dehors de ces deux marchés, les autres types de bananes ne respectant pas leurs critères sont appelés écarts de triage et suivent d'autres circuits de commercialisation. À savoir : le circuit de commercialisation sur le marché local et le circuit d'exportation vers le marché sous-régional. Le premier est le processus par lequel la banane est acheminée depuis les stations de conditionnement passant par les différents stands de vente locale jusqu'aux consommateurs. Le second correspond au transport de la banane dessert des stations vers les importateurs de la sous-région. Ainsi, la commercialisation c'est aussi la gestion des principaux acteurs des circuits de commercialisation (Ouattara 2010 : 179). Elle met en relation les sociétés de productions et les clients (locaux et sous-régionaux), entre ces deux parties finales intervient une tierce partie essentielle. Il s'agit du transporteur ou collecteur assurant la collecte et le transport de la marchandise par le biais du transport routier. Toutefois, la commercialisation de la banane issue des écarts de triage en Côte d'Ivoire est ignorée par bon nombre de personne. Alors l'objectif général de cette recherche est d'étudier le circuit de commercialisation de la banane dessert issue des écarts de triage en Côte d'Ivoire.

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE COLLECTE DES DONNÉES

Deux principales techniques de collecte de données ont servi à mener l'approche méthodologique. Elle s'articule autour d'une recherche documentaire complétée par des enquêtes de terrain. La technique initiale de recension des données s'est effectuée dans les centres de documentation de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), du Ministère de l'Agriculture, au Centre de Recherche et de d'Action pour la Paix (CERAP) et sur internet. La seconde phase de la collecte des informations s'est faite par des entretiens semi-directifs en interrogeant les producteurs, les grossistes, les mûrisseurs-grossistes et les transporteurs. Cette étape s'est axée sur un stage de 2 semaines du 08 au 22 juillet 2023. Il a occasionné en outre, des visites des champs et stations de conditionnement de TIABAM et PACOBO, ayant permis de nous imprégner des réalités des zones de production, du type de véhicule utilisé pour le transport terrestre de la banane dessert des stations vers les clients (locaux et importateurs). Les instances rencontrées en stations de conditionnement lors de cette investigation sont les transporteurs (sous régionaux et locaux), les chefs de plantations, et les chefs de stations de conditionnements en charge de la production. Ces entretiens se sont également déroulés sur les marchés locaux auprès des mûrisseurs-grossistes, des grossistes, des détaillants (supermarchés et détaillants individuels) du 11 février au 11 octobre 2023. Abordant les questions des prix au détail et en gros de la banane dessert dans les mûrisseries et en grande surface, le temps de mûrissage, le type de produit chimique utilisé et les difficultés rencontrées durant l'écoulement du produit sur les différents sites de vente.

2. RÉSULTATS

Le travail s'articule autour de deux résultats principaux. Le premier résultat est d'analyse le fonctionnement du marché local de la banane dessert en Côte d'Ivoire. Et le second résultat de montrer le processus d'exportation de ce fruit vers le marché sous régional.

2.1. Une filière locale ordonnancée

La filière banane dessert locale est bien organisée depuis les zones de production jusque dans les différents points de vente du marché ivoirien.

2.1.1. L'organisation de la commercialisation de la banane depuis les stations de conditionnement jusqu'au marché local

2.1.1.1. La sélection de la banane dans les stations

Les bananes dessert vendues sur le marché local sont issues des écarts de triage pendant la découpe des bouquets de doigts présentant des défauts ou pas. Ces bananes sont très souvent des fruits détachés ayant des défauts d'apparence. Elles ne subissent aucun type de traitement chimique comme celles exportées par mer. Les bananes une fois détachées de la hampe et lavées arrivent en bac de dépaquetage où s'effectue la découpe et la sélection de celle

destinées au marché local et celles de l'exportation. Le fruit d'un à plusieurs doigts est mis soit dans un bac destiné au marché local (fig.1) soit directement dans une caisse (fig.2).

La figure 1, affiche un bac et un tube drainant la banane dessert destiné au marché local des bacs de dépaquetage vers le bac réservé au marché local à la station de conditionnement de Batia 1 à TIABAM. Prise de vue : Droh Inès S., 2023.

La figure 2, présente une cagette de banane dessert bio de différents calibres destinés au marché local à la station de conditionnement de BANOUREBO à Toumodi. Prise de vue : Droh Inès S., 2023.



2.1.1.2. Les conditions d'accès des Mûrisseurs-grossistes aux plantations

L'accès des Mûrisseurs-grossistes aux différentes plantations des producteurs implique plusieurs conditions auxquelles leurs clients (mûrisseurs-grossistes) doivent remplir. Les mûrisseurs-grossistes doivent fournir plusieurs documents liés à leur entreprise. Ces documents sont entre autres, la déclaration fiscale d'existence de leur entreprise ou de leur activité. Il prouve que les clients partent vendre la banane soit sur le marché local, soit sur le marché de la sous-région. Ils fournissent aussi un réquis de commerce, la déclaration d'impôt et une demande d'autorisation de vente de banane adressée à la direction générale de l'entreprise productrice située dans la ville d'Abidjan. Après analyse du dossier la direction de l'entreprise productrice informe le client demandeur s'il y a besoin d'une autre condition à remplir, selon laquelle le client doit payer la marchandise avant de rentrer en procession de la banane dans les stations de conditionnement. Le montant à payer par le client est fonction du nombre de caisses ou de cagettes ou de cartons produits par la station, multiplié par 4750 F.CFA (prix de gros bord-station de conditionnement). Une fois le virement effectué par le client sur le compte de l'entreprise, celui-ci peut se rendre en station de conditionnement pour récupérer sa commande. Ainsi, le poids de la banane varie selon le moyen de conditionnement utilisé. La cagette remplie fait 20 kg (fig. 3), la caisse en bois par contre fait 40 kg de banane dessert pour un poids total de 45 kg étant donné que la caisse en bois fait un poids initial de 5 kg (fig. 4).

La figure 3, Dévoile une caisse en bois contenant des bananes mûres de 40 kg au stand de vente du marché Gouro de ..



Prise de vue : Droh Inès S., 2023.

La figure 4, affiche une cagette en plastique contenant des bananes de 22 kg au stand de vente du marché Gouro de Yopougon.



Prise de vue : Droh Inès S., 2023.

2.1.1.3. Le chargement de la banane dessert en conteneur non réfrigère

Dans les différentes stations de conditionnement, lorsque les cagettes fournies par le client (grossiste-mûrisseurs) sont pleines, il passe récupérer ses colis à une fréquence d'une à deux fois voire même trois fois (en période de forte production) par semaine. La fréquence de ravitaillement des clients en fruits est fonction des périodes de production (hautes ou basses). Une fois le chauffeur et ses chargeurs arrivés en station, ils signalent leur présence auprès du chef de station qui leur donne un « ok » de chargement. Les cagettes stockées à la station de conditionnement sont empotées dans de petits conteneurs non réfrigérés et non ventilés par le chauffeur et ses chargeurs (généralement deux chargeurs) (fig. 5). Ce type de conteneur peut contenir jusqu'à 400 cagettes.



La figure 5, présente des chargeurs effectuant une opération de chargement des cagettes de banane dessert destinées au marché local dans un conteneur non réfrigéré à la station de conditionnement de Batia 1 à TIABAM.

Prise de vue : Droh Inès S., 2023.

Une fois le conteneur chargé, le chef de station établit un bon de sortie qu'il remet au chauffeur (fig. 6). C'est avec ce bon que le chauffeur quitte la station pour sa destination finale. A son arrivée, le chauffeur remettra ce document à son patron qui servira de reçu au mûrisseur-grossiste.

La figure 6, décrit un bon de sortie de couleur verte sur lequel il est marqué le nom du client, le type de conditionnement de la banane chargée, la quantité chargée, les signatures du producteur et du client et le numéro d'immatriculation

Production Agricole de Bananes
Rue Pierre et Marie Curie - Zone 4C - Maroory

BON DE SORTIE
N° 003641

N° Union = 2800 KCS
Abidjan, le 14/07/2023

DÉSIGNATION	QUANTITE
Caisse plastique bananes	210
Destination - Abidjan	

Validé par M. _____
Service _____
Visa et cachet _____ Visa Magasinier _____

Prise de vue : Droh Inès S., 2023.

Les conteneurs non réfrigérés et non ventilés quittent les stations et attendent dans les villes à proximité pour éviter les heures d'embouteillage. C'est aux environs de 18h30 voire 19h00 qu'ils quittent les villes où ils ont effectué leurs chargements pour la ville ou la commune de destination.

2.1.1.4. L'organisation dans les mûrisseries du marché traditionnel

Les conteneurs non frigorifiques ou les camions remorques contenant les cartons, caisses ou cagettes de banane arrivent chez les grossistes après environ 2 à 6 heures de route. Ces camions sont déchargés soit par les chargeurs venus avec le chauffeur, soit par des ouvriers employés par le mûrisseur-grossiste (Fig. 7).

La figure 7, dévoile le déchargement d'un conteneur non réfrigéré contenant des cartons de banane dessert de la SCB (Société de Culture Bananière) à la mûrisserie de Yopougon Wassakara effectué par



Prise de vue : Droh Inès S., 2023.

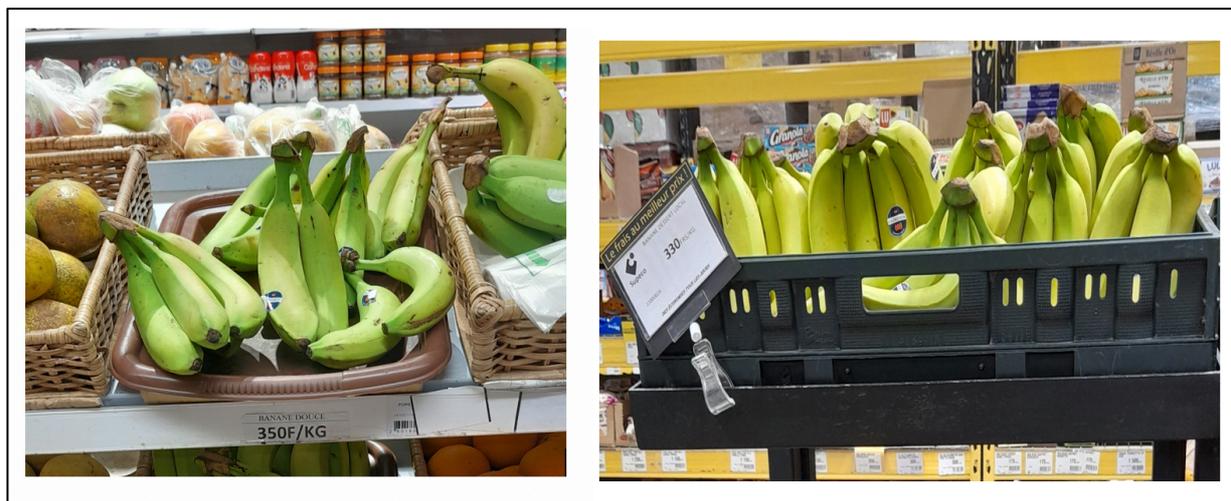
Le fruit est ensuite placé dans une chambre froide où il subira un traitement chimique à base de l'éthylène, de gaz azéthylique et de carbure de calcium. Le carbure aussi appelé carabine ou 'caba' est le produit le plus utilisé en Côte d'Ivoire pour mûrir la banane dessert ou douce. Il est utilisé soit sur la forme d'un gaz ou sur la forme d'un solide. Après avoir fait le choix du produit chimique adéquat parmi ceux cités, le mûrisseur diffuse le produit dans la chambre froide. Puis, laisse la banane mûrir sur une durée de 4 à 5 jours. Durant cette période, le produit chimique appliqué ou diffusé dans la chambre froide permettra à la banane dessert de libérer de l'éthylène plus rapidement afin de mûrir le fruit à un rythme élevé. C'est grâce à l'éthylène libérée que la banane acquiert son apparence jaune agréable à la vue. Au bout de ces quatre à cinq jours, le fruit est enfin prêt à être commercialisé et consommé. Le fruit est par la suite vendu aux grossistes ou aux détaillants. Les détaillants se chargeront à leur tour de la vente aux consommateurs sur les étals ou dans des plats posés sur la tête. Sur le marché, le prix de la caisse et de la cagette de banane dessert varie d'un grossiste à un autre. Pour ce qui est des cagettes, le prix est compris entre 5 000 F.CFA et 5 500 F.CFA en ce qui concerne la caisse en bois le prix varie entre 7 000 F. CFA et 12 000 F. CFA.

2.1.1.5. L'organisation dans les mûrisseries du marché moderne

La société Océana collecte la banane auprès de la SCB et procède au mûrissage des fruits pendant une durée variante entre 2 et 4 jours. Puis à une fréquence d'une fois par semaine, elle se chargera de redistribuer dans les grandes surfaces comme : Auchan, Supeco, Socafrais,

Cash Ivoir Center, Cap Sud, Leader Price et Cap Nord. Les supermarchés se chargeront à leur tour de vendre la banane au détail aux clients par kilogramme à un prix compris entre 330 F.CFA et 350 F.CFA le kg (figure 8).

La figure 8, dévoile le déchargement d'un conteneur non réfrigéré contenant des cartons de banane dessert de la SCB (Société de Culture Bananière) à la mûrisserie de Yopougon Wassakara effectué par quatre ouvriers.



Prise de vue : Droh Inès S., 2023.

2.1.2. Une filière locale professionnalisée

En Côte d'Ivoire la filière banane dessert locale est organisée et gérée par des acteurs privés. Ils ont la responsabilité de faire vivre cette filière locale. Ces acteurs sont composés des producteurs, des mûrisseurs-grossistes, des grossistes, des demi-grossistes, des détaillants, des consommateurs et des transporteurs routiers.

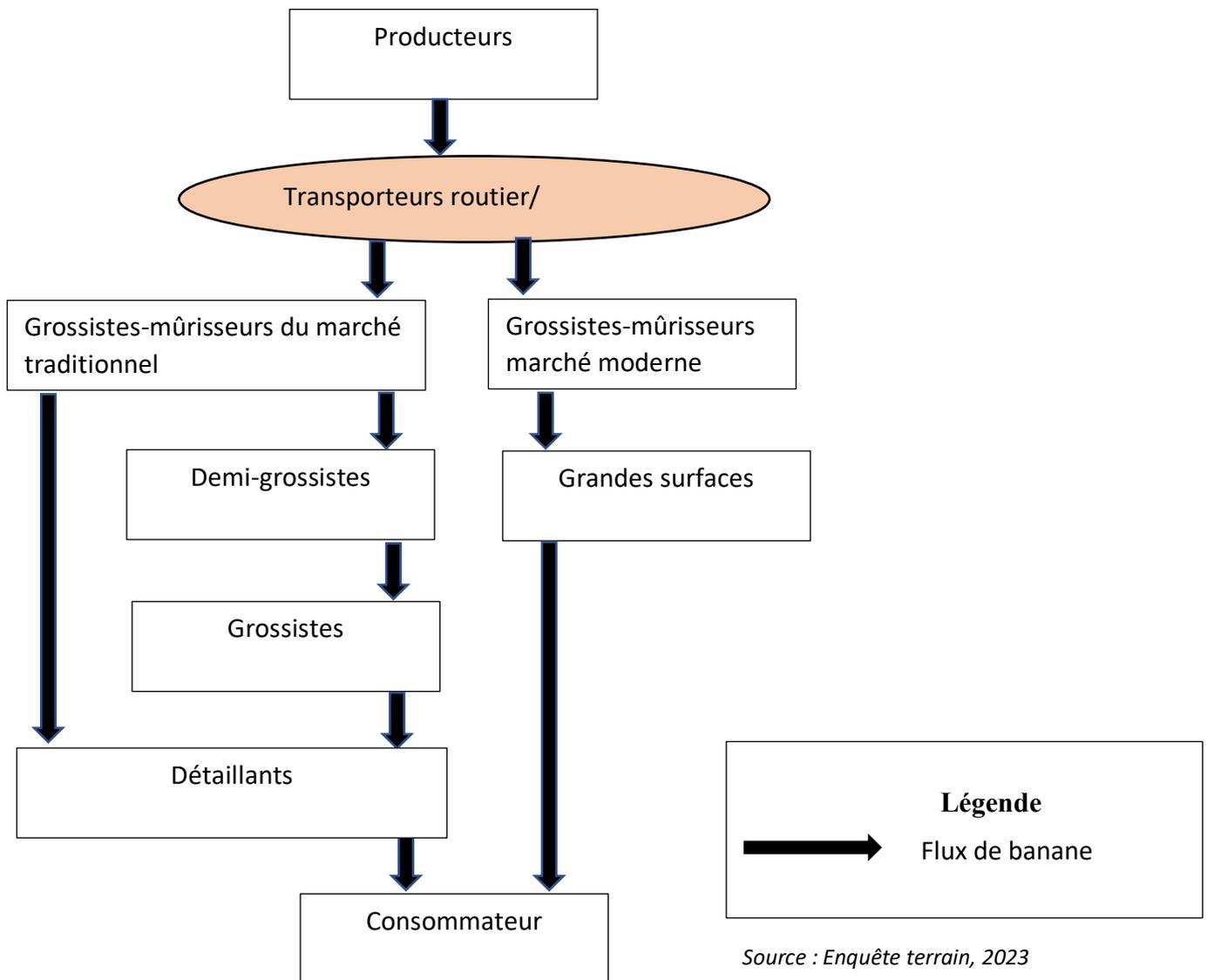
2.1.2.1. L'organisation des acteurs du marché local

Les premiers acteurs qui tiennent et régulent le marché local sont les producteurs de banane. Ils sont au nombre de treize (13) à savoir : Société d'étude et de développement de la Culture Bananière (SCB), Tiassalé Banane (TIABAM) Eglin Société Anonyme (Eglin SA), Société Ivoir Antillaise de production Agricole (SIAPA), Banane Antilles Côte d'Ivoire (BANACI), Marahoué Banane (MARABAN) Organisation Professionnelle Agricole du Nord (OPAV NORD), Organisation Professionnelle Agricole du Sud (OPAV SUD), la Bananière du Bandama Société Anonyme (BBSA), BACIBAM, BANOUREBO, POCABAN, KOFFIBAM.

Toutes ces sociétés de productions assurent le ravitaillement du marché local en banane dessert par l'intermédiaire des mûrisseurs-grossistes. Elles opèrent sous contrats avec les grossistes-mûrisseurs. Ensuite, vient les Mûrisseurs-grossistes, ceux-ci sont les acteurs clés dans le circuit de commercialisation de la banane dessert sur le marché local. Ils sont à la fois grossistes, collecteurs et mûrisseurs. On distingue deux types de Mûrisseurs-grossistes : les Mûrisseurs-grossistes du marché traditionnel et ceux du marché moderne. Les mûrisseurs-grossistes du marché traditionnel sont des acteurs privés individuels ou familiaux qui exercent cette activité pour la plupart depuis plus d'une décennie au moins. Ces derniers assurent le ramassage de la production dite écart de triage ou déchets dans les usines ou stations de

conditionnement puis la mûrissent avant de la revendre aux grossistes, aux demi-grossistes ou aux détaillants qui ne sont pas mûrisseurs. La société Océana est le mûrisseurs-grossiste du marché moderne, elle est alimentée par la SCB. En effet, Océana est une société anonyme, civile et commerciale filiale de la SCB et l'une des sociétés du groupe compagnie fruitière employant entre 5 000 et 10 000 personnes. Créée le mercredi 23 octobre 2013 avec 10.000.000 de F. CFA de capital. Océana est spécialisée dans l'agroalimentaire, l'agriculture, les fruits et légumes. C'est elle qui se charge de l'activité de mûrissage et de distribution de banane dessert dans toutes les grandes surfaces, dans des cagettes (caisses en caoutchouc) pour le compte de la SCB. Ces grandes surfaces sont : Auchamp, Carrefour, Cosmos, Casino, Cap Sud, Cash Ivoire, Socofrais, Sup Eco et Cap Nord. Ainsi, les mûrisseurs-grossistes sont les premiers partenaires des producteurs. Tous les mûrisseurs sont forcément des grossistes de banane, mais les grossistes ne sont pas mûrisseurs. Après les mûrisseurs-grossistes viennent les grossistes, tout comme les précédents, ils sont également des acteurs clés dans le circuit de commercialisation de la banane dessert du marché local. Ils se ravitaillent chez les mûrisseurs -grossistes car ne disposant pas de local de stockage pour stocker et mûrir la banane. Ces derniers travaillent par accords de partenariat et/ou par affinité avec les différents mûrisseurs-grossistes. Ils assurent le ravitaillement de la grande restauration collective comme les hôtels, restaurants. À côté, il ya les demi-grossistes qui s'approvisionnent chez les grossistes et les grossistes-mûrisseurs. Ces derniers n'ont pas accès aux producteurs. Ils commercialisent la banane verte ou mûrie. Les demi-grossistes sont des revendeurs et disposent d'un puissant réseau de distribution avec des installations de tablier (dans les marchés traditionnels comme dans les coins de rue) et même des commerçantes ambulantes. Parallèlement à cette catégorie d'acteurs, il y a les détaillants. Il existe deux types de détaillants sur le marché local ivoirien chez les demi-grossistes, les grossistes ou directement chez les mûrisseurs-grossistes. Les détaillantes sur les étals sont généralement localisées dans les marchés, en bordure des rues, dans les quartiers ; tandis que les détaillantes ambulantes se déplacent dans la commune de résidence généralement à pieds avec leur marchandise dans un plat posé sur la tête. Ils proposent leurs produits aux consommateurs finaux en tas dans des cuvettes ou sur des plats. À chaque niveau d'articulation, les prix proposés comprennent le prix d'achat auquel chaque acteur ajoute les coûts de transport et une marge de commercialisation. Les prix au détail de la banane dessert varie entre 200 F.CFA et 250 voire 300 F.CFA le tas de trois bananes. Enfin les derniers acteurs sont les consommateurs. En Côte d'Ivoire, la banane dessert est surtout consommée comme un tout autre aliment et pas seulement comme un dessert. Les principaux consommateurs sont les travailleurs qui la prennent comme un petit goûter pour abreuver une petite faim. Les plus friands de la banane dessert sont étrangers (haoussas) et travailleurs qui fournissent beaucoup d'efforts physiques et ceux qui ont des problèmes digestifs (fig. 9).

Fig. 9 : Réseau des acteurs du marché local de la banane dessert



Source : Enquête terrain, 2023

Réalisation : Droh Inès S., 2023.

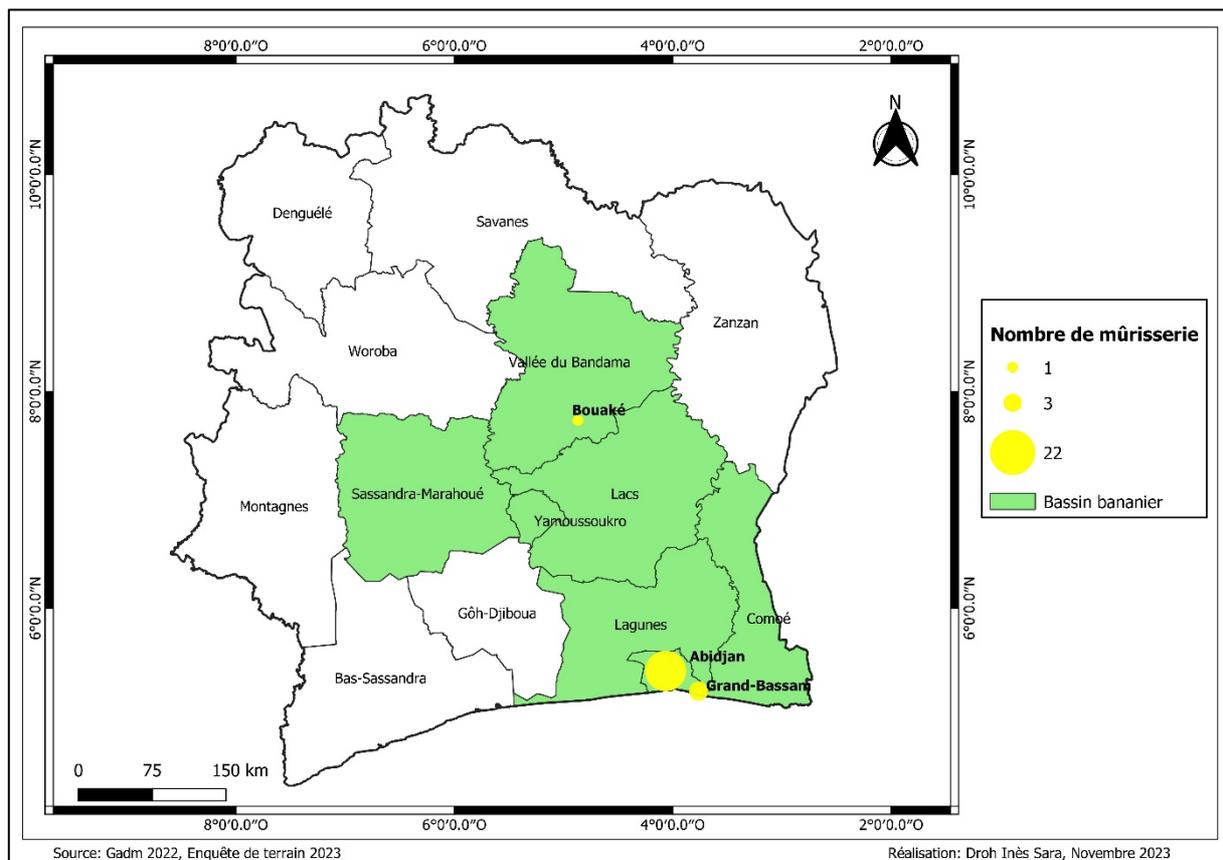
La figure 9 dévoile le réseau des acteurs du marché ivoirien de la banane dessert. Ainsi, ces acteurs travaillent en coalition pour la distribution et la commercialisation de la banane sur le territoire. Nous remarquons sur cette figure que toutes les sociétés de production exceptée la SCB vendent leur produit aux particuliers appelés mûrisseurs-grossistes qui se chargent de leur revente auprès des grossistes et des demi-grossistes qui à leur tour vendent aux détaillants ambulants ou sur les étals. Les détaillants à leur niveau vendent le fruit aux consommateurs sur l'ensemble des points de ventes du marché traditionnel du Sud-est. Tandis que la SCB en plus d'être productrice, est à la fois mûrisseur-grossiste et vend la banane après l'avoir mûri aux grossistes et aux demi-grossistes dans son entrepôt situé au niveau de l'Indenié à Adjamé. Elle travaille avec sa filiale Océana qui est chargée de ravitailler en gros les marchés modernes (supermarchés et hypermarchés) en banane dessert à la fréquence d'une

fois par semaine. Ces marchés modernes se chargeront à leur tour de la vente au détail aux consommateurs.

2.1.2.2. Localisation des mûrisseries du marché local ivoirien

Le marché local de fruit dispose d'une variété de banane dessert parmi lesquelles figure la banane dessert du type Cavendish appelée aussi Poyo ou banane douce. C'est cette variété de banane qui fait l'objet d'un commerce local nécessitant l'existence et l'utilisation des mûrisseries (fig. 10)

Fig 10: Localisation des mûrisseries en Côte d'Ivoire



La figure 10 met en exergue les différentes mûrisseries de banane dessert en Côte d'Ivoire. En effet, les mûrisseries de banane dessert sont localisés dans trois zones à savoir ; Bouaké avec la présence d'une seule mûrisserie dans la ville, Grand-Bassam qui enregistre trois mûrisseries et enfin Abidjan qui renferme la majorité des mûrisseries au nombre de vingt réparties sur sept communes. Les communes concernées sont Abobo (4), Adjamé (1), Treichville (3), Koumassi (5), Marcory (2), Port-Bouët (2) et Yopougon (3). La mûrisserie de Bouaké est celle qui aspire les écarts de triage de banane des plantations de Niakaramadougou. La mûrisseuse-grossiste dispose d'une chambre froide en conteneur réfrigéré, mûri la banane et la redistribue aux grossistes et demi-grossistes de la ville de Bouaké. Quant aux autres mûrisseurs-grossistes d'Abidjan et de Grand-Bassam, ils s'attèlent à collecter la banane sur toutes les autres stations sauf celles de Niakara. Les mûrisseries du sud et du sud-est sont des

magasins en dur transformés en chambre froide pour le mûrissage des bananes. La commercialisation de ce fruit se fait dans un périmètre d'environ 300 km autour d'Abidjan. Dans le nord, malgré la présence de quelques plantations, celles-ci sont trop peu nombreuses pour assurer un véritable marché, cependant on va retrouver quelques fruits dans la grande ville de Bouaké.

2.2. Le marché sous régional : un système commercial particulier

Nous verrons comment la banane destinée au marché sous-régional est traitée en station, transportée et les circuits de commercialisation qu'elle emprunte pour atteindre l'importateur.

2.2.1. les opérations de sélection en station de conditionnement

La banane dessert destinée au marché sous-régional est issue des régimes à entailles épaisses lors de l'agrégage. À la réception des régimes de banane au paseo, l'ouvrier agréateur ayant effectué l'agrégage marque le ou les régime(s) ayant dépassés l'âge de solde (récolte) d'une entaille épaisse au niveau de la hampe du régime (fig. 11). A ceux-ci s'ajoutent les régimes ayant des gaines attachées au niveau des tirs-sèves qui sont immédiatement entaillés et en BAMAKO (sous-région) sans qu'ils soient agréés. Ce type de régime est classé BAMAKO du fait de l'absence de feuille sur le régime lors de la coupe du régime en plantation (fig.12).

La figure 11, affiche un régime de banane dessert marqué d'entailles épaisses au niveau de la hampe.

La figure 12, présente un régime de banane dessert entaillé de part et d'autre ayant un bout de gaine attaché au niveau du tire-sèves au paseo de TIABAM à Tiassalé.



Prise de vue : Droh Inès S., 2023



Prise de vue : Droh Inès S., 2023

Cette manière de marquer le régime destiné au marché BAMAKO diffère d'une station à une autre. C'est surtout un langage de communication codé entre l'ouvrier agréé et les départeurs. Les régimes sont rincés à l'eau potable à l'aide d'un nettoyeur haute pression avant de passer à l'étape de la découpe. Ensuite, les régimes sont dépatés et mis dans un bac uniquement dédié aux bananes destinées au marché sous-régional, classées BAMAKO. Les fruits issus de ce bac sont rangés en vrac dans les paniers à la sélection (fig. 13).

La figure 13, étale des bouquets de banane dessert de deux, trois, cinq, quatre et six doigts rangés dans un panier destiné au marché BAMAKO à la station de conditionnement de Batia 1 à TIABAM.



Prise de vue : Droh Inès S., 2023

Cette manière de ranger les fruits est aussi un langage entre les sélectionneurs et les ouvriers traiteurs, et entre les ouvriers traiteurs et les ouvriers emballeurs. De sorte que quand les paniers arrivent à leur niveau, les ouvriers traiteurs, ne les traitent pas. De plus, une fois les paniers arrivés à l'étape d'emballages les ouvriers emballeurs savent comment emballer ceux-ci. Ainsi, les bananes destinées au marché BAMAKO (Niger, Burkina et Mali) ne subissent aucun traitement en station de conditionnement. Les paniers de banane destinée au marché BAMAKO arrive directement sur un tapis roulant dans la zone d'emballage où la banane est directement mise dans les cartons (fig. 14). Ces cartons seront par la suite rangés sur les palettes (fig. 15) et stockés au sein de la station de conditionnement attendant l'arrivée du camion remorque.

La figure 14, présente une palette de 42 cartons de banane BAMAKO à la station de conditionnement de Batia 1 à TIABAM.



La figure 15, affiche la banane BAMAKO rangée dans des cartons sans rajout de gaine, avec uniquement des pads mis au fond du carton pour boucher l'espace vide du carton, à la station de conditionnement de Batia 1 à TIABAM.



Prise de vue : Droh Inès S., 2023

Une fois le camion remorque arrive en station de conditionnement, les cartons de banane BAMAKO sont comptés par le chef de station avant que ceux-ci soient chargés sur le camion remorque. Après le comptage des cartons, le chef de station établit un bon de sortie comportant le nom du client, la date de chargement, la quantité des cartons, la destination, le numéro du camion, le numéro de la remorque, la catégorie de la banane (fig. 16)

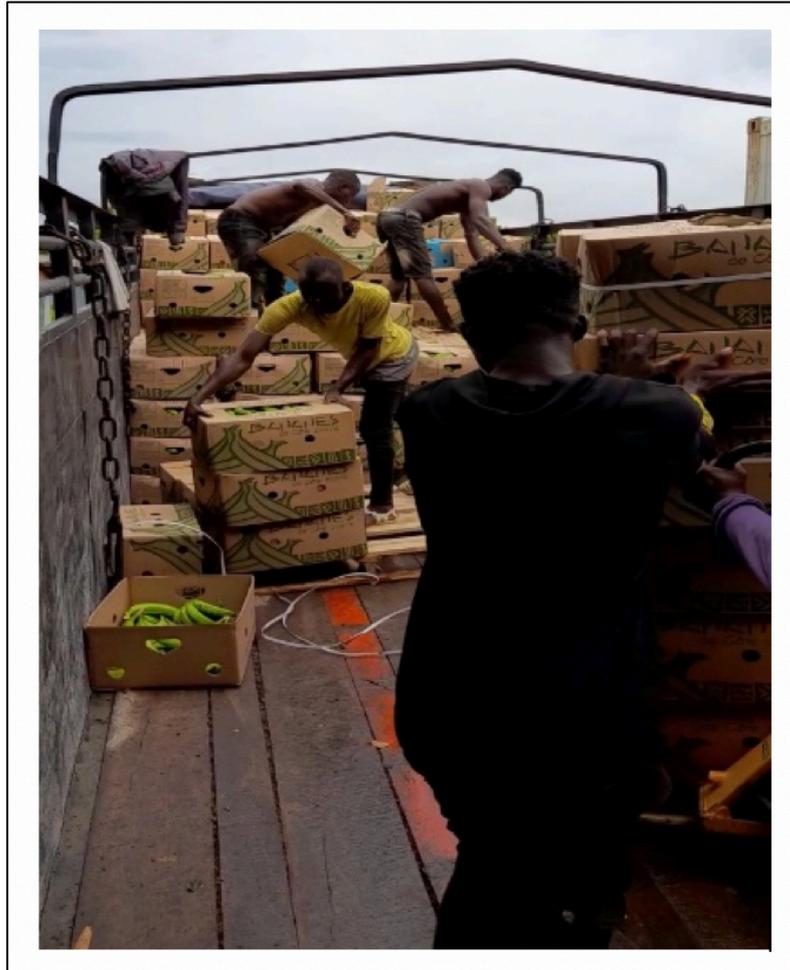
La figure 16, décrit un bon de sortie de couleur bleu qui servira de feuille de route au chauffeur durant le transport

Production Agricole de Bananes Le Pierre et Marie Curie - Zone 4C - Marcovy		BON DE SORTIE	
N° Camion = AR 5878 R AL		N° 0004130	
N° Remorque = A57106 EN		Abidjan, le 11/07/2023	
Client: SJAOUNE EXPORT			
DÉSIGNATION	QUANTITE		
Banane Louis Région	50 Cartons		
Destination = Bama Ko			
Validé par M.....			
Service			
Visa et cachet		Visa Magasinier	

Prise de vue : Droh Inès S., 2023

Pendant que le chef de station établit le bon de sortie, les chargeurs mettent les cartons de banane dans la remorque. Le chargement de la remorque de quarante tonnes est effectué par au moins trois à six chargeurs venus avec les chauffeur (fig. 17).

La figure 17, montre cinq chargeurs, rangeant les cartons de banane BAMAKO dans une remorque de quarante tonnes, à la station de conditionnement de Batia 1 à TIABAM.



Prise de vue : Droh Inès S., 2023

Une fois le chargement de la remorque terminée, le chef de station signe le bon de sortie et fait signer le représentant du client, puis lui remet un coupon du bon de sortie de couleur bleue. Le plus souvent, aucune station ne remplit la remorque de quarante tonnes. C'est pourquoi, le chauffeur et ses chargeurs sillonnent toutes les stations de conditionnement auxquelles ils sont affiliés en vue de faire le plein du camion. Le ramassage de banane dans les différentes stations de conditionnement se fait sur deux jours. Une fois le camion plein, ils recouvrent la remorque d'une bâche pour protéger les fruits de la pluie, de la poussière et du soleil (fig. 18). Les remorques chargent une à trois fois par semaines dans les stations de conditionnement.

La figure 18, expose une remorque de quarante tonnes chargées de près de 750 cartons couverte d'une bâche noire à la station de conditionnement de Batia 1 à TIABAM.

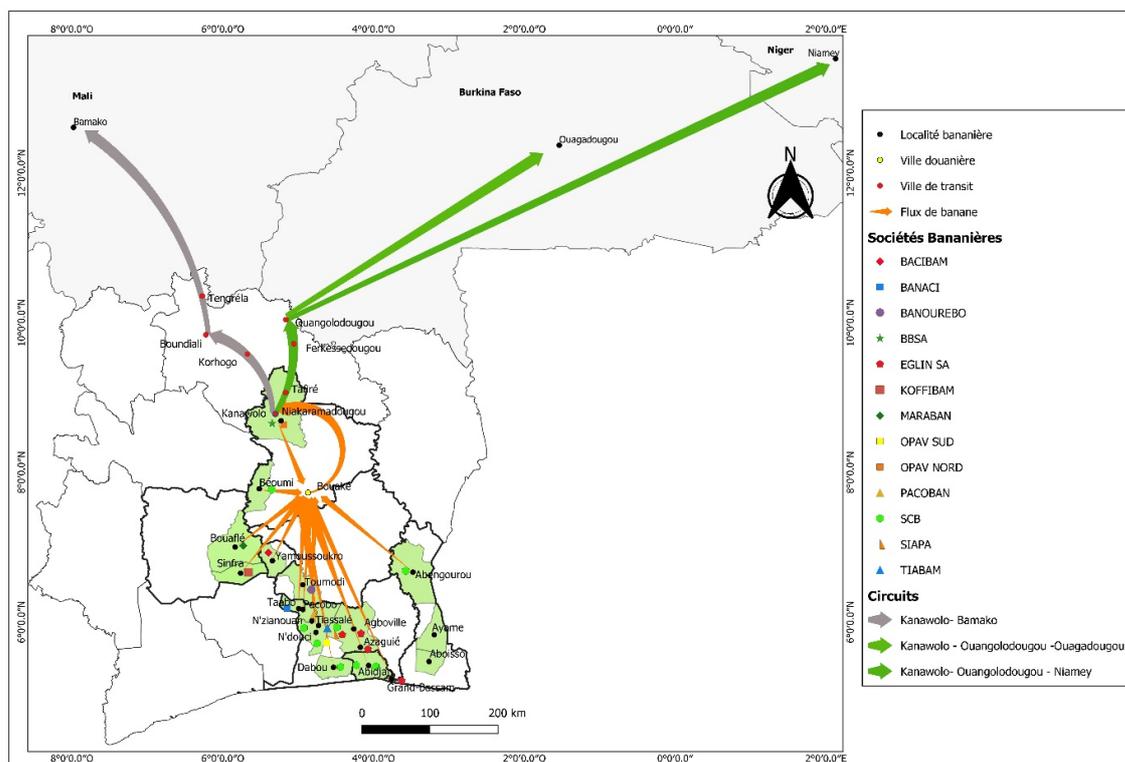


Prise de vue : Droh Inès S., 2023

2.2.2 Le Transport de la banane des stations vers les zones de destination sous-régionale

La remorque pleine de banane dessert quitte les différentes stations de conditionnement, en direction de la ville de Bouaké pour établir une déclaration de douane de la marchandise. La procédure peut durer 30 minutes à 3 h de temps. Si le ramassage de la marchandise finit en fin de journée, le second jour de ramassage, le chauffeur dort dans la ville de Bouaké et le lendemain, il établit la déclaration de douane de la marchandise avant de prendre la route soit pour le Niger, le Burkina Faso ou le Mali. Le trajet durera deux jours de transport routier (fig. 19).

Fig. 19. Circuit d'exportation de la banane via le transport routier vers la sous-région



Source : Gadm 2022, Enquête 2023

Réalisations : Droh Inès S., Octobre 2023

La figure 19 expose une carte du circuit d'exportation de la banane dessert depuis les différentes stations de conditionnement vers Bamako, Ouagadougou et Niamey via le transport routier. Les chauffeurs et les clients grossistes-collecteurs importateurs s'attèlent à collecter la marchandise dans les différentes stations des sociétés de production, sur une durée de deux à trois jours dans un camion remorque de 40 tonnes. Une fois la collecte terminée, les différents véhicules pleins de banane dessert sont transportés jusque dans la ville de Bouaké pour établir la déclaration de douane de la marchandise contenue dans le véhicule. Ensuite, le transporteur accompagné d'un parent proche du client importateur conduit le véhicule de Bouaké jusqu'à Kanawolo. Il faut souligner que Kanawolo est un carrefour, et à partir de cet endroit deux circuits d'exportation de la banane dessert vers la sous-région se dégagent. Le premier circuit part de Kanawolo jusqu'à Bamako passant par les localités telles que Korhogo, Boundiali et Tingrela. Le second circuit partant aussi de Kanawolo passe par la ville de Tafiré, ensuite Ferkessedougou puis Ouangolodougou. Une fois les véhicules à Ouangolodougou, deux trajets se dessinent. Le premier part de Ouangolodougou pour atteindre Ouagadougou, capitale du Burkina Faso où le fruit est déchargé et remis à l'importateur. Le second trajet part également de Ouangolodougou jusqu'à la ville de Niamey au Niger où la banane est déchargée et remise à l'importateur Nigérien. La banane arrivée dans les différentes zones importatrices, est déchargée et mise en mûrisseries où ils déclencheront le processus de maturation du fruit avant de le vendre en gros auprès des demi-grossistes de banane des différentes villes.

2.2.2 Les destinations sous-régionales de la banane dessert ivoirienne

Les importateurs sous régional de la banane dessert ivoirienne par transport routier sont comme le montre la figure précédente le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Selon les données de la douane, les exportations vers ces marchés représentent environ 10 % des exportations globales de banane de la Côte d'Ivoire vers la sous-région (tabl. 1).

Tabl. 1: Exportation de banane ivoirienne vers la sous-région par le biais du transport routier de 2008 à 2022 (en millier de tonnes)

Exportations	Mali	Burkina	Niger	Total
2 008	2 217,40	370,9	669,4	3 257,70
2 009	1 980,50	172,7	677,9	2 831,10
2 010	2 080,00	229,5	576,3	2 885,80
2 011	816,5	101,5	1 815,20	2 733,20
2 012	2 067,00	340,8	3 038,30	5 446,10
2 013	3 408,00	793,8	2 836,80	7 038,60
2 014	3 524,50	303,3	1 339,10	5 166,90
2 015	3 753,00	279,2	2 450,60	6 482,80
2 016	10 569,20	810,5	2 464,20	13 843,90
2 017	10 740,40	190,1	1 944,90	12 875,40
2 018	14 315,50	526,6	3 358,00	18 200,10
2019	10 667,50	441,9	4482,971	15 592,30
2020	14 783,20	58,3	11 575,50	26 417,00
2 021	18 641, 202	30 ,580	6 068 ,840	24 740, 622
2022	14 994, 562	5 189, 836	-	20 184, 398

Source : Statistiques Douanières Ivoiriennes 2022, Enquête terrain, 2023.

La tableau 1 expose les exportations de banane dessert vers les pays de l'hinterland par transport routier de 2008 à 2022. A cet effet, le principal importateur africain de banane dessert par transport routier est le Mali avec une part importante variant entre 2 000 et 18 000 tonnes aux cours de ces années. Suivis du Niger qui importe plus que le Burkina Faso. Ainsi, l'importation dans ces deux pays est moins importante relativement au Niger.

2.2.2 Dans les mûrisseries des importateurs

La banane une fois arrivée chez les différents importateurs, elle est déchargée (fig. 20) et stockée sous les hangars (fig. 21) ou dans les chambres froides des mûrisseries. Le fruit est mûri par les mûrisseurs-grossistes importateurs avant d'être vendue aux grossistes-détaillants, puis les grossistes-détaillants aux détaillants et enfin les détaillants la revendent aux consommateurs finaux.

La figure 20 montre un déchargement d'une remorque de quarante tonnes de cartons de banane de la SCB de marque Bouba à Niamey, au Niger.

Fig. 21 met en exergue un mûrisseur rangeant la banane dans des cagettes sous son hangar de banane dessert ou sont stockés les cartons de banane en provenance de la Côte d'Ivoire de la société BANACI à Bamako au Mali.



Prise de vue : Consortium OBAM-CI/OCAB, 2018

Prise de vue : Consortium OBAM-CI/OCAB, 2018

3.DISCUSSION

Dans cet article, il est question d'étudier le système de la commercialisation de la banane issue des écarts de triages en Côte d'Ivoire et les principaux circuits commerciaux qu'elle engendre. La commercialisation de produits frais périssables a fait l'objet de nombreux débats à travers plusieurs publications axées sur le transport et les circuits commerciaux de ces produits frais aussi bien dans leur globalité que dans leur singularité (Ouattara 2019 : 369). En effet, J. Kremer (2020 : 2 et 26) a fait une étude de cas des circuits de commercialisation alternatifs des produits horticoles, des œufs et du café. Il met en avance les circuits courts, impliquant aussi bien une action individuelle que collective. Il met surtout l'accent sur les circuits de

commercialisation extérieurs. Car les circuits locaux de Panama sont encore peu nombreux, mais se caractérisent par des modes de mise en marchés innovants, via l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Au Panama, les chaînes de supermarchés s'approvisionnent directement auprès des producteurs. Tandis qu'en Côte d'Ivoire, il y a un intermédiaire entre les supermarchés et les producteurs. Aussi, la grande majorité des commerces de détail (supermarchés et mini supermarchés) est concentrée dans la capitale et ses alentours, du fait que depuis l'ère coloniale, les transports des produits agricoles sont organisés de façon à approvisionner la Ville de Panama. Cette situation est similaire au commerce de la banane dessert en Côte d'Ivoire où la banane dessert est commercialisée à Abidjan (capitale économique) et dans la grande ville coloniale de Grand-Bassam. Ainsi, les circuits locaux de commercialisation de la banane dessert ivoirienne sont un peu semblable à ceux du Panama. Car la vente de banane dessert se fait aussi via les canaux de la technologie de l'information et de la communication par les vitrines virtuelles de Socofrais et Carrefour en plus de la vente traditionnelle en magasins et sur les étals du marché conventionnel.

En ce qui concerne les moyens de transport des produits frais, Abdel-aziz et. Al. (2020 :199) ont expliqué que dans la ville de N'Djaména, au Tchad, les moyens de transport utilisés pour transporter les fruits, les légumes et les fleurs depuis les zones de production vers les zones de consommation sont les moto-taxis, les bus, les camionnettes et les camions. Zabeirou (op. cit. : 26), a aussi expliqué que dans la ville de Maradi (Niger) il existe de nombreux moyens de transport qui peuvent se distinguer selon les différents lieux. Ainsi, pour transporter les produits des zones de production vers les marchés ou les lieux de stockage vers les marchés ou d'un marché à un autre-les moyens utilisés sont le pousse-pousse, les taxis-motos, les camions et la marche à pieds (utilisée par les vendeurs ambulants). Contrairement en Côte d'Ivoire où la banane dessert est transportée dans des camions non frigorifiques et non ventilés et des remorques DAF des zones de production vers les différentes zones de consommation. Des différentes mûrisseries en Côte d'Ivoire vers les stands de ventes le fruit est soit transporté dans des camions frigorifiques, soit dans des tricycles, soit dans des brouettes. Egalement, la banane est transportée à pieds par les vendeurs ambulants sur la tête dans de petits plats ou cuvettes.

En ce qui concerne le mode de commercialisation des fruits, Zabeirou (op. cit. : 21), explique que le mode de commercialisation des maraîchers à Maradi varie selon quelques critères dont le paiement cash de produits par le collecteur ou bien par un consensus de crédit entre le producteur et le collecteur. Les prix sont fixés par des « informateurs » qui sont des professionnels de la commercialisation des produits maraichers. Alors qu'en Côte d'Ivoire, le mode de commercialisation de la banane dessert est totalement différents. Il se fait soit par virement cash par le grossiste mûrisseur avant d'entrer en possession de la marchandise soit après avoir récupéré la marchandise. Aussi, en terre ivoirienne, les prix de gros de caisse et cagette de la banane en stations de conditionnement sont fixés par les producteurs et la Chambre du Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI).

Pour ce qui est des systèmes d'approvisionnement en produits frais, Zabeirou (op. cit. : 24) a montré que les marchés de Maradi sont organisés par ordre décroissant de sorte que les plus gros marchés comme le Marché Daga, le marché Kadro et le marché de Tachan dakoro sont les premiers à accueillir tous les produits avant qu'ils soient distribués dans les autres marchés de la ville. Tandis qu'en Côte d'Ivoire, des différentes stations de conditionnement, la banane arrive directement dans chaque marché de gros, qui se charge à son tour de la distribution

aux demi-grossistes puis aux détaillants qui se chargera à son tour de ravitailler le consommateur.

Pour les modes de conservation, Abdel-aziz et. Al., (op. cit. : 216) nous font savoir qu'il n'existe aucun moyen de conservation des produits frais, malgré leurs hauts caractères périssables dans la ville de N'Djaména. Zabeirou (op. cit. : 26), montre qu'il existe quelques infrastructures de stockages de produits à Maradi comme les magasins et les hangars même si ces derniers ne sont pas adaptés au stockage des produits. Contrairement en Côte d'Ivoire, où il existe des infrastructures telles que les chambres froides et les hangars de vente adaptées au stockage de la banane dessert.

Pour ce qui est des modes de commercialisation des produits frais, Zabeirou (ibid., : 26), montre qu'à Maradi, il existe deux différents modes de vente, d'un côté la vente en gros dans des cartons, des sacs et des paniers ; de l'autre côté, les ventes en détails sur les tables et sur les pousse-pousse. Pourtant, en Côte d'Ivoire il existe plusieurs modes de ventes. Il y a les ventes en gros dans des caisses, des cagettes et des cartons. Les ventes en demi-gros en demi-cagettes et en demi-caisse et enfin en détails sur les étals des tables, des supermarchés et dans les cuvettes et les plateaux des vendeurs ambulants.

En ce qui concerne les circuits de commercialisation des produits frais, Zabeirou (op. cit. : 29), a démontré qu'il existe trois types de circuits de commercialisation qui sont entre autres : le circuit court, dans lequel le producteur vend directement la marchandise aux détaillants qui lui à son tour la revend aux consommateurs. Le second est le circuit direct dans lequel le producteur vend directement aux consommateurs sans intermédiaires. Enfin le troisième est le circuit long qui lui fait intervenir un collecteur, un grossiste et un détaillant entre le producteur et le consommateur. Ces circuits sont carrément différents de celui de la banane dessert en Côte d'Ivoire. En effet, le circuit de commercialisation offre deux grands types de circuit notamment : le premier est celui du circuit du marché moderne qui fait intervenir un collecteur/transporteur, un mûrisseur, les grandes surfaces entre les producteurs et le consommateur. Le second est celui du marché traditionnel qui fait intervenir un transporteur/collecteur, puis un grossiste-mûrisseurs, ensuite un grossiste, un demi-grossiste et enfin un détaillant entre le producteur et le consommateur. Il arrive parfois que le détaillant s'approvisionne directement chez le mûrisseurs grossiste.

En résumé, la commercialisation de produits frais périssable au Tchad tout comme au Niger et en Côte d'Ivoire, présente une multitude d'acteurs, de moyens et modes de commercialisation dans chaque espace donné. Ces acteurs exercent leurs activités selon leurs zones d'influences et selon les moyens dont ils disposent.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous retenons que cette étude s'est appuyée sur une recherche documentaire dans les centres de recherche physique et sur internet. Elle s'est également faite au moyen des observations directes et des entretiens semi-directifs avec les acteurs de la production et du commerce de la banane dessert. La commercialisation de la banane dessert issue des écarts de triage en Côte d'Ivoire est une véritable activité dynamique. Cette dynamique est surtout du fait de la synergie entre tous les acteurs impliqués dans cette activité. Cette activité offre deux circuits de commercialisation dépendant exclusivement du transport routier dont le circuit de commercialisation local et sous-régional. Ces deux circuits engendrés impliquent une variété d'acteurs opérants sur différents espaces mais très

dépendant les uns des autres pour offrir un fruit adapté à la demande du consommateur. Et pour palier au problème découlant de l'exportation par mer et des critères d'exportation internationale.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDEL-AZIZ Moussa Issa, MAHAMAT ALI Brahim, DENENODJI Antoinette, NGAODANDE Irlo Routouag, MOUTEDE-MADJI Vincent, WATANG Ziéba Félix & KOSSOUMNA Liba'a Natali, 2020. « Approvisionnement en légumes frais de la ville de N'Djamena au Tchad », Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH, n° 1/8, p. 199-222.

KOFFI Kouakou Laussin, 2023. « La banane dessert made in Africa à l'assaut de l'Europe », Strat'Marques, p.1-13. Disponible en ligne : www.stramarques.com/article/detail/la-banane-dessert-made-in-africa-a-lassaut-de-leurope-i7626 [dernier accès juillet 2024].

KREMER Julie, 2020. Les difficultés liées à la commercialisation conventionnelle des produits et les circuits de commercialisation alternatifs au Panama, Mémoire de Master, Institut Agro, Montpellier, 158 p.

Organisation des producteurs-exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangues et autres fruits de Côte d'Ivoire (OBAMCI), 2020. Rapport d'activités 2019 de l'OAMCI, 130 p.

OUATTARA Seydou, 2010. Ports et commercialisation du binôme café-cacao en Côte d'Ivoire, thèse de Doctorat, Université de Cocody, Abidjan, 424 p.

ZABEIROU Gagara Zaneidou, 2015. Production et commercialisation des produits frais dans la région de Maradi : Cas de la ville de Maradi, Mémoire Master, Institut Agro, Montpellier, 48 p.

AUTEURES

Inès Sara **DROH**

Doctorante-Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Courriel : inessaradroh21@gmail.com

Seydou **OUATTARA**

Enseignant-chercheur

Maître de Conférences

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Courriel : seydou.ouattara61@ufhb.edu.ci / docteurseydou@gmail.com

AUTEURE CORRESPONDANTE

Inès Sara **DROH**

Courriel : inessaradroh21@gmail.com

© **Référence électronique**

Inès Sara DROH, Seydou OUATTARA « *Commercialisation de la banane dessert issue des écarts de triages en côte d’ivoire* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l’Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d’Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 102-123, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 11-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

CROISSANCE URBAINE ET DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT DANS LA VILLE DE DALOA (1940-2020)

URBAN GROWTH AND TRANSPORT DEVELOPMENT IN THE CITY OF DALOA (1940-2020)

Holo Hien **SIBIEHOUTE**

RÉSUMÉ

Daloa est la quatrième grande ville de la Côte d'Ivoire après Abidjan, Bouaké et Korhogo selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021. Elle est située dans la région du Haut-Sassandra dans le Centre Ouest du pays. Son urbanisation commence véritablement avec l'établissement du post colonial en 1905 et bénéficie d'un premier Plan d'Urbanisation en 1940. La croissance urbaine spectaculaire que connaît cette ville favorise le développement des activités liées au transport des taxis communaux jusqu'en 2020 avec l'avènement de la Covid 19. L'objectif de cette étude est de mettre en exergue la contribution du dynamisme spatial de Daloa dans l'essor du transport urbain. La question centrale ici est de montrer le rapport entre croissance urbaine et le développement des taxis communaux à Daloa. La recherche documentaire soutenue par les enquêtes orales ont permis de répondre à cette interrogation. La croissance de l'espace urbain de Daloa dont les bases sont les différents plans directeurs mis en place par les autorités coloniales suivies par la municipalité a pour impact le développement du transport urbain qui connaît un boom au fil des années. Cependant quelques difficultés impactent

Mots-clés : Croissance urbaine, Transport urbain, Démographie, Daloa, impact

ABSTRACT

Daloa is Côte d'Ivoire's fourth largest city after Abidjan, Bouaké and Korhogo, according to the General Population and Housing Census 2021. It is located in the Haut-Sassandra region in the center-west of the country. Its urbanization began in earnest with the establishment of post-colonial rule in 1905, and it benefited from a first Urbanization Plan in 1940. The city's

spectacular urban growth has encouraged the development of activities linked to communal cab transport until 2020, with the advent of Covid 19. The aim of this study is to highlight the contribution of Daloa's spatial dynamism to the growth of urban transport. The central question here is to show the relationship between urban growth and the development of communal cabs in Daloa. Documentary research supported by oral surveys enabled us to answer this question. The growth of Daloa's urban area, based on the various master plans drawn up by the colonial authorities and followed by the municipality, has had an impact on the development of urban transport, which has boomed over the years. However, a number of difficulties are having a negative impact on the sector in the city.

Keywords : Urban growth, Urban transport, Demography, Daloa, impact.

INTRODUCTION

Située dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, la ville de Daloa était la troisième (RCPH 2014 :14) ville de la Côte d'Ivoire avant de perdre ce rang au recensement de 2021 (RGPH 2021 :35). Elle a une population estimée à environ 266 324 habitants sur une superficie de 9650,75 ha (Dali, Kra, Bolou 2019 :33). Le nombre d'habitants s'élevait à 351 670 en 2021(RGPH 2021 :35). La position qu'occupe actuellement Daloa dans le pays tire ses origines de l'époque précoloniale où cette région apparaît comme une zone de forte production de cola favorisant ainsi les échanges commerciaux avec d'autres localités (Zunon 1981 :158). Ensuite, la création du poste colonial en 1905 ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de Daloa. En fait, on assiste au développement de diverses activités économiques dont celle de l'économie de plantation. Les nombreuses potentialités économiques dont bénéficie Daloa attirent un nombre important de populations. Ainsi, dans l'optique d'assurer une occupation rationnelle de l'espace, l'administration coloniale établie un plan d'urbanisme en 1940 (OCDE 2002 :12). Ce plan directeur mis en place par le gouverneur Severin PERALDI jette véritablement les bases de l'urbanisation de la ville de Daloa. Le suivi de ce plan par les autorités après l'indépendance du pays et le développement de nouvelles activités favorisent une croissance urbaine remarquable. La croissance spectaculaire de l'espace urbain de Daloa va induire une nécessité pour les populations urbaines de disposer d'un moyen de déplacement adapté. L'on assiste alors à l'introduction d'un taxi-ville à partir de 1970 (Lago 2020 : 250). A cette date et bien plus tard, l'activité du transport urbain participe activement à la vie économique de la ville de Daloa jusqu'en 2020 où on assiste à l'avènement de la covid 19. Cette pandémie a poussé les autorités à mettre en place des restrictions qui ont impacté négativement le secteur du transport de façon générale et plus singulièrement celui des taxis-villes de la commune de Daloa. Comment la croissance urbaine a contribué à l'essor du transport urbain dans la ville de Daloa. Mieux, comment la croissance urbaine a-t-elle influencé les activités liées aux taxis-villes à Daloa ? L'objectif de cette étude est de montrer l'influence de l'étalement urbain de Daloa sur les activités des taxis-villes à Daloa. De façon singulière, il s'agit de mettre en exergue les différentes étapes du développement des taxis-villes en rapport avec la dynamique urbaine de Daloa. La méthodologie employée dans le cadre de cette étude a consisté à axer notre réflexion sur des sources imprimées, des sources orales, des thèses et des articles de revues qui traitent de l'histoire urbaine d'une part

et celle des taxis-villes d'autre part. Concernant l'enquête orale, elle s'est faite au moyen d'un guide d'entretien adressé aux acteurs du transport urbain à Daloa. Nous avons procédé à un recoupement des différentes informations avant de les soumettre à la critique historique. Tout ce travail nous a permis d'atteindre notre objectif. Le travail s'articule autour de trois axes. Le premier s'intéresse aux différentes phases de la croissance urbaine de Daloa, la deuxième traite de l'évolution des activités des transports urbains. Quant à la dernière partie, elle parle de l'apport et des difficultés des transports urbains.

1. LA CROISSANCE URBAINE À DALOA DE 1940 À 2020

Divers facteurs ont permis la croissance de l'espace urbain de Daloa. Il s'agit des notamment de la forte croissance démographique dont la ville a bénéficié à cause du développement de l'agriculture et l'implantation de plusieurs structures administratives

1.1. Les facteurs de la croissance urbaine

Les facteurs qui sont à la base de la croissance urbaine de Daloa sont nombreux. Parmi eux, nous pouvons citer les potentialités économiques dont regorgent la région du centre ouest et la croissance démographique. La région du centre-ouest est un lieu où se sont déroulés des échanges commerciaux depuis l'époque précoloniale. Ces échanges ont été favorisés par la cola qui est un produit prisé par les peuples des autres régions notamment les régions soudanaises. L'introduction des cultures obligatoires notamment le café et le cacao par le colonisateur va accroître la production agricole dans la région. La pratique de ces cultures dont les résultats sont intéressants incite ainsi les populations des autres localités à migrer vers la région du centre ouest dont Daloa est la capitale. Cette population devenue de plus en plus importante va impacter l'espace urbain de Daloa par la mise en place de diverses activités économiques. Komenan (2021 : 70) indique à cet effet que : « À partir de l'année 1920, l'introduction de la culture du café et du cacao a achevé de transformer en une société mercantile les populations autochtones peu préparées à ce type d'activité et soumises à la pression coloniale. La région a été investie par des populations étrangères, notamment des manœuvres agricoles mossi petits commerçants dioula, négociants levantins et agents européens des grandes compagnies commerciales. La culture du café et du cacao, l'exploitation forestière et minière attirent une main d'œuvre à la fois nationale et étrangère essentiellement voltaïque. Le commerce des denrées et les biens de consommation ont suscité la constitution d'une classe intermédiaire établie autour des factoreries européennes. Elle est la source du phénomène d'urbanisation que les migrations internes et l'immigration externe entretiennent et amplifient. L'activité commerciale induite par le développement des cultures s'intensifie au fil des ans ». Cette migration agricole de travail va se poursuivre même après l'indépendance du pays puisque les autorités ivoiriennes orientent le développement du pays vers l'agriculture en s'appuyant sur les cultures du café et du cacao dont Daloa était une zone de forte production à cause des conditions géographiques favorables. A cela, il faut ajouter la volonté de l'État de faire de Daloa un centre urbain important du pays. Cela se traduit par la mise en place des infrastructures publiques capables d'assurer le service public. En effet, la mise en place de ces infrastructures débute en 1905 avec l'érection de Daloa en un poste colonial. Cette date marque en réalité le début du fait urbain à Daloa.

1.2. Les différentes étapes de la croissance urbaine (1940-2020)

Avec l'arrivée de l'administrateur Severin PERALDI en 1940, il crée une ville avec un centre et cinq quartiers dont le quartier administratif, le quartier des logements, le quartier commercial, le quartier industriel et le quartier « africain ». Daloa bénéficie de son premier plan directeur mis en application en 1958. Le nouveau plan directeur de 1962 est la réactualisation du plan PERALDI. Il permet la création de plusieurs nouveaux quartiers notamment Belleville, Gbobélé et Aviation. Le quartier Piscine sera inauguré à l'occasion de la fête des indépendances tournantes de 1967 (Lago 2020 :215). A cette époque, l'espace urbain de Daloa couvrait 242 hectares. L'urbanisation de Daloa se poursuit pour atteindre 675,25 hectares en 1970. A partir de cette époque, l'urbanisation marque un arrêt. Soucieux de cette évolution, les autorités administratives obligent la population à occuper et densifier les lotissements déjà appliqués. Entre 1962 et 1974, l'on constate une évolution de la ville malgré le ralentissement constaté entre 1970 et 1973. On constate la création de nouveaux quartiers bien structurés notamment les quartiers Marais et Soleil 2. L'urbanisation est relancée en 1974. Alors, en 1975 l'espace passe à 758,75 hectares.

Tabl.1 : Évolution de l'espace urbain (1955 - 1975)

Années	1955		1964		1970		1975	
Superficie urbaine totale en hectare	217,75		377,25		607,25		758,75	
Dont superficie de l'habitat spontané (ha et %)	HA	%	HA	%	HA	%	HA	%
			27,35	7,2	21,5	3,5	34,75	4,5

Source : Alla 1991 : 125

De 1955 à 1975, l'espace urbain ne cesse de s'accroître. Il passe de 217,75 hectares en 1955 à 758,75 hectares en 1975. Cela s'explique par les travaux de lotissement entrepris par l'administration locale à travers les lotissements réalisés. La structuration des espaces vides pousse les populations à les occuper de façon spontanée. Ainsi, en 1964, l'habitat spontané couvrait un espace de 27,35 hectares soit 7,2% de l'espace total. L'espace occupé de façon anarchique atteint 34,75 hectares en 1975 soit 4,5% de l'espace urbain. En fait, cette situation s'explique par le fait qu'une frange importante de la population incapable de s'approprier des terrains lotis, occupaient de façon anarchique certains espaces surtout dans les quartiers en extension.

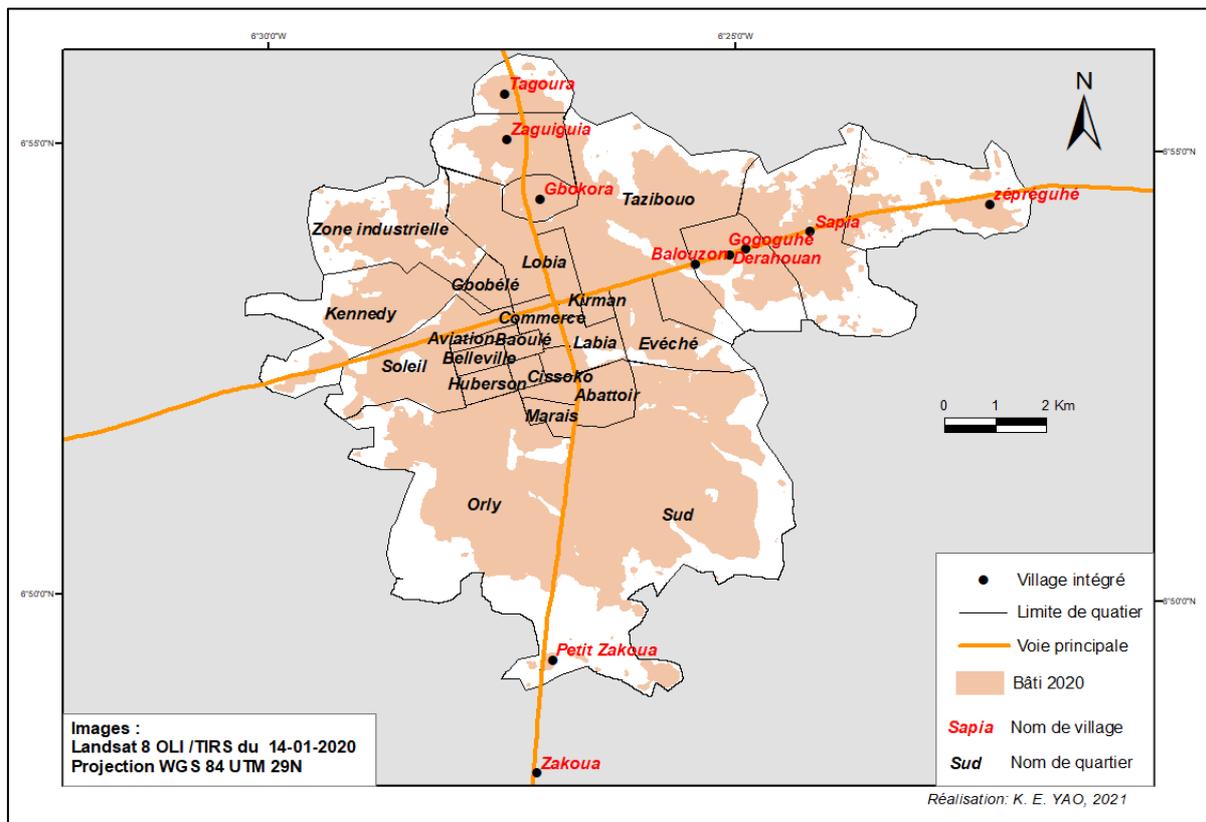
Tabl.2 : Rythme d'accroissement de l'espace urbain de 1955 à 1975.

Période	1955-1964	1964-1970	1970-1975
Intervalle de temps	9ans	6ans	5ans
Accroissement brut en hectare	Plus 159,5	Plus 230	Plus 151,5
Taux d'accroissement annuel moyen	6,3	8,2	4,5

Source : (Alla 1991 :125).

Le tableau ci-dessus montre le rythme d'accroissement de l'espace urbain de 1955 à 1975. L'on remarque que de 1955 à 1970, l'accroissement brut en hectare de l'espace urbain se fait de façon continue. Ainsi, le taux d'accroissement annuel passe de 6,3 % entre 1955 et 1964 à 8,2% entre 1964 et 1970. Cela est dû à la forte demande de terrain consécutive à la croissance démographique remarquable que connaît la ville Daloa. Cependant, de 1970 à 1975, on enregistre une baisse de l'accroissement brut en hectare. Dans cet intervalle de 5 ans, le taux d'accroissement annuel moyen chute à 4,5%, tandis qu'il était de 8,2% les 6 années précédentes. Cette situation est due à l'arrêt des lotissements entre 1970 et 1973 avant la reprise en 1974. En 1980, la ville atteint environ 2 343 hectares et passe à 3 623 hectares en 2014, 6712 hectares en 2020 (Yao 2021 :244-246).

Fig.1 : Emprise urbaine de Daloa en 2020



Source : Yao 2021 : 245.

Cette carte montre l'importance de l'espace urbain de Daloa en 2020. En fait, l'étalement de l'espace urbain a connu une extension continue jusqu'en 2020. De 3 623 hectares en 2014, Daloa atteint 6 712 en 2020. Cette accélération de la croissance urbaine s'explique par les réformes mises en place par l'Etat en 2013. Cette réforme permet aux autorités coutumières d'initier les lotissements (Yao 2021 :244). La croissance urbaine a favorisé le développement des activités du transport urbain.

2. L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DES TAXIS-VILLES ENTRE 1970 ET 2020

2.1. Les activités des taxis-villes de 1970 à 2014

La période allant de 1970 à 2014 se présente comme la première phase du déroulement des activités des taxis-villes à Daloa. Cette période est caractérisée par un début relativement lent, la mise en place par l'administration publique des structures en charge du transport et la création d'un syndicat des taxis-villes. L'encadrement administratif dont bénéficient les taxis-villes, la bonne structuration de l'espace urbain et la forte croissance démographique, ont favorisé l'accroissement du nombre de taxis-villes. De deux taxis en 1970 introduits par EL HADJ TOURE VAME¹, le nombre de taxis se chiffre à 500 en 1998. Ce chiffre est au rabais en 2000 avec 312 taxis, 735 en 2010 et 849 en 2014. De 1998 à 2000, le nombre de taxis passe de 500 à 312. Cette situation est liée à la dégradation de plus en plus avancée des infrastructures routières qui n'encouragent pas certains investisseurs à poursuivre dans le transport urbain. En 2010, le nombre de taxis atteint 735. Ce chiffre représente plus du double du nombre de taxis en 2000. Cette relative croissance en dix ans s'explique par la reprise des activités économiques malgré la crise militaro-politique que vivait la Côte d'Ivoire. En effet, la ville de Daloa ne faisait pas partie des villes occupées par la rébellion. Les populations des régions touchées par cette crise se sont orientées vers Daloa. Cette masse importante de migrants a fortement contribué à l'essor de l'économie urbaine. De ce fait, les taxis-villes se présentent comme un moyen important pour assurer la mobilité des personnes et des biens dans l'espace urbain. Après la crise postélectorale, la relance des activités a permis d'enregistrer 866 taxis-villes en 2014.

Notons que la croissance du nombre de taxi à Daloa a été accompagnée par le développement de diverses activités économiques. Il s'agit de la création de plusieurs points de lavage auto, des garages mécaniques. Il y a aussi l'ouverture des magasins de vente de pièces de rechange, l'huile de vidange et les stations de vente de carburant.

Il est important de souligner que la source d'énergie utilisée dans ces véhicules entre 1970 et 2014 est l'essence. À partir de 2014, les taxis-villes vont s'orienter vers une autre source d'énergie à savoir le gaz butane. On assiste alors à la création d'activités supplémentaires à celles déjà existantes. Enfin, il faut noter qu'il existe des mésententes entre les transporteurs et les agents de force de l'ordre. En fait, la majorité des transporteurs ont des difficultés à avoir la totalité des documents administratifs.

2.2. Les activités des taxis-villes de 2014 à 2020

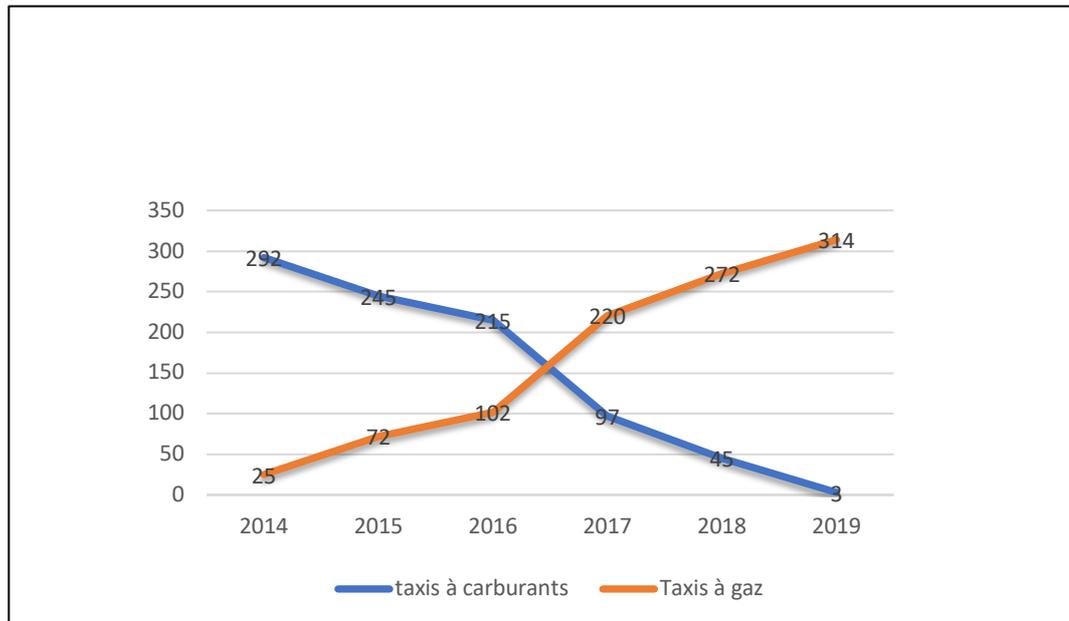
Les activités des taxis-villes prennent une nouvelle tournure à partir de 2014. Ce nouveau départ se manifeste par l'usage du gaz butane comme source d'énergie. L'orientation vers cette nouvelle source d'énergie s'explique par plusieurs raisons. Avec cette nouvelle source d'énergie, de nouvelles activités sont créées.

Les transporteurs ont une nouvelle alternative ; ils utilisent le gaz butane comme carburant pour l'alimentation des taxis communaux à Daloa. Depuis son introduction les professionnels du transport urbain se sont très rapidement appropriés cette nouvelle source d'énergie. On a

¹ C'est un important commerçant transporteur qui après avoir excellé dans le commerce de la cola à l'époque coloniale, s'intéressait désormais au transport urbain.

assisté à la baisse des revenus voire à la fermeture de certaines stations-services puisque presque tous les taxis communaux à Daloa roulaient avec le gaz butane. Près de 99% des taxis utilisent le gaz butane (Delli 2019 : 103-105). La consommation accrue du gaz butane et la chute brutale de celle du carburant sont illustrées dans le graphique ci-dessous.

Fig.2 : Évolution des taxis alimentés par le gaz butane et la carburant



Source : Delli 2019 :105

Ces deux courbes sur ce graphique nous montrent que de 2014 à 2019, les taxis à carburants ont progressivement disparu au profit de l'émergence des taxis à gaz. Cette situation n'est pas fortuite. En clair, si les stations-services ont mal vécu ce changement brusque opéré en cinq ans, ce n'est pas le même cas pour les propriétaires et conducteurs des taxis communaux. En effet, avant la mise en circulation d'un véhicule comme taxi, le propriétaire du véhicule se réfère à un spécialiste chargé de modifier le mode de fonctionnement de ce véhicule. Notons que cette pratique n'a pas débuté à Daloa. Elle est pratiquée depuis des années à Abidjan et Bouaké. Et cela pour plusieurs raisons. Pour Aka, (2006 :56) « Certains transporteurs utilisent du gaz butane, parce qu'il est plus économique que les autres sources d'énergie. En février 2006, le litre de gasoil se vendait à 550 FCFA, l'essence à 615 FCFA et le gaz butane à 250 FCFA. Le gasoil et l'essence coûtent 2 fois plus chères que le gaz butane. Le gaz butane est certes économique, mais son installation est parfois hors norme. Les spécialistes agréés installent le gaz butane dans les véhicules à 700000 FCFA. Ils le font avec du matériel neuf et approprié. Mais, dans les entreprises «de quartier» où le personnel est souvent peu outillé, l'installation se fait à 250000 FCFA, parfois moins. Par ailleurs, le travail se fait souvent avec du matériel usagé ». Cette situation est pratiquement similaire à celle des taxis communaux à Daloa. L'usage du gaz butane comme source d'énergie dans la commune de Daloa débute en 2014. Et donc les personnes intéressées par cette pratique s'adressent aux spécialistes qui se chargent de déconnecter le réservoir à essence au profit du gaz butane. Ce travail technique coûtait la somme de 200 000 FCFA de 2014 jusqu'en 2015, car peu de personnes avaient la maîtrise d'une telle activité complètement artisanale. Cependant, au fil du temps, d'autres

personnes s’y intéressent² et le coût de l’installation de ce dispositif connaît une baisse. Désormais l’on retrouve divers points d’installations. Avec ce changement, le coût de l’installation se négocie entre le « technicien » et le propriétaire du véhicule. S’adonner à une telle pratique n’est pas sans danger, mais au regard des bénéfices que génèrent l’usage du gaz butane dans le transport urbain, les transporteurs préfèrent le gaz butane³ à l’essence. En effet, utiliser le gaz butane comme source d’énergie est bénéfique par rapport à l’essence. Les chauffeurs utilisent généralement trois bouteilles de gaz B6 à raison de 2200 FCFA l’unité. Donc, ils dépensent 6600 FCFA par jour pour recharger le véhicule. Cette somme est largement inférieure à celle dépensée pour l’achat de l’essence. En fait, ils dépensaient par jour entre 17 000 FCFA et 18 000 FCFA pour acheter du carburant. Au vu de ce qui précède, l’on constate que l’usage du gaz butane permet au chauffeur d’avoir des revenus plus élevés contrairement à l’utilisation de l’essence.

Fig.3 : Dispositif de transvasement du gaz butane



Source : Cliché de Sibiéhouté, Mai 2022.

L’image présente le dispositif de transvasement du gaz butane dans la commune de Daloa. Cet appareil à moteur permet de transvaser le gaz contenu dans les bouteilles dans le véhicule. L’on dénombre plusieurs points de transvasement dans la ville de Daloa. En effet, dès que le véhicule est acheté des spécialistes se chargent d’installer un appareil permettant au véhicule de fonctionner désormais avec le gaz butane. Après l’installation de l’appareil, il existe environ une centaine de points de rechargement dans la ville de Daloa. Ils sont installés dans tous les quartiers de Daloa. Les acteurs du transport urbain de taxis communaux de Daloa optent pour l’usage du gaz butane comme source d’énergie pour deux raisons principales. D’une part à cause de l’inaction des autorités, mais aussi, à cause du caractère très lucratif de cette pratique. En fait, cette nouvelle source d’énergie leur permet d’accroître leur recette. Comme le disait Monsieur Yobouet chauffeur de taxi à Daloa, « quand je roulais avec de l’essence, j’en achetais souvent 15000 FCFA ou 20 000 FCFA. Mais avec le gaz, je me recharge avec trois

² Jusqu’en 2019, l’on dénombre une soixantaine de points de transvasement dans la commune de Daloa.

³ Depuis l’avènement du gaz butane dans les transports urbains à Daloa, les chauffeurs acceptent de prendre la somme de 100FCFA parfois pour les courtes distances. Ce qui n’était pas acceptable auparavant.

petites bouteilles qui coutent 6600 FCFA »⁴. Les propos de ce transporteur nous permettent de voir l'intérêt pour les acteurs du transport urbain d'opter pour cette source d'énergie. Techniquement parlant, en se basant sur ces dires l'usage du gaz butane lui permet d'économiser entre 9 000 FCFA et 14 000 FCFA.

3. APPORTS ET DIFFICULTÉS DES TAXIS_VILLES DANS L'ESPACE URBAIN DE DALOA

3.1. Apports des taxis-villes à Daloa

L'utilité des taxis-villes est perceptible à plusieurs niveaux. Il s'agit de la création d'emplois, de la facilitation de la mobilité urbaine et l'amélioration des revenus l'administration publique et ceux des personnes privées.

Les transports urbains sont à la base de la création de plusieurs emplois dans la commune de Daloa. Ces emplois sont de plusieurs sortes. Nous pouvons les subdiviser en deux types à savoir les emplois directs et les emplois indirects. Les emplois directs sont les activités qui occupent de façon directe les personnes. Il s'agit ici du travail de conducteur de véhicules ou d'une moto tricycle. Pour le cas des taxis communaux, un seul taxi emploie au moins deux personnes⁵. Alors si on estime le nombre total des taxis à plus de 900, on peut déduire que les taxis communaux emploient de façon directe plus de 1800 chauffeurs. En ce qui concerne les emplois indirects ils sont de divers ordres. Ce sont des activités qui se sont développées autour du secteur des transports urbains. Ce sont généralement des activités informelles. D'abord, nous avons le développement de la mécanique automobile. En plus des emplois générés, le transport dans la ville de Daloa a aussi permis de faciliter les déplacements quotidiens dans l'espace urbain

L'introduction des taxis-villes à Daloa a amélioré les conditions de vie de la population. Ces populations exercent dans divers secteurs d'activités. En fait, la démographie de la ville de Daloa n'a cessé de s'accroître avec l'implantation de nouvelles activités économiques. Comme l'indique Komenan (2021 :68-69) : « Les activités de service et la politique de décentralisation n'ont pas cessé à Daloa. Durant les décennies 1980, les services bancaires font une percée remarquable dans la ville. Cela est lié au développement continue de la ville de Daloa, vu le volume des activités économiques qui s'y déroulaient. Aussi plusieurs succursales de maisons d'assurance ouvrent-elles des agences à Daloa. Le volume des activités économiques est tel qu'une agence de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est prévue dans la ville vers la fin de 1997 ». L'implantation de ces services implique une augmentation du nombre de fonctionnaires. Ces fonctionnaires vont manifester le besoin de se déplacer à travers des moyens de locomotion dans l'espace urbain de Daloa. Ces moyens de transports leur permettent de rallier les domiciles aux différents services. En dehors de la mobilité des fonctionnaires, les taxi-villes permettent la mobilité des élèves et étudiants. Mieux, le transport apporte une contribution importante à l'éducation dans la mesure où il permet aux élèves et aux enseignants de se rendre l'école. En effet, après la création des premières écoles

⁴ Entretien réalisé avec M. Simplicie YOBOUET le 10 Aout 2020 de 11h42minutes à 12h30 minutes à Daloa.

⁵ Les deux personnes sont : le chauffeur titulaire et le chauffeur secondaire. Le chauffeur titulaire est en réalité celui à qui le propriétaire a confié son véhicule. Le chauffeur secondaire est sous la couverture du titulaire. Celui-ci ne rend compte qu'au chauffeur titulaire.

à l'époque coloniale, l'idée de création d'une université est émise dans le plan de développement quinquennal (1981-1985). Cela aboutit à la création d'Unité Régionale de l'Enseignement Supérieur (URES) au début des années 1990. Cette unité de recherche devient une Université à partir de 2012. Limitée au départ à deux Unités de Formation et de Recherche (UFR), on assiste à la création de trois autres UFR. Cette situation va s'accompagner de l'affectation de nouveaux étudiants et enseignants dans le milieu universitaire. Alors, « les déplacements des populations se font par l'utilisation de multiples moyens de transport notamment les véhicules personnels, les taxis communaux, les véhicules privés de transport des personnels, les engins à 2 roues et la marche à pied » (Yao 2021 :150). C'est le cas des élèves et étudiants qui utilisent les taxis communaux, les engins à deux roues et la marche à pieds pour leur déplacement. Par ailleurs, les transports collectifs jouent un rôle crucial dans les pays en développement plus que dans les pays développés. Cela s'explique par la faible motorisation des populations. Par exemple, en 2001, la ville d'Abidjan comptait 250 000 voitures pour une population d'environ 3 millions. Ces chiffres montrent le déficit de véhicules dans la capitale économique du pays. De ce fait, les transports urbains collectifs se présentent ici comme le moyen de mobilité qui permet d'acheminer les travailleurs à leur lieu de travail (Kassi-Djodjo 2007 :65). En ce qui concerne les taxis communaux, ils paient de l'argent auprès des policiers qui sont censés assurer l'alternance de la circulation au sein de la ville. Alors, chaque conducteur de taxi, paie la somme de 1000f par jour. En effet, deux barrages sont établis dans la ville. Et à chaque barrage, le chauffeur devra payer la somme de 500 FCFA faute de quoi, les policiers risquent de lui retirer les pièces du véhicule. Mais, avec l'avènement de la Covid, les chauffeurs paient 500 FCFA, car les activités sont au ralenti. Le racket impacte négativement les revenus des transporteurs étant donné que ceux-ci se plaignent déjà de la somme⁶ qu'ils versent chaque jour auprès des propriétaires de véhicules. Les taxis-villes, en plus de créer une diversité d'emplois, ont favorisé la facilitation de la mobilité urbaine. Cependant, cette activité a connu plusieurs difficultés dans son exercice à Daloa.

3.2. Les difficultés des taxis-villes

L'activité des taxis-villes connaît plusieurs difficultés qui mettent à mal son bon fonctionnement. Ces difficultés sont plurielles. Il s'agit entre autres du mauvais état de la voirie urbaine, le racket, la complaisance dont font preuve des autorités policières et la mauvaise organisation de ce secteur. Concernant la ville de Daloa, sur les 469 km du réseau routier de la ville de Daloa en 1998, 30 kilomètres sont bitumés et 439 kilomètres en terre ; soit un taux de voie bitumée estimée à 6,4%. A Daloa, la grande partie des voies bitumées s'est réalisée juste après l'indépendance. En effet, après l'indépendance du pays, l'État a engagé de grands chantiers de développement dans le pays. Cette politique de développement s'en matérialisée par l'instauration de la fête tournante de l'indépendance. La célébration de cette fête dans une ville était perçue comme une réelle opportunité de développement de cette ville. Ainsi, en 1967, à l'occasion de la fête tournante de l'indépendance en Côte d'Ivoire célébrée à Daloa, des travaux de bitumage ont été engagés

⁶ Le versement de la recette journalière se fait de plusieurs manières. D'un côté, certains propriétaires demandent aux conducteurs de lui verser toute la recette tous les jours durant toute la semaine sauf celle du dimanche qui appartient au conducteur. De l'autre côté, le propriétaire exige un montant fixe à verser par jour. Ce sont ces deux techniques qui sont les plus courantes.

dans la ville de Daloa⁷. Mais, les nombreuses années passées sans entretien ont favorisé la dégradation des voies bitumées à Daloa. Il y a en fait une insuffisance de voies carrossables à Daloa. Dans les nouveaux quartiers en périphérie, les voies ouvertes pendant les lotissements (Yao 2016 :15) ne bénéficient plus d'un entretien régulier. Les acquéreurs des terrains après avoir mis en valeur leur parcelle, ont des difficultés pour se rendre dans le centre-ville. Comme l'indique Bolou (2021 : 32) : « Les voies de circulation sont dans leur grande majorité non revêtues (99%) et impraticables du fait de leur non entretien par les pouvoirs publics et leur envahissement par des activités informelles. Quant à la majorité des quartiers ou localités périphériques de la commune de Daloa, la voirie lors des lotissements s'est résumée à des ouvertures approximatives de voies en terre ». Le ralliement de ces quartiers aux centres commerciaux était problématique. En effet, « *L'urbanisation diffuse et spontanée observée engendre des coûts importants de mise en place des réseaux de voirie et autres réseaux divers, liés aux services urbains. De même le manque d'entretien du réseau existant constitue une difficulté supplémentaire surtout lors des grandes saisons de pluies. Le risque d'enclavement des quartiers périphériques devient grandissant et se traduit par des surcoûts de transports que doivent supporter les habitants de ces secteurs* » (Kassi-Djodjo 2007 :65). On assiste à l'enclavement des quartiers nouvellement construits. Normalement après la réalisation des lotissements de ces quartiers, les travaux de viabilisation devraient suivre. Malheureusement ce sont souvent de simples ouvertures de voies sommaires et les taxis communaux refusent d'y accéder à cause de leur état défectueux. Même quand ils acceptent de s'y rendre, ils font de la surenchère. Le mauvais état des voies cause un véritable problème de déplacement des populations surtout en saison des pluies. Les chauffeurs renoncent à y aller, car ceux-ci risquent de créer des pannes. Méite (2014 :27-28) estime que : « *les routes sont dans la plupart des cas, la cause des dysfonctionnements des véhicules de transport. Dans un tel contexte, le résultat est une lutte pour la survie en raison principalement des pannes récurrentes, des frais à supporter afin de maintenir l'activité.* ». Les populations sont obligées de trouver de nouvelles stratégies afin de pouvoir se déplacer. Elles créent des pistes leur permettant de rallier les quartiers entre eux. Jusqu'en 2015 (Yao 2016 :153), ce fut le cas entre Soleil 2 et Kennedy, Fatiga 2 et Eveché, Millionnaire et Suisse, Tazibouo Est et Golf. En dépit de ce qui précède, le secteur du transport rime avec le racket et la complaisance. Concernant le phénomène de racket, il est une réalité dans le secteur des taxis-villes à Daloa. Le racket dans le secteur des transports urbains selon Abraham (2012 :160) peut être défini comme : « *Une somme d'argent perçue indûment en compensation d'une faute administrative tolérée par un agent des forces de l'ordre commis à une mission de contrôle de routine sur la route* ». Dans un tel contexte le fautif de l'infraction commise n'est pas sanctionné. Le phénomène du racket est un véritable danger pour les transports urbains dans la commune de Daloa. Pour les véhicules qui assure la desserte des villages environnants de la ville de Daloa, les transporteurs paient une somme d'argent à chaque barrage établi par les agents des forces de l'ordre. En ce qui concerne la complaisance dont fait preuve les agents des forces de l'ordre chargés de la régulation de la circulation en milieu urbain, elle se manifeste par le manque de rigueur dans l'exercice de leur fonction. Ceux-ci font fi totalement de la mission de contrôle qui leur est assignée. En fait, au lieu de s'assurer que les transporteurs et leurs véhicules sont en règles, ils préfèrent le chemin le plus court et profitable pour eux⁸.

⁷ A l'occasion de la célébration en 1967 du septième anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire dans cette ville, plus 2 400 mètres de voies revêtues à Dioulabougou pour enrayer les effets de l'érosion et 800 mètres réalisés pour désenclaver le quartier Huberson.

⁸ C'est-à-dire prendre de l'argent, sans toutefois chercher à savoir si les pièces du chauffeur sont à jour.

Si le gaz butane est utilisé comme du carburant par les taxis communaux à Daloa, c'est à cause de l'inaction des structures qui sont censées veiller au bon fonctionnement des activités du transport. Des lois qui interdisent cette pratique informelle existent⁹. Mais, leur non application encourage les professionnels des taxis communaux à s'adonner à cette pratique illégale. Cependant, force est de constater que ce manque de rigueur des autorités n'est pas seulement le fait des autorités de la commune de Daloa, encore moins celles de la région du Haut Sassandra. En effet, l'usage du gaz butane comme source d'énergie n'a pas commencé à Daloa. Cette activité tire ses origines de la ville d'Abidjan et d'autres grandes villes de la Côte d'Ivoire. C'est de Bouaké que la population de Daloa tire l'expertise de l'installation du dispositif permettant le passage du véhicule de la consommation de carburant au gaz butane (Delli 2021 :104). De ce fait, mener une action efficace contre une telle pratique doit être l'émanation des pouvoirs publics.

CONCLUSION

Ce travail nous a permis de comprendre l'incidence de la croissance de Daloa sur les taxis-villes. En effet, l'urbanisation qui a commencé depuis l'époque coloniale avec l'établissement des premiers plans d'urbanisme connaît un dynamisme spectaculaire après l'indépendance du pays. Cette croissance urbaine a été favorisée par le flux massif de populations qui s'est dirigée vers Daloa au vu des nombreuses potentialités économiques de la région. Ainsi, l'espace urbain de Daloa est-il propice pour le déroulement des activités liées au transport urbain. Introduit en 1970, le transport urbain connaît un développement impressionnant dans la ville jusqu'en 2014 avec comme source d'énergie le gasoil. Par ailleurs, l'on constate l'usage du gaz butane comme source d'énergie à cause des revenus additionnels qu'il génère par rapport au gasoil. Ce mode de transport urbain a contribué à l'amélioration des conditions de vie des citoyens à travers la facilitation de la mobilité urbaine, la création d'emplois et les richesses qu'il produit. Cependant, plusieurs difficultés impactent négativement les activités des taxis-villes. Ces difficultés sont entre autres le mauvais état des voies de communication, le laxisme dont fait preuve les autorités policières et la mauvaise organisation du secteur.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources orales

KAMAGATE Mamadou, Chauffeur de taxis, entretien portant sur Les conditions de travail des conducteurs le 10 Aout 2020 de 08h 25 minutes à 08h 41 minutes.

YOBOUET Simplicie, Chauffeur de taxi dans la commune de Daloa, entretien portant sur les difficultés rencontrées par les transporteurs, le 10 Aout 2020 de 11h42minutes à 12h30 minutes à Daloa.

⁹ La loi n°92-469 du 30 juillet 1992 portant répression des fraudes en matière de produits pétroliers et des violations aux prescriptions techniques de sécurité. A cette loi, s'ajoute la loi n°96-669 du 29 Aout 1996 portant code pétrolier, suivi du décret n°96-733 du 19 Septembre 1996. Ces lois définissent le mode d'utilisation durable et rationnelle des ressources énergétiques et minérales.

Sources imprimées

Banque Africaine de Développement, 2005, Le transport et les objectifs de développement pour le millénaire en Afrique, <https://web.worldbank.org/archive/website00538/WEB>, consulté le 28 Mars 2022 à 12h 20 minutes.

OCDE, 2002, L'économie locale du département de Daloa, Volume 1 : Rapport général, 144p.

RGPH, 2014, Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Principaux résultats préliminaires, 26p.

RGPH, 2021, Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Résultats Globaux définitifs, 65p.

Ouvrages, thèses, mémoires et articles

ABRAHAM Alohan, 2012. *Dynamique des transports urbains collectifs non conventionnels, impacts socio-économiques et spatio-environnementaux : cas des woro-woro et des gbakas dans la commune de Yopougon*, Thèse unique de Doctorat, Université Nangui Abrogoua, Abidjan, 299 p.

AKA Kouadio Akou, 2006. « Les taxis communaux ou wôrô wôrô à Abidjan-Cocody : caractéristiques, organisation et fonctionnement », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n^o 7, p.45-61.

BOLOU Gbitry Abel, 2021. « Étalement urbain et accès aux services socio-collectifs dans la ville de Daloa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) », *DaloGéo*, n^o 005, p.26-46.

DALI Guy Constant, KRA Koffi Siméon & BOLOU Gbitry Abel, 2019. « Etalement urbain et accès à l'eau potable : autopsie géographique de trois quartiers périphériques de la ville de Daloa : Balouzon extension, les Oliviers et Zaguiguia », *NOTES SCIENTIFIQUES, homme et société, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société*, Université de Lomé /Togo, n^o 11 Décembre p.26-46.

DELLI Kanto Jules Cesar, 2019. *Approvisionnement, distribution et usage des carburants-auto en Côte d'Ivoire : cas des taxis communaux de Daloa (centre ouest)*, Mémoire de master, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, 98 p.

DUCHEMIN Jean-Paul et TROUCHAUD Jean-Pierre, 1969. « Données démographiques sur la croissance des villes en côte d'ivoire », *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. hum.* n^o IV, p.71-82.

KASSI-DJODJO Irène, 2007. *Régulation des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan*, Thèse unique de Doctorat, Université de Bordeaux 3, 312 p.

KOMENAN Houphouët Jean Félix, 2021. « Croissance urbaine et activités économiques dans la ville de Daloa (1960-1998) », *SIFOE*, n^o 15, p.64-72.

LAGO Blé Angelin, 2020. *Daloa, genèse et évolution d'une grande ville du centre ouest de la Côte d'Ivoire (1830-2000)*, Thèse de Doctorat unique d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 398 p.

MEITE Youssouf, 2014. *Gouvernance du transport urbain et mobilité durable dans le district d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*, Thèse unique de Doctorat, Université de Strasbourg, 327 p.

YAO Kouassi Ernest, 2021. « Dynamique spatiale de la ville de Daloa (Centre-ouest, Côte d'Ivoire) », *DaloGéo*, n^o 2, p.235-248.

YAO N’Goran Bazin, 2016. *La gouvernance urbaine en Côte d’Ivoire : cas de la ville de Daloa*, Thèse unique de Doctorat à l’Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 353 p.

ZUNON Gnobou Julien, 1981. *Les échanges dans la région de Daloa du milieu XIXe siècle à 1936*, Thèse de Doctorat troisième cycle d’Histoire, Université Paris VII, 554 p.

AUTEUR

Holo Hien **SIBIEHOUTE**

Doctorant en Histoire-Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d’Ivoire)

Courriel : holosibiehoute@gmail.com

© Référence électronique

Holo Hien SIBIEHOUTE « *Croissance urbaine et développement du transport dans la ville de Daloa (1940-2020)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l’Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d’Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 124-137, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 14-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES DES ENTREPRISES DANS LA VILLE DE SAN-PÉDRO : PRATIQUES, ENJEUX ET PERSPECTIVES

INDUSTRIAL ACTIVITIES AND CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITIES IN SAN-PEDRO CITY : PRACTICES, CHALLENGES AND OUTLOOK

Emile Aurélien **AHUA** – Chiadon Prisca Orphilia **OGUI**

RÉSUMÉ

Au cours de ces dernières années dans les villes secondaires, la gouvernance urbaine sur le plan économique s'est beaucoup penchée sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) notamment dans les villes industrielles. Cependant, il semble que dans les villes secondaires africaines où l'activité industrielle est évolutive, les pouvoirs publics peinent à atteindre les objectifs souhaités. Il s'agit entre autres de la difficile application par les unités industrielles de plusieurs mécanismes visant à protéger l'environnement urbain et le littoral ou à réduire les facteurs de pollution. Ainsi, cette contribution analyse les mécanismes de mise en œuvre de la responsabilité sociétale des entreprises par les acteurs de l'activité industrielle dans les villes secondaires. À travers l'étude de cas de la ville de San-Pédro, il s'agit de montrer les modes d'opérationnalisation de cette politique et les enjeux réels de sa mise en œuvre. Pour y parvenir, l'approche méthodologique utilisée s'est structurée autour d'une analyse mixte. Cette méthode utilisée intègre une revue de la littérature, une enquête par questionnaires auprès des acteurs de l'industrie locale et des entretiens auprès des pouvoirs publics ainsi que des organes en charge du secteur. Les résultats de l'étude montrent que la RSE reste une initiative faiblement appliquée par les opérateurs de l'activité industrielle dans sa globalité. Cependant, certaines actions sont menées par ces derniers pour impulser une gestion durable de l'environnement urbain et littoral. Enfin, les pouvoirs publics à travers la sensibilisation et l'instauration d'un cadre réglementaire spécifique s'activent à réorganiser les pratiques industrielles pour une meilleure prise en compte de la RSE.

Mots-clés : Activité industrielle, Responsabilité sociétale, Développement Durable, Politique environnementale, San-Pédro.

ABSTRACT

In recent years, economic urban governance in secondary cities has focused a great deal of attention on corporate social responsibility (CSR), particularly in industrial cities. However, it seems that in Africa's secondary cities, where industrial activity is evolving, public authorities are struggling to achieve the desired objectives. These include the application by industrial units of several mechanisms aimed at protecting the urban environment and coastline or reducing pollution factors. This contribution analyzes the mechanisms used by industrial players in secondary cities to implement corporate social responsibility. Through the case study of the city of San-Pédro, the aim is to show how this policy is operationalized and what is really at stake in its implementation. To achieve this, the methodological approach used was structured around a mixed-method analysis. The method used integrates a literature review, a questionnaire survey of local industry players and interviews with public authorities and bodies in charge of the sector. The results of the study show that CSR remains a weakly applied initiative by industrial operators as a whole. However, they are taking some steps to promote sustainable management of the urban and coastal environment. Finally, the public authorities, through awareness-raising and the introduction of a specific regulatory framework, are working hard to reorganize industrial practices so that CSR is better taken into account.

Keywords : Industrial activity, Social responsibility, Sustainable development, Environmental policy, San-Pédro.

INTRODUCTION

Les politiques publiques dans les villes secondaires littorales comme dans les métropoles, se trouvent au prisme d'énormes dynamiques qui contribuent à expliquer leurs caducités rapides ou leurs déphasages aux réalités territoriales (Cusin 2014 : 66). C'est dans cette perspective que les différents travaux en sciences sociales notamment en Géographie, n'ont cessé de mettre en évidence le rapport existant entre politiques publiques et dynamiques urbaines. Aujourd'hui plus qu'hier, les entreprises transnationales et même les microentreprises sont en effet invitées à se comporter de manière responsable dans la conduite de leurs affaires en prenant en compte les conséquences que peuvent avoir leurs activités sur les individus et sur l'environnement (Caillet 2015 : 2). A travers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ce n'est simplement pas la performance de l'entreprise qui est visée mais le développement de la ville en réalité. Pourtant, les résultats de ces politiques de gestion durable de la ville permettent de s'interroger dans la mesure où celles-ci parfois n'ont pas atteint les objectifs souhaités. Le cas des villes secondaires des pays en développement est très fulgurant, pour lequel le développement des activités industrielles a pour conséquence la destruction de l'espace urbain, du littoral, dont les conséquences sur la santé des individus sont bien palpables (Gohourou *et al* 2020 : 337). En proposant des lignes directrices et de nouvelles options aux organisations ainsi qu'aux entreprises pour qu'elles opèrent de manière responsable, les pouvoirs publics par l'action des collectivités locales ont engagé de nouvelles réformes sous la forme d'accompagnement, de pression ou de répression dans les villes

industrielles notamment celles du littoral à l'exemple de la ville de San-Pédro. Il en ressort un bilan mitigé qui impose de plus en plus de nouvelles approches dans l'opérationnalisation de cette initiative. Ainsi, dans cette contribution, il a été pertinent d'accélérer l'étude de la mise en place de la RSE sur ces espaces afin d'asseoir un autre front à la réflexion territoriale ayant tendance à mettre en relation et/ou en confrontation le territoire urbain et ses réalités. Alors que les phénomènes urbains sont dynamiques, il paraît évident que les travaux scientifiques et leurs approches méthodologiques utilisées soient en phase avec les processus évolutifs de la ville et les questionnements qui les accompagnent. Si San-Pédro, zone littorale, connaît une industrialisation croissante, ayant sans doute pour corolaire le développement économique. Mais faut-il le préciser, cette industrialisation n'évolue pas sans effets pervers : l'on peut citer à ce titre les pathologies liées à la pollution urbaine, les risques environnementaux croissants, les conflits fonciers et d'usages entre acteurs industriels et riverains (Ahua 2024 : 74). C'est bien d'ailleurs pour répondre à ces dysfonctionnements que dans la continuité de l'Agenda 21 ainsi que des ODD (Objectifs du Développement Durable), les politiques de la RSE interviennent comme les outils régulateurs, anticipatifs et/ou résolutifs. Mais concrètement, si ces nouveaux appareils de la politique urbaine peinent à atteindre les objectifs escomptés ou du moins tendent à une rapide caducité. Il devient opportun d'en connaître les facteurs. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes donc intéressés à cette thématique, qui jusqu'aujourd'hui est faiblement abordé par les géographes. Une question assez simple se positionne au cœur de notre travail. Pourquoi la RSE dans le secteur économique industriel ne parvient-elle pas à contribuer efficacement à la préservation durable de l'environnement dans la ville de San-Pédro ? La réponse à cette interrogation, loin des considérations économiques et juridiques, impose de réfléchir davantage sur les modes d'opérationnalisation de la responsabilité sociétale des entreprises. Cette thématique qui est devenue « un sujet à la mode », et qui soulève des questions variées du fait de sa transversalité, (Moreau 2007 : 7). Ce faisant, notre regard de géographe, nous invite à une analyse et une mise en perspective de la RSE. Comme objectif de l'étude, il s'agit de mieux appréhender cette initiative via son implémentation, son mode d'opérationnalisation et de ses effets potentiels sur les courts et longs termes à San-Pédro. Nous privilégions ici une analyse s'alignant sur la prospective qui permet de structurer notre étude en deux axes ; l'un abordant les effets des activités économiques industrielles sur l'environnement. L'autre traitant la RSE par les perceptions et des modes d'application par les acteurs industriels.

1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

1.1. Conceptualisation de la RSE et méthodologie de recherche

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE, en anglais corporate social responsibility, CSR) désigne la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire, des enjeux sociaux et éthiques dans leurs activités. Les activités des entreprises sont ici entendues au sens large : activités économiques, interactions internes (salariés, dirigeants, actionnaires) et externes (fournisseurs, clients, autres). L'étude de la responsabilité sociétale des entreprises révèle en réalité l'émergence d'un cadre de régulation hybride, conduisant celui-ci à impliquer plusieurs disciplines à savoir le droit, les sciences économiques et de gestion ainsi que les sciences sociales et humaines. Ces différentes disciplines abordent la RSE à travers une approche qui

leur sont propres et qui prend les normes de RSE (norme ISO), leurs organisations structurelles, les relations entre parties prenantes et leurs fonctions dans des ensembles et des échelles d'analyses plus vaste.

Bien que les sciences sociales et humaines notamment les géographes s'intéressent peu à cette question, il est important de préciser que cette thématique permet d'explorer plusieurs pistes de réflexions. En effet, l'approche géographique de la RSE permet de la questionner via les pratiques de gestion de l'environnement, les modes et les moyens d'application, les perceptions d'acteurs (interne et externe à l'entreprise). Mais surtout de croiser les pratiques de la RSE à la matrice d'action défini par l'entreprise elle-même et par l'autorité. Enfin, il s'agit de comprendre les difficultés que connaissent les entreprises et les organisations en vue d'apporter des éléments nouveaux et prospectifs dans une perspective de gestion durable de la ville. Notre méthodologie de recherche est à la fois une combinaison de données de terrain et d'éléments théoriques. Elle a été adoptée en s'appuyant sur un constat simple ; le développement de l'activité économique industrielle autour du littoral et du port. Cette dynamique industrielle est un moteur important de croissance de la ville. Dès lors, relever les faiblesses de cette initiative et ses effets (qu'ils soient positifs ou négatifs) à partir des données empiriques permettra de proposer des stratégies urbaines ou un marketing territorial. Ceci étant pour que les politiques publiques déjà pensées ou envisagées soient en adéquation avec les réalités urbaines. Cette étude au-delà des méthodologies classiques utilise une approche par croisement. Il s'agit d'une méthode qui associe différentes variables à savoir, le social, l'environnemental et l'économie. Mais qui s'inspire des réalités des différents acteurs en relation avec l'entreprise (dirigeant, ouvrier, pouvoirs publics, clients, riverains, etc.).

En effet, le croisement de ces variables permet d'obtenir dans notre analyse des résultats qui se présentent comme indéniable dans la lecture d'un modèle urbain (actuel, perçu ou voulu). Théoriquement, cette approche utilisée dans cette réflexion est favorable pour le renouvellement des modèles de gestion, afin que celles-ci s'adaptent durablement aux dynamiques proprement littorales. En s'appuyant sur la typologie des activités économiques industrielles, des types de déchets, des modes de fonctionnement, des perceptions, des engins utilisés, il s'agira pour nous de proposer des meilleurs outils qui incluent des éléments nouveaux du développement durable ou de la RSE. En outre, cette méthodologie que nous utilisons permet d'apporter de nouveaux éclairages pour les entreprises et les décideurs afin que ces derniers prennent réellement en compte l'environnement urbain dans leur mode de fonctionnement. Par conséquent, cette approche que nous utilisons dans ce travail est à la fois un baromètre pour dresser le bilan de la gouvernance mais aussi pour anticiper sur d'autres types de dysfonctionnements.

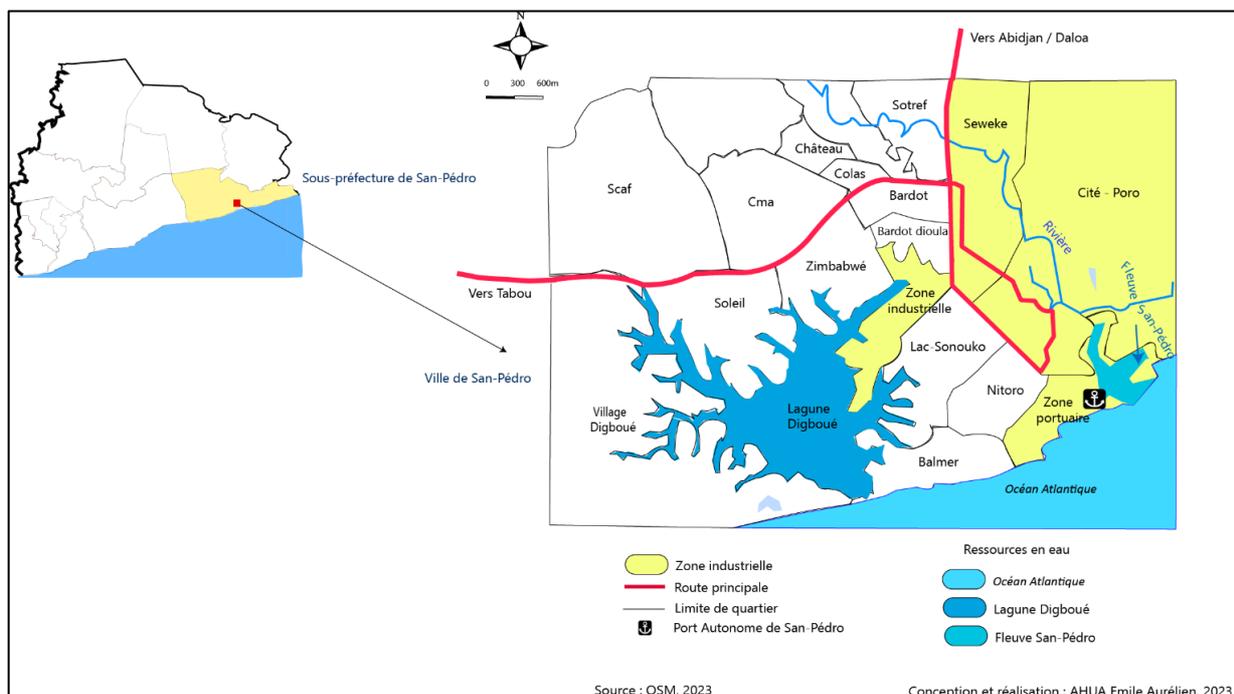
Pour revenir à notre problématique de départ, le travail de terrain a impliqué à la base l'identification des acteurs cibles. Il s'agit entre autres des acteurs économiques industriels, des responsables locaux des secteurs économiques de l'industrie, des ouvriers, des populations riveraines. À ces acteurs, différents questionnaires ont été adressés. Pour les acteurs industriels, leur choix s'est basé sur des critères spatiaux (distance par rapport au port, aux ressources en eau ou à la mer) et typologiques (secteur du bois, du café, cacao, etc). Lors de leur interrogatoire, nous avons cherché à cerner les pratiques de production, de commercialisation et de vente des produits, les interactions possibles avec l'environnement ainsi que les effets et risques éventuels. Pour les décideurs et les responsables des secteurs économiques, il s'agit d'entretien semi-directif pour lesquels il s'agissait de mieux appréhender le degré d'application de la RSE par les entreprises. Concernant les riverains questionnés, le critère du choix de ces derniers, s'appuyait sur une prise en compte de leur

proximité à une industrie à partir d'un rayon de 5 km. Les questions posées aux riverains étaient relatives aux types de pollutions qu'ils subissent et des effets que cela engendre sur leur mode ou cadre de vie. Nous avons déterminé le nombre à partir d'un échantillonnage volontaire (les populations qui ont délibérément accepté de répondre). Enfin, pour les ouvriers, ils ont été enquêtés à l'intérieur des entreprises choisies pour notre enquête. L'observation directe dans ce type de méthodologie est très fondamentale, elle nous a permis d'agencer et de mieux corréler discours d'acteurs, données existantes et réalités socio-spatiales observées. Nous avons observé à ce titre les types de déchets produits par les entreprises, les types de rejets et de pollution et les mécanismes de traitement. Au total, notre échantillon de population enquêtée est de 136 personnes soit 18 acteurs industriels, 3 gestionnaires, 52 ouvriers et 63 populations riveraines. Le traitement des données et des informations obtenues s'est fait à travers les logiciels Excel et Illustrator. A la suite du traitement de ces données, dans la discussion scientifique des résultats nous avons proposé des outils stratégiques pour une meilleure implémentation de la RSE. Ces outils sont le fruit de notre participation aux différents ateliers et activités liées à la mise en place de la RSE au sein de certaines organisations.

1.2. Présentation de la zone d'étude : la ville industrielle de San-Pédro

Deuxième pôle économique et industrielle de la Côte d'Ivoire, la ville de San-Pédro est localisée au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Avec une population estimée à plus de 390.654 habitants (INS, 2014), elle est aujourd'hui l'une des villes les plus cosmopolites de la Côte d'Ivoire car ayant plus de 41% d'étrangers (INS, 2021). Disposant d'un port qui a été construit en 1971, la ville aujourd'hui se présente comme un pôle important et participe à une croissance économique importante du pays. La figure 1 présente la localisation de la ville de San-Pédro.

Fig. 1 : La ville industrielle de San-Pédro



Comme observé sur la figure 1, l'activité industrielle occupe une bonne partie de la ville notamment l'Est de la ville où se localise les principales ressources en eau à savoir l'Océan Atlantique, le fleuve et lac de San-Pédro.

2. RÉSULTATS

2.1. San-Pédro : Un pôle industriel au pied d'argile

Incontestablement, la ville portuaire et industrielle de San-Pédro reste confrontée à une évolution accrue des problèmes environnementaux. Dans le management des unités industrielles qui participent activement au rayonnement économique de la région, les stratégies appliquées pour gérer durablement l'environnement urbain semblent moins convaincantes. Dans ce premier point de notre réflexion, il sera question de présenter les unités industrielles et les stratégies pensées par ces derniers pour une meilleure protection de la ville.

2.1.1. Une économie industrielle diversifiée, dynamique et très florissante qui impose plusieurs stratégies et défis écologiques

La ville de San-Pédro, dispose d'un potentiel industriel qui est alimenté par le port de San-Pédro et qui permet d'observer une très large typologie des unités présentes. Le tableau 1 présente l'ensemble des industries fonctionnelles.

Tabl I : Nombre des unités industrielles

Types d'industries	Nombre
Agro-industries alimentaires	31
Transformation de cacao	7
Usinage et conditionnement de cacao	17
Meunerie	1
Agro-industries non alimentaires	21
Industrie du bois	16
Industrie du caoutchouc	3
Tannerie	1
Industries non agricoles	3
Total industries	100

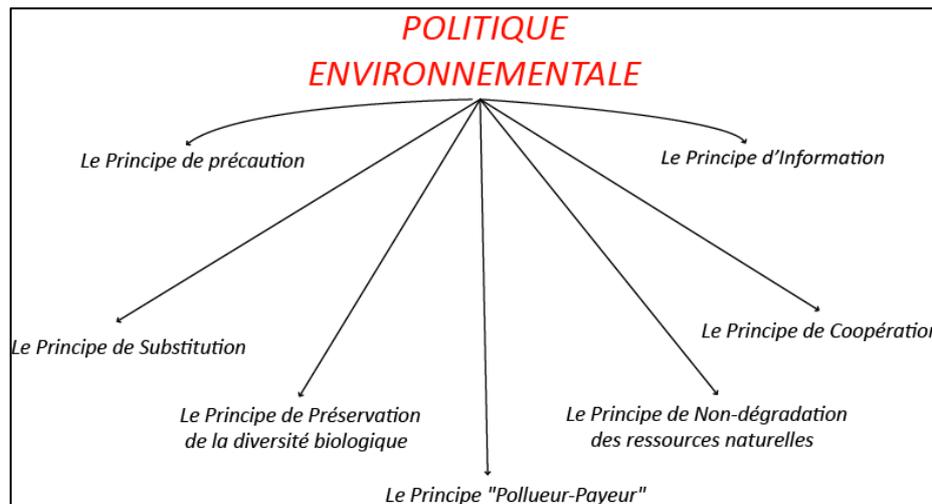
Source : Chambre du Commerce et de l'Industrie, 2022

Au total, la ville industrielle de San-Pédro regroupe divers types d'industries réparties en industries agro-alimentaires, bois, caoutchouc et biens d'autres à l'instar des cimenteries et des terminaux huiliers. Certes, il est bien clair que ce secteur est très dynamique et joue un rôle important dans l'économie. Cependant, il est important de souligner qu'à travers sa diversité, il est à l'origine d'une importante pollution de l'environnement urbain. C'est dans cette veine, que plusieurs stratégies ont été pensé dans la matrice d'action des entreprises.

2.1.2. Une politique ou stratégie environnementale locale qui est alimentée à la base par des éléments juridiques nationaux et internationaux

La responsabilité sociétale est une notion qui invite les entreprises à se comporter en toute responsabilité dans le cadre de leurs activités. Une telle démarche peut prendre plusieurs formes et dépend des stratégies développées par l'entreprise elle-même. En Côte d'Ivoire, la politique de la RSE est une continuité de la politique environnementale, qui est encadrée à la base par un cadre juridique national. Il s'agit notamment de l'article 2, 12 et 21 de la Loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement de la constitution. La figure 2 nous présente ces différents principes et leurs contenus.

Fig. 2 : Différents principes relatif à la politique environnementale en Côte d'Ivoire



Source : La Loi Cadre n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code l'environnement, 1996

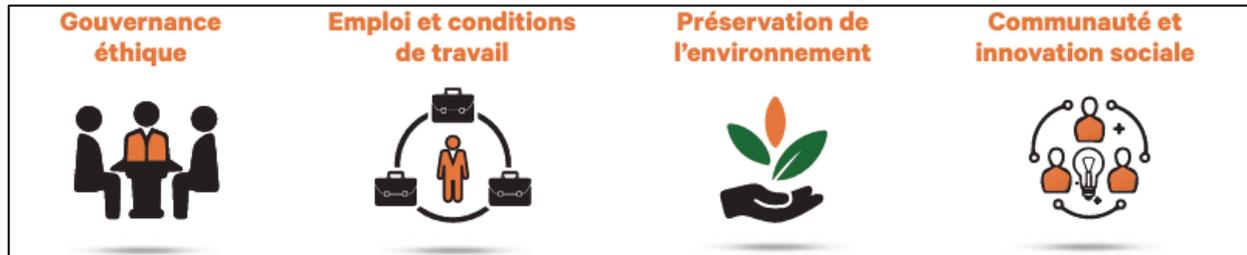
Ces outils de gestion, de préservation et de régulation constituent les stratégies environnementales de l'État pour lesquels les entreprises sont invitées à s'y conformer. Pourtant, dans leur matrice d'action, les aspects socio-économiques sont le plus souvent priorisé par rapport aux aspects de l'environnement. Il devient alors important de comprendre si les stratégies internes aux unités industrielles dans le cadre de la politique écologique s'inscrivent dans la continuité de celles de l'État ou si elles s'opposent.

2.1.3. Les stratégies environnementales des entreprises dans le cadre de l'application de la RSE

Les implications de la RSE et les normes qui les accompagnent, demeurent complexes pour les entreprises. Entre recherche de gains, respect des exigences environnementales et meilleure gestion des ressources humaines (personnel, ouvrier, etc.), les industriels se trouvent confrontés à d'énormes défis et difficultés. La gestion de plusieurs variables (collaborateurs, personnel), le respect des indications des acteurs techniques et des partenaires (bailleurs, ONG, Associations, clients, institutions, etc.) et la forte concurrence économique expliquent le fait que la question de l'environnement est parfois reléguée en second plan au détriment des techniques économiques.

L'exemple de la société PALMCI (Société des Palmes de Côte d'Ivoire) du groupe SIFCA (Société Immobilière et Financière de la Côte Africaine), est un cas palpable. Sa politique globale se regroupe en 4 grands éléments stratégiques. La figure 3 présente ces différents axes stratégiques où la préservation de l'environnement en est une priorité.

Fig. 3 : Axe stratégique de la société PALMCI



Source : PALMCI, 2022, p.5

Cette figure permet de constater le fort engagement de cette structure et les propos de leurs responsables en témoignent quand ils affirment que « *En tant que groupe agro-industriel responsable et conscient de ses impacts, nous travaillons continuellement à renforcer la valeur économique de nos activités et à réduire nos impacts négatifs sur l'environnement* ». Plusieurs unités s'inscrivent dans cette veine mais la protection de l'environnement reste préoccupante.

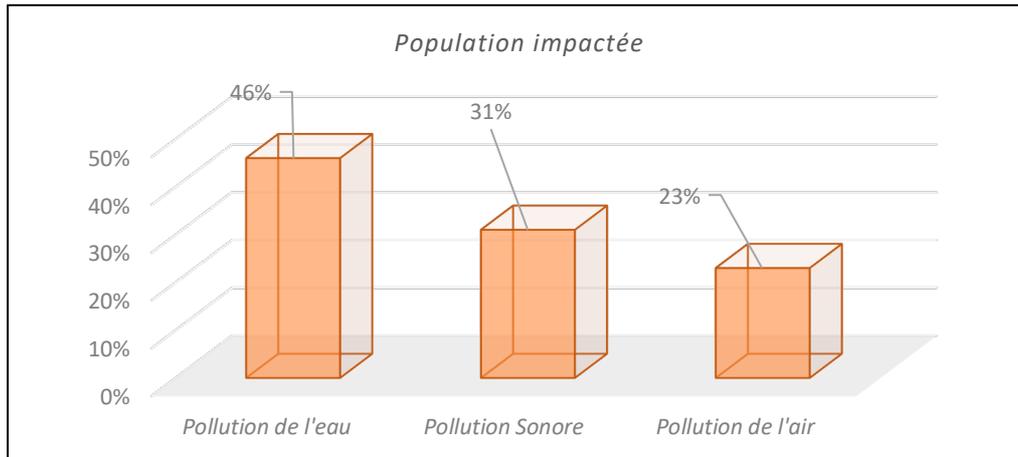
2.2. La RSE à San-Pédro : Échec d'une politique ?

La mise en œuvre efficace de ce programme au sein des entreprises suggère aujourd'hui un diagnostic sur leur type de pollution. Celles-ci doivent suffisamment tenir compte des ressources, des dynamiques sociales, des acteurs en présence et des mécanismes endogènes et exogènes. Sur ces considérations, ce point de notre réflexion, se propose d'analyser la manière dont l'activité industrielle est au cœur de la pollution urbaine à San-Pédro.

2.2.1. San-Pédro : une ville polluée par l'activité industrielle

La ville de San-Pédro fait face à une prolifération de la pollution industrielle. Cette pollution est due à la multiplication de la production des déchets solides et liquides. Les ménages interrogés à cet effet ont affirmé être exposés à la pollution. La figure 4 atteste des différentes formes de pollutions dont les populations ont fait mention.

Fig. 4 : Répartition des types de pollutions industrielles sur les ménages enquêtés



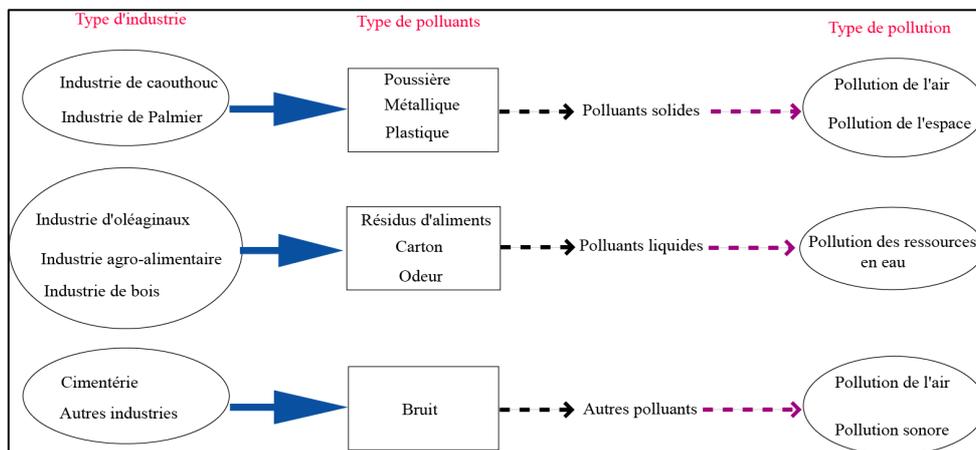
Source : Enquête de terrain, 2024

En effet, sur les ménages interrogés, 46% sont confrontés à la pollution des eaux, 23% à la pollution de l'air et 31% à la pollution sonore. Cependant, en ce qui concerne ces ménages qui sont exposés, plus de 40% sont confrontés à une pollution mixte d'eau et de l'air et aux pollutions sonores. Ces formes de pollution sont liées aux différents types de déchets.

2.2.2. La typologie des déchets industrielles et polluants à San-Pédro

La présence des complexes industriels dans la ville de San-Pédro explique la forte pollution de l'espace par les déchets liquides et solides à la fois. Les déchets sont regroupés en trois classes de polluants. La figure 5 présente les types de polluants répertoriés dans la ville.

Fig.5 : Typologie des déchets selon l'activité industrielle



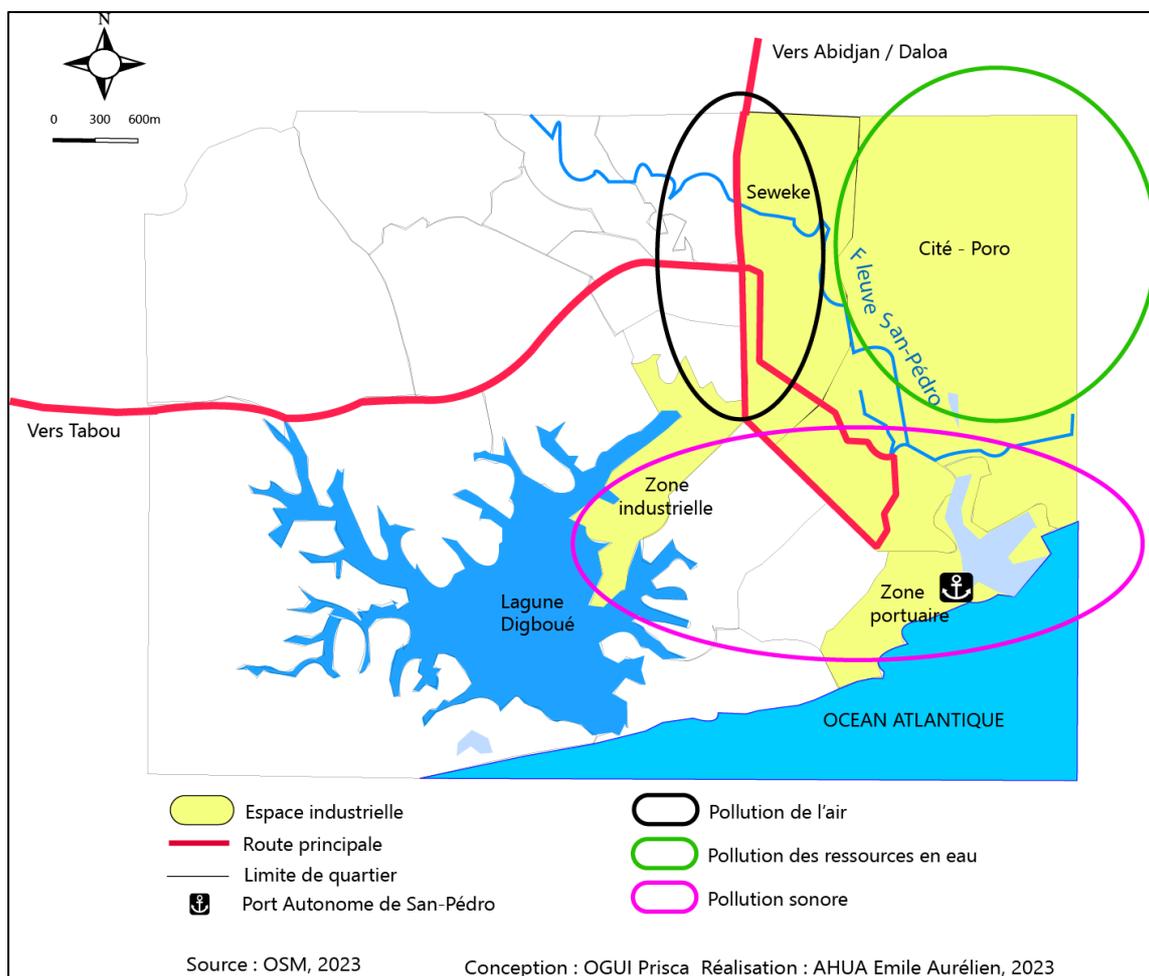
Source : AHUA Émile Aurélien et OGUI Prisca, 2024

Cette figure fait le lien entre les types d'industrie, de polluant et de pollution. En observant cette figure, il ressort que les activités industrielles, sommes toutes influencent l'environnement par leurs fonctionnement ou déchets, que cela soit les ressources en eau ou l'espace urbain. À travers cette figure, nous apercevons une diversité de polluants tels que les résidus de bois, les résidus d'aliments, les plastiques, les cartons, les eaux usées, les produits toxiques et biens d'autres types de déchets dans la ville de San-Pédro qui sont susceptibles d'affecter le bien-être des populations.

2.3. Des risques et des menaces constantes de l'activité industrielle à San-Pédro qui impliquent nécessairement la mise en œuvre de la RSE

Le complexe industriel, à partir des différents polluants qu'il produit dégrade l'environnement. D'abord, on note la pollution des ressources hydriques qui dénature la qualité de l'eau et la rend inutilisable provoquant ainsi une réduction d'accès à l'eau potable. À cela s'ajoute la destruction de la faune et de la flore aquatique précisément les algues et des alevins. La pollution de l'air également engendre des maladies respiratoires comme l'asthme et les infections respiratoires aiguës. Enfin, les bruits produits par les usines impactent l'ouïe des populations créant ainsi l'insomnie et d'autres maladies dérivées. Selon les types d'industries présentes et les polluants qu'ils rejettent, la figure 6 permet de spatialiser la pollution industrielle à San-Pédro.

Fig. 6 : Spatialisation des pollutions pour une application optimale de la RSE à San-Pédro

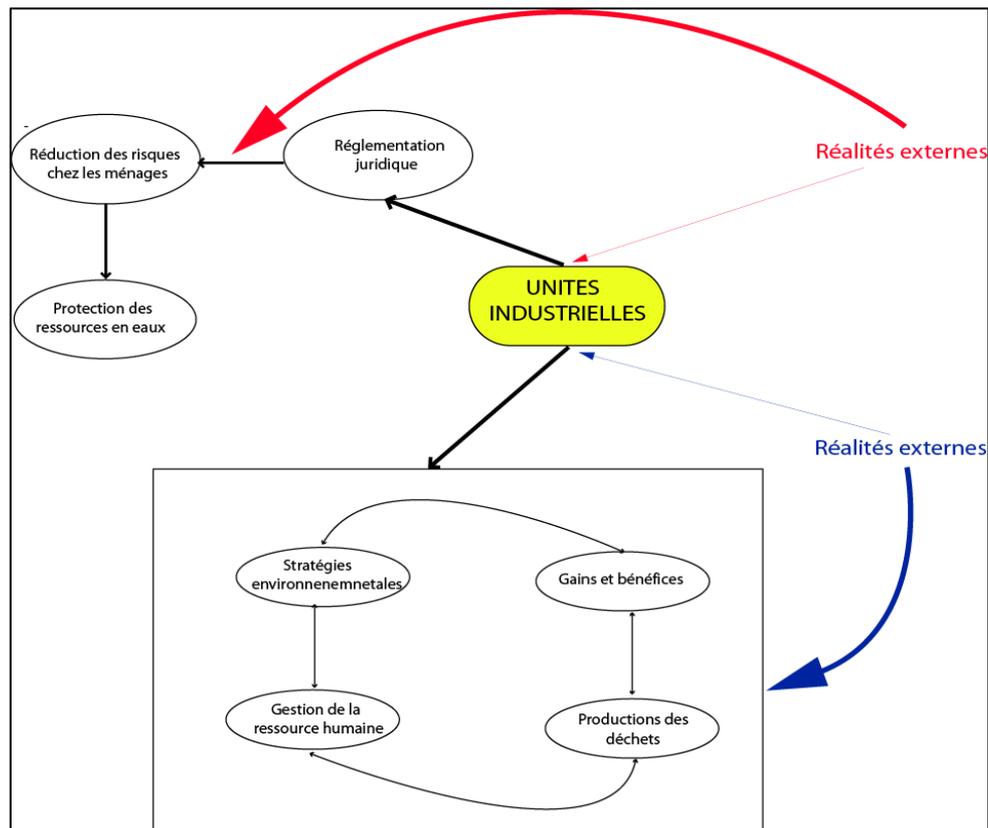


Cette spatialisation des types de pollution est favorable pour une meilleure articulation des actions. Or, sur le terrain la réalité est tout autre.

2.3.1. La mise en œuvre de la RSE à San-Pédro : Une difficile opérationnalisation

Lorsqu'on parle aujourd'hui de responsabilité sociale des entreprises (RSE), les différents acteurs des entreprises ne sont pas unanimes sur les tenants et les aboutissants de cette politique. Ce concept devient alors controversé avec des contours flous quant à sa mise en œuvre. En faisant le bilan des actions des entreprises, plusieurs questionnements surviennent à savoir ; Ce qui était fait par le passé en matière de RSE ? ce qui est fait actuellement ? Ce qui est envisagée sur le long terme ? Les parties prenantes concernées ? La figure 7 tente de répondre à ces interrogations.

Fig. 7 : Articulation et défis de mise en œuvre de la RSE



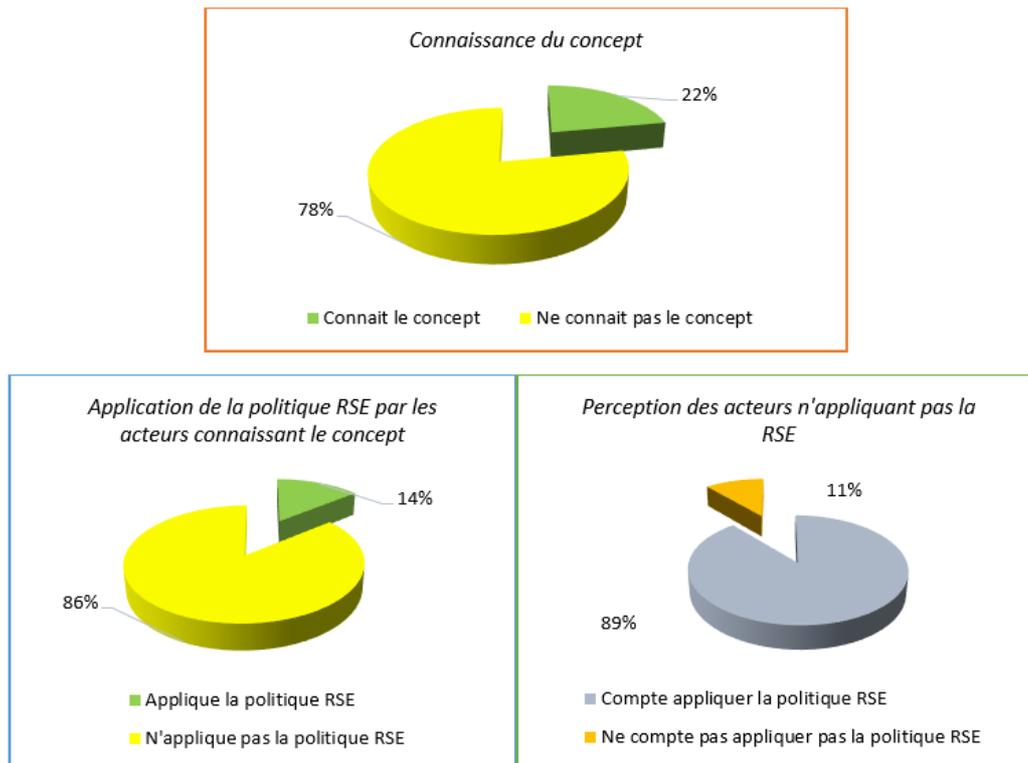
Source : AHUA Émile Aurélien, 2024

Cette articulation présentée par la figure 7 montre que les industriels sont soumis à une double réalité ; interne et externe. C'est pourquoi ceux-ci sont confrontés jusqu'aujourd'hui à d'énormes difficultés pour appliquer adéquatement ou durablement ces politiques.

2.3.2. Un concept récent diversement compris voire peu connu par les acteurs industriels

La RSE en tant que concept et action à la fois, implique plusieurs acteurs que sont les gestionnaires, les managers, les ouvriers, les populations de proximité et les politiques. L'enquête de terrain auprès des différents acteurs a permis de comprendre que ce concept est peu connu et moins appliqué malgré les efforts d'institutionnalisation. Les réponses obtenues à partir des questionnaires adressés aux différents acteurs que nous avons pu interroger sont consignées dans les figures suivantes.

Fig. 8 à 10 : Connaissance, perception et application de la RSE au sein des unités interrogées



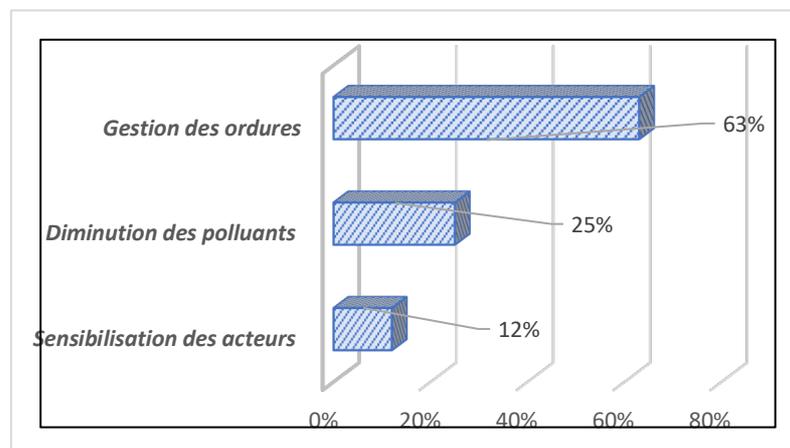
Source : Enquête de terrain, 2022 - 2023

L'analyse des figures 8, 9 et 10 permet d'affirmer qu'à la fois au niveau des perceptions et des actions, la RSE s'inscrit progressivement dans les mœurs et capte l'attention des industriels pour le futur. Mais il est important d'aller au-delà pour comprendre comment cette politique est implantée ou implémentée dans les entreprises.

2.3.3 Les modèles et niveaux d'implémentation de la RSE par les acteurs industriels

La RSE implique différents mécanismes d'implémentation. Notre enquête de terrain a permis de répartir les niveaux d'implémentation par les industries (voir figure 11).

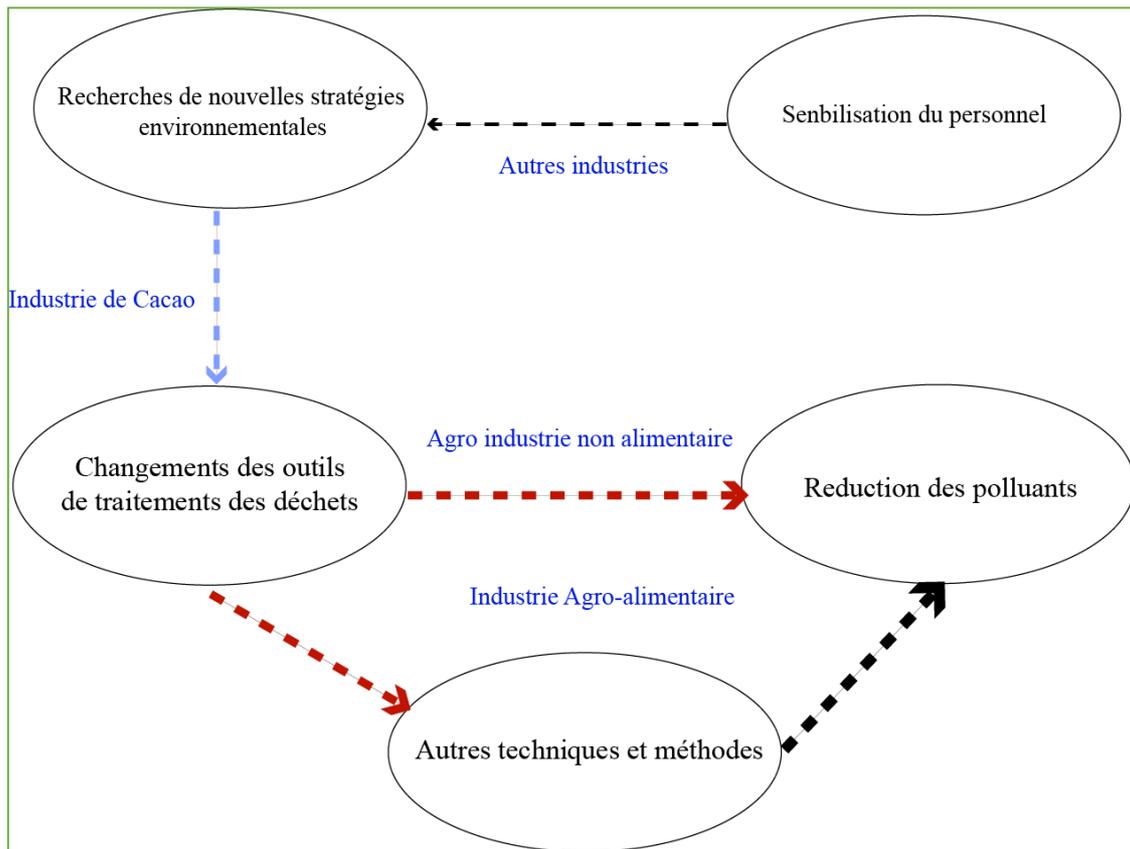
Fig. 11 : Type d'activités menés dans la cadre de l'application de la RSE



Source : Enquête de terrain, 2022 - 2023

La figure 11 montre une forte implication des industries dans la gestion des ordures, suivi de la diminution des polluants et de la sensibilisation des acteurs. Cependant, pour les industriels que nous avons interrogés, ces actions qui visent à protéger l’environnement ne doivent toutefois pas impacter négativement le modèle économique. C’est ainsi que nous pouvons observer que plusieurs entités adoptent la RSE partiellement ou omettent certaines réglementations. La figure 12 nous propose un système du niveau de son application actuelle par les industriels.

Fig. 12 : Niveau d’application actuel de la RSE par les unités industrielles à San-Pédro



Source : AHUA Emile Aurélien, 2024

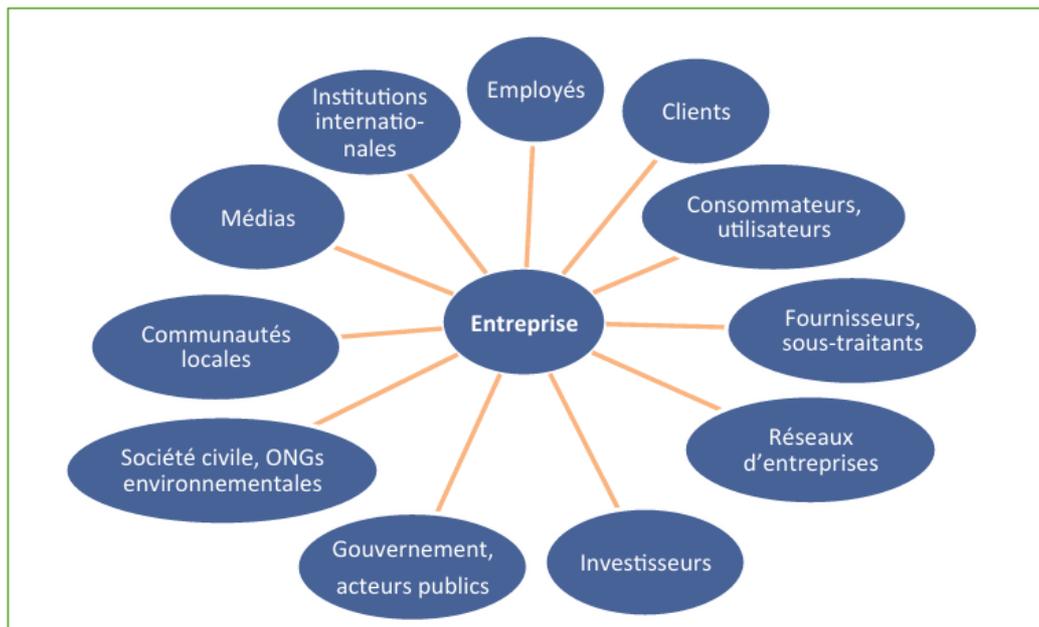
La lecture de la figure 12 montre que les agro-industries sont bien lancées dans leurs politiques de mises en œuvre de la RSE. Celles-ci dans leurs phases d’implantation se retrouve pour la plupart entre les changements d’outils pour traiter les déchets et les techniques de réduction de polluants. De tous égards, il n’est pas anodin d’affirmer que la RSE s’opérationnalise progressivement dans la ville industrielle de San-Pédro.

3. DISCUSSION

Opérationnaliser la RSE dans le pôle industriel de San-Pédro via de nouvelles approches environnementales

La RSE permet de saisir le fonctionnement et le modèle d'évolution des entreprises par le biais de leurs conduites, censée générer une responsabilité individuelle et collective fondée sur une obligation de vigilance (Caillet 2015 : 4). Le respect de ces obligations impose à ces unités de nos jours de prendre en compte toutes les parties prenantes sans exception en intégrant leurs demandes et leurs convictions dans la dynamique de préservation de l'environnement. Concrètement, la présence de ces nombreuses parties prenantes que nous observons sur la figure 13 complexifie davantage les avancées des politiques écologiques en raison des coûts économiques, des obligations ou des contraintes qu'elles nécessitent parfois.

Fig. 13 : Différentes parties prenantes lors de l'application de la RSE



Source: Go Business Africa, 2014, p .14

Comme l'indique Hassan et Mohamed (2022), une stratégie de RSE ne peut être durable que si elle est la conséquence d'un processus de construction de sens, au sein duquel toutes les parties prenantes ont leur mot à dire. En adhérant à cette opinion, nous invitons les politiques à recadrer ou redynamiser cette politique car celle-ci ne s'applique pas uniquement dans le secteur de l'activité industrielle mais dans plusieurs autres secteurs économiques aujourd'hui tels que le tourisme, l'agriculture et même dans le secteur des transports. Les finalités écologiques et sociales des entreprises doivent inclure dans cette logique plusieurs politiques et stratégies qui s'inscrivent dans une approche préventive, planificatrice, anticipative et prospective. D'ailleurs, la pensée de Brodhag C, Gondran N et Delchet K (2004), nous en dit plus quand ils affirment que la RSE ne doit pas se résumer au discours sur l'éthique : il faut aller en profondeur.

Cela dit, au cœur de ces nouvelles démarches visées par les organisations, nous pouvons penser que l'étude de la RSE sous l'angle social doit faire intervenir impérativement d'autres approches plus novatrices. Leur permettant aussi de toujours adopter des modèles économiques favorables à la productivité des entreprises mais aussi favorables à l'environnement.

Dans cette veine de proposition, on peut citer entre autres les questions de gouvernances participatives, de transition écologique, de l'économie circulaire, de l'économie solidaire, de l'économie bleue, etc. Tout en s'appuyant sur des techniques qui visent de nouvelles actions pérennes pour les acteurs industriels, ces politiques sont celles que les Etats adoptent actuellement en faveur d'une gestion durable des villes.

Ce qu'il convient de comprendre, la RSE doit s'adapter aux réalités des entreprises (gains, ouvriers, etc) et des villes (population et dynamique, etc.). Ceci étant, cette réflexion pour le géographe constitue aujourd'hui un nouveau champ d'action surtout dans une ville industrielle qui est au cœur de nombreux enjeux économiques.

CONCLUSION

La Responsabilité Sociétale des Entreprise est aujourd'hui une nécessité pour la ville durable. A San-Pédro, son application est encore très faible, et de nombreuses entreprises ignorent encore les principes et les modes d'application de cette politique. Cependant, la volonté des industriels et les perceptions des acteurs locaux autour de cette politique montrent que ces derniers sont engagés ces dernières années dans une logique d'implémentation de cette initiative. A partir de cette étude, il importe de relever que les dynamiques urbaines associées à l'extrême vulnérabilité causée par l'activité industrielle de la ville nous permettent de relever l'urgence d'une préservation de l'environnement. Mieux, d'entamer des réflexions en vue d'opérationnaliser au plus tôt cette politique. En tant que géographe, nous pensons qu'il est important que les travaux sur ces questions puissent s'accroître afin de proposer de nouvelles démarches et stratégies aux pouvoirs publics et aux entreprises pour un développement durable de la ville de San-Pédro. On peut dès lors s'interroger sur les réelles opportunités des entreprises à définir à leurs côtés des normes de la RSE sur le long terme.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AHUA Emile Aurélien, 2019. *Pratiques urbaines et dégradation des ressources en eau dans la ville de San-Pédro (Sud-ouest ivoirien)*, Mémoire de Master en Géographie, Université de Daloa, 99 p.

AHUA Emile Aurélien, 2024. *Littoralisation et urbanisation au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en Géographie, Nantes Université (France) et Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), 521 p.

BRODHAG Christian, GONDRAN Natacha & DELCHET Karen, 2004. « Du concept à la mise en œuvre du développement durable : théorie & pratique autour de guide SD 21000 », revue *Vertigo*, <http://journals.openedition.org/vertigo/3482>, DOI : 10.4000/vertigo.3482, 18 p.

CAILLET Marie-Caroline, 2014. *Le droit à l'épreuve de la responsabilité sociétale des entreprises: étude à partir des entreprises transnationales*, Thèse de doctorat en Droit, Université de Bordeaux, 663 p.

CUSIN François, 2014. « Les dynamiques urbaines au prisme des mobilités résidentielles longues » dans Sylvie Fol, Yoan Miot, Cécile Vignal (dir), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Presses universitaires, 2014, p.65 -96.

ESPINASSOUZE Aline, 2018. *Rentabilité de l'investissement dans la responsabilité sociale de l'entreprise « RSE » : pourquoi et comment ?* Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Cergy-Pontoise, 318 p.

GNANZOU Denis, 2013. « L'environnement dans la pratique RSE des entreprises dans les PVD : Une étude empirique portant sur les entreprises ivoiriennes », *Management & sciences sociales, La Responsabilité sociale des entreprises et les PME (14)*, p. 37-55.

GO Africa Business, 2014. « Responsabilité sociale des entreprises (RSE) : Guide à l'intention des entreprises pour un développement durable en Afrique centrale », 20 p

GOHOUROU Florent, YAO-KOUASSI Quonan Christian & AHUA Emile Aurélien, 2020. « Activités humaines et dégradation des eaux en milieu littoral : Cas de la ville de San-Pédro (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire) », dans Doubogan Onibon Yvette (dir), *Objectifs du Développement Durable et réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne : bilans et perspectives*, Colloque international, Université de Parakou, p. 327-341.

HASSAN Faouzi & MOHAMED Ait Nacer, 2022. « La RSE entre discours et éthique : Cas d'une station balnéaire présumée durable : Taghazout Bay, Maroc », *Revue Belgeo*, URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/56553> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.56553>, 22 p

MOREAU Marie-Ange & FRANCONI Francesco, 2007. *La dimension pluridisciplinaire de la responsabilité sociale de l'entreprise*, *Droit des affaires maritimes*, 219 p.

NDOUMBE BEROCK Isaac Bernard, 2017. *Construction de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans les pays en développement : une application dans les entreprises d'exploitations forestières au Cameroun*, Thèse de doctorat en Economies et finances, Université de Strasbourg et Université de Douala, 655 p

OGOUE Atsé Willy Arnaud & BIDI Jean Tapé, 2019. «Port, Aménagement et Développement Durable À San-Pédro (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal* March 2019 edition Vol.15, No.8 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431.

Doi:10.19044/esj.2019.v15n8p110 URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n8>, pp 110 - 130

OGUI Chiadon Prisca Ophélie, 2022. *Polarité économique et impact sur la biodiversité à San-Pédro*, Mémoire de Master en Géographie, Université de Daloa, 133 p.

République de Côte d'Ivoire, 1996. Code de l'environnement, 27 p.

République de Côte d'Ivoire, 2016. « Etude d'impact environnemental et social relative au projet d'aménagement des collecteurs primaires de la ville de San-Pédro », 310 p.

SIFCA, 2022. « Rapport RSE : Pôle oléagineux 2021 », 92 p .

SOGB, 2023. « Rapport développement durable 2022 », 116 p.

AUTEUR(ES)

Emile Aurélien **AHUA**

Docteur en Géographie de Nantes Université / Université Félix Houphouët Boigny

Chercheur associé – Laboratoire LETG (UMR 6554, CNRS, Nantes Université)

Courriel : emailoaurelien@gmail.com

Chiadon Prisca Orphilia **OGUI**

Doctorante en Géographie

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Courriel : priscaorphiliaogui@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Emile Aurélien **AHUA**

Courriel : emailoaurelien@gmail.com

© Référence électronique

Emile Aurélien AHUA, Chiadon Prisca Orphilia OGUI « *Activités industrielles et responsabilités sociétales des entreprises dans la ville de San-Pédro : pratiques, enjeux et perspectives* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 138-154, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor : SJIF : 3.19

Date de soumission : 06-06-2024 / Date de publication : 30-12-2024

MIGRATIONS TRANSFRONTALIÈRES SAISONNIÈRES ET DÉFIS SÉCURITAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONKPA (COMMUNE DE SAVALOU) AU BÉNIN

SEASONAL CROSS-BORDER MIGRATIONS AND SECURITY CHALLENGES IN THE MONKPA DISTRICT (SAVALOU COMMUNE) IN BENIN

Makpondéou **MAKPONSE**

RÉSUMÉ

La recherche sur les migrations transfrontalières saisonnières s'inscrit dans le cadre de l'analyse des causes et effets des déplacements des populations aux échelles régionale et internationale. Cette étude vise à apprécier les problèmes sécuritaires liés aux migrations transfrontalières temporaires qui s'opèrent entre cette unité territoriale et les pays de l'Afrique de l'ouest afin de définir des stratégies pour une paix durable. La méthodologie utilisée a permis de collecter des données topographiques, climatologiques, démographiques, socioéconomiques et politiques. Elle est basée sur la recherche documentaire, des observations directes, l'échantillonnage, des entretiens et des enquêtes par questionnaire. Le guide d'entretien et la grille d'observation ont été également utilisés. Un échantillon représentatif de 160 personnes a été constitué. Les données ont été collectées grâce à un GPS, un smartphone et un appareil photographique. Les données ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS_{17.0} et les tableaux et graphiques ont été réalisés grâce au tableur Excel 2016. Cette méthodologie a révélé que la pauvreté excessive, les dérèglements climatiques, la recherche de gain facile, du travail générateur de revenu, la contrebande, l'intégrisme religieux, les conflits fonciers, domaniaux, la pénibilité des travaux champêtres sont à l'origine des émigrations des populations de l'arrondissement de Monkpa du Bénin vers le Nigéria. La logique fondamentale de ces migrants transfrontaliers est le souci d'améliorer leurs conditions de vie par des moyens licites ou illicites c'est-à-dire à tout prix. Les populations de Monkpa sont victimes d'une augmentation de trafic des enfants (75%), des organes et restes humains (35%), des stupéfiants (81,3%), des vols à mains armées avec la complicité des autorités confessionnelles, administratives et des personnes insoupçonnées (106%), du nombre de sectes (50%), de pasteurs (60%), de guérisseurs (121%) et de 70% de tensions politiques. La justice sociale, économique et politique sont des défis à relever pour une paix.

Mots-clés : Monkpa – Sécurité – Migrations saisonnières - Développement durable - Défis-Insécurité

ABSTRACT

Research on seasonal cross-border migration is part of the analysis of the causes and effects of population movements at regional and international levels. This study aims to assess the security problems related to temporary cross-border migrations that occur between this territorial unit and West African countries in order to define strategies for sustainable peace. The methodology used made it possible to collect topographical, climatological, demographic, socioeconomic and political data. It is based on documentary research, direct observations, sampling, interviews and questionnaire surveys. The interview guide and observation grid were also used. A representative sample of 160 people was constituted. The data were collected using a GPS, a smartphone and a camera. The data were processed using SPSS17.0 software and the tables and graphs were produced using Excel 2016 spreadsheet. This methodology revealed that excessive poverty, climate change, the search for easy gain, income-generating work, smuggling, religious fundamentalism, land and property conflicts, and the arduousness of field work are at the origin of the emigration of populations from the Monkpa district of Benin to Nigeria. The fundamental logic of these cross-border migrants is the desire to improve their living conditions by legal or illegal means, that is to say, at all costs. The populations of Monkpa are victims of an increase in trafficking of children (75%), human organs and remains (35%), narcotics (81.3%), armed robberies with the complicity of religious and administrative authorities and unsuspected persons (106%), the number of sects (50%), pastors (60%), healers (121%) and 70% of political tensions. Social, economic and political justice are challenges to be met for peace.

Keywords: Monkpa – Security – Seasonal migrations – Sustainable development – Challenges-Insecurity.

INTRODUCTION

La migration est un phénomène social de plus en plus préoccupant qui se manifeste dans le temps et dans l'espace, à divers niveaux et a un caractère international voire mondial. En effet, selon l'Organisation Internationale de Migration (OIM), en 2020, le nombre de migrants dans le monde était d'environ 281 millions de personnes, soit 51 millions de plus qu'en 2010, 128 millions de plus qu'en 1990 et plus de trois fois plus qu'en 1970 ; la proportion de migrants au sein de la population mondiale, s'élève à 3,6 % en 2020 (<https://www.un.org › global-issues › migration>). Au niveau de l'Afrique de l'ouest, d'importants flux migratoires s'opèrent au niveau de cette partie sous régionale.

En 2019, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a recensé 8,4 millions de migrants en Afrique de l'Ouest avec moins de 10 % d'entre eux qui se rendent en Europe,

l'essentiel des migrations sont de direction sud-sud, voire intra régionale : 84 % des migrants ouest-africains se dirigent vers un autre pays de la sous-région (Zutterling 2021 : 1). Au Bénin, le phénomène migratoire connaît d'année en année une croissance exponentielle des mouvements migratoires. En 1960, le Bénin disposait de 34019 immigrants. Ce stock n'a été doublé qu'en 1990 où le Bénin est passé à 76212 immigrants. En 1995, ce stock des immigrants au Bénin a atteint 104971 alors qu'en 2010, cet effectif était de 209267 immigrants. Entre 1990 et 2015, le stock migratoire est passé de 76212 à 245399 immigrants, soit 322% environ en 25 ans (Sossou 2019 : 43). Au niveau local, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Monkpa de la commune de Savalou, le phénomène migratoire transfrontalier saisonnier est observé à travers les mouvements des populations vers les localités du Nigéria devenues très attractives à cause d'une économie nationale relativement plus prospère que celles des autres Etats de l'Afrique de l'ouest. Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest souffrant de sécheresse périodique voient la migration saisonnière être utilisée comme une stratégie par les ménages et les communautés pour diversifier les revenus pendant les périodes de sécheresse (Ionesco *et. Al.* 2017 : 4). Les migrations sont dues à des difficultés socioéconomiques, notamment à la pauvreté, à la recherche du « mieux-être ». Cette pauvreté a été aggravée par les dérèglements climatiques qui ont beaucoup plus touché les populations des régions sahéliennes créant ainsi des migrations climatiques et environnementales. La variabilité des précipitations, la hausse des températures et l'augmentation de la fréquence et de la gravité des événements et processus tels que les inondations, les sécheresses, mais aussi l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, la dégradation des sols et la pénurie d'eau sont quelques-unes des tendances qui touchent les 16 pays de l'Afrique de l'Ouest qui est également l'une des régions les plus vulnérables du monde en ce qui concerne les répercussions des changements climatiques sur son agriculture (Houghton *et. Al.* 1990 : 138). Les populations rurales de l'Afrique subsaharienne sont particulièrement exposées aux aléas climatiques dans la mesure où elles sont étroitement dépendantes de l'agriculture pluviale, qui représente près de 93 % des terres cultivées ; l'élevage constitue leur deuxième activité économique. En effet, 80 % des céréales consommées en Afrique subsaharienne proviennent de cette production traditionnelle et que le secteur agricole emploie 70 % de la totalité de la main-d'œuvre (FAO 2003 : 5), représentant entre 15 et 20 % du PIB. La rareté des pâtures et des points d'eau dans les régions sahéliennes a poussé des pasteurs et leurs troupeaux à migrer vers les milieux de l'Afrique de l'ouest plus propices à l'élevage. C'est ainsi que la commune de Savalou en général et particulièrement l'arrondissement de Monkpa sont théâtres d'une transhumance de bovins depuis 1980 marquant relativement le début des dérèglements climatiques dans la sous-région ouest africaine. Cette transhumance est à l'origine dans le secteur d'étude des problèmes socioéconomiques et environnementaux comme les conflits meurtriers entre éleveurs et agriculteurs, l'insécurité, la dégradation des sols et la pollution environnementale. Le retour au bercail notamment dans l'arrondissement de Monkpa des émigrants venus du Nigéria permet d'observer des changements de comportements de ces derniers. En effet, certains se transforment en des pasteurs, des guérisseurs, des prédicateurs, etc. Pour 78,2% de ces personnes du retour des aventures, leurs comportements sont peu recommandables, à la limite antisociaux (usage et vente de stupéfiants, pratique de l'insecte, de viols des femmes, des braquages à mains armées, des profanations des cimetières, des sites culturels et des divinités, commercialisation des restes humains, la dépravation des mœurs, etc.). Face à la gravité de ces faits, il importe d'analyser les causes, les manifestations et les perspectives. Pour ce faire, une approche méthodologique a été adoptée. Des données ont été collectées et traitées. Les résultats obtenus ont été

analysés et discutés. Des politiques de développement des Etats axées sur une utilisation rationnelle de l’environnement, une économie prospère et un bien-être social contribueront à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et notamment à la sécurité alimentaire. En plus, la justice sociale axée sur le respect des droits de l’homme pourrait instituer au sein des populations une culture de paix durable.

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

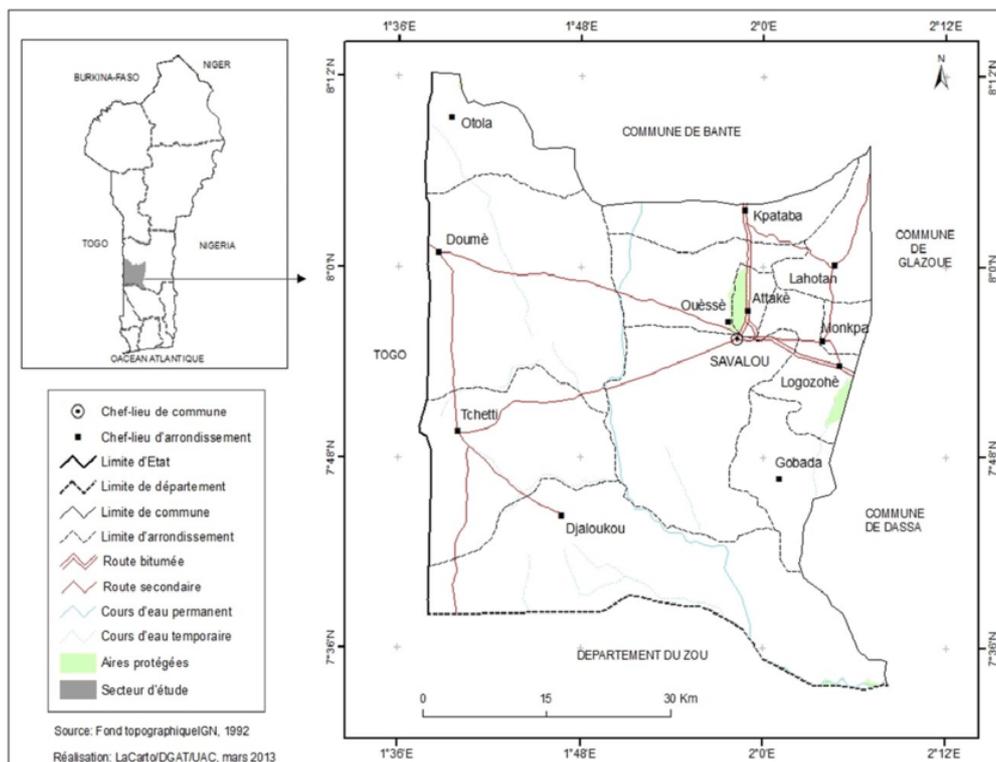
L’approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude s’articule autour de la présentation du milieu d’étude, de la collecte des données, du traitement de ces dernières et l’analyse des résultats.

1.1. Présentation du milieu d’étude

1.1.1 Situation géographique et administrative de l’arrondissement de Monkpa

L’arrondissement de Monkpa est l’un des quatorze que compte la commune de Savalou qui fait partie des six collectivités territoriales du département des Collines situé au centre du Bénin. Il est limité au nord par l’arrondissement de Lahotan, au sud par celui de Logozohè, à l’ouest par l’arrondissement d’Attèkè et à l’est par la commune de Glazoué (fig. 1). Il est dirigé par un conseil formé de conseillers ayant à sa tête un chef, c’est-à-dire le chef d’arrondissement élu par ses pairs conseillers. Cette entité est essentiellement rurale et subdivisée en trois (03) villages, chacun dirigé par un chef élu parmi les conseillers de chaque communauté villageoise.

Fig. 1 : Situation géographique de l’arrondissement de Monkpa

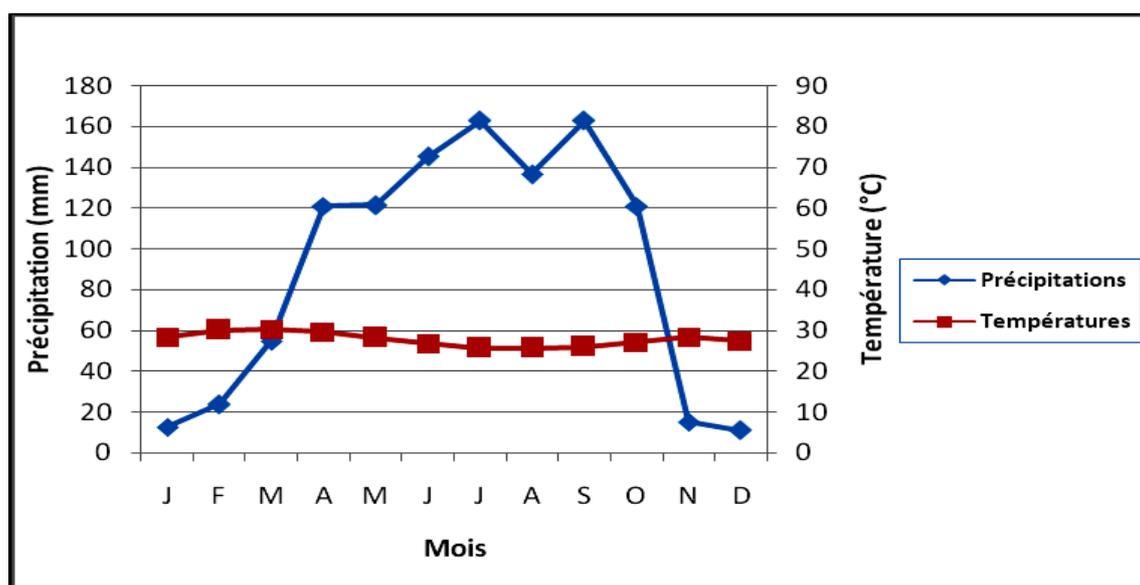


La figure 1 montre les quatorze arrondissements de la commune de Savalou. L'arrondissement de Monkpa est situé entre 7° 54' et 7°58' latitude nord et entre 2°4' et 2°8' longitude est. Son territoire présente des déterminants physiques et humains.

1.1.2 Déterminants physiques de l'arrondissement de Monkpa

Le site de cette localité est un plateau granito-gneissique du précambrien et qui résulte d'un processus d'aplanissement d'une région de hautes montagnes dont les témoins sont les reliefs résiduels (collines et inselbergs). Le terrain du secteur d'étude est alors une pénéplaine c'est-à-dire un modelé. Il s'agit d'une surface plane dans son ensemble, un socle constitué de roches dures résistantes couvertes par endroits de faibles épaisseurs de roches sédimentaires. Ces roches sont utilisées pour ériger des fondations et murs des maisons et aussi concassées pour servir à couler des bétons et à la construction des voies. Le matériel rocheux procure à la population des revenus et contribue à la satisfaction des besoins de la population. Grâce à sa platitude, le relief de l'arrondissement de Monkpa offre à la population de vastes surfaces agricoles utiles présentant une diversité pédologique : sols ferrugineux, hydromorphes, squelettiques, minéraux bruts. Les inselbergs sont en formes de pain de sucre de roches granitiques. Les collines ont des sommets en croupes ou dômes et constituées de roches métamorphiques. Les collines et les inselbergs abritent 40% des divinités les plus célèbres de l'arrondissement de Monkpa. Ce sont des sites touristiques et cynégétiques. Le secteur d'étude est arrosé de pluies par un climat de transition qui balance entre le type soudano guinéen qui a une saison de pluies allant de mi-mars à mi-octobre et une saison sèche allant de mi-octobre à mi-mars et le type subéquatorial avec une alternance de deux saisons de pluies et de deux saisons sèches (Agoïnon et. Al. 2010 : 32). La pluviosité annuelle varie entre 900 mm et 1200 mm d'eau. Il y a une saison pluvieuse et une saison sèche. La saison pluvieuse s'étend souvent de mi-avril à mi-octobre avec une légère rémission axée sur août. Cette rémission du mois d'août fait apparemment penser à deux (02) saisons pluvieuses et deux (02) saisons sèches (fig. 2).

Fig. 2 : Diagramme ombro-thermique de la station de Savè de 1971 à 2022



Source : Météo-Bénin, 2023

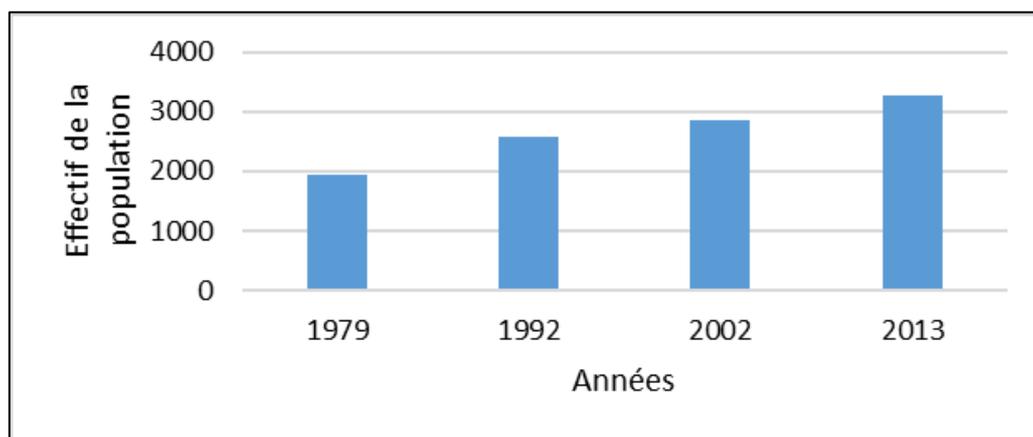
La figure 2 permet de confirmer que le climat est de type subéquatorial en transition vers le tropical humide ou soudanien humide. La courbe pluviométrique du secteur d'étude présente une allure bi-modale. Les classes modales correspondent respectivement aux mois de juillet avec 160 mm et de septembre avec 164 mm de pluie. Entre le mois de juillet et celui de septembre, il existe une période de récession avec en tout 150 mm d'eau marquant ainsi une petite saison sèche. Néanmoins de mars à mi-octobre, la courbe pluviométrique est au-dessus de celle thermique. Ceci explique la fraîcheur quasi-constante sur cette période. De mi-octobre à février par contre la courbe thermique est au-dessus de celle des précipitations, signe d'une sécheresse tranchée. De 1971 à 2019, la pluviométrie moyenne annuelle du climat soudano-guinéen varie de 900 mm à 1110 mm répartie le plus souvent sur 75 jours en moyenne et avec une insolation moyenne de 2305 heures par an. L'humidité relative varie de 31% à 98% dans cette zone, alors que les températures varient entre 25°C et 29°C (MCVDD 2022 : 6). Les deux saisons pluvieuses permettent à la population de produire deux fois les cultures vivrières annuels dont les cycles végétatifs ne dépassent pas quatre mois. De 1941 à 1970, le régime pluviométrique est bimodal avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches tandis que de 1971 à 2023, il y a une tendance uni modale du régime pluviométrique notamment de 1988 à 2020. Les travaux de Boko *et. Al.* (2015 : 11) réalisés sur l'évolution du climat du Bénin ont révélé qu'au cours de la période 1951-2010, le nombre de jours de pluie est en baisse constante tandis que les températures augmentent ; à l'échelle annuelle, la baisse des précipitations est comprise entre 11 et 28% avec un raccourcissement de la petite saison des pluies. Ils ajoutent qu'il en résulte un déficit pluviométrique et à l'exception du littoral, une augmentation nette, de l'ordre de 1°C, des températures moyennes de l'air observées à partir de 1995. Il en est de même avec les résultats de la recherche sur les années pluviométriques extrêmes dans le centre du Bénin (Afrique de l'ouest) dans laquelle I. Yabi (2010 : 78) a montré que dans la série pluviométrique 1941-1970, les valeurs moyennes et maximales sont globalement élevées que celles de la série 1971-2000 alors que les valeurs minimales sont faibles. Les dérèglements climatiques sont à la base des mauvaises récoltes, de l'insécurité alimentaire qui provoquent des migrations climatiques et environnementales en quête de meilleures conditions de vie. Les ressources climatiques et pédologiques ont permis la mise en place des formations végétales comme la forêt claire, la forêt-galerie, des savanes boisées et arborées, arbustives, des plantations. Les espèces végétales les plus fréquentes sont : *Eleais guineensis*, *Tectona grandis*, *Burkea africana*, *Vitellaria paradoxa*, *Ptelopsis suberosa*, *Daniellia oliveri*, *Terminalia macroptera*, *Pterocarcus erinaceus*, *Ficus muscoso*, *Dolonix regia*, *Anogeissus leiocarpus*, *Lophira lanceolata*, *Antiaris africana*, *Annona senegalensis*, *Vitex doniana*, *Antigonum leptopus*, *Acacia caffra*, *Borassus aethiopum*, *Mangifera indica*, *Ceiba pentandra*, *Isoberlina doka*, *Diospyros mespiliformis*, *Adansonia digitata*, *Andropogon gayanus*, *etc.* Elles fournissent des matières ligneuses qui servent dans la fabrication des outils, des meubles, des œuvres d'art, dans la construction des infrastructures, dans la fourniture d'énergie. Certaines produisent des fruits comestibles et d'autres servent de plantes médicinales. Les formations végétales du secteur d'étude abritent une faune composée actuellement des oiseaux comme les *Francolinus bilacartus* (francolin), les *Corvus corax* (corbeaux), les *Streptopelia sp* (tourterelles), les *Columba sp* (pigeons), les *Ibis sp* (hérons) ; des rongeurs comme les *Thryonomys swinderianus* (aulacaudes), les *Cricetomys gambianus* (gros rats), les *Xerus erythropus* (écureuils) ; des *Lepus sp.* (Lièvres), des primates comme les *Erythrocebus patas* (singe patas), *Chlorocebus sabaeus* (vervet vert ou singe vert),

des antilopes, etc. Ces ressources faunistiques constituent le reliquat d'une faune anciennement composée de microfaune, de mésofaune et de macrofaune épuisé par des pressions anthropiques et les dérèglements climatiques qui ont pour corollaires la perte de la biodiversité et la quasi-disparition des castes des chasseurs, voire d'emplois. Ce phénomène a obligé des anciens chasseurs à migrer en quête d'un emploi ou du mieux-être social.

1.1.3 Déterminants humains de l'arrondissement de Monkpa

L'arrondissement de Monkpa a connu une croissance démographique (fig. 3) suivant les différentes opérations de recensement de la population réalisées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) de 1979 à 2013. Selon le recensement de la population de 2013, la population de l'arrondissement de Monkpa compte 3270 habitants.

Fig. 3 : Évolution de la population de l'arrondissement de Monkpa de 1979 à 2013



Source : INSAE, 2024

La figure 3 montre que de 1979 à 2013, la population de l'arrondissement de Monkpa a connu une évolution linéaire. Elle est passée de 1956 habitants en 1979 à 3270 habitants en 2013. Pour la satisfaction de ses besoins fondamentaux, cette population pratique des activités économiques dont la plus importante est l'agriculture. En effet, sur les 794 ménages que compte l'arrondissement de Monkpa, 586 sont agricoles, soit 73,80% (INSAE 2013 : 17). Les mauvaises récoltes dues aux dérèglements climatiques impactent négativement et directement les $\frac{3}{4}$ des ménages de l'arrondissement de Monkpa. Selon INSAE (2013 : 21), cet arrondissement a une population jeune car les personnes âgées de 0 à 14 ans sont au nombre 1431 et représentent 44% de la population. La population active (en âge de travailler de 15 à 59 ans) est importante et compte 1544 personnes, soit 47% et dynamique. Cette statistique est augmentée de 2014 à 2023 par des déscolarisés, des retraités et autres immigrants venus des villes à cause des conditions de vie qu'ils jugent très pénibles. Il en résulte la pratique des activités économiques non agricoles comme la soudure, la coiffure, la couture et de petits commerces qui pour la plupart ont une courte durée de vie car n'arrivent pas à nourrir les travailleurs. Il est observé des tentatives de conversion de métier dont le plus facile d'accès est l'agriculture. Par manque de passion, de vocation et surtout à cause de la pénibilité des travaux champêtres, 99% de ces entrepreneurs agricoles échouent lamentablement et choisissent cette fois-ci une migration internationale. Leur eldorado a été le Nigéria où les travaux à exécution sont autant pénibles que ceux du bercail. Ils s'engagent dans des trafics

ou commerces illicites. Les milieux de prédilection de ces activités sont ceux d'insécurité totale, de hors la loi, de violences, etc. Familiers à des pratiques peu recommandées, ils sont à cheval entre le bercail et les milieux hôtes. Pour dissimuler leurs mauvaises pratiques et habitudes certains se donnent des casquettes ou titres de pasteurs, créent et gèrent des paroisses en vantant les bienfaits de Jésus-Christ et de Dieu. Pour mieux connaître le milieu d'étude, des données ont été collectées.

1.2. Collecte des données

1.2.1. Natures des données utilisées

Plusieurs données de différentes natures ont été collectées. Des statistiques climatiques (moyennes annuelles de températures et de hauteurs de pluies), démographiques (effectifs de la population), socioéconomiques (revenus, taille des ménages, indices de pauvreté) ont été obtenues respectivement des services de la Météo-Bénin et de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTaD). Ces collectes ont permis d'analyser la variabilité des régimes pluviométrique et thermique, la croissance de la population et ses effets sur les ressources naturelles, le niveau de vie et les facteurs des migrations internationales de la population de l'arrondissement de Monkpa. En outre, des statistiques agricoles ont été collectées au niveau de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) de la commune de Savalou pour apprécier la capacité de la production locale à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires de la population. Des coordonnées géographiques des points géodésiques situés dans le milieu d'étude ont été obtenues à l'Institut Géographique National (IGN) pour faciliter une détermination précise des coordonnées géographiques des éléments importants à cette étude. Des informations relatives à l'accès et à la gestion des terres ont été obtenues à travers les textes, règlements et lois organisant l'accès et l'utilisation du foncier. Elles ont permis d'appréhender la perception de la population sur l'accès et la gestion foncière, le droit de propriété foncière.

1.2.2. Matériel de collecte des données

La collecte de ces informations ou données a nécessité l'utilisation d'un matériel. Un *Global Positioning System* (GPS) a été utilisé pour localiser des phénomènes géographiques physiques et humains utiles pour cette étude. Un appareil photographique numérique a servi à prendre les images des objets devant servir à des illustrations dans ce travail. Un smartphone a été utilisé pour enregistrer les entretiens réalisés avec les personnes cibles.

1.2.3. Méthodes ou techniques de collecte des données

Dans la phase de pré-enquête, une recherche documentaire a permis la collecte des données à travers une revue de littérature réalisée dans le cadre de cette étude. Au cours des enquêtes de terrain, des entretiens et des observations directes ont été réalisés. Pour ce faire, un guide d'entretien a été élaboré. Une grille d'observation a permis de collecter des données en situation réelle. De même, un questionnaire a été réalisé pour collecter des informations auprès d'un échantillon. En effet, un échantillon représentatif de la population a été constitué grâce au protocole de D. Schwartz (2002) et au choix raisonné. L'arrondissement de Monkpa compte trois (03) villages dont les derniers effectifs des populations datent de 2013. Il s'agit

des villages Aga (1515 habitants), Dodomè (776 habitants) et Wala (979 habitants). Pour une étude en 2024, ces données sont dépassées et pour cause, une extrapolation a été effectuée à travers la formule : $P_n = P_0 \times (1+\alpha)^n$ qui a été utilisée avec P_n = Population recherchée à l'année 2023, P_0 = Population à l'année initiale (2013) ; n = Nombre d'années à l'horizon du projet soit 2013- 2023 = 10 années ; α = taux d'accroissement de la population (3,50 ‰). En appliquant cette formule au village Aga, sa population en 2023 est $P_1 = 1515 \times (1+0,0035)^{10} = 1570$. Les effectifs P2 et P3 des populations des villages Dodomè et Wala sont calculés de la même manière (tableau I). Le nombre de personnes à interroger dans les villages de l'arrondissement de Monkpa est calculé via la formule de Schwartz (2002 :12) de la manière suivante : $N = T^2PQ/e^2$ avec N = taille de l'échantillon par village ; T^2 = écart fixé à 1,96 correspondant à un degré de confiance de 95 % ; P = Effectif de la population par village/nombre d'habitants de la population-mère du milieu d'étude ; $Q=1-P$; e = marge d'erreur qui est égale à 5 %. Le nombre de personnes à interroger dans le village Aga est $N_1 = 1,96 \times 1,96 (1570 : 3388) (1-0,46) / (0,05)^2 = 382$. C'est de cette même manière que les effectifs des populations (N_{2-3}) et des personnes interrogées (n_{1-3}) des autres villages ont été calculés (tableau I). Selon le protocole de Schwartz (2002 : 12), 984 personnes sont à interroger (tableau I). Dans l'incapacité d'interroger chacun des 984 personnes, une réduction de 10% a été réalisée au niveau de chaque village (n_{1-3}). Avec cette réduction 98 personnes sont retenues pour être interrogées suivant la méthode statistique de Schwartz. Le choix raisonné a été réalisé sur quota dont la base est le sous-échantillon le plus faible qui est ici égale à 28 correspondant au village Dodomè. Les rapports des sous-échantillons par rapport à cette base sont déterminés (tableau I). Le village Dodomè ayant l'effectif le plus faible a servi de base de quota. Les proportions ont permis de déterminer le nombre de personnes à choisir par raison et par village (tabl. I).

Tabl. I : Répartition des membres de l'échantillon déterminés par la formule de Schwartz (2002) et par choix raisonné

Villages	Effectif de la population par village en 2023	Nombre de personnes à interroger (N_{1-3})	Nombre de personnes interrogées (n_{1-3})	Pourcentage de personnes interrogées (%)	Nombre de fois du quota de base	Nombre de personnes interrogées par raison	Pourcentage de personnes interrogées par raison (%)
Aga	1570	382	38	39	1,4	7	39
Dodomè	804	280	28	29	1	5	28
Wala	1014	322	32	32	1,14	6	33
Total	3388	984	98	100		18	100

Source : Travaux de terrain, janvier 2024

Par le choix raisonné 18 personnes (tabl. I) ont été ajoutées à l'effectif déterminé par le protocole de Schwartz. Au nombre des critères retenus, il y a notamment : avoir vécu dans l'arrondissement de Monkpa au moins pendant 30 ans, être producteur agricole, leaders d'opinion, sages, spécialiste ou chargé de la sécurité (agents de police, de gendarmerie et des forces armées), de la gestion des cimetières, etc. Au total, l'échantillon représentatif interrogé dans le cadre de cette étude est composé de 116 personnes. Les données collectées ont été traitées et les résultats obtenus analysés.

1.3 . Traitement des données et analyse des résultats

1.3.1. Traitement des données

Après la collecte des données, un dépouillement a été réalisé. Elles ont été classées en natures quantitative et qualitative. Les données quantitatives ont été classées grâce au logiciel SPSS^{17.00}. La méthode inductive a été utilisée pour les données qualitatives. Le traitement de texte a été réalisé par le tableur Word 2016. Les données ont été rangées sous formes de tableaux, de figures et de graphiques à l'aide du tableur Excel 2016.

1.3.2. Analyse des résultats

Les résultats obtenus ont été analysés en utilisant plusieurs modèles. Celui systémique a servi à intégrer dans cette étude les interdépendances ou interactions entre les différentes composantes du milieu. Le modèle d'analyse SWOT (*Strength-Weaknesses-Opportunities-Threats*) ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été utilisé pour proposer des solutions afin d'atténuer les effets des problèmes et menaces et de transformer les opportunités en atouts utilisables. En effet, le modèle PEIR (Pressions, Etats, Impacts et Réponses) a été également mis à contribution pour analyser les pressions exercées par la population sur les ressources naturelles, les états des écosystèmes, les effets positifs et négatifs et les réponses des populations aux contraintes au développement socioéconomique durable.

2.RÉSULTATS

2.1 Facteurs des émigrations transfrontalières saisonnières de l'arrondissement de Monkpa

Les migrations transfrontalières observées dans l'arrondissement de Monkpa sont notamment de natures économiques, climatiques et environnementales, sociopolitiques.

2.1.1. Facteurs économiques des migrations des populations de l'arrondissement de Monkpa

Les disparités économiques aux niveaux local, national et régional ont contribué aux mouvements des populations de l'arrondissement de Monkpa. Des jeunes bras valides ruraux de l'arrondissement de Monkpa ont migré vers les Etats de l'Afrique de l'ouest et notamment vers ceux qui en des moments donnés ont connu des réussites économiques. Il s'agit notamment du Gold Coast (actuel Ghana) avec l'exploitation des mines d'or, du Ghana et de la Côte d'Ivoire avec l'avènement de plantations, de récoltes et des commercialisations du café et du cacao (l'économie de plantation). Dans les années 1970, l'exploitation du pétrole ou le boom pétrolier, a rendu l'économie nigériane très florissante et faisait du pays un eldorado. Entre les populations du Nigéria et du Bénin se sont développés des échanges informels basés sur la contrebande, la fraude fiscale et la vente de produits pétroliers frelatés

avec ses risques. Les chocs pétroliers de 1986, de 1990 et la grande sécheresse régionale de 1977 ont entraîné une récession économique.

De nouveau l'économie nigériane a connu une croissance entre 2004 et 2007 grâce à l'industrie pétrolière qui représentait le moteur principal de cette évolution et a attiré les travailleurs migrants hautement qualifiés. La croissance économique récente est liée au secteur informel, qui attire en général la main-d'œuvre nationale et internationale peu qualifiée. C'est ainsi que le Nigéria est devenu le pays de destination pour les migrants de la région. Les Béninois y sont présents en général et des jeunes ruraux de l'arrondissement de Monkpa ne sont pas du reste.

2.1.2. Facteurs climatiques et environnementaux des mouvements de la population de l'arrondissement de Monkpa

À partir de 1980, les dérèglements climatiques au niveau de la région ouest-africaine sont de plus en plus fréquents. Les habitants du Sahel notamment les éleveurs en quête d'eau et de pâtures ont migré vers les basses latitudes, les régions côtières et notamment vers les milieux plus humides que les leurs. Les régions du Bénin les plus immédiates ou proches du Sahel et favorables à la satisfaction des besoins en eau et en pâtures des bovins, sont celles des latitudes de l'arrondissement de Monkpa. Il en a résulté des conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs locaux soldés par des pertes en vies humaines, la destruction des champs et des récoltes, l'instauration de panique générale et de climat d'insécurité. Les enquêtes dans le cadre de cette étude auprès des institutions légales chargées de gérer ces conflits (gendarmerie, commissariat, tribunal) dont dépend l'arrondissement de Monkpa ont révélé que de 1977 à 2016, les moyennes annuelles des cas des affrontements entre les éleveurs pasteurs transhumants et les agriculteurs locaux d'une part et celles des pertes en vies humaines d'autre part ont connu chaque année une croissance exponentielle dont les moyennes de progression sont respectivement 25,1% et 5,6%. Dans un tel contexte, aller aux champs ou à la ferme travailler la terre est devenu risquant. De ce fait, 51,4% des jeunes de 18 à 25 ans concernés et interrogés dans le cadre de cette étude ont affirmé avoir abandonner les activités champêtres au profit des activités informelles. Il est observé chez ces derniers des comportements qui frisent la délinquance et la recherche de gain facile. Ce phénomène est surtout observé avec les déscolarisés et des diplômés sans-emplois sortis surtout des écoles de formations et des facultés universitaires. Face à des conditions de vie difficiles en ville, ces derniers ressortissants de l'arrondissement de Monkpa retournent au bercail. Pour 62,3% de jeunes producteurs agricoles, les efforts des producteurs en général et agricoles en particulier sont anéantis par des dérèglements climatiques (qui se manifestent par des irrégularités des pluies, des sécheresses, des inondations, des retards, des précocités et arrêts tardifs des pluies, etc.). Insatisfaits des conditions de vie, ils émigrent vers les pays de la sous-région à la recherche de meilleures perspectives d'emploi.

2.1.3. Facteurs sociopolitiques des déplacements des populations de l'arrondissement de Monkpa

- **Facteurs politiques des migrations transfrontalières des populations de l'arrondissement de Monkpa**

A partir de 1975, le Bénin a opté pour le marxisme-léninisme qui a restreint les libertés publiques et individuelles. Il a nationalisé toutes les unités de production et tous les biens appartenaient à l'Etat avec la collectivisation des moyens de production. Ceci a poussé des béninois à migrer vers l'extérieur et en l'occurrence vers le Nigéria. Le déclin économique du régime béninois, marxiste-léniniste avec l'incapacité de l'Etat à assurer ses dépenses de souveraineté à partir de 1986, le licenciement ou le départ volontaire ou ciblé des fonctionnaires d'Etat à la retraite, la morosité socioéconomique, ont été à la base de migrations massives des ruraux et des urbains vers les pays de l'Afrique de l'ouest et notamment vers le Nigéria, pays voisin le plus proche dont l'économie se porte relativement mieux.

Le Bénin ne dispose d'aucun document de politique migratoire. Le citoyen béninois n'a pas de contraintes officielles à sa migration. En plus de ces conditions favorables, il bénéficie également des mesures prises à cet effet par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont le Bénin est membre. En effet, dès sa création, cette institution régionale s'est dotée des objectifs principaux dont l'un des plus importants est la libre circulation des biens et des personnes avec l'ouverture des frontières les unes sur les autres. Elle a signé six protocoles entre 1979 et 1993, établissant entre autres le droit d'entrée, l'abolition du visa pour un séjour de moins de 90 jours ou encore le droit de résidence au sein des États membres de la CEDEAO. Elle a exprimé sa volonté de pallier les effets disruptifs de la création arbitraire de ses frontières, de définir les migrations comme un phénomène positif permettant d'enrayer le chômage et la pauvreté. Dès lors, les flux migratoires déjà existants ont été renforcés et légitimés. Entre l'Union africaine et ses partenaires internationaux, la CEDEAO a instauré une coopération pour créer un cadre permettant d'améliorer la gouvernance de la migration de main-d'œuvre au sein de la région. Les différents protocoles de la CEDEAO ont contribué à l'augmentation du nombre des migrants au sein de la sous-région. Mais l'absence de mécanismes de régulation juridiquement contraignants et de sanctions a amené à une mise en œuvre partielle de l'harmonisation entre la législation régionale et les législations nationales. En somme, c'est une combinaison de facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux et démographiques qui est souvent à l'origine des décisions liées à la migration.

- **Facteurs sociaux des migrations transfrontalières des populations de l'arrondissement de Monkpa**

Au niveau des ruraux, l'accroissement de la population et l'agriculture extensive ont réduit la disponibilité de terres cultivables et engendré des conflits fonciers parfois meurtriers qui contraignent certains belligérants ou protagonistes à l'exil. Pour 98,4% des octogénaires interrogés, il y a 300 ans, au temps de leurs grands-pères, les terres étaient très peu occupées et il existait des réserves pour les activités cynégétiques, d'initiations, religieuses, médicinales, de loisirs, etc., des exploitations agricoles par ménage variaient entre 0,5 et 1 ha, les rendements élevés permettaient la satisfaction des besoins alimentaires car c'était une

agriculture de subsistance et écologique. Pour ces derniers, l'introduction des cultures de rente notamment le coton, l'augmentation de la population et la multiplication des besoins ont contribué dans les années 1960 et 1970 à une augmentation des superficies cultivées par les ménages. Elles sont estimées entre 2 et 10 ha. Actuellement, ajoutent-ils, il existe des ménages qui manquent d'un mètre carré d'exploitation agricole. Certains sont en métayage. Les dons n'existent plus et le mode d'accès à la terre le plus usité est l'achat alors qu'elle était inaliénable. Le prix de 500 m² de terrain varie entre 200 000 à 800 000 FCFA suivant sa situation. Les visites de terrain ont permis de constater un accroissement de la population et l'extension spatiale des agglomérations. L'urbanisation a contribué à la réduction des surfaces agricoles dont la rareté contraint les bras valides ou jeunes à l'émigration. Le dualisme juridique qui a longtemps prévalu dans la gestion foncière et l'immatriculation des terres sans intégration ou considération des valeurs traditionnelles sont de véritables handicaps à la promotion des entreprises de diverses natures.

Pour 62,3% de jeunes producteurs agricoles, la pénibilité des travaux champêtres avec l'utilisation des outils rudimentaires est l'un des principaux facteurs d'émigration des jeunes ruraux de l'arrondissement de Monkpa. A cela, ils ajoutent les faibles rendements liés à l'appauvrissement, la pauvreté et l'infertilité des sols. Ils révèlent ensuite que les efforts des producteurs en général et agricoles en particulier sont anéantis par le manque de structures de distribution adéquates des produits, la faiblesse de leurs prix de vente. Les enquêtes dans le cadre de cette étude ont révélé que la principale technique traditionnelle de régénération des terres utilisée est dépassée ou en voie de disparition. Il s'agit de la jachère dont la durée est passée de 15 ans à 3 ans en certains endroits et inexistante dans certaines parties du terroir. Les jachères sont dominées par les plantes envahissantes.

Pour 52,7% des producteurs agricoles interrogés, ils manquent de moyens pour s'acheter des engrais chimiques pour enrichir les sols et des produits phytosanitaires pour lutter contre la multiplicité des parasites qui détruisent les plantes agricoles. Ils évoquent également l'existence des plantes envahissantes comme le typha qui réduit les zones de production agricole, empêche la pousse d'autres plantes et appauvrit l'eau d'oxygène ; la jacinthe d'eau qui perturbe l'équilibre des écosystèmes et cause des maladies ; le parthenium qui est une plante invasive nuisible au bétail et aux hommes. A ces plantes exotiques peuvent être ajoutées les espèces comme *Chromolaena odorata*, *Panicum maximum*, *Spilanthus costata*. Tous ces problèmes sont à l'origine de l'incapacité de l'agriculture à nourrir le producteur. Ils contraignent des personnes vulnérables à se donner à des émigrations saisonnières pour améliorer leurs conditions de vie. La destination la plus choisie est le Nigéria.

Les enquêtes de terrain dans le cadre de cette étude ont révélé que pour 88,5% des octogénaires interrogés, 98,1% de ces migrations sont volontaires, permanentes avec une réinstallation planifiée et généralement permanente. Les 1,9% des migrations sont involontaires car ces migrants se sont déplacés pour fuir la sorcellerie, la persécution des couvents ou de la religion souvent traditionnelle. Parmi ceux-ci, il y a des jeunes qui ont commis des fautes dangereuses comme de l'adultère avec des femmes des vieilles et craintives personnes et craignent des répressions mythiques.

Les migrations d'avant 1980 étaient globalement liées à la recherche de bien-être social. La principale cause de la permanence de la plupart des émigrations au Ghana et en Côte d'Ivoire est la distance. En effet, le Ghana et la Côte d'Ivoire sont situés entre 450 et 750 km de l'arrondissement de Monkpa tandis que le Nigéria est entre 60 à 80 km. Pour 31,2% des personnes interrogées les dérèglements climatiques et ses effets néfastes sont des sanctions de la divinité Hèbiosso (Dieu Tonnerre) contre les déviances (meurtres, adultères, sacrilèges,

atteintes à la pudeur, le commerce ou trafic des enfants, des organes humains, etc.). Pour ceux-ci, cette situation difficile n'est qu'un signe d'avertissement et que si rien n'est fait, l'apocalypse reste à venir et que l'amélioration des conditions climatiques dépendra seulement que du respect des normes culturelles, culturelles, de l'imploration de la clémence des divinités, des mânes de leurs ancêtres et du travail bien fait.

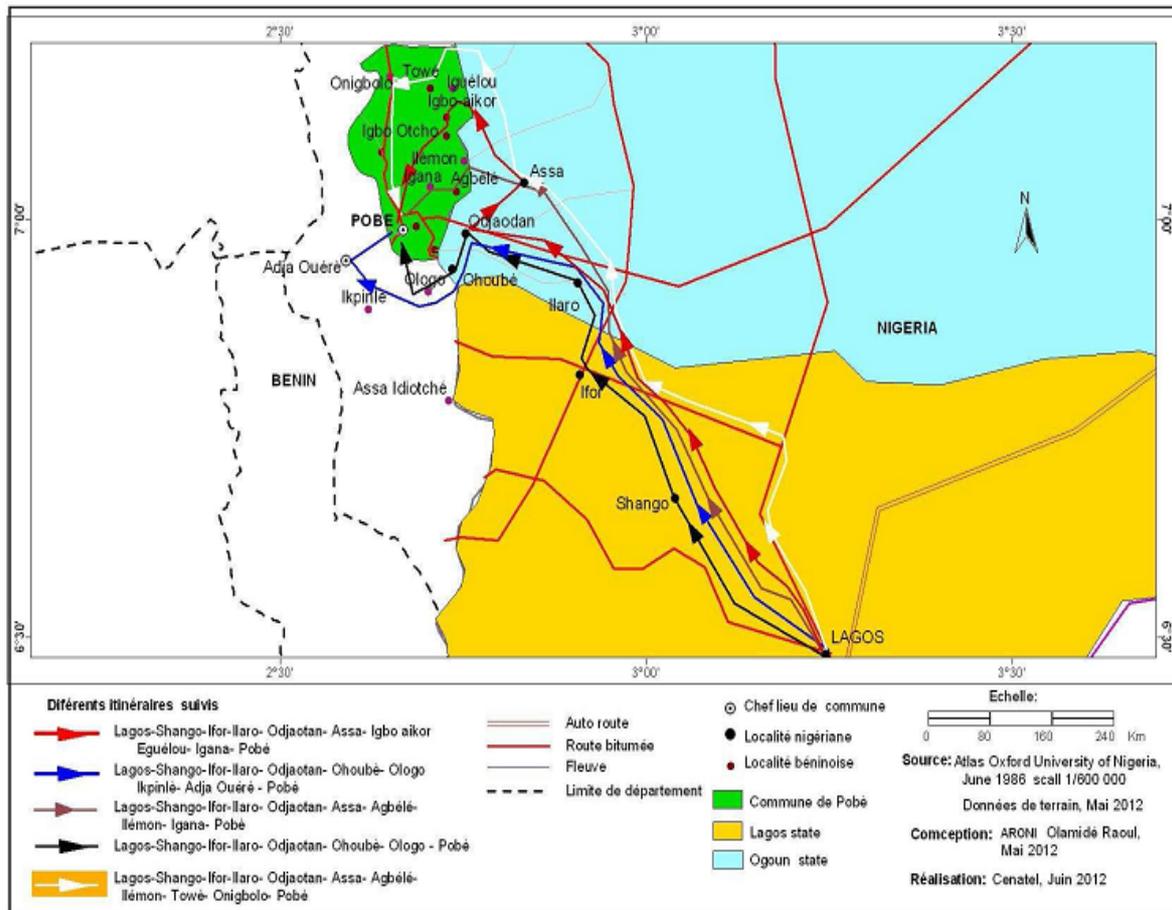
Selon 52,5%, les problèmes environnementaux et socioéconomiques sont dus au retard technologique et à l'insuffisance des ressources naturelles génératrices de grands revenus. Pour ces derniers, le bien-être social se trouve sur les territoires bénis, riches où la satisfaction des besoins est facile avec la diversité des emplois. Leur solution est la migration vers les eldorados ou points de mire. Ceux qui sont accrochés aux liens parentaux ou relations familiales et à leurs terroirs préfèrent les migrations saisonnières dans les pays voisins en l'occurrence le Nigéria pour faciliter les contacts avec le bercaïl.

2.2. Effets des migrations transfrontalières saisonnières sur la sécurité dans l'arrondissement de Monkpa

2.2.1. Principaux acteurs aux migrations transfrontalières et premières victimes des départs

La sécurité nécessite fondamentalement un état de paix, de quiétude des populations, d'absence de désordre, du respect des normes sociales, économiques, culturelles, culturelles et réglementaires qui gouvernent la société ou la communauté. Les enquêtes de terrain dans le cadre de cette étude ont révélé que 98,2% des émigrants de l'arrondissement de Monkpa sont des hommes, avec 1,8% de femmes. Les célibataires sans enfants représentent 25,8% avec enfants 2,7% ; les mariés sans enfants 15,9% et avec enfants 52,6%. Les migrations des populations de l'arrondissement Monkpa se présentent sous diverses formes : migrations permanentes et migration de retour, des migrations pour études et migration de transition et enfin des migrations de durée plus réduite qui prennent en compte les travailleurs saisonniers, clandestins et des commerçants. A tout ceci s'ajoutent des migrations pour motifs de recherche d'opportunités économiques, pour motifs de poursuite d'études ou de formations et pour la volonté d'échapper aux conflits et aussi à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Situés dans la partie centrale du Bénin, les émigrants de l'arrondissement de Monkpa se dirigent pour une proportion de 95,1% vers les régions du sud-Bénin frontalières au Nigéria. Dans les localités de ces régions, les brassages entre les populations des deux pays et les mouvements transfrontaliers sont séculaires et actifs. De ces agglomérations béninoises aux localités nigérianes, il existait depuis des temps ancestraux des circuits ou itinéraires de contrebandes améliorés dans les temps et dans les espaces. Une fois arrivés au Nigéria, les migrants transfrontaliers venus de l'arrondissement de Monkpa sont installés un peu partout. Ils sont présents notamment dans les grandes villes, surtout les capitales régionales où, il y a des emplois et l'entrepreneuriat, dans les centres d'activités économiques comme les régions agricoles, les points de transit, les sites d'extraction, d'exploitation et de transformations de matières premières. A présent, les mouvements des populations des localités du Nigéria vers les frontières sud-est du Bénin sont importants (fig. 4).

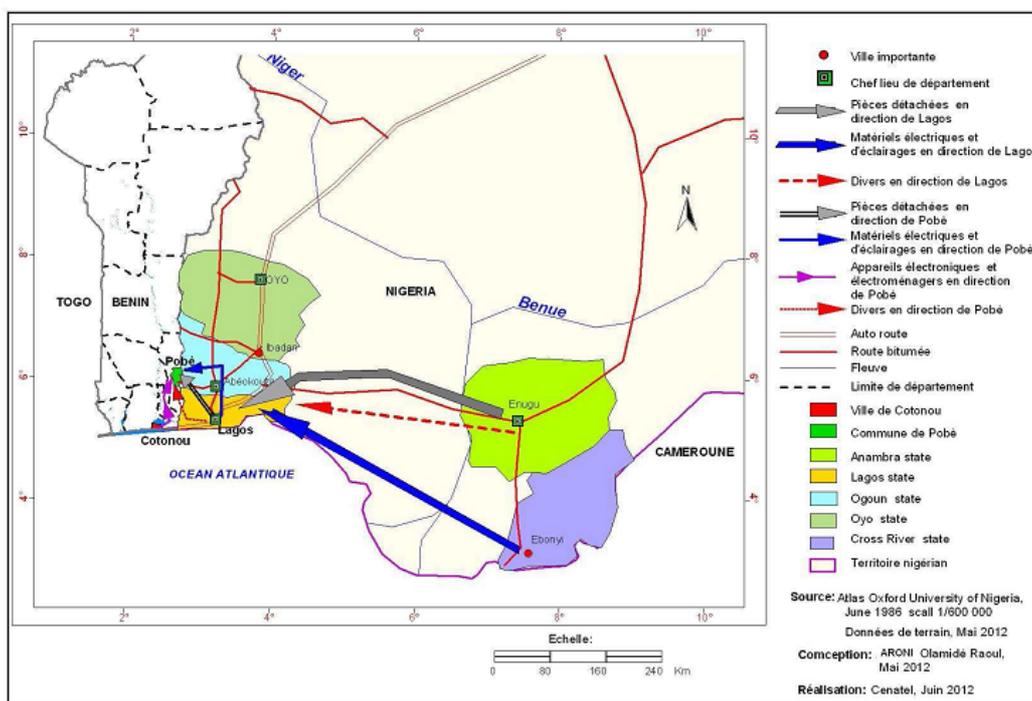
Fig. 4 : Itinéraire des contrebandiers



Source : CENATEL, 2012

La figure 4 montre que les contrebandiers quittent par exemple Lagos au Nigéria pour rejoindre Pobè au Bénin. Ils n'utilisent pas les autoroutes, ni les voies bitumées mais plutôt des pistes et sentiers pour se soustraire des contrôles des douaniers et des forces de sécurité publiques. Les voies non officielles sont utilisées par des trafiquants de divers produits comme des essences frelatées, des objets manufacturés, voire des stupéfiants, des enfants (filles et garçons). Dans leurs relations avec les populations frontalières du Bénin en l'occurrence, celles des régions du sud-est (Adja-Ouère, Ikpinlé, Pobè, Porto-Novo, Ifangni, Iglo, etc.) et les immigrants au Nigéria, se sont tissés et développés de multiples réseaux de transactions basés soit sur la profession, l'amitié, la parenté, l'alliance et autres. Les immigrants ont ainsi développé des circuits d'approvisionnement (fig. 5).

Fig. 5 : Circuits d’approvisionnement des immigrants au Nigéria et les populations du Bénin



Source : CENATEL, Juin 2012

La figure 5 montre les circuits d’approvisionnement des immigrants au Nigéria et des populations notamment du sud-est du Bénin. Dans ces circuits, les immigrants s’approvisionnent au Nigéria de pièces détachés de véhicules à deux, trois et quatre roues, de matériels électriques, électroniques, des motos, vélos, des téléphones portables et des divers pour les vendre au Bénin. Ces produits sont achetés notamment à Enugu et à Ebony et convoyés sur Lagos avec comme destination privilégiée, les villes du sud (Cotonou) et du sud-est (Porto-Novo, Pobe, Ifangni, etc.) du Bénin. Cette destination est choisie pour la réalisation de meilleurs bénéfices. En effet, la monnaie Naira du Nigéria est faible par rapport au franc CFA utilisé par le Bénin. Des Nigériens en quête de la bonne qualité de certains produits renoncent à l’achat des contrefaits de Lagos en s’approvisionnant à Cotonou et souvent au marché Dantokpa. Il s’agit par exemples des pagens, des téléphones portables, des liqueurs, etc. Les migrations transfrontalières saisonnières vers le Nigéria ont des conséquences immédiates négatives notamment sur le plan social. Le nombre des enfants par couple ou ménage varie en moyenne entre 1 et 6. Les enfants et les femmes déjà vulnérables ne se déplacent souvent pas. Les risques de leur vulnérabilité se multiplient et augmentent car seuls les chefs de ménages vont en aventure pour chercher de quoi satisfaire les besoins des membres de leurs familles respectives. Au bercaïl, la séparation fait perdre aux enfants les affections paternelles et aux femmes celles sentimentales de leur mari. De ce fait, certains enfants sont victimes de maladies psychologiques primaires ou élémentaires à cause de l’absence de l’assistance de leur père. Lorsque le séjour à l’extérieur des maris devient trop long, infructueux, sans garanties, les femmes sont submergées, voire dépassées par les charges surtout alimentaires, sanitaires et scolaires de leurs progénitures. Elles sont obligées d’exécuter des travaux durs et harassants qui les défigurent et les rendent squelettiques. Interrogées, 56,3% de ces dernières déclarent n’avoir reçu d’argent, de nourriture et des informations de leur mari émigrant sur 3 à 4 mois. Elles mettent également en exergue la

déscolarisation de leurs enfants à cause de manque de fournitures scolaires et du non-paiement des frais de scolarité. Certaines femmes commettent des adultères incompatibles aux totems, us et coutumes des familles ou tribus de leur mari. Ces dernières représentent 5,1% des femmes dont les maris sont des émigrants saisonniers. Pour éviter de perdre leur vie à cause du mécontentement des dieux et mânes des ancêtres de leur mari qui ne tolèrent pas l'adultère, ces femmes sont contraintes de quitter la maison conjugale où doivent vivre leurs enfants.

2.2.2. États sécuritaires des migrants transfrontaliers en milieux hôtes ou pays d'accueil

Les émigrants non accompagnés de leurs épouses ou célibataires commettent des adultères avec des femmes à autrui dans les milieux hôtes et sont parfois victimes de pièges mystiques. Ces pièges se manifestent de plusieurs manières : morsures de la vipère sur le pénis dans le vagin de la femme lors de l'éjaculation, une érection interminable du pénis qui grossit et s'allonge de temps en temps, frappe la poitrine de l'adultérin qui meurt dès que son pénis pende vers le bas et touche le sol. Autres manifestations se traduisent par la mort subite de l'homme au cours de l'éjaculation par arrêt cardiaque avec son pénis toujours en érection jusqu'à l'enterrement du défunt ; par le fait qu'après éjaculation, le pénis de l'homme ne peut se retirer ou être retiré du vagin de la femme ; les deux précédemment amoureux deviennent artificiellement et accidentellement des frères siamois. Ils ne sont séparables qu'après des cérémonies. Il y a des cas selon lesquels après le rapport sexuel, des termites sortent au bout du pénis et toutes tentatives de les enlever ou arracher sont vaines. La victime « hurle » lorsqu'il est en train d'uriner et son pénis pourrit du bout vers le tronc de son corps. Après la disparition de tout le pénis, la victime meurt.

Dans le pays d'accueil, certains migrants éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins notamment alimentaires et sont obligés de s'affilier à des clubs de délinquants coupeurs de routes, de vols de biens. Surpris certains sont tués à coups de fusils ou de machettes. Les enquêtes de terrain dans le cadre de cette étude ont révélé le rapatriement des corps de 11 émigrants tués à balles réelles et de 5 hachés. La population de Monkpa déplore le manque d'informations sur une quinzaine d'émigrants saisonniers au Nigéria qui ne sont jamais de retour. Les différends des émigrants avec les autochtones des milieux de destination sont à 95,1% tranchés en leur défaveur même s'ils ont raison. Ceci au nom de la primauté du droit du fils du terroir. Les émigrations saisonnières vers le Nigéria commencent souvent le début de la saison sèche qui dure habituellement de mi-novembre à mi-mars. De jeunes gens sont fascinés et sidérés par les motos, les vélos, les téléphones portables, les radios et autres gadgets que les migrants ramènent du pays hôte à l'arrondissement de Monkpa. Ils optent en compagnie des anciens émigrants se déplacer également pour améliorer leurs conditions de vie. Ils sont pour la plupart sans papiers. De ce fait, pour passer ou traverser les frontières, seules les voies de la contrebande sont disponibles. Mais ces dernières sont parsemées d'embuches ou embuscades. En effet, selon une victime ou un rescapé, il s'agit des chemins tortueux, rocailleux parsemés de ravins et présentant de fortes pentes. Il ajoute que par endroits, c'est la traversée des vallées sans ponts, des forêts sempervirentes, ombragées qui donnent de la panique avec des colonies d'animaux carnivores comme les lions, les panthères et des gros reptiles qui traversent constamment les voies. Pire, raconte-t-il, il existe des hommes et femmes parfois gros bras, carnivores et omnivores qui en quête d'argent dévalisent, fouillent, violent et tuent au gré de leur humeur ou au degré de leur lucidité.

Leur environnement est pollué par les fumées et les odeurs de l'opium, du cannabis ou du chanvre indien. Le sol est parsemé par des boîtes de la toxicomanie. En cas de coupures de routes, tout le monde est fouillé avec des bouts d'arme à feu dans les tempes. Les objets précieux et l'argent sont emportés. Les passants ayant l'air curieux et attentifs sont frappés et insultés. En cas de passage réussi, les anciens maîtrisant les rouages du marché de travail et ayant des relations avec les chefs d'entreprises sous-traitent les nouveaux et procèdent à l'exploitation de l'homme par l'homme. Pour maximiser leurs revenus, ils organisent le trafic des enfants qui sont soumis à des travaux forcés et sont très vulnérables. Âgés souvent de moins de 14 ans, les enfants de sexe masculin travaillent à longueur de journée et parfois tard dans la nuit en pratiquant des activités qui exigent beaucoup d'efforts. En plus, ils ont une ration alimentaire déficitaire c'est-à-dire non équilibrée. Ils ne grandissent plus et sont dans leur majorité nains, de taille alors rabougrie. Il en est de même pour les enfants filles qui sont soumises à des travaux domestiques sans interruption. Elles sont également utilisées dans les maisons de tolérance pour des activités sexuelles et exposées à des maladies sexuellement transmissibles comme le VIH/SIDA, la syphilis, la gonorrhée, la chlamydie, la trichomonase, l'hépatite B, le virus de l'herpès (HSV), le VIH et le papillomavirus humain (PVH). En cas de maladies, les enfants reçoivent peu de soins sanitaires. Les enquêtes dans le cadre de cette étude ont montré que 1,2% des filles meurent à l'extérieur contre 3,6% chez les garçons. Les femmes adultes qui émigrent seules au Nigéria travaillent souvent dans des boutiques, dans les restaurants, au marché, dans les maisons comme des domestiques et fréquemment violées surtout dans les maisons de tolérance ou d'activités sexuelles. Elles sont confrontées à des problèmes de harcèlement et d'exploitation sexuelle. A défaut de moyens, les émigrés de l'arrondissement de Monkpa au Nigéria vivent dans les conditions de promiscuité, d'insalubrité sujets à la prolifération des germes microbiens.

2.2.3. Conséquences socioéconomiques des relations entre les migrants saisonniers transfrontaliers et les populations de l'arrondissement de Monkpa

Les migrants saisonniers transfrontaliers ont impacté les populations de l'arrondissement de Monkpa dans tous les domaines de la vie. Les principaux aspects influencés sont l'économie, la magie ou pratiques occultes, la santé, la religion. Sur le plan économique, la maîtrise des rouages, pratiques et voies de la contrebande ou du commerce informel ont permis le développement des échanges entre l'arrondissement de Monkpa et des localités du Nigéria. Des produits vivriers comme le gari, le maïs, le niébé, les noix d'acajou et le soja sont frauduleusement transportés au Nigéria. En retour ce sont surtout des vélos, des motos, les produits pétroliers qui sont amenés. Il s'agit notamment des véhicules sans pièces qui sont souvent objet de poursuite par les douaniers, les policiers et les gendarmes. Les échanges commerciaux ont des effets négatifs. Le commerce des produits agricoles et l'émigration de jeunes producteurs agricoles rendent par moment le bilan vivrier déficitaire, source d'insécurité alimentaire dans l'arrondissement de Monkpa. Il est observé dans le commissariat de l'arrondissement de Monkpa 41 motos qui pourrissent pour faute de papiers d'achat. Les trafiquants de ces objets sont souvent porteurs des blessures, témoins probables des affrontements ou d'accidents. Ils sont souvent violents et toxicomanes. Les perquisitions de leurs maisons et de leurs lieux de fréquentation ont permis aux forces de sécurité de découvrir de grandes quantités de l'opium, de chanvre indien, de cannabis et des liqueurs fortes. Concernant les pratiques magiques et occultes, certains émigrants avant leur retour au bercail s'initient et détiennent des savoirs, des pièges mystiques tendus au sexe des femmes pour

empêcher la pénétration du pénis de l'homme présumé adultérin dans le vagin de leur femme convoitée et ceci soit dans le but de le punir suivant des sanctions variables. Des jeunes adultérins sont devenus par ce biais sexuellement incapables ou impuissants. Des morts ont été aussi enregistrés. Sur le plan sanitaire, les retours chaque année au bercail ont contribué à l'augmentation du nombre de personnes contaminées aux maladies sexuellement transmissibles selon les indiscretions des services de santé. La religion au Nigéria joue un rôle socioéconomique, voire politique important avec ses deux grandes tendances islamiques et chrétienne. Les migrants au Nigéria venus de l'arrondissement de Monkpa du Bénin, ne connaissent pas la religion musulmane. Certains se sont affiliés et insérés très facilement aux nombreuses et diverses églises chrétiennes. Interrogés, 81,7% de ces émigrants saisonniers rencontrés dans l'arrondissement de Monkpa, ont attesté que 75% de ces églises dites indépendantes se sont séparées des églises traditionnelles baptistes, méthodistes et anglicanes. Ce sont de véritables sectes. Elles sont dirigées par des africains et autorisent la polygamie. La Bible est interprétée littéralement et de manière fondamentaliste. La doctrine chrétienne est assez simplifiée. Le rôle de l'Esprit est privilégié et Jésus-Christ est le Seigneur et le Guérisseur. La raison principale d'adhésion à ces églises est le besoin profond de guérir et de solutionner des problèmes. Les aides et les soulagements rapides et souvent miraculeux sont promis aux fidèles par leurs prophètes. La magie et des forces occultes y sont associées. Les miracles et les témoignages vivants sont devenus les principaux facteurs d'attractions de nombreux fidèles qui payent des dimes. Pour ce faire, les pasteurs et les dirigeants de ces églises ont besoin des forces magiques et occultes puissantes. Pour en produire ou créer, les ingrédients ou munitions nécessaires et précieux sont les organes humains. En effet, l'importance de la richesse ou l'accumulation de biens ou la célébrité d'une église ou d'un pasteur dépend de l'ampleur des puissances mystiques détenues. Ces églises sont transformées en des fonds de commerce.

Les enquêtes de terrain dans le cadre de cette étude ont révélé qu'une fois arrivés au Nigéria, seulement 3,2% des migrants fréquentent ces églises et 0,5% de curieux, peu travailleurs, à la limite, paresseux et en quête de gain facile, mettent tout en œuvre pour se rapprocher des membres des staffs de ces églises surtout en échangeant avec eux des connaissances occultes et magiques. Chaque fois qu'ils sont retournés au bercail, ils font des collectes de connaissances, pratiques occultes, magiques et de matières (restes et organes humains surtout) qu'ils ramènent au Nigéria en guise d'échange et de vente. Lorsqu'ils atteignent un certain niveau de connaissances et d'appropriations des secrets, ils sont sacrés pasteurs et viennent créer leurs propres églises au bercail. C'est le cas de l'église Azael, décrite comme une secte, installée dans l'arrondissement de Monkpa.

Le fondateur est un jeune natif de la localité de Monkpa venu du Nigeria. Personne n'arrive à classer son mouvement en raison de ses pratiques. Leur temple est érigé en pleine brousse et les adeptes ne se coupent pas les cheveux. Le fondateur est perçu comme le gourou d'une secte qui annonce la fin du monde et préconise que chacun vende ses biens. C'est au nom de ce mot d'ordre que ses ouailles s'emparent des récoltes des paysans avec violences. Le pasteur fait des démonstrations de sa puissance : attrape à la main, tord ou malmène une vipère enragée sans être attaqué en évoquant le nom de Jésus-Christ, met en transe ses fidèles, télécommande les actions des individus, rend folle toute personne qui l'affronte. Trois fidèles naïfs qui ont tenté d'attraper des vipères au nom du sang de Jésus-Christ se sont vus mordus et ont trépassé, c'est-à-dire morts. Le temple est aussi utilisé comme un centre de santé où seules les prières ne peuvent guérir les malades. La plupart des malades hospitalisés sont des enfants de 1 à 5 ans.

Dans la nuit profonde seul le pasteur à accès aux enfants malades. Il a créé un cimetière pour l'église. Il est le seul à enterrer la nuit les corps des enfants morts sous prétexte, qu'il est le seul capable d'affronter les esprits maléfiques venus de l'extérieur qui s'associent avec les divinités locales pour sucer le sang des enfants. Fort de ces allégations, il éloigne tout le monde, gère les corps en prélevant des organes et enterre les restes. Par la suite, il amène ces organes au Nigéria pour les vendre et utilise une partie pour alimenter ses diables. Pour lui, l'un des sérieux combats à mener est de faire partir de Monkpa la divinité Domonnon considérée depuis les temps ancestraux comme protectrice des populations contre les invasions et les difficultés de tous ordres. Il a informé ses fidèles de cette lutte et le dit partout. Pour les sages et les gardiens de la tradition, la divinité Domonnon a déclenché une farouche lutte contre le jeune pasteur. Ce dernier pour résister aux assauts nocifs de la divinité à son endroit, est obligé de faire appel à un pasteur du Nigéria plus fort que lui dans le but d'attraper ou dompter la divinité Domonnon ou de la chasser des collines où elle est logée ou du territoire de Monkpa. Mais arrivé sur les lieux, le mandaté n'a pu atteindre ses objectifs et a même essuyé des revers. Le mandaté et le jeune pasteur ont témoigné de leur échec et qualifié la divinité Domonnon de redoutable et promettent de faire venir un autre pasteur de puissance exceptionnelle. Le vaillant et intrépide pasteur susvisé fit son arrivée à Monkpa pour l'exécution de sa mission. Son mandataire et lui ont témoigné devant les fidèles que l'ennemi est plus fort et bien préparé et que les dispositions qu'il a mises en place ne permettent pas de se rapprocher de lui et qu'il était sur la défensive.

Face à ce constat, ils étaient dans l'obligation de battre en retraite pour préserver leur vie. Deux semaines après leur tentative de séquestration ou déjection de la divinité de son logement et en pleine séance de prière comme l'ont témoigné la totalité des fidèles présents à la messe, un homme clair, trapu, géant, vêtu de pantaculotte, de chemise et enrôlé au buste de pagne, tous de couleur blanche, apparut et interpelle le pasteur et les fidèles de ce qu'ils font en ces lieux. En colère, il menace le pasteur de représailles d'ici quelques jours et disparaît subitement. Resté stupéfait pendant des minutes, le pasteur atteste à ses fidèles qu'il s'agit de la divinité Domonnon qui vient proférer des menaces et qu'il ne pourra rien faire. L'ensemble des fidèles présents ont pris peur. Le pasteur a fait des prières et donner quelques conseils de courage aux fidèles. Ce jour au lieu que la messe finisse vers 18 heures, à 10 heures déjà le temple a été complètement vide de personnes. Au lendemain, le pasteur rassemble ses fidèles et leur annonce la fin très prochaine du monde. Pour lui, il urge à ses fidèles de se déposséder de leurs biens agricoles et d'aller les arracher partout ils se trouvent des produits agricoles sur le territoire de l'arrondissement de Monkpa pour des prières qui vont les prémunir du désastre, de l'apocalypse. Aussitôt les fidèles pris de panique ont commencé par s'exécuter tous azimuts. La police reçoit plusieurs plaintes, convoque le gourou, mais il ne se présente pas. Il n'est pas à sa première désobéissance.

Selon les enquêtes de terrain, 92,4% des personnes interrogées attestent que le gourou a de très bons rapports avec les policiers qui partagent avec lui de la bière et du manger. Ils jouent ensemble à la belotte à longueur de temps affirment-ils. Pour 80,6% des personnes ressources interrogées, elles se sont plaintes du gourou auprès des policiers maintes fois depuis plus de deux ans sans interventions de la force de l'ordre. Pour elles, la police est corrompue par le gourou. Cette fois, les exactions ont pris d'ampleur et ont fait des victimes dont les parents sont hauts perchés dans l'administration publique en général et dans la police républicaine en particulier. Attendons de voir le comportement des policiers, dit la population laborieuse violente, méprisée. Evidemment, les instances hiérarchiques de sécurité départementale ont été saisies et sur instructions, les policiers en poste dans l'arrondissement de Monkpa étaient

contraints d'intervenir. Une descente est planifiée un samedi. L'opération dégénère. La police essuie des coups de feu et riposte. Elle empêche l'incendie du commissariat. Le bilan est lourd avec huit morts dont six fidèles et deux policiers. L'armée est allée en renfort et la situation est maîtrisée. Le pasteur est en fuite et activement recherché. Il a été finalement arrêté et jeté en prison.

Il est à retenir que les migrations transfrontalières saisonnières de l'arrondissement de Monkpa ont réduit l'effectif de la population car la plupart des jeunes candidats au départ sont des célibataires. Ils perdent souvent leur conjoint ou conjointe avant leur retour au bercail. Ce phénomène augmente la durée de mariage et de reproduction chez les jeunes couples. Chez les mariés, c'est la perte des épouses et le démantèlement de la famille cellulaire ou nucléaire, la séparation des enfants de leur maman, la désorganisation des ménages. La production agricole souffre parfois du retard de démarrage des activités agricoles si les émigrés rentent au bercail tardivement. Ceci participe à l'insécurité alimentaire au sein de leurs ménages. Au retour dans l'arrondissement de Monkpa, les anciens émigrés usent de nouveaux comportements acquis au Nigéria. Certains ne sont pas en adéquation avec les us, les coutumes et habitudes ou tradition de leur terroir. Il en résulte un conflit culturel voire culturel. Le bilan socioéconomique des émigrations dans l'arrondissement de Monkpa a montré que les transferts de capitaux sont très faibles et les déviances sociales sont très énormes et destructives du tissu social ou de l'environnement social authentique. Il s'agit des émigrations illégales. Il n'y a alors aucune possibilité légale pour faire un bilan approprié. Le constat est que les emplois et le bien-être recherchés ne sont pas obtenus car la plupart des emplois ne sont pas décents. Ils sont dans leur ensemble pénibles, mal rémunérés, non stables parfois avilissants. Les émigrations de l'arrondissement de Monkpa ne contribuent pas globalement à un développement durable. Il y a alors des enjeux à définir et des défis à relever.

2.3. Enjeux et défis des émigrations saisonnières internationales dans l'arrondissement de Monkpa au Bénin

L'étude des migrations a révélé des enjeux démographiques, de risques environnementaux, des inégalités de développement humain, de crises politiques et de violences, la circulation comme mode de vie, le vivre ensemble, etc. La démographie qui, hier, intervenait peu dans les facteurs de décision concernant les politiques migratoires, est aujourd'hui devenue un élément incontournable. A la surface du globe terrestre, il existe des populations vieilles qui ont besoin de population active pour une main-d'œuvre nombreuse et moins coûteuse. C'est le cas notamment des pays industrialisés ou développés qui ont une politique de réduction de la natalité. Inversement les pays en voie de développement ont une forte natalité mais ne produisent pas de ressources nécessaires à satisfaire leurs besoins fondamentaux alors qu'ils disposent d'une abondance de ressources naturelles dont les pays développés ont besoin pour faire fonctionner leurs industries. Il se pose ainsi la problématique de la complémentarité entre Etats ou acteurs au développement durable. L'autre constat est que les émigrants sont confrontés à des injustices et à la maltraitance. De ce fait, les migrations sont devenues un des grands chantiers des droits de l'homme, un bien public à gérer.

De plus de plus des catastrophes naturelles, des crises environnementales, climatiques et politiques créent des migrations forcées. L'une des principales préoccupations à cet effet est comment concilier migrations et gestion de l'environnement. Les migrants sont surtout attirés par les pays économiquement et socialement plus avancés ou développés. Il importe alors de

travailler pour un développement équilibré de tous les pays du monde, pour une mondialisation juste et équitable. Les couches les plus vulnérables comme les femmes et les enfants sont à protéger en cas de migration. Le genre est à prendre en compte dans les prises de décisions car les femmes sont les plus exposées aux risques de toutes natures. La démocratisation des systèmes politiques notamment au niveau des Etats et des institutions internationales est un enjeu important à atteindre pour éviter des migrations de réfugiés politiques. Il importe d'œuvrer pour que chaque individu ou citoyen ait la liberté de circuler. Le déplacement ou la circulation doit être un mode de vie.

Les migrations sont à gérer dans un esprit de vivre ensemble sans exclusion. Pour atteindre ces enjeux, des défis sont à relever. Il est indispensable de contrôler légalement les migrations et favoriser le brassage des peuples. Pour la maîtrise des flux migratoires, chaque communauté doit pouvoir attribuer à chaque membre un emploi qui lui permet le mieux-être social. Les dérèglements climatiques concernent tous les pays du monde. La résilience est plus facile dans les pays nantis de moyens que dans les pays pauvres. Une solidarité et une gestion participative des crises climatiques et environnementales pourraient encadrer les migrations et en donner des visibilités. Il y a nécessité d'ouvrir les frontières pour la formation de citoyen mondial et pour une meilleure qualité de vie. C'est un citoyen mondial qui respecte les diversités sociales, économiques, culturelles, politiques et culturelles des autres.

3. DISCUSSION

L'étude des migrations transfrontalières saisonnières et défis sécuritaires dans l'arrondissement de Monkpa (commune de Savalou) au Bénin a abouti à trois grandes catégories de résultats : les facteurs des émigrations transfrontalières saisonnières de l'arrondissement de Monkpa, les effets des migrations transfrontalières saisonnières sur la sécurité dans l'arrondissement de Monkpa et les enjeux et défis des émigrations saisonnières internationales dans l'arrondissement de Monkpa au Bénin.

Les facteurs des émigrations transfrontalières auxquels cette étude est parvenue se résument à la pauvreté agissante dans l'arrondissement de Monkpa, lieu de départ et une réussite économique au Nigéria, lieu de destination des émigrants qui recherchent un meilleur avenir. Il y a également comme facteurs, l'explosion démographique, les dérèglements climatiques, la dégradation de l'environnement et autres catastrophes naturelles, les persécutions religieuses et politiques, le manque d'emploi, les inégalités sociales en l'occurrence la non intégration des femmes aux prises de décisions et leurs exclusions de la gestion des choses publiques et de l'héritage, etc. Ces résultats corroborent ceux des travaux d'autres auteurs. Aholou (2008 : 156) a démontré dans sa thèse sur la proximité spatiale, distances socio-culturelles à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo) : étude comparative, que la jeunesse de cette population est induite par une grande mobilité régionale pour des motifs de formation et d'emploi. D'autres preuves ont été également mis en relief. Certains mouvements de population s'effectuent au-delà des frontières des pays de conflits et sont consécutifs des dérives des régimes autoritaires ou totalitaires, les mouvements identitaires à fondement socioculturel, idéologique, religieux, les revendications territoriales, du terrorisme, les raisons économiques, d'emploi (<https://calenda.org/1024740>).

D'après le rapport sur le profil migratoire de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM 2012 : 18), la croissance démographique, la pauvreté, le chômage, l'augmentation du

coût de la vie, les conditions climatiques difficiles et le déclin des ressources naturelles continuent de pousser de nombreux Béninois à migrer des zones rurales vers les zones urbaines, à l'intérieur de la région et au-delà. Le profil a également révélé que la majorité des immigrants au Nigéria (74%) provient des pays voisins membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et que ce nombre a considérablement augmenté au cours des dix dernières années, passant de 63% en 2013 à 97% en 2023. Par rapport aux migrations féminines, une étude récente et des témoignages de migrants eux-mêmes suggèrent que la recherche de l'égalité pousse un nombre croissant de femmes et de filles à migrer à l'intérieur de la région et au-delà ; les femmes ivoiriennes migrent pour être économiquement indépendantes, dans l'unique but de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants et de s'émaner des pressions sociales et des atteintes liées au genre ; pour celles sénégalaises, la migration est une façon d'accroître l'accès aux moyens de production - comme la terre, l'information, la finance, l'éducation - et aux offres d'emploi. La migration leur donne aussi l'occasion d'échapper aux structures sociales patriarcales et d'améliorer leur autonomie et leur statut.

Les enquêtes dans le cadre de cette étude ont montré la multiplicité des effets des migrations transfrontalières dans l'arrondissement de Monkpa. Ils concernent principalement la dépopulation des milieux de départ et l'accroissement démographique dans les milieux d'arrivée. Il y a également la baisse de la production agricole dans les points d'origine et une intense activité économique dans les milieux d'accueil. Il est également observé la vulnérabilité des émigrants et aussi des épouses et enfants laissés, l'éclatement des couples, des concubinages, des mariages, des dépressions psychologiques, de manque d'affection, des conditions de vies difficiles notamment dans le pays hôte (travaux difficiles mal rémunérés, servitude, harcèlement, viol, exploitation de l'homme par l'homme), contraction de maladies, risques et pertes en vies humaines, intégrisme religieux, xénophobie, violences, trafics des enfants, des organes humains, de stupéfiants, drogues ou cannabis, profanation des sites culturels ancestraux, des cimetières (déterrement et collecte des restes des corps des tombes), développement du commerce informel et de la criminalité, attaques physiques des émigrants, transferts de capitaux des lieux de destination aux lieux de départ, etc. Ces résultats sont similaires à ceux de nombreux travaux scientifiques réalisés sur les migrations. Les études sur les migrations au Togo et sur le profil national 2015 de l'OIM ont montré que le manque d'opportunités dans les milieux ruraux entraîne une fuite massive des jeunes vers la capitale, les villes secondaires et les pays étrangers, ce qui a pour conséquence le dépeuplement des villages et le vieillissement de la population dans les milieux ruraux (Ségniagbéto et Kossi 2015 : 55). Pour ces auteurs, les jeunes constituent la grande partie de la population émigrante au Togo. Cela a un effet sur la reproduction de la population, d'autant plus que la plupart des jeunes candidats au départ, sont célibataires. Très rarement en union avant leur départ et au contraire libres d'attaches, il leur arrive d'envisager une expatriation définitive dans leur pays d'émigration. La dynamique migratoire est l'une des conséquences des turbulences politiques qu'a connues le pays (AFD 2011 : 12). L'existence de violences est confirmée à travers une étude sur les migrations frontalières et défis sécuritaires en Afrique en montrant que l'une des manifestations des migrations transfrontalières en Afrique est l'attaque des citoyens et des forces armées régulières des États en proie au terrorisme sur fond de contestations politiques (<https://calenda.org/1024740>).

Les principaux enjeux définis par cette étude sont entre autres des enjeux démographiques, de risques environnementaux, des inégalités de développement humain, de crises politiques et de violences, la circulation comme mode de vie, le vivre ensemble, etc. Ils sont en amont

(lieu de départ) et en aval (lieu d'accueil) des migrations. Ces enjeux sont similaires à ceux identifiés dans plusieurs travaux scientifiques relatifs aux migrations. A l'amont et surtout au retour du migrant dans le pays d'accueil, les enjeux se posent en plusieurs termes comme la réinsertion du travailleur migrant, la migration internationale et le SIDA, la migration internationale et le développement local. En aval ou pays d'accueil des enjeux se définissent comme par exemples : la fin des migrations de recrutement et primauté des réseaux informels dans l'organisation des départs, l'élargissement du bassin de recrutement des candidats au départ et diversification des destinations migratoires, le basculement des départs vers les réseaux clandestins, la fuite des cerveaux, la féminisation des départs, l'influence des réseaux confrériques et renouveau associatif, les transferts financiers des émigrés : une manne financière importante, les investissements des émigrés, de l'immobilier aux Petites et Moyennes Entreprises ([artes-ifan.org/sites/default/files/publications/abdou_salam_fall.](https://artes-ifan.org/sites/default/files/publications/abdou_salam_fall/)). Malgré les multiples problèmes posés par les migrations, elles constituent un principal outil de développement socioéconomique, de cohésion sociale, de bonne gestion de l'environnement donc de développement durable. Ces idées épousent celles qui proposent la création d'un cadre de gestion des migrations qui apportera des solutions pratiques, humaines et respectueuses des droits est nécessaire et de renforcer les dispositifs de mobilité dans la région ; cela fluidifiera et équilibrera les migrations, permettant aux personnes de travailler légalement à l'étranger puis de revenir dans leur pays pour participer au développement de leurs communautés d'origine (<https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/>). Très vulnérable, la protection des émigrantes est un grand défi à relever. Les relations genre et migrations sont nécessairement à être intégrées dans les programmes de développement.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient de retenir que les migrations transfrontalières saisonnières dans l'arrondissement de Monkpa sont dues à plusieurs facteurs naturels et humains. Ils ont des effets sociaux, économiques, environnementaux, politiques, culturels et culturels. En effet, il existe une relation croissante entre migrations humaines et vulnérabilité régionale dans un contexte de dérèglements climatiques, de manque d'emploi, de pauvreté, de prévalence de maladies pandémiques, de tensions politiques, de crises économiques, Les enjeux et défis des émigrations transfrontalières à partir de l'arrondissement de Monkpa sont respectivement définis et relevés au niveau des milieux de départ et ceux d'accueil. Les émigrations en Afrique de l'ouest répondent à une demande locale non formalisée. De ce fait, elles ne sont ni régulières, ni contrôlées. En outre, le faible niveau de formation et de qualification constitue un frein à faire des émigrations transfrontalières de l'arrondissement de Monkpa vers le Nigéria un outil de développement socioéconomique durable. Il est intéressant que des institutions se préoccupent du sort des émigrants. Il s'agit notamment de l'Organisation Internationale pour les Migration (OIM), de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), du Haut-Commissariat pour les Réfugiés et autres qui s'occupent de divers aspects de la vie des émigrants comme l'analyse du profil migratoire, la demande de travail, la protection de l'environnement, l'état sanitaire, etc. Le renforcement des mesures d'amélioration des conditions de vie des émigrés contribuerait à un vivre ensemble des hommes et femmes de diverses cultures, de religions, d'opinions pour l'interpénétration des groupes socioculturels. L'intégration et l'acceptation de la femme dans le milieu d'accueil permettra l'exogamie principale source des brassages des peuples et de la

paix. L'émancipation et la libération des émigrantes des pesanteurs sociologiques pour une égalité de droit des sexes et l'absence des violences feront l'édification d'un monde d'amour, sans haine, de prospérité et de développement durable.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD), 2010-2013. Cadre d'intervention transversal (CIT) : Migrations internes et internationales, Paris, 12 p.
- AFP, 2011. Dynamiques migratoires mondiales parcours-précarité-territoire
- AHOLOU Cyprien Coffi, 2008. Proximité spatiale, distances socio-culturelles à Cotonou (Benin) et à Lomé (Togo) : étude comparative, Thèse de doctorat unique, Paris 10, 334 p.
- FAO, 2003. The state of food insecurity in the world, Rome, Food and Agricultural Organisation, 15 p.
- HOUGHTON John Theodore, JENKINS Geoffrey Joohn & EPHRAUMS John Jacques, 1990. « Climate change: The IPCC Scientific Assessment », dans Report Prepared for IPCC by Working Group 1, Cambridge: Cambridge University Press, 416 p.
- INSAE, 2013. Effectifs de la population des villages et quartiers de ville du Bénin, (RGPH-4, 2013), 7 p.
- IONESCO Diane, MOKHNACHEVA Darla & GEMENNE François, 2017. Atlas des migrations environnementales, IOM-OIM SciencesPo LES PRESSES, Routledge, Abingdon, 7 p.
- MCVDD, 2022. Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin. GIZ, FUND, PNUD, 157 p.
- OIM, 2012. Profil migratoire : Le Bénin demeure origine et destination, Communiqué global, 1 p.
- SEGNUAGBETO Kodjo & DODZI Kossi Sénamé, 2015. Migrations au Togo. Profil migratoire national, OIM, Genève 19, Suisse, 137 p.
- ZUTTERLING Alice Guebs Claire, 2021. Gestion des migrations en Afrique de l'Ouest : focus sur la Côte d'Ivoire et le Niger, 8 p.
- <https://www.un.org> › global-issues › migration

AUTEUR

Makpondéou **MAKPONSE**

Maître de Conférences en Géographie de l'environnement
 Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)
 Laboratoire de Biogéographie et d'Expertise Environnementale (LABEE)
 Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)
 Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin
 Courriel : makpons18@yahoo.fr

© **Référence électronique**

Makpondéou MAKPONSE « *Migrations transfrontalières saisonnières et défis sécuritaires dans l'arrondissement de Monkpa (commune de Savalou) au Bénin* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 155-180, Indexation : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 08-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

**MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT DU CAFÉ ET DU CACAO À DALOA ET BOUAFLÉ
(1930-1981)**

MIGRATION AND DEVELOPMENT OF COFFEE AND COCOA IN DALOA AND BOUAFLÉ
(1930-1981)

Martin **PALÉ**

RÉSUMÉ

Daloa et Bouaflé sont situées dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Dans ces localités, étaient pratiquées les cultures traditionnelles, bases d'autoconsommation des populations locales. Mais à partir de 1930, l'administration française va introduire à Daloa et à Bouaflé de nouvelles cultures qui vont avoir de l'influence sur l'économie traditionnelle. Dans l'optique de mettre ces nouvelles cultures en valeur, l'administration coloniale va se tourner vers la main-d'œuvre extérieure synonyme d'une première vague migratoire. Cette migration sera renforcée suite à la déclaration de Félix Houphouët Boigny en 1968 à travers son slogan politique : « la terre appartient à celui qui la met en valeur », (Konan 2012 : 126), avant de connaître un ralentissement en 1981. L'objectif visé par cette étude est de montrer le rôle des migrants dans la mise en valeur du café et du cacao. Pour atteindre cet objectif, l'étude s'appuie sur l'analyse documentaire (ouvrages et articles de revues) et sur l'enquête de terrain. Le dépouillement et le recoupement des informations en relation avec cette thématique ont permis de structurer ce travail en trois grandes parties : la première tente de montrer les origines des migrations à Daloa et à Bouaflé ; la deuxième s'interroge sur l'apport des migrants dans le développement de la filière café-cacao et la troisième s'intéresse à l'impact des différentes plantations dans le développement à Daloa et à Bouaflé.

Mots-clés : Migration , Développement , Agriculture , Café-cacao , Daloa , Bouaflé.

ABSTRACT

Daloa and Bouaflé are located in the central-west of Côte d'Ivoire. In these localities, traditional crops were practiced, the basis of self-consumption for local populations. But from 1930, the French administration introduced new cultures to Daloa and Bouaflé which would have an influence on the traditional economy. In order to highlight these new cultures, the colonial administration will turn to external labor, synonymous with a first wave of migration. This migration will be reinforced following the declaration of Félix Houphouët Boigny in 1968 through his political slogan: "the land belongs to the one who develops it", (Konan 2012: 126), before experiencing a slowdown in 1981. The objective of this study is to show the role of migrants in the development of coffee and cocoa. To achieve this objective, the study is based on documentary analysis (books and journal articles) and on the field survey. The analysis and cross-checking of information in relation to this theme made it possible to structure this work into three main parts: the first attempts to show the origins of migrations in Daloa and Bouaflé; the second questions the contribution of migrants to the development of the coffee-cocoa sector and the third focuses on the impact of different plantations on development in Daloa and Bouaflé.

Keywords : Migration, Development, Agriculture, Coffee and cocoa, Daloa, Bouaflé

INTRODUCTION

Dans la sous-région ouest africaine, la Côte d'Ivoire demeure une terre de forte migration¹ compte tenu des potentialités naturelles² dont dispose le pays. Étant dans le besoin des matières premières, l'administration coloniale française procède en Côte d'Ivoire à l'introduction des nouvelles cultures. Dans la conquête³ du territoire ou du moins sa pacification, le centre-ouest du pays à savoir les localités de Daloa et de Bouaflé va être sujet de mise en valeur des cultures de café et de cacao. Toutefois, il est important de savoir qu'à la base existait dans ces deux localités tout comme dans tous les terroirs une économie ancienne source du bien-être des populations locales. Au fil du temps, ces derniers vont le plus s'intéresser aux nouvelles cultures (café-cacao) introduites par les autorités coloniales. Dans le but de mettre leurs propres cultures en valeur, les colons vont essayer de s'appuyer sur la population locale. Mais vu que cette main-d'œuvre locale paraissait insuffisante et indisciplinée, ces derniers vont faire appel à la main-d'œuvre extérieure. Pour ainsi dire, quand

¹ Pour les besoins de travail, plusieurs migrants en particulier ceux des ressortissants de la CEDEAO prennent la direction de la Côte d'Ivoire. Parmi ceux-ci, le peuple mossi venu de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) prédomine. En 1950 par exemple, la population étrangère en Côte d'Ivoire était de 100000 habitants avant d'atteindre 520000 habitants en 1958. Ce mouvement n'a cessé d'augmenter après les indépendances où on estime 40000 personnes par an.

² Située en zone tropicale, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une "rente forêt" importante. Or, les productions du café et surtout celles du cacao sont indissociables de l'exploitation de la forêt. Les gouvernants ivoiriens prenant l'initiative d'exploiter cette rente de forêt ne peuvent s'en passer des migrants.

³ Après leurs installations en terre ivoirienne, les colons français conquièrent tout le territoire ivoirien afin de procéder à sa mise en valeur.

le colonisateur a entrepris de mettre en valeur le territoire conquis, il a eu besoin d'une main-d'œuvre disciplinée et suffisante pour les travaux d'intérêt commun (Zanou 2001 : 1). Après les indépendances, la main-d'œuvre obligatoire se transforme en une migration volontaire dans ces localités et ce, suite au slogan du premier président Houphouët Boigny : « la terre appartient à celui qui la cultive ». Cette déclaration va déclencher une ruée vers le centre-ouest (Douka 2012 : 42). Pour guider notre réflexion, nous nous sommes posés la préoccupation qui est relative à une étude comparative de l'apport des migrants dans le développement du café et du cacao à Daloa et à Bouaflé. Autrement dit, quel est le rôle des migrants dans le développement de la filière café-cacao à Daloa et à Bouaflé ? La réponse à cette préoccupation nous permettra d'analyser l'insertion des migrants à Daloa et à Bouaflé ainsi que leur contribution dans le développement du café et du cacao. En d'autres termes, notre objectif est de faire une étude comparée sur la contribution des migrants dans le développement de la filière café-cacao à Daloa et à Bouaflé. Tels sont l'enjeu et l'intérêt de cette étude. Afin de mener à bien cette étude, nous nous sommes appuyés sur des sources imprimées à savoir des tableaux statistiques puis des graphiques, suivies des ouvrages, des thèses, des mémoires et des articles de revue qui retracent la présence des migrants en Côte d'Ivoire et en particulier à Daloa et à Bouaflé. En dehors des sources écrites, nous avons eu recours aux sources orales. Trois grandes parties constituent l'essentiel de cette étude : la première tente de montrer les origines des migrations à Daloa et à Bouaflé ; la deuxième s'interroge sur l'apport des migrants dans le développement de la filière café-cacao et la troisième s'intéresse à l'impact des différentes plantations dans le développement à Daloa et à Bouaflé.

1. AUX ORIGINES DES MIGRATIONS À DALOA ET À BOUAFLE

Dès les premières heures de la colonisation, la création des plantations par l'administration française nécessitait une main-d'œuvre disponible. Pour cela, les colons vont faire appel aux immigrants burkinabés pour combler ce vide. Présents également de leur côté dans le cadre commercial, les autochtones baoulé vont servir de main-d'œuvre avant que cette migration ne soit volontaire dans l'ensemble après les indépendances.

1.1. Les raisons de la présence des immigrants burkinabés

La recherche de la main-d'œuvre qui était le premier objectif pour l'administration coloniale a suscité une présence massive des Burkinabés en Côte d'Ivoire, et ce dans les localités de Daloa et de Bouaflé⁴. Ces derniers, de façon volontaire vont migrer après l'abolition du travail forcé pour la quête du bien-être.

⁴ Au lendemain de la pacification territoire en 1920, la zone forestière bien évidemment le Centre-Ouest souffrait d'un sous-peuplement. Les populations autochtones de cette partie du pays qui émigraient dans d'autres contrées suite aux mesures imposées par les pouvoirs coloniaux dont ils devaient s'acquitter de l'impôt, pose un réel souci. A cet effet, la main-d'œuvre disponible sur place, ne pouvait plus, à elle seule effectuer tous les chantiers engagés par l'administration coloniale. En réponse à tous ces besoins, les administrateurs français en démantelant la Haute-Volta en 1932 décident de converger cette main-d'œuvre dans le centre-ouest estimée à 855 hommes en 1935, puis 3932 dès 1936, ensuite 9565 hommes en 1939, pour enfin atteindre le chiffre record de 36 000 hommes en 1942.

1.1.1. La recherche de la main-d'œuvre

La mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire par l'administration française commence à partir de 1910 (Brou et. *Al.*, 1994 : 35). Dès cette période, l'administration coloniale procède à la mise en place de plusieurs chantiers de développement mais aussi à la création de vastes plantations de caféiers et de cacaoyers. Ces derniers avaient besoin d'une main-d'œuvre pour exercer dans ces domaines. Les paysans de l'ancienne boucle du cacao très occupés suite aux charges agricoles⁵ ajoutés à l'indisponibilité des populations locales du Centre-Ouest inquiète ou du moins oblige l'administration coloniale à mettre en place une nouvelle stratégie pour développer ces nouvelles cultures. C'est ce qui nous font savoir Brou et. *Al.*, (1994 : 35) : « la région sud, où se sont concentrés les investissements agricoles, se trouve incapable de fournir à elle seule la main-d'œuvre indispensable à la mise en valeur de la zone forestière ». Afin de pallier cette pénurie ou insuffisance de main-d'œuvre, ces derniers vont se tourner vers la main-d'œuvre de la sous-région. C'est dans cet élan que Konan (2012 : 124) affirme : « En vue de bénéficier d'une main-d'œuvre abondante et disciplinée pour les travaux dits d'intérêt public, et devant l'insuffisance de la main-d'œuvre locale, il a été fait appel et parfois de façon forcée aux ressortissants des autres colonies voisines : la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) ». Dans la zone forestière, l'insertion des migrants burkinabés a été rapide suite à une politique engagée par les autorités coloniales. Ces derniers, afin d'amener ces peuples venus d'ailleurs à ne pas perdre de vue leur environnement d'origine créent des villages de colonisation. Cette politique de l'administration coloniale consistait d'un autre point de vue à détourner la main-d'œuvre voltaïque dans les contrées de la Gold Coast⁶ (actuel Ghana) là où l'exercice du travail était plus ou moins bénéfique. Effectivement, dans le souci de dévier cet important courant migratoire des voltaïques en direction de la Gold Coast vers les zones forestières de la colonie de Côte d'Ivoire, des villages de colonisation sont créés dans le cercle des Gouros en 1934 (Yoda 2018 : 71). La création de ces villages de colonisation a été l'un des facteurs clés pour faciliter l'insertion des immigrants burkinabés dans les localités de Daloa et de Bouaflé à l'époque coloniale. Konan (2012 : 124), ne manque pas d'évoquer lorsqu'il affirme en ces termes : « À l'époque furent créés des villages de cultures pour les Burkinabés dans le but non seulement de peupler les zones vides, mais également pour leur donner un environnement sociologique capable de leur éviter le dépaysement. La création de villages comme Koudougou, Garango, Koupéla et Tenkodogo dans le département de Bouaflé s'inscrit dans cette logique ». Par ailleurs, le système colonial a légué à la Côte d'Ivoire une économie où l'élément étranger est fortement impliqué et le gouvernement n'a eu aucun intérêt à interrompre les flux migratoires car la présence de ces étrangers était vitale pour l'économie (Brou et. *Al.*, 1994 : 36). En effet, après l'indépendance, les gouvernants ivoiriens poursuivent

⁵ L'introduction des premières plantations en Côte d'Ivoire s'est faite dans le sud-est du pays. Ces plantations vont s'étendre dans le centre-est qui va à la longue détenir la première place en termes de production et baptisé la boucle du cacao. Pour cela, les populations de cette partie du pays étaient engagées dans la mise en valeur de ces nouvelles cultures. Afin de pacifier tout le territoire conquis et en particulier dans le Centre-Ouest, les pouvoirs coloniaux ne pouvaient se baser à la fois sur cette même population pour mettre en valeur ces plantations qui demandaient une forte main-d'œuvre.

⁶ Autour des années 30, l'administration coloniale française sous le couvert du gouverneur Dieudonné RESTE intensifie une politique de développement des cultures commerciales en Côte d'Ivoire. Dans le même temps, l'administration anglaise installée à la Gold Coast (actuel Ghana) procède également au développement de l'économie de plantation où le travail exercé en numéraire était favorable à la population locale africaine. Pour cela, une forte population voltaïque migre dans cette partie de l'Afrique pour y exercer. Face à ce courant migratoire, les Français en concurrence avec les Anglais mettent en place une politique afin de dévier la main-d'œuvre voltaïque du Ghana vers les côtes ivoiriennes.

la logique de l'ancien colonisateur et font de l'agriculture le moteur du développement du pays. Cette politique de l'État postcolonial va se baser sur la main-d'œuvre extérieure. Pour eux, il faut toujours faire appel à cette main-d'œuvre pour poursuivre le développement de la culture du café et du cacao. Pour ce faire, si les capitaux étrangers sont venus principalement des pays "occidentaux" dont l'ancienne métropole, la main-d'œuvre est venue de la sous-région et principalement du Burkina Faso pour développer l'économie de plantation. Les autorités ivoiriennes, fondant le succès de leur pays sur l'agriculture, ont clairement opté pour une orientation politique en faveur de l'immigration (Konan 2012 : 126). Aussi, la population locale se contentait de s'investir dans leur économie ancienne outre que celle introduite par l'administration coloniale. Devant ce désintéressement toujours affiché des populations locales, les autorités ivoiriennes vont épouser le modèle colonial basé sur la recherche de la main-d'œuvre. C'est fort de cela qu'ils accentuent leur politique sur les immigrants burkinabés pour combler ce déficit. Autrement dit, s'inscrivant dans cette vision de déficit en main-d'œuvre locale, le gouvernement ivoirien n'a eu d'autre alternative que de recourir à la main-d'œuvre étrangère. En cela, la Côte d'Ivoire a épousé le modèle colonial du développement (Brou et. Al., 1994 : 38). Dans l'ensemble, les besoins en main-d'œuvre par l'administration française et l'État postcolonial justifient la présence des Burkinabés dans ces deux localités. Cet appel à la main-d'œuvre étrangère s'inscrit dans la faiblesse de la technologie en Afrique et le désintéressement de la population locale dans la mise en valeur de l'économie nouvelle. La présence de ces étrangers dans ces localités sera suscitée également par la recherche des meilleures conditions de vie.

1.1.2. La quête du bien-être

La présence des immigrants burkinabés dans les localités de Daloa et de Bouaflé est motivée par la recherche du bien-être. Le territoire de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) dépendait essentiellement de la culture du coton, seule source de revenu pour les paysans agricoles. Pour cela, avec cette faible potentialité économique et la Côte d'Ivoire étant un pays riche en potentialité naturelle favorable à toute sorte de culture comme le café-cacao va être un point d'eldorado du peuple burkinabé. Face à la pauvreté constatée de leur terre dépendante de la culture du coton, les peuples de la Haute-Volta migrent vers la basse côte pour chercher de l'argent afin d'être autonome. Konan (2012 : 128) affirme à cet effet : « *Les Burkinabés ont quitté leurs terres pauvres, désertiques, pour des forêts humides en vue de s'engager dans des activités de plantation de café et de cacao [...] les migrations des travailleurs burkinabés sont essentiellement économiques et motivées par de hauts niveaux de salaires* ». En même temps que cette migration s'inscrivait dans la quête du travail, elle va prendre de l'ampleur suite à la politique du pays en matière agricole. L'État de Côte d'Ivoire en basant l'économie du pays au lendemain des indépendances sur le libéralisme économique, va susciter une présence sans limite des Burkinabés dans ces localités. Félix Houphouët Boigny dans ses déclarations : « la terre appartient à celui qui la met en valeur » donne une large ouverture des frontières aux immigrants. En d'autres termes, les migrations de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire sont encouragées par Félix Houphouët Boigny. Ses consignes sont claires : « L'avenir du pays repose sur l'agriculture » (Courtin 2010 : 15). C'est fort de cela que la migration forcée durant la période coloniale basée sur les besoins en main-d'œuvre disparaît tout en faisant place à la migration volontaire en 1960. Et ce, durant cette période l'immigration notamment burkinabè en Côte d'Ivoire s'est poursuivie et intensifiée jusqu'en 1960. Cette fois-ci, les migrants étaient en quête d'emplois rémunérés. En résumé, l'insertion des migrants dans les localités de Daloa et de Bouaflé s'inscrit dans le même objectif. A Daloa tout comme à Bouaflé, ces derniers étaient

motivés par des raisons économiques surtout la richesse des terres contrairement à leurs zones d'origine extrêmement pauvre. Afin de pallier cette pénurie de main-d'œuvre locale, les allochtones baoulé du centre du pays vont être utiles dans ces chantiers de développement mises par l'administration coloniale.

1.2. Les raisons de l'émigration des allochtones baoulé

L'implantation des migrants baoulé dans les circonscriptions de Daloa et de Bouaflé est en contrepartie liée à la percée des cultures de rente. Mais bien avant le développement des nouvelles cultures, les colons étaient impliqués dans le commerce du caoutchouc qui constituait un besoin pour eux. Dans cet élan, à Daloa l'installation des premiers migrants s'inscrivait dans cette dynamique. Installés déjà à partir de 1910, ces derniers y étaient en tant qu'intermédiaires de commerce entre les européens. Alla (1991 : 95) ne manque pas de souligner cet état de fait lorsqu'il affirme que : « les premiers migrants baoulés sont apparus dans la région vers 1910-1911 en tant qu'intermédiaires du commerce européen ». Après la pacification du territoire, les migrations en direction de Daloa et de Bouaflé sont désormais motivées par le développement des cultures de café et de cacao. Sur les raisons de leurs présences à Daloa, N'guessan Konan René affirme en ces termes : « nous avons été attirés par les cultures du café et du cacao »⁷. Ce mouvement s'est amplifié après l'abolition du travail forcé et surtout avec la montée des prix des produits agricoles. La deuxième vague migratoire des Baoulé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire est liée à plusieurs raisons. Cela nous amène à cette préoccupation : qu'est-ce qu'explique l'émigration baoulé dans cette partie du pays ? Dans le contexte précis, les Baoulé étaient installés dans le centre-est du pays, zone propice aux cultures de café-cacao appelée couramment la boucle du cacao. Cette zone qui a connu l'introduction des cultures de café et cacao par le biais de l'administration coloniale était la plus prospère du pays (Benveniste 1974 : 1). Pour cela, les Baoulé qui étaient dans cette zone n'étaient pas autonome. Ces derniers exerçaient les travaux de second rang en tant que manœuvres dans les plantations des Agni qui ne leur disposaient pas de terre pour cultiver à leur propre compte. Face à cette situation, les Baoulé émigrent dans d'autres zones plus particulièrement dans le pays bété et le cercle Gouro du Centre-Ouest. Cette nouvelle orientation des Baoulé est liée à la disponibilité des terres mais également le bon accueil des autochtones de ces localités. Sur cette base, le chef de terre Tazibouo se prononce en disant : « les Baoulé ont été bien reçus dans notre localité lorsqu'ils sont venu »⁸. Ces mêmes propos ont été constatés lors de nos investigations à Kibouo lorsque Kpassagnon, un notable de la localité affirme : « nous sommes considérés comme des étrangers, et tout étranger qui mettra pied chez nous, nous devons l'accueillir dans un esprit de fraternité »⁹. Aussi, ces Baoulé migrent dans les localités de Daloa et de Bouaflé afin de chercher leur autonomie résumée en terme simple la recherche de l'argent. Étienne et. Al., (1982 : 159) affirment à cet effet : « lorsqu'on les interroge sur les raisons de leur départ, les migrants invoquent-ils presque invariablement un besoin élémentaire de numéraire : (Je suis parti pour chercher l'argent) ». On peut affirmer que la présence des Baoulé à Daloa tout comme à Bouaflé s'inscrit dans la même dynamique. Contrairement à Daloa où les premiers migrants y étaient présents pour des raisons commerciales, à Bouaflé la migration était directement liée à l'introduction des nouvelles cultures. Dans l'ensemble, en prenant ces deux localités, les principales motivations de ces migrants se situent dans la recherche du bien-être soutenue par la

⁷ Entretien réalisé avec M. Konan René N'GUESSAN le 28/07/2020 au quartier baoulé (Daloa).

⁸ Entretien réalisé avec M. Zéphirin MEGUHE le 21/08/2020 à Tazibouo.

⁹ Entretien réalisé avec M. Kpassagnon le 28/11/2020 à Kibouo.

disponibilité des terres. De façon volontaire, cette émigration baoulé est le reflet du déclin de l'ancienne boucle du cacao lié au vieillissement des terres et à l'apparition de certaines maladies (le swollen shoot). La présence en grand nombre du peuple mossi appuyée par la présence des Baoulé va être bénéfique dans la mise en valeur du café et du cacao dans les localités de Daloa et de Bouaflé, seul objectif voulu par l'administration française et l'État postcolonial.

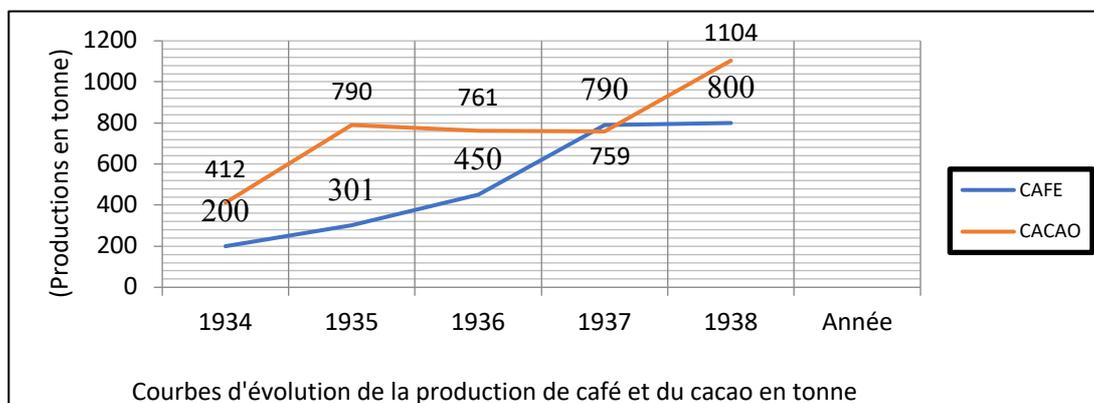
2. L'APPORT DES MIGRANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU BINÔME CAFÉ-CACAO À DALOA ET À BOUAFLÉ

Les besoins en main-d'œuvre ont abouti à la création des plantations de café et de cacao à Daloa et à Bouaflé. Ces plantations ont connu une évolution sans cesse suite à une migration volontaire en quête du bien-être.

2.1. La création des plantations européennes et autochtones

Le recrutement de la main-d'œuvre par l'administration coloniale a été un élément catalyseur dans le développement des plantations. Durant cette phase, les plantations concernées étaient celles créées suite à une demande urgente de l'administration coloniale française. Pour ce faire, à Daloa tout comme à Bouaflé, ces derniers se sont appuyés sur la main-d'œuvre recrutée pour développer ces nouvelles cultures. Dans cet élan, les étrangers mossi détournés de la Gold Coast (actuel Ghana) ajoutés aux premiers migrants baoulé ont été les fers de lance de la mise en valeur des cultures de café-cacao. Aussi est-il nécessaire de savoir que les autorités coloniales, afin de faire face à la crise économique des années 1930 vont s'appuyer sur cette main-d'œuvre pour intensifier les cultures commerciales. Avec la contribution des migrants à la veille de la seconde guerre mondiale, plusieurs plantations européennes sont créées. A Daloa par exemple, on a pu constater 525 hectares de cacao pour les plantations européennes ajoutées également aux plantations africaines qui avoisinaient 150 hectares (Zunon 1980 : 412). Aux superficies des parcelles de café et de cacao sur cette même période de 1933 à 1938, les plantations connaissent également une progression en terme de productions. Palé (2022 : 62), fait une description des productions du couple café-cacao sur la période de 1934-1938 détaillée dans le graphique ci-dessous :

Fig.1: L'évolution de la production de café et de cacao à Daloa de 1934 à 1938



Source : Graphique réalisé par Palé à partir des données prises dans Zunon (1980 :412-425).

Après analyse du graphique, il faut noter que ces tonnages enregistrés témoignent de la forte contribution des migrants. Car n'oublions pas qu'afin de trouver des solutions face à la crise des années 30, le gouverneur Dieudonné Reste¹⁰ amplifie une politique de relance des activités commerciales. Dans cette dynamique, le démantèlement de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) en 1932 a été un point clé de la présence du peuple burkinabé en Côte d'Ivoire afin de prendre part dans la création des plantations. Contrairement à Daloa où les plantations ont connu un boom à la veille de la seconde guerre mondiale, à Bouaflé ce n'est pas le cas. La création des grandes plantations au niveau de Bouaflé se situe au lendemain de la seconde guerre mondiale. Toujours avec l'implication des migrants, plusieurs plantations ont pu être enregistrées. Il faut mentionner que les plantations ont connu une forte expansion de 6500 hectares en 1951 à 13066 hectares en 1954 puis environ 18000 hectares en 1957 pour le café. Les plantations cacaoyères quant à elles étaient de 850 hectares en 1954 avant de connaître une augmentation de plus de 40% en 1957 soit trois ans plus tard (Meillassoux 1964 : 320). Pendant que les plantations ont été enregistrées à Daloa autour des années 1930, le cercle de Bouaflé occasionne un retard d'où ce qui justifie des difficultés de la répartition des plantations. Sur la base de ces résultats en termes de superficies et de productions, on peut affirmer que l'emploi des migrants comme main-d'œuvre a été favorable dans la mise en valeur des plantations de café et de cacao avant les indépendances. La recherche des meilleures conditions de vie matérialisée en une migration volontaire au lendemain des indépendances va contribuer à l'évolution des plantations.

2.2. Les plantations occupées par les migrants

Le slogan politique gouvernemental « la terre appartient à celui qui la cultive » justifie et encourage l'immigration des allochtones et allogènes. Durant cette phase, les migrants devenaient propriétaires des différentes plantations créées. Ces derniers contrôlaient en majorité l'agriculture tout entière. A Bonon par exemple, localité du département de Bouaflé, plus de trois étrangers sur quatre sont en majorité agriculteurs, et cette activité est largement dominante par eux (Gohourou 2021 : 6).

Au départ exploitant agricole, les autochtones finissent par leur céder des portions de terre à cultiver pour leur propre compte. Cette initiative a joué un rôle capital dans l'évolution des plantations de café et de cacao dans ces localités. En effet, les espaces occupés par les migrants connaissent une évolution (voir Tabl. 1). Cette évolution est à observer au niveau des productions qui sont en phase de progression constante. On a pu noter sur la période de 1960 à 1970, une production de café qui avoisinait 154600 tonnes contrairement à la cacaoculture qui était de 28900 tonnes (Alla 1991 : 152). Le constat est tout à fait simple, la culture du cacao a connu un début difficile.

¹⁰ Dès les années 1930, l'économie française est touchée par la crise de 1929. Afin de faire à cette crise, l'administration coloniale française décide de mettre en valeur ses colonies dans le but de se procurer des matières premières agricoles pour accroître sa production. Pour cela, ces derniers sous le couvert de Dieudonné RESTE, gouverneur d'alors, décide d'élaborer un programme d'intensification de la production. L'aboutissement de ce projet a été possible grâce au travail consenti par les migrants de la Haute-Volta.

Tabl.1: Superficies des parcelles de cacao chez les migrants burkinabés

Superficies (ha)	Proportions des exploitants (%)
Moins de 2	16,67
De 2 à 4	33,33
De 4 à 6	20,83
Plus de 6	29,17

Source : (Hema, Zerbo & Koffi 2018 :307).

Après analyse de ce tableau, il ressort que les plantations créées après les indépendances sont individuelles. Dans le Haut-Sassandra (Daloa) et dans la zone de la Marahoué (Bouaflé), les grandes superficies étaient occupées par les émigrants baoulé et des étrangers mossi venus du Burkina Faso. Outre les superficies occupées par les migrants, la région du centre-ouest occupe une place de choix important dans la production nationale. Le département de Bouaflé enregistrerait 42000 hectares pour le cacao en 1979 et 116000 hectares pour le café contrairement au département de Daloa avec 115 000 hectares pour le cacao et 165 000 hectares pour le café (Tanoh 2012 : 61). Dans l'ensemble, les superficies de café et de cacao dans le Centre-Ouest avoisinaient 438000 hectares de plants. Ces différentes superficies font du Centre-Ouest un pilier important dans la production du pays durant la phase du boom économique qu'a connu la Côte d'Ivoire entre 1960 à 1980. L'implication des migrants dans la création des plantations européennes marquée par la nécessité de posséder des espaces a contribué à l'évolution des plantations de café-cacao. Les plantations dans l'ensemble vont impacter le Centre-Ouest en général au point d'être à la fois une activité rémunératrice mais également un canal de mise en place des infrastructures.

3. L'IMPACT DES PLANTATIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT À DALOA ET À BOUAFLÉ

L'introduction des cultures spéculatives (café-cacao) dans le Centre-Ouest a eu des conséquences significatives permettant le développement des localités de Daloa et de Bouaflé. Ce développement est à prendre en premier lieu au niveau de l'amélioration des conditions de vie des paysans agricoles mais aussi dans la mise en place de plusieurs infrastructures.

3.1. Les plantations de café-cacao : génératrices de revenus

Les populations locales de Daloa (Bété) et celles de Bouaflé (Gouro) cultivaient à la base des cultures vivrières qui servaient juste à la consommation. Mais comme nous l'avons en partie évoqué, l'administration coloniale française va introduire des cultures industrielles qui vont avoir de l'influence sur l'économie de subsistance. Au départ, un désintéressement a été constaté au niveau de ces nouvelles cultures de la part des autochtones d'où l'administration française était dans l'obligation de faire recours à la main-d'œuvre des autres localités pour mettre en valeur ces cultures. Mais, au fil des temps, les autochtones vont finir par épouser cette nouvelle économie dans leur pratique agricole. La création des plantations de café-cacao

va être bénéfique pour les paysans au point d'être à la longue une activité rémunératrice (Yoda 2018 : 78). Aussi est-il important de signifier que cette activité génératrice de revenus prend en compte les populations locales mais également des migrants qui possédaient de grandes plantations. Ces différentes plantations restent de part et d'autre importantes car on enregistre des productions extrêmement élevées dans ces deux localités (voir Tabl. 2). A cet effet, la vente des produits génère de l'argent aux paysans, choses inexistantes au niveau de l'économie de subsistance qui était uniquement destinée à la consommation. Cette culture nouvelle va impacter l'économie traditionnelle au point d'être désormais l'activité commerciale de première nécessité. On comprend que la filière café-cacao reste une activité économique très indispensable dans la lutte contre la pauvreté, autrement dit pour le bien-être des populations. Dans ce sens, Zézé Sery Honorat affirme que : « le peuple bété a tiré profit du cacao et du café, car en vendant nos produits, cela nous permettait de pouvoir scolariser nos enfants et construire des maisons modernes plus équipées »¹¹.

Tabl. 2 : Récapitulation des productions de café-cacao de 1969 à 1979

Années	Productions en millier de tonnes par départements			
	Daloa		Bouaflé	
	Café	Cacao	Café	Cacao
1969-1970	19400	6100	22200	8800
1970-1971	27800	8800	18700	11400
1971-1972	33700	13100	22400	13700
1972-1973	21900	10800	25200	13100
1973-1974	29300	26000	11700	11200
1974-1975	32100	27500	22000	13000
1975-1976	28000	21850	29400	15800
1976-1977	36600	20700	23000	15200
1977-1978	9400	38400	9400	21000
1978-1979	20000	40500	20000	26500
TOTAL	258200	213750	204000	149700

Source : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1980. *Statistiques agricoles, Abidjan, Direction des statistiques rurales et des enquêtes agricoles, p.93-101.*

Le tableau fait apparaître les différentes productions des cultures de café-cacao dans les départements de Daloa et de Bouaflé. Il est évident de signifier qu'en terme de statistiques durant cette décennie 1969-1979, la production du département de Daloa est plus élevée que celle de Bouaflé. Mais dans l'ensemble, ces différentes productions restent importantes dans les données finales de la production nationale enregistrée d'où ce qui permettaient aux populations de tirer plusieurs revenus. La mise en place de plusieurs infrastructures dans ces localités est liée à l'introduction des cultures industrielles.

¹¹ Entretien réalisé avec M. Honorat Sery ZÉZÉ le 15/03/2021 à Sapia.

3.2. Les plantations de café-cacao dans la mise en place des infrastructures socioéconomiques

La phase du développement des localités de Daloa et de Bouaflé commence au moment de l'introduction des cultures de rente. Plusieurs infrastructures ont été mises en place donnant un nouveau visage à ces deux cités qui amorcent un début de développement. Ce développement prend effet avec l'apport des migrants dans la mise en valeur de l'économie de plantation. Dans le pays bété de Daloa, on note plusieurs infrastructures socioéconomiques. Il s'agit notamment des infrastructures routières. En effet, dans le but de réussir le développement des cultures de rente dans le pays bété de Daloa, les autorités coloniales d'alors étaient dans une obligation de construire les nouvelles routes. Ces nouvelles routes en question viennent remplacer les anciennes pistes existantes (Palé 2022 : 51). Pour SEMI BI Zan cité par Lago (2020 : 120) : « l'autorité coloniale met l'accent sur ces travaux qualifiés d'utilité publique à cause de la facilité de l'évacuation des produits agricoles que cela permet ». On comprend à ce stade que la construction des routes n'était pas fortuite et obéissait à un but précis. L'on note cependant, l'ouverture de plusieurs routes telles des voies Daloa- Issia-Soubéré ; Daloa-Vavoua-Séguéla et dans le même temps Daloa-Saioua- Gagnoa. Toujours dans cette même perspective, on observe également la construction des routes Daloa-Bouaflé; Daloa-Sinfra et enfin on n'oubliera pas de signaler les travaux sur le tronçon Daloa-Guessabo (Palé 2022 : 51). Dans le même temps, la localité du pays gouro de Bouaflé amorce un développement en matière de construction des routes. Dans l'ensemble, même si on ne parlait pas d'urbanisation, on pourrait noter que l'ouverture de ces différentes routes était bénéfique pour les autorités coloniales tout comme pour les populations locales. C'est pourquoi, nous disons qu'avec l'introduction des cultures de café-cacao, une nette amélioration des routes est à signaler dans les localités du pays bété de Daloa et du cercle gouro de Bouaflé. En plus, les équipements sociaux ont été également constatés dans ces deux localités. Dans cet élan, parlant des infrastructures scolaires, l'école s'est imposée tardivement dans le Centre-Ouest contrairement aux autres régions du pays où déjà avant la seconde guerre mondiale existaient plusieurs centres de formation. Face cette absence d'infrastructures scolaires, les autorités coloniales ne vont pas rester indifférentes, car l'une de leur priorité était de pouvoir former les indigènes. Ainsi, d'un moment à l'autre, la majorité des écoles s'implante à Daloa juste après la seconde guerre mondiale. En effet, les populations locales peuvent renouer pour une fois avec la création des écoles. Au nombre de celles-ci, on peut déjà évoquer l'école secondaire créée en 1948 par Monseigneur Kirmann qui deviendra un collège confessionnel catholique d'enseignement général en 1953. De plus, l'on conçoit également l'école régionale qui est devenue un groupe scolaire en 1945 avec 12 classes. Dans le quartier commerce, on note l'école primaire catholique Christ Roi en 1936 et enfin une école primaire catholique, dénommée Notre Dame de l'Assomption (NDA) dans le quartier Kirmann et une autre en 1958 dans le quartier-village de Tazibouo (Lago 2020 : 167). Ces différentes écoles construites seront d'une utilité et d'une grande fierté pour les populations bété de Daloa, car comme l'approuve Toualy Gbeuli René : « l'ouverture des écoles nous a énormément fait du bien car, nos enfants pouvaient apprendre la notion de lecture et d'écriture »¹².

Dans le même temps, au niveau du cercle gouro de Bouaflé, on constate tout de même la construction des équipements scolaires. En effet, à Koudougou-Bouaflé l'ouverture de l'école

¹² Entretien réalisé avec M. TOUALY Gbeuli René le 09/04/2022 à Békipréa.

primaire privée construite par les missionnaires catholiques entre 1958 et 1959. En 1969, le village se dote d'une nouvelle école comprenant trois classes. Tenkodogo-Koupéla abrite un groupe scolaire construit en 1963 (Yoda 2018 : 73). Aussi, il faut signifier que la région de la Marahoué avec pour capitale Bouaflé abrite dans l'ensemble plusieurs écoles. La mise en œuvre de ces nombreux établissements scolaires s'inscrit dans un élan d'apport de nouveaux savoir de culture occidentale. Les administrateurs coloniaux et l'État postcolonial se préoccupaient également de la santé des populations locales. Pour cela, à l'époque coloniale, on va assister à la mise en place des structures sanitaires dans ces deux localités. Pour permettre aux populations de pouvoir se soigner, l'administration coloniale procède à la construction d'un dispensaire à Daloa qui date de 1913 (Lago 2020 : 167). Dans le même temps, en 1923, Bouaflé voit ainsi s'ouvrir son premier centre de santé appelé dispensaire urbain de Bouaflé. C'était la première structure sanitaire de la ville (Poné 2018 : 5). Le fait urbain va poursuivre avec la construction d'autres centres de santé. Il s'agit de l'installation d'un hôpital en 1953 et qui sera renforcé à partir de 1958. Ainsi, la région du Haut-Sassandra, autrement dit le pays bété de Daloa était en proie à des problèmes sanitaires avec les maladies endémiques. La plus répandue à cette époque reste la lèpre. Pour résoudre ce fléau, il était impératif de renforcer la construction des équipements de santé. Face à ce besoin, on enregistre successivement l'ouverture d'une léproserie sur la voie de Man puis de deux maternités de proximités à Tazibouo et Labia en 1959. Au niveau de Bouaflé, les gouvernants ivoiriens mettent en place de nouveaux centres santé. Ainsi est créé en 1960, un Hôpital Général (HG) ayant pour objectif d'améliorer l'accès des populations aux structures sanitaires de Bouaflé. Durant cette même phase, l'extension de la ville a entraîné le changement de statut du dispensaire urbain en Service Sanitaire Scolaire et Universitaire (SSSU) en 1973. L'implantation de ce service avait pour but d'assurer les soins minimums en cas de mauvaise santé aux apprenants (Poné 2018 : 7). La politique de l'administration française suivie de l'État postcolonial s'inscrit dans un élan d'accorder un meilleur soin à la population indigène qui ne cessait d'adopter la médecine traditionnelle.

CONCLUSION

Cette étude a permis de mettre en lumière la contribution des migrants dans le développement du couple café-cacao à Daloa et à Bouaflé. Les migrants à la fois externe (Voltaïque) et interne (Baoulé) ont été un atout indéniable dans la mise en valeur du café et du cacao dans les localités de Daloa et de Bouaflé. Ces derniers employés au départ comme manœuvre par l'administration française vont être utiles dans la création des plantations européennes puis celles des autochtones. Dans la dynamique de la recherche des meilleures conditions de vie, les migrants vont participer à la création des grandes superficies des plantations propres à eux au lendemain des indépendances. Dans l'ensemble, le développement des nouvelles cultures en Côte d'Ivoire tout comme dans ces deux localités du Centre-Ouest est l'œuvre des migrants comme l'attestent Yao et. *Al.*, (2018 : 124) : « le développement économique et social de la Côte d'Ivoire s'est fait en partie grâce au binôme café-cacao avec la contribution de milliers de planteurs pour la plupart immigrés dans les zones forestières ». En prenant les statistiques, les migrants occupent plus de 60% de l'agriculture dominée par le café-cacao. La forte implication des migrants à l'époque coloniale et postcoloniale a apporté un changement à Daloa tout comme à Bouaflé, avec la mise en

place des infrastructures. Grâce à eux, le café et le cacao restent désormais une activité commerciale importante au plan national permettant aux populations locales d'avoir des revenus. Toutefois, dans l'évolution du temps et surtout avec une accession à la terre incontrôlée (liée à l'imprécision des limites), cette présence massive des migrants va être parfois source de conflit foncier et de changement climatique.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources orales

N°	Nom et prénoms	Fonction	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Âge	Thème abordé
1	Kpassagnon	Notable à Kibouo	28 Novembre 2020	Kibouo	Néant	Relation entre les Bété et les migrants
2	N'GUESSAN Konan René	Notable au quartier baoulé	28 Juillet 2020	Quartier Baoulé (Daloa)	Néant	Les raisons de la présence des Baoulé à Daloa
3	MEGUHE Zéphirin	Chef de terre de Tazibouo	21 Août 2020	Tazibouo	72 ans	L'apport des nouvelles cultures
4	ZÉZÉ Sery Honorat	Speaker en langue bété à la Radio Tchrato	15 mars 2021	Sapia	74 ans	L'impact des nouvelles activités économiques
5	TOUALY Gbeuli René	Adjoint au chef de Békipréa	09 Avril 2022	Békipréa	61 ans	L'adoption des nouvelles cultures

Sources imprimées

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1980. *Statistiques agricoles*, Direction des statistiques rurales et des enquêtes agricoles, Abidjan, 180 p.

ZANOU Benjamin et NYANKAWINDEMERA Albert, 2001. *Migration et répartition spatiale de la population en Côte d'Ivoire*, les données du recensement du 21e siècle au XXIV congrès général de la population, 13 p.

Ouvrages, thèses de doctorat, mémoires et articles

ALLA Della André, 1991. *Dynamisme de l'espace périurbain de Daloa, étude géographique*, Thèse de Doctorat, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan, 318 p.

BENVENISTE Corinne, 1974. *La boucle du cacao en Côte d'Ivoire, étude régionale des circuits de transport*, Éditions de l'ORSTOM, Paris, 223 p.

BROU Kouadio et CHARBIT Yves, 1994. « La politique migratoire de la Côte d'Ivoire », *Revue européenne des migrations internationales*, n°3, p.33-59.

- COURTIN Fabrice, FOURNET Florence & SOLANO Philippe, 2010. « La crise ivoirienne et les migrants burkinabés, l'effet boomerang d'une migration internationale », *Afrique contemporaine*, n°236, p.11-27.
- DOUKA Anne Marcelle, 2012. « Les vivriers, de l'autoconsommation à l'économie de marché en pays gouro (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, p.38-50.
- ÉTIENNE Pierre et ÉTIENNE Mona, 1968. « L'émigration Baoulé actuelle », *Cahiers d'outre-mer*, n°82, p.154-195.
- GOHOUROU Florent, 2020. « Populations locales et stratégies de développement de l'économie agricole à Bonon (centre-ouest ivoirien) », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n°9, p.98-113.
- HEMA Brigitte, ZERBO Roger & KOFFI Guy Roger Yoboué, 2018. « Pratiques agricoles des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire et investissements socio-économiques liés à la culture du cacao », *Tropicultura*, n°36, p.299-313.
- KONAN Yao Silvère, 2012. « Insertion économique, pauvreté et conflits en Côte d'Ivoire, une analyse différentielle de la communauté burkinabé », *Migrations Société*, n°144, p.121-146.
- LAGO Blé Angelin, 2020. *Daloa, genèse et évolution d'une grande ville du centre-ouest de la Côte d'Ivoire (1830-2000)*, Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 392 p.
- MEILLASSOUX Claude, 1964. *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Mouton/La Haye, Paris, 382 p.
- PALÉ Martin, 2022. *De l'économie de subsistance à l'économie de plantation chez les Bété de Daloa (1905-2010)*, Mémoire de Master, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, 113 p.
- PONÉ Paliouo Irié Lou Fidèle, 2018. « Dynamique spatiale et évolution des structures sanitaires à Bouaflé (Côte d'Ivoire) », *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, n°1, p.1-14.
- TANO Jean-Philippe Anicet, 2012. *Economie de plantation et occupation du sol dans un ancien front pionnier de forêt : cas de la sous-préfecture de Bécédi-Brignan dans le sud-est de la Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 371 p.
- YAO François Kouakou, ADJET Abel & DALI Gbalawoulou Dalougou, 2018. « Modes d'acquisition des terres et conflits fonciers entre autochtones bété et migrants baoulé à Zépréguhé (Côte d'Ivoire) », *International Journal of Multidisciplinary Research and Development*, n°10, p.124-129.
- YODA Habibatu, 2018. « L'intégration des immigrants en Côte d'Ivoire : Le cas des colons de la région de la Marahoué », *Revue Ivoirienne d'Histoire*, n°31, p.70-92.
- ZUNON Gnobo Julien, 1980. *Les échanges dans la région de Daloa du milieu du XIX siècle à 1936*, Thèse de Doctorat, Université de Paris VII, Paris, 554 p.

AUTEUR

Martin PALÉ

Doctorant en Histoire

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

Courriel : martinpalee@gmail.com

© **Référence électronique**

Martin PALÉ « *Migration et développement du café et du cacao à Daloa et Bouaflé (1930-1981)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 181-195, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 09-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

LA MANGROVE, COMPLICE PASSIVE DES ACTIVITÉS INTERLOPES : LE CAS DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE MARITIME DANS LE NORD DE LIBREVILLE (GABON)

THE MANGROVE, A PASSIVE ACCOMPLICE OF ILICIT ACTIVITIES : THE CASE OF MARITIME CLANDESTINE IMMIGRATION IN NORTHERN LIBREVILLE (GABON)

Léonilde Chancia **NYINGUEMA NDONG**

RÉSUMÉ

Depuis des décennies, au Gabon, le littoral nord de Libreville est le théâtre d'une immigration clandestine africaine par voie maritime. Les principaux points de débarquement et réceptacles sont le plus souvent les campements de pêcheurs allogènes ou les différents débarcadères. Des observations empiriques dans la région font état de la mangrove comme nouvelle porte d'entrée, au point de faire d'elle une complice passive de ce phénomène migratoire. Aussi, cette analyse de géopolitique locale se focalise-t-elle sur la mangrove à la fois comme nouvel espace de projections et actrice migratoires. Ainsi, comment la mangrove est-elle appréhendée comme salvatrice par les migrants ? Ici sont examinés également l'intervention des forces de défense et de sécurité dans la récupération, la traque et le sauvetage des migrants clandestins dans cet espace stratégique. A cet effet, ont été mis à contribution la presse nationale écrite et visuelle, des travaux scientifiques et documents officiels. Des enquêtes semi-dirigées ont été menées auprès d'une cinquantaine d'acteurs clés tels que les autorités maritimes, les communautés de pêcheurs et les populations locales. Les résultats obtenus mettent en lumière une dimension stratégique de la mangrove allant au-delà du cadre environnemental ou écologique. Cependant, cela introduit de nouveaux défis imaginaires, et une préoccupation croissante pour la sécurité aussi bien du territoire gabonais que des migrants eux-mêmes. *In fine*, les autorités sont incitées à renforcer la surveillance côtière dans la lutte contre l'immigration clandestine.

Mots-clés : Libreville nord, mangrove, immigration clandestine maritime, activités interlopes

ABSTRACT

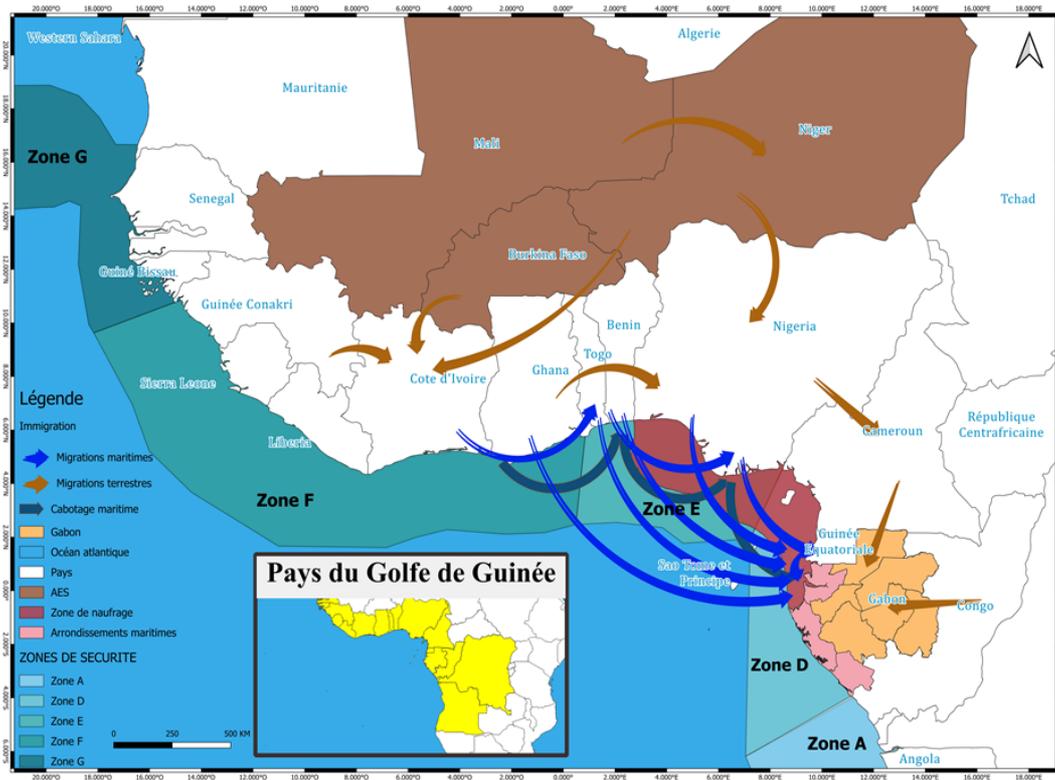
For decades, in Gabon, the northern coast of Libreville has been the scene of illegal African immigration by sea. The main landing points and receptacles are most often the camps of non-native fishermen or the various landing stages. Empirical observations in the region point to the mangrove as a new gateway, to the point of making it a passive accomplice in this migratory phenomenon. Also, this analysis of local geopolitics focuses on the mangrove both as a new space for migratory projections and an actor. So, how is the mangrove seen as saving by migrants? Here the intervention of defense and security forces in the recovery, tracking and rescue of illegal migrants in this strategic space is also examined. For this purpose, we used the national written and visual press, scientific works and official documents. Semi-directed surveys were carried out with around fifty key stakeholders such as maritime authorities, fishing communities and local populations. The results obtained highlight a strategic dimension of the mangrove going beyond the environmental or ecological framework. However, this introduces new imaginary challenges, and a growing concern for the security of both Gabonese territory and the migrants themselves. Ultimately, the authorities are encouraged to strengthen coastal surveillance in the fight against illegal immigration.

Keywords : Northern Libreville, mangrove, maritime clandestine immigration, illicit activities

INTRODUCTION

Le golfe de Guinée est un espace maritime stratégique, fortement convoité à l'échelle internationale et régionale en raison de ses importantes ressources biologiques et énergétiques, et de ses routes maritimes tactiques. Certains États riverains, dont le Gabon, possèdent de nombreux atouts qui en font un territoire prisé, un espace de projections pour divers acteurs, tels que les populations migrantes africaines. Ces migrations, aux motivations variées, s'inscrivent dans des logiques historiques, socio-économiques, politiques et culturelles, visant à améliorer, le bien-être et les opportunités socio-professionnelles. En effet, « Ces migrations constituent depuis longtemps une stratégie de survie et de diversification des revenus. Remplaçant ou se superposant parfois aux grands systèmes commerçants d'Afrique de l'Ouest ou aux systèmes de travail migrant des bassins miniers d'Afrique australe, les mobilités se distinguent aujourd'hui par leur diversité, leur féminisation, leur relative spontanéité et leur articulation étroite au processus d'urbanisation » (Wa Kabwe-Segatti 2009 : 115). Outre la féminisation, l'infantilisation des migrations clandestines maritimes est également à prendre en compte. L'émigration est donc envisagée comme une ultime stratégie de survie, une obligation ou comme un moyen d'accéder à des opportunités professionnelles. Ces populations empruntent aussi bien la voie terrestre, aérienne que maritime. Cependant, la voie maritime est devenue la préférence, malgré les dangers présents et les drames récurrents. Le golfe de Guinée sert de véritable corridor pour les migrants entre l'Afrique de l'Ouest et le Gabon (Loungou 2014 : 17 ; Nyinguéma Ndong 2015 : 153) (Fig. 1).

Fig. 1 : Le Gabon, une destination sollicitée



Source : Nyinguéma Ndong (2015 : 153).

La persistance des migrations clandestines maritimes est une problématique géopolitique gabonaise depuis une trentaine d'années. Ces migrations sont interconnectées avec d'autres réseaux (pièces automobiles, drogues, pêcheurs) aux stratégies de plus en plus performantes dans le transport des migrants jusqu'à leur accostage sur les rivages du Gabon¹, dont les mangroves offrent un refuge temporaire aux débarquements des migrants. Ce phénomène met en lumière l'instinct de survie des migrants, mais aussi le changement de perception classique de la mangrove. En effet, les trois principales conceptions de la mangrove par Cormier-Salem (1999 : 381) sont : un marais stérile et malsain, une portion du terroir communautaire, et un écosystème protecteur riche et fragile. Maintenant, la mangrove apparaît comme un refuge de transit pour de nombreux migrants en quête de sécurité, après de longs et périlleux périple migratoires maritimes. En effet, tout territoire est stratégiquement appréhendé selon une triple considération : pour ce qu'il a, pour ce qu'il est et pour ce qu'il représente. Or, comme Cormier-Salem (1999 : 381) le souligne, « La mangrove n'est pas une simple ressource ou un écosystème entre mer et terre (qu'il soit forestier ou aquatique) dont l'homme serait exclu. C'est un environnement, un système d'interactions complexes, un espace, au sens d'espace géographique, c'est-à-dire tout à la fois support, produit et enjeu de rapports sociaux ». Notre réflexion vise ainsi à offrir une perspective nouvelle sur la dimension stratégique de la mangrove, en mettant particulièrement l'accent sur le phénomène migratoire, ainsi que sur les stratégies et la résilience déployées par les migrants maritimes clandestins. Parallèlement sont examinés les divers réseaux de passeurs

¹ Selon un entretien à la Gendarmerie Nationale.

et leur redéploiement à travers la mangrove, qui s'inscrit de manière autonome dans différentes stratégies en raison de sa perception en tant que facteur ou acteur facilitant la migration irrégulière.

1. MÉTHODOLOGIE

Les enquêtes se sont structurées à partir d'observations directes et indirectes, d'entretiens dirigés et semi-dirigés et d'une collecte de données primaires en rapport avec les différents rôles de la mangrove et la mer dans le fait migratoire clandestin de même que les différents points de débarquement des migrants et les réceptacles. Les données secondaires sont issues de différentes administrations et documents scientifiques. Les entretiens ont concerné deux catégories d'enquêtés, le personnel administratif d'une part, les pêcheurs, les migrants et les riverains, d'autre part. Nous avons opté pour une approche hypothético-déductive. Cette méthode a permis d'asseoir nos observations en se basant sur la richesse des récits et des expériences des enquêtés. Celles-ci ont permis d'appréhender le contexte, les nuances, les représentations, les discours et les spatialités des différents acteurs impliqués, non seulement dans l'immigration clandestine maritime, mais également dans la gestion des activités interlopes maritimes et littorales. Ainsi, ont été conduits des entretiens orientés, avec plusieurs personnes-ressources, afin de recueillir des informations de première main sur les expériences, les perceptions et les attitudes des acteurs clés. Quatre autorités impliquées dans la sécurisation maritime, la gestion des aires protégées et la gouvernance locale ont été interrogées, notamment une personne-ressource de la Gendarmerie Nationale, le Conservateur du Parc National d'Akanda de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), le Coordinateur global du programme marin Gabon Bleu et un auxiliaire de commandement en la personne du Chef de quartier d'Igoumié. Grâce aux différents échanges avec ces autorités, des informations ont été obtenues sur les efforts sectoriels et conjoints de sécurisation maritime, de protection des aires protégées et de la mangrove, sur le fonctionnement des réseaux de passeurs, les différentes stratégies mises en place et l'identification de zones de passage stratégiques. Les pêcheurs, les migrants et les riverains ont été choisis de manière aléatoire à partir d'un échantillon de convenance de dix enquêtés respectifs sur les sites d'étude. Ainsi, dix pêcheurs ont partagé leurs observations sur les activités halieutiques et leurs expériences directes et indirectes en lien avec l'immigration clandestine maritime. Également, dix migrants clandestins ont été interrogés sur leur parcours, leur expérience de la clandestinité au Gabon. Enfin, dix riverains ont décliné leur sentiment à propos de l'immigration clandestine, et ont présenté l'impact de ce phénomène sur leur vie quotidienne et leur environnement. L'analyse de notre corpus documentaire a concerné des sources secondaires dont les sites officiels de la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI), le journal officiel L'Union, des médias en ligne, ainsi que des travaux scientifiques (Cormier-Salem, 1999 ; Lembe, 2023 ; Wa Kabwe-Segatti, 2009 ; Loungou, 2014 ; Poirier, 2022 ; Ropivia, 2003 ; etc.). Ces sources ont fourni un contexte local, les tendances et modèles plus larges de l'immigration clandestine et de la sécurité maritimes et du rapport des populations à la mangrove.

2.UN PARCOURS MIGRATOIRE MARITIME DANGEREUX ENTRE INSÉCURITÉ ET SURVEILLANCE

Le périple migratoire débute dans les pays d'origine² tels que le Sénégal, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Togo, le Ghana, le Bénin, entre autres, où les migrants cherchent principalement à rejoindre le Nigéria dans un premier temps. Le plus souvent, ce trajet se réalise par voie terrestre, puis ensuite par cabotage maritime. En effet, au Nigeria, la ville de Calabar joue un rôle central en tant que point de rassemblement pour les migrants en provenance d'autres pays d'Afrique de l'Ouest ; un point de départ coutumier de l'émigration maritime clandestine à l'aide de pirogues. Néanmoins les départs peuvent également s'effectuer à partir d'autres pays ouest-africains riverains de l'Atlantique.

2.1. Des parcours semés d'embûches

Avant d'aborder la question de l'immigration par voie maritime au Gabon, il est essentiel de retracer le parcours migratoire en examinant les raisons et les conditions de l'émigration, puis d'analyser la transition de l'émigration à l'immigration clandestine.

2.1.1. Une émigration parfois difficile

D'après les informations recueillies lors de nos échanges avec des pêcheurs et des ressortissants clandestins, l'émigration clandestine s'effectue selon des trajectoires caractérisées par des conditions relativement difficiles : une mobilisation financière importante (elle est variable, 300 000 f CFA à 700 000 f CFA environ), une surcharge dans les différentes pirogues (grandes ou moyennes, les modifications de plans (demi-tours, ralentissements). Par ailleurs, la préparation physique, psychologique et matérielle est souvent très limitée car les migrants n'ont pas nécessairement toutes les informations concernant le déroulement du voyage : méconnaissance de la mer, possibilité du mal de mer, etc. Les problèmes de sécurité liés aux conditions de navigation sont nombreux et récurrents, allant des pirogues relativement vétustes à la surcharge, au manque d'abris, à l'absence ou à la rareté de gilets de sauvetage. Chaque migrant doit prévoir suffisamment de provisions alimentaires et d'eau, sans connaître précisément la durée du voyage (de 3 jours à une semaine et parfois plus). L'absence d'installations sanitaires constitue également un défi majeur. Dans ce contexte, l'absence de contrôle des conditions de sécurité conduit les migrants à s'en remettre à la providence, à l'expertise des passeurs, ou à leur foi en Dieu ou *Allah* voire d'autres divinités pour atteindre leur destination. Malgré les dangers, les coûts et les incertitudes, ils considèrent souvent que la mer demeure leur ultime recours, tant ils ont été confrontés à des obstacles en amont, tels que des procédures officielles jugées trop longues et coûteuses, des refus de visas, ou le manque des documents administratifs nécessaires pour entreprendre une émigration légale. Et en aval, « Étant donné que les frontières terrestres et aériennes du Gabon sont très contrôlées, la mer est devenue le passage privilégié de ces clandestins pour y accéder, malgré les naufrages qui y sont enregistrés régulièrement. Sans relâche, le gouvernement gabonais fait tout le nécessaire

² Entretiens avec des citoyens clandestins à Libreville, mars 2024.

pour tenter de mettre fin à ce phénomène qui, parfois représente un réel danger (...) » (Gabonews 2020 : 1). Aussi, pour tenter d'expliquer cette situation, plusieurs raisons sont évoquées. Souvent, ces déplacements sont attribués : à la pauvreté, au désespoir, à la famine, à des perceptions déformées par des informations idéalisées sur des lieux supposés paradisiaques, à la volonté d'améliorer leurs conditions de vie, à la recherche de meilleures opportunités professionnelles, à la pression familiale et communautaire, etc. Par ailleurs, des migrants, notamment des mineurs, peuvent subir une émigration forcée, contraints soit par des proches, soit par des réseaux de passeurs, se retrouvant ainsi embarqués malgré eux. Cette diversité de motivations conduit à une variété de profils, comme le souligne cet extrait, « nombreux de ces migrants s'embarquent en aventure depuis le Nigéria, en passant par le Cameroun, pour arriver sur les terres gabonaises. Au sein de leurs embarcations on y trouve le plus souvent toutes les catégories de personnes, particulièrement des femmes (parfois enceintes), des personnes âgées et des enfants dont l'âge varie souvent entre « 2 et 15 ans ». Tous prêts à braver tous les risques possibles, à la conquête d'une vie meilleure dans ce pays d'Afrique centrale » (Gabonews *op. cit.*). Les risques mentionnés peuvent se manifester de manière imprévisible, que ce soit dès le début du périple, durant le voyage, voire à proximité des côtes d'arrivée. Une stratégie soigneusement élaborée au départ peut être ajustée en fonction de nouveaux paramètres émergents en cours de route, tels que des variations météorologiques, des problèmes techniques et autres avaries avec le bateau (panne, casse, infiltration d'eau etc.), des accidents, et surtout la présence militaire ou policière en mer. Cette dernière variable exerce une influence significative, en amont et en aval, sur les plans des passeurs et de leurs réseaux, parfois à long terme comme détaillé ci-après.

2.1.2. Du basculement à l'immigration clandestine dans les eaux gabonaises à l'accostage

Une fois dans les eaux gabonaises, l'absence des autorisations nécessaires pour entrer dans celles-ci fait basculer le capitaine et les passagers non en règle dans le domaine de l'immigration clandestine. En effet, l'entrée dans les eaux nationales doit se conformer à des formalités administratives, tant en amont qu'en aval du voyage, pour toutes les embarcations ou navires réguliers. De même, les différents passagers doivent être munis d'autorisations d'entrée, de visas. À cet égard, la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI) diffuse les informations suivantes : « lors du passage à la frontière par air, mer, ou bien par voie terrestre, il convient de présenter, en plus de la copie de la demande d'autorisation d'entrée, un passeport en cours de validité, un titre de transport aller-retour ou circulaire nominatif et un carnet de vaccination (fièvre jaune obligatoire). Il est nécessaire de se munir de 45 000 francs CFA (70 €), correspondant aux frais d'établissement de l'autorisation d'entrée. Cette procédure s'applique aux ressortissants, qu'ils soient touristes, hommes d'affaires ou simples visiteurs³ ». En ce qui concerne la préparation à l'accostage, les passeurs renouent avec leurs contacts, notamment les pêcheurs ou les populations riveraines ou autres complices, afin d'obtenir des informations plus détaillées sur plusieurs aspects tels que la présence d'une ou plusieurs autorités maritimes, leur proximité, la distance approximative de leur position, et la présence de difficultés particulières. Ils développent diverses stratégies pour récupérer les migrants ; c'est le cas de la « pirogue double » par exemple, en ayant deux pirogues avec la même immatriculation (ce qui est illégal) et quasiment les mêmes caractéristiques pour effectuer des activités multiples (fig. 2).

³ <https://www.investingabon.ga/immigration>

Fig. 2 : La double pirogue, un outil de dissimulation

Clichés : Koumba K., ANPN le 23/03/2023 Libreville

Les deux pirogues de pêche maritime artisanale ont les mêmes identifications et caractéristiques : le matricule LQ 28/13, les couleurs et la taille. Le plus souvent une fois ce constat fait, les autorités réquisitionnent la pirogue hors norme, font payer une amende et somment le propriétaire de régulariser la situation de son embarcation.

Une fois rassemblées, les informations collectées par les réseaux et les différents dispositifs utilisés permettent de confirmer, ou de modifier, le plan initial concernant les sites de débarquement. Il faut souligner que la violence peut survenir tout au long du voyage et elle est multiforme. En effet, en fonction des situations, la peur, la panique et le stress peuvent conduire à des meurtres⁴, au retournement de pirogues, ainsi qu'à des violences physiques et psychologiques envers certains passagers⁵. De nombreux naufrages ou accidents surviennent également dans le Golfe de Guinée, notamment dans les eaux gabonaises, tout comme dans la Méditerranée, bien que ces derniers soient moins médiatisés et moins fréquents (fig. 3).

Fig. 3 : Les pirogues de l'immigration clandestine

Clichés : Commandant Mackobu M. M., 2013, Libreville.

Ces pirogues ont été arraisonnées par la Brigade Nautique gabonaise après plusieurs jours de navigation et avec plus d'une cinquantaine de passagers à bord. L'intérieur de la pirogue à gauche présente une insalubrité importante et, néanmoins, du matériel de survie (bidons plastiques bleus, pour le stockage de d'eau potable et quelques gilets de sauvetage). La photographie de droite présente une pirogue géante fréquemment utilisée dans les transports de passagers clandestins.

⁴ Gendarmerie Nationale, Conservateur du Parc d'Akanda, mars 2024.

⁵ *Idem.*

2.2. Le golfe de Guinée : une Zone D hautement surveillée mais souvent déjouée

Les eaux gabonaises font partie intégrante du golfe de Guinée qui, bien qu'étant différentes de la Méditerranée, constituent néanmoins une méditerranée géopolitique avec des défis et des enjeux multiples et significatifs. En tant qu'espace crisogène, il est le théâtre de nombreuses activités illicites, allant de la piraterie et des trafics divers à la contrebande, au banditisme maritime et à l'immigration clandestine (Cresmac⁶ 2022 : 2) au point d'être considéré comme l'une des zones maritimes les plus dangereuses du monde (International Crisis Group 2012 :i). Face à ce constat, les États africains ont donc entrepris de s'unir pour mutualiser leurs efforts de surveillance maritime, tant au niveau régional que national. Dans cette optique, Ropivia (2003 : 23) souligne la nécessité d'un « prolongement dans le domaine marin du processus de construction communautaire et l'élaboration d'une vision de sécurité maritime collective [axée sur] une approche sous-régionale concertée de la menace et de la sécurité maritimes ».

2.2.1. Une surveillance maritime régionale institutionnelle et technique à pérenniser

Conscients des nombreux défis et enjeux liés à la sécurisation de leurs domaines maritimes respectifs et de leurs ressources stratégiques, les dirigeants des Communautés économiques des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, ainsi que ceux de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), ont élaboré lors d'un sommet à Yaoundé au Cameroun (MaritimAfrica 2020 :1) du 24 au 25 juin 2013 une stratégie régionale visant à lutter contre les divers actes illicites et illégaux menés dans le Golfe de Guinée. Cette initiative, l'Architecture de Yaoundé adoptée le 13 juin 2013, se compose de trois instruments majeurs, à savoir : le Code de conduite, la Déclaration des Chefs d'État et de gouvernement, ainsi que le Mémoire d'entente des différentes organisations régionales concernées. Techniquement, l'Architecture de Yaoundé dispose d'un centre interrégional de coordination (CIC), qui assure la liaison entre les deux centres régionaux, que sont: le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique Centrale (CRESMAC) et le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest (CREMAO), (YARIS 2020 :1).⁷ À cela s'ajoutent cinq centres multinationaux de coordination (CMC) répartis au sein de chacune des cinq zones maritimes opérationnelles subdivisant le Golfe de Guinée et regroupant certains États comme le présente la fig. 1 précédemment mentionnée. En plus, d'encourager une coopération régionale, cette stratégie maritime a également établi un Centre des Opérations Maritimes (COM) par pays. Outre la coordination assurée par la Marine nationale, ce centre rassemble d'autres acteurs majeurs participant à l'action de l'État en mer, tels que les brigades nautiques, la police maritime, les douanes, les parcs nationaux, la pêche et la protection de l'environnement. Cette approche a été mise en pratique lors de l'exercice *Mégalops /Gand African Nemo 19.3*, qui a rassemblé l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne sécuritaire maritime de la CEEAC du 17 au 21 juin 2019. Ce dernier naît du partenariat entre l'Etat-major des Eléments français au Gabon (RFG), la Marine française et le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, et se déclinait techniquement comme suit : « Grand African Nemo est un exercice de maîtrise de l'espace maritime du golfe de Guinée à l'occasion duquel les pays de la CEEAC s'entraînent à faire face à des situations adaptées à leurs enjeux régionaux. Il a permis aux organismes opérationnels de la région de se pencher sur des problématiques diverses : pollution maritime, pêche illicite,

⁶ Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale (CRESMAC)

⁷ Yaounde Architecture Regional Information System (Yaris)

piraterie, immigration clandestine dans toute la zone maritime. En mer, les marines africaines ont été confrontées à des adversaires joués par les marins français du patrouilleur haute mer (PHM) CDT BOUAN, présent dans le golfe de Guinée dans le cadre de la mission Corymbe. La Marine française a accueilli les différentes équipes de visite et leur a proposé différents scénarii, afin que les marins de la zone puissent s'exercer face à toutes les situations possibles. Le 20 juin 2019, le scénario dédié à la Marine nationale gabonaise dans le cadre de l'exercice « Mégalops / Grand African Nemo 19.3. » était basé sur un cas d'immigration clandestine. A l'issue, les marins gabonais ont souligné l'intérêt de ces exercices de « terrain ». En effet, au-delà des savoir-faire techniques ou tactiques acquis en mer, ces actions permettent d'illustrer une coopération maritime optimale dans le golfe de Guinée : remontée d'informations, partage entre partenaires, coordination de l'action pour définir le moyen le plus approprié et conduite coordonnée de la mission »⁸. Toutefois, le patrouilleur gabonais est absent dans la surveillance coordonnée sous-régionale⁹.

2.2.2. Une surveillance nationale à renforcer

La surveillance maritime au Gabon implique plusieurs acteurs qui interviennent généralement dans des zones spécifiques de l'espace maritime, chacun ayant des missions clairement définies. Cependant, au regard de la multiplicité des scénarios, il est question de privilégier une approche coordonnée pour certaines missions. Les acteurs identifiés, dans l'ordre d'intervention, comprennent la Marine Nationale dans la Zone Économique Exclusive (ZEE) et en haute mer, jouant un rôle dissuasif. Selon le Ministère de la Défense Nationale (2021 :1), ses missions comprennent, notamment : « défendre des approches maritimes ; surveiller et contrôler de la Zone Economique Exclusive ; soutenir les forces ; participer aux opérations de surveillance, d'assistance et recherche ; assurer les missions de représentation diplomatique ; lutter contre l'immigration clandestine, trafic de drogue, pollution, contrebande en milieu marin et piraterie, assurer la police maritime ; participer aux opérations de maintien de la paix ». Puis interviennent dans la zone contigüe la Marine Nationale et la Douane ; et, enfin, dans la mer territoriale et les eaux intérieures les forces de premières catégories : la Police et la Gendarmerie (notamment le Groupe d'Assaut Spécialisé, GAS¹⁰). Cependant, la Marine Marchande, en tant qu'autorité maritime officiellement reconnue, a compétence sur l'ensemble des étendues d'eau. L'ANPN quant à elle intervient au sein des aires marines, des réserves et parcs nationaux, ainsi que dans les zones tampons. Une observation clé de l'amélioration de l'action en mer tient compte de plusieurs dysfonctionnements. Il s'agit notamment du manque de personnel, de la diversité des équipements de navigation et de l'optimisation de leur puissance (actuellement limitée à des vecteurs de 200 chevaux¹¹) d'une part. D'autre part, la nécessité d'un redéploiement plus efficace des différentes unités d'intervention sur des sites clés déjà définis paraît judicieuse, de même qu'une présence accrue de drones de surveillance et autres appareils aériens. Enfin, il est à souligner des problèmes liés au manque de radars, ainsi que des difficultés avec les phares. Comme le souligne le Commandant Mackobu : « l'absence de présence en mer conduit le plus souvent à un "cueillage" à terre des migrants. De même que l'inertie de certains corps habillés et la "lenteur dans l'action", et le problème de prise de responsabilité sont autant de problèmes qui biaisent l'efficacité voulue devant un phénomène difficilement maîtrisable ».

⁸<https://ga.ambafrance.org/Cooperation-maritime-dans-le-golfe-de-Guinee-l-exercice-Megalops-Grand-African>

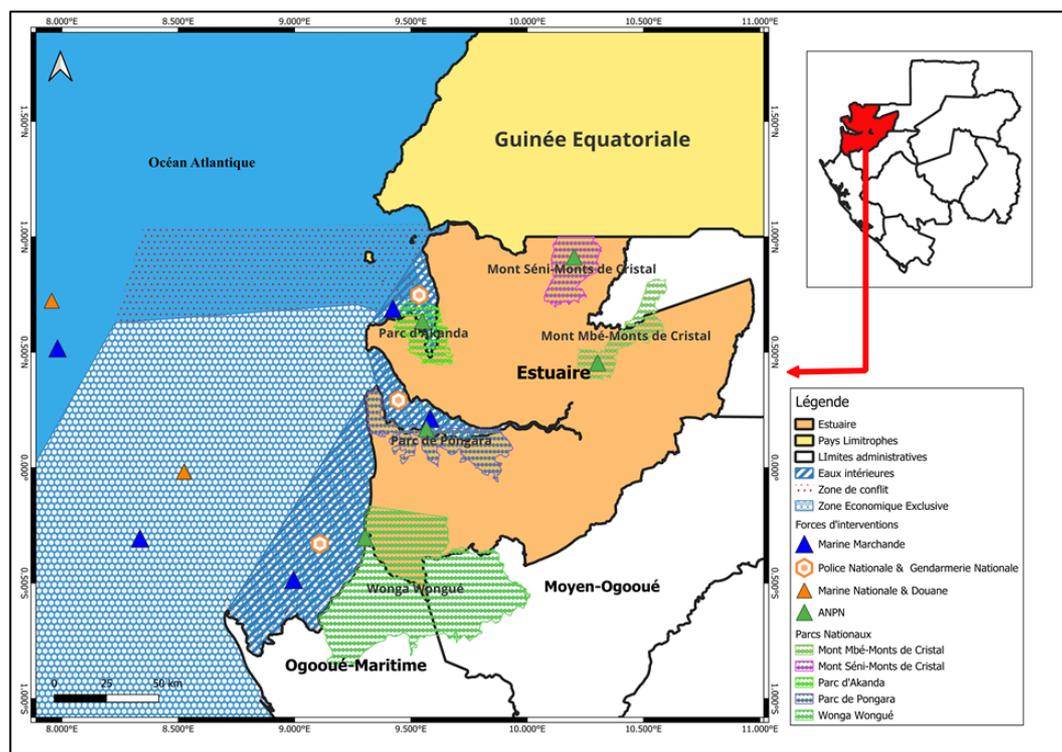
⁹ Selon un entretien à la Gendarmerie Nationale.

¹⁰ Entretien Gendarmerie Nationale *op.cit.*

¹¹ *Idem.*

Il insistait parallèlement sur la sensibilisation au respect de la loi auprès des populations riveraines des bras de mer, qui se rendent complices de faciliter l'entrée de migrants clandestins. Cependant, soulignons qu'avec les efforts considérables déployés, des résultats significatifs sont obtenus. Mais, il arrive fréquemment que ces efforts de surveillance soient contournés par divers acteurs impliqués dans des activités criminelles et illicites en mer, notamment ceux liés à l'immigration clandestine, tant en amont qu'en aval. Dans le cas du Gabon, faisant partie de la zone D, où la pression des autorités maritimes est parmi les plus marquées, cela pousse les réseaux de passeurs à être plus vigilants et à se réinventer dans leurs stratégies de fuite, de dissimulation, ainsi que dans le débarquement de leurs clients à destination des côtes gabonaises (Fig. 4).

Fig. 4 : Surveillance maritime nationale du Nord de Libreville au Gabon



Sources : Gendarmerie Nationale (2024) et Agence Nationale des Parcs Nationaux (2024).

3. DES DIFFERENTS RÉCEPTACLES DE MIGRANTS PAR VOIE MARITIME

Avant d'explorer la mangrove en tant que lieu d'accueil, il nous semble important de présenter préalablement les différents sites utilisés autrefois dans la réception des migrants, afin de comprendre les raisons de cette mutation graduelle des sites de débarquement.

3.1. Les anciens points de débarquements

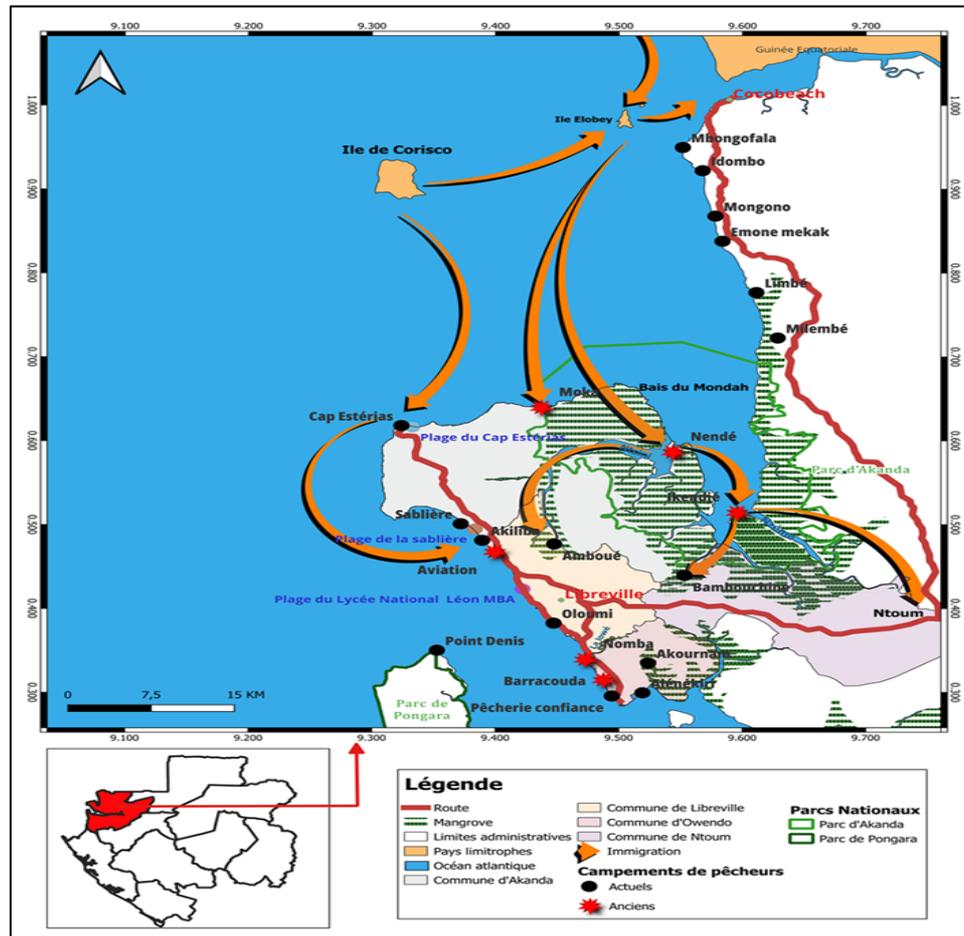
Initialement, les campements de pêcheurs remplissaient ce rôle de premiers réceptacles de clandestins. Toutefois, avec la mise en place des politiques de déguerpissement et de destruction, les débarcadères, qu'ils soient officiels ou officieux, sont devenus les principaux sites d'accueil. Après ces derniers, s'en sont suivis des plages. Cependant, ces dernières ont

été jugées trop exposées et sont donc plus ou moins délaissées. Il est essentiel de nuancer l'utilisation actuelle des divers sites considérés comme anciens points de débarquement en fonction du contexte immédiat. Il se peut toujours que ces sites soient encore ciblés, mais cela se produit moins fréquemment qu'auparavant, principalement en fonction de la situation à laquelle le capitaine d'une pirogue et ses passagers pourraient être confrontés.

3.1.1. Les campements et villages de pêcheurs

Pendant longtemps, la méthode la plus fréquemment employée consistait à débarquer les migrants au sein des divers campements de pêcheurs établis le long des côtes (Moka, Nendé, Bac Aviation, etc.), parmi lesquels Pont Nomba était le plus emblématique (fig. 5).

Fig. 5 : Anciens (plages et campements) et nouveaux réceptacles (mangrove) de migrants clandestins sur la côte nord du Gabon



Source : Nyinguéma Ndong (2015 : 158)

Cependant, le site Pont Nomba a été détruit et évacué en 2012 pour des raisons sécuritaires et foncières, (Loungou 2014 : 24) tout comme d'autres campements (Nyinguéma Ndong, 2015 : 160-161, 203 -210). Les pêcheurs, parfois très impliqués dans les réseaux, recevaient ou se rendaient en mer pour récupérer leurs proches et clients. Ces campements, structurés comme des quartiers sous-intégrés, bénéficiaient du laisser-aller relatif des autorités, au regard de la présence de nombreuses communautés de pêcheurs étrangers en situation irrégulière. Cela permettait à ces dernières de mener des activités halieutiques, tout en

dissimulant aisément les nouveaux migrants, une pratique opaque qui s'effectuait particulièrement dans l'obscurité de la nuit. Malheureusement, avec l'augmentation des actes de grand banditisme, de brigandage et d'autres délits perpétrés depuis les campements, ainsi que la pression foncière exercée sur ces sites stratégiques, les autorités ont procédé au démantèlement du campement de Pont Nomba. Avec l'avènement des déguerpissements généraux et la relocalisation de nombreux campements et/ou villages de pêcheurs, les différents réseaux ont dû se réorganiser.

3.1.2. Les plages et débarcadères

Au tournant des années 2015, les plages et divers débarcadères sont devenus les nouveaux points de débarquement privilégiés. Citons les plages du lycée Léon Mba, du lycée Paul Indjendjet Gondjout, la plage principale de Cocobeach, entre autres. Lors de nos entretiens, le Conservateur du Parc National d'Akanda a rapporté deux débarquements insolites de migrants clandestins. Le premier a eu lieu le 28 août 2023 sur la plage du Cap Estérias, en face des bureaux de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux, impliquant environ une centaine de personnes débarquant de deux embarcations. L'alerte a été donnée par un riverain ayant remarqué tôt le matin des mouvements suspects de personnes qu'il croyait être des pêcheurs, avant de réaliser qu'il s'agissait de clandestins fraîchement débarqués. Malheureusement, seulement une trentaine d'individus a pu être arrêtée. Le deuxième concerne un débarquement sur la plage de la propriété privée de l'ancien président de la République gabonaise en 2019, où tous les individus ont été appréhendés...

3.2. La mangrove comme site stratégique : des missions biologiques à la mutation comme réceptacle de clandestins

Dans cette partie il est présenté comment au fil du temps, les différentes des sociétés littorales et autres actrices ont fait évoluer leurs perceptions du rôle de la mangrove en fonction des différents intérêts et enjeux. On est passé ainsi d'une mangrove entièrement répulsive à une mangrove plus moins attractive.

3.2.1. Une mangrove initialement répulsive

« Situées dans la zone intertidale, entre la terre et la mer, les mangroves rendent toute une série de services aux communautés côtières des régions tropicales et subtropicales. Elles protègent la biodiversité en abritant et en nourrissant la vie marine. Elles fonctionnent comme des systèmes de filtration, absorbant les nutriments et les polluants. Elles luttent contre l'érosion côtière en agissant comme des brise-lames pour dissiper les ondes de tempête et l'énergie des vagues » (Nations Unies 2021 :1). D'un point de vue scientifique et social, il est largement reconnu que les mangroves ont une utilité mondiale. Cependant, la perception que l'on peut avoir des mangroves n'est pas aussi uniforme qu'il pourrait sembler ; Cormier-Salem (1999 : 381) avançait que : « Si, pour certains, la mangrove évoque la douceur de folâtrer sous les palétuviers roses, l'image qui a longtemps prévalu est davantage celle d'une forêt marécageuse impénétrable et stérile, infestée par des moustiques et peuplée de bêtes sauvages. De fait, les conditions des écosystèmes à mangroves sont extrêmes : les eaux sont tantôt douces, tantôt salées ; les terres sont tantôt immergées, avec un sol noir et boueux, à la vase molle et glissante, tantôt émergées avec une surface craquelée et marquée

d'efflorescences salines ; la végétation est tantôt dense, stratifiée et aux faciès variés, tantôt rabougrie et pauvre en espèces. » Puis, progressivement, la mangrove est domestiquée par les populations qui voient en elle un foyer de ressources et d'opportunités traditionnelles et modernes : pêche, alimentation, bois, habitat, *etc.* (Lebigre, 1999 :43) Rogombé et Al. (2020 :21) En bref, bien qu'elle ait pu être perçue comme répulsive initialement, désormais la mangrove joue un nouveau rôle dans la protection des espèces, en l'occurrence ici, des migrants en détresse.

3.2.2. Les mangroves dans la stratégie de survie des migrants

La mangrove remplit plusieurs fonctions en tant que lieu d'accueil pour les migrants. Initialement les mangroves constituent des itinéraires de passage. Les mangroves, localisées à proximité des côtes et des estuaires, servent ainsi de routes de passage pour les migrants cherchant à entrer illégalement dans le pays. Les chenaux de marées, entre les rideaux des palétuviers, offrent la possibilité aux embarcations de se déplacer discrètement (fig. 6).

Fig. 6 : Les mangroves comme voies de passage maritime et terrestre



Clichés : Nyinguéma Chancia, Owendo le 18 septembre 2022 et Igoumié le 10 février 2021.

A partir de la mangrove, il est relativement aisé de rejoindre certains quartiers de Libreville. Pêcheurie Confiance à Owendo et Igoumié à Mindoubé en pirogue puis à pied.

Ensuite, les mangroves s'appréhendent également comme des refuges et cachettes pour migrants. En effet, elles offrent des refuges naturels aux migrants clandestins à travers les « tuyaux de mangrove ¹² », qui sont des tunnels formés par les racines permettant aux pirogues d'avancer avec les différents migrants. À l'extrémité de ces tunnels se trouvent parfois des camps précaires, où les migrants transitent pendant des périodes variables. Au fil du temps, dans une certaine mesure, les mangroves continuent leur rôle protecteur envers les espaces considérés comme habités par des animaux. Bien que les humains ne soient pas, au sens scientifique du terme, intégrés aux espèces animales aquatiques, les migrants trouvent néanmoins refuge dans la mangrove de la même manière que les espèces halieutiques et fauniques qui y évoluent. En effet, en raison de leur dense couverture végétale, ces zones aux eaux saumâtres rendent difficile la détection par les autorités, permettant ainsi aux migrants de s'y dissimuler pendant leur voyage vers les centres urbains (fig. 7).

¹² Entretien le 7 mars 2024 avec M. Koumba Kombila, Coordinateur global du programme Marin/Gabon bleu.

Fig. 7 : La mangrove comme cachette idéale mais dangereuse

Clichés : Commandant Mackobu M.M., 2013, Libreville.

Les migrants se réfugient dans des camps de fortune dissimulés dans la mangrove, anciens ou nouveaux. Ces camps sont montés le plus souvent par des passeurs ou par des passagers clandestins eux-mêmes. Ils sont assez rudimentaires, insalubres, exposés aux intempéries aux moustiques, reptiles et autres nuisibles et parfois des drames humains s’y déroulent : viols, abandons, bagarres, vols, blessures, maladies, etc.

Enfin, la mangrove apparaît parallèlement comme une source de ressources alimentaires doublée d’une zone de précarité et vulnérabilité. Elle héberge une diversité de ressources alimentaires, comprenant notamment des poissons, des crustacés et mollusques. Les migrants clandestins, fréquemment confrontés à des défis de survie, peuvent tirer parti de ces ressources pour s’alimenter durant leur séjour dans ces zones. Les migrants, qui se dissimulent dans les mangroves, se trouvent fréquemment dans une situation précaire. Ils font face à des défis tels que la vulnérabilité aux intempéries, aux maladies et aux animaux sauvages. Souvent épuisés, ils manquent de vêtements appropriés et confortables, de denrées alimentaires variées et suffisantes, ainsi que du matériel de cuisson. Des problèmes d’hygiène et de promiscuité surgissent, sans oublier l’insuffisance de sommeil, de même que la peur de se faire voler leurs maigres possessions ou économies et pire de se faire violer ou tuer. Ainsi, la mangrove devient une actrice passive de leur vulnérabilité. Un autre aspect significatif est que la présence de migrants dans les mangroves, tout comme toute présence humaine, exerce une pression supplémentaire sur cet environnement. Un aperçu des diverses conséquences de la présence de migrants dans la mangrove inclut la potentielle dégradation de l’écosystème par la pollution et la production de déchets (fig. 8), la construction d’habitats et de camps de fortune, une pression sur les ressources, notamment le prélèvement du bois de mangrove utilisé clandestinement comme bois de fumage et de cuisson, ainsi que la création de trouées. En somme, leur présence perturbe l’écosystème (Lembe 2023 : 35; Nyinguéma Ndong, *op. cit.* : 213).

Fig. 8 : Déchets dans la mangrove



Clichés : Commandant Mackobu M.M., 2013, Libreville.

Le transit des migrants au sein de la mangrove entraîne une fragilisation de cette dernière via la pollution. Ici des restes de pirogues, des résidus de plastique et des vêtements jonchent la forêt de mangrove. Toutefois, tous les déchets ne sont pas de leur ressort, car les centres urbains et les différentes populations vivant à proximité en produisent également.

3.2.3. Entre sécurisation de la mangrove et lutte contre l'immigration clandestine

La sécurisation de la mangrove et la lutte contre l'immigration clandestine sont deux enjeux distincts, mais tous deux cruciaux pour la région du golfe de Guinée et le Gabon en particulier. En adoptant une approche holistique et en impliquant toutes les parties prenantes, les autorités locales peuvent contribuer à préserver les mangroves du Gabon tout en gérant les défis liés à l'immigration clandestine. Cela suppose une meilleure implication des administrations (Ebang 2022 :28) et des divers États (notamment Sao Tomé et Príncipe et le Gabon) dans la lutte contre l'immigration clandestine et le cabotage illégal. Il est également décisif d'étendre les patrouilles dans toute la zone maritime pour détecter et prévenir ces activités, en mettant un accent particulier dans la zone nord. La modernisation des moyens navals adaptés à différentes missions, tels que des navires disposant d'une plus grande autonomie et d'appareils de vision nocturne, permettra d'améliorer la capacité de surveillance et d'intervention en mer. En outre, la coopération multilatérale implique la multiplication des exercices conjoints entre les marines de la zone D tels des exercices multilatéraux, à l'exemple d'*Obangame Express*, qui visent à renforcer la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre¹³. Un accent particulier doit être mis sur le renforcement de la présence en mer, devant être aussi régulière que possible, afin d'évaluer les progrès, d'ajuster les stratégies et de partager les meilleures pratiques. Enfin, il est essentiel d'optimiser les mécanismes d'échange d'informations et de coordination minimale avec les forces militaires amies impliquées dans les opérations nationales en mer, gage d'un renforcement de l'efficacité des actions entreprises. D'autres mesures à appliquer comprennent des sanctions dissuasives, le renforcement des données sur les flux migratoires et les différentes stratégies mises en place, une meilleure implication des représentations diplomatiques des pays régulièrement impliqués, et le renforcement de la surveillance participative avec les populations locales.

¹³<https://www.gabonreview.com/obangame-express-2024-grandes-manoeuvres-autour-de-libreville-pour-securiser-le-golfe-de-guinee/>

CONCLUSION

En dépit des faiblesses méthodologiques liées à la taille de l'échantillon des pêcheurs, des migrants et des riverains, l'étude a abouti aux conclusions suivantes. L'immigration clandestine maritime représente un fléau mettant en danger de nombreuses vies humaines et engendrant des tensions entre les pays d'origine, les pays de transit et les pays d'accueil forcé ou illicite. Elle s'entrelace également avec d'autres trafics (traite d'êtres humains, d'enfants, prostitution, criminalité économique, brigandage maritime, piraterie, armes et drogues, etc.), la rendant d'autant plus dangereuse. Symbole du désespoir de la jeunesse et de la vitalité africaine, elle est de plus en plus combattue par les différents États. Son lien avec la mangrove au fil du temps la rend plus insidieuse, presque invisible, et est une menace sur cet écosystème hautement stratégique pour un pays axé sur la préservation écologique. La sensibilisation et la coopération avec les pays d'origine, le renforcement d'une surveillance maritime globale, l'accentuation de la présence de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), et la participation active des populations locales sont autant de pistes permettant une amélioration de la gestion de l'immigration clandestine, malgré la difficulté et l'ampleur de la tâche. En mettant en œuvre ces mesures, le Gabon pourra mieux faire face aux défis liés à l'immigration clandestine et au cabotage transfrontalier, tout en préservant la sécurité et la souveraineté de ses eaux territoriales. De même, cela contribuera à protéger ses mangroves tout en assurant la sécurité des migrants et la gestion durable des flux migratoires.

LISTE DES ABREVIATIONS

ANPN : Agence Nationale des Parcs Nationaux

CEEAC : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale

CGG : Commission du Golfe de Guinée

CIC : Centre Interrégional de Coordination

CMC : Centre Multinational de Coordination

COM : Centre des Opérations Maritimes

CRESMAC : Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale

CRESMAO : Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique de l'Ouest

DGDI : Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration

GAS : Groupe d'Assaut Spécialisé

PHM : Patrouilleur Haute Mer

YARIS : Yaoundé Architecture Regional Information System

ZEE : Zone Économique Exclusive



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMBASSADE DE FRANCE AU GABON ET A SAO TOME-ET-PRINCIPE, 2019, « Coopération maritime dans le golfe de Guinée : l'exercice « Mégalos / Grand African Nemo 19.3 » réalisé avec succès au Gabon. » 1 p. <https://ga.ambafrance.org/Cooperation-maritime-dans-le-golfe-de-Guinee-l-exercice-Megalops-Grand-African>[dernier accès septembre 2024]
- ANPI GABON ,2014 « S'installer au Gabon » <https://www.investingabon.ga/immigration> [dernier accès septembre 2024]
- CENTRE REGIONAL DE SECURITE MARITIME DE L'AFRIQUE CENTRALE (CRESMAC), 2022. *Rapport Hebdomadaire de la Situation Sécurité Maritime en Afrique centrale*, Semaine du 1er au 7 août, 4 p., Disponible en ligne : <https://cresmac.org/documents/WeeklyReport-w31-CRESMAC-VF.pdf> [dernier accès février 2024]
- CORMIER-SALEM Marie-Christine, 1999. « La mangrove : de l'imaginaire aux pratiques » In : *Rivières du Sud : Sociétés et mangroves ouest-africaines* [en ligne]. p. 381-394. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/4994>>. ISBN : 9782709917780. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.4994> [dernier accès février 2024]
- GABONEWS, 2020 « Immigration clandestine : Un fléau "de trop" pour le Gabon » <https://www.gabonews.com/fr/actus/societe/article/immigration-clandestine-un-fleau-de-trop-pour-le-gabon>, en ligne le 29 septembre 2020 [dernier accès septembre 2024]
- GABONREVIEW,2024 « Obangame Express 2024 : Grandes manœuvres autour de Libreville pour sécuriser le golfe de Guinée » <https://www.gabonreview.com/obangame-express-2024-grandes-manoevres-autour-de-libreville-pour-securiser-le-golfe-de-guinee/> [dernier accès septembre 2024]
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP,2012, Rapport Afrique N°195, « Le golfe de guinée : la nouvelle zone à haut risque synthèse et recommandations » 4 p. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/gulf-guinea-new-danger-zone> [accessed June 24 2024]
- LEBIGRE Jean-Michel, 1999, Les marais à mangroves : les enjeux de la domestication d'un écosystème tropical. in : "Littoral, frontières marines", *Hérodote*, 93, p. 42-65.
- LEMBE BEKALE Aline Joëlle, 2023, « Aires protégées aquatiques et activités interlopes sur le littoral gabonais. » *Geography Notebooks / Quaderni di Geografia / Cahiers de Géographie / Cuader-nos de Geografía* 6 (2): p. 33-48. doi: <https://doi.org/10.7358/gn-2023-002-lema> [accessed June 24 2024].
- LOUNGOU Serge, 2014, « La destruction des villages de pêcheurs au sud de Libreville. Une opération entre impératif sécuritaire et spéculation foncière », *L'Espace Politique* [En ligne], 22 | 2014-1, mis en ligne le 17 mars 2014, consulté le 24 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2997>;
DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.2997>
- MARITIMAFRICA ,2020 « Zoom sur l'architecture de Yaoundé » p.1 <https://maritimafrika.com/zoom-sur-larchitecture-de-yaounde/> [dernier accès septembre 2024]
- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE, 2021, « Présentation de la Marine Nationale (MN) » p.1 <https://www.defense-nationale.gouv.ga/930-ministere/1200-les-foreces/1206-force->

armees-gabonaise-fag-/1209-presentation-de-la-marine-nationale-mn-/ [dernier accès septembre 2024]

MVE EBANG Bruno, 2022 « La politique de sécurité maritime du Gabon au prisme d'une stratégie intégrée », *Notes de l'Ifri*, Ifri, 29 p.

NATIONS UNIES, 2021, « Les mangroves, des écosystèmes rares et spectaculaires (UNESCO) » p.1 <https://news.un.org/fr/story/2021/07/1100632> [dernier accès septembre 2024]

NYINGUEMA NDONG Léonilde Chancia, 2015. « Activités halieutiques et immigration clandestine dans le golfe de Guinée : le cas du Gabon », Thèse de Doctorat en géographie, Université de Nantes, 439 p.

POIRIER Manon, 2022, « Les enjeux stratégiques de l'immigration clandestine en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, 1 (N° 120), p. 81-93.

DOI : 10.3917/come.120.0082. URL: <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2022-1-page-81.htm> [dernier accès juin 2024]

ROGOMBE Laetitia Guylia, MBADINGA Michel, OKANGA-GUAY Marjolaine, ONDO ASSOUMOU Emmanuel, MOMBO Jean Bernard, 2020, « Entre ville et villages : les usages des mangroves à Libreville et ses environs », *Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime (ReGESMa)*, Laboratoire de Recherches sur les Systèmes Portuaires (LARESPO), n° 3, 2020, p. 19-64.

https://www.researchgate.net/publication/359507514_Entre_ville_et_villages_les_usages_des_mangroves_a_Libreville_et_ses_environs [accessed June 23 2024].

ROPIVIA Marc-Louis, 2003, « Les forces de sécurité gabonaises et l'enjeu maritime en Afrique centre-Atlantique : pour une reconversion des doctrines stratégiques et opérationnelles », *Iboogha*, n°7, p. 7-25.

WA KABWE-SEGATTI Aurélia, 2009, « Les nouveaux enjeux des migrations intra-africaines », dans : Christophe Jaffrelot éd., *L'enjeu mondial. Les migrations*. Paris, Presses de Sciences Po, « *Annuel* », p. 115-122. DOI : 10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0115.

URL: <https://www.cairn.info/l-enjeu-mondial-2--9782724611311-page-115.htm> [dernier accès juin 2024]

YAOUNDE ARCHITECTURE REGIONAL INFORMATION SYSTEM (YARIS), 2020, « Architecture de Yaoundé » 1p. <https://yaris.site/architecture-de-yaounde/> [dernier accès septembre 2024]

AUTEURE

Léonilde Chancia **NYINGUEMA NDONG**

Docteure en Géosciences Politiques – Maître-Assistant - CAMES

Département des Sciences Géographiques Environnementales et Marines

Centre d'Études et de Recherche en Géosciences Politiques et Prospective (CERSEP)

Université Omar Bongo (Gabon)

Courriel : mimichancia@yahoo.fr

© **Référence électronique**

Léonilde Chancia NYINGUEMA NDONG « *La mangrove, complice passive des activités interlopes : le cas de l'immigration clandestine maritime dans le nord de Libreville (Gabon)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.196-214, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer
14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 06-06-2024 / Date de publication : 30-12-2024

PERCEPTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET INTENTION MIGRATOIRE DES POPULATIONS RURALES DANS LES RÉGIONS DE SAINT-LOUIS ET DE LOUGA (SÉNÉGAL)

PERCEPTION OF CLIMATE CHANGE AND MIGRATORY INTENTION OF RURAL POPULATIONS IN THE REGIONS OF SAINT-LOUIS AND LOUGA (SÉNÉGAL)

Issa **MBALLO** – Jelena **LUYTS** – Florence **DELONGUEVILLE** – Sabine **HENRY** – Etienne **PIGUET**

RÉSUMÉ

La migration a pendant longtemps été perçue comme une réponse à une crise économique, le départ de migrants étant souvent motivé par la pauvreté. Le rôle direct et indirect des facteurs environnementaux dans la décision migratoire est pourtant tout aussi important dans la quête d'une explication scientifique sur les facteurs favorables à une migration. Certes, la littérature consacrée au nexus migration-environnement est généralement basée sur des données mesurées (Mc Leman et Gemenne 2018 : 3), mais le lien entre perceptions des évolutions environnementales et intention de migrer est perçu comme un sujet de recherche majeur et insuffisamment traité (Koubi et al. 2016 : 2). C'est dans ce sens que notre étude, réalisée au Sénégal depuis novembre 2021, vise à analyser les liens potentiels entre la perception des évolutions environnementales et la mobilité de populations rurales dans les régions de Saint-Louis et de Louga au Sénégal. Elle s'attaque donc à une zone grise de la connaissance : le lien entre la perception sur les évolutions climatiques et les projets migratoires en milieu rural sénégalais. Elle s'appuie sur des données d'enquêtes réalisées auprès de 905 ménages ruraux. Les résultats montrent que 375 des répondants ont l'intention de migrer dans les prochaines années à cause de la vulnérabilité environnementale qui affecte les moyens de subsistance au sein des ménages. Les perceptions indiquent aussi une diminution de la pluviométrie (62 % des répondants), un raccourcissement de la saison (59 % des personnes) des pluies et une hausse des températures.

Mots-clés : Perception, changement climatique, intention de migrer, Sénégal

ABSTRACT

Migration has long been seen as a response to an economic crisis, with migrants often leaving due to poverty. The direct and indirect role of environmental factors in migration decisions is just as important in the search for a scientific explanation of the factors that favour migration. Admittedly, the literature on the migration-environment nexus is generally based on measured data (Mc Leman and Gemenne 2018: 3), but the link between perceptions of environmental changes and the intention to migrate is perceived as a major research topic and insufficiently addressed (Koubi et al. 2016: 2). It is in this sense that our study, carried out in Senegal since November 2021, aims to analyze the potential links between the perception of environmental changes and the mobility of rural populations in the regions of Saint-Louis and Louga in Senegal. It therefore tackles a grey area of knowledge: the link between the perception of climate change and migration projects in rural Senegal. It is based on survey data carried out among 905 rural households. The results show that 375 of the respondents intend to migrate in the next few years because of environmental vulnerability that affects livelihoods within households. Perceptions also indicate a decrease in rainfall (62% of respondents), a shortening of the rainfall season (59% of people) and an increase in temperatures.

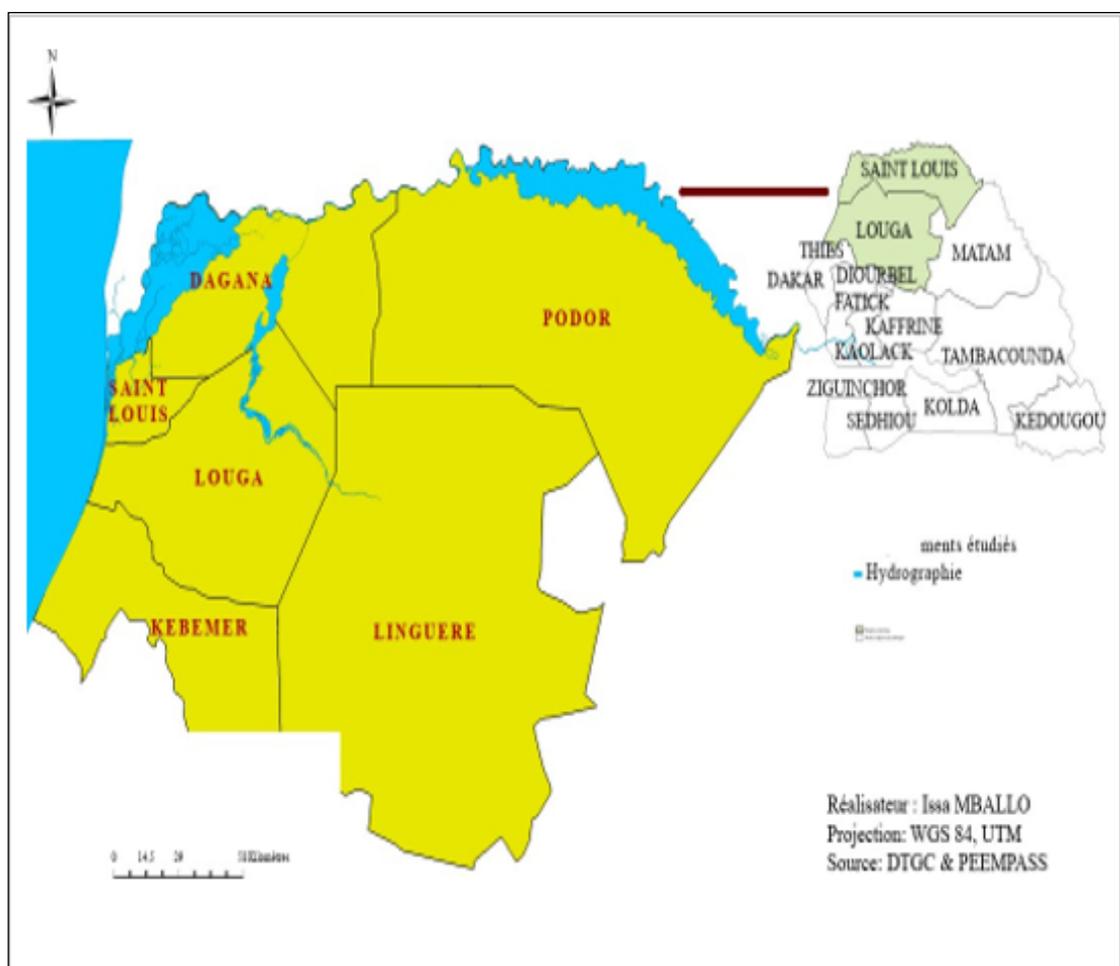
Keywords : Perception, climate change, migration intention, Senegal

INTRODUCTION

La problématique des migrations que pourraient induire les changements environnementaux, fait l'objet de très nombreuses recherches depuis une trentaine d'années et le nombre d'études de cas s'est fortement accru récemment (Piguet et al. 2022 : 3). Les conséquences des changements environnementaux sur les mobilités humaines sont des enjeux majeurs. La vulnérabilité des activités agropastorales et halieutiques, les faibles niveaux de résilience qui résultent de la croissance démographique et de l'urbanisation accroissent les risques des déplacements de population (OIM 2020 : 26). Si les événements environnementaux soudains, tels que les inondations ou les cyclones, sont les plus médiatisés, des changements environnementaux progressifs, comme la désertification, la variabilité pluviométrique, la hausse du niveau de la mer ou la salinisation tendent à affecter un plus grand nombre de personnes. Bien que la plupart des études sur le lien entre les évolutions environnementales et la migration de population se basent sur des données objectives mettant en corrélation des variables environnementales mesurées avec des déplacements de populations observés, il est de plus en plus admis que des données de perception des évolutions environnementales peuvent apporter une plus-value significative dans la compréhension de la décision de migrer (De Longueville 2020 : 15). La prise en compte des intentions de migrer en complément aux migrations effectives est un deuxième aspect étudié par quelques chercheurs (Duijndam et al. 2023 : 2 ; Bekaert et al. 2021 : 1 ; Brunarska et Ivlevs 2022 : 1). Malgré des précurseurs qui, tels que Mabogunje en 1970 déjà, évoquant la nécessité de comprendre les « attentes » et les « aspirations » dans la théorisation de la migration, la question reste peu étudiée (Piguet et al.

2022 : 3), a fortiori dans des contextes de changements environnementaux. Les intentions migratoires sont pourtant une étape essentielle du processus migratoire (Brunarska et Ivlevs 2022 : 1), bien qu'elles ne soient pas un prédicteur parfait d'un mouvement réel. Sur la base de ces prémisses, ce travail se propose d'appréhender le nexus "migration- environnement" en portant une attention particulière à la perception des changements environnementaux et aux intentions migratoires des populations. Premièrement, nous analysons la perception en rapport avec les observations météorologiques afin d'évaluer leur cohérence ou non. Nous explorons, en seconde partie, l'association entre la perception climatique et les intentions de migrer des populations enquêtées. Cette étude a été conduite dans les régions de Saint-Louis et de Louga au nord du Sénégal, notamment dans les campagnes. Le site d'étude est limité au nord et à l'est par le fleuve Sénégal, à l'Ouest par l'océan Atlantique et au sud par les régions de Thiès, de Diourbel, de Kaffrine et de Matam (Fig. 1).

Fig. 1: Localisation de la zone d'étude



La zone étudiée appartient au domaine climatique sahélien (côtier et continental). Le domaine continental ne dispose que d'un ou deux mois de pluies supérieures à 100mm. La pluviométrie annuelle est très irrégulière et son rythme est unimodal, avec un maximum en août (Danielle et al. 2007 : 2). Sur le plan ethnique, la région est occupée par deux grandes communautés telles que les wolofs et les peuls qui pratiquent principalement l'agriculture et/ou l'élevage et dans une moindre mesure sur la pêche. Les populations des régions de Louga et de Saint-Louis sont estimées respectivement à 1 125 908 et 1 202 441 d'habitants (ANSD 2023 : 36).

1. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

La collecte de données empirique a été réalisée entre décembre 2021 et juin 2023 dans six départements (fig. 1) et concerne l'échelle temporelle 2000-2021. Dans chaque département, nous avons retenu une commune sur la base de critères tels que la vulnérabilité climatique, la démographie et la mobilité des populations. Au total, nous avons travaillé sur 18 localités réparties sur six communes, à raison d'une commune par département. Le questionnaire a été administré auprès de 905 individus répartis dans les différents sites de l'étude. Il est organisé en quatre grandes thématiques telles que les caractéristiques des ménages enquêtés, les perceptions sur l'évolution du climat (pluviométrie et températures), sur la sécurité alimentaire et sur l'intention de migrer des populations. Les données climatiques sont fournies par la Direction Régionale de Développement Rural (DRDR) de Saint-Louis (Pluviométrie journalière de 2007 à 2021) et par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) sur les stations de Saint-Louis et de Louga (données mensuelles de 1990-2020). Les données météorologiques ont été utilisées pour calculer les Indices Standardisés des Précipitations (ISP) et pour faire les graphiques d'évolutions des températures annuelles minimales et maximales. Les dates de début et de fin de l'hivernage ont été définies avec la méthode de Sivakumar. Selon cette méthode, le début de la saison des pluies à un endroit donné est la date postérieure au 1er mai où la pluviométrie totale sur trois jours consécutifs est ≥ 20 mm et qu'elle ne soit pas suivie d'une période sèche dépassant 7 jours. Le dernier jour est celui au-delà duquel, à partir du 1er septembre, on note une pause pluviométrique de plus de 20 jours (Sivakumar 1988 : 3-4). Pour examiner les effets des perceptions climatiques sur l'intention de migrer, nous avons choisi le test de régression logistique binaire que nous avons appliqué sous le logiciel R studio afin d'analyser leur probable association ou non. Les résultats sont présentés sous forme de rapports de côtes (OR) et de rapport de significativité (p-value). Ces différentes démarches méthodologiques ont permis d'obtenir des résultats que nous présentons et discutons dans les sections suivantes.

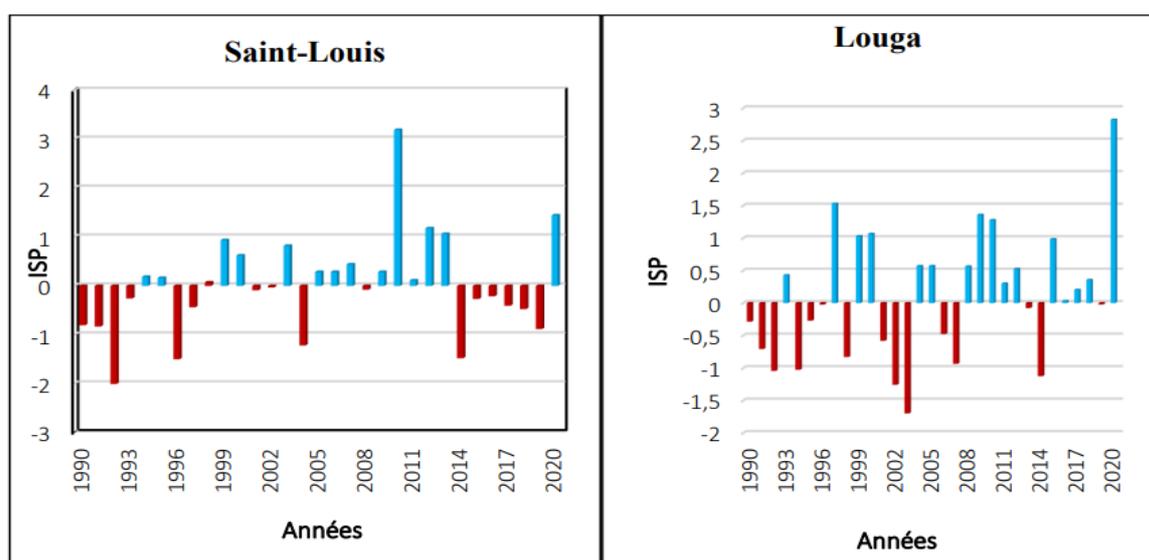
2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1. Tendances météorologiques dans la zone d'étude

Le Nord-Sénégal a connu de très fortes fluctuations pluviométriques tant du point de vue de répartition intra-annuelle qu'en terme d'évolution interannuelle (Gaye 2017 : 1). A l'instar des autres régions du pays, les pluies sont enregistrées essentiellement pendant l'hivernage et se concentrent quasiment sur trois mois (juillet, août et septembre) et exceptionnellement jusqu'au mois d'octobre. La moyenne pluviométrique est de 265 mm à Saint-Louis et de 319 mm à Louga durant la période 1990-2020. Une série chronologique plus longue (1940-2013) indiquait déjà une moyenne pluviométrique de 281 mm à Saint-Louis et de 352 mm à Louga (Bodian 2014 : 6). Sur les deux séries, on s'aperçoit que la moyenne annuelle est inférieure à 300 mm à Saint-Louis. Dans cette section, nous présentons d'abord les tendances climatiques

dans les stations de Louga et de Saint-Louis de 1990 à 2021. Les paramètres climatiques retenus sont la pluviométrie et les températures (maxima) annuelles. Ensuite, nous analysons les tendances de la perception climatique que nous comparons aux données météorologiques analysées ci-dessus. A travers cette démarche, nous tentons de montrer l'importance d'intégrer les données empiriques dans les études migratoires en Afrique subsaharienne notamment au Sénégal. L'analyse des indices Standardisés des Précipitations (ISP) révèle que 53 % des années sont déficitaires à Saint-Louis et 50 % à Louga. Les années les plus sèches à Louga et à Saint-Louis sont successivement 1997 (ISP = -1,73) et 1992 (ISP = -2,005). En revanche, les années les plus humides sont celles de 2010 (ISP = 3,18) à Saint-Louis et de 2020 (ISP = 2,82) à Louga. Globalement, on constate une évolution irrégulière sur les deux stations (fig. 2).

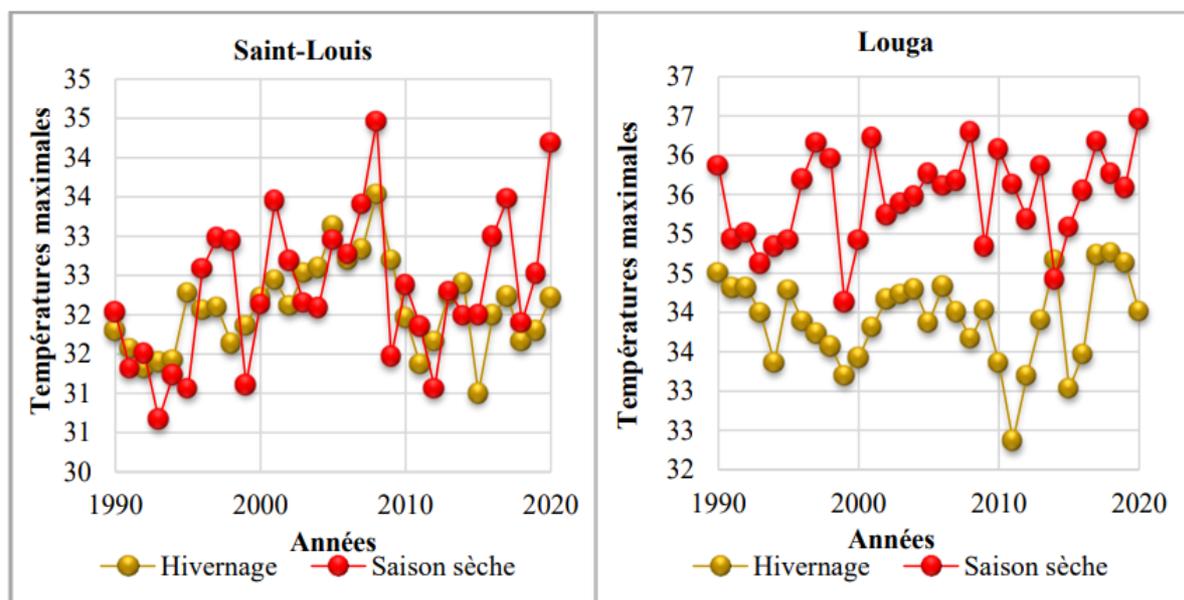
Fig. 2: Indices standardisés des précipitations de 1990 à 2020



Source : Données ANACIM

Le test de Sivakumar indique une installation tardive de l'hivernage dans la zone d'étude, parce que la saison des pluies la plus hâtive entre 2007 et 2021 a été observée le 29 juin de l'année 2010. Excepté cette année, les premières pluies sont enregistrées en août pour 62,5 % des cas pour tout le reste de la série chronologique. L'analyse des observations météorologiques révèle une variabilité interannuelle des températures maximales dans les deux stations considérées (Fig. 3). L'augmentation des températures dans un contexte de changement climatique (Ndiaye et al. 2022 : 13) affecte les rendements agricoles.

Fig. 3: Températures moyennes maximales de 1990 à 2020



Source : Données ANACIM

La température moyenne maximale est de 34°C en hivernage et de 35°C pendant la saison sèche à Louga. Elle est de 32°C à Saint-Louis sur les deux périodes, il y’a donc une faible variation des températures maximales à Saint-Louis durant la période 1990-2020. Les températures maximales sont globalement plus élevées en saison sèche à cause d’un long séjour de l’alizé continental dans la région.

2.2. Fréquences de la perception des variables climatiques étudiées

L’analyse des fréquences descriptives indique une diminution de la pluviométrie (60 % des individus) et une augmentation des épisodes secs (68 %) pendant la saison des pluies. Les personnes ayant notées une hausse de la pluviométrie durant les deux dernières décennies représentent 19 % de l’échantillon (Tabl. I). Ce résultat corrobore la perception d’éleveurs au Bénin au niveau des zones tropicale subhumide (77 %) et tropicale sèche (82 %) (Idrissou et al. 2020 : 5). Il en est de même au Niger où près de 80 % de la population enquêtée affirme avoir perçu une baisse des pluies conformément au déficit récemment observé (Kosmowski et al. 2015 : 13). Comparativement, on retient que la perception des populations rurales sur l’évolution des précipitations n’est pas systématiquement concordante avec les tendances météorologiques.

Tabl. I : Fréquences des variables climatiques étudiées

Variables/Modalités	Augmentation	Stable	Variable	Diminution	Total
Pluviométrie	19,06	2,44	18,63	59,87	100
Episodes secs/hivernage	68,29	1,99	21,29	8,43	100
Intensité de la chaleur en saison sèche	62,74	1,78	15,3	20,18	100
Intensité de la chaleur en saison des pluies	71,17	2,66	16,41	9,76	100
Nombre de jours chauds	50,33	7,76	15,52	26,39	100
Nombre de jours froids	34,81	9,09	18,18	37,92	100
Variables/Modalités	Plus tôt	Stable	Variable	Plus tard	Total
Début tardif/hivernage	5,54	1,11	14,86	78,49	100
Fin précoce/ hivernage	67,63	2,88	19,07	10,42	100

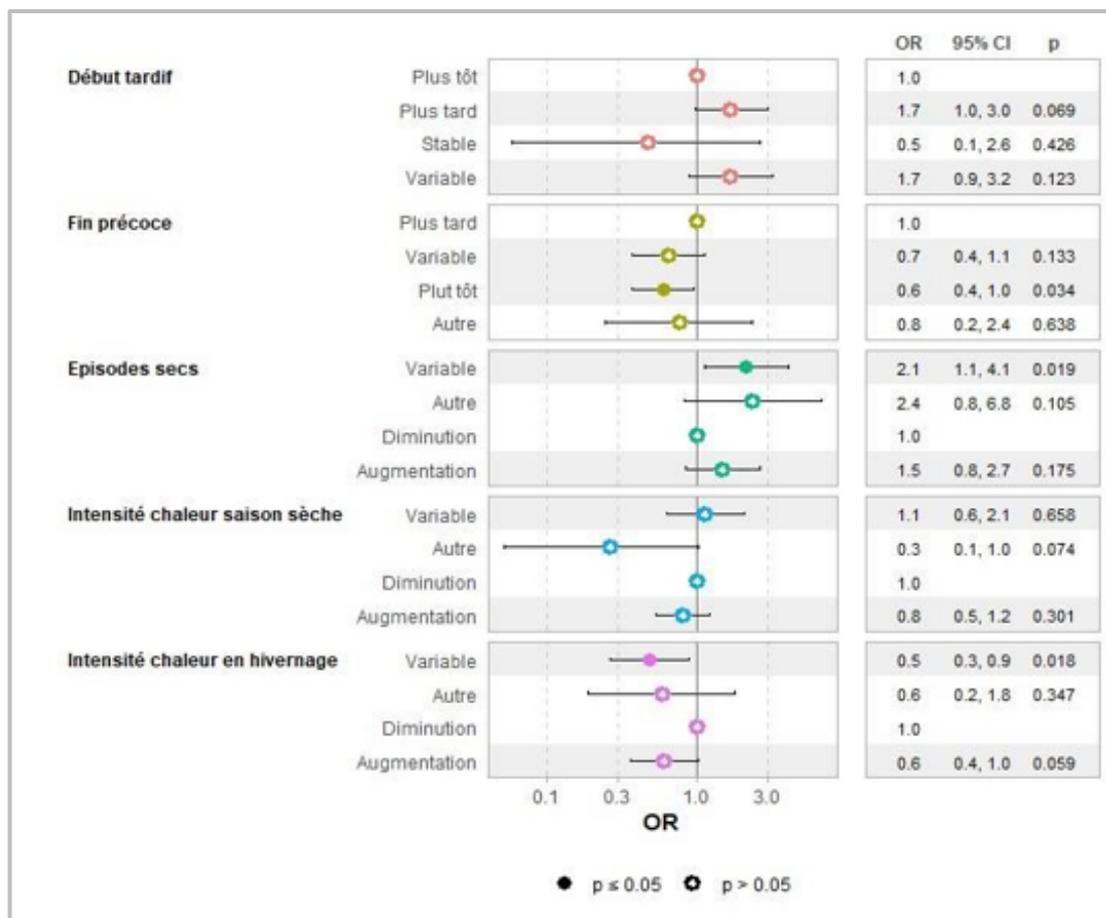
Selon leur perception, 78 % des personnes interrogées perçoivent un début tardif de l'hivernage. Ce résultat corrobore une étude au Bénin qui a montré un taux de 96 % et de 92 % successivement dans la zone tropicale sèche et dans la zone tropicale humide (Idrissou et al. 2020 : 6). Dans la région ouest-africaine, la perception révèle globalement que les premières pluies sont enregistrées tardivement et ce retard entraîne des conséquences négatives sur les activités agricoles. Les populations ont perçu (68 % des personnes) également une fin précoce de la saison des pluies. On en déduit un raccourcissement de la saison des pluies qui affecte les activités agricoles et pastorales dont dépendent la majorité des campagnes sénégalaises. Cette perception d'une fin précoce de la saison des pluies n'est pas cohérente avec les tendances climatiques qui indiquent une fin normale selon les critères de Sivakumar. L'analyse des données d'observation révèle que les dernières pluies sont enregistrées en septembre (62,5 % des cas) ou en octobre (37,5 % des cas). Ces résultats confirment ceux trouvés par Idrissou et al. (2020 : 6) qui indiquent une fin précoce (82 %) alors que les tendances météorologiques montrent plutôt une fin de saison tardive. Il y'a donc une contradiction entre les données météorologiques et la perception concernant les dates de fin de la saison des pluies au nord du Sénégal. L'évolution des températures a été aussi appréciée à travers la perception sur l'intensité de la chaleur, pendant la saison sèche et en hivernage. Les résultats révèlent que 63 % des répondants ont perçu une augmentation de l'intensité de la chaleur durant la saison sèche tandis que ceux ayant noté une augmentation de la chaleur en hivernage représentent 71 % de notre échantillon. Quant à la perception d'une diminution de la chaleur sur les deux périodes, elle est très faible et représente respectivement 19,83 % (saison sèche) et seulement 9,15 % (hivernage). Par comparaison, on peut déduire que la perception sur les températures n'est pas concordante aux observations météorologiques qui indiquent plutôt une variabilité interannuelle. En Afrique subsaharienne, la perception montre une augmentation de la température annuelle moyenne et de la température minimale de la saison de culture et (ii) une diminution des précipitations totales (Traoré 2022 : 35). Une étude réalisée en 2015 dans trois pays ouest-africains (Kosmowski et al. 2015 : 15) indique une augmentation des températures ces dernières années, selon 69,6 % des enquêtés au Sénégal contre seulement 60,6 % au Bénin. Globalement, les perceptions locales du changement climatique varient considérablement et ne sont pas systématiquement cohérentes avec les tendances météorologiques dans notre zone d'étude contrairement aux résultats d'une étude réalisée au Liban (Karam & Gérard 2023 : 14) qui indique une concordance sur les températures. Cela conforte l'idée selon laquelle d'autres facteurs humains et

environnementaux sont importants pour déterminer les perceptions du changement climatique (Niles & Mueller 2016 : 1). Les populations perçoivent souvent la variabilité climatique à travers les effets néfastes ressentis sur leurs activités telles que agricoles (Yashele et Mosombo 2017 : 1) ou pastorales. Ainsi ils peuvent distinguer les changements dans les événements climatiques à travers la fréquence des pluies et les fortes chaleurs, mais ne disposent pas de matériel pouvant leur permettre de quantifier avec précision les changements perçus (hauteur des pluies, amplitude thermique). Plusieurs études empiriques (Stojanov et al. 2016 : 2 ; Bott 2018 : 2 ; De Longueville et al. 2020 : 15 ; Di Giorgi et al. 2020 : 1 ; Tai et al. 2021 : 2 ; Heaney et al. 2015 : 1) ont récemment intégré des données de perception pour fournir une représentation plus complète des décisions de migrer. La justification la plus partagée est que les perceptions affectent les réponses d'adaptation que développent les populations vulnérables. Une personne qui ne perçoit pas de changement est probablement celle qui ne développe pas directement une réponse d'adaptation. L'intégration des perceptions dans les études migratoires constitue dès lors une bonne démarche pour développer des stratégies de mitigation dans les régions de départ. Elle permet aussi de comprendre la relation entre la perception du climat et la migration, en décrivant si le lien est statistiquement significatif ou non.

2.3. Perception climatique et intention de migrer

La vulnérabilité climatique joue un rôle important dans les indicateurs socio-économiques vitaux et, par conséquent, peut induire une intention de migration de populations désespérées. C'est dans ce sens qu'une étude, réalisée sur l'île de Sagar en Inde, a tenté d'analyser les impacts de la vulnérabilité socio-environnementale sur l'intention migratoire des populations (Bera et al. 2021 : 1). Dans la présente étude, les analyses indiquent que les intentions migratoires représentent 41 % des personnes enquêtées. Dans cette section, nous explorons les facteurs climatiques (perceptions pluviométriques et thermiques) favorables à l'intention de migrer des populations vulnérables. Les individus (73 %) ayant perçu un retard dans l'installation de la saison des pluies manifestent plus une intention de migrer que celles qui perçoivent un début précoce ($OR < 1$) dans la zone d'étude (fig. 4). Les premières pluies sont enregistrées entre juillet et août dans les deux régions. Cela entraîne des semis tardifs et par conséquent une baisse des rendements agricoles. Les données statistiques indiquent que 82 % des agriculteurs ont perçu une hausse de la fréquence d'épisodes secs durant la saison des pluies.

Fig. 4: Régression logistique, perception climatique et intention de migrer



La figure 4 montre que les personnes qui ont perçu une variation (OR = 2,1) des épisodes secs durant l’hivernage sont plus motivées par la migration que celles qui ont constaté une diminution (référence) des épisodes secs. Les données indiquent que 40 % des individus qui ont noté une augmentation des épisodes secs durant l’hivernage, ont l’intention de migrer afin de mieux s’épanouir et de combler les carences alimentaires dans les ménages. De plus, l’augmentation de la chaleur en hivernage est constatée par 73 % des personnes interrogées et 41 % d’entre elles ont l’intention de migrer. La figure 4 montre également que les individus qui ont perçu une diminution de l’intensité de la chaleur en hivernage, sont plus tentés par la migration que ceux ayant noté sa variabilité interannuelle. La vulnérabilité de l’agriculture familiale au changement climatique est liée à sa dépendance directe des facteurs climatiques (précipitations, températures, rayonnement solaire) et entraîne une insécurité alimentaire (Balasha et al. 2021 : 1) temporaire au cours de l’année civile. A l’instar d’autres pays ouest-africains, le Sénégal souffre depuis de nombreuses années d’un stress hydrique lié à une baisse importante de la pluviométrie conjuguée à la hausse des températures. Cette diminution de la pluviométrie qui se fait sentir plus dans les parties du centre et du nord du Sénégal, provoque davantage d’insécurité et de malnutrition alimentaire (Zaouaq 2020 : 7). Plusieurs recherches confirment l’impact des conditions environnementales (pluviométrie et l’augmentation des températures ainsi que la dynamique du couvert végétal) sur les migrations en Afrique de l’Ouest (Brüning & Piguët 2018 : 8).

CONCLUSION

La question des facteurs environnementaux en tant que moteurs des migrations humaines suscite l'intérêt des scientifiques et des décideurs depuis une trentaine d'années (Piguet 2013 : 3). Bien que l'étude des liens de causalité entre environnement et mobilité soit pendant longtemps basée sur l'analyse de données mesurées, des chercheurs soulignent désormais l'importance d'intégrer les perceptions qui affectent les stratégies d'adaptation et l'intention de migrer. Les résultats montrent que les perceptions et les données météorologiques sont globalement incohérentes. La seule concordance notée entre les deux types de données est le début tardif de la saison des pluies dans la région d'étude. Quant au rôle de la perception sur la migration, plusieurs études montrent un lien direct et parfois indirect, selon différents contextes environnementaux (soudains ou lents). De même, si certaines recherches soulignent que la perception du risque d'inondation pourrait jouer un rôle majeur dans le comportement migratoire futur au Vietnam (Duijndam et al. 2023 : 1), d'autres indiquent que l'exposition à la sécheresse ne déclenche pas d'intentions de migration au Ghana (Abu et al. 2022 : 9). L'intention de migrer ou de rester est parfois associée aux facteurs climatiques à travers les baisses ou les évolutions irrégulières des rendements agricoles et par conséquent l'insécurité alimentaire dans les ménages. Il ressort de notre tour d'horizon une grande diversité des relations entre les changements environnementaux mesurés, les perceptions et les intentions migratoires. Nos résultats montrent que certaines variables climatiques (fréquence des épisodes secs, la fin de l'hivernage et la hausse de la chaleur) affectent l'intention de migrer des populations rurales au nord du Sénégal. Un important champ d'investigation s'ouvre donc pour de futures études de cas liant perceptions sociodémographiques et intentions de migrer.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSD, 2023. « Rapport provisoire du recensement général de la population du Sénégal : état et structure, urbanisation et caractéristiques socioculturelles de la population », 51p. <https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>
- ABU Mumuni, ATIGLO D. Yaw., TAGOE Cynthia Addoquaye., & CODJOE Samuel. N, 2022. «Drivers of migration intentions in the Volta Delta: Investigating the effect of climate-related hazards and adaptation strategies». *Frontiers in Climate*, 5. <https://doi.org/https://doi.org/10.3389/fclim.2022.9756>
- BALASHA Arsène Mushagalusa KATUNGO, Jean-Hélène KITSALI., BALASHA, Benjamin Murhula., MASHEKA, Lebon Hwali , NDELE, Aloïse Bitagirwa, CIRHUZA, Volonté, BUHENDWA Jean -Baptiste Assumani., AKILIMALI Innocent, CUBAKA Nicanor, & BISMWA Benoît, 2021. « Perception et stratégies d'adaptation aux incertitudes climatiques par les exploitants agricoles des zones marécageuses au Sud-Kivu ». *VertigO La revue électronique en sciences de l'environnement*, 21, 31. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/vertigo.31673>

- BEKAERT Els, RUYSSSEN Ilse & SALOMONE Sara, 2021. «Domestic and international migration intentions in response to environmental stress: A global cross-country analysis». *Journal of Demographic Economics*, 87(3), 383-436. <https://doi.org/10.1017/dem.2020.28>
- BERA Aparna, TALOOR Ajay Kumar, MERAJ Gowhar, KANGA Shruti, SINGH Suraj Kumar, Đurin BOJAN & ANAND Subhash, 2021. «Climate vulnerability and economic determinants: Linkages and risk reduction in Sagar Island, India; A geospatial approach». *Quaternary Science Advances*, 4, 100038. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.qsa.2021.100038>
- BODIAN Ansoumana, 2014. « Caractérisation de la variabilité temporelle récente des précipitations annuelles au Sénégal (Afrique de l'Ouest) ». *Physio-Géo*, 8, 18. <https://doi.org/10.4000/physio-geo.4243>
- BOTT Lisa-Michèle, 2018. «Linking Migration and Adaptation to Climate Change. How Stakeholder Perceptions Influence Adaptation Processes in Pakistan». *Internationales Asienforum*, 47(3-4), 179-201. <https://search.proquest.com/docview/2007006165/fulltextPDF/3EFCE87B2D4E68PQ/1?accountid=14610>
- BRUNARSKA Zuzana & IVLEVS Artjoms, 2022. «Family Influences on Migration Intentions: The Role of Past Experience of Involuntary Immobility». *Sociology*, 0(0), 00380385221136060. <https://doi.org/10.1177/00380385221136060>
- DANIELLE B. Y, NICOLE H. & NDIAYE P, 2007. « Atlas de l'Afrique, du Sénégal (Vol. Aux éditions Jaguar) », 136p. Atlas du Sénégal
- DE LONGUEVILLE Florence, HOUNTONDJI Yvon-Carmen, ASSOGBA Liliane, HENRY Sabine., & OZER Pierre, 2020. « Perceptions of and responses to coastal erosion risks: The case of Cotonou in Benin». *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 51, 101882. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2020.101882>
- DI GIORGI Enrico, MICHELIN Paolo & MICHELIN Davide, 2020. «Perception of climate change, loss of social capital and mental health in two groups of migrants from African countries». *Annali dell'Istituto Superiore di Sanità*, 56(2), 15-156. <https://www.annali-iss.eu/index.php/anna/article/view/936>
- DUIJNDAM Sem J., BOTZEN Wouter J. W., HAGEDOORN L. C., BUBECK P., HAER Toon, PHAM M. & AERTS Jeroen, 2023. «Drivers of migration intentions in coastal Vietnam under increased flood risk from sea level rise». *Climatic Change*, 176(2), 12. <https://doi.org/10.1007/s10584-022-03479-9>
- GAYE Demba, 2017. « Suivi de la pluviométrie au Nord-Sénégal de 1954 à 2013 : étude de cas des stations synoptiques de Matam, Podor et Saint-Louis », *Norois*, 244, pp. 63-73.
- HEANEY Alexandra K. & WINTER Sandra J, 2015. «Climate-driven migration: an exploratory case study of Maasai health perceptions and help-seeking behaviors». *International Journal of Public Health*, 1-9. <https://doi.org/10.1007/s00038-015-0759-7>
- IDRISSOU Yaya, SEIDOU Assani Alassan, TOSSOU Fréjus M., WOROGO H. S. S., BACO M. N., ADJASSIN J. S., ASSOGBA B. G. C. & TRAORE Ibrahim Alkoiret, 2020. « Perception du changement climatique par les éleveurs de bovins des zones tropicales sèche et subhumide du Bénin : comparaison avec les données météorologiques». *Cahier agriculture*, 9. <https://doi.org/https://doi.org/10.1051/cagri/2019032>
- KARAM Georges & GÉRARD Joceline Adjizian, 2023. « Changement climatique et agriculture : Entre perception, réalité et pratiques dans la région semi-aride de la plaine de la Beqaa (Liban) ». *Vertigo*(Volume 23 Numéro), 37. <https://doi.org/10.4000/vertigo.41649>
- KOSMOWSKI Frédéric, LALOU Richard, SULTAN Benjamin, NDIAYE Ousmane, MULLER Bertrand, GALLE Sylvie & SEGUIS Luc, 2015. « Observations et perceptions des changements

climatiques. Analyse comparée dans trois pays d’Afrique de l’Ouest ». In (pp. 23).

<https://doi.org/10.13140/RG.2.1.4005.1287>

KOUBI V, STOLL S. & SPILKER G. (2016). «Perceptions of environmental change and migration decisions ». *Climatic Change*, 138(3-4), 439-451. <https://doi.org/10.1007/s10584-016-1767-1>

MCLEMAN Robert, GEMENNE François, 2020. « Environmental Displacement and Migration », Routledge, ISBN 9780367521509, 464 pages.

NDIAYE Papa Malick, BODIAN Ansoumana & DIOP Sérigne Bassirou, 2022. « Paradoxe d'évaporation dans la vallée du fleuve Sénégal ». *Physio-Géo Géographie Physique et Environnement*, 17, 17. <https://doi.org/10.4000/physio-geo.13890>

NILES Meredith T., & MUELLER Nathaniel D, 2016. «Farmer perceptions of climate change: Associations with observed temperature and precipitation trends, irrigation, and climate beliefs». *Global Environmental Change*, 39, 133-142.

<https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2016.05.002>

PIGUET Etienne, 2022. «Linking climate change, environmental degradation, and migration: An update after 10 years». *WIREs Climate Change*, 13(1), e746.

<https://doi.org/https://doi.org/10.1002/wcc.746>

PIGUET Etienne, 2013. «From “primitive migration” to “climate refugees” - The curious fate of the natural environment in migration studies». *Annals of the Association of American Geographers*, 103(1), 148-162.

<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00045608.2012.696233#.U6LVqrE720M>

SIVAKUMAR Mannava V. K, 1988. «Predicting rainy season potential from the onset of rains in Southern Sahelian and Sudanian climatic zones of West Africa». *Agricultural and Forest Meteorology*, 42(4), 295-305. [https://doi.org/10.1016/0168-1923\(88\)90039-1](https://doi.org/10.1016/0168-1923(88)90039-1)

STOJANOV Robert, ROSENGAERTNER Sarah, DE SHERBININ Alex & NAWROTZKI Raphael, 2021. «Climate Mobility and Development Cooperation». *Population and Environment*, <https://doi.org/10.1007/s11111-021-00387-5>

TAI, X., LU L, JIANG Q & CHANG D, 2021. « The perception of desertification, its social impact and the adaptive strategies of ecological migrants in the desertification area, China.» *Chinese Journal of Population, Resources and Environment*, 7p.

TRAORÉ Amadou, 2022. « Changement climatique et agriculture en Afrique subsaharienne. Perception des agriculteurs et impact de l'association entre une céréale et une légumineuse sur les rendements des deux espèces et leur variabilité interannuelle sous climat actuel et futur. Cas du sorgho et du niébé dans l'environnement soudano-sahélien », thèse de doctorat Sciences de l’environnement, Université de Sorbonne, 145p.

<https://agritrop.cirad.fr/604588/1/ID604588.pdf>

YASHELE Kasongo Ngomba & MOSOMBO Blandine Nsombo, 2017. « Perception paysanne des impacts de la variabilité climatique autour de la station de l’INERA/Kipopo dans la province du Katanga en République Démocratique Congo ». *VertigO La revue électronique en sciences de l’environnement*, 17, 16. <https://id.erudit.org/iderudit/1058392ar>

ZAOUAQ Karim, 2020. « L’adaptation aux changements climatiques et la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique de l’ouest », pp. 68-83. <https://hal.science/hal-02453545/document>

AUTEUR(ES)

Issa MBALLO

Doctorant-FNS-Institut de Géographie

Université de Neuchâtel (Suisse)

Courriel : issa.mballo@unine.ch

Jelena LUYTS

Doctorante-Département de géographie

Université de Namur (Belgique)

Courriel : jelena.luyts@unamur.be

Florence DELONGUEVILLE

Docteure-Département de géographie

Université de Namur (Belgique)

Courriel : florence.delongueville@unamur.be

Sabine HENRY

Professeure-Département de géographie

Université de Namur (Belgique)

Courriel : sabine.henry@unamur.be

Etienne FIGUET

Professeur ordinaire-Institut de Géographie

Université de Neuchâtel (Suisse)

Courriel : etienne.piguet@unine.ch

AUTEUR CORRESPONDANT

Issa MBALLO

Courriel : issa.mballo@unine.ch

© **Référence électronique**

Issa MBALLO, Jelena LUYTS, Florence DELONGUEVILLE, Sabine HENRY, Etienne PIGUET « *Perception des changements climatiques et intention migratoire des populations rurales dans les régions de Saint-Louis et de Louga (Sénégal)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.215-228, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer
14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 15-08-2024 / Date de publication : 30-12-2024

MOBILITÉ DES PREDICATEURS INDIENS ET PAKISTANAIS DE LA JAMA AT TABLIGH EN CÔTE D'IVOIRE EN PÉRIODE POSTCOLONIALE. INFLUENCE SOCIALE ET SYMBOLIQUE SUR LA SECTION IVOIRIENNE (1926-2016)

THE JAMA AT TABLIGH INDO-PAKISTANESE PREACHERS' MOBILITY IN IVORY COAST. RELIGIOUS INVOLVEMENTS AND LOCALS MISTRUSTING (1926-2016)

Octavien Marc Aurèle **N'DRI**

RÉSUMÉ

Cet article met en évidence l'impact de la mobilité des prédicateurs indiens et pakistanais sur l'islam en Côte d'Ivoire. En effet, depuis 1964, ces derniers y effectuaient des missions de prosélytisme auprès des musulmans, en vue de recruter de nouveaux membres et d'y établir une section locale. Il est question de rendre compte de leur influence, et montrer comment leurs méthodes de prédication ont altéré les rapports entre les autorités ivoiriennes et leurs confrères ivoiriens après 2016. La réponse à cette question a nécessité de notre part, la mobilisation des archives privées de l'organisation et la conduite des enquêtes de terrain à Abidjan, Bouaké et d'autres villes ivoiriennes. Les données recueillies ont été comparées et recoupées. Puis, à travers une approche diachronique, les événements ont été rapportés. Il en ressort que les prédicateurs Indiens et Pakistanais exercent une influence sociale et symbolique sur les membres ivoiriens. Par conséquent, cette situation a accru la méfiance des autorités et des guides religieux ivoiriens.

Mots-clés : Islam, Jama at Tabligh, Inde, Pakistan, Mobilités religieuses, Côte d'Ivoire

ABSTRACT

This article highlights the impact of the mobility of Indian and Pakistani preachers on Islam in Côte d'Ivoire. Indeed, since 1964, the latter have been carrying out proselytizing missions among Muslims, with a view to recruiting new members and establishing a local section there. The aim is to report on their influence and show how their preaching methods have altered the relations between the Ivorian authorities and their Ivorian colleagues after 2016. The answers to this question required us to mobilize the organization's private archives and

conduct field survey in Abidjan, Bouake and other Ivorian cities. The data collected were compared and cross-checked. Then, through a diachronic approach, the events were reported. It emerges that Indian and Pakistani preachers exert a social and symbolic influence on Ivorian members. Consequently, this situation has increased the mistrust of the Ivorian authorities and religious leaders.

Keywords : Islam, *Jama at Tabligh*, Inde, Pakistan, Mobility, Ivory Coast.

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est un pays pluriconfessionnel : 42,5% de musulmans, 39,5% de chrétiens et environ 14,8 % d'animistes¹. La présence de l'islam dans ce pays remonte au XI^e siècle, avec l'arrivée des forgerons *noumou* et marchands *ligbi*, en provenance de l'empire du Mali (Fofana 2007 : 123-160). Au XIV^e siècle, ils sont rejoints par d'autres populations *mandé-dioula*, parmi lesquelles figuraient des marabouts. Ces derniers jouissaient du statut de conseiller et de protecteur du roi, et en profitèrent pour diffuser l'islam auprès des populations. L'islam pénètre ensuite le sud forestier grâce aux travaux entrepris par les colons. En effet, les administrateurs français font appel aux travailleurs soudanais venus de la Haute volta, du Soudan français et du Niger et aux auxiliaires sénégalais pour mettre en valeur le potentiel économique de la colonie. Ces ouvriers issus de populations à majorité musulmane vont construire des mosquées, des écoles coraniques et développer un commerce à longue distance entre les zones méridionales et septentrionales, via les routes et la voie ferrée². Cependant, ce dynamisme musulman pose problème aux colons français. En effet, dès 1905, les propagandes nationalistes et panarabismes gagnent du terrain au Moyen-Orient. Dans la colonie ivoirienne, les partenaires de confession musulmane deviennent des suspects qu'il faut dorénavant surveiller. Les Français voulaient à l'époque éviter des connexions entre les musulmans de leur colonie et ceux du Moyen-Orient (Triaud 1974: 542-571). Après l'indépendance du pays en 1960, le président Félix Houphouët Boigny poursuivit cette politique. Son attitude envers la communauté musulmane resta ambiguë. Tantôt, il collabore avec les élites, en finançant des projets de construction de mosquées, tantôt il se méfie d'elle, en la faisant surveiller par les services de renseignement (Miran 2006). Ce flou entretenu par le président limita les échanges entre les musulmans ivoiriens et leurs coreligionnaires du Moyen-Orient. Seuls quelques missionnaires musulmans en provenance d'Asie du Sud-Est se rendirent en Côte d'Ivoire. Comme les missionnaires du *Hamadiyya*³ en 1961, des Indiens ont ainsi effectué leur premier déplacement. À partir des années 1980, la relation ivoirienne au monde musulman extérieur va connaître un renouveau. Les venues de prédicateurs indiens et pakistanais s'inscrivent alors dans ce renouveau relationnel pour accroître leur présence en Côte d'Ivoire. Comment s'est installé le mouvement transnational musulman de la *Jama at*

¹ République de Côte d'Ivoire, Institut National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

² Arch. nat. de Côte d'Ivoire, 3EE 4(1), *Progression de l'islam au sud*.

³ Un mouvement prosélyte musulman fondé en Inde en 1882, par Mirza Ahmad Ghulam, en vue de conforter les musulmans dans leur foi et surtout les protéger contre le prosélytisme hindou et chrétien. Son siège principal se trouve à Londres. Il dispose également de nombreuses sections implantées dans plusieurs pays.

Tabligh en Côte d’Ivoire, à partir de réseaux transnationaux depuis et vers l’Inde et le Pakistan durant la période postcoloniale ? Il s’agira de comprendre les modalités du pouvoir symbolique et social qui s’est mis en place via ces mobilités religieuses pour favoriser l’établissement durable de la section ivoirienne, dans un pays où l’islam a connu une évolution particulière. Notre analyse repose sur un travail de terrain mené en 2017 et 2018 dans le cadre d’un mémoire de master, puis entre 2018 et 2021 pour la rédaction d’une thèse sur l’histoire de la *Jama at Tabligh* en Côte d’Ivoire. Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs et collectifs dans quatorze villes ivoiriennes, où les propos de prédicateurs, d’autorités religieuses et administratives ont été recueillis, puis transcrits sur des supports papiers. Nous avons également consulté diverses sources d’archives et des enregistrements de prêches, auxquels s’ajoutent nos observations participantes en compagnie des prédicateurs à Bouaké. Ces informations ont été comparées, puis soumises à la critique historique. Elles furent par la suite regroupées en trois axes.

1. HISTOIRE ET IMPLANTATION DE LA JAMA AT TABLIGH EN CÔTE D’IVOIRE (1926-1998)

La *Jama at Tabligh* est un mouvement islamique d’origine indo-pakistanaise. Durant deux décennies, ses fondateurs se sont efforcés de consolider sa présence en Asie. Mais à partir de 1946, les prédicateurs vont parcourir plusieurs pays, y compris celui de la Côte d’Ivoire pour installer des ramifications du mouvement.

1.1. Histoire et diffusion de la *Jama at Tabligh*

La *Jama at Tabligh* est un mouvement transnational islamique né en Inde en 1926/1927. Son fondateur est Muhammad Ilyas. Il a dirigé l’organisation de 1926 à 1944. Il est ensuite remplacé par son fils Muhammad Youssouf. Sous son autorité, l’organisation déploie ses prédicateurs dans plusieurs pays, y compris la Côte d’Ivoire. Mais avant d’aborder le cas ivoirien, nous commencerons de retracer l’histoire de ce mouvement spirituel ou de ce courant musulman ou islamique. La *Jama at Tabligh* naît dans la petite localité de Mewat, située au sud de la capitale indienne, New Delhi. Elle est majoritairement composée de résidents musulmans, convertis depuis le XIV^e siècle. Les premiers contacts entre les prédicateurs de la *Jama at Tabligh* et les méwatis sont établis par le père de Muhammad Ilyas, Muhammad Ismaël. Celui-ci s’est installé en 1880 à Méwat. Il dispense dans la mosquée familiale, la *Bangle Wali Masjid*, des leçons de prière et de Coran aux paysans. On raconte, qu’il proposait aux ouvriers de leur payer leur journée de travail, en échange, qu’ils acceptent de rester auprès de lui pour apprendre (Nadwi 1979 : 74-78). Lorsqu’il décède en 1898, l’un de ses fils et frère aîné d’Ilyas, Muhammad, administre l’école. Durant cette période, Ilyas poursuivait sa formation religieuse à Gangoh, au nord de New Delhi, auprès de Rashid Ahmad Gangohi. Puis, il se rendit en 1908 dans la ville de Saharanpur, au nord de Gangoh. En 1910, il entama une carrière d’enseignant à l’institut *Mazaahirul Uloom* de Doeband⁴, au nord de l’Inde. Mais, les décès successifs de ses frères, Muhammad Yahya en 1915 et Muhammad en 1917, vont précipiter son retour à Mewat.

⁴ Doeband est un séminaire d’érudits né en 1866. Les fondateurs sont Muhammad Qasim Nanotavi et Maulana Rashid Ahmad Gangohi. L’institution est spécialisée dans l’éducation religieuse des jeunes. Elle apporte une aide précieuse aux prédicateurs.

Ilyas ouvrit alors plusieurs écoles confessionnelles islamiques dans la région de Méwat. Cependant, le contexte religieux en Inde le pousse à reformer sa stratégie d'islamisation. D'une part, la situation religieuse des habitants de Méwat est toujours critique. Malgré la présence en grand nombre d'écoles coraniques, ils continuent de s'identifier aux pratiques culturelles hindoues, et sont de plus en plus visés par le prosélytisme des missionnaires hindous de l'*Aria Samaj*⁵. D'autre part, le contexte religieux du sous-continent indien est en pleine mutation. La présence britannique s'y résumait jusqu'ici à l'exploitation économique des ressources. Mais, à partir de 1913, les missions protestantes anglaises sont autorisées à faire du prosélytisme. Un contre prosélytisme est mis sur pied par les missionnaires hindous de l'*Aria Samaj*, et le *Hamadiyya*, mouvement musulman créé en 1889. La surenchère missionnaire atteint son apogée dans les années (1920-1930). Ces années virent une floraison d'institutions missionnaires destinées à conforter les fidèles musulmans dans leur foi. La *Jama at Tabligh* est ainsi créée. De son vivant, Ilyas s'évertue à répandre le mouvement dans le sous-continent indien. Avant 1944, celui-ci est localement établi dans la capitale New Delhi, dans le district de Méwat. La diffusion de la *Jama at Tabligh* est réalisée par Muhammad Youssouf, fils de Muhammad Ilyas. Pendant trois décennies, il envoie des prédicateurs aux quatre coins du monde. Il focalise d'abord son attention sur les États à forte diaspora indienne, l'Angleterre et l'Arabie Saoudite en 1946, le Bangladesh en 1947, et l'Indonésie, la Malaisie en Asie du sud-est en 1952 (Noor 2013). En Afrique, les missionnaires de la *Jama at Tabligh* visitent des pays côtiers : le Maghreb dès 1950, puis en 1956, ceux de l'Afrique-orientale et australe. Plus tard, ils pénètrent l'*hinterland*. Ils visitent alors le Nigéria, le Tchad, la Gambie en 1960 (Wario 2012). Avant qu'il ne soit remplacé par Inaamul Hassan, Muhammad Youssouf avait déjà installé des communautés *tabligh* un peu partout dans le monde. La *Bangle Wali Masjid* à Méwat est devenue le principal centre du mouvement. C'est de cette mosquée qu'est partie, en 1964, la première mission à destination de la Côte d'Ivoire.

1.2. L'implantation de la Jama at Tabligh en Côte d'Ivoire

Les voyages des missionnaires indiens et pakistanais en Côte d'Ivoire sont effectués sous la forme d'excursions temporaires d'une durée variable. Au début, les difficultés ont restreint leur temps de séjour. Mais, à partir de 1984, les musulmans ivoiriens vont apporter du soutien aux missionnaires : cela va rallonger la durée des missions et accroître leur mobilité. Trois groupes de prédicateurs séjournent en Côte d'Ivoire en 1964, 1969 et 1970. La première mission est conduite par six prédicateurs indiens. On compte parmi eux Mazra Rahmane et Miyan Dji Mihraj. Selon les informations recueillies auprès des prédicateurs ivoiriens : « C'est durant un pèlerinage à la Mecque que les missionnaires ont rencontré une autorité administrative ivoirienne. Ils ont approché ce dernier et ont échangé avec lui. Après les échanges, il a accepté d'accueillir un groupe de prédicateurs dans son pays. Par la suite, le centre a alors décidé d'envoyer un groupe en Côte d'Ivoire. Cependant, une fois arrivée à Abidjan, les missionnaires n'ont pas bénéficié du soutien de leur hôte⁶ ». Ce séjour à Abidjan n'a duré que deux semaines. Les prédicateurs sont arrêtés et expulsés du territoire par les autorités ivoiriennes (N'dri 2018 : 152). Avant qu'ils ne soient arrêtés, les missionnaires ont

⁵ Le fondateur de l'*Aria Samaj*, Dayananda Sarasvati a mis en place un rituel de conversion, qui permettait aux intouchables, c'est-à-dire aux individus castés comme « races impures », de se convertir à l'hindouisme. Le rituel est appelé la *suddhi*.

⁶ Entretien avec Youssouf D., le 24 août 2017 au centre national de la *Jama at Tabligh* à Adjamé Williamsville. Idriss D., le 03 novembre 2017 au centre national de la *Jama at Tabligh* à Adjamé Williamsville.

séjourné dans les mosquées Dioula et Peuhl de Treichville. En 1969, des missionnaires pakistanais arrivent en Côte d'Ivoire. Ils sont aperçus dans les villes de Séguéla et Daloa⁷. Ils passent trois jours dans la grande mosquée de Séguéla et trois autres jours dans la grande mosquée salafiste de Daloa. Le dernier groupe arrive en 1970. C'est un groupe pakistanais. Ils passent environ une semaine dans la ville de Bouaké⁸. Toutefois, ces missions n'ont pas engendré l'installation de communautés pour plusieurs raisons. D'abord, le séjour de ces missionnaires était très court. Les circonstances dans lesquelles ils entraient sur le sol ivoirien ne garantissaient pas non plus la longue durée des missions. Ils pénétraient en effet frauduleusement, c'est-à-dire par les pistes de contrebande le territoire et circulaient à travers les frontières poreuses. Les trajectoires d'arrivées de ces trois groupes indiquent qu'ils sont entrés via la frontière ivoiro-ghanéenne et la frontière ivoiro-guinéenne⁹. Après le rapatriement du premier groupe indien en 1964, les prédicateurs ont réadapté leur stratégie. Afin d'éviter d'être repéré ou dénoncé par les populations locales, ils passent moins de temps dans la même ville. Par ailleurs, les trajectoires de retour soulignent une autre difficulté. Les deux groupes pakistanais des années 1969 et 1970 ont rebroussé chemin, en empruntant les mêmes itinéraires par lesquels ils étaient venus. La raison d'une telle manœuvre vient du fait qu'ils n'avaient aucune connaissance géographique du pays. Ensuite, les barrières linguistiques ont réduit l'impact des missionnaires. La langue officielle en Inde et au Pakistan est l'anglais. À cela s'ajoute la langue locale l'*ourdou*, et l'arabe. Or, à cette même période, l'arabe était moins utilisé par les musulmans africains (Madore et Binaté 2023 : 273-307), et les missionnaires comptaient sur le soutien des arabisants, afin d'influencer, de par leur prêche, les musulmans ivoiriens. Ils seront vite déçus. Enfin, le manque d'assistance a anéanti les espoirs de ces prédicateurs. Même si les responsables musulmans autorisaient leur séjour dans leurs mosquées, ils n'ont fourni aucune aide à leur hôte. Dans la quasi-totalité des mosquées dans lesquelles ils sont passés, les prédicateurs se sont retrouvés isolés des autres musulmans : aucun fidèle ne voulait s'associer à ces « missionnaires blancs » qu'on pensait être arabes et dont la couleur de peau rappelle cet état de supériorité de race « ceux qui ont l'islam authentique » et de mépris vis-à-vis du « noir » qui en dépit de sa conversion à l'islam reste impie et inférieur (Timéra 2001 : 145-167). En outre, les musulmans locaux assimilaient en effet ces prédicateurs à des réformistes-salafistes, d'autant que l'histoire de la communauté musulmane ivoirienne a été émaillée de conflits entre traditionalistes, c'est-à-dire, les partisans d'une conception traditionnelle de l'islam dans laquelle s'entremêlent cultures locales et traditions islamiques et réformistes (Miran 2006). De 1948 à 1988, ils se sont livrés à des querelles pour le contrôle des mosquées. Elles se sont achevées par le départ des réformistes des mosquées traditionalistes. Des querelles internes survenues entre 1981 et 1986, poussent une frange à se désolidariser des salafistes pour se rapprocher des traditionalistes : ces musulmans seront appelés néo-réformistes. Or, les similitudes idéologiques et vestimentaires de ces missionnaires indiens et pakistanais ressemblaient à celles des salafistes, de sorte que les traditionalistes ont préféré se tenir à l'écart de leur prédication. Cette situation va changer en 1980. Lorsque surviennent les crises pétrolières, l'Etat ivoirien n'a plus les moyens de faire face à la flambée des prix. Le président Houphouët Boigny sollicite alors l'aide des pays arabes du Moyen-Orient. Déjà, le Qatar et l'Arabie

⁷ Entretien avec Aboubacar L, le 26 juin 2020 à son lieu de service Adjamé Macassi.

⁸ Entretien avec Idriss K, le 26 décembre 2019 à son domicile au quartier *Dar Salam* de Bouaké.

⁹ Discours prononcé par sheikh Bilal, le 20 décembre 2019 au centre national de la *Jama at Tabligh* à Adjamé Williamsville. Bilal est un responsable de la *Jama at Tabligh* au Tchad. Il fait partie des premiers contingents tchadiens qui ont visité la Côte d'Ivoire en 1992.

Saoudite possédaient chacune une section *Tabligh* depuis 1950. D'ailleurs, une mission saoudienne a même séjourné en Côte d'Ivoire en 1984. C'est après leur passage que les prédicateurs indiens et pakistanais vont accentuer leur présence en Côte d'Ivoire. Entre 1984 et 1996, nous avons recensé une dizaine de missions, accomplies pour la plupart par des Pakistanais. À l'inverse des premières, elles durent entre deux et quatre mois, et les prédicateurs sont plus mobiles et bénéficient du soutien des fidèles musulmans locaux. Ainsi, en 1984, deux groupes de prédicateurs pakistanais se rendent en Côte d'Ivoire, dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Gagnoa, Man, Bouaké et à Korhogo¹⁰. En 1989, ils séjournent dans les villes de Bouaké et Abidjan¹¹. En 1996, le second groupe, composé de prédicateurs indiens, arrive dans la capitale économique ivoirienne¹². Les prédicateurs indiens et pakistanais ont aussi été assistés par des militants *Tabligh* des pays voisins, installés récemment en Côte d'Ivoire, des arabisants et de simples fidèles musulmans. Dans la première catégorie, nous avons identifié quatre militants. Il s'agit de Nadjmuddin Ankalia et Akim, deux militants venus du Nigéria. Ils ont émigré en Côte d'Ivoire vers 1985¹³. Puis, Soirhé Songo, un militant du Tchad, arrivé en Côte d'Ivoire en 1983 pour parachever sa formation à l'École Supérieur Interafricaine d'Electricité, et Ishaq Soumaré en provenance du Mali¹⁴. Ils assistent les missionnaires durant leurs tournées. Dans la seconde catégorie de militants, on retrouve des interprètes : ils traduisent en langue *malinké* les prêches délivrés en arabe par les prédicateurs. Nous avons identifié Mariko Karim et Oumar Kéita à Abidjan ; Tidiane Dramé, Ibrahim Yao et Sidi Siaka, dit Siaka Baoulé, à Bouaké¹⁵ ; et Muhammad Shérif à Gagnoa. On compte dans la dernière catégorie de fidèles musulmans, des curieux, en quête d'une nouvelle expérience religieuse. Ce sont les plus nombreux. Beaucoup ont été à l'origine de l'installation des activités de la *Jama at Tabligh* à Abidjan, à Bouaké et à Daloa.

Le sentiment de sécurité qui habitait les prédicateurs fut déterminant. Durant les années 1980-1990 (Timol 2019 : 1-21), de nombreux centre *Tabligh* ont ainsi vu le jour en Afrique de l'ouest. Les prédicateurs vont alors diversifier leurs trajectoires d'entrée et de sortie du territoire, en passant également via les frontières ivoiro-maliennes et ivoiro-burkinabè. Par le biais de ces tournées missionnaires, ils parviennent à recruter et à initier les musulmans ivoiriens. Toutefois, l'influence indienne et pakistanaise n'a pas été aussi décisive comme celle des missionnaires tchadiens et nigériens. Ce sont ces derniers qui ont installé les premières communautés *Tabligh* à Abidjan. Après 1996, les relations entre les prédicateurs indiens et pakistanais et les prédicateurs ivoiriens entrent dans une nouvelle phase. Il ne s'agit plus de parcourir le territoire en vue de recruter de nouveaux militants : ils aident le conseil national à diffuser les activités sur l'ensemble du territoire et à se frayer un chemin au sein du réseau *Tabligh*.

¹⁰ Entretien avec Mustapha D., le 15 novembre 2019 à son domicile à Abobo Akékoi. Idrissa F., le 9 août 2019 à son domicile au quartier *Sokroughan* de Séguéla. Aboubacar K., le 16 juillet 2019 à la mosquée *Dar Salam II* de Dioulabougou à Gagnoa ; Ibrahim S., le 27 octobre 2020 à la grande mosquée d'Anyama.

¹¹ Entretien avec Ibrahim Y., le 09 janvier 2018 à son domicile à Abobo N'dotré. Ismaël C., le 24 mars 2018 à son domicile à Abobo N'dotré Abidjan.

¹² Entretien avec Youssouf F., le 17 octobre 2017 à la mosquée du Lycée Technique à Cocody.

¹³ Entretien avec Abdoul T, le 24 avril 2018 au centre national de la *Jama at Tabligh* à Adjamé Williamsville et Mory A, le 22 octobre 2020 à son domicile à Abobo Bois Sec.

¹⁴ Entretien avec Sanni M, le 17 avril 2018 à son domicile à Treichville.

¹⁵ Entretien avec Idriss K, le 26 décembre 2019 à son domicile au quartier *Dar Salam* à Bouaké.

2.UN DISPOSITIF LOCAL QUI BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DES PRÉDICATEURS INDIENS ET PAKISTANAIS (1996-2016)

Les prédicateurs indiens et pakistanais vont apporter leur assistance d'une part dans la restructuration du principal organe de direction de la *Jama at Tabligh* ivoirien et à la diffusion des activités dans les villes de l'intérieur d'autre part.

2.1. Le rôle des prédicateurs indiens et pakistanais dans mise en place du conseil et la diffusion des activités

L'année 1990 marque la fin du parti unique en Côte d'Ivoire. La liberté est alors accordée aux mouvements associatifs d'opérer librement. La communauté musulmane ivoirienne commence à se structurer autour des associations comme le COSIM, le CNI (Conseil national islamique). Parallèlement, la section ivoirienne de la *Jama at Tabligh* en profite pour s'organiser également. Un siège et un conseil national sont créés. Des communautés ont été installées dans plusieurs villes, notamment à Abidjan, Daloa, Gagnoa, Bouaké et Adzopé. Désormais, l'intervention des prédicateurs s'inscrit dans un cadre de consolidation des liens. Le retour de formation des premiers missionnaires ivoiriens en Inde va profondément modifier l'organisation interne du mouvement. Les principes de fonctionnement et d'organisation du conseil national indien sont appliqués en Côte d'Ivoire. La *Shura* est l'organe suprême du mouvement. Elle coordonne les actions des militants et assure la gestion du mouvement. Celle de la Côte d'Ivoire est opérationnelle depuis 1992. Elle compte environ vingt membres¹⁶. En 1996, sept membres se rendent en Inde. De retour, ils vont s'inspirer des principes appris en Inde pour modifier le fonctionnement du conseil. En effet, depuis le décès d'Inaamul Hassan en 1995 en Inde, le mouvement n'est plus dirigé par un responsable, mais par un collectif de dix militants, sélectionnés dans trois pays. Ils forment l'*Aalami Shura*¹⁷. Ces dix membres font également partir du conseil national de leurs pays respectifs. En Inde par exemple, les cinq membres président le conseil national. Ils sont assistés dans leur tâche par d'autres conseillers. Mais dans ce fonctionnement, tous les membres n'ont pas le même statut, ni le même rôle. Les cinq premiers sont les décideurs car ils possèdent le *Faissallah*¹⁸. Les autres ont un rôle secondaire. C'est ce modèle que les fidèles ivoiriens vont reproduire chez eux. Les sept conseillers vont sélectionner, en plus d'eux-mêmes, trois ou quatre membres. Les autres membres sont réduits à un rôle d'apparat au sein du conseil et ce remaniement provoque des tensions. Les exclus vont alors faire appel à une médiation des prédicateurs tchadiens et nigériens, mais sans succès. Deux membres parmi ceux qui ont été exclus se retirent définitivement du conseil¹⁹. Parallèlement, les missionnaires indiens et pakistanais participent au déploiement des activités dans plusieurs villes ivoiriennes. En juillet 1997, le conseil ivoirien délocalise une partie de ses activités dans les villes de Korhogo,

¹⁶ Les conseillers sont sélectionnés sur la base de l'ancienneté, de l'expérience et de leur dynamisme.

¹⁷ Il réunit cinq Indiens, quatre Pakistanais et un militant Bangali. Voir, Muhammad Y. Banda, *Tabligh Markaz: Hazrat Nizamuddin Delhi, Few Facts! Few Historical Events!* Trad. by A. Choudhry, New Delhi, Madrassa Kassiful Uloom, October 2017.

¹⁸ C'est un pouvoir de décision. Il autorise les cinq membres à organiser à tour de rôle la gestion du centre de Nizamuddin et à présider les réunions du conseil. Les autres sont exclus de ces charges.

¹⁹ Entretien avec Ismaël C., le 24 mars 2018 à son domicile à Abobo N'dotré.

Séguéla, Divo et Odienné. Il organise les *ichtima* et *khuruj*²⁰. Les missionnaires indiens et pakistanais prennent part à toutes ces manifestations, excepté celle d'Odienné en 2002. Chaque année, au mois de juillet a lieu un rassemblement national. L'activité réunit les militants ivoiriens et leurs invités venus d'autres pays : durant trois jours, ils écoutent les prêches et prient. A la fin de la manifestation, des groupes de missionnaires sont constitués pour effectuer des retraites spirituelles.

Pendant le rassemblement annuel de Daloa en 1997, le Pakistan dépêche deux groupes de missionnaires. En 1998, celui de Bouaké accueille un groupe venu du Pakistan. Le rassemblement de Séguéla en 1999 bénéficie du soutien de deux groupes pakistanais. En 2000, la ville de Korhogo est l'hôte d'un groupe pakistanais. A Divo, un groupe venu de l'Inde et du Pakistan assiste à la manifestation en 2001²¹. Le rôle des prédicateurs consiste à apporter d'une part un appui dans les préparatifs, et d'autre part dans l'animation des prêches. Ils arrivent en réalité deux mois avant le jour de l'évènement : cela leur permet d'abord de visiter les différentes communautés locales, ensuite de faire une première inspection dans la ville hôte, avant d'assister au rassemblement. Les deux premières actions des prédicateurs sont appelées le *tahsilia* : cela consiste à envoyer des groupes de missionnaires dans une localité, avec pour rôle d'informer et de mobiliser les militants et d'autres musulmans. Les missionnaires indiens et pakistanais ne sont pas les seuls à accomplir cette tâche. Les groupes locaux, c'est-à-dire ivoiriens et ceux venus des pays voisins comme le Mali, le Burkina Faso, y participent activement. Toutefois, l'apport des indiens et pakistanais dans ce domaine a surpassé celui des autres groupes missionnaires. D'un côté, ils ont l'expérience requise, puisqu'ils organisent depuis 1941 des activités similaires. De l'autre côté, la couleur de leur peau « blanche » a influencé la mobilisation des musulmans ivoiriens²². Ce changement est le résultat de la participation des prédicatrices ou *Jama at Mastourate* (Koné 2020 : 122-134) aux activités. A partir de 2000, elles participent au côté de leurs époux aux voyages en Côte d'Ivoire²³. Les Ivoiriens y perçoivent, une preuve de la sincérité de leurs actions en leur faveur. Cette mobilisation a d'abord concerné les femmes, puis les hommes. La quasi-totalité des prêches prononcés lors de ces manifestations était animée par des missionnaires indiens ou pakistanais. Ils avaient la responsabilité d'inciter les militants ivoiriens à participer aux retraites spirituelles. Nous ne sommes pas parvenus à avoir des détails sur le nombre de groupes constitués après chaque rassemblement. Néanmoins, nous avons pu retracer l'itinéraire de quelques-uns de ces groupes. Ils ont été à l'origine de l'implantation des activités dans les villes d'Aboisso, de San Pédro, de Yamoussoukro, d'Abengourou et de Bondoukou.

²⁰ Ce sont les principales activités de la *Jama at Tabligh*. La première désigne les rassemblements annuels nationaux ou régionaux organisés une fois par an par les sections. La seconde correspond aux retraites spirituelles planifiées par sections. Elles durent en moyenne entre trois et quatre mois. C'est durant cette activité que les missionnaires parcourent le monde.

²¹ Entretien avec N'godigui T., militant, le 17 décembre 2017 à la mosquée Aksa Deux Plateaux à Cocody. Daouda K., le 14 août 2019 à la grande mosquée du quartier Rimère à Séguéla. Zakaria S., le 06 août 2021 à son lieu de service au quartier Koko à Korhogo.

²² Korhogo 230 participants, Séguéla 350 participants. Par contre, à Odienné, aucun groupe indien et pakistanais n'a effectué le déplacement : la participation a baissé à 120 participants.

²³ Ces voyages étaient extrêmement pénibles pour les femmes. Elles sont couvertes intégralement par le voile et recluses dans des maisons durant toute la durée du séjour (deux mois). Elles sont confrontées à la barrière de langue. Car contrairement aux hommes, les traductrices n'étaient pas assez nombreuses.

Parallèlement, la participation des prédicateurs ivoiriens aux formations en Inde, au Pakistan, ainsi qu'à la concertation mondiale à Nizamuddin, facilite leur intégration dans le réseau mondial du mouvement.

2.2. L'établissement et le renforcement des liens avec les centres de décisions internationales de la *Jama at Tabligh*

Après le passage en 1996 des prédicateurs indiens en Côte d'Ivoire, plusieurs groupes de missionnaires ivoiriens vont prendre part aux retraites dans des centres en Asie du Sud-Est. Les archives de la section ivoirienne les désignent sous l'acronyme IPB, c'est-à-dire Inde Pakistan Bangladesh. Le départ est accordé par les sept membres du conseil : les missionnaires passent sept mois en Inde. En 1998, cinq militants prennent part à la formation. D'autres groupes vont également y participer. Nous avons retrouvé dans les archives du mouvement les traces de ces retraites²⁴ : ils sont huit en 2007, deux en 2009, et deux en 2015. Ces excursions offrent l'opportunité aux militants ivoiriens de rencontrer les responsables mondiaux de l'organisation et de faire connaissance avec d'autres prédicateurs. Le temps de formation varie entre sept mois et un an. Parmi ces trois destinations, les prédicateurs ivoiriens privilégient les voyages en Inde et au Pakistan. Les voyages au Bangladesh sont plutôt réservés au *Jama at Mastourate*. Le périple des membres ivoiriens débute dans le centre national du pays d'accueil. En Inde, le centre de Nizamuddin accueille les prédicateurs. Tandis qu'au Pakistan, c'est le centre de Raiwind qui les reçoit. Ils passent entre deux et trois jours dans ces centres, où ils écoutent les prêches, apprennent les principes du mouvement, rencontrent les responsables et participent au fonctionnement du centre. Le passage par ces centres est impératif, car c'est durant ce court séjour que les groupes missionnaires sont formés puis envoyés en mission. Dans les deux centres cités, le principe de constitution des groupes est le même. Les prédicateurs ivoiriens ne se rendent pas en Inde ou au Pakistan en groupe déjà constitué. Ils sont souvent un, deux ou trois à effectuer le voyage. Le bilan de participation fournit plus haut est annuel. La constitution des groupes sur place revient aux gestionnaires des centres. Les administrateurs rassemblent les prédicateurs en fonction de deux langues, l'arabe et l'anglais²⁵. Les ressortissants d'Afrique de l'ouest, du Maghreb, du Moyen-Orient et de quelques nations européennes, comme la France et la Belgique, sont rangés dans la catégorie des arabisants. En septembre 2015, Kotto Tokro Benjamin effectue ainsi un séjour de sept mois en Inde²⁶. Il effectue sa formation en compagnie de prédicateurs mauritaniens, algériens, qatariens et sénégalais. Sa formation a lieu dans trois villes indiennes : Bombay, Hyderabad et New Delhi. Au Pakistan, la formation est effectuée dans la province du Pendjab (Lahore, Gujrât)²⁷. Grâce à ces périple, les prédicateurs nouent aussi des contacts avec des missionnaires indiens, pakistanais, mais aussi parfois des relations commerciales²⁸.

²⁴ Archives Privées de Youssouf. Fofana, Bilan national des activités de la *Jama at Tabligh* en Côte d'Ivoire, 2005 à 2015.

²⁵ Entretien avec Oumar S., le 24 juillet 2021 au centre de la *Jama at Tabligh* à Abobo N'dotré.

²⁷ Entretien avec Benjamin Kotto T., le 13 Juillet 2021 à son domicile au quartier Colas à San Pédro. Nous avons consulté son carnet de voyage.

²⁸ Entretien avec Abdourahmane B., le 01 juin 2018 au centre national de la *Jama at Tabligh* à Adjamé Williamsville. Certains prédicateurs profitent de ces séjours pour établir des relations extra-religieuses. Abdourahmane Bamba utilise ses voyages en Inde, pour nouer des partenariats commerciaux avec les prédicateurs libraires, vendeurs de produits exotiques (parfums, plantes médicinales...) et de vêtements.

Les voyages des membres ivoiriens en Inde et au Pakistan permettent en outre au conseil national de légitimer devant les instances mondiales, l'existence d'une ramification en Côte d'Ivoire. Grâce à cette reconnaissance, le conseil a été invité à prendre part à la concertation mondiale du mouvement à New Delhi. Les responsables indiens organisent en effet tous les deux ans, au mois de février, la concertation mondiale ou *mashura* au centre national, sis à New Delhi. Elle rassemble toutes les sections *Tabligh*. Elles envoient des représentants pour y assister. Au temps d'Ilyas, et ce jusqu'à Inaamul Hassan, le responsable (*amir*, titre honorifique inventé, qui fait référence aux décideurs) se déplaçait constamment dans les ramifications pour s'enquérir de l'évolution des activités. Mais, du fait de son âge, Inaamul Hassan avait demandé aux prédicateurs d'effectuer le déplacement à Nizamuddin. Au fil des années, cette activité a fini par s'imposer. L'arrière-petit-fils d'Ilyas, Muhammad Saad va l'institutionnaliser : aujourd'hui, la rencontre de Nizamuddin fait partie des rendez-vous mondiaux de l'organisation, au même titre que les rassemblements annuels de Raiwind au Pakistan, de Bhopal en Inde et de Tongi au Bangladesh.

La première participation des membres ivoiriens date de février 2005²⁹. Le conseil national dépêcha trois de ses membres pour assister à l'activité. La *mashura* de Nizamuddin est l'occasion pour les émissaires des différentes ramifications du monde d'échanger avec toutes les sommités. Compte tenu de la présence de près de trente-mille militants, la manifestation se déroule de façon éclatée. Les militants se réunissent ainsi par continent, et chaque continent a un moment de passage. La *mashura* de l'Afrique dure deux jours. La première journée est réservée à la communication des bilans. Les émissaires des sections se succèdent à la tribune pour communiquer le bilan d'exercice des deux années d'activités. La seconde journée est destinée à la communication des responsables. Ils adressent des *mouzakara*³⁰ aux militants. Par la suite, ceux-ci sont imprimés et distribués aux représentants.

L'avantage des concertations mondiales est double. D'une part, elles imposent une organisation dans la collecte des données statistiques. En Côte d'Ivoire, le conseil a institué un bilan trimestriel au centre national, et il convoque, tous les mois, les militants des sections ivoiriennes au centre. Chaque section présente et communique le résultat de ses activités, puis les administrateurs rassemblent ces données. À la fin de l'assise, ils communiquent le bilan national des activités. D'autre part, cette participation renforce les échanges entre les ramifications. Ainsi, les responsables internationaux associent davantage les militants ivoiriens à leur manifestation. À l'occasion de l'*ichtima* de Tongi, le conseil ivoirien a reçu une invitation du responsable de la *Jama at tabligh* au Bangladesh. Dans la lettre rédigée par Khan Shahabuddin, responsable du conseil de la mosquée de *Kakrail*, on peut lire ceci : « Avec l'intention de faire revivre les activités, si Dieu le veut, un rassemblement sera organisé à Tongi, BD. La première partie du rassemblement aura lieu du 9-11, et la seconde partie du 16-18 janvier 2015. Les invités devront de préférence assister à la seconde. Nous insistons sur les recommandations du conseil (...) ce rassemblement est le vôtre et envoyer des groupes de missionnaires pour des retraites de 3-1 mois (...) souvenez-vous que décembre, janvier et février sont des mois de fraîcheur, donc apportez des vêtements adéquats³¹ ».

²⁹ Entretien avec Samassi I., le 26 août 2017 au centre national de la *Jama at Tabligh* à Adjamé Williamsville.

³⁰ Ce sont des orientations dans la manière d'organiser et d'exécuter les activités.

³¹ « With the *maqsad* of reviving all these *amaal*, inshallah, an *ichtima* will take place in Tongi, BD. The first part of the *ichtima* will take place on 9-11, and the second part on 16-18 January 2015. Foreign brothers may join preferably the first part. We earnestly request respected *Shura* (...) brothers to consider this *ichtima* as your own and send *Jamats* for 3-1 *chilla(s)* (...) To remind you, Dec, Jan and Feb are winter months here, so please bring

La présence régulière indienne et pakistanaise en Côte d'Ivoire et dans plusieurs ramifications locales a fait basculer le mouvement dans une sphère religieuse transnationale. Les missionnaires indiens et pakistanais ont ajusté leur prédication en fonction des besoins des membres locaux. Cela a occasionné une restructuration du conseil et le déploiement d'activités dans plusieurs villes ivoiriennes. Ils ont aussi incité les militants ivoiriens à prendre part aux formations dans les centres internationaux et à assister à la concertation mondiale de Nizamuddin. La conséquence immédiate de ces initiatives est l'insertion de la ramification ivoirienne dans le réseau mondial de l'organisation, où les centres et les militants sont interconnectés entre eux. Toutefois, la section ivoirienne est impactée par l'éclatement d'une crise de leadership en Inde en 2014. Il s'agit de Maulana Saad qui s'autoproclame unique responsable du mouvement et Zuhairul Hassan soutenu par le Pakistan qui propose une gestion collective du mouvement. Cette crise se répercute sur les représentations ivoiriennes par la formation des pro Saad et des pro Aalami Shura (N'dri 2023 : 227-240).

3. UNE MÉFIANCE LOCALE QUI SUSCITE DES RÉACTIONS EN CHAÎNE APRÈS L'ATTENTAT DU 13 MARS 2016

Un évènement particulier amène les autorités politiques ivoiriennes à se méfier des prédicateurs. Ils prennent des mesures pour restreindre l'influence et la mobilité des Tabligh. En guise de réponse, le conseil ivoirien décide de collaborer.

3.1. L'attentat de Grand-Bassam et les suspicions sur le mouvement

Le 13 mars 2016, la Côte d'Ivoire enregistre sa première attaque djihadiste. Les premiers éléments de l'enquête attribuent cet acte à un groupe islamique radical proche d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Cette attaque va modifier les rapports entre les autorités publiques, religieuses et les mouvements transnationaux, particulièrement la *Jama at Tabligh*. Les suspicions autour du mouvement contraignent ainsi les militants à envisager un rapprochement avec les autorités ivoiriennes. Un attentat est perpétré par des hommes armés dans la ville balnéaire de Grand Bassam³². En réponse, le ministre de l'intérieur Hamed

warm clothes». Archives Privées du centre national de la *Jama at Tabligh* en Côte d'Ivoire, lettre d'invitation du responsable Khan Shahabuddin Nasim, 11 septembre 2014.

³² Des hommes cagoulés et armés pénètrent la station balnéaire de Grand Bassam. Ils ouvrent le feu sur les personnes présentes au bord de la plage de l'hôtel Étoile du Sud. Puis, ils se précipitent vers les clients des hôtels la Paillote et Koral Beach. Selon un témoin oculaire, les assaillants tiraient aveuglement et à bout portant sur les personnes en fuite. Le bilan du carnage s'élève à vingt-deux morts. On recense parmi les victimes quatre ressortissants français, une Allemande, un Libanais, des Ivoiriens, dont des membres de l'unité spéciale. L'intervention des forces spéciales ivoiriennes a permis de neutraliser trois assaillants. Quelques heures après le forfait, un responsable d'AQMI revendique l'attentat. Selon lui, l'attaque fait suite à la participation de l'État ivoirien aux efforts de guerre consentis contre la résurgence du terrorisme musulman au Mali. La Côte d'Ivoire avait en effet déployé un contingent militaire dans le cadre de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali. Aussitôt, le gouvernement diligente avec l'aide de ses partenaires régionaux et internationaux des enquêtes. Elles aboutissent à l'arrestation par les forces spéciales des services de renseignement malien de plusieurs suspects, le numéro deux de l'opération, Ali Doumbia, le chargé de la logistique et un membre du commando. Ce dernier a hébergé les autres acteurs impliqués à Abidjan. Les services identifient formellement le cerveau de l'attaque, en la personne de Kounta Dallah. L'inquiétude suscitée par cette attaque amène les autorités ivoiriennes à plus de vigilance.

Bakayoko adressa une circulaire à tous les préfets, dont nous ne sommes pas parvenus à avoir une copie. Néanmoins, nous avons échangé avec des dignitaires religieux musulmans qui ont pris part à ces rencontres, pour en savoir davantage sur le contenu de cette circulaire³³. Dès réception du courrier, les préfets ont convoqué les dignitaires religieux musulmans à une réunion. Après avoir fait l'état des lieux sur la menace djihadiste qui plane en Côte d'Ivoire, les préfets appellent les responsables religieux à plus de vigilance. De plus, ils donnent instruction aux imams de refuser l'accès à leurs mosquées à tous groupes missionnaires étrangers et locaux, jusqu'à ce que la situation se stabilise. Les missionnaires de la *Jama at Tabligh* subissent ainsi de plein fouet cette restriction. Aucun groupe missionnaire n'est autorisé à parcourir le territoire ivoirien, et les militants locaux sont contraints d'abandonner les mosquées au profit des habitations³⁴. De plus, les agents du service de renseignement ivoirien accentuent les contrôles sur le mouvement. Ils tiennent des registres de renseignement sur tous les prédicateurs ivoiriens qui effectuent des voyages en Inde et au Pakistan. Des agents sous couverture participent également aux manifestations organisées par les prédicateurs au centre national d'Abidjan et au centre régional de Bouaké³⁵. Par ailleurs, les responsables du COSIM invitent les membres du conseil national ivoirien, à une rencontre à son siège³⁶. Ils leur expriment leurs inquiétudes. Ils craignent que les activités du mouvement ne deviennent un moyen subversif utilisé par les djihadistes pour pénétrer le sol ivoirien³⁷. Ils invitent les membres de celui-ci à réaliser plus de surveillance vis-à-vis des nouvelles recrues et des discours tenus par les militants. Ils demandent également de collaborer avec les autorités publiques, afin d'éviter une mise sous contrôle ou sur scellée de leurs centres. L'attaque djihadiste a donc fait réagir le gouvernement ivoirien et les responsables de la communauté musulmane. Entre mesures répressives et conseils, ils exigent des prédicateurs plus de garantie. La réponse du conseil national est immédiate. Il entame une collaboration étroite avec les autorités administratives et religieuses, afin de dissiper toutes suspicions sur les activités et la mobilité de ses prédicateurs.

3.2. La collaboration des prédicateurs avec les autorités ivoiriennes

A l'issue de la rencontre avec les représentants du COSIM, les membres du conseil national réorganisent la prédication. Ils convient les militants, à l'occasion du bilan trimestriel d'avril 2016, à une importante réunion au centre national. Des décisions communes sont arrêtées : elles visent à rapprocher les prédicateurs des autorités administratives et religieuses. Ces décisions concernent l'organisation des retraites spirituelles et les rassemblements annuels. Désormais, le conseil national ordonne aux gestionnaires des centres de produire des ordres de missions pour chaque groupe. Il s'agit d'un document administratif, sur lequel on retrouve

³³ Entretien avec Nabi S., le 24 Juillet 2019 à son domicile au quartier Abattoir II à Daloa. Ismaël T., le 13 Juin 2020 à son domicile au quartier Jardin à Bondoukou.

³⁴ Pendant deux mois, les militants ivoiriens organisaient les activités dans les domiciles de certains militants.

³⁵ Entretien avec Anonyme., le 10 février 2020 à son domicile à Cocody.

³⁶ Entretien avec Cissé D., le 16 mars 2018 à la grande mosquée *Salam* du Plateau.

³⁷ De récentes recherches ont révélé des liens entre d'anciens militants de la *Jama at Tabligh* malienne avec des *katiba* djihadistes affiliées à AQMI. Mathieu Pellerin affirme que le mouvement est une étape transitoire vers le radicalisme religieux au Sahel. La proximité théologique avec le salafisme, de même que la formation limitée des prédicateurs, en feraient une proie favorite des djihadistes. Dans le cas du Mali, d'anciens prédicateurs ont rejoint les *katiba* peuhl. En 2012, Oumar Ould Hamaha, dit Barbe rouge, Aliou touré, commissaire islamique de Gao et Hamadoune Kouffa ont été enrôlés par AQMI. Voir, Mathieu Pellerin, « Les Trajectoires de radicalisation religieuse au sahel », *Notes de l'Ifri*, Ifri, 2017.

des informations précises sur le mouvement et les prédicateurs³⁸. D’abord, l’en-tête contient des renseignements sur la section ivoirienne, à savoir : le logo, la localisation du siège sociale, l’adresse email, les contactants des responsables, l’arrêté ministériel qui autorise la création officielle de la ramification ivoirienne, et l’adresse postale. Ces indications permettent aux autorités administratives de contacter directement le centre, afin de vérifier les informations contenues dans l’ordre de mission. Les noms et prénoms des prédicateurs qui composent le groupe sont également mentionnés sur le document. A cela s’ajoute un code unique attribué à chaque prédicateur³⁹. Par ailleurs, les responsables exigent qu’une copie de la carte nationale d’identité ou tout autre document d’identification soit déposé au centre par chaque prédicateur. Youssouf Diarra, un responsable du centre régional de Bouaké, affirme que le dispositif facilite les procédures de surveillance : « *Au cas où un groupe de prédicateurs est interpellé par les autorités administratives, policières ou militaires d’une localité. Le centre dépêche deux gestionnaires pour aller à leur rencontre. Ils emportent avec eux la copie de l’ordre de mission et les copies des fiches d’identités des prédicateurs. Ces documents attestent que le groupe est un émissaire du centre national. Et automatiquement, ils sont libérés*⁴⁰ ». Enfin, l’ordre de mission contient les dates de départ et de retour au centre, et l’itinéraire des prédicateurs. Sur un document délivré par le centre, on peut lire ceci : « dans le cadre de nos activités, la délégation séjournera à Allakro du 21/08/2020 au 09/09/2020 pour des missions religieuses ». Durant le voyage, le chef du groupe présente ce document à chaque point de contrôle et les militaires laissent le périple du groupe se poursuivre.

Avant la tenue des rassemblements annuels, le conseil national demande désormais aussi aux militants d’adresser des lettres d’information et d’autorisation de manifestation aux autorités administratives et religieuses de leur ville. A Bondoukou, nous avons collecté auprès du responsable de la section du Zanzan-Bondoukou, Séydou Ouattara, plusieurs de ces lettres⁴¹. Ainsi, en prélude du rassemblement annuel qui s’est tenu du 20 au 22 juillet 2018, à la grande mosquée de Bondoukou, il a adressé dix courriers aux autorités administratives et religieuses. Des copies sont envoyées le 13 juillet au commandant de l’escadron de la gendarmerie, à l’imam de la grande mosquée de Bondoukou, au commandant de bataillon de sécurisation de l’est, au président du conseil régional du Gontougo, etc. Une lettre d’autorisation de manifestation est aussi adressée au maire de la ville. Le 16 juillet, le service municipal a délivré un récépissé de déclaration de manifestation publique qui autorisait la tenue de la manifestation. A l’instar de la section Zanzan-Bondoukou, les douze sections de la *Jama at Tabligh* ivoirienne vont se conformer à ces ordres du conseil. Les décisions de celui-ci sont une réponse au bannissement des prédicateurs des mosquées. Tout en évitant à ces derniers d’être isolés, elles offrent des garanties sécuritaires aux autorités et permettent la poursuite des activités.

³⁸ Archives Privées du centre régional de Bouaké, les ordres de missions. Nous avons consulté plusieurs fiches.

³⁹ Par exemple, lors de notre immersion en compagnie des prédicateurs dans la région du Gbèkè, notre identifiant était « BK 8G 085 ». Le chef de groupe avait le numéro « BK 8G 083 ».

⁴⁰ Entretien avec Youssouf D., le 11 septembre 2020 à la mosquée Gbagba à Bingerville.

⁴¹ Archives Privées de Seydou Ouattara, Lettres d’information, demande de manifestation et récépissé de déclaration.

CONCLUSION

Le premier groupe de missionnaires indiens est arrivé en Côte d'Ivoire en 1964, pour effectuer des missions de prosélytisme. Après celui-ci, d'autres groupes pakistanais ont suivi : leur influence a d'abord été réduite en raison de difficultés plurielles qu'ils rencontraient. Mais à partir des années 1980, leur présence est beaucoup plus remarquée. Elle aboutit à l'installation des premières communautés du mouvement. Dès 1996, l'autorité des missionnaires indiens et pakistanais s'exprime autrement. Il ne s'agit plus de parcourir les localités ivoiriennes à la recherche de néophytes, mais d'exercer un pouvoir à la fois symbolique et social sur les adeptes ivoiriens. La position préférentielle de ces missionnaires, qu'on pourrait qualifier de « supérieur » par rapport aux adeptes locaux, découle nullement de leur condition économique, socioculturelle et encore moins politique, mais sur une évaluation de classement (précurseur) et par moment sur la couleur de peau. A ce niveau, les prédicatrices ou les *Jama at Mastourate* ont contribué à inverser ces clichés de race. De façon concrète, ce pouvoir permet aux missionnaires indiens et pakistanais de soutenir le conseil ivoirien dans ses initiatives de vulgarisation des activités. De plus, les missionnaires jouent un rôle décisif dans l'établissement de la connexion entre les prédicateurs ivoiriens et les centres de décision du mouvement en Asie du Sud-Est. En Côte d'Ivoire, l'implication des prédicateurs est mal perçue. Elle entraîne des réactions à la chaîne des autorités publiques et religieuses, surtout depuis l'attentat de Grand Bassam. Les autorités vont adopter une série de mesures à l'encontre du mouvement. Son conseil national est contraint de revoir son attitude vis-à-vis des autorités, ne serait-ce que pour bénéficier d'un cadre propice au développement de ses activités. Les centres et les douze sections sont aussi invités à collaborer avec les autorités locales.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A- SOURCES

1- Les archives Privées de la Jama at Tabligh

- Archives National de Côte d'Ivoire, 3EE 4(1), Progression de l'islam au Sud.
- Archives Privées de Séydou Ouattara (Bondoukou), Lettres d'information, 2019.
- Archives du Centre régional de la *Jama at Tabligh* (Bouaké), Les ordres de missions.
- Archives du centre national de la *Jama at Tabligh* (Abidjan), Lettre d'invitation de Khan Shahabuddin Nasim, le 11 septembre 2014.
- Archives Privées de Youssouf Fofana, Bilan des activités de la Jama at Tabligh de Côte d'Ivoire de 2005 à 2015.

2- Les sources orales

Discours prononcé par Sheikh Bilal, le 20 décembre 2019 au centre national de la *Jama at Tabligh*.

Nom et prénom	Age	Fonction	Sujet de l'entretien	Heure, date et lieu
Abdoul Wahab Tidiane		Membre du conseil national de la <i>Jama at Tabligh</i>	Les premiers prédicateurs en Côte d'Ivoire	De 10h à 11h 29, le 05-décembre 2019 au centre national d'Adjamé Williamsville
Anonyme	42	Policier	La surveillance du mouvement après l'attentat de Grand-Bassam.	De 12h 30 à 12h55, le 10-février 2021 à son domicile à Cocody
AWOLABI Mory	44	Militant	Organisation et diffusion des activités <i>Tabligh</i> à Treichville.	De 19h40 à 20h53, le 28-février-2018 à son domicile à Abobo Bois Sec
BAMBA Abdou Rahmane		Militant	Évolution des relations entre <i>Tabligh</i> et salafistes.	De 10h04-11h00, le 01-Juin-2018 au centre national d'Adjamé Williamsville
CISSE Djiguiba		Imam de la grande mosquée du Plateau	Les relations entre le COSIM et les prédicateurs <i>Tabligh</i>	De 13h 36 à 14h00, le 16-Mars-2018 à son bureau à la grande mosquée du Plateau
COULIBALY Ismaël	54	Ancien membre du conseil national de la <i>Jama at Tabligh</i>	Évolution de la <i>Jama at Tabligh</i> à Koumassi	De 18h15-19h28, le 24-Mars-2018 à son domicile à Abobo N'dotrè

DANTE Youssouf		Membre du conseil national de la <i>Jama at Tabligh</i>	Début et évolution de la <i>Jama at Tabligh</i> à Bingerville	De 8h-8h32, le 24-Août-2017 au centre national d'Adjamé Williamsville
DEMBELE Idriss		Membre du conseil national de la <i>Jama at Tabligh</i>	Évolution de la <i>Jama at Tabligh</i> à Abidjan et les relations entre prédicateurs et les autres musulmans	De 9h55-10h32, le 03-Novembre-2017 et de 17h20 à 18h 20 et 18h 50 à 19h 27, le 26-Décembre-2020 au centre national d'Adjamé Williamsville
Doumbia Mustapha		Imam de la mosquée Salafiste d'Abobo Akékoi	Les premiers prédicateurs indiens et pakistanais à Abidjan	De 13h 20 à 14h 05, le 15 novembre-2019 à son domicile à Abobo Akékoi
FOFANA Youssouf	46	Militant	Évolution et organisation de la <i>Jama at Tabligh</i> à Abidjan	De 6h36 à 8h49, le 17- Octobre 2017 à la mosquée du Lycée Technique de Cocody
FAROUK Idrissa	42	Militant	Les premiers missionnaires en Côte d'Ivoire	De 14h03 à 15h 20, le 27-Août-2019 à la grande mosquée de Sokrougban Séguéla
KONE Daouda	48	Militant	Début et évolution de la <i>Jama at Tabligh</i> à Séguéla	De 16h 23 à 17h 15, le 14 août 2019 à la grande mosquée du quartier Rimère à Séguéla
KEITA Aboubacar	53	Militant	Les relations entre les prédicateurs et les autres musulmans.	De 16h 25 à 17h 21, le 16-Juillet-2019 à la mosquée de <i>Dar Salam</i> II Gagnoa

Imam Samassi		Membre du conseil national de la <i>Jama at Tabligh</i>	Le réseau transnational de la <i>Jama at Tabligh</i>	De 11h20 à 11h59, le 20-October-2017 au centre national d'Adjamé Williamsville
KEITA Idriss	47	Ancien membre du conseil régional de la <i>Jama at Tabligh</i> à Bouaké	Début de la <i>Jama at Tabligh</i> à Bouaké.	De 17h 05 à 18 h15 et 18h 30 à 19h 28, le 26-Décembre-2019 à son domicile au quartier <i>Dar Salam</i> de Bouaké
SYLLA Ibrahim		Militant	Évolution de la <i>Jama at Tabligh</i> à Anyama	De 11h15 à 12h35, le 4-Février-2018 à la grande mosquée d'Anyama
SANNI Mouaz		Militant	Organisation et diffusion de la <i>Jama at Tabligh</i> à Treichville	De 18h30 à 20h15, le 17-Avril-2018 à son domicile à Treichville
SOUMAHORO Oumar	42	Militant	La formation des militants en Inde et Pakistan	De 17h30 à 18h20, le 24-Juin-2021 au centre de la <i>Jama at Tabligh</i> à Abobo N'dotré
SILUE Zakariya	47	Militant	Évolution de la <i>Jama at Tabligh</i> à Korhogo	De 14h35 à 15h55, le 6-Août-2021 à son lieu de service au quartier Koko à Korhogo
TOKRO Kotto	73	Militant	La formation des militants en Inde	De 10h48 à 12h25, le 13-Juin-2021 à son domicile au quartier Colas à San Pédro
TOURE N'godigui		Militant	Évolution de la <i>Jama at Tabligh</i> à Cocody	De 10h23 à 11h55, le 27-Janvier-2018 à la mosquée Aksa Deux Plateaux

YAO Ibrahim	53	Militant	La formation des militants au Pakistan.	De 11h8 à 13h32, le 9-Janvier-2018 à son domicile à Abobo N'dotré
-------------	----	----------	---	---

B- Bibliographie

- BANDA Muhammad, 2017. Tabligh Markaz: hazrat Nizamuddin Delhi, few facts? Few historical events? Trad., par CHOUDHRY Amanatullah, New Delhi, Madrassa Kassiful Uloom, 48 p.
- FARISH Noor, 2013. Islam on the Move: The Tabligh Jama at in Southeast Asia, Amsterdam University press, Amsterdam, 255 p.
- FOFANA Lemassou, 2007. Islam et sociétés : contribution des musulmans à l'édification de la nation ivoirienne (XIe-XXe siècle), Abidjan, CERAP, 154 p.
- HALKANO Abdi, 2012. Networking the Nomads: a study of Tablighi Jama at among The Barona of Northern Kenya, Thèse de Doctorat, non publiée, Bayreuth, Universität of Bayreuth, 338 p.
- KONE Drissa, 2020. « Femmes de la Jama at Tabligh en Côte d'Ivoire : entre prosélytisme et quête de légitimité des années 2000 à nos jours », Godo godo, N° 34, p 121-134.
- MADORE Frédérick et BINATE Issouf, 2023. « Islam on University Campuses in Côte d'Ivoire since the 1970s: Muslim Intellectuals and Francophone Salafism », dans, Abdoulaye Sounaye and Frédérick Madore, Religiosity on University Campuses in Africa: Trends and Experiences, Münster, LiT Verlag, pp.273-307.
- MIRAN Marie, 2006. Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 546 p.
- NADWI Ali Hassan, 2002. Life and Mission of Mawlana Ilyas, New Delhi, Academy research and publication (Lucknow), 232 p.
- N'DRI Octavien Marc, 2018. La Jama at Tabligh : Dynamique d'un groupe musulman à Abidjan (1964-2006), Mémoire de Master, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, 2018, 152 p.
- _____, 2023. « La médiation religieuse : une approche critique des méthodes de résolution de conflit au sein de la Jama at Tabligh (1996-2020) », Zoglobitha, no 7, vol 2, p 227-240.
- PELLERIN Mathieu, 2017. « Trajectoire de radicalisation religieuse au sahel » Notes de l'IFRI, IFRI, 30 p.
- TIMERA Mahamet, 2011. « La religion en partage, la couleur et l'origine comme frontière », Cahier d'Étude Africain, N° 201, p 145-167.
- TIMOL Riyaz, 2019. « Structures of Organization and Loci of Authority in a Global Islamic Movement: The Tablighi Jama at in Britain », Religion, 10, 573, 2019, p. 1-21.
- TRIAUD Jean Louis, 1974. « Lignes et forces de pénétration islamique en Côte d'Ivoire », Revue des Études Islamiques, XLII/1, Paris, Librairie Orientaliste Paul Genthner, p. 123-180.

AUTEUR

Octavien Marc Aurèle **N'DRI**

Doctorant en Histoire des religions

Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan- Côte d'Ivoire)

Courriel : ndrioctavienmarc@gmail.com

© Référence électronique

Octavien Marc Aurèle N'DRI « *Mobilité des prédicateurs indiens et pakistanais de la Jama at Tabligh en Côte d'Ivoire en période postcoloniale. Influence sociale et symbolique sur la section ivoirienne (1926-2016)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 229-247, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer
14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 06-06-2024 / Date de publication : 30-12-2024

THE LOCAL DEVELOPMENT AS SOLUTION TO ILLEGAL IMMIGRATION IN THE PICKUP BY NADINE GORDIMER

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL COMME SOLUTION À L'IMMIGRATION CLANDESTINE DANS *The Pickup* de NADINE GORDIMER

Donissongoh **SORO**

ABSTRACT

Today, the issue of migration is at the heart of human concerns. The aim of this article is to establish the link between immigration and development. Nadine Gordimer believes that the migration policies of rich countries have a negative impact on the development of poor countries, given the difficulties faced by the public authorities in these countries. It is no doubt for this reason that the author is an advocate of local development. As she points out in *The Pickup*, illegal immigration is an issue facing post-apartheid South Africa. Indeed, accepting, tolerating or refusing to collaborate with foreigners who have come to make their fortune in their country is the new challenge facing South Africans. South Africa, like many countries in the world, faces this problem that must be resolved. Nadine Gordimer's story seems to offer a solution to this problem, which is resurfacing in the 21st century. Using Sociocriticism, our analysis reveals the author's ideology through the main characters' behavior, highlighting their difficulties as exiles, sometimes with dramatic consequences.

Keywords : Illegal immigration, difficulties, solution, local development

RÉSUMÉ

Aujourd'hui, la question des migrations est au cœur des préoccupations humaines. L'objectif de cet article est d'établir le lien entre immigration et développement. Nadine Gordimer estime que les politiques migratoires des pays riches ont un impact négatif sur le développement des pays pauvres, compte tenu des difficultés rencontrées par les pouvoirs publics de ces pays. C'est sans doute pour cette raison que l'auteur est un partisan du

développement local. Comme elle le souligne dans *The Pickup*, l'immigration clandestine est un problème auquel est confrontée l'Afrique du Sud post-apartheid. En effet, accepter, tolérer ou refuser de collaborer avec des étrangers venus faire fortune dans leur pays est le nouveau défi auquel sont confrontés les Sud-Africains. L'Afrique du Sud, comme de nombreux pays dans le monde, est confrontée à ce problème qui doit être résolu. Le roman de Nadine Gordimer semble offrir une solution à ce problème ancien qui refait surface au XXI^e siècle. À l'aide de la sociocritique, notre analyse révèle l'idéologie de l'auteure à travers le comportement des personnages principaux, mettant en lumière leurs difficultés d'exilés, aux conséquences parfois dramatiques.

Mots-clés : Immigration clandestine, difficultés, solution, développement local

INTRODUCTION

Illegal immigration today concerns the whole world, and as a social phenomenon, it is not new. It has existed since ever since the most serious conflicts pitted man against man and the need to seek refuge and prosperity on this earth. In political thought, illegal immigration concerns anybody who crosses the boundaries of another country and plans to live there without authorization. So, an illegal immigrant is a foreigner who either has illegally crossed an international political border. Since survival is innate to all living beings, especially humans, it is easy to understand why immigrants run every risk of danger to achieve a specific goal. They certainly have good reasons for fleeing their home for an elsewhere. Thus, given the rhetoric of the problem, it appears important to know why young people leave their country of origin for the unknown and plan to stay there in uncertain better conditions. The solution to this universal problem must be found in the mechanisms to be put in place to discourage future candidates for illegal immigration.

Using Sociocriticism, this article will firstly highlight the causes that pushes young people to resort to illegal immigration as a solution for survival. Then, we shall identify some of the many difficulties faced by illegal immigrants in host countries. Finally, the work will bring out Gordimer's solutions which are to keep would-be immigrants in their own countries or to facilitate their integration in host countries.

1. CAUSES OF IMMIGRANTS' LEAVING THEIR COUNTRIES

There are many reasons that lead people to exile, but they all have one thing in common: to escape suffering. That is the case of Abdu in *The Pickup*. He is one of the main characters of the novel. He exiled to South Africa in pursuit of a healthier existence. He has fled the difficult social conditions offered by his large family in his village in this Arab country in Asia where he finds nothing extraordinary to enthuse Julie, his beautiful South African conquest. The lake of hope in his country is revealed here, in (Gordimer 2001 : 25): Nothing much to see. It's a village like hundreds of others there, small shops where people make things, cook food, police station, school. The houses; small. A mosque, small. It's very dry—dust, dusty. Sand... There

are brothers and a brother-in-law, sisters older and younger than he—a big family, of course, he expects her to understand, in that part of the world.

The first sentence of the quote clearly shows his village's lack of interest and love for Abdu. The place has not got a single thing that can keep him where everything is 'small'; an adjective used three times to describe the important objects in his village. According to (Gordimer 2001 : 48), “A farewell is also a celebration of immigration as a human solution” that attracted him to South Africa. Abdu needed to escape from this country where there is not freedom. He had to run away from “One of those countries where you can't tell religion apart from politics, their forms of persecution from the persecution of poverty, as the reason for getting out and going wherever they'll let you in... Things were bad there” (N. Gordimer, 2001, p.48). He is a university educated person in his country, but he is obliged to be identified in the destination country as “the garage man” because he works as a mechanic without any prior qualifications in this field. The real reasons that put him out of his country are described in the below passage by (Gordimer 2001 : 14): So that's where he's from ... ‘The garage man’ has a university degree in economics there (the university is one nobody's heard of) but there isn't a hope in hell (and that place is a hell that, because of god knows what, probably the religious and political factions he did or did not belong to, or lack of money to bribes to the right people) he could get an academic appointment, what can you grow in the desert, corrupt government, religious oppression, cross-border conflict—composite, if inaccurate, of all they think they know about the religion, they're telling him about his country.

The worst living conditions as summarized above, were the reasons for Abdu's departure for the South African adventure. So, many candidates choose to go underground in other places because they believe in a reassuring future. It is this hope for a good life that we find in this passage of (Gordimer 2001 : 46): The women show appropriate interest in the house of the emigrants will choose, suburban or out-of-town, lovely climate anyway...—You'll perhaps not be surprised to hear of the exception, my old driver—Festus, remember? Yes—his wife died recently, he wants to try a new life, he says, so he's being relocated with anything else we feel inclined to pack up.

(Rezouni 2010 : 4), also thinks that they are fugitives who hope to escape from “Regime instability -- whether as a result of the military coup d'état, political struggles within ethnic movements, or other violent removals from power – combined with interstate conflict in many large parts of the world gives a significant impetus to illegal immigration.” As we have seen, insecurity is a reason among many others why people pursue their dream of entering a new place. The candidates for illegal immigration carry the illusion that everything will be perfect as soon as they leave their country. For them, escaping the unbearable reality of everyday life is already a victory. they complete the journey to acquire a status, that of an accomplished being who has succeeded in life. The idea is also shared by (Éla & Zoa 2006 : 128) who argue what follows : ... l'acte de migrer s'inscrit dans un monde de désirs et d'aspirations caractéristiques des générations qui réinterprètent les anciens systèmes de représentations et de valeurs. On se souvient de la place des récits de voyage dans les contes africains. Nous trouvons dans les sociétés subsahariennes une tradition du voyage initiatique qui intègre les trajectoires migratoires dans la série d'épreuves qu'il faut réussir afin d'acquérir le statut d'homme véritable.

Yet, the unknown is more fearsome because the future statute of stranger will not be easy to assume. Nothing is easy for a stranger in a new area because most of the time you face. You have to face unusual living conditions that represent a huge risk. Then one can understand Abdu's anger about his girlfriend's decision to him back to his country. he compares her choice

to a suicide in (Gordimer 2001 : 53) through the passage below : He who was soft-voiced shouted at her. He who was beautiful became ugly with anger and scorn. Who asked you to buy two tickets. You said nothing to me. Don't you think you must discuss? No, you are used to making all decisions, you do what you like, no father, no mother, nobody must ever tell you. And me—what am I, don't speak to me, don't ask me—you cannot live in my country, it's not for you, you can't understand what it is to live there, you can wish you were dead, if you have to live there. Can't you understand? I can't be for you—responsible—

We notice that Abdu's anger reveals how life can be difficult and unsupportable abroad because of the stigmatization which the stranger may be victim of, very often in the destination country. Therefore, the immigrant has inevitably to foresee the coming consequences for the traveler.

2. THE CONSEQUENCES OF A LIFE IN HIDING

Going underground is fraught with all kinds of difficulties. The first difficulty is the exodus, the immigrant abandoning his country of origin and his former living habits in at home. He is one of those able-bodied people who leave behind them parents who are destitute, tired and often incapacitated and inactive because of the weight of age. So, they have to face up to the difficult conditions of exile, leaving behind your habits and customs. This is not without consequences, because the immigrant has to face up to nostalgia for the past that according to (Gordimer 2001 : 26), Abdu feels in these words, "I would bring my mother. Here. I wanted... All that he said. And—*of course*, again—that was impossible, he himself was not disappeared under the name he was born to them." Then, we also get the same idea of psychological torture that results from a Nigerian immigrant's misadventure in the following situation. He is ridiculed for his disillusionment with the harsh reality of exile. So, according to (Buchi 1994 : 83) :

There was one old Nigerian, Mr Noble was his name – at least, Mr Noble was what they called him at the time, but Adah came to know later on that this was the name his mother and father had given him. He was given that name when he came to England, when he became a second-rate person, when he became second-class.

The second consequence is to be able to adapt to the new realities of the destination country. This includes the inability to take a decent bath in the shower like Abdu in his makeshift room in the garage. Hence his request to visit his friend Julie at her home. he is as needy as a tramp whose pitiful state requires the help and support of his darling. The lady's thoughts on the matter are to be found through these sentences of (Gordimer 2001 : 26):

Can I have a bath?

His manner suddenly made her realize that she had never given a thought to how he managed in that room, that room behind the garage—there would be no bathroom? ...

A shower's what I get all the time—there's an old thing in the garage and sometimes it works, sometimes no water comes. I'll take the bath, if you don't mind.

Fill her up to the hilt! You'll find foam stuff and herbal soap and whatnot. I'll make coffee meanwhile.

He is fortunate to have met the young girl, to have made her a friend who facilitates his integration into South African society with a few amenities acceptable to the unfortunate man that he is. Above all, he needs to find a job to be useful. It was the dream that motivated his

journey. That should be the path which can satisfy his ambition, working for two years and more as a mechanic. Or else, “what gave it its particular character? He put on the mechanic’s overalls and went to the garage every day” (Gordimer 2001 : 33). Unfortunately, this imagination is not always obvious, because adventure very often coincides with disillusionment. This is precisely Abdu’s case. His dream is shattered when he least expects it. Following (Gordimer 2001 : 32), this thought coincides exactly with the man’s situation when his boss explains to the young lady the misadventure of his illegal employee here:

—Don’t get me wrong. For your own good, you’re a nice girl, a somebody, ‘I can see. He’s not really even allowed to be in the country. I give him a job, poor devil, I mean, God knows who it can happen to, and it’s the other kind, the blacks who get what’s going nowadays—

Our immigrant character is in a bad situation before the law of the country about immigration. He is in a real illegal situation in South Africa according to these observations of Mr Hamilton Motsamai, the lawyer (a friend of Julie’s father) visited to save the stranger. in (Gordimer 2001 : 78):

—One year and five months some weeks.—

—There you are. Ah-heh ... You were ordered to leave one year and more than five months ago, you—disappeared—you stayed on in contravention of the law, you managed to evade the law, you made yourself guilty of transgression of the Immigration Act, you defied Home Affairs.

We then come to the third consequence, which is the hostility of the host country's population. This risk threatens the psychological tranquility of illegal immigrant. According to Krystina Romaniszyn in (Rezouni 2010 : 7) “Immigration policies are the primary cause of illegal immigration, since illegal immigrants are those who do not possess the necessary permits or no longer meet the conditions imposed upon them by national legislation”. This leads them to hide in order to avoid being arrested and involuntarily repatriated by the police authorities, who check their identity to ensure that they are legally present in the host country. It is in such an undesirable situation that Abdu finds himself in this passage through (Gordimer 2001 : 52): It had come to the notice of the Department of Home Affairs that (his real name) was living at the above address under the alias (the name the grease-monkey answered to) in contravention of the termination of his permit of such-and-such a date to reside in the Republic. This was a criminal offence (paragraph, section of law) and he was therefore duly informed that he must within 14 days or face charges and deportation to his country of origin. The insecurity of life as an illegal immigrant also stems from the hatred of certain nationals who believe that immigrants are the source of the loss of their jobs. This alleged threat from foreigners leads them to report illegal immigrants to the police in order to save their livelihoods. In this view, fear arises from the fact that “In destination countries, illegal immigrants take jobs that the residents refuse, and contribute in supporting the local economies, but criminal organizations and terrorist networks also may use them to reach their goals” (Rezouni 2010 : 24). The dialogue that follows between Julie and her immigrant boyfriend as they try to find the culprit behind their misfortune is proof that the threat is real and not insignificant:

Then she became angry. Who told them? How did they find out? After how long? How long? Two year—

Two year and some months.

Who? But who would do it, what for?

Anyone. Someone who wants my job, maybe. Yes. Why not.

Why not! What harm do you do anybody, what did you take away from anybody, that lousy job and a shed to live in! Julie. Someone who's here in his own place (Gordimer 2001 : 53-54). Then, Because of their unstable or uncomfortable working positions, nationals often mistakenly think that their jobs would be saved if illegal immigrants stayed where they came from. This accusation is linked to the emergence of new threats and challenges for destination countries where the illegal immigrants have to face what (Rezouni 2010 : 15-16) calls, "a growing rate like for example the anti-immigrants' feelings which menace the stability, the solidarity, and the integration in the host regions". Illegality encourages the foreigner to be badly judged in the host country. He becomes susceptible to the gaze of others. The accusation in question is clearly explained by (Rezouni 2010 : 14) in the passage below: Meanwhile the consequences of the illegal immigration fluctuate from beneficial to disadvantageous aspects depending upon the situation in both source and destination countries. Economically speaking, illegal immigration may have both negative and positive impacts in both destination and sources countries. On the one hand, some specialists argue that illegal immigrants reduce the number of unemployed in the departure countries while increasing that rate in the host countries.

From then on, the solution to escape the ridicule of arrest is either to find another hiding place by moving to another part of the country, or to make the journey back to the homeland. Yet we are all aware of the causes of the phenomenon, as (Quenum 2007 : 21) points out:

Je sais pas s'il est encore du devoir de l'historien de se poser la question de savoir pourquoi nous ne voulons pas écouter ces cris d'avertissement répétés. La gangrène de la corruption, de l'impunité et de la paresse légitime le mal faire et décourage les bonnes volontés, il n'y a aucune solution durable à cela en dehors de nous-mêmes.

So, time is up to find solutions or at least to find ways of implementing the writer's solution for a lasting settlement that would discourage would-be illegal immigrants and satisfy everyone, including the countries of origin and destination. Because whatever is said or whatever is recommended like solution, (Bon 1998 : 49) is sure of this reality : "Il n'est donc pas inutile de rappeler... que c'est l'économie qui est le moteur de l'immigration, que c'est le travail, par son absence, qui fait partir, et que c'est le travail, par sa présence, qui attire."

3. GORDIMER'S SOLUTION FOR ERADICATING THE SCOURGE OF ILLEGAL IMMIGRATION

What so ever be the misadventure gone through by someone can be a gangrene involving the entire world. Therefore, one may expect solution to be found for the happiness and the satisfaction of everybody, almost the stability everywhere, as misfortune comes from the pessimism that takes sense in the mind of future immigrants. They no more believe in local development by a kind of national burst of energy. Then, let us read this recommendation to Abdu from the poet among Julie's friends about the fragility of their living conditions and their uncomfortable situation in the south African society. Then, for (Gordimer 2001 : 58-59) if he wants to escape from the police and the immigrant system, He must go underground. There is a world underground in this city, in all city, the only place for those of us who can't live, haven't the means, not just money, the statutory means to conform to what others call the world. Underground. That darkness is the only freedom for him... Disappear.

That is to end the growing categorization that lead to fateful pessimism of a part of the society that (Gordimer 2001 : 24) warns decision-makers through these words: “What has befallen one of their own isn’t going to be something they can’t deal with alternatively to the revulsion and mawkish sympathy of the Establishment, after all. They will always have the solution—of the spirit, if not the cure.” For the immigration aims to bring satisfaction that could not be obtained in their country. This is what one has to understand through the following passage in (Gordimer 2001 : 48):

To discover and take over possession of oneself, is that secretly meaning of ‘relocation’ as it is shaped by the tongue and lips in substitution for ‘immigration’?

‘Relocate’ they’re saying. It’s the current euphemism for pulling up anchor and going somewhere else, either perforce or because of the constructions of poverty or politics, or by choice of ambition and belief that there’s an even more privilege life, safe from the pitchforks and AK-47s of the rebellious poor and handguns of the criminals.

The countries must create possibilities of good job for any citizen especially the youths through development issues. Otherwise, people would use all the possible ways to reach goal be it legal or illegal. That is to satisfy themselves anyway. Let us also find the same idea as proposals to save from catastrophic situations. Indeed, (Banidja 2022 : 56) makes the below proposals for solution against the illegal immigration phenomenon:

It is about creating employment opportunities for young people, without discrimination, fighting against discrimination related to gender, status migration, promote peace, an inclusive society, promote access to justice for all with the creation of institutions at all levels, promote a policy of equal distribution of resources and promote assistance programs for vulnerable migrants with a data revolution and their identities The global partnership must aim to fight poverty in all its forms and everywhere, eliminate hunger and malnutrition, prevent disasters natural resources, reduce inequalities within and between nations and combat climate change.

So, the challenge of the new century is not to overcome opposition of blocs such as West versus East materialized by the iron curtain in Germany that occurred during the Cold War, or South versus North in old America. It isn’t neither military conflicts to determine which army is the strongest nor the fights through civils war or coup d’états to choose the leaders of countries, but the satisfaction of the whole population when a group is in affair. Then, following the same Gordimer’s view, (Ojo 2018 : 230-231) believes that: “Eradicating poverty is one of the greatest global challenge facing the world today and indispensable requirement for sustainable development, particularly for developing countries.”

Another solution against illegal immigration suffering is the acceptance of each other. The destination countries should accept the integration of the new comers as human beings. We should come up all sort of opposition to go to the other, as (Éla & Zoa 2006 : 121) advise this: “Relevons ici l’importance des attitudes et des représentations qui s’élaborent dans le rapport à l’espace : à l’extérieur du territoire, on se trouve d’emblée dans une sorte d’opposition entre l’autre et nous”. The way of reaching this ideological aspect is found in the complicity between Julie the local South African girl and Abdu the stranger from that Arabic country. The narrator in (Gordimer 2001 : 74-75) is sure that “...at once there is a secret between her and this stranger that *he*, her lover, will not know of. Although everything in her, is his.” So, we have the save idea shared by (Perregaux 1999 : 216) in the following saying:

En connaissant mieux l’autre – en l’occurrence l’étranger – nous avons cherché à mieux mettre en saillance les fonctionnements et dysfonctionnements de la société. Pour quels objectifs ? Pour sentir l’engourdissement de la fatalité ou pour retrouver le sens de l’action et

derrière lui, l'humain ? Ce temps d'analyse en miroir devrait ouvrir à de nouvelles alliances et engager de nouvelles forces dans la pratique de l'action. L'étranger, l'immigré joue un rôle fondamental dans cette prise de sens. Il s'agit ainsi en révélateur de la valeur que cette société donne à l'autre, aux autres.

If the acceptance and the integration is satisfied, then comes the possibility of love and marriage as another solution against illegal immigration suffering. Being implicated in marriage affair with someone of the destination country means that you belong to it and you are ready to participate into its development. Thus, the new marital situation gives you the guarantees to be treated decently as well as local people. Unfortunately, our lovers are not concerned, as their case is different, that explains the complaint of Mr Justice Motsamai, the lawyer they consulted for help in this affirmation from (Gordimer 2001 : 77): "...You are not married (...) The chances of appeal succeeding for Mr ...? Would have been perhaps marginally better if you had been married. He would have had the advantage of the provision that the spouse of a national— and of course, Julie—Miss Summers, you are unquestionably that— has the right of permanent residence. To avoid such an inconvenient and struggle against involuntary repatriation, Abdu could have begun by official registration as advised the Julie's friends through the conversation that follows in (Gordimer 2001 : 58):

—The first thing, make an application for the order to be reviewed. You don't take it lying down. —

—You go with him to a lawyer, not one of those divorce and property sharks, a civil rights lawyer, what about Legal Resources, they must know a hell of a lot about this kind of situation. Thus, immigrants necessarily need official resident documents that allow them to stay in the destination country. This seems to be the first thing to do, and this is the way to avoid police petty annoyances. Overall, this strategy contributes to the psychological tranquility and the determination of strangers to become integrated. Then on, to save them from such a situation, immigrants needed to be given moral support that can allow them to overcome the remoteness of their parents, the beloveds abandoned in the origin country. According to (Gordimer 2001 : 59), the kind of sympathy they need is described here through Julie's attitude toward Abdu:

Hi Abdu. Today they all get up from round The Table to receive him. Men and women, they embrace him, this side and that, in their natural way. It serves them better than words, now that the subject is there among them. All are around him...The victim thanks them politely (...) there is no much he can tell others than they drew from him with their brotherly welcoming when she introduced him to The Table months ago.

A warm welcome is a factor of brotherhood and the guarantee for a better social integration for immigrant who has to face up to the unknown. This satisfactory acceptance gives him the chance to begin a new life far from the difficulties left in the source country. That is why (Gordimer 2001 : 60) thinks that: "Their support surrounded him; as if he were one of them." So, the narrator in (Gordimer 2001 : 97) is aware that "With the acceptance of love there comes the authority to impose conditions."

But despite all, if there is not any possibility to be satisfied or accepted in the destination country, when (Gordimer 2001 : 84-85) is convinced that "There is no possibility that permanent resident will be granted ... nothing further can be done (...unless) to save vain hopes and useless expenditure", voluntary repatriation can be the best solution. It will let your dignity safe and the possibility to start the journey some other way. Let us read the advice of the lawyer about the subject to Abdu in (Gordimer 2001 : 79), "If you had left, gone back to your country of origin or wherever you might have thought you would get in, if you had re-

applied for immigration from there, outside these borders—then the testimonials from prominent citizens here might indeed have served you well ... guarantees ...” and this is going to happen, they’re to restart since the beginning following the lawyer’s advice as Abdu needs to go back in his country of origin, but not alone, in a sense that, in the eyes of (Gordimer 2001 : 93) :

...he was there when she came home from her work with the envelope from the travel agency (...) Inside, there were two airline tickets (...) the two air tickets he holds in his hands, turns over, unfolds, verifies, materialize a face, her face for him, that didn’t exist before, the face of what is impossible, can’t be.

And now’s the time, the turn for Julie as Abdu did in a recent past before, to abandon her family and friends behind: “—her father, Nigel Ackroyd Summers, his wife Danielle, her mother in California remembering her, her contemporaries of The Table, the old unpublished poet; her lover” (Gordimer 2001 : 93). and then, there is also the turn of Abdu to be worried of the situation coming. Here is his thought concerning the dangerousness of Julie’s choice to follow him back in (Gordimer 2001 : 94-95) :

It’s impossible, this idea of hers. What could she do there. What’m I expected to do with her. There... Abducted her; that is what it would be called in my country. What use will she be. To herself, to me. She’s not for me, can’t she realize that? Too indulged and pampered to understand that’s what she is, she thinks she can have everything, she doesn’t know that the one thing she can have is to survive what she’s decided she wants to now. Madness. Madness. I thought she was intelligent. *Stupidity*. That’s it. That’s final

Now Abdu, the formerly illegal immigrant is back home as ‘Ibrahim ibn Musa’ repeated four time only in the whole novel as quoted under his official name with his newly married wife Julie for in (Gordimer 2001 : 109): “Her visa takes a moment’s scrutiny. The wife; Ibrahim ibn Musa. That’s all done.” And Julie is proud to have taken the risk of coming. He shows the satisfaction and her joy of being with her man by saying this: “I’m here! I’m here! What she meant: can you believe it? I’m with you” (Gordimer 2001 : 110). The woman is convinced of her mission to make him accept his return back home, even if it is not a luxury place. The passage from (Gordimer 2001 : 112). that follows, can be read as an encouragement to find satisfaction and reason to stay home:

I’m here, I’m here. *We’re here*

He sees that this—the first cup of coffee at EL-AY Café, the love-making in her bed, the wild decision to come to this place, this country, from which she could not be dissuaded, even—yes—the marriage he then had no choice but to insist on—all this was another of the adventures she prided herself on being far enough from her father’s beautiful house always to be ready for.

And their return home is seen as a good thing because for Abdu’s whole family it is an “opportunity, how lucky, how good... We are full of joy for you, you deserve this. It’s great my brother, for us to have you back with us as we were when we were kids! It has never been right, without you. Allah is praised. May you and your wife be blessed with happiness and prosperity (Gordimer 2001 : 183).

The voluntary repatriation can then be the best solution because you will be aware to find and apply your own solutions for local and national development. You can share your desire with the people by teaching how to make everything fine for yourself and for others around you. With devotion you can be involved in the good transformation of your previous hostile environment into a paradise envied from everywhere. As soon as their return, her wife makes herself useful. (Gordimer 2001 : 142-143) advises would-be immigrants to be pro-active in

their environment as her character Julie. Then, Julie was teaching English not only to Maryam (her husband's sister) and the quiet young neighbourhood girls and awkward boys who sidled into the lean-to whispering and making place for one another cross-legged on the floor. Maryam must have mentioned this little gathering to the lady of the house where she was employed; the women invited the foreign wife to come to tea and be good enough to talk English with other ladies wanting to learn to speak the language.

She acts for transformation of this desert environment by teaching English to the population so as to give them to possibility to exchange with others in an international language; so that "...in the village ... there more and more who would like to improve their chances in what (he has said) is the world" (Gordimer 2001 : 170). She even initiates a new ideological event which they were not used to in that part the world. She succeeds in convincing the opinion to change. And they all accept to see their daughters at school, as it is said in (Gordimer 2001 : 195): In addition to the ladies' conversational circle, the lessons for other adults who sought her out, and the play-learning she discovered she could devise... for small children, as well as the classes she taught in the primary school, she had been drawn into coach English to older boys who hoped to go to high school in the capital some days; she had been able to persuade—flatter—the local school principle to let girls join the classes although it was more unlikely their families would allow them to leave home.

The environment can be can changed if education of the people brings the real transformation that they need to be satisfied. And Summers' daughter and her husband came back for to take part into that change; to bring possibilities that can transform the desert into a green place to feed the population. She thinks it is able to deal with the miracle with agriculture that is to create as well as food for everybody and job opportunities for the youths. The following investigation by (Gordimer 2001 : 211), is to deal with this possibility:

—Drill. Drill for water, you mean? —

—Yes, make a well. And grow. —

—Grow rice? —

—Rice, onions, potatoes, tomatoes, beans, many things.

They're saying it can be, if they have money—

—You can get permission to drill a well?—

—If they had the money they can do it, even right now. They will if they had the money. Just the money ! (...)

—And they'd know how to go about cultivation—growing the rice?—

—They know, Julie, oh from years—learning from Mr Adoulkanim, of course they know.

Now that they are back, they must create opportunities that bring the revolution. There is need to rethink local development politics, to re-adapt development ideas to local realities; then, the transformation of the environment will give opportunities for the youth to enjoy staying home instead of facing bad treatment abroad. They must do or show the way to get dreams become realities in that desolate region of the earth. The idea also joins the view point of (Ojo 2018 : 223) who, in the below paragraph believes that:

The goals (The Sustainable Development Goals) also highlight that human mobility plays an important role in implementing the global development agenda, because underdevelopment of most countries is a drive for out-migration. The Goals, further, state that in the face of climate change and environmental degradation, sustainable development cannot be achieved until we deliver for all people equitably, and enable all people to reach their potential.

The aim according to (Banidja 2022 : 56) is that "The global partnership must aim to fight poverty in all its forms and everywhere, eliminate hunger and malnutrition, prevent disasters

natural resources, reduce inequalities within and between nations and combat climate change.” That is following (Gordimer 2001 : 213), “... to look into the principle the possibilities...”. The deal is to find a great and important opportunity that can be an industrialized project at a regional world scale to satisfy in (Gordimer 2001 : 214) “... as people there could never have imagined ...”

CONCLUSION

How to overcome illegal immigration seems to be the great challenge of our century as it concerns the entire world nowadays. It aims to escape from psychological and psychological suffering due to worst living conditions. The search for freedom from conflicts, civil wars and almost from the persecution of poverty brings youths hope for a better life into underground of other countries. But the new statute of stranger is not so easy to assume. You must face the hostile welcoming and judgement in these destination countries where they are seen as a menace. Sometimes, the lack of papers kept them in illegal situation where they hide themselves because of the involuntary repatriation that could send them back to their worst origin conditions. Fortunately, things can change and things must change with a kind of voluntary revolution of mentalities to give birth to local transformation and bring local development. Thus, (Gordimer 2001 : 216) is in confidence in “Making our own living doing something—interesting? Useful, different, growing food. Something neither of us has ever down.”



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BANIDJA Ngalaken Cynthia Sorelle, 04-06 February 2022, « illegal Immigration: Causes, Consequences and Solutions », Association for The Fight Against Illegal Immigration, Proceedings of 4th International Conference on Social Sciences in the 21st Century, London, United Kingdom. Available online: <https://www.dpublication.com/wp-content/uploads/2022/01/4136-2038.pdf>, [last accessed August 28th, 2023].

BON Michel, 1998, « L’insertion des immigrés par le travail et l’entreprise », dans Semaine sociales de France, *L’immigration défis et richesses*, Paris, Bayard Éditions / Centurion, p.49-66.

BUCHI Emecheta, 1994, *Second-Class Citizen*, London, Heinemann.

ÉLA Jean-Marc, ZOA Anne-Sidonie, 2006, *Fécondité et migrations africaines : les nouveaux enjeux*, *Études africaines*, Paris, l’Harmattan.

GORDIMER Nadine, 2001, *The Pickup*, London, Penguin Books.

LT Colonel REZOUNI Salaheddine, USAWC CLASS OF 2010, « Illegal Immigration: Causes, Consequences and National Security Implications? » U.S. Army War College, Carlisle Barracks, PA 17013-5050, accredited by the Commission on Higher Education of the Middle State Association of *Colleges and Schools*, 3624 Market Street, Philadelphia, PA 19104, (215) 662-

5606, Morocco, Royal Armed Forces. Available online :

<https://apps.dtic.mil/sti/pdfs/ADA522095.pdf>, [last accessed August 28th, 2023].

OJO Anthonia Bolande, 2018, « Sustainable Development: A Pathway to reducing Forced Immigration, Poverty and Promoting Human Dignity », in les actes du 6^e Colloque international de l'ICMA (20 au 21 Avril 2018), *IMMIGRATION, DÉVELOPPEMENT ET VIVRE-ENSEMBLE*, in Théologie Africaine, Église et Société 13, p.221-240.

PERREGAUX Christiane, 1999, « Un autre monde est possible », dans BOLZMAN Claudio et TABIN Jean-Pierre (dir), *Populations immigrées : Quelles insertion ? Quel travail social ?*, Lausanne, les éditions & l'EESP, p.215-223.

QUENUM P. Alphonse, Juillet 2007, « Le phénomène migratoire, approche historico-sociologique », dans Actes d'un Colloque de Concertation Pastorale Espace CERAO-Maghreb-Europe, *Le Drame de la Migration*, CERAO - Éditions, p.23-28.

AUTEUR

Donissongoh **SORO**

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire)

Courriel : soro.donis1@gmail.com

© Référence électronique

Donissongoh SORO « *The local development as solution to illegal immigration in the pickup by nadine gordimer* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, Revue Espaces Africains, éd. PoSTer et UJLoG, ISSN : 2957-9279, p. 248-259, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer
 14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 07-10-2024 / Date de publication : 30-12-2024

L'AFRIQUE CENTRALE AUX CONFLUENCES DES MÉNACES SÉCURITAIRES TRANSFRONTALIÈRES

CENTRAL AFRICA AT THE CROSSROADS OF CROSS-BORDER SECURITY THREATS

Poliny **NDONG BEKA II**

RÉSUMÉ

Notre article examine les ressorts de l'insécurité transfrontalière observée depuis plusieurs années en Afrique centrale. Cette insécurité, aux formes variées, inclut les agressions armées d'origine étatique et non étatique, l'extrémisme religieux et la piraterie maritime. Ces menaces sont orchestrées par une variété d'acteurs basés en dehors de cette région. Elles montrent la vulnérabilité de ses frontières, l'affaiblissement et le délitement de certains de ses États. Tous ces phénomènes entraînent une instabilité sociopolitique ou institutionnelle. Pour mieux cerner cette situation, notre méthodologie d'analyse s'appuie sur diverses sources : une revue de littérature scientifique et journalistique, enrichie par des entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels des principales organisations régionales. Cette étude démontre que les menaces sécuritaires transfrontalières compromettent le contrôle des frontières en Afrique centrale.

Mots-clés : Afrique centrale, Menace, Sécurité, Frontière, Marge

ABSTRACT

This article examines the causes of the cross-border insecurity that has been observed for several years in Central Africa. This insecurity, which takes a variety of forms, includes state and non-state armed aggression, religious extremism and maritime piracy. These threats are orchestrated by a variety of actors based outside the region. They demonstrate the vulnerability of the region's borders and the weakening and disintegration of some of its states. All these phenomena lead to socio-political and institutional instability. To gain a better understanding of this situation, our analysis is based on a variety of sources: a review of scientific and journalistic literature, supplemented by semi-directive interviews with

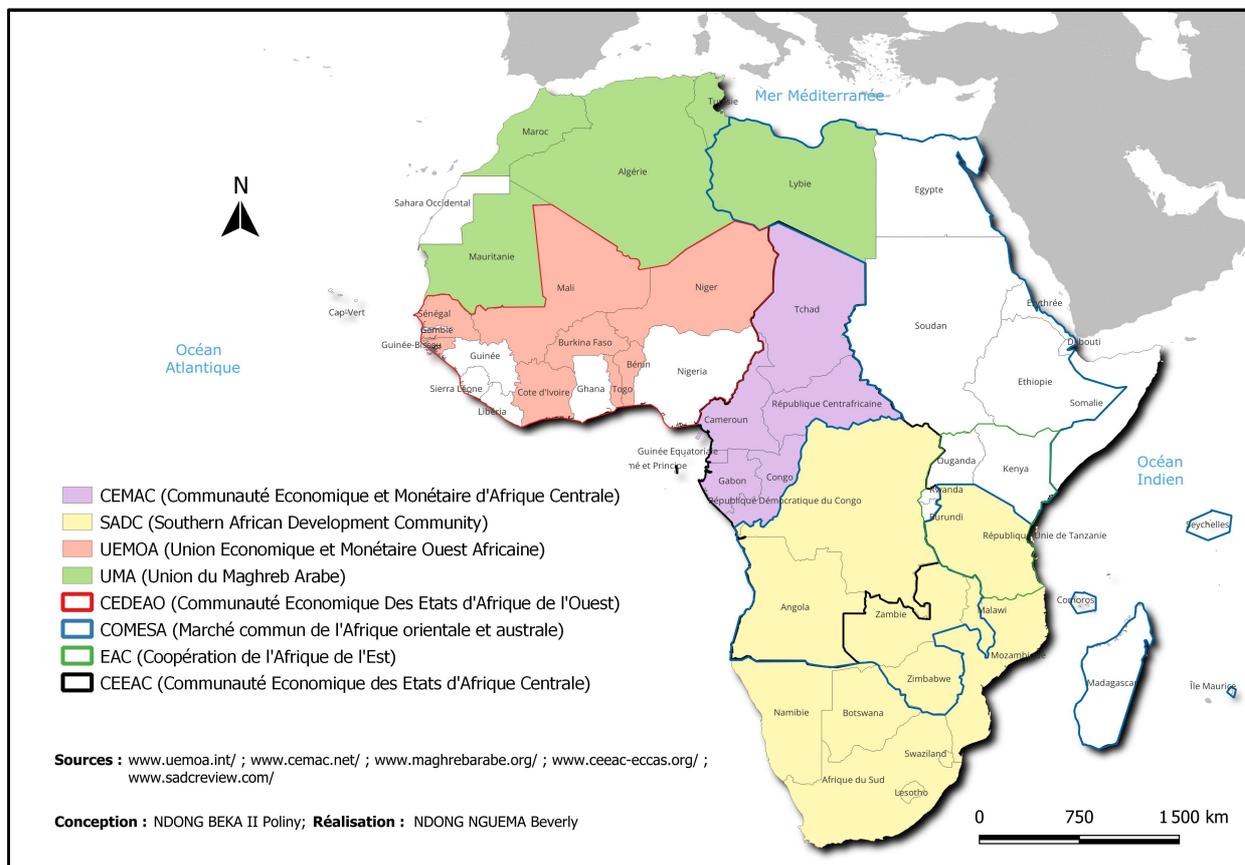
institutional players from the main regional organisations. This study shows that cross-border security threats compromise border control in Central Africa.

Keywords : Central Africa, Threat, Security, Border, Margin

INTRODUCTION

Pour définir l’Afrique centrale, cette analyse retient les délimitations administratives établies par l’Organisation des Nations Unies (ONU) et la Communauté Économique des États de l’Afrique Centrale (CEEAC). Selon les critères de l’ONU, cette région englobe : l’Angola, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine (RCA), la République Démocratique du Congo (RDC), la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad (United Nations Statistics Division 2024). La CEEAC ajoute le Burundi et le Rwanda (Communication de la Communauté Économique des États de l’Afrique Centrale 2023) à cette liste, formant ainsi une Communauté Économique Régionale (CER). Cette CER partage ses frontières avec l’Union du Maghreb Arabe (UMA) au nord, la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) à l’ouest, la Coopération de l’Afrique de l’Est (CAE) à l’est, et la Communauté de Développement de l’Afrique Australe (CDA) au sud (Gbaguidi 2013 : 49 ; Matala-Tala 2017 : 32) (cf. Fig. 1).

Fig. 1. Les organisations régionales africaines



Depuis plusieurs décennies, cette zone fait face à une diversité de menaces sécuritaires transfrontalières, mêlant à la fois « *violences et régionalisation* » (Chauvin & Magrin 2020 : 8), qui se manifestent notamment par des violences frontalières. Considérant qu'une menace « *réunit un potentiel de nuisance, une volonté de nuire et une doctrine pour s'en servir* » (Garcia 2004 : 12), celle à caractère frontalier désigne un « *ensemble d'actes délictueux dont les auteurs, les victimes et les répercussions vont au-delà des frontières étatiques, s'inscrit donc dans les réseaux et un ensemble d'activités à caractère criminel, comme le terrorisme, les enlèvements et prises d'otages, le banditisme par bandes armées, la piraterie maritime, les insurrections et les pillages* » (Nana 2014 : 7). Ce phénomène nuit à la sécurité politique, économique, sociale et environnementale et confronte les échelles locales, nationales et régionales. L'Afrique centrale est confrontée à des foyers d'insécurité distincts selon les régions. Au lac Tchad, le Cameroun et le Tchad subissent les assauts répétés de Boko Haram, un groupe terroriste nigérian actif depuis des décennies dans l'extrême nord du Cameroun et l'ouest du Tchad. Parallèlement, la RDC, le Rwanda et le Burundi, situés dans les Grands Lacs, font face à des combats armés dont les origines remontent au conflit ougandais. Dans le golfe de Guinée, les côtes camerounaises, équato-guinéennes et gabonaises sont victimes d'actes de terreur liés à la piraterie et au brigandage maritimes, perpétrés par des acteurs nigériens, y compris des groupes criminels organisés, des milices et des pirates indépendants opérant depuis le delta du Niger. Enfin, en RCA, la violence est alimentée par des groupes rebelles et des milices soutenues par le Soudan, qui leur offre refuge ainsi qu'un appui militaire et logistique. L'ensemble de cette radiographie souligne les origines externes et la diversité des crises sécuritaires en Afrique centrale, ainsi que la transgression des frontières de la CEEAC par des groupes d'individus provenant de la CEDEAO, de la CAE et de la CDAA. Elle révèle également que le Tchad, la RCA et la RDC sont considérés comme des états « failli » ou « fragile » (Merle 2022 : 2) qui ont perdu le contrôle d'une partie de l'intégrité de leur territoire. Cette analyse fonde son objectif sur la réflexion géographique des menaces sécuritaires aux marges de l'Afrique centrale dont l'absence de résorption met en danger les populations. Son intérêt consiste à s'interroger sur les ressorts, les manifestations et les contours de l'insécurité transfrontalière dans cette région. Par conséquent, l'analyse effectuée repose à la fois sur « *une géographie des conflits* » (Calas 2011 : 3 ; Cattaruzza & Sintès 2011 : 5 ; Retailé 2011 : 8 ; Rosière & Richard 2011 : 4 ; Tétart 2011 : 5 ; Lemarchand & Gerardot 2020 : 3) et une « *géographie criminelle ou terroriste* » (Raufer 2013 : 17). En effet, « *l'étude de la conflictualité [...] renvoie à l'analyse des dynamiques sociales, spatiales et temporelles des oppositions où l'espace est objet, support, enjeu, ou impactée par des oppositions* » (Lemarchand & Gerardot 2020 : 13). En Afrique centrale, l'insécurité transfrontalière repose essentiellement sur la criminalité. Celle-ci est hétéroclite selon les espaces géographiques, mais aussi distincts en intensité, périodicité et acteur, tout comme elle est « *fonction des réalités historiques, des contextes sociopolitiques et socio-économiques* » locaux (Ndong 2018 : 47). Au regard de toutes ces dynamiques et logiques, qu'est-ce qui caractérise les menaces sécuritaires transfrontalières en Afrique centrale ? Quels sont les défis que ces menaces posent d'une part aux États et à la CEEAC, d'autre part ? L'hypothèse émise dans cette réflexion suggère que pour se développer, les menaces sécuritaires transfrontalières bénéficient de plusieurs conjonctions. Il s'agit du délitement progressif des États symbolisé par la faiblesse de leur capacité sécuritaire. Ensuite, de la précarité économique qui s'illustre par un taux élevé de chômage des jeunes et d'importantes disparités socio-économiques entre certaines localités. Puis, de la transfrontalité de certaines ethnies conjuguées à la perméabilité des frontières. Ainsi, à cause de la faiblesse de la

surveillance et du contrôle des frontières, l'appartenance à un groupe ethnique transfrontalier contribue aux déplacements d'un pays à un autre des membres d'entités terroristes, d'une rébellion ou d'une milice qui pour cette raison se fondent facilement dans la population locale. Notre méthodologie est à la fois qualitative et quantitative s'appuyant sur une revue de lecture académique (articles, mémoires et thèses), des sources journalistiques (Jeune Afrique, Radio France Internationale, France 24, TV5 Monde, etc.), des rapports officiels émanant d'Organisation intergouvernementale et non gouvernementale (Union africaine, CEEAC, CEMAC, ONU, CGG) et enfin, une revue d'annuaires statistiques spécialisés (AIE, SIPRI, The World Factbook – CIA, etc.). En outre, cette démarche a été complétée par des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'acteurs institutionnels de la CEEAC, du CRESMAC, de la COPAX, de la CEMAC, du CGG et de l'état-major de la FOMAC. La première partie de cet article examine toutes les dynamiques sociospatiales liées aux menaces sécuritaires transfrontalières. En revanche, la deuxième partie interroge les fondements des risques sécuritaires dans les régions frontalières. Enfin, la dernière partie se consacre à l'exploration des différentes stratégies pour résorber ce phénomène.

1. LES DYNAMIQUES SOCIOSPATIALES DES MENACES SÉCURITAIRES TRANSFRONTALIÈRES

L'Afrique centrale est depuis une trentaine d'années, un espace de conflictualités polymorphes qui poursuivent comme objectif le contrôle politique, économique, social et religieux du territoire. La compréhension de ces conflits nécessite l'usage de certains outils et grilles de lecture dont l'application facilitera d'une part, la classification des menaces sécuritaires transfrontalières et d'autre part, la régionalisation des violences armées.

1.1. Les types de menace sécuritaire en Afrique centrale

L'une des particularités de l'Afrique centrale est de présenter plusieurs profils de conflits correspondant à des réalités spatiales, sociétales et économiques spécifiques à chaque espace frontalier de cette région. Ainsi, on relève une différence de nature, d'enjeux, de représentations, de manifestations et de protagonistes dans les situations conflictuelles observées dans les régions du lac Tchad, des Grands Lacs, du golfe de Guinée et en RCA. Un conflit se rapporte avant tout « à une opposition, un antagonisme entre, au moins, deux acteurs [...], il implique l'affrontement » (Rosière 2008 : 27) dans un espace « entre deux parties cherchant mutuellement à imposer leur volonté, il ne saurait se dérouler sans coercition et rapports de force [...], et une confrontation de forces et de volontés opposées sous-tendue par un différend » (Ramel et al 2017 : 38). La situation conflictuelle actuelle dans la partie septentrionale camerounaise et occidentale tchadienne relève des actes terroristes perpétrés par le mouvement religieux sectaire nigérian « Boko Haram ». Généralement, le terrorisme s'entend comme une méthode de combat caractérisée par l'utilisation de la terreur. Sa terminologie claire est apportée par le département de la Défense américain qui conçoit cette activité comme « l'usage calculé de la violence ou de la menace de violence pour créer la peur ; destiné à contraindre ou à intimider des gouvernements ou des sociétés afin d'atteindre des objectifs généralement politiques, religieux ou idéologiques » (Baud 2003 : 45). Cette approche conceptuelle reflète les activités terroristes des membres de Boko Haram. Cependant, la réalité du terrorisme pratiqué par ce groupe est d'inspiration religieuse. Dans les faits, le

terrorisme religieux s'inscrit dans un référentiel non séculier dont les objectifs ne se situent pas au niveau de la société, mais des idées, de la morale ou de la spiritualité (Baud 2003 : 58). Suivant cette logique, ce groupe infraétatique mène, depuis une quinzaine d'années, des incursions, raids, raptés et attentats meurtriers au Cameroun et au Tchad. À cause de cela, l'architecture urbaine des localités camerounaises de Dabanga, Fotokol, Kolofata, Koussouri, Makary et tchadiennes de Baga Sola et Kaiga Ngouboua présentent encore les stigmates de ces actes tout comme les populations de ces communes laissent paraître des marques psychologiques. Par contre, la « zone de désordres et de guerres civiles enchevêtrées » (Tétart 2011 : 39) qui sévissent de façon récurrente depuis quatre décennies dans la région des Grands Lacs et singulièrement dans la partie orientale de la RDC repose sur des considérations ethniques. Cette zone concerne les régions du Kivu (nord et sud) et de l'Ituri, frontalière avec le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie. Autant, les confrontations militaires dans ce territoire présentent une double dimension : inter et intraethniques (Rusamira 2003) et d'autre part, ces affrontements armés sont complexes. Notamment, ils opposent une multitude de groupes armés de taille variable. En d'autres termes, le conflit dans l'est de la RDC traduit des rivalités géopolitiques locales et régionales entre tous les États riverains des Grands Lacs, d'où son acception de « *conflictualités imbriquées [car], il n'y a pas un conflit, mais des conflits entremêlés alternant des phases chaudes à d'autres, plus tièdes* » (Tétart 2011 : 98). Pour cette raison, la fibre ethnique est attisée à des fins militaires pour assurer l'instabilité de ce territoire dans le dessein de garantir les intérêts économiques rwandais et ougandais. Autrement dit, cette situation explique le refuge du Rwanda et de l'Ouganda derrière les groupes rebelles congolais à consonance ethnique « *Banyarwanda*¹ », pour affronter les forces gouvernementales congolaises ou d'autres groupes militaires également à résonance ethnique, comme les « *Interhamwe* »². Toute cette instabilité à la frontière engendrée par ces différents combats militaires facilite l'exploitation illégale et les trafics des minerais (cassitérite, cobalt, coltan, diamant, or, etc.) vers Kigali (Rwanda) et Kampala (Ouganda) (Le Ster 2011 : 436). Malgré tout, ces deux pays considèrent l'est de la RDC comme « *une profondeur stratégique vitale* » (Tétart 2011 : 109). Au-delà de la déstabilisation de la RDC, ces conflits pluriels poursuivent véritablement un objectif économique qui se manifeste par « *le contrôle du territoire et ses ressources naturelles* » (Tétart 2011 : 19) par des groupes non étatiques (rebelles, milices, autodéfense, etc.).

Le brigandage en mer et la piraterie maritime sont les principaux enjeux de la récurrence de l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée. La première activité, se déroulant dans les eaux intérieures, les eaux archipélagiques ou la mer territoriale d'un État, est catégorisée comme une action illégale, réalisée à des fins privées, visant un navire, des personnes ou des biens à bord (Organisation Maritime Internationale 2010). La deuxième activité, par contre, est considérée par la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer de 1982 comme étant un acte de violence commis à des fins privées, mais cette fois en haute mer, donc en dehors des eaux territoriales. En effet, ces activités criminelles constituent une menace pour la sécurité de la navigation et l'intégrité physique des marins. Dès lors, la prégnance de cette criminalité dans le golfe de Guinée en a fait, aux côtés de l'Asie du Sud-Est et du golfe d'Aden, la troisième zone maritime à haut risque (Vircoulon & Tournier 2015 : 31). On relève que l'insécurité dans cet espace maritime est suscitée par la convoitise de ces énormes ressources énergétiques et halieutiques. Elle est notamment due à certaines externalités sécuritaires

¹ D'origine rwandaise, en *Kinyarwanda*, ce mot signifie « ceux qui reviennent du Rwanda ».

² C'est une milice extrémiste « *Hutu* » qui signifie en *Kinyarwanda* « ceux qui se battent ensemble ». Ils sont également originaires du Rwanda.

(Koungou 2018 : 124) à l’Afrique centrale, mais originaire du Nigeria. Cet État ouest-africain, bien qu’il soit le producteur majeur de pétrole en Afrique subsaharienne, est identifié comme le principal pourvoyeur de pirates, ceux-là mêmes qui menacent la tranquillité de la navigation sur les côtes des pays en Afrique centrale.

En RCA, les conflits impliquent une lutte pour le pouvoir entre plusieurs acteurs, tels que des leaders politiques, des rebelles, des milices, etc., qui instrumentalisent ou exacerbent les tensions ethniques, identitaires et religieuses pour leur propre intérêt. Entre autres, ces conflits irréguliers poursuivent comme objectif le contrôle de l’appareil étatique (Chauvin 2015 : 109). Effectivement, depuis une trentaine d’années, la RCA est ravagée par une guerre civile (Chauvin 2018a : 91) qui démantèle les fondements mêmes de son état (Koungou 2018 : 121). Ce conflit implique l’engagement des combattants de pays voisins, mais son caractère unique réside dans le fait qu’il n’a pas dépassé ses frontières d’origine. Ainsi, l’escalade conflictuelle régionale s’est matérialisée par des interventions militaires — bi et multilatérales — d’États d’Afrique centrale, des rébellions — en provenance de la RDC, du Tchad, du Soudan et de l’Ouganda — et des organisations criminelles opérant à travers les frontières camerounaise et tchadienne (Mareï & Richard 2020 : 73). La plupart de ces combattants étrangers affluent par prédation pour exercer razzias et grand banditisme — embuscades routières, enlèvements contre rançon — ou pour chercher un sanctuaire (Chauvin 2018a : 102 ; Chauvin & Magrin 2020 : 8).

1.2. La régionalisation des conflits en Afrique centrale

La régionalisation des conflits est l’une des singularités observées en Afrique centrale. Ce phénomène s’explique par les flux des combattants et d’armes entre le théâtre du conflit et ses espaces contigus (Richard 2014 : 35 ; Chauvin 2018b : 79). Un conflit interne est dit régionalisé lorsqu’il implique l’intervention ou le soutien armé des acteurs étatiques ou non étatiques originaires des pays frontaliers. Autrement, il fait référence à l’intensification des mouvements de troupes armées régulières ou irrégulières entre une zone en proie à un conflit interne et un territoire étranger adjacent. En l’occurrence, les régions frontalières sont d’une importance capitale. Ces territoires, sanctuarisés par des groupes de rebelles ou de milices, servent de passage aux troupes armées en provenance du pays voisin, fournissant ainsi un soutien militaire. Cependant, en dehors de cet appui armé (mercenaires, logistique, renseignement, etc.), on observe aussi des formes de soutien politique (financement, idéologie, etc.), économique (ressources financières et matérielles, information économique, etc.), et social (réseau, échange, transfert de fonds, communication, etc.). L’est de la RDC et la RCA sont de parfaite illustration de ce phénomène. Ces pays sont soumis à des interventions d’acteurs voisins dans des conflits internes, sans que ces conflits s’étendent au-delà de ses frontières nationales initiales (Derriennic 1971 : 827 ; Chauvin & Magrin 2020 : 7), avec pour objectif la déstabilisation du pouvoir central. Néanmoins, on constate que la partie orientale de la RDC constitue « *le lieu de reflux des externalités négatives rwandaises et ougandaises* » (Kenge 2023 : 13).

Les conditions favorables à la régionalisation des crises militaires sont les dysfonctionnements et déficiences de l’état qui se traduisent par une absence de contrôle des marges frontalières et une marginalisation des minorités ethniques ou religieuses. En effet, le processus ancien de désétatisation de la RDC et de la RCA s’est conclu par un vide sécuritaire dans les régions périphériques les plus éloignées. En l’absence de protection gouvernementale, les zones frontalières se sont transformées en refuges et espaces d’activités pour les groupes armés et

divers trafics. La conséquence de ce manque de sécurité dans les vastes étendues frontalières est l'intervention militaire et l'installation de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), une milice ougandaise, dans l'est des territoires congolais et centrafricain. En outre, du fait de leur faible participation au processus politique, les minorités se détachent progressivement de l'État, ce qui permet au pays voisin de les manipuler. Par exemple, le Rwanda exploite les groupes identitaires rwandophones établis sur le sol congolais (Kenge 2023 : 11).

De même, les activités terroristes de Boko Haram étaient principalement concentrées dans le nord du Nigeria. Actuellement, ses membres traversent les frontières nationales pour mener des opérations dans les États voisins du lac Tchad (Cameroun, Niger et Tchad). Ainsi, ce qui était auparavant une menace purement locale s'est transformé en une menace régionale. Tout comme la piraterie maritime, qui autrefois était confinée au delta du Niger, a pris une dimension régionale (Vircoulon & Tournier 2015 : 168). Désormais, les côtes du Cameroun, du Gabon et de la Guinée équatoriale sont également touchées par ce phénomène (cf. Tabl. 1). De manière plus étendue, le golfe de Guinée est le théâtre de 72 % des enlèvements et 92 % des prises d'otages en mer signalés à l'échelle mondiale (Le Monde et AFP 2019).

Tabl. 1. Actes de piraterie maritime dans quelques pays du golfe de Guinée

Pays	Date	Événements	Nombre de personnes/nationalité	Nom du navire/pavillon	Exigences
Cameroun	30.06.2023	Enlèvement	6	Oya 1/Panama	
	15.08.2019	Enlèvement	9 Chinois 8 Ukrainiens	Antigua-et-Barbuda Vraquier/Liberia	Rançon
Gabon	1-2.05.2023	Enlèvement	1 Russe 2 Géorgiens	Grebe Bulker/îles Marshall	Rançon
	5.09.2021	Attaque	2 blessés	OSV Tampen/Bombay (Inde)	
	3-4.05.2020	Attaque/Enlèvement	3 Indonésiens 2 Sénégalais 1 Sud-Coréen	Amerger II Amerger VII	Rançon
	21-22.12.2019	Attaque/enlèvement	1 mort gabonais 4 Chinois (enlevés)	Sigapêche/Gabon Satram/Gabon Tropic Dawn/Panama	Rançon

Source : AFP 2023 ; Jeune Afrique 2021 ; Direct Infos Gabon 2019 ; Le Monde, AFP 2019 ; RFI 2019 ; Jeune Afrique 2019

2.LES MÉCANISMES À L'ORIGINE DES RISQUES SÉCURITAIRES DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

Les logiques qui fondent les violences armées dans les espaces frontaliers de l'Afrique centrale s'appuient, d'une part, sur la perturbation de l'ordre étatique et, d'autre part, sur la mise en marge des territoires situés à la frontière.

2.1. L'institutionnalisation de la déstabilisation étatique

En raison de la généralisation et de la recrudescence des violences armées, c'est souvent la faiblesse des États qui est invoquée pour expliquer le terrain gagné par les milices, les

terroristes et les pirates (Cattaruzza 2017 : 36). Cet état de fragilité reflète également le déclin du pouvoir étatique, conjointement avec l'émergence d'une structure économique et politique territoriale alternative dont la conséquence se traduit par un essor d'une économie parallèle, révélateur d'une prédation économique des ressources économiques. Par ailleurs, les tensions sécuritaires naissent aussi de la mauvaise gouvernance, du clientélisme politique, de la prééminence de l'identité ethnique sur l'identité nationale, et de la politisation des forces de défense et de sécurité. Celle-ci découle de l'accumulation du pouvoir par les élites politiques, qui le maintiennent indûment, ignorant la volonté populaire. Aussi, assiste-t-on à une croissance rapide des réseaux politiques, économiques et sociaux informels, souvent marqués par des tensions, tandis qu'ils éprouvent également des difficultés à maintenir l'ordre et la sécurité publique à travers des institutions crédibles. Ces dynamiques fragilisent l'État et entravent l'émancipation politique et économique des citoyens. Ce phénomène est observé en permanence en RCA où l'absence de l'autorité de l'État conduit à de multiples renversements de pouvoir et de mutineries armées (cf. Tabl. 2). Cette situation s'explique parce que « *la souveraineté dont jouit l'État centrafricain est une souveraineté fictive qui ne se traduit ni par la capacité à défendre un territoire ni par la capacité à l'administrer* » (Vircoulon 2020 : 6). En effet, dans ce pays, tous comme en RDC, prolifèrent une multitude de groupes armés dont certains se qualifient de « groupes politico-militaires ». Les structures politico-institutionnelles reposent sur des équilibres ethnolinguistiques et des institutions supposées incarner la nation, mais souvent elles favorisent les fidèles des dirigeants plutôt que l'intérêt général. Dans ce contexte, les factions armées se structurent également en fonction des affiliations ethniques, fondées sur des intérêts socio-économiques ancrés dans des territoires spécifiques. Ainsi, ces groupes armés identitaires sont mus par une volonté de contrôle d'espaces économiques stratégiques. En RCA, les membres du Rassemblement Patriotique pour le Renouveau de la Centrafrique (RPRC) sont essentiellement des *Goulas* ; le Mouvement des Libérateurs Centrafricains pour la Justice (MLCJ) se compose exclusivement des *Karas* ; les *Peuls* forment : la Coalition Siriri, les 3 R (Retour, Réclamation et Réhabilitation) et l'Unité Pour la Paix (UPC). Par contre, en RDC, les *Hutus* s'affilient aux Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), aux Forces Nationales de Libération (FNL), aux *Maï Maï Nyatura* ; les *Babembe* se regroupent au sein des *Yakutumba* ; les *Lendus* s'affilient à la Coopérative pour la Défense du Congo (CODEDO).

Tabl. 2. Chronologie des crises politiques en RCA

Année	Président	Situation	Auteur
1965	David Dacko	Coup d'État	Jean Bedel Bokassa
1979	Jean Bedel Bokassa	Renversement	France/David Dacko
1981	David Dacko	Renversement	André Kolingba
1996	Ange Félix Patassé	Mutineries	Forces Armées Centrafricaine (FACA)
2001	Ange Félix Patassé	Putsch avorté	François Bozizé
2003	Ange Félix Patassé	Coup d'État	François Bozizé
2012	François Bozizé	Insurrection	Séléka
2013	François Bozizé	Renversement	Michel Djotodia
2014	Michel Djotodia	Démission	Catherine Samba Panza

Source : Simamba Baruti 2021 ; Doğru et al 2018 ; DW, AFP 2014 ; France 24 2012

2.2. La marginalisation des régions frontalières

Les habitants des régions frontalières en Afrique centrale ressentent un fort ressentiment, attribuable à la mauvaise gouvernance, à la pauvreté, et au sentiment d'abandon qui y règnent. En effet, ces zones marginales souffrent d'un manque flagrant de développement économique et d'investissements publics, renforçant ainsi le sentiment d'oubli et de négligence de la part du gouvernement central. Elles sont parfois enclavées à cause de la vétusté des voies de communication (terrestre, ferroviaire et aérienne) et d'équipement de transport. Contrairement à cela, le pouvoir central semble accorder une priorité disproportionnée au développement des capitales politique et économique, ainsi qu'à la région d'origine du détenteur du pouvoir politique. Certes, il est des exceptions, quand les bordures correspondent à l'espace natif des dirigeants au pouvoir, c'est le cas de la province gabonaise du Haut-Ogooué (Bennafla 2012 : 183 ; Pourtier 2007: 192 ; Pourtier 1993 : 49 ; Pourtier 1982 : 119).

La vulnérabilité de l'autorité gouvernementale dans les zones frontalières peut être attribuée à la diminution du contrôle étatique dû à la distance et à l'isolement. Cette lacune permet à divers acteurs sociaux, politiques, et même militaires, de gagner en influence. Malgré cela, le pouvoir central fait face à la compétition d'autres figures influentes, telles que les chefs coutumiers, les notables tribaux et religieux, les partis politiques, et les seigneurs de guerre, locaux ou étrangers. Ces derniers tirent souvent avantage de la porosité des frontières et de la fragilité étatique, leur émergence est révélatrice de l'incapacité du pouvoir central à garantir l'intégrité territoriale.

L'exclusion sociopolitique de certaines régions frontalières découle également de la crainte d'une rébellion aux frontières. Cette appréhension est alimentée par la perception des gouvernants selon laquelle les zones périphériques frontalières sont potentiellement dangereuses, car de nombreux renversements de régimes ou de gouvernements ont parfois été entrepris à partir de ces zones, qui servent de sanctuaire et de base arrière pour les opposants ou les rebelles (Bouquet 2003 : 191). Ainsi se forge l'image de régions réfractaires, souvent renforcée par une histoire de contestation que cultivent tant les représentants du pouvoir central que les résidents de ces territoires périphériques.

La présence d'ethnies transfrontalières, de minorités ethniques, de groupes socioculturels spécifiques et d'anciens réfugiés souligne la sensibilité des zones frontalières et justifie la méfiance du pouvoir politique envers une population hors de son contrôle. Face à leur exclusion de la vie politique et à leur absence de représentations sur les plans socio-économiques et culturels au niveau national, ces populations développent leurs propres mécanismes d'autogestion politique et économique pour réguler leur territoire, ce phénomène est traducteur d'une réaffirmation des spécificités locales.

Malgré leur marginalité nationale, les régions frontalières attirent tout de même l'attention des gouvernants en raison de leurs abondantes ressources minières, pétrolières, forestières et halieutiques. Par conséquent, le contrôle illicite de ces matières premières en périphérie des territoires devient un enjeu majeur de la conflictualité en Afrique centrale. Cette dynamique alimente de nombreux conflits, car les revenus engendrés par l'exploitation de ces ressources fournissent des capacités militaires relativement équilibrées entre les différents acteurs impliqués. Par exemple, les ressources naturelles du territoire oriental de la RDC, au lieu de profiter à l'ensemble du pays, sont détournées vers l'Ouganda et le Rwanda.

3. SYNOPTIQUE DES STRATÉGIES DE SÉCURISATION DES MARGES FRONTALIÈRE

Pour contrer les menaces sécuritaires, il est essentiel de renforcer à la fois la coopération régionale et internationale, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations.

3.1. Le renforcement des coopérations régionales et internationales

L'internationalisation et le retentissement médiatiques des actions terroristes de Boko Haram ont mobilisé la coopération multilatérale des États riverains du lac Tchad et de la communauté internationale. Face à cette menace sécuritaire, l'ONU inscrit, en mai 2014, cette secte islamiste sur sa liste des sanctions. À partir de 2015, les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) s'organisent avec l'activation de la force mixte multinationale de sécurité du bassin du lac Tchad pour contrer l'insurrection et les ramifications transfrontalières de ce groupe islamiste. Dès lors, une force d'intervention conjointe composée de 8 700 militaires venus du Tchad, du Cameroun, du Niger, du Bénin et du Nigeria est instituée, elle passe à l'offensive (Moussa Ibrahim 2019 : 241), en février 2015 et reconquiert des pans entiers de territoires tombés aux mains de Boko Haram au cours des mois précédents (Chanda 2016 : 2). Cette action multilatérale de la CBLT, dans la lutte antiterroriste, a permis de ralentir la progression, l'implantation transfrontalière et les actes terroristes de Boko Haram, au Cameroun, Tchad et Nigeria. Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), l'organe décisionnel permanent chargé de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits, lui a apporté son soutien. Confronté à cette mobilisation militaire, Boko Haram a changé ses modes d'action et ne procède plus qu'à des attaques classiques du terrorisme, notamment les attentats kamikazes (Calothy 2016 : 129).

Pour résoudre les crises sécuritaires qui affectent la région des Grands Lacs et particulièrement l'est de la RDC, plusieurs initiatives régionales ont été entreprises par les pays concernés ainsi que l'ONU. Lancée en 2002 et opérationnelle en 2006, la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL) fut le premier mécanisme établi pour gérer ces conflits. Le deuxième mécanisme, le Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour les Grands Lacs, a été mis en place en 2013 suite à la crise de Goma (RDC) et à la signature de l'Accord-cadre pour la paix d'Addis Abeba (Éthiopie), la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, le 24 février 2013. Malheureusement, la fragilité du régime en RDC et l'avènement du Mouvement du 23 mars (M23), en 2012, consacrent l'incapacité de la CIRGL à jouer son rôle de régulateur des conflits (Lagrange 2016 : 149). Alors que certains de ses membres, tels que l'Ouganda et le Rwanda, sont accusés de soutenir une nouvelle rébellion dans l'est de la RDC, la CIRGL ne peut proposer comme solution que le déploiement d'une force internationale neutre composée de troupes ougandaises et rwandaises (Conférence internationale sur la région des Grands Lacs [CIRGL] 2012). La partialité flagrante envers l'un de ses membres, en contradiction avec la charte de la CIRGL, contribue à discréditer un organisme chargé de prévenir et de résoudre les conflits armés dans l'Est congolais et entre les pays de la région des Grands Lacs (Lagrange 2016 : 151). Dans ce contexte, l'importance de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies est mise en avant, avec pour mission principale la neutralisation des groupes armés dans l'est de la RDC. Celui-ci est aidé par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la

Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) dont le rôle est de soutenir les efforts visant à stabiliser l'est du pays, y compris la lutte contre les violences armées. Malgré cela, la persistance des violences armées motive le sommet des chefs d'État de la CIRGL, à Nairobi (Kenya), en 2014, a préconisé la solution de l'emploi des jeunes pour mettre fin aux conflits. Cette idée est appuyée par le Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, qui affirme que l'emploi est à la fois une source d'insécurité et une solution pour sortir des conflits, reliant ainsi la sécurité locale et régionale à l'intégration économique (United Nation, Bureau de l'envoyé spécial des Nations unies pour les Grands Lacs, Conférence internationale sur la région des Grands Lacs 2014).

La lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée exige une approche globale et coordonnée, ainsi qu'une réponse ferme impliquant la mobilisation des forces navales nationales et internationales. À l'échelle continentale, l'architecture africaine de sûreté et sécurité maritime répond à cette problématique. Il se fonde sur la prévention et la répression de la criminalité en mer. Ces fondements sont soutenus par deux instruments juridiques clés : la stratégie intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) et la Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritime et le développement en Afrique (Charte de Lomé). La première vise à atteindre les objectifs suivants : mettre en place une zone exclusive maritime commune de l'Afrique (CEMZA) ; assurer la sécurité et la sûreté des systèmes de transport maritime ; prévenir les actes illégaux et criminels en mer et coordonner/harmoniser la poursuite des auteurs ; protéger les populations ; améliorer la gestion intégrée des zones/régions côtières en Afrique. Sur un même plan, la Charte de Lomé s'applique à tous les territoires maritimes et à toutes les zones maritimes et il s'inscrit dans la prévention et la lutte contre la criminalité en mer. Sur le plan régional, la collaboration pour combattre la criminalité en mer repose sur le code de conduite de Yaoundé (Cameroun), mis en place en juin 2013. Ce code résulte de la volonté des dirigeants de la CEDEAO, de la CEEAC et de la CGG de s'engager dans une action coordonnée contre la piraterie, les vols à main armée en mer et d'autres formes de crimes maritimes dans le golfe de Guinée. Outre son rôle économique, la CEMAC envisage de s'impliquer dans la crise centrafricaine. En effet, lors du sommet du 2 octobre 2002 à Libreville (Gabon), les dirigeants de la CEMAC ont déclaré la création d'une Force Multinationale en Centrafrique (FOMUC) placée sous le commandement gabonais. Cette force a pour objectifs de prévenir la déstabilisation de l'espace CEMAC et de contribuer à la paix en RCA. Sa mise en place est une réponse aux échecs de la France et des Missions Interafricaine de Surveillance des accords de Bangui (MISAB)³ et des Nations Unies en RCA (MINURCA)⁴. La FOMUC, soutenue militairement et financièrement par la France et composée de 303 soldats, était constituée comme suit : 146 soldats gabonais, 126 soldats congolais et 31 soldats équato-guinéens. Après le sommet de la CEMAC à Libreville le 3 juin 2003, la Guinée équatoriale a retiré ses troupes tandis que le Tchad a déployé 121 soldats supplémentaires, portant ainsi l'effectif total à 393 soldats. Leur nouvelle mission consistait à

³ Créé avec le soutien de la France, son objectif est de faciliter le retour de la paix et la sécurité par la surveillance des accords signés le 25 janvier 1997, à Bangui. Pour atteindre cet objectif, la MISAB conduira les opérations de désarmement des ex mutins, des milices, ainsi que toutes autres personnes détenant illégalement une arme. Elle se compose initialement de 600 hommes issus des pays suivants : Burkina Faso, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad et Togo.

⁴ Elle prend le relais de la MISAB, son mandat résulte de la résolution 1159 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, établie le 27 mars 1998. Cette force de Casques bleus, d'un effectif d'un millier de soldats, a pour objectif de contribuer à maintenir et à renforcer la sécurité et la stabilité ainsi que la liberté de mouvement à Bangui et ses environs, à fournir des conseils concernant la restructuration de la police nationale et des forces spéciales de sécurité, etc.

assurer la sécurité sur tout le territoire de la RCA. Malgré la présence de la FOMUC, l'insécurité s'est généralisée et des milices armées ont émergé. Face à cette situation, en 2008, la CEMAC a transféré les responsabilités de la FOMUC à la CEEAC. Cette dernière a été renommée en Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC) et a mené deux missions de maintien de la paix : les Missions de Consolidation de la Paix en Centrafrique (MICOPAX 1 et 2). La première a été établie le 30 octobre 2007, tandis que la seconde est devenue effective le 31 mai 2013. Leur objectif était d'apporter un soutien au gouvernement centrafricain pour consolider la paix, la stabilité, l'état de droit, la sécurité publique, l'ordre et l'autorité de l'État sur tout le territoire. Elles visaient également à restructurer et à réformer les secteurs institutionnels de la sécurité, à promouvoir le processus politique et la réconciliation nationale, ainsi qu'à coordonner les actions humanitaires. Les différentes structures de paix et de sécurité, qu'elles soient d'initiatives régionales, continentales, internationales ou onusiennes, ont souvent échoué à stabiliser les multiples crises sécuritaires qui affectent particulièrement les régions frontalières de l'Afrique centrale.

3.2. Les conditions pour favoriser un développement de l'espace social

Pour tout pays, la paix et la sécurité sont les conditions essentielles au développement. Cependant, toutes les violences militaires sont onéreuses, destructrices et déstabilisantes, car les rébellions, le terrorisme, la piraterie maritime et la mauvaise gouvernance minent profondément plusieurs États d'Afrique centrale en perturbant leurs fonctions régaliennes. Pour rétablir la paix et particulièrement la sécurité dans les régions du Lac Tchad, des Grands Lacs, du golfe de Guinée et en RCA, il est impératif de restaurer les fonctions régaliennes de chaque État, car elles sont essentielles à tout développement. Cela implique la restauration du fonctionnement des institutions, de l'administration publique, du système judiciaire et des forces de défense et de sécurité de ces États. Cette démarche doit conduire à une refonte en profondeur des pays de l'Afrique centrale. De plus, le progrès dépend également d'un changement de mentalité de l'ensemble du corps social. Les fléaux tels que la corruption, les détournements, le clientélisme, le népotisme et le tribalisme doivent être éradiqués de l'appareil étatique. La justice doit jouir d'une indépendance totale pour lutter efficacement contre la corruption et les détournements de fonds publics. L'accès à la fonction publique ainsi qu'aux grandes écoles administratives (École nationale de l'administration, École nationale de la magistrature, etc.), d'où émanent les cadres qui occupent des postes dans l'administration, doit être ouvert à tous les citoyens éligibles. Par ailleurs, la reconstruction de chaque État doit signifier la fin de l'impunité. Les individus liés au pouvoir politique ne devraient pas bénéficier d'une immunité, tandis que ceux qui ne sont pas dans cette position devraient être traités de la même manière. Ainsi, la loi doit être appliquée de manière équitable à tous. L'objectif visé est la bonne gouvernance. Cela suppose qu'aucun pays ne peut progresser sans une stabilité politique et sécuritaire, requérant une gestion transparente et une responsabilité assumée par tous les niveaux de gouvernance envers leurs administrés. D'un point de vue économique, l'ambition est d'atteindre une redistribution équitable des revenus pour atténuer les écarts entre les différents foyers et favoriser une société plus harmonieuse. Cette société idéale est celle où la majorité de ses membres jugent équitable la répartition des droits et des ressources sociales. Ainsi, elle aspire à un équilibre entre les attentes de la population et la manière dont les institutions politiques et socio-économiques répartissent les droits et les richesses disponibles.

L'Afrique centrale regorge de vastes ressources naturelles, incluant des mines, des

hydrocarbures, des forêts, et des ressources halieutiques. Malgré cette richesse, la majorité des pays de cette région n'ont pas réussi à répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations respectives. Ces derniers font face à des difficultés d'accès à l'alimentation, à l'eau potable, et à l'électricité. De plus, l'accès aux soins médicaux adéquat est compromis par le déclin des infrastructures de santé, leur vétusté, et le manque d'équipements nécessaires. Il reste indéniable que l'accès à la nourriture, à l'eau, à l'électricité, à l'éducation, aux soins de santé, et au logement représente des nécessités primordiales que les États en Afrique centrale sont tenus de fournir pour promouvoir la justice sociale et distributive. Cela est essentiel pour assurer une vie équilibrée parmi ces sociétés. En général, le manque de défense de l'intégrité territoriale est souvent attribuable à des limitations en matière de moyens logistiques et financiers. Ces lacunes entraînent souvent la constitution de forces de défense et de sécurité qui ne correspondent ni à la population ni à la taille du territoire à protéger. De plus, ces forces armées ont souvent des connotations régionalistes, car elles reflètent souvent la région d'origine du dirigeant en place pour remédier à cette situation, il faudrait impliquer l'ensemble de la société dans la protection du territoire national. Cela aidera à prévenir les tendances identitaires, religieuses et régionalistes chez les populations qui peuvent parfois se sentir lésées.

CONCLUSION

L'une des particularités des violences sécuritaires en Afrique centrale réside dans le fait qu'elles ignorent les frontières étatiques et les souverainetés des États. Cette logique trouve sa raison dans la perméabilité des frontières et la transfrontalité ethnique. En effet, en raison des difficultés économiques et de la faiblesse sécuritaire du maillage territorial, plusieurs États (Cameroun, RCA, Gabon, Guinée équatoriale, RDC) ne garantissent pas la fonction régaliennne de leur frontière. Dès lors, certaines marges frontalières aussi bien terrestres que maritimes se retrouvent délaissées de la présence symbolique de l'État (police, gendarmerie, douane, marine) et elles suscitent les convoitises extérieures. Face à cette situation, de nombreux groupes ethniques qui se répartissent entre différents États en tirent profit en se déplaçant d'un pays à un autre sans contrainte administrative. Ces déplacements s'accompagnent parfois de troupes militaires et d'armes, comme cela a été observé en RCA, dans l'est de la RDC et même dans l'Extrême Nord du Cameroun où les extrémistes religieux de Boko Haram se fondent dans la population locale avant de commettre leurs actes terroristes. Malgré ses richesses naturelles, l'Afrique centrale fait face à une myriade de défis sécuritaires transfrontaliers qui menacent sa stabilité et son développement. Des groupes armés, des terroristes et des pirates sapent les efforts de paix et de prospérité dans la région. La porosité des frontières et les lacunes institutionnelles aggravent ces menaces, compliquant considérablement leur résolution. La nature interconnectée des défis sécuritaires qui traversent les frontières en Afrique centrale appelle à une stratégie concertée et collective. Les actions unilatérales des pays se révèlent insuffisantes pour affronter efficacement ces problèmes, du fait de leur dimension fondamentalement internationale. Il est crucial de consolider la coopération au sein de la région par le biais d'entités comme la CEEAC ou la CEMAC, afin de favoriser une gestion sécuritaire cohérente et unifiée. Cette collaboration doit inclure un partage d'informations, la surveillance renforcée des frontières, et la mise en place d'opérations de sécurité réalisées en commun, tout cela dans le respect de l'indépendance de

chaque pays. En outre, il est primordial de s'attaquer aux problèmes socio-économiques qui sont à l'origine des conflits et de l'insécurité. L'avancement économique, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, la défense de la justice sociale et la lutte contre la corruption sont des moyens essentiels pour combattre les causes profondes des menaces à la sécurité. En générant des opportunités économiques, on peut diminuer la susceptibilité des individus à rejoindre les groupes armés et ainsi contribuer à la stabilité de la région. La participation de la communauté internationale et des organismes des Nations Unies revêt une importance capitale en apportant un soutien aux initiatives régionales, que ce soit par le biais d'aides financières, techniques ou en renforçant les compétences des forces de sécurité et de défense nationales et régionales. Toutefois, il est impératif que cette assistance soit dispensée de manière responsable, en évitant d'aggraver les conflits existants ou de renforcer des régimes autoritaires. En somme, l'Afrique centrale se trouve à un point décisif face aux défis sécuritaires qui dépassent ses frontières. Pour atteindre la stabilité et le développement durable, une approche globale est nécessaire, alliant des mesures de sécurité renforcée à des initiatives de développement socio-économique. En renforçant la coopération régionale et internationale et en ciblant les causes profondes de l'insécurité, les pays de l'Afrique centrale peuvent ouvrir la voie à un avenir paisible et prospère. Ce succès requiert un engagement soutenu, de la persévérance et avant tout, une volonté collective de bâtir un meilleur avenir pour tous les habitants de la région.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFP, 2023, Des pirates kidnappent trois marins au large du Gabon, <https://www.vooafrique.com/a/un-marin-russe-et-deux-georgiens-kidnapés-par-des-pirates-au-large-du-gabon/7076901.html>, 3 mai 2023, consulté le 12 mars 2024.
- Baud Jacques, 2003, Encyclopédie des terrorismes et violences politiques, Paris, Lavauzelle, 774 p.
- Bennafla Karine, 2012, Pour une géographie des bordures à l'heure globale: frontières et espaces d'activités 'informelles, HDR Université Paris-Ouest La Défense, France, vol. 2/, 250 p.
- Bouquet Christian, 2003, « Les frontières en Afrique subsaharienne, turbulences et fermentation sur les larges », Cahiers d'Outre-Mer, juin 2003, no 222, p. 181-198.
- Calas Bernard, 2011, « Introduction à une géographie des conflits... en Afrique », Les Cahiers d'Outre-Mer, 1er juillet 2011, vol. 64, no 255, p. 295-320.
- Calothy Catherine, 2016, « Face au terrorisme, progrès et limites d'une coopération internationale tous azimuts », Pouvoirs, 2016, vol. 158, no 3, p. 125-137.
- Cattaruzza Amaël, 2017, Atlas des guerres et des conflits. Un tour du monde géopolitique, Paris, Autrement, 195 p.
- Cattaruzza Amaël et Sintès Pierre, 2011, Géographie des conflits, Paris, Bréal, 221 p.
- Chanda Tirthankar, 2016, Boko Haram en cinq actes : évolution de l'islam radical au Nigeria, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160512-boko-haram-chrono-islam-radical-nigeria-terrorisme-coalition>, 13 mai 2016, consulté le 9 mars 2024.
- Chauvin Emmanuel, 2018a, « La Centrafrique, ventre mou de l'Afrique centrale. La recomposition des échanges régionaux par la guerre », Afrique contemporaine, 2018, vol. 267-268, no 3-4, p. 89-111.

Chauvin Emmanuel, 2018b, La Guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?, Paris, Éditions de l'AFD, 126 p.

Chauvin Emmanuel, 2015, Violences en Centrafrique : pouvoirs de déplacer, manières de migrer : centrafricains déplacés et réfugiés (Cameroun, Tchad), Thèse de doctorat, Paris 1, Paris.

Chauvin Emmanuel et Magrin Géraud, 2020, « Violences et régionalisation en Afrique centrale », *Belgeo*, 9 novembre 2020, no 4.

Communication de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, 2023, La CEEAC en bref,

<https://ceeac-eccas.org/2023/05/28/la-ceeac-en-bref/>, 28 mai 2023, consulté le 12 février 2024.

Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), 2012, Déclaration des chefs d'État et de Gouvernement des États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) concernant la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), Kampala, Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

Derriennic Jean-Pierre, 1971, « Acteurs et stratégies des conflits transnationaux », *Revue française de science politique*, 1971, vol. 21, no 4, p. 817-835.

Direct Infos Gabon, 2019, Attaque maritime au Gabon : La traque des pirates en fuite est lancée !

<https://directinfosgabon.com/attaque-maritime-au-gabon-la-traque-des-pirates-en-fuite-est-lancee/>, 22 décembre 2019, consulté le 12 mars 2024.

Doğru Alaattin, İbrahim Bachir Abdoulaye et Betül Gedikoğlu Ayşe, 2018, Chronologie de la guerre civile en République Centrafricaine

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/chronologie-de-la-guerre-civile-en-republique-centrafricaine-graphique/1317829>, 21 novembre 2018, consulté le 12 mars 2024.

DW et AFP, 2014, Centrafrique : chronologie d'une crise, <https://www.dw.com/fr/centrafrique-chronologie-dune-crise/a-17307829>, 14 janvier 2014, consulté le 12 mars 2024.

France 24, 2012, 1993 - 2013 : vingt ans d'instabilité politique en Centrafrique, <https://www.france24.com/fr/20121227-centrafrique-chronologie-dates-principaux-evenements-bozize-rebellion-arm%C3%A9e-seleka>, 27 décembre 2012, consulté le 12 mars 2024.

Garcia Paul-Henri, 2004, La défense, Montpellier, Canopé - CRDP de Montpellier, 231 p.

Gbaguidi Ochozias A., 2013, « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », *Techniques Financières et Développement*, 2013, vol. 111, no 2, p. 47-62.

Jeune Afrique, 2021, Cameroun, Nigeria, Angola : quand les pirates s'attaquent à l'Ouest - Jeune Afrique.com,

<https://www.jeuneafrique.com/1119974/economie-entreprises/golfe-de-guinee-la-lutte-contre-la-piraterie-ne-fait-que-commencer/>, 6 mars 2021, consulté le 12 mars 2024.

Jeune Afrique, 2019, Piraterie dans le golfe de Guinée : des marins asiatiques et européens enlevés au large du Cameroun - Jeune Afrique, <https://www.jeuneafrique.com/817153/politique/piraterie-dans-le-golfe-de-guinee-des-marins-asiatiques-et-europeens-enleves-au-large-du-cameroun/>, 17 août 2019, consulté le 12 mars 2024.

Kenge Mukinayi Dominique, 2023, « Pistes de solution à la crise sécuritaire de l'est de la République démocratique du Congo », *Études caribéennes*, 15 décembre 2023, no 56.

- Koungou Léon, 2018, « Piraterie et insurrections dans le golfe de Guinée », *Politique étrangère*, 2018, Été, no 2, p. 117-129.
- Lagrange Marc-André, 2016, « Les mécanismes de paix régionaux dans les Grands Lacs : des outils incapables de promouvoir la démocratie ? », *Revue Tiers Monde*, 2016, vol. 228, no 4, p. 143-161.
- Le Monde et AFP, 2019, « Golfe de Guinée : enlèvement de dix-sept marins ukrainiens et chinois », *Le Monde.fr*, 16 août 2019 p.
- Le Ster Marine, 2011, « L'Est de la République Démocratique du Congo: du « scandale géologique » au scandale politique, économique, humanitaire... », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 1er juillet 2011, vol. 64, no 255, p. 435-438.
- Lemarchand Philippe et Gerardot Maie, 2020, *Géographie des conflits*, Neuilly, Atlande, 286 p.
- Mareï Nora et Richard Yann, 2020, *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Neuilly, Atlande, 600 p.
- Matala-Tala Léonard, 2017, « Le rôle et la place des communautés économiques régionales dans le développement de l'Afrique », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 1er mars 2017, Hors-série.
- Merle Thomas, 2022, *Notions en débat. État failli, État de facto, quasi-État*, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/etat-failli-de-facto-quasi-etat>, novembre 2022, consulté le 13 février 2024.
- Moussa Ibrahim Adamou, 2019, *L'insécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : le cas de la frontière entre le Niger et le Nigeria*, Thèse de doctorat, Université Côte d'Azur, Nice, 487 p.
- Nana Ngassam Rodrigue, 2014, « Insécurité aux frontières du Cameroun », *Études*, 2014, mars, no 3, p. 7-16.
- Ndong Beka Il Poliny, 2018, *Les activités transfrontalières illicites entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale : Logiques spatiales, acteurs et enjeux*, Paris, Éditions L'Harmattan (coll. « Études africaines »), 336 p.
- Organisation Maritime Internationale, 2010, « Code de bonnes pratiques pour la conduite des enquêtes sur les délits de piraterie et de vol à main armée à l'encontre des navires ».
- Pourtier Roland, 2007, « Les chemins de fer en Afrique subsaharienne, entre passé révolu et recompositions incertaines », *Belgeo*, 30 juin 2007, no 2, p. 189-202.
- Pourtier Roland, 1993, « Le panier et la locomotive: A propos des transports terrestres en Afrique Centrale », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 1993, vol. 83, no 1, p. 41-61.
- Pourtier Roland, 1982, « Stratégie ferroviaire et politique de l'espace le Transgabonais », *Hérodote*, 1982, no 25, p. 105-128.
- Ramel Frédéric, Vilmer Jean-Baptiste Jeangène et Durieux Benoît, 2017, *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, Presses Universitaires de France, 2467 p.
- Raufer Xavier, 2013, *Géopolitique de la mondialisation criminelle : La face obscure de la mondialisation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Retailé Denis, 2011, « Introduction à une géographie des conflits », *L'Information géographique*, 29 septembre 2011, vol. 75, no 3, p. 6-22.
- RFI, 2019, *Gabon : attaque de pirates en rade de Libreville*, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20191223-gabon-attaque-pirates-rade-libreville>, 23 décembre 2019, consulté le 12 mars 2024.
- Richard Yann, 2014, « Régionalisation, régionalisme et intégration régionale : concepts flous et nécessaire clarification » dans *La régionalisation du monde*, Paris, Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), p. 21-43.

- Rosière Stéphane, 2008, Dictionnaire de l'espace politique : Géographie politique et géopolitique, Paris, Armand Colin, 319 p.
- Rosière Stéphane et Richard Yann, 2011, Géographie des Conflits Armés & des Violences Politiques, Paris, Ellipses Marketing, 240 p.
- Rusamira Étienne, 2003, « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective », Afrique contemporaine, 2003, vol. 207, no 3, p. 147-163.
- Simamba Baruti Munda, 2021, « Crises politico-sécuritaires et élections en Centrafrique », Recherches Internationales, 2021, vol. 121, no 1, p. 137-152.
- Tétart Frank, 2011, Géographie des conflits, Paris, Éditions Sedes, 249 p.
- United Nation, Bureau de l'envoyé spécial des Nations unies pour les Grands Lacs et Conférence internationale sur la région des Grands Lac, 2014, The Investment Opportunities Brief (IOB) Consultative Process : Key Findings and Recommendations, Nairobi, United Nation ; Bureau de l'envoyé spécial des Nations unies pour les Grands Lacs ; Conférence internationale sur la région des Grands Lac.
- United Nations Statistics Division, 2024, Composition des régions macrogéographiques (continentales), <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>, 8 janvier 2024, consulté le 8 janvier 2024.
- Vircoulon Thierry, 2020, Écosystème des groupes armés en Centrafrique, Paris, IFRI - Centre Afrique subsaharienne.
- Vircoulon Thierry et Tournier Violette, 2015, « Sécurité dans le golfe de Guinée : un combat régional », Politique étrangère, 2015, Automne, no 3, p. 161-174.

AUTEUR

Poliny **NDONG BEKA II**

Maître-Assistant (CAMES) en Géographie politique

Département des Sciences Géographiques, Environnementales et Marines

Centre d'Études et de Recherches en Géosciences Politiques et Prospective (CERGP) - Université Omar Bongo (Libreville, Gabon)

Courriel : poliny25@hotmail.com

© Référence électronique

Poliny NDONG BEKA II « *L'Afrique centrale aux confluences des menaces sécuritaires transfrontalières* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.260-289, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer
 14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 08-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

QUELLE GOUVERNANCE FRONTALIÈRE POUR L'AFRIQUE AU XXI^e SIÈCLE ?

WHAT BORDER GOVERNANCE FOR AFRICA IN THE 21st CENTURY ?

Paul-Marie **BOUKOULOU**

RÉSUMÉ

L'analyse de la problématique frontalière en ce XXI^e siècle met en évidence des continuités et des ruptures dans l'acception paradigmatique de la frontière comme impératif stratégique de sécurité. Dans l'Europe du XVIII^e siècle, Kant entrevoyait l'avènement d'une paix perpétuelle grâce à la démocratisation des États, l'effacement des frontières et la globalisation économique. Cependant, ni la conférence de Berlin qui initia la segmentation de l'Afrique, ni la guerre froide par la division du monde en deux blocs, ni encore la mondialisation ne sont parvenues à mettre un terme à la production des frontières. Dès lors, une réflexion destinée à faire de la frontière une base pour la coproduction de la sécurité prend tout son sens. Cette étude a pour objectif la mise en exergue de l'acuité de la question frontalière en ce qu'elle alimente la conflictualité systémique en Afrique, notamment dans ses régions occidentale et centrale. La méthodologie historique croisée centrée sur la comparaison des contextes pour déceler les convergences et les différences a permis d'établir que malgré la mise en place du programme frontière de l'Union africaine, moins d'un quart des bornes frontalières africaines sont clairement définies. Ainsi sont engendrées des zones grises à l'intérieur desquelles l'exercice de la souveraineté nationale s'avère problématique, nuisant ainsi au processus d'intégration régionale. Le défi géopolitique des frontières africaines exige le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, pour une coproduction de la sécurité par à l'intégration régionale.

Mots-clés : État, Frontière, Sécurité, Mondialisation, Coproduction, Intégration

The analysis of the border problem in this 21st century highlights continuities and ruptures in the paradigmatic acceptance of the border as a strategic security imperative. In the 18th century Europe, Kant envisioned the advent of perpetual peace through the democratization

of states, the removal of borders and economic globalization. However, neither the Berlin conference which initiated the segmentation of Africa, nor the cold war by dividing the world into two blocs, nor even globalization succeeded in putting an end to the production of borders. Therefore, a reflection aimed at making the border a basis for security co-production makes full sense. This study aims to highlight the acuity of the border issue in that it fuels systemic conflict in Africa, especially in its western and central regions. The historical cross-reference methodology, which focuses on comparing contexts to identify convergences and differences, has established that despite the implementation of the African Union border programme, Less than one quarter of the African border markers are clearly defined. This creates grey areas within which the exercise of national sovereignty is problematic, thus undermining the process of regional integration. The African geopolitical challenge of borders requires institutional and human capacity building, for a co-production of security through regional integration.

Keywords : State, Border, Security, Globalization, Coproduction, Integration

INTRODUCTION

Dans le contexte international d'aujourd'hui, la frontière est au centre d'une contradiction fondamentale. D'une part, du fait de l'enracinement du phénomène de la mondialisation, les frontières ont perdu leur statut de marqueurs de souveraineté et de supports de citoyenneté (Badie 2013 : 42) ; d'autre part, une revue même sommaire de la donne internationale met en évidence le traçage des milliers de kilomètres de frontières au cours des deux dernières décennies (Foucher 2012 : 8). Les frontières africaines, produit des processus historiques européens de la fin du XIXe siècles impulsés par la Conférence de Berlin de 1884-1885 (Alcandre 2016 : 90), n'échappent pas à cette antinomie.

Alors que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de 1963 à 1999, puis l'Union africaine (UA) depuis 2000, travaille à l'appropriation des frontières héritées de la colonisation, au moyen des mécanismes de coopération, certaines voix appellent à un retour aux délimitations précoloniales, en même temps que d'autres croient voir dans une redéfinition des frontières compatible à la géographie ethnique, la solution aux crises sociopolitiques que traversent nombre de pays sur le continent.

Cette étude trouve tout son sens, au regard de la donne continentale marquée, entre autres, par la poursuite de la guerre au Soudan, malgré la partition du pays en deux États, la survivance des velléités indépendantistes des groupes terroristes du nord du Mali et du Tigré en Éthiopie, l'instabilité chronique dans la partie orientale de la république démocratique du Congo (RDC), du fait de la présence des groupes armés, soutenus par le Rwanda, sur fond de prétentions territoriales. Elle vise à étudier les efforts déployés par l'UA dans l'appropriation des frontières issues du fait colonial, pour en dégager les réussites et défis, récuser l'idée d'un aventureux retour au contexte frontalier ante Berlin et le raccourci fantasmagorique de la résolution des convulsions sociopolitiques par la segmentation des pays existants, de sorte que l'intégration régionale s'affirme finalement comme le chemin assuré pour une gouvernance efficace et efficiente des frontières en Afrique. Son originalité se trouve dans la dialectique qu'elle instaure entre la sécurisation des États, sans laquelle l'intégration reste

hasardeuse et l'intégration sans laquelle la sécurisation demeure fragile. La démarche intellectuelle de l'étude combine plusieurs approches méthodologiques : l'étude des archives pour la compréhension des origines et de l'évolution de la question, l'analyse socio-économique pour envisager l'impact d'un retraçage des frontières actuelles ainsi que l'approche politique et géopolitique afin d'étudier les opportunités offertes par des relations de coopération entre États frontaliers, sans oublier le rôle des organisations sous régionales et régionale. Le plan tripartite partira des caractéristiques de la scène frontalière de l'Afrique contemporaine pour aboutir à la nécessité de sécuriser les États en vue d'une intégration viable, en passant par l'exigence de la décolonisation des frontières issues de Berlin.

1. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SCÈNE FRONTALIÈRE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE

La scène frontalière africaine est marquée par une complexité et une diversité qui découlent de l'héritage colonial ainsi que des dynamiques géopolitiques, sociales, et économiques contemporaines sur le continent et au-delà de ses frontières.

1.1. La frontière en Afrique précoloniale

Selon une croyance longtemps entretenue dans le landernau scientifique, l'Afrique précoloniale n'avait pas de frontières. Pourtant, l'histoire des sociétés africaines anciennes démontre le contraire. En effet, autour des années 1890, une frontière de trois cents kilomètres existait entre Mossi et Peulh. Celle-ci a été reconnue par la France et occupée par les colons pour marquer le territoire entre le Dahomey et le Soudan français (Ganier 1962 : 181). Dans les sociétés africaines anciennes, les frontières avaient des formes spatiales correspondant par exemple aux sphères d'influence des royaumes (Coquery-Vidrovitch 1999 : 39). Évidemment, les frontières de l'époque étaient différentes de celles d'aujourd'hui. Elles constituaient les limites d'un lignage, d'une tribu ou d'un empire, voire du territoire d'une cité-État. Celles-ci limitaient donc l'autorité du chef de clan ou de village sur son peuple. Elles pouvaient également refléter l'étendue du pouvoir de l'empereur sur les États vassaux et l'ampleur des interactions commerciales entre leurs peuples. La frontière était multidimensionnelle dans la mesure où elle constituait aussi un cadre à travers lequel le pouvoir religieux s'exprimait par l'autorité des grands prêtres, ainsi que le pouvoir économique et politique par les échanges commerciaux et les conquêtes (Coquery-Vidrovitch 1999 : 42). Même si les frontières précoloniales étaient imprécises et en constante évolution, elles servaient néanmoins de sentinelles pour les relations entre les autorités locales. Avec la pénétration européenne, cette situation fut profondément modifiée.

1.2. Les frontières africaines dans le contexte colonial

La Conférence de Berlin a constitué une étape importante dans la formation des frontières africaines actuelles. En approuvant le morcellement du continent africain, elle a jeté les bases de la création des États africains. Nées essentiellement des traités avec les rois et empereurs africains, ces frontières étaient avant tout normatives, précises et intangibles. À mesure que les puissances européennes occupaient leurs sphères d'influence, les traités de partage définissaient plus précisément leurs frontières, pour éviter tout conflit entre elles: les traités

anglo-allemands de juillet 1890 et octobre 1893, les conventions franco-allemandes de décembre 1885, février 1894 et juillet 1897, la délimitation de la Belgique et de l'Allemagne en août 1891, l'accord entre la France et la Grande-Bretagne en août 1890 [...] (Sandaogo 1982 : 10). Eu égard de la corrélation entre la gestion des frontières et la stabilité du continent, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) s'est saisie de la question à travers l'appropriation des démarcations héritées de la colonisation.

2.LA DECOLONISATION DES FRONTIÈRE AFRICAINES

Après les indépendances, les jeunes États africains se sont regroupés au sein de l'OUA qui, dès 1963, confirma le principe de l'intangibilité des frontières fixées par la colonisation en dépit de leur artificialité. Cette approche avait pour but de ne pas ouvrir la boîte de Pandore en redessinant la carte du continent et se justifiait par le fait que l'État ethnique n'est pas un gage de stabilité.

2.1. Une démarche d'appropriation du tracé colonial

Puisqu'il ne peut pas y avoir de paix dans des frontières contestées et non reconnues, l'Union africaine (à la suite de l'OUA) a établi des mécanismes juridiques, politiques, institutionnels et opérationnels tendant à approfondir l'appropriation de celles-ci par les États et les peuples africains. La Charte de l'OUA, la Résolution du Caire, l'Acte Constitutif de l'UA et la Convention de Niamey constituent l'essentiel des mécanismes juridiques de l'organisation continentale africaine en la matière. L'organisation s'est fixée cinq objectifs, à savoir, renforcer l'unité et la solidarité des États africains; coordonner et intensifier leur coopération et leurs efforts pour offrir de meilleures conditions d'existence aux peuples d'Afrique; et défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance¹ sans oublier le règlement pacifique des différends, par voie de négociation de médiation, de conciliation ou d'arbitrage². Le projet de stratégie de gouvernance des frontières de l'UA et le cadre politique de l'Union africaine en matière de migration sont les deux mécanismes politiques mis en place pour guider, coordonner et assurer la cohérence des politiques à différents niveaux (continental, sous régional et national), par la valorisation de la gouvernance des frontières dans les politiques des États membres. Le Cadre politique migratoire pour l'Afrique (MPFA), livre des orientations aux communautés économiques régionales (CER) et aux États membres sur les aspects principaux suivants : la migration de main-d'œuvre, les contrôles aux frontières, la migration irrégulière, le déplacement forcé, les droits humains des migrants, la migration interne, le recueil des données sur la migration, la coopération et les partenariats internationaux³. L'UA veut ainsi construire un continent³ avec des frontières transparentes et une gestion des ressources transfrontalières basée sur le dialogue⁴. Le Programme frontière de l'Union africaine (PFUA) est le seul mécanisme opérationnel de l'organisation pour la gouvernance des frontières. Il a pour objectif principal d'assurer la prévention structurelle des

¹ Organisation de l'unité africaine, *Charte du 25 mai 1963*, article 2, p.2.

² Union africaine, *Acte constitutif du 20 juillet 2000*, article 4, p.7.

³ Union africaine, *Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'Action (2018 – 2030)*, p.31.

⁴ Union africaine, *Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontalière*, p. 3.

conflits et de promouvoir l'intégration sous régionale et continentale. Dans le volet institutionnel, deux types de mécanismes sont chargés de gérer directement ou indirectement les questions de frontières. Les uns sont responsables de la coordination et de l'application des politiques (la Commission de l'UA, les CER et les États membres), tandis que les autres se chargent de la prévention et de la gestion des conflits frontaliers (le Conseil de paix et de sécurité (CPS), la Cour africaine de justice et des droits de l'homme (CAJDH)). L'UA bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires (l'Agence allemande de coopération au développement (GIZ), l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Suisse et la France) dans la conception et la mise en œuvre de la politique de gestion des frontières. À la suite de cette brève revue des mécanismes de l'UA, expression de son intérêt pour la prise en charge de la problématique des frontières, il est de bon aloi de se pencher sur leur efficacité et leur impact sur la stabilité continentale.

2.2. L'Union africaine dans la prévention et la résolution des conflits frontaliers

La pratique de l'UA en matière de résolution des confrontations frontalières laisse apparaître deux méthodes complémentaires : la méthode traditionnelle (Tollimi 2010 : 144) et la méthode multidimensionnelle (Tollimi 2010 : 176). L'approche traditionnelle de résolution des conflits constitue la prise en charge post déclenchement d'un conflit. Elle explore les différentes possibilités de résolution réactive. Sa mise en œuvre repose sur le recours aux voies politiques et judiciaires, telles que : la médiation, la conciliation et l'arbitrage⁵. Par la mise en œuvre du Mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits en Afrique (MPGRCA), la CUA joue un rôle clé dans la résolution des conflits, en collaboration avec le CPS et le Groupe des Anciens (Biyogue-Bi-Ntougou 2010 : 74). Cependant, l'impact de son action est relativement faible. Le fait est qu'en la matière, la prise des décisions reste du ressort unique de la conférence des chefs d'États et de gouvernements. Il s'ensuit donc que, sans préjudice de ses prérogatives statutaires, la CUA demeure soumise à la volonté et l'engagement des chefs d'États et de gouvernements, qui sont très souvent tenus par leurs agendas nationaux respectifs. La gestion des conflits en prenant en compte leur prévention, leur gestion et leur résolution relève de la méthode ou l'approche multidimensionnelle. Elle est décrite comme proactive et complète en ce qu'elle inclut des éléments d'alerte, de désarmement et de diplomatie préventive (Tollimi 2010 : 76). C'est dans la logique de cette approche qu'ont été élaborés le MPGRCA ainsi que le Cadre normatif de déploiement des missions civiles et militaires de maintien de la paix (Biyogue-Bi-Ntougou 2010 : 30). Grâce au MPGRCA des actions concrètes ont été menées sur le terrain à travers le déploiement de missions d'observation et d'intervention civiles et militaires. Les cas de la crise du Burundi en 1993, des tentatives de libération de l'île d'Anjouan aux Comores et de la crise centrafricaine en 1998 peuvent être cités à titre d'exemples, au crédit de l'organisation continentale (Biyogue-Bi-Ntougou 2010 : 165). Aussi, l'UA a obtenu des succès significatifs dans la résolution des conflits frontaliers grâce à la diplomatie mise en œuvre par le biais des conférences ou des comités ad hoc. L'on retiendra la résolution du conflit frontalier entre le Tchad et la Libye, sur la bande d'Aozou (Gautron 1989 : 208). Bien avant ce cas, la médiation de l'OUA a permis la cessation des hostilités dans le conflit opposant l'Algérie au Maroc en novembre 1963. L'on peut également citer l'intervention de l'OUA dans bien d'autres conflits (Burkina Faso-Mali en 1985, Somalie-Éthiopie en 1977) au bénéfice de la paix et la stabilité

⁵ Union africaine, Programme frontière de l'Union africaine et ses modalités de mise en œuvre, p.3

continentales. Il est alors raisonnable d'admettre que le bilan de l'OUA dans le règlement des différends entre États est globalement positif (Becker et al. 2015 : 383). Cependant, pour des raisons diverses, les autorités de l'UA ne sont pas parvenues à apporter des solutions idoines à tous les différends frontaliers africains. Lorsque l'on pose un regard scrupuleux sur les réalisations de l'UA dans la gouvernance des frontières, il apparaît de manière irréfutable qu'elle se heurte à deux écueils prédominants : la prééminence des agendas nationaux sur les objectifs continentaux et l'insuffisance des ressources. La faiblesse des réalisations de l'UA, à cet égard, peut être constatée aussi bien dans la mise en œuvre de ses mécanismes que dans le fonctionnement de ses institutions.

Sous l'angle des mécanismes, le contenu de l'Acte constitutif de l'UA est davantage l'expression de la volonté de conciliation des divergences d'approches dans le contexte de décolonisation continentale que celle d'une ambition assumée de résolution des problèmes liés aux frontières. C'est sur la base de ces considérations que Mohammed LOULICHKI souligne qu'en convoquant un sommet africain pour la création d'une institution continentale en 1963, la démarche de l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié visait prioritairement la recherche d'un consensus entre les groupes de Casablanca et Monrovia, face au processus de décolonisation de l'Afrique et de la lutte contre le régime de d'apartheid en Afrique du Sud (Loulitchki 2018 : 18). Ainsi, la prise en compte de la question des frontières se trouve être une action littéralement incidente. De ce fait, les textes fondamentaux de l'UA (la Charte de l'OUA hier et l'Acte Constitutif de l'UA aujourd'hui) sont de nature générique, reprenant pour l'essentiel les expressions de la Charte des Nations Unies. Aussi, bien qu'elle affirme l'intangibilité des frontières coloniales, la Charte ne reconnaît pas la centralité de la problématique des frontières dans les relations entre pays africains. Il s'ensuit que la question des frontières s'en trouve minorée, d'autant plus que les frontières intra coloniales n'étaient que de simples restrictions à des fins de planification et de gestion (Foucher 1991 : 15).

Au lendemain de sa création, l'OUA s'est investie dans la résolution des différends frontaliers opposant le Maroc à l'Algérie sur la question du Sahara occidental, la Somalie à l'Éthiopie et le Kenya voisins, la Haute Volta (Burkina Faso) au Ghana, le Rwanda au Burundi, l'Ouganda à la Tanzanie. Cependant, la nature purement déclaratoire de la résolution diminue son importance et son effet dans le traitement des litiges. La lenteur et la non-implication des acteurs locaux observées dans la mise en œuvre du programme frontière constitue également des points de faiblesse de la réponse africaine à la question des frontières.

La politique migratoire de l'Union africaine reste un soutien non contraignant, soumis aux choix politiques internes des pays. Il s'agit d'un simple cadre d'orientation pour les États membres et les CER.

Les obstacles à la mise en œuvre de la politique frontalière de l'UA ne sont pas uniquement imputables aux mécanismes mis en place par l'organisation. Ils découlent également du fonctionnement des institutions en charge de l'application des décisions.

En dépit de la noblesse des missions qui leur sont confiées, les organes de l'UA en la matière sont confrontés à d'énormes difficultés opérationnelles. Le PFUA n'a toujours pas atteint son niveau de fonctionnement optimal en raison du manque d'animateurs. Bien que les CER ait pris le relais de la CUA au niveau sous régional dans l'élaboration des politiques de gestion des frontières, en raison du principe de subsidiarité, aucun résultat significatif n'a été obtenu (Yacouba 2003 : 127). Ces institutions sont généralement confrontées au manque de financements en faveur des actions de développement dans les zones frontalières, à l'insuffisance de textes juridiques et de cohérence entre les agendas de développement à l'échelle étatique et le respect des engagements pris dans le cadre des coopérations

transfrontalières. Le déficit en ressources humaines figure également au nombre des écueils qui obèrent l'action de l'UA en matière de gouvernance des frontières (Tavolato 2011 :102). C'est dans ce contexte que l'UA n'est pas parvenue à empêcher la scission du Soudan en deux États distincts. En fait, les institutions africaines de prévention et de gestion des conflits, même réformées (le Conseil de paix et de sécurité, la conférence des chefs d'États) sont incapables de résoudre les conflits internes au continent. La Commission de conciliation et d'arbitrage, par exemple, créée en 1963, en est encore à ses balbutiements. Les mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits n'ont pas donné les résultats escomptés. En conséquence, un certain nombre d'affaires africaines relevant du contentieux territorial ont été portées devant la Cour Internationale de Justice (CIJ). Il s'agit notamment du conflit frontalier entre la Tunisie et la Libye en 1982 ; la Guinée-Bissau et le Sénégal en 1984 ; le Burkina Faso et le Mali en 1986; la Libye et le Tchad en 1990; le Cameroun et le Nigeria en 1991; le Botswana et la Namibie en 1995; le Burkina Faso et le Niger en 2009; le Burkina Faso et le Niger en 2010 (Loulichki 2018 : 29). Le recours à des institutions extracontinentales constitue clairement une faiblesse de l'UA, car il porte le sceau d'une dépendance à l'égard des acteurs extérieurs et remet en question la souveraineté africaine.

3. L'UNION AFRICAINE : ENTRE PRODUCTION DES FRONTIÈRES ET INTÉGRATION RÉGIONALE

Alors que les limitations territoriales imposées aux pays africains ont fragmenté des groupes ethnolinguistiques et joué un rôle dans le développement des dynamiques conflictuelles, la tendance est aujourd'hui à la promotion des processus d'intégration. Cependant, le continent n'est pas à l'abri de nouvelles initiatives tendant à renforcer ou redéfinir les frontières.

3.1. Le piège de la production des frontières

À l'occasion d'une conférence de presse au Bénin le 15 avril 2023, le président rwandais Paul KAGAME a surpris la majeure partie de l'opinion publique africaine en affirmant qu'une partie du territoire actuel de la RDC appartenait au Rwanda avant la pénétration coloniale. Cette déclaration de la plus haute autorité du Rwanda, par ailleurs président de l'UA au cours de l'année 2018, a été interprétée comme une tentative de justification de la guerre en cours dans l'Est de la RDC⁶.

La redéfinition des frontières de l'Afrique est un sujet extrêmement complexe et sensible. Sa traduction factuelle impliquerait de réexaminer les frontières laissées par le régime colonial, qui étaient souvent aléatoires et n'épousaient guère les réalités ethnologiques, culturelles et historiques des peuples africains. Même si l'idée peut sembler séduisante pour s'attaquer à certaines des causes profondes des conflits et des dysfonctionnements des États, elle comporte de nombreux défis et conséquences potentiellement négatives.

La mise en route d'un tel projet nécessiterait un consensus politique entre tous les pays africains sur la manière de redéfinir ces frontières, car il est clair que les intérêts nationaux, le patriotisme et la souveraineté nationale, produits de la configuration territoriale actuelle, compliqueraient inévitablement la mise en œuvre d'une telle initiative. De même, les

⁶ TV5 Monde Info, *Les propos du président Paul Kagame sur les frontières entre la RDC et le Rwanda sont-ils fondés historiquement ?* <https://information.tv5monde.com/afrique/les-propos-du-president-paul-kagame-sur-les-frontieres-entre-la-rdc-et-le-rwanda-sont-ils>, [dernier accès juin 2024].

frontières existantes ont, au fil du temps, produit des pays économiquement interdépendants. De toute évidence, leur modification perturberait inévitablement les échanges commerciaux, les investissements ainsi que l'accès aux ressources. Au niveau logistique et juridique, une telle entreprise serait un processus fastidieux induisant une révision des droits de propriété, des systèmes de gouvernance, des infrastructures et des accords internationaux. De manière plus large il est raisonnable de s'interroger sur les critères qui seraient au fondement d'une telle démarche : consultation et consentement populaire, cartographie ethnique et culturelle, recherche de justice sociale, accords bilatéraux et multilatéraux, retour aux lignes précoloniales [...] ? (Goubgou 2021 : 421). En somme, un projet de cette nature exacerberait certainement les antagonismes ethniques ou susciterait de nouveaux conflits territoriaux entre ou au sein des pays, plutôt que de promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable recherchés. Mais le danger d'une redéfinition des frontières pourrait aussi provenir de la fragmentation des pays existants. Aujourd'hui, de nombreux pays africains sont confrontés à des divisions politiques internes, qui sont souvent le résultat de conflits ethniques ou religieux ou encore d'injustices sociales... En butte à ces réalités, certains dirigeants développent une rhétorique séparatiste ou entretiennent des mouvements véhiculant parfois des revendications territoriales. Dans certaines régions d'Afrique, il existe des mouvements séparatistes réclamant une plus grande autonomie ou une forme d'indépendance à l'égard du pouvoir central. Les exemples incluent la région de Cabinda en Angola, le Katanga en RDC, le Darfour au Soudan, le mouvement touareg au Mali et au Niger, les régions anglophones du Cameroun, Benghazi en Lybie, le Tigré en Ethiopie [...]. En 2023, l'ancien premier ministre tchadien, Succès MASRA avait, au cours d'une interview sur chaîne française de grande écoute, émis l'idée d'une partition du Tchad en Tchad nord majoritairement musulman et Tchad sud chrétien⁷. Selon lui, qui jusqu'à une date récente incarnait le rajeunissement de la classe politique tchadienne, cette proposition constituait, le fond de sa solution à l'instabilité, aux injustices sociales et à la longévité du régime DÉBY. En fait, les pays africains se caractérisant souvent par une diversité ethnolinguistique, celle-ci peut parfois être source de tensions et de compétitions entre communautés, notamment lorsque les politiques étatiques favorisent certains groupes et désavantagent d'autres. Avec des économies segmentées, caractérisées par d'énormes disparités entre les populations, zones urbaines et rurales, nord et sud ou entre zones côtières et intérieures, le raccourci vers le séparatisme est exploré dans le fantasme qu'une communauté humaine mono ethnique ou mono linguistique serait à l'abri de toute dynamique conflictuelle. Et pourtant la réalité est tout autre. Le cas du Soudan évoqué plus haut est suffisamment instructif à cet égard (Raimbaud 2014 : 15).

Dans un contexte géopolitique mondial marqué par les frictions de l'avènement d'un monde multipolaire après des siècles de domination occidentale, la concurrence entre puissances mondiales en quête d'élargissement de leur zone d'influence se traduit par un soutien sélectif des groupes ou mouvements politiques, exacerbant ainsi les divisions internes. Les intérêts étrangers en Afrique portés par des entreprises multinationales, à la recherche de matières premières peuvent encourager des velléités séparatistes en entraînant des déséquilibres économiques et contribuer à des inégalités entre les régions, sources de divisions et de fragilité des États. D'autres acteurs étrangers, qu'ils soient étatiques ou non, peuvent également chercher à influencer la politique intérieure des pays africains en soutenant des

⁷ TV5 Monde, « Le Tchad, "à la croisée des chemins", selon Succès Masra », <https://www.youtube.com/watch?v=eJUtNT-syKg>, [dernier accès juin 2024].

factions spécifiques pour conduire à des tensions internes et à des conflits dont ils tirent parti à travers le juteux commerce des armes ou l'accès gratuit aux ressources naturelles. C'est notamment la thèse soutenue par Patrick MBEKO pour expliquer la persistance de la guerre à l'Est de la RDC. Ce vaste et très riche pays en minerais stratégiques est victime d'un complot international dont l'objectif est son maintien dans l'instabilité afin de faciliter l'accès des grandes puissances et ou leurs multinationales à ses faramineuses richesses, par le Rwanda et l'Ouganda interposés (Mbeko 2014 : 119).

Pour relever ces défis, les pays africains devraient promouvoir la réconciliation nationale, l'État de droit, la décentralisation interne, poursuivre des politiques inclusives visant à réduire les disparités régionales et promouvoir la coopération régionale et la solidarité panafricaine.

3.2. Intégrer pour sécuriser et sécuriser pour intégrer

À la suite des travaux de Philippe Hugon, l'intégration peut être, selon l'approche institutionnaliste, définie comme l'établissement d'un système commun de règles entre pouvoirs publics et acteurs privés. D'un point de vue politique, l'intégration régionale implique le transfert de souveraineté dans l'objectif de prévention des conflits. En fait, la convergence des intérêts économiques est un moyen de surmonter la concurrence et l'antagonisme politiques. Le transfert de souveraineté et la production de biens publics au niveau régional sont des réponses à la prolifération des frontières dans le contexte de la mondialisation (Hugon 2002 : 10). C'est dans cette logique que la Convention de l'UA sur la coopération transfrontalière l'a défini comme tout acte ou toute politique visant à promouvoir et à renforcer les relations de bon voisinage entre communautés frontalières, collectivités et administrations territoriales ou autres acteurs concernés relevant de deux ou plusieurs États, y compris la conclusion des accords et arrangements utiles à cette fin⁸. La coopération transfrontalière peut être menée par les États, les entités publiques locales ou la société civile. Elle comprend donc l'élimination des barrières matérielles et immatérielles aux frontières entre les pays et constitue une solution viable aux problèmes frontaliers de l'Afrique, tout comme une bonne gestion des frontières demeure une clé importante pour parvenir à l'intégration sous régionale et régionale.

L'intégration régionale peut jouer un rôle crucial dans la résolution des questions de frontières à travers des leviers comme la coopération économique, la libre circulation des personnes et des biens, la réduction des barrières commerciales, la gestion conjointe des ressources, la prévention des conflits ethniques, la résolution pacifique des conflits, l'harmonisation des politiques, le renforcement des institutions régionales.

Le fait est que l'unification de la région est un moyen sûr d'évitement du "dilemme de sécurité" entre pays africains. Ce dilemme est une grille de lecture développée par l'école néoréaliste des relations internationales. Elle plaide l'idée qu'en l'absence d'une autorité supérieure aux États, ceux-ci se retrouvent dans un contexte anarchique dans lequel toutes les mesures prises par chacun d'eux en faveur de sa survie (commercer avec tel partenaire, se doter en armement, mener telle recherche...par exemples) sont susceptibles d'être perçues comme constitutives de menace par les voisins. Ce dilemme engendre un cercle vicieux caractérisé par une succession en alternat de réactions et contre-réactions, pouvant dégénérer en conflit ouvert (Mearsheimer 2001 : 32).

L'opérationnalité des politiques, de moyens qui, déjà figurent dans les mécanismes de l'intégration, de gestion des frontières de l'UA, reste soumise à une condition centrale : la

⁸ Union africaine, *Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontalière*, p. 2.

souveraineté des États africains et par voie de conséquence celle du continent et de l'UA. La mise en mouvement de ces différentes composantes de l'intégration exige des États, un niveau minimal de souveraineté pour un exercice effectif de leurs compétences. Or, il se trouve que depuis des siècles, l'Afrique fascine et intéresse des acteurs géopolitiques de la scène internationale, car elle compte encore d'immenses espaces vierges. Sa faune sauvage est un trésor. Ses fleuves sont parmi les plus puissants du monde. Son sous-sol recèle bien des ressources inexploitées. Les entreprises qui s'y sont implantées en tirent, le plus souvent, des profits substantiels. Les nouvelles puissances économiques mondiales, Chine et Inde surtout, y sont chaque jour davantage présentes (Saudubray 2008 : 180). Malgré la fin du régime colonial, certains pays africains sont toujours confrontés à une dépendance politique et économique à l'égard d'acteurs étrangers. Les conditions liées aux accords commerciaux, aux investissements étrangers et à la dette limitent la marge de manœuvre des gouvernements africains, en particulier, dans la prise des décisions indépendantes. En outre, la concurrence géopolitique mondiale a également un impact significatif sur la souveraineté africaine. Les grandes puissances mondiales, y compris les anciens pays colonisateurs, peinent à y maintenir leur présence dans le respect de la souveraineté nationale des États africains. Il convient, de souligner que les élites ont aussi miné la souveraineté étatique en raison de leur incapacité à créer des États véritablement viables, capables de contenir les conflits internes, prospérant souvent grâce au carburant des considérations identitaires, politiques ou économiques. Face à la menace de la concurrence inter africaine et la mainmise des puissances et multinationales prédatrices, l'intégration constitue une réponse solide par la mutualisation des efforts qu'elle implique. Elle peut permettre de vaincre les barrières naturelles et éliminer le principe du retraçage des limites territoriales par la guerre. Elle rend possible le dépassement des postures concurrentielles par la promotion d'une coopération intelligente, mutuellement profitable, sans que la postérité de l'un ne soit incompatible à celle de son voisin (Sohn 2022 : 11). Il s'agit d'une intégration qui réorganise les droits des États issus du pacte colonial à travers des coopérations consensuelles au bénéfice des peuples. Dans cette optique, il importe que chaque État atteigne un seuil minimal de sécurisation de ses intérêts vitaux pour garantir la sécurité collective. Une intégration d'États faillis ne saurait satisfaire aux exigences de la sauvegarde des intérêts stratégiques de la collectivité. Ainsi, la sécurisation des États et l'intégration régionale sont liées par un rapport dialectique.

CONCLUSION

La complexité de la gestion des frontières africaines est la conséquence d'une combinaison de facteurs liés aux enjeux historiques, géostratégiques internationaux ainsi qu'aux réalités sociopolitiques endogènes. L'avènement d'un monde multipolaire caractérisé par la disponibilité et la diffusion rapide de l'information, pourraient faciliter l'émergence d'une gouvernance efficace et efficiente des frontières africaines. La souveraineté des États et l'intégration régionale sont des conditions essentielles de son application. Mais, à l'écoute des débats actuels sur les frontières, au sein de l'Union européenne par exemple, il y a lieu de se demander si leur production aura une fin.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources

- Organisation de l'unité africaine, 1963. *Charte du 25 mai 1963*, 33 p. Disponible en ligne : <https://www.peaceau.org/uploads/charte-de-l-oua-fr.pdf> [Dernier accès septembre 2024].
- TV5 Monde, « Le Tchad, "à la croisée des chemins", selon Succès Masra », <https://www.youtube.com/watch?v=eJUtNT-syKg>, [dernier accès juin 2024].
- Union africaine, 2000. *Acte constitutif du 20 juillet 2000*, 22 p. Disponible en ligne : <https://www.peaceau.org/uploads/constitutive-act-fr.pdf> [Dernier accès septembre 2024].
- Union africaine, 2001. *Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'Action (2018 – 2030)*, 2001, 108 p. Disponible en ligne : https://au.int/sites/default/files/documents/35956-doc-2018_mpfa_french_version.pdf [Dernier accès septembre 2024].
- Union africaine, 2014. *Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontalière*, 11 p. Disponible en ligne : https://au.int/sites/default/files/treaties/36416-treaty-0044_-_niamey_convention_african_union_convention_on_cross-border_cooperation_f.pdf [Dernier accès septembre 2024].
- Union africaine, 2007. *Programme frontière de l'Union africaine et ses modalités de mise en œuvre*, 18 p. Disponible en ligne : <https://www.peaceau.org/uploads/aubp-dec-fr.pdf> [Dernier accès septembre 2024].

Ouvrages et articles

- ALCANDRE Jean-Jacques, 2016. « La conférence de Berlin 15 novembre 1884-26 février 1885 », *Allemagne d'aujourd'hui (ACAA)*, n°217, p. 90-97.
- BADIE Bertrand, 2013. *La fin des territoires*, Paris, Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS), 275 p.
- BECKER Charles, COLIN Roland, DARONIAN Liliane & PERROT Claude-Hélène, 2015. « L'OUA ou une décennie d'épreuves pour l'unité », *L'État-nation face à la libération des peuples africains*, Paris, Présence africaine, 464 p.
- BIYOGUE-BI-NTOUGOU Jean Delors, 2010. *Les politiques africaines de paix et de sécurité*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1999. « Histoire et perception des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle », dans UNESCO, *Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle UNESCO, symposium Histoire et perception des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle dans le cadre d'une culture de la paix*, Bamako, UNESDOC, p. 36-51. Disponible en ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000139816> [dernier accès juin 2024].
- FOUCHER Michel, 1991. *Fronts et frontières un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 691 p.
- FOUCHER Michel, 2012. *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 219 p.
- GANIER Germaine, 1962. « Les rivalités franco-anglaise et franco-allemande de 1894-1898, dernière phase de la course au Niger : la mission Ganier dans le haut Dahomey, 1897-1898 », *Revue française d'histoire d'outre-mer (SFHOM)*, n° 175, p. 181-261.

- GAUTRON Jean Claude, 1989. « La Libye et le Tchad devant la Cour internationale de Justice ? », *Annuaire Français de Droit International (AFDI)*, n°35, p. 205-215.
- GOUBGOU Irissa, 2021. *La gouvernance des frontières dans le processus d'intégration de l'Union africaine (1963-2018)*, Saint-Ouen-sur-Seine, Les Éditions du Net, 174 p.
- GUIDEZ Déborah, 2020. « La viabilité des frontières africaines au regard des revendications d'ordre identitaire, les exemples de Bakassi et de l'Azawad », 58 p. Disponible en ligne : <http://www.defence-institute.be/wp-content/uploads/2020/04/fp-34.pdf>, [dernier accès juin 2024].
- HUGON Philippe, 2002. « Les économies en développement au regard des théories de la régionalisation », *Revue Tiers Monde*, tome 43, n°169, p. 9-25. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2002_num_43_169_1565 [dernier accès juin 2024].
- LOULICHKI Mohammed, 2022. « L'intangibilité des frontières africaines à l'épreuve des réalités contemporaines ». Disponible en ligne : <http://www.policycenter.ma/sites/default/files/2021-01/OCPPC-PP1806.pdf> [dernier accès juin 2024].
- MBEKO Patrick, NGBANDA-NZAMBO Honoré, 2014. *Stratégie du chaos et du mensonge : Poker menteur en Afrique des Grands Lacs*, Torrazza Piemonte, l'Établière, 653 p.
- MEARSHEIMER John, 2014. *The tragedy of great power politics*, New York, WW Norton & Co, 592 p.
- RAIMBAUD Michel, 2014. « Le Soudan : combien de divisions ? », *Après-demain*, n°31-32, p.15-17.
- SANDAOGO Baloma, 1982. *Les conflits de frontières en Afrique*, Poitiers, Université de Poitiers, Faculté de droit et des sciences sociales, Thèse de doctorat d'État en droit, 326 p.
- SAUDUBRAY Francis, 2008. « Les vertus de l'intégration régionale en Afrique », *Afrique contemporaine*, (Africaine cont) n°227, p. 175-185. Disponible en ligne : www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2008-3-page-175.htm [dernier accès juin 2024].
- SOHN Christophe, 2022. « La frontière comme ressource : vers une redéfinition du concept », *Bulletin de l'Association de géographes français (BAGF)*, n° 99-1, p.11-30. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/bagf/8940> [dernier accès juin 2024].
- TAVOLATO Umberto, 2011. « En finir avec les frontières coloniales ? L'Union africaine et la sécession du Sud-Soudan », *Politiques africaines (Pol afr)*, n°122, p. 101-119.
- TV5 Monde Info, « Les propos du président Paul Kagame sur les frontières entre la RDC et le Rwanda sont-ils fondés historiquement ? ». Disponible en ligne : <https://information.tv5monde.com/afrique/les-propos-du-president-paul-kagame-sur-les-frontieres-entre-la-rdc-et-le-rwanda-sont-ils>, [dernier accès juin 2024].
- YACOUBA Zerbo, 2003. « La problématique de l'unité africaine », *Guerres mondiales et conflits contemporains (GMCC)*, n°212, p. 113-127.

AUTEUR

Paul-Marie **BOUKOULOU**

Doctorant – Institut Catholique de Paris-Collège doctoral – Unité de Recherche Religion, Culture et Société, Géopolitique et Relations internationale

Courriel : ketsiapascadora@gmail.com

© **Référence électronique**

Paul-Marie BOUKOULOU « *Quelle gouvernance frontalière pour l’Afrique au XXI^e siècle ?* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l’Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d’Ivoire), Tome 1, Revue Espaces Africains, éd. PoSTer et UJLoG, ISSN : 2957-9279, p. 290-302, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 04-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

DYNAMIQUES SPATIALES ET PRODUCTION IMMOBILIÈRE SUR LE LITTORAL MALIKA (SÉNÉGAL)

SPATIAL DYNAMICS AND REAL ESTATE PRODUCTION ON THE MALIKA COAST (SENEGAL)

Lamine Ousmane **CASSÉ**

RÉSUMÉ

Située sur la grande côte au Sénégal, la zone des Niayes a longtemps été considérée comme une zone traditionnellement agro-écologique, lui conférant son nom de grenier agricole de Dakar. Aujourd'hui, avec l'émergence des villes littorales, cet espace fait l'objet de plusieurs sollicitations pour des projets immobiliers. Cette recherche questionne la conversion de l'usage du sol et leurs conséquences sur le littoral Malika. L'objectif de cette recherche est d'analyser les dynamiques spatiales de la zone des Niayes plus précisément dans la commune de Malika dans un contexte de littoralisation prononcée. La méthodologie repose sur la collecte de données textuelles auprès des cibles, combinée à un recensement par comptage des constructions à partir d'observations, afin d'apprécier les mutations territoriales et les impacts associés. Les données cartographiques ont été obtenues à partir de Google Earth Pro à travers l'extraction des images satellitaires ayant permis la réalisation des supports cartographiques. Les résultats mettent en évidence la bétonisation du littoral Malika au détriment du potentiel agro-écologique sur une série de plus de 30 ans. Ce littoral se distingue également par ses transformations significatives avec une production immobilière croissante soit plus de 200 projets de construction recensés dans l'année. Il s'y ajoute l'architecture contemporaine changeant radicalement la configuration du site, sans oublier l'inflation du marché locatif.

Mots-clés : Dynamique spatiale, occupation du sol, production immobilière, marché locatif, littoral Malika

ABSTRACT

The Niayes area on Senegal's main coast has long been regarded as a traditionally agro-ecological zone, giving it the name of Dakar's agricultural granary. Today, with the emergence of coastal cities, this area is the focus of a number of property development projects. This research examines the conversion of land use and its consequences for the Malika coastline. The aim of this research is to analyse the spatial dynamics of the Niayes area, more specifically in the commune of Malika, in a context of pronounced coastal development. The methodology is based on the collection of textual data from the targets, combined with a census by counting buildings on the basis of observations, in order to assess territorial changes and the associated impacts. The cartographic data was obtained from Google Earth Pro by extracting the satellite images used to produce the cartographic supports. The results highlight the concrete development of the Malika coastline to the detriment of its agro-ecological potential over a period of more than 30 years. This coastline is also characterised by its significant transformations, with increasing property production and more than 200 construction projects recorded in the course of the year. Added to this is the contemporary architecture that is radically changing the configuration of the site, not to mention the inflation of the rental market.

Keywords : Spatial dynamics, land use, property production, rental market, Malika coastline

INTRODUCTION

Le littoral sénégalais possède un linéaire côtier d'une très grande longueur sur un peu plus de 700 km (Diaw 1997 : 7). Ce dernier est considéré comme un éco-sociosystème en interaction (Corlay 1995 : 251). Il se traduit par le passage d'un « territoire du vide » (Corbin 1988 : 20) au « littoral d'empoigne » (Paskoff 1993 : en ligne). D'un espace répulsif, le littoral est aujourd'hui, un support pour les activités humaines qui se sont largement développées tout au long du 20^{ème} siècle (Herbert et Al. 2006 : 56). Ainsi, le désir du rivage se renforce (Dantas, 2014 : 5) créant un fort tropisme résidentiel des côtes (Meur-Ferec 2021 : 10). Depuis quelques décennies, il est remarqué sur les côtes sénégalaises un processus d'artificialisation qui touche principalement les grandes villes à l'instar de la métropole Dakar. Les ports, les chantiers navals et les arsenaux ont été les principaux moteurs du développement urbain et de l'artificialisation du littoral (Robert 2009 : 27). Cette artificialisation des côtes de la presqu'île Dakar se traduit par une modification radicale de l'environnement, dans ses formes visibles et ses composantes physiques. En effet, la portion du littoral nord Dakar se caractérisait par son écosystème riche et fragile avec la bande des fialos dans les Niayes¹ qui a une fonction double à savoir la stabilisation des dunes côtières et d'écrin des vents marins

¹ Les Niayes sont définies comme une terminologie locale désignant une région agro-écologique longeant la frange maritime du littoral nord sénégalais allant de Dakar à Saint-Louis (Ba et Diallo 2021). Ils déterminent les dépressions interdunaires caractérisées par des sols très humifères, une faible profondeur, voire même un affleurement de la nappe phréatique et une végétation de type guinéenne.

par les filaos mais aussi un bassin de production horticole pour les cultures de décrue (Mailly et Al. 1994 : 285 ; Fall et Al. 2000 : 4).

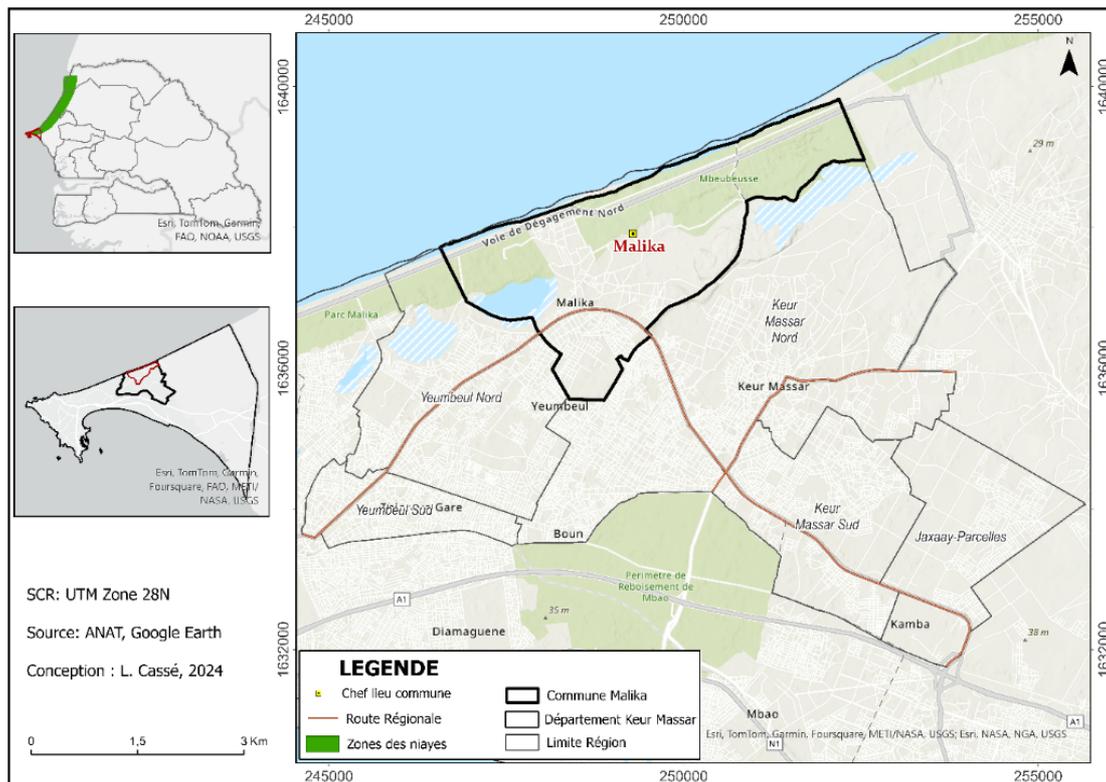
Les villes en bordure de mer, à l'instar de Dakar, constituent un socle d'attraction pluriel, elles sont sujettes à des enjeux économiques qui constituent le moteur de la croissance urbaine (Mbaha et Tchounga 2020 : 215-216). Ainsi, Dakar, métropole ouest africaine (Seck 1970 : 9), croît de manière fulgurante particulièrement dans la zone des Niayes ; alors que cette dernière avait une fonction nourricière pour la ville eu égard à son rôle de grenier agricole. Dans cet ordre d'idée, la production urbaine dans les littoraux pose de nombreux défis environnementaux et sociaux. L'étalement spatial se fait au détriment des espaces naturels indispensables à la survie de la biodiversité (Cabioch 2023 : 279). Il se caractérise par une production immobilière sans cesse croissante. Depuis quelques années, le littoral Malika, situé sur la zone des Niayes à Dakar, est devenu le siège de très forts enjeux en termes d'aménagement urbain, d'environnement, de foncier, entre autres. La problématique posée dans cette recherche part du constat de la pression foncière et immobilière que subit le littoral Malika à travers la conversion d'usage du sol. La question centrale de cette recherche est ainsi posée. Dans un contexte d'urbanisation du littoral, quelle sont les implications de l'artificialisation du sol dans la commune de Malika où les enjeux écologiques et agricoles sont déterminants. Les séries de déclassement, par décret, de la bande des filaos dans les Niayes, initiées par l'Etat du Sénégal, met en péril les aires agro-écologiques qui disparaissent progressivement pour le compte de projets immobiliers. En 2018, 45 ha ont été déclassés pour la réalisation d'un lotissement administratif au profit de la communauté Layène. En 2020, 9 ha ont été déclassés pour servir à la réalisation du projet immobilier de 448 logements et 80 commerces. Ces opérations de déclassement légitiment la question du devenir de ce littoral. L'objectif de cet article est d'analyser les mutations spatiales liées à la littoralisation de la zone des Niayes plus précisément à Malika et ses implications territoriales, particulièrement sur la production immobilière et le marché locatif. L'hypothèse de cette recherche se traduit par un littoral Malika qui se déstructure par une perturbation des paysages découlant de la disparition progressive de la bande des Niayes au profit d'une aire urbaine qui se forme en bordure de mer. Ce texte tente d'apporter des éclairages sur cette problématique récente qui interpelle les décideurs, les acteurs locaux et les chercheurs. Cette vérification de l'hypothèse formulée suit un raisonnement articulé à un plan qui est scindé ici en deux grandes parties. La première partie dresse un descriptif des changements d'occupation du sol dans un contexte de littoralisation prononcée à Malika. La deuxième partie est consacrée aux implications de cette urbanisation liées à l'intégration d'une architecture contemporaine et la dynamique du marché locatif qui prend forme dans le paysage urbain de ce littoral.

1. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Malika est l'une des 19 communes de Dakar, capitale du Sénégal, faisant partie de la région naturelle des Niayes bordant la grande côte. Les Niayes sont définies comme étant une région agro-écologique qui assure à elles seules 80 % de la production horticole du pays grâce à ses sols très humifères, un affleurement de la nappe phréatique et une végétation de type guinéenne (Fall et Al. 2001 : en ligne). Elles couvrent toute la bande verte de la région du littoral nord sénégalais, la Grande côte (fig. 1). La commune de Malika se situe sur la frange côtière de la région de Dakar plus précisément dans le nouveau département de Keur Massar,

à 22 Km du centre-ville de Dakar (fig. 1). Elle est comprise entre les coordonnées 14° 47' 51" nord, 17° 20' 12" ouest. Érigée sur une superficie de 11,6 km², elle constitue actuellement un front d'urbanisation dynamique repoussant sans cesse les limites de la zone habitée de Dakar. Ancien village lébou créé par Seydina Limamou Laye², un érudit, en 1904, Malika est érigée en commune d'arrondissement appartenant au département de Pikine en 1996 par le décret no 96-745 du 30 avril 1996. Elle est désormais rattachée au département de Keur Massar créé en 2021 par décret no 2021-687 du 28 mai 2021. La commune est limitée au Nord par l'Océan atlantique, au Sud et à l'est par la commune de Keur Massar et enfin à l'ouest par la commune de Yeumbeul Nord (Fig. 1).

Fig. 1 : Localisation de la commune de Malika



2. MÉTHODOLOGIE

2.1. La recherche documentaire

Le premier acte a été de procéder au recueil bibliographique pour la recension des travaux portant sur la thématique de notre recherche. Cet exercice nous a valu de visiter les bibliothèques et centres de documentation des universités Cheikh Anta Diop et Gaston Berger du Sénégal. L'usage de quelques moteurs de recherche à l'instar de Google Scholar et Scinapse ainsi que des portails de revues scientifiques en sciences sociales (OpenEdition Journals et Cairn.info) a été fondamental pour ce volet inventaire des travaux. Cette consultation

² Seydina Limamou Laye est une grande figure de l'islam au Sénégal et le guide de la confrérie layène.

bibliographique a été d'un apport significatif dans la construction du corpus théorique et la formulation de la problématique pour sortir un peu du champ d'études déjà fouillé. Les études antérieures révèlent qu'il y a une littérature abondante sur la zone des Niayes de Dakar. Toutefois, celles-ci ont porté généralement sur la géomorphologie, la foresterie, l'hydrologie entre autres. La question des dynamiques urbaines reste peu fouillée dans cette zone.

2.2. La collecte et traitement de données

L'étude repose sur une démarche qualitative combinée à un recensement qui relève du quantitatif. Le choix est guidé par l'orientation de nos objectifs qui tentent d'abord de décrire les dynamiques spatiales et qui peuvent être appréciées par une cartographie évolutive, mais aussi à travers des échanges. Les entretiens ont été tenus dans le courant du mois d'août 2022 dont les principales cibles ont été les personnes ressources jugées incontournables dans cette recherche. Au niveau de la mairie, il s'est agi d'interviewer le secrétaire municipal. Aussi, on compte dans les personnes ressources, les agents techniques du service de l'urbanisme. Dans les marchés immobiliers étudiés, des entretiens ont été menés avec des acteurs clés dont deux agences immobilières (Talibé Serigne Fallou Gallas et Babacar Immo-Services), une entreprise de construction (NDIM Engineering SARL), une société immobilière (Dulux Immo Services) et un courtier. Il a été privilégié ainsi des entretiens semi-directifs encore dits approfondis, un mode d'acquisition des données permettant de laisser le plus de latitude possible dans les réponses exprimées. Ces guides d'entretien revenaient pour la plupart sur l'attrait des franges côtières de Malika, les changements observés sur les usages du sol, sur le cadre bâti et le marché locatif. Des visites d'observation sur le site ont été organisées avec comme support un carnet de terrain pour faire l'état de la situation parfois plus détaillée que le traitement des images. Il s'est agi de procéder au comptage par recensement des constructions en cours sur le site d'étude et de faire un diagnostic sur l'état d'avancement des travaux. Pour le traitement qualitatif, il s'est agi pour l'essentiel de l'analyse des textes des entretiens en suivant une grille d'analyse par « fonction ». Les résultats de ce type de traitement sont appréciables à travers les citations et les argumentaires se trouvant dans le texte.

2.3. La production cartographique

Au départ, les données ayant permis de réaliser les cartes d'occupation du sol ont été téléchargées sur la plateforme USGS en format images satellitaires et aussi sur Google Earth Pro. Trois (3) dates cruciales dans le processus d'urbanisation de Dakar ont été retenues pour ce travail dont : 1985 (elle marque le début des mouvements migratoires importants à Malika avec l'arrivée des migrants ruraux), 2005 (le début des inondations à Dakar dû à un retour de la pluviométrie) et 2022 (la situation récente de la zone). Finalement, au vu des contraintes de traitement des images satellitaires extraites sur la plateforme USGS, celles de Google Earth Pro ont été privilégiées. Les données satellitaires de la zone fournies par Google Earth Pro présentaient une précision acceptable, contrairement aux images satellitaires téléchargées auparavant sur la plateforme américaine USGS et dont la lecture et l'interprétation étaient difficiles. À partir des images tirées sur Google Earth pro, il a été procédé, d'abord, à la numérisation et l'échantillonnage des unités spatiales. Ensuite, les données ont été exportées sous format KML vers Qgis afin d'aboutir à la production des données vectorielles relatives à l'occupation des sols en différentes classes.

3. RÉSULTATS

3.1. Le littoral Malika, d'un site à potentiel écologique vers un espace de bétonisation

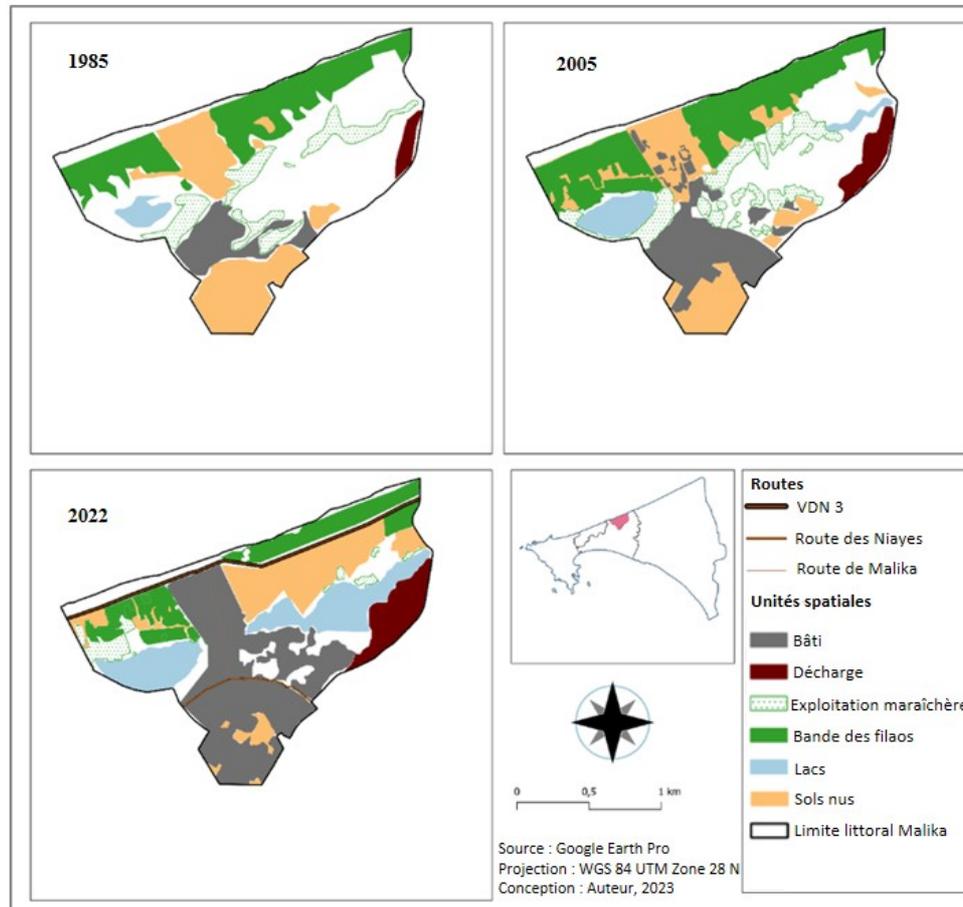
La littoralisation du site se traduit par une forte croissance urbaine de la commune dans sa frange marine. Il s'agit d'une concentration du cadre bâti sur un littoral considéré jadis comme un espace éco-géographique riche. En effet, la zone des Niayes a des fonctions multiples. Les filaos plantés dans les Niayes en 1948, jouent un rôle moteur dans la stabilisation des dunes mais aussi ils servent de brise vent atténuant l'ensablement des lacs et dépressions³. La finalité est bien sûr de protéger le littoral de la grande côte afin de garantir sa stabilité. D'ailleurs, les cartes diachroniques de la figure 2 sont assez révélatrices sur la compréhension des dynamiques en cours dans la frange côtière à Malika. Ces dynamiques reposent sur l'observation des changements des différents éléments du paysage que compose le site étudié.

Les deux premières cartes de 1985 et 2005 de la figure 2 renseignent de la forte emprise de la zone des Niayes comme élément protecteur des côtes de Malika. Cet espace a servi également de grenier agricole pour Dakar et ses environs eu égard à son sol riche en humus et cultivable toute la saison sèche (Dione 1986 : 12). Au-delà de sa fonction de protection, les Niayes, compte tenu de ses caractéristiques physiques, restent propices pour l'agriculture urbaine. Il a été dénombré, selon le secrétaire municipal de la commune, de nombreux champs maraîchers avec une grande diversité de spéculations dont les plus cultivées sont l'oignon vert, la tomate, la salade, le poivron, le piment et l'aubergine. Ces propos du secrétaire municipal ont été également confortés par les travaux de Dione (1983 : 47-48). Ainsi, jusqu'au début des années 2000, la dimension végétale de cette frange côtière était encore un souci des autorités et le cadre bâti était érigé en marge de la bande des filaos et des franges côtières. En dépit du potentiel végétal et agricole démontré, la carte d'occupation du sol récente de 2022 met en évidence la conversion d'usage du sol sur le site. Celle-ci est caractérisée par une bétonisation du littoral au détriment des Niayes qui s'est considérablement rétrécie. Du fait de son impact sur le paysage côtier, l'artificialisation du sol est considérée ici comme un facteur de perturbation du milieu physique. Ce dérèglement se manifeste à plusieurs niveaux dont la perte de biodiversité, la disparition des filaos et des aires de cultures, entre autres. Cette perturbation des paysages découle également de la disparition progressive des formes spécifiquement littorales d'occupation de l'espace. On assiste ainsi, selon un agent technique du service de l'urbanisme rencontré à Pikine, à une forte colonisation du cadre bâti dans la bande de filaos des Niayes depuis les déclassements institués par l'Etat du Sénégal à partir de 2018. Les mutations des Niayes de Malika au profit des surfaces artificialisées impliquent de nouveaux défis. Elles traduisent une demande croissante en terrains à bâtir et en logements conjuguées au prolongement de la Voie de Dégagement Nord (VDN)⁴ sur les franges côtières.

³ Mailly et Al., *op. cit.* 1994, p. 287 ; Fall et Al., *op. cit.*, p. 10

⁴ La VDN est une route structurale de grande envergure qui a complètement désenclavé le littoral nord de Dakar à l'instar des collectivités territoriales de Guédiawaye, Malika, entre autres. Cette route, au profil 2x2 voies, présente une longueur totale de 38 km, avec un tronçon existant de 18,5 km de long (du CICES vers Tivaouane Peulh) et un tronçon programmé d'une longueur totale de 19,5 km (entre Tivaouane Peulh et Diamniadio).

Fig. 2 : Évolution de l'occupation du sol sur la portion du littoral Malika

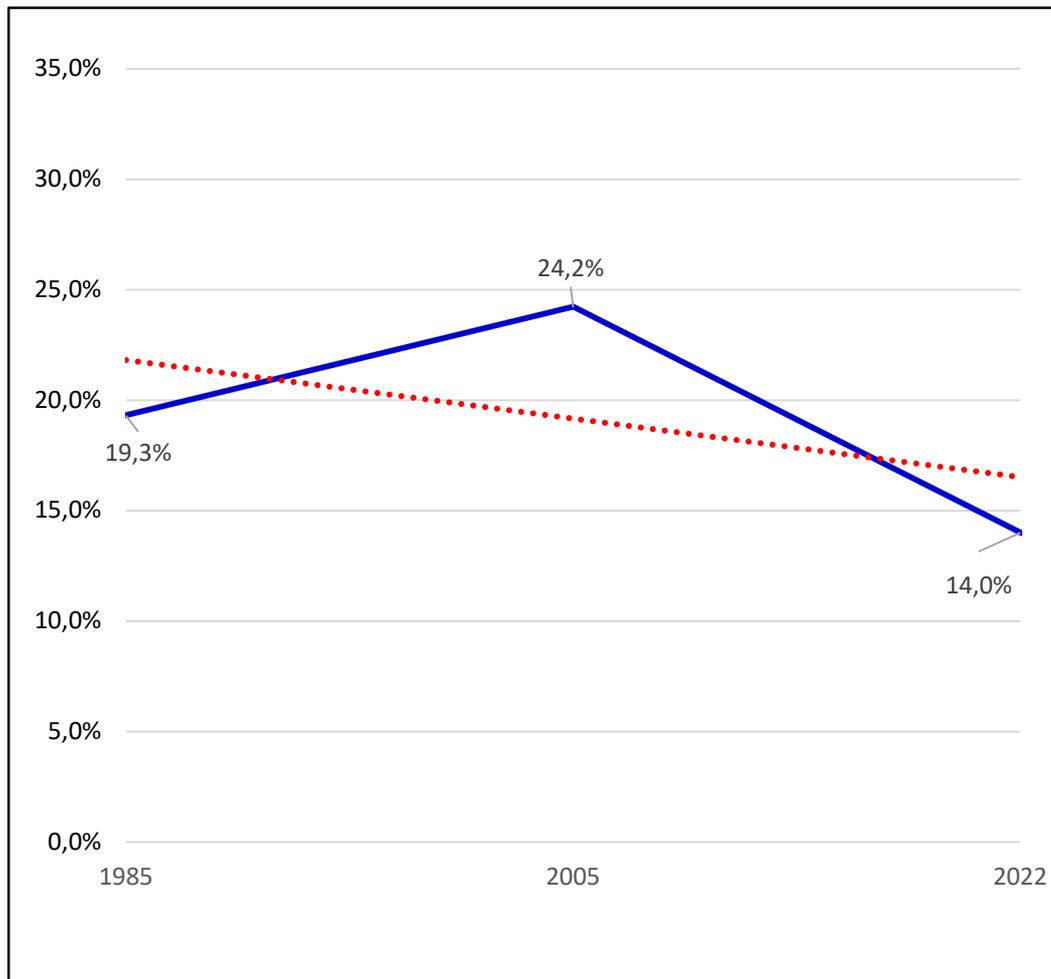


Les différentes courbes d'évolution en dessous traitent les données exploitées à partir des cartes évolutives sur une série de plus de 30 ans sur la portion du littoral de la commune de Malika. Cette analyse quantitative repose sur un descriptif des changements d'occupation du sol pendant trois décennies. Concernant le graphique 1, la situation en 1985 montre que les filaos représentaient presque 20% de cet espace ; ce qui expliquait la forte empreinte paysagère à l'époque. Avec les différentes campagnes de sensibilisation, des efforts conséquents de reboisement ont été effectués afin de garantir cet équilibre écologique. Les années 2000 sont marquées par cette logique de protection des côtes menacées par l'ensablement des terres. Cette implication de l'Etat et celle des organisations de protection de la nature ont favorisé une hausse et une densification des superficies de filaos de presque d'un quart. Depuis 2005, la courbe d'évolution des filaos est dans une phase de régression, marquée par la disparition drastique de la zone des Niayes et principalement des filaos. Ainsi, l'espace étudié connaît, par conséquent, d'intenses phénomènes d'érosion éolienne dus aux mouvements des dunes maritimes et semi-continentales. Il s'en est suivi une avancée des dunes vers les cuvettes qui a sérieusement réduit leur potentiel agricole⁵. Cette situation a engendré une dégradation du couvert végétal avec des effets néfastes sur les sols et les systèmes traditionnels de production. Cette dégradation progressive des écosystèmes est

⁵ Fall et Al., *op. cit.*

accentuée par l'action anthropique à travers des pratiques agricoles inappropriées, mais aussi par l'urbanisation de la zone.

Fig. 2 : Évolution de la superficie des espaces boisés de filaos sur le littoral Malika

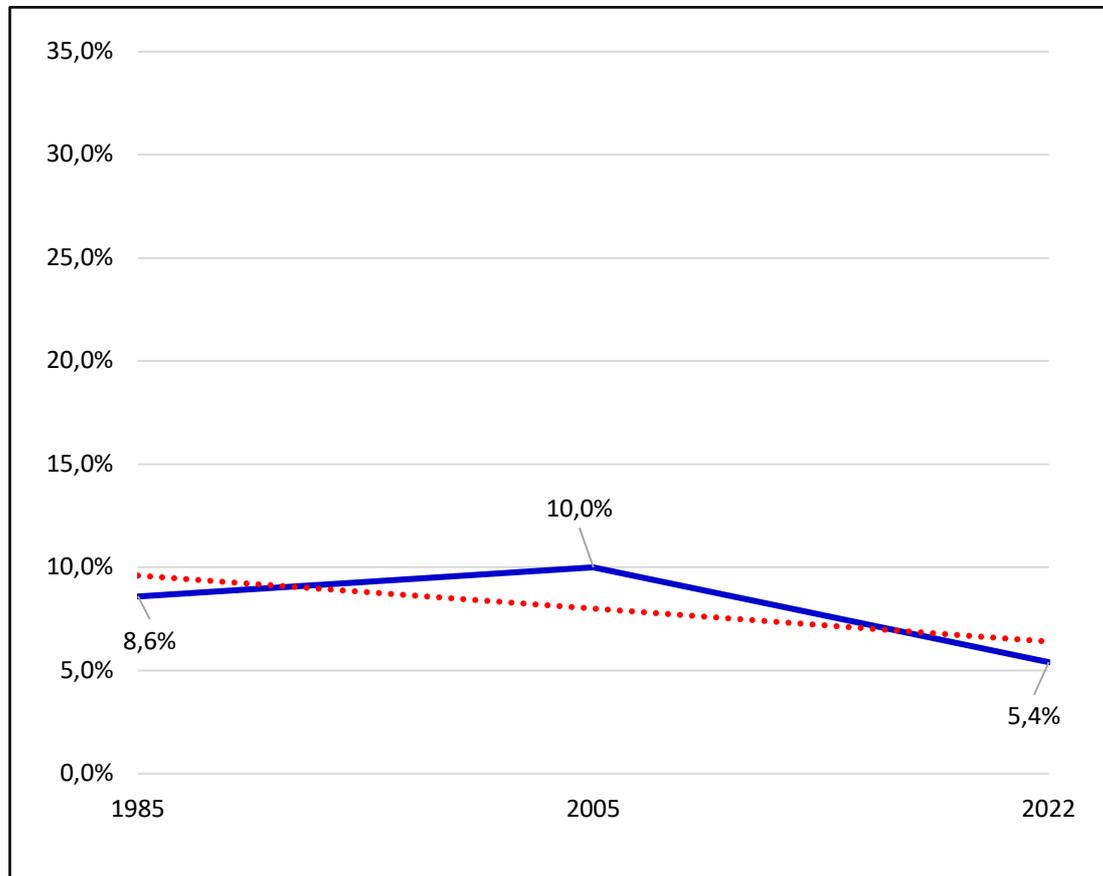


Source : Données issues de traitements cartographiques, 2023

La courbe d'évolution des cultures maraîchères a également connu une progression irrégulière (figure 2). Avant les années 1970, la culture maraîchère n'était pas aussi développée à Dakar. Il va falloir attendre le début des années 1970, qui est la date repère d'installation de la sécheresse et correspondant aux contre-performances de l'agriculture rurale ; encourageant ainsi le développement d'une activité agricole urbaine et péri urbaine dans les Niayes. Les principales cultures de décrue recensées sont les salades, les tomates, les patates douces, les oignons, entre autres. Ainsi, entre 1985 et 2005 on observe une légère montée des superficies dédiées au maraîchage qui passent de 8 et 10%, dans les dépressions inter-dunaires caractérisées par des sols très humifères et un affleurement de la nappe phréatique. Cependant, entre 2005 et 2022, les superficies cultivées vont diminuer de manière drastique passant de 10% à 5%. Dans ce contexte de baisse des terres cultivables on assiste à un morcellement et une diminution de la taille des parcelles cultivées équivalant à moins d'1 ha. Aujourd'hui, la question de la sécurité alimentaire est un défi pour l'approvisionnement de la métropole Dakar en produits horticoles. Selon le secrétaire municipal de la commune,

l'une des préoccupations majeures de la commune aujourd'hui, c'est la perte de sa fonction agricole qui lui conférait avant son identité et son attraction.

Fig. 3 : Évolution de la superficie des espaces maraîchers sur le littoral Malika

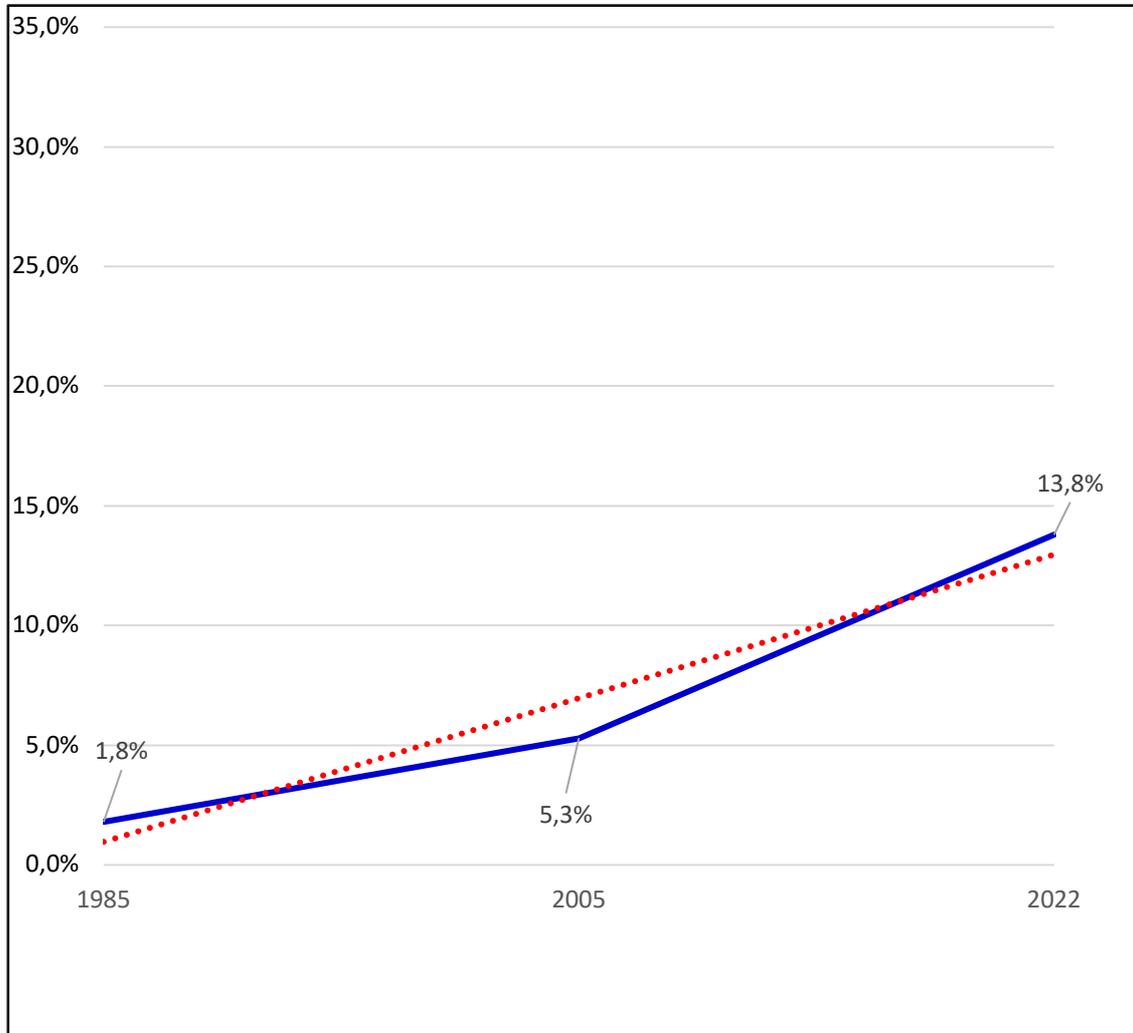


Source : Données issues de traitements cartographiques, 2023

La figure 3 représente l'allure de l'évolution du potentiel hydrologique sur le littoral Malika. Les deux grands lacs recensés dans la zone d'étude et qui s'échelonnent sont le lac Wouye et le lac de Mbeubeuss. Le déficit en eau observé dans les années 1985, comme affiché sur le graphique 3, s'illustre par une réduction de la saison pluvieuse concentrée sur 3 à 4 mois au lieu de 5 à 6 mois auparavant (Faye et Al. 1995 : 300). Selon ces auteurs, la pluviométrie annuelle dans les Niayes, qui était en moyenne de 684 mm de 1931 à 1960 est tombée à 480 mm de 1961 à 1990. D'ailleurs, l'implantation de la décharge de Mbeubeuss s'est faite lors de l'assèchement progressif au cours de ces années. En 2005, la courbe a augmenté légèrement et les superficies des lacs sont estimées à 5%. Cette augmentation va être plus significative en 2022 avec une superficie des zones d'eau équivalant à 13%. La conversion des sols humifères sur lesquels était pratiquée l'agriculture a participé à l'augmentation de la distribution des plans d'eau. Environ 33 ha d'anciennes terres agricoles se sont transformés en plan d'eau (Sène et Al. 2018 : 5629). Les plans d'eau subissent une nette augmentation au cours de la séquence 2005-2022 pendant laquelle les conversions en eau deviennent plus importantes au détriment de la végétation naturelle et des périmètres agricoles. Il en résulte une plus large distribution des eaux de surface qui suivent les anciens tracés du réseau hydrographique (Diop 2005 : 14). Le lac Wouye polarise les eaux drainées par le bassin versant Wouye. Ceci

augmente la masse d'eau stockée dans les lacs d'autant plus que l'augmentation de l'artificialisation du milieu suggère des ruissellements plus importants puisque les possibilités d'infiltration s'amenuisent.

Fig. 4 : Évolution de la superficie des plans d'eau sur le littoral Malika

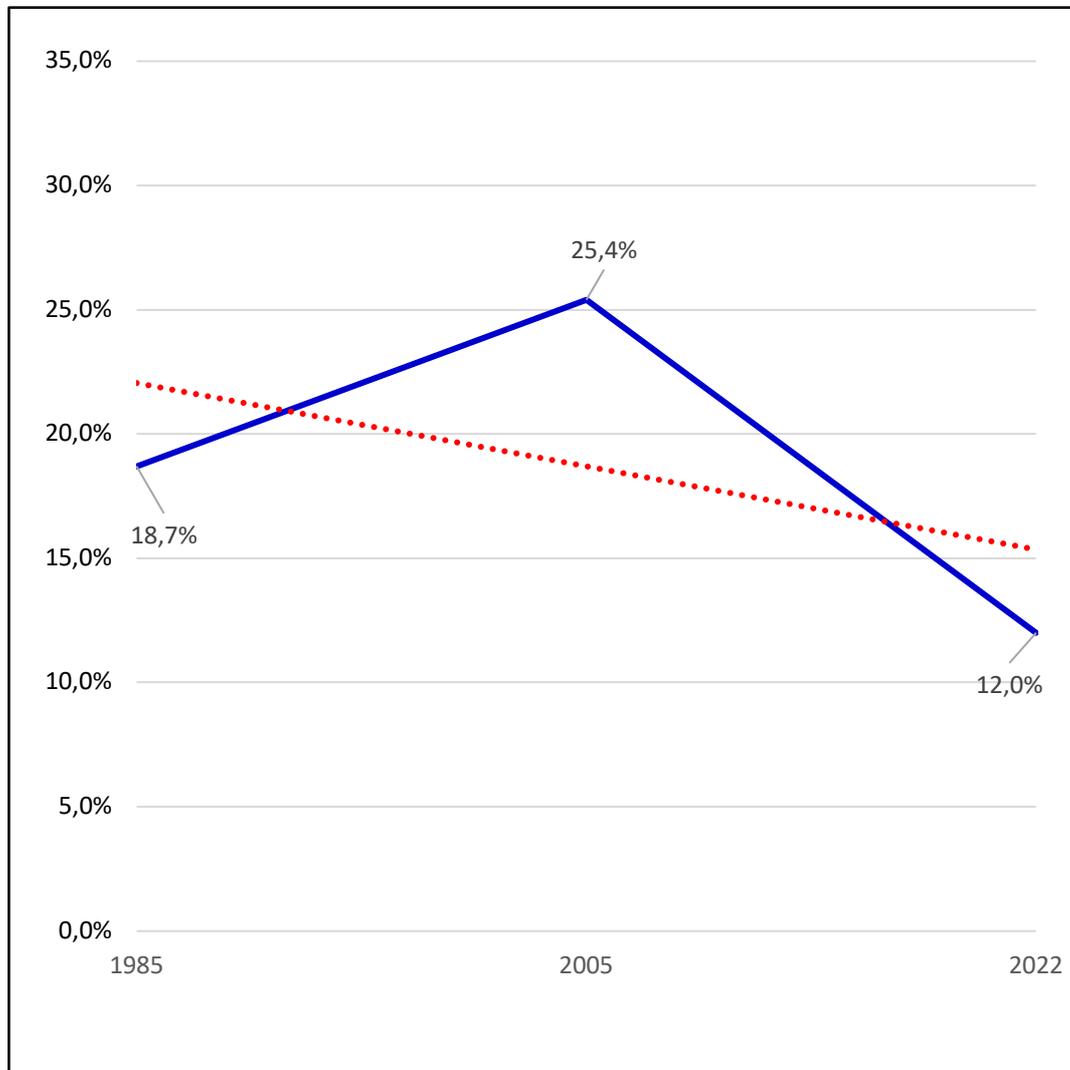


Source : Données issues de traitements cartographiques, 2023

La figure 4 illustre les dynamiques pédologiques sur la portion du littoral Malika. Nous distinguons dans cette zone les systèmes dunaires littoraux constitués de dunes blanches appelées aussi dunes vives, de dunes jaunes ou dunes semi-fixées et un système dunaire continental. Le graphique 4 révèle que l'évolution de la superficie des sols nus s'est effectuée de façon irrégulière. Elle passe de 18% en 1985 au quart (25%) en 2005. Les causes de cette hausse des sols nus s'expliquent à plusieurs niveaux. D'abord, la dégradation du couvert végétal a eu comme effet la conversion des espaces paysagers en sols nus. Cependant, cette dégradation progressive des écosystèmes est grandement accentuée par l'action anthropique à travers des pratiques agricoles inappropriées, mais aussi par l'expansion démographique et l'urbanisation accélérée. La multiplication des opérations foncières impliquait des aménagements préalables surtout au début des années 2010 pour la production de terrains à bâtir. Ces opérations foncières ont eu comme conséquence la croissance de la superficie des sols nus considérés comme des sites aménagés pour abriter les projets immobiliers. Par

contre, la superficie des sols nus va fléchir progressivement jusqu'en 2022 atteignant 12%. Ces sols nus, apparus à un moment, disparaissent plus tard ce qui s'explique par la bétonisation du milieu.

Fig. 5 : Évolution de la superficie des sols nus sur le littoral Malika



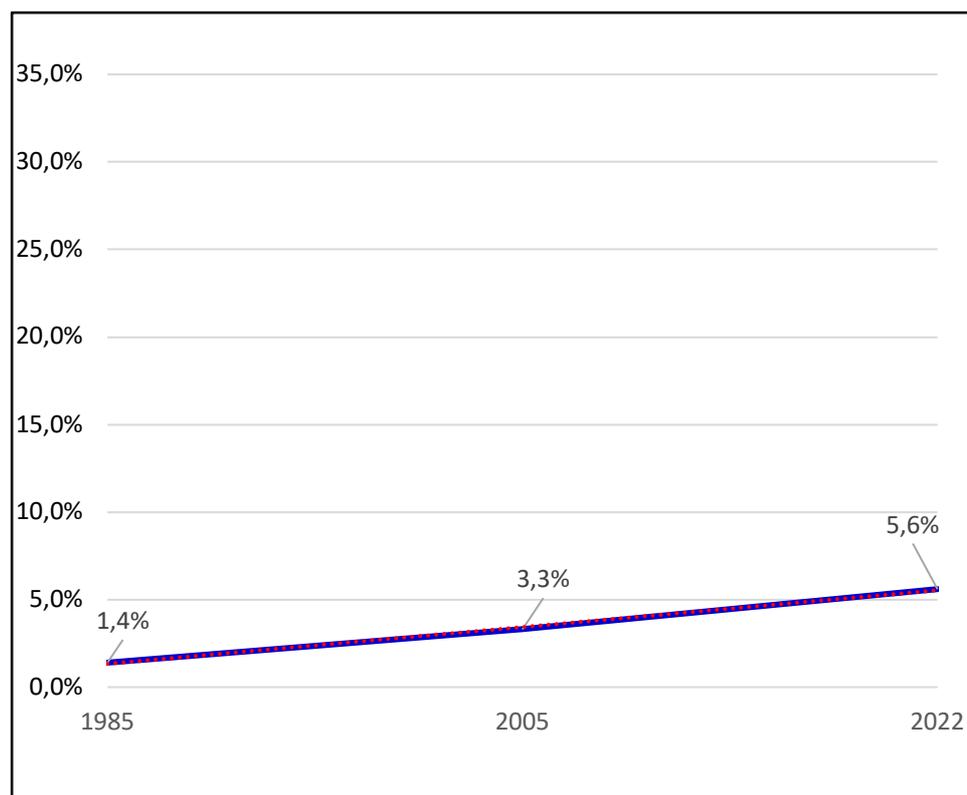
Source : Données issues de traitements cartographiques, 2023

La figure 5 annonce l'augmentation de la superficie de la décharge de Mbeubeuss⁶ depuis ces trois dernières décennies. Cette décharge sauvage est une composante remarquable de l'occupation du sol du littoral Malika. Cette décharge éponyme non contrôlée reçoit l'ensemble des déchets produits par l'agglomération dakaroise. Elle s'étend sur le site des Niayes et précisément sur le lac asséché de Mbeubeuss. À partir de 1985, la décharge occupait une faible portion de la superficie du littoral étudié, soit environ 1%. Pendant cette période, la décharge avait envahi de façon pernicieuse l'espace habitable et une partie du lac de Mbeubeuss. Dans la première décennie des années 2000, la décharge s'étend, d'orientation sud-ouest et nord-est, sur environ 150 ha ; elle reçoit en moyenne 475 000 tonnes d'ordures

⁶ C'est avec la fermeture de la décharge de Hann en 1968, qu'avait été retenue l'option d'ériger à Mbeubeuss une décharge publique. Il s'agit de la plus grande décharge de Dakar.

par an. En 2022, le site va continuer de connaître une extension fulgurante vue la quantité de déchets produits. Cet espace emblématique n'a pas seule fonction de stocker les déchets, il s'y pratique plusieurs choses dont la profusion d'habitats précaires occupés par les récupérateurs et une économie circulaire spontanée. Aujourd'hui, la décharge est vue comme une bombe écologique et les habitants environnants sont très exposés à la pollution, au bruit et au banditisme. La question épineuse de fermeture et de réhabilitation de la décharge de Mbeubeuss fait encore débat.

Fig. 6 : Évolution de la superficie de la décharge de Mbeubeuss sur le littoral Malika

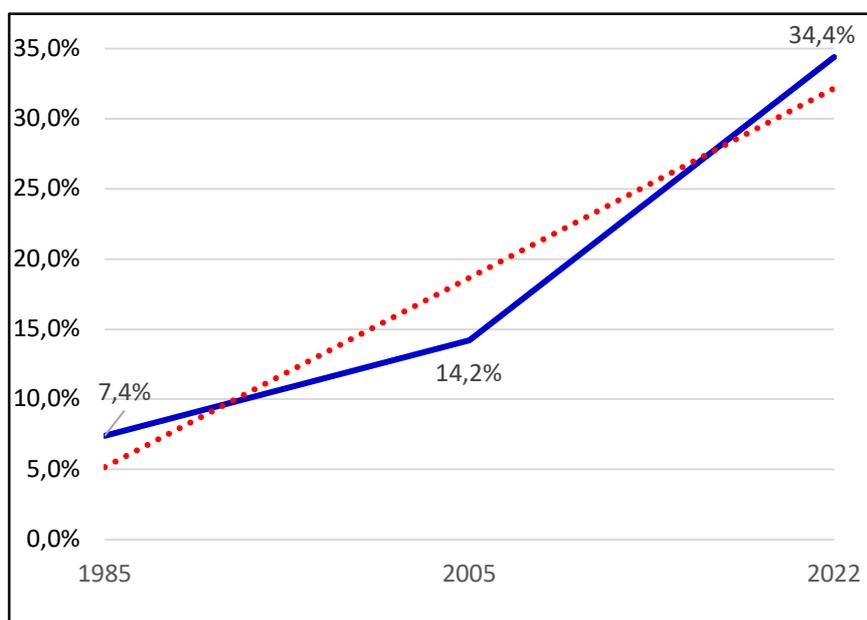


Source : Données issues de traitements cartographiques, 2023

L'implantation de Malika date vers 1904 et reste motivée par des raisons historiques et religieuses. Vers 1922, le village était constitué de quelques concessions sous l'impulsion du grand marabout Seydina Limamou Laye. À la veille des indépendances, la croissance spatiale prend la direction sud du noyau villageois. Il va falloir attendre quelques années plus tard, vers 1985 pour voir la superficie bâtie atteindre 7% du littoral Malika avec la formation des premiers quartiers autour du noyau ancien (graphique 6). Les sécheresses précédentes ont contribué à renforcer les flux migratoires des campagnes vers Dakar dont Malika à cette époque. Dans les années 2000, la superficie urbanisée va doubler et passer à 14%. Cette hausse s'explique par la crise du logement qui frappe de nombreux dakarois et par conséquent la disponibilité des terrains à bâtir fait de Malika un recours pour beaucoup de citoyens. La multiplication des opérations foncières a eu comme conséquence l'urbanisation d'une bonne partie de la zone des Niayes suite à une série de déclassement de ce site entre 2018 et 2023. Le processus d'urbanisation du site étudié va s'accélérer et la surface bâtie atteint un peu plus du tiers, soit 34% en 2022 (graphique 6). Saisir l'avancée du front urbain sur la frange marine implique de comprendre en amont la tenure foncière à Malika. Celle-ci échappe parfois à l'Etat

eu égard à la puissance du pouvoir local et religieux qui détient une bonne partie des terres. On assiste à de nombreuses transactions foncières basées sur des initiatives des acteurs coutumiers tels que les familles Gadjaga, Kébé, Séne et les peulhs qui sont les détenteurs d'une bonne partie des terres. La redistribution de la population de Dakar inscrite dans la mobilité résidentielle, conjuguée à l'accessibilité du site avec le prolongement de la Voie de Dégagement Nord (VDN) et les aménités du site ont renforcé son attractivité ces dernières années, tributaire de sa croissance urbaine. Cette urbanisation est principalement la cause de cette perte de biodiversité, de la diminution des sols nus et enfin des terres cultivables. Aujourd'hui, l'espace résidentiel de Malika se caractérise fondamentalement par son hétérogénéité entre la zone lotie et celle non lotie.

Fig. 7 : Évolution de la surface urbanisée sur le littoral Malika



Source : Données issues de traitements cartographiques, 2023

3.2. Dynamiques de la promotion immobilière et du marché locatif

3.2.1. Une production immobilière déferlante associée à une architecture récente

La lecture des changements spatio-temporels sur le littoral Malika renseigne sur un processus de bétonisation irréversible dans un espace pourtant jadis à fort empreinte paysagère. Cette littoralisation se traduit d'abord par de nombreuses opérations foncières ensuite par une production immobilière croissante. La zone d'étude, de par ses aménités, jouit de plusieurs facteurs, à savoir un climat agréable, la disponibilité foncière, son attrait de tourisme religieux, conjugué à la mobilité résidentielle interne à Dakar et le prolongement de la VDN favorisant son accessibilité, pour être considéré comme un lieu de convoitise. Cet attrait pour les ruraux et particulièrement pour les dakarois explique la forte production de logements dans cet espace en moins de 10 ans.

Il s'agit d'un phénomène appelé « litturbanisation » de la promotion immobilière (Coulondre et Lefebvre 2018 : 18) où l'effet métropolitain s'associe à un effet littoral. La métropolisation de Dakar se définit aussi à travers son processus d'urbanisation sur les nouvelles périphéries côtières à l'instar des communes en bordure de mer telles que Yene, Tivaouane Peulh-Ndiaga,

Keur Massar et Malika. Dans cet espace littoral situé à la marge de la métropole Dakar, les promoteurs immobiliers y opèrent des projets participant à la formation de la ville déferlante. À l'échelle des communes, Malika est comptée parmi les entités territoriales qui concentrent les plus grands volumes de constructions, un indicateur pertinent et révélateur de la valeur des territoires (Coulondre 2018 : 191).

Il n'y a pas de structure officielle nous permettant de relever les statistiques sur les chantiers de l'immobilier dans la zone d'étude. Les données sur les demandes de construire dont disposent le service départemental de l'urbanisme de Pikine ne sont pas assez pertinentes pour nous clarifier sur le rythme des chantiers en cours. En effet, un agent du service de l'urbanisme de Pikine soutient qu'une faible proportion de personnes dépose une demande d'autorisation de construire sur le site en question pour des raisons diverses (lenteur des procédures, cherté du frais de dossier, ignorance, inopportun, etc.). Ainsi, relever les statistiques sur les dossiers de permis de construire pourrait biaiser la quantification des projets en cours par risque de ne pas relever ceux qui ne sont pas recensés par le service de l'urbanisme. Par ailleurs, faire l'inventaire des constructions sur l'ensemble des quartiers de la commune nous semblait aussi quasi impossible vu le nombre pléthorique. Il a été choisi de faire un échantillonnage sur le quartier Malika sur mer, site ayant fait l'objet de déclassement de la bande des filaos, pour recenser les constructions en cours. Ce site représente un échantillon pertinent pour inventorier les projets de construction en cours au vu de ses caractéristiques. Le volume de constructions en cours semble être un indicateur intéressant pour saisir l'engouement accordé à la promotion immobilière. Les données recueillies sur le site renseignent que plus de 254 chantiers ont été inventoriés dans le quartier en 2023. Ces données traduisent la forte dynamique des constructions observées sur le littoral Malika.

Au-delà de l'ampleur, les relevés de terrain renseignent également sur l'état des chantiers qui est pluriel. Certains projets immobiliers sont à l'état initial c'est-à-dire de la fondation, d'autres sont dans une phase d'élévation ; alors qu'il se trouve que certains sont à l'étape de coulage ou en phase terminale des gros œuvres. Les images en dessous (photo 1) illustrent la masse impressionnante de chantiers en cours dans le site de recasement de Seydina Limamou Laye, situé dans la partie Est de Malika sur mer. Ce site a été déclassé de la bande des filaos il y a moins de 5 ans et connaît une transformation rapide. Les entreprises de construction, les maîtres maçons et les ouvriers ont envahi le site compte tenu de la pléthore de chantiers en cours. On ne parcourt pas 50 mètres sans voir des ouvriers à l'œuvre (photo 2).

Fig. 8 : Des chantiers pour la production de logements en cours à Malika



Source : L. O. CASSÉ, Enquêtes de terrain, février 2024

1. Une vue plongée des constructions en cours sur le site de recasement de Seydina Limamou Laye dans le quartier Malika sur mer. **2.** Au premier plan des maçons à l'œuvre et des matériaux de constructions stockés et au second plan des maisons qui poussent sur le site de Seydina Limamou Laye dans le quartier Malika sur mer.

Aujourd'hui, avec l'émergence des villes littorales, cet espace fait l'objet de plusieurs sollicitations pour les projets d'envergure de l'Etat et ceux des promoteurs immobiliers. Cet attrait justifie la forte promotion immobilière dans le secteur de Malika. Les observations sur le terrain combinées aux entretiens avec le service départemental de l'urbanisme et les agences immobilières révèlent que cette profusion de projets immobiliers est portée par une nouvelle bourgeoisie émergente. En effet, la qualité du bâti identifiée dans ce site et les entrepreneurs mobilisés pour conduire les travaux témoignent des investissements colossaux orientés sur la production de logements. Ce boom immobilier à partir de 2015 a démontré l'importance du capital accumulé par certaines grandes familles. En ce sens, le secteur immobilier a servi de levier de valorisation de capitaux qui « dormaient ». Nous assistons à une redirection massive des capitaux économiques vers les marchés immobiliers, selon différents processus (Fauveaud et Weber 2016 : 7). L'autopromotion occupe une place importante, voire dominante, dans cette production immobilière.

3.2.2. Un marché du logement locatif en effervescence

L'embourgeoisement d'un territoire peut débuter avec les choix résidentiels de quelques ménages en quête d'authenticité, mais se traduira très vite par la ruée de promoteurs immobiliers ce qui entraînera souvent une hausse des valeurs immobilières (Smith 2003 : 53 ; Davidson et Lees 2005 : 1166). Il en est le cas pour le littoral Malika qui se distingue par une inflation de la valeur immobilière accordée à ce site compte tenu des aménités qu'il présente. La promotion immobilière a été, en effet, le signe d'une valorisation sous-jacente même si les prix n'ont pas encore évolué de façon drastique. Le marché est une institution qui a pour principale caractéristique de distinguer socialement les producteurs spécialisés des consommateurs, et de les réunir par différents mécanismes de négociation et d'échange (Thierry et Al. 2014 : 241). Dans le secteur immobilier, il correspond à l'émergence de nouveaux acteurs au centre des transactions. Le marché du logement se compose de deux segments principaux, le marché locatif et le marché de la vente (Trouve 2019 : 1). Dans cette présente étude, l'accent est porté exclusivement sur le marché locatif qui a plus d'engouement dans la commune en question. Toutefois, il est très ardu de disposer de chiffres précis sur l'évolution du nombre et du montant sur le marché locatif extrêmement opaque (Boulay 2012 : en ligne). Le volume des offres du marché locatif est apprécié ici à partir des données recueillies auprès des agences immobilières et courtiers rencontrés dans la phase d'investigation.

Il faut rappeler que Malika est un ancien village qui s'est développé dans le temps. Il y a dix ans, ce territoire n'était pas aussi attractif et le marché du logement n'était pas aussi dynamique. Ce marché locatif reposait à l'époque essentiellement sur des produits simples qui étaient proposés dont des chambres exclusivement ou chambres avec salle de bain. Ces produits étaient mis en location avec des prix moyennant 5.000 F CFA par mois. Il faut préciser que les ruraux et les populations indigentes dictaient à l'époque la logique du marché locatif. Ces derniers n'avaient pas besoin de beaucoup d'espace pour se loger avec les moyens très limités. Cependant, il faut préciser que les prix immobiliers présentent une instabilité chronique, que l'on réduit souvent à un cycle. Avec l'avènement des opérations foncières sur la corniche, le prolongement de la VDN et la nouvelle architecture émergente, Malika a connu

une reconfiguration de son marché locatif avec la floraison des studios et appartements comme nouveaux produits proposés. Le profil des locataires a évolué et les classes moyennes avec de petites familles ont envahi le marché locatif justifiant cette nouvelle offre. La prise en compte des studios et appartements dans le marché locatif se traduit par une verticalisation du bâti afin d'optimiser sur l'offre immobilière, mais aussi par la qualité accordée au bâti avec une architecture contemporaine qui garantit le confort (Fig.9). Les photos suivantes traduisent cette verticalisation du bâti à Malika avec des immeubles construites expressément pour la location. Ce nouveau type de logements qui n'existait pas dans cet espace a pris une ascendance sur le cadre bâti à l'échelle de la commune et plus précisément dans les nouveaux quartiers résidentiels en bordure de mer.

Fig. 9 : Immeubles avec des studios et appartements en location à Malika



Source : L. O. CASSÉ, Enquêtes de terrain, février 2024

Ce marché locatif offre une diversité de produits depuis ces dernières années. Les projets immobiliers réalisés sur une bonne partie de la bande des filaos et particulièrement le quartier Malika sur mer ont rehaussé la qualité du bâti et par conséquent impacté sur le prix du loyer. Le tableau I, en dessous, présente quelques produits relevés dans les agences immobilières et auprès des courtiers rencontrés. Un studio F2 neuf localisé en bordure de mer et accessible est loué à environ 100.000 F CFA par mois. Aujourd'hui, la formation du prix du loyer est dictée non seulement par la qualité du produit offert, mais il y a d'autres attributs qui sont tenus en compte. Par exemple, pour ledit studio, son caractère neuf, sa proximité avec la mer et son accessibilité vont foncièrement influencer sur sa valeur locative. Le tableau I présente également des appartements qui sont placés sur le marché et qui sont aujourd'hui très prisés. Le prix du loyer d'un appartement F3, répertorié à Malika varie entre 120.000 et 150.000 F CFA par mois. Cette gamme d'appartements est localisée à moins de 5 mn de la mer, ce qui offre une belle vue sur la mer depuis le logement et une bonne ventilation avec la brise marine. Ces attributs sont pris en compte par le bailleur pour formuler le prix du loyer. Il faut ajouter aussi dans les déterminants de la formation du prix du loyer pour ces appartements, l'accessibilité, le caractère résidentiel du quartier qui garantit le calme et la sécurité mais aussi la qualité du bâti proposé. Dans les produits du marché locatif, il y a des villas qui sont proposés également avec une moyenne mensuelle de 300.000 F CFA. Somme toute, cette hausse du prix du loyer s'explique par des motifs divers. Au-delà de la forte demande en logements qui met en évidence la loi du plus offrant dans un marché, la qualité du bâti est aussi à tenir en compte.

Les studios et appartements placés sur le marché sont de moyen et grand standing garantissant un confort pour le locataire. Par ailleurs, au-delà des attributs du produit, les atouts du milieu sont à prendre en compte dans la formation du marché locatif. L'accessibilité est aussi un facteur déterminant dans la formation du prix ainsi les caractéristiques du quartier (zone non inondable, quartier résidentiel, calme, sécurisé, la proximité avec la mer, etc.) (Tabl. I).

Tabl. I : Quelques produits du marché locatif recensés sur le littoral Malika

Source	Année	Produit	Attributs du produit	Localisation	Atouts du milieu	Prix f CFA
Dulux Immo Services	2023	villa R+1	4 chambres, salon, garage, 4 toilettes dont 2 salles de bain, cuisine, cour avant et arrière	Cité Sonatel	Site sablonneux non inondable, quartier résidentiel	300.000 f CFA/mois
Agence immobilière Talibé Serigne Fallou Gallas	2022	Appartement F3	2 chambres, salon, cuisine, toilettes visiteur avec une vaste cour	Malika Plage en face de la mer	Accessible sur la VDN 3	120.000 f CFA/mois
Babacar Immo-Services	2022	Appartement F3	2 chambres, salon et salles de bain, cuisine	Malika plage au bord de la route	Villa neuve, jamais habitée avec gardien	150.000 f CFA/mois
NDIM Engineering .sarl	2021	Studio F2	1 chambre, salon, cuisine et salle de bain	Malika Plage près de la mer	Studio neuf, très accessible	100.000 f CFA/mois
Courtier	2023	Appartement	2 chambres, 2 salles de bain et 1 séjour de détente	Malika plage à 5 mn plage	Quartier très calme	120.000 f CFA/mois
Courtier	2023	Studio meublé	chambre climatisée avec salle de bain, salon, cuisine équipée et chauffe-eau	Malika plage en bordure de mer sur la VDN3	Superbe vue sur mer, quartier résidentiel	20.000 f CFA/ jour

4. DISCUSSION

4.1. Les littoraux, des lieux d'ancrage écologique agressés par le front urbain

Cette recherche ressort des constats majeurs. Les résultats dressent les caractéristiques du littoral nord de Dakar comme un site à fort potentiel écologique. D'ailleurs, plusieurs travaux ont démontré les spécificités des Niayes de Dakar. L'étude met en évidence la menace qui pèse sur la bordure marine de Malika suite à la série de déclassements de la bande des filaos. Cette menace résulte principalement de la littoralisation qui se manifeste par un afflux des

populations vers les fronts de la mer et son artificialisation. Nos résultats de recherche sont alignés à de nombreux travaux qui soutiennent que ce mouvement de concentration croissante de la population vers les littoraux semble affecter la population mondiale depuis deux siècles. On parle alors de « littoralisation du peuplement ».

Il a été ressorti ici la dégradation progressive des écosystèmes accentuée par l'action anthropique à travers l'urbanisation de la zone. Cette dégradation du couvert végétal est couplée aux effets néfastes sur les sols, la disparition des filaos, entre autres. Les travaux de Sané et Al. (2021 : 7) sont en parfaite articulation avec nos recherches. Ils montrent la forte recomposition des unités paysagères du terroir villageois du littoral Diembering, au sud du Sénégal, par une approche de perception. Au-delà du Sénégal, d'autres régions côtières de l'Afrique dont la Côte d'Ivoire sont frappées par les mutations en cours dans ces espaces attractives et fragiles. À ce propos, Gohourou et Al. (2022 : 10) analysent les mutations et les déséquilibres relevant de problèmes écologiques et socio-économiques du littoral Jacqueline où les pratiques économiques (rejets industriels) et les activités ménagères (eaux usées, déchets solides, etc.) contribuent très fortement à polluer l'environnement. Hormis les études régionales sur des villes littorales spécifiques, Cormier-Salem (1998 : en ligne) appréhende la question à une échelle plus importante. Dans ses recherches, elle démontre que l'ampleur et la vitesse des mutations sont visibles et affectent les littoraux ouest-africains. Dans la même veine, les travaux de la *land-use science* ont permis de documenter finement les évolutions des usages des sols sur les littoraux de la Corse, en intégrant progressivement aux modèles d'artificialisation les dynamiques des espaces agricoles (Tafari, 2010 : en ligne).

Si dans nos recherches, nous avons plus mis l'accent sur les implications de la littoralisation, Geode (2009 : 27) place le curseur sur les facteurs explicatifs de ce phénomène. Il démontre que la littoralisation du peuplement s'explique par le dynamisme économique et la forte attractivité des littoraux. Ses conclusions mettent en avant les nouvelles relations que les sociétés entretiennent avec ces espaces littoraux, tour à tour analysés comme des lieux de productions, d'échanges, de nouveaux usages et d'enjeux environnementaux. Cormier-Salem (1998 : en ligne) oriente ses travaux également sur la connaissance de l'attrait des littoraux tant convoités. Elle déclare que les perturbations, que subissent les systèmes littoraux et margino-littoraux, sont également liées aux divers aménagements (industriels, urbains, portuaires, hydro-agricoles). Parmi les principaux facteurs du changement, elle cite la pression démographique sur les littoraux, qui n'a fait que s'amplifier dans les dernières décennies.

4.2. Une « litturbanisation » à l'épreuve de la promotion immobilière

Nos résultats attestent sans conteste la pression immobilière qui a progressé ces dernières années pour provoquer ce que Herbert et Al. (2006 : en ligne) appellent une « érosion foncière » et un mitage des bordures de mer. L'élément le plus marquant de l'inscription spatiale du développement du littoral Malika est la forte consommatrice d'espace dictée par l'avancée du front urbain. Nous avons mis en avant l'architecture moderne qui traduit la quête du confort dans le bâti. L'observation d'Herbert et Al. (2006 : en ligne) sur la Côte d'Opale exprime la domination des résidences secondaires grâce à l'influence du tourisme. Cette pensée est poursuivie par Dachary-Bernard et Al. (2011 : 128) appliquée dans les côtes basque et charentaise. Ils expliquent également la forte artificialisation des sols alimentée par le modèle construction de résidences secondaires.

Il a été prouvé dans nos résultats, le caractère moderne de l'architecture recensée à Malika et les attributs des quartiers qui déterminent le marché locatif. Ménanteau (1989 : 78) abonde

dans le même sens et soutient que la conception architecturale et la qualité des services intégrés au programme apparaissent aujourd’hui comme des arguments de vente qui viennent compléter celui de la proximité du rivage. Nos recherches n’ont pas éclairé le lecteur sur le choix d’investir dans l’immobilier sur le littoral. Il y a bien des raisons et qui relèvent selon Coudrin et Al. (2024 : 5-6) d’un double investissement, tout aussi affectif que financier. Ces derniers démontrent que le logement littoral présente la particularité de répondre à une rationalité d’investisseur mais aussi aux rêves d’un habitat en bord de mer. Cette recherche sur Malika et celle de Cassé (2017 : 411) sur le littoral mbourais s’accordent sur les mêmes logiques de formation du prix du marché locatif. Ce dernier confirme que le voisinage à la mer constitue l’élément le plus déterminant dans le conditionnement de la hausse du prix du loyer ou de la vente de logements.

CONCLUSION

Cette recherche n’a pas voulu être exhaustive dans sa démarche et raisonnement dans la mesure où les littoraux sont des espaces complexes et le débat est loin d’être épuisé sur les questions les concernant. Elle est plutôt une modeste contribution pour comprendre les dynamiques autour du littoral Malika à la périphérie nord de Dakar. On retient des grandes conclusions que ce littoral, situé sur la région des Niayes, subit depuis quelques années des transformations significatives sur l’usage du sol. On passe d’un site à fort empreinte écologique à un territoire où le bétonnage à l’envie se fait sans retenue. La conséquence est la disparition des filaos et cultures maraîchères au profit des espaces urbanisés et de la décharge de Mbeubeuss ; il s’agit d’une artificialisation de la bordure de mer.

Nos développements amènent à penser que les opérations foncières et immobilières se réalisent à un rythme effréné. Elles traduisent assez correctement la façon dont les projets immobiliers valorisent les lieux du fait de l’architecture contemporaine proposée, de la qualité du bâti et des commodités dont elles sont associées. Cet engouement lié à la qualité de l’offre de logements locatifs est conjugué à l’attrait du site mais aussi de son accessibilité en raison du prolongement de la VDN. La flambée du prix du loyer se révèle être le résultat d’une vague de constructions particulièrement sur les quartiers littoraux et la diversité des produits immobiliers placés sur le marché. Cependant, au-delà de ces éclairages, initier une étude comparative du marché immobilier entre le littoral Malika et les autres communes de Dakar serait pertinent comme prolongement de la réflexion afin d’apprécier la géographie du marché du logement.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOULAY Guilhem, 2012. « Assurer et rassurer le marché : géographie de l’incertitude économique et dispositifs de marché », *Rives méditerranéennes*, no 42. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/rives/4191> [dernier accès avril 2024].

- CABIOCH Brieuc, 2023. *Les grandes villes littorales et leurs plages. Une approche par les politiques publiques de gestion à Marseille (France), Barcelone et Valence (Espagne)*, thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, Marseille, 372 p
- CASSÉ Lamine Ousmane, 2017. *Les filières foncières et immobilières : de la production à l'usage sur le littoral Somone-Mbour de la Petite côte sénégalais*, thèse de doctorat Unique en Géographie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 467 p
- CORBIN Alain, 1988. *Le territoire du vide, L'Occident et le désir de rivage*, Flammarion, Paris, 407 p
- CORLAY Jean Pierre, 1995. « Géographie sociale, géographie du littoral », *Norois*, no 165, p. 247-265
- CORMIER-SALEM Marie-Christine, 1998. « Sociétés et espaces littoraux ouest-africains : dynamiques, enjeux et conflits », dans Guy Mainet, *Iles et littoraux tropicaux*, Actes des VIII Journées de Géographie tropicale du Comité Nationale de Géographes français, Nantes, Ouest Editions Presses Académiques, p. 695-708
- COUDRIN Cécile, LAVAUD-LETILLEUL Valérie & BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, 2024. « Investir et s'investir dans le logement littoral. Trajectoires de multipropriétaires ancrés en bord de mer », *Métropolitiques*. Disponible en ligne : <https://metropolitiques.eu/Investir-et-s-investir-dans-le-logement-littoral.html> [dernier accès avril 2024].
- COULONDRE Alexandre, 2018. « La géographie de la promotion immobilière est-elle un révélateur de la valeur des territoires ? », *CIST - Représenter les territoires / Representing territories*, p. 187-193
- COULONDRE Alexandre et HUGO Lefebvre, 2018. « Les logements des promoteurs privés : quelle géographie ? », *Population & Avenir*, vol. 736, no 1, p. 17-19
- DACHARY-BERNARD Jeanne, GASCHET Frédéric, LYSER Sandrine, POUYANNE Guillaume & VIROL Stéphane, 2011. « L'impact de la littoralisation sur les marchés fonciers : une approche comparative des côtes basque et charentaise », *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, Numéro spécial foncier (444-445), p. 127-154
- DANTAS Eustogio Wanderley Correia, 2014. « La maritimité sous les Tropiques : les contributions d'une étude réalisée à Fortaleza (Ceará) », *Confins*, no 20. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/confins/8889> [dernier accès mars 2024]
- DAVIDSON Mark et LEES Loretta, 2005. « New-build gentrification and London's riverside renaissance », *Environnement and Planning*, no 37, p. 1165-1190
- DIAM Amadou Tahirou, 1997. *Évolution des milieux littoraux du Sénégal géomorphologie et télédétection*, thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 1 Sorbonne, Paris, 270 p
- DIONE Diéne, 1983. *L'approvisionnement de Dakar en légumes à partir des Niayes du Cap-Vert*, mémoire de maîtrise, Département de Géographie, Université de Dakar, Dakar, 165 p
- DIONE Diéne, 1986. *Problèmes de développement des activités du secteur primaire dans la banlieue de Dakar*, thèse de doctorat de 3e cycle en Géographie, Université de Limoges, Limoges, 327 p
- DIOP Assane, 2005. *Étude de l'impact de l'urbanisation sur le réseau hydrographique la région des Niayes entre Dakar et Sangalkam*, mémoire de DEA de géologie appliquée, FST, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 69 p
- FALL Abdou Salam, FALL Safiétou Touré, CISSE Ibrahima, BADIANE Aminata, DIAO Maty Ba & FALL Cheikh Alassane, 2001. « Caractérisation de la zone des Niayes », *CITES Horticoles en Sursis? L'Agriculture Urbaine les Grandes Niayes au Sénégal*, IDRC. Disponible en ligne : <https://www.sciepub.com/reference/344050> [dernier accès mars 2024].

- FALL Safiétou Touré, FALL Abdou Salam, CISSE Ibrahima, BADIANE Aminata, FALL Cheikh Alassane & DIAO Maty Ba, 2000. « Intégration horticulture - élevage dans les systèmes agricoles urbains de la zone des Niayes (Sénégal) », *Bulletin de l'APAD*, no 19, p. 1-18
- FAUVEAUD Gabriel et WEBER Serge, 2016. « Pour une géographie sociale de l'immobilier », *EchoGéo*, no 38, p. 1-17
- FAYE Ousmane, GAYE Omar, FONTENILLE Didier, HEBRARD Georges, KONATE Lassana, SY Ngayo, HERVE Jean-Pierre, TOURE Yaya, DIALLO Samba, MOLEZ Jean-François & MOUCHET Jean, 1995. « La sécheresse et la baisse du paludisme dans les Niayes du Sénégal », *Cahiers de Santé ORSTOM*, no 5, p. 299-305
- GEODE Caraïbe, 2009. *Les littoraux de la caraïbe. Pratiques sociales et nouvelles dynamiques spatiales*, Karthala, Paris, 236 p
- GOHOUROU Florent, AHUA Emile Aurelien, GNANBE Djanin Raphael & DESSE Michel, 2022. « Fonctionnement, dynamique et structuration de l'espace littoral en Côte d'Ivoire », *Territoires d'Afrique, Dynamique des façades et planifications terrestres maritimes en Afrique*, p. 77-87
- HERBERT Vincent, DEBOUDT Philippe, MEUR-FEREC Catherine & MOREL Valérie, 2006. « Contribution aux recherches en géographie littorale sur la Côte d'Opale », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, no 1, p. 54-67. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/tem/147> [dernier accès mars 2024].
- MAILLY Daniel, NDIAYE Papa, MARGOLIS Hank A. & PINEAU Marius, 1994. « Fixation des dunes et reboisement avec le filao (*Casuarina equisetifolia*) dans la zone du littoral nord du Sénégal », *The Forestry Chronicle*, vol. 70, no 3, p. 282-290
- MBAHA Joseph Pascal et TCHOUNGA Gille Baustert, 2020. « Caractérisation de l'urbanisation dans les zones littorales des pays tropicaux: exemple du Wouri », *Revue Espace géographie et société marocaine*, no 33-34, p. 215-226
- MENANTEAU Maryse, 1989. « Les promoteurs extra-régionaux de l'immobilier de loisir sur le littoral vendéen - 1966-1985 », *Cahiers du Centre nantais de recherche pour l'aménagement régional*, no 32, Pays, espaces ruraux, petites villes, et littoral dans la région nantaise, p. 73-84
- MEUR-FEREC Catherine, 2021. « Risques côtiers : des littoraux toujours sous pression », dans Julien Rebotier, *Les Risques et l'Anthropocène. Regards alternatifs sur l'urgence environnementale*, Paris, éd. ISTE, p. 1-30
- PASKOFF Roland, 1993. *Côtes en danger*, Masson, collection Pratiques de la Géographie, Paris, 250 p
- ROBERT Samuel, 2009. *La vue sur mer et l'urbanisation du littoral. Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant*, thèse de doctorat en Géographie, Université Nice Sophia Antipolis, Nice, 456 p
- SANE Tidiane, DIEYE El Hadji Balla, SOLLY Boubacar, BA Boubacar Demba, THIOR Mamadou, DESCROIX Luc, CORMIER-SALEM Marie-Christine & DIAKHATE Mouhamadou Mawlid, 2021. « Vulnérabilité et résilience des socio-écosystèmes littoraux d'Afrique de l'Ouest : état des connaissances actuelles et interrogation sur le devenir du littoral sénégal-bissau-guinéen », *Belgeo*, no 1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/belgeo.50403> [dernier accès avril 2024].
- SECK Assane, 1970. *Dakar, métropole ouest-africaine*, thèse de géographie, IFAN, Dakar, 516 p
- SENE Aïssatou, SARR Mamadou Adama, KANE Alioune & DIALLO Marième, 2018. « L'assèchement des lacs littoraux de la grande côte du Sénégal : mythe ou réalité ? Cas des

lacs Thiourour Warouwaye et Wouye de la banlieue de Dakar », *Journal of Animal & Plant Sciences*, Vol. 35, p. 5623-5638

SMITH Neil, 2003. « La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la « régénération » urbaine comme stratégie urbaine globale », dans Catherine Bidou-Zachariasen, *Retours en ville : des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Université Paris-Descartes, p. 45-72

TAFANI Caroline, 2010. « Littoral corse : entre préservation de la nature et urbanisation, quelle place pour les terres agricoles? », *Méditerranée*, 115, p. 79-91

THIERRY Theurillat, RERAT Patrick & CREVOISIER Olivier, 2014. « Les marchés immobiliers : acteurs, institutions et territoires », *Géographie, économie, société*, vol. 16, no 2, p. 233-254

TROUVE Yohann, 2019. *Les interactions locales entre le marché de la location et le marché de l'achat immobilier*, thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 106 p

AUTEUR

Lamine Ousmane **CASSÉ**

Maître-Assistant en Géographie

Laboratoire LEIDI (Dynamique des territoires et développement)

Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Courriel : lamine.casse@ugb.edu.sn

© Référence électronique

Lamine Ousmane CASSÉ « *Dynamiques spatiales et production immobilière sur le littoral malika (sénégal)* », in Actes du Colloque Puridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, Revue Espaces Africains, éd. PoSTer et UJLoG, ISSN : 2957-9279, p.303-324, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 21-06-2024 / Date de publication : 30-12-2024

LES DÉTERMINANTS DES CHOIX LOGISTIQUES DES CHARGEURS AU PORT D'ABIDJAN

THE DETERMINANTS OF SHIPPERS LOGISTICS CHOICES AT THE PORT OF ABIDJAN

Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN** – Zion Sonia **ADJO**

RÉSUMÉ

Le port d'Abidjan est un maillon essentiel dans la logistique portuaire en Côte d'Ivoire. Cette plateforme multimodale réunit plusieurs catégories d'acteurs qui s'activent autour des marchandises et des navires pour offrir les meilleures prestations. Cette étude se focalise sur les choix des chargeurs en termes de sélection des prestataires logistiques. Elle a pour objectif de mettre en évidence et de cerner les comportements des chargeurs vis-à-vis des prestations logistiques proposées sur la place portuaire d'Abidjan. Sa réalisation a mobilisé la fouille documentaire, l'observation de terrain et l'utilisation d'un guide d'entretien. Il ressort des investigations que les choix logistiques des chargeurs reposent sur les rapports qualité-prix des prestations proposées et effectivement réalisées. Par ailleurs, les prestataires logistiques proposent des services de bout en bout qui se mobilisent dès la réception de la marchandise jusqu'à la destination finale. Cette démarche managériale est au cœur des enjeux de compétitivité du port d'Abidjan, dans un environnement marqué par la concurrence.

Mots-clés : Logistique, chargeurs, choix, port, Abidjan

ABSTRACT

The Port of Abidjan is an essential link in port logistics in Côte d'Ivoire. This multimodal platform brings together several categories of players who work around goods and ships to offer the best services. This study focuses on shippers' choices in terms of selecting logistics service providers. Its aim is to highlight and identify shippers' behavior with regard to the logistics services offered in the port of Abidjan. It was carried out using documentary research, field observation and an interview guide. Our investigations have shown that shippers' logistics choices are based on the quality-price ratio of the services offered and actually

provided. In addition, logistics providers offer end-to-end services, from receipt of goods to final destination. This managerial approach lies at the heart of the Port of Abidjan's competitive challenges in a highly competitive environment.

Keywords : Logistics, shippers, choice, port, Abidjan

INTRODUCTION

Situé au sud de la ville, le port d'Abidjan fait partie des ports les plus importants de la Côte Ouest Africaine. Il est classé 353^e port à conteneurs à l'échelle mondiale, et 20^e en Afrique Subsaharienne selon le Container Port Performance Index (Banque Mondiale, 2023).

Ce port, qui a traité en 2023 plus de 34 millions de tonnes de marchandises, est le poumon économique de la Côte d'Ivoire et le pilier du commerce extérieur du pays avec 77% des échanges internationaux. Le port d'Abidjan est un maillon sensible dans les chaînes et réseaux de transport, au regard des exigences des chargeurs, des logisticiens devant offrir des prestations à la hauteur des attentes des clients. Selon Marie-Madelaine Damien (2001 : 108-109), le chargeur est une personne physique confiant une marchandise à acheminer à un transporteur pour le compte d'autrui. Le chargeur procède au chargement et à la rédaction des documents relatifs au transport, à moins qu'il n'ait confié cette dernière tâche à un intermédiaire. Pour Primor et Fender (2005 : 4), la logistique recouvre toujours des fonctions de transport, stockage et manutention, et dans les entreprises de production, tend à étendre son domaine en amont vers l'achat et l'approvisionnement, en aval vers la gestion commerciale et la distribution. Plusieurs études ont été menées sur la logistique et les déterminants des choix des chargeurs. Talkhokhet et Moutmihi (2021 : 401), affirment que les ports sont maintenant choisis, non seulement en raison de leurs efficacités et emplacement, mais encore sur la qualité et la fiabilité de la chaîne logistique à laquelle ils appartiennent. Pour les expéditeurs, le choix du port est lié à la performance globale de la chaîne portuaire. Les ports sont choisis sur la base d'un accès plus rapide, plus efficace et plus rentable pour les marchés dans lesquels les chargeurs sont en compétition pour satisfaire le client final. Sahiyoudine (2012 : 12) estime qu'une logistique efficace constitue un élément déterminant de la compétitivité des opérations de transport maritime international, depuis l'usine de la fabrication jusqu'à la livraison finale chez le destinataire. Il peut avoir parfois quelques difficultés en cas de mauvaise coordination des horaires, des retards douaniers, des normes incompatibles ou d'insuffisance des renseignements sur les retards. Pour cela, les services logistiques aident à résoudre ces problèmes pour réaliser des économies à leurs clients, en réduisant les coûts liés au transport. La responsabilité des chargeurs a été relevée dans la majeure partie des études y relatives. Olivier Lebrun (2009 : 45) montre que si le chargeur n'a pas déclaré la marchandise dangereuse au transporteur, ou qu'il a réussi à faire embarquer la marchandise alors que le transporteur ne l'avait pas acceptée, il est responsable de tout dommage résultant directement ou indirectement de leur embarquement. Le transporteur n'a donc pas besoin de prouver l'existence d'une faute dans la préparation de la marchandise. C'est au chargeur, s'il veut s'exonérer de sa responsabilité, de prouver l'existence d'un cas de force majeure, d'un fait du tiers ou d'une faute de la victime qui est ici le transporteur. Le rapport de la CEREMA (2017 : 11-17) sur les enquêtes chargeurs en transport de

marchandises, permet entre autres de comprendre le fonctionnement du transport de marchandises, ses évolutions et les mécanismes qui les sous-tendent. Ces enquêtes chargeurs sont les outils adéquats pour observer le lien entre, d'une part, le fonctionnement des chaînes logistiques (qui relient matières premières, production, transformation, distribution et consommation) et, d'autre part, les flux de marchandises et les trafics de véhicules.

Bien que les chargeurs aient de nombreuses responsabilités, ils préfèrent acheminer leurs marchandises dans de bonnes conditions, tout en se référant à des prestataires de services logistiques. La qualité des services logistiques et le coût des prestations sont fortement exigés par les chargeurs. Cela devient une nécessité pour les prestataires de service logistique de répondre aux besoins des chargeurs. Cependant, le problème de l'insuffisance des infrastructures et superstructures se pose, eu égard aux attentes des chargeurs. Quels sont alors les éléments fondamentaux qui motivent les choix logistiques des chargeurs au port d'Abidjan ? L'objectif de cette étude est de mettre en évidence et de comprendre les facteurs influençant les choix logistiques des chargeurs au port d'Abidjan.

1. MÉTHODOLOGIE

1.1. Outils de collecte de données

La recherche documentaire, l'observation de terrain, l'entretien à l'aide d'un guide, ont permis de collecter les informations nécessaires pour la réalisation de cette étude.

La documentation a permis d'accéder à la production scientifique relative aux caractéristiques des choix logistiques des chargeurs au port d'Abidjan. Les informations recueillies ont été tirées du site internet du Port Autonome d'Abidjan (PAA), de thèses, d'articles, de revues spécialisées, etc.

L'enquête de terrain a consisté à réaliser des entretiens avec quatre sociétés de transport logistique, deux personnes ressources de l'Office Ivoirien des Chargeurs et deux chargeurs de la sous-région (le Conseil Burkinabé des Chargeurs et les Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire). Les questions adressées aux chargeurs se sont structurées autour de deux axes. Le premier axe s'est intéressé aux activités d'importation et d'exportation. Le second axe a pris en compte l'acheminement des marchandises et les solutions logistiques adaptées aux besoins. Le tableau 1 ci-dessous récapitule les personnes ressources sollicitées.

Tabl. 1 : Récapitulatif des personnes ressources enquêtées

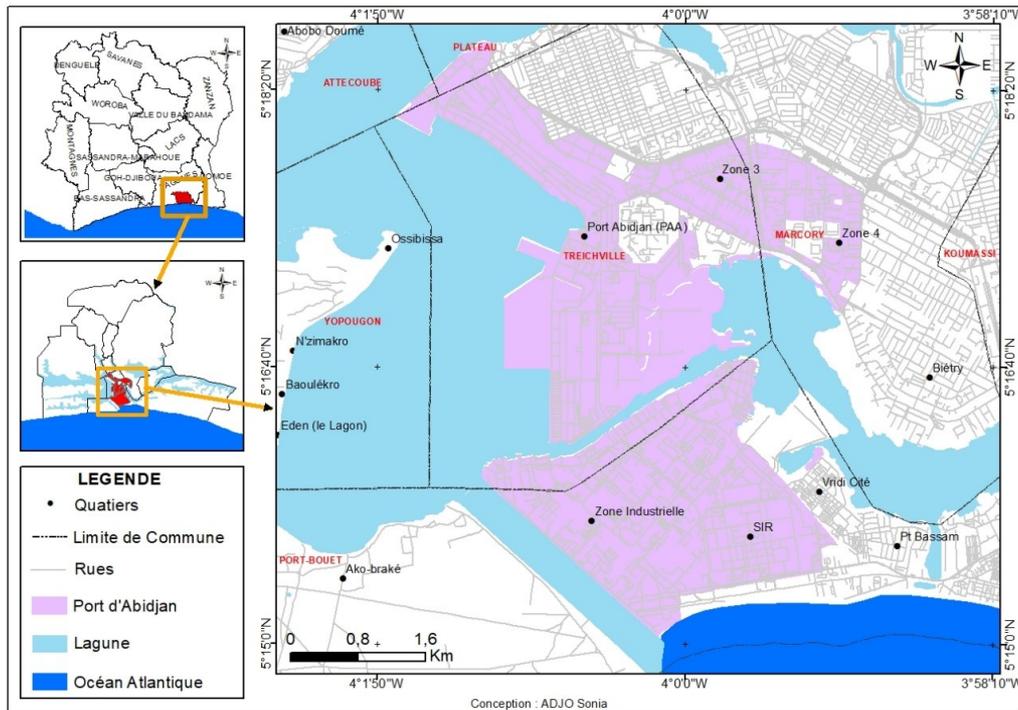
Structures	Effectif
Société de transport logistique	4
Office Ivoirien des Chargeurs (OIC)	2
Conseil Burkinabé des Chargeurs (CBC)	1
Les Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire (EMACI)	1
Total	8

Source : nos enquêtes, 2024

1.2. Cadre spatial de l'étude

Le cadre spatial de notre recherche est le port d'Abidjan (fig.1). Ce port qui dispose d'un domaine de 800 ha, se situe au sud de la lagune Ebrié. Il est à cheval sur les communes du Plateau, de Treichville et de Port-Bouët.

Fig. 1 : Le port dans la ville d'Abidjan



2. RÉSULTATS

2.1. La qualité des services logistiques

La qualité des services logistiques est primordiale dans le choix des prestations. Elle est considérée par les chargeurs comme un critère important dans le choix d'un port. La qualité des services logistiques est fonction de plusieurs critères tels que la fiabilité, la réactivité, le délai de livraison, la communication et la sécurité.

2.1.1. La fiabilité des services logistiques

La fiabilité est définie comme la probabilité de remplir une mission sur une durée déterminée dans le contrat ou le cahier de charges. La fiabilité logistique recouvre les notions de respect des engagements de moyens et de résultats par rapport aux spécifications et aux objectifs prédéfinis avec le client. Elle nécessite des ressources précises tout au long de la chaîne logistique. Symbolisée par un levier à l'équilibre, la fiabilité logistique recouvre le respect des engagements de moyens et de résultats par rapport aux spécifications et aux objectifs

prédéfinis. Elle nécessite des ressources, des compétences et des connaissances fiables et précises tout au long de la chaîne logistique, en adéquation avec les compétences requises. De même, l'information doit être symétrique aux produits. Par exemple, les fiches-produits doivent correspondre aux produits, de même que les stocks informatiques doivent refléter les intervenants physiques. La fiabilité correspond à la capacité de délivrer de façon correcte le bon produit, à la bonne place, en temps voulu, dans des conditions d'emballage requis et au bon client. La fiabilité est aussi la satisfaction du client et sa fidélisation. L'efficacité et l'efficience des équipements sont au cœur de la fiabilité des services logistiques au port d'Abidjan. Le fait que le port d'Abidjan soit une société d'État lui confère une certaine fiabilité du point de vue des chargeurs. En effet, un agent des entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire (EMACI) qui a requis l'anonymat nous a signifié ceci : « *le port d'Abidjan possède 7 portiques de dernière génération qui permettent le déchargement des gros navires en moins de deux jours* ». Les opérations de manutention concédées à des opérateurs privés engagés par un contrat de concession, les obligent à des services de qualité. Ce qui met les clients en confiance par rapport à leurs activités sur le volet manutention portuaire.

2.1.2. La réactivité des services logistiques

La réactivité des services logistiques est la vitesse à laquelle le système répond pour satisfaire le client. Les chargeurs font leurs choix en tenant compte de la réactivité des prestataires de services logistiques. La réactivité est la capacité à adapter rapidement les volumes de production, la variété des produits aux fluctuations de la demande, ainsi qu'à accélérer la mise sur le marché d'un nouveau produit.

C'est aussi la flexibilité et l'adaptation des processus, des organisations, des chaînes logistiques pour faire face à des environnements instables, incertains et risqués. Elle se mesure à son niveau de réactivité. C'est la meilleure gestion des temps de livraison. Elle a aussi pour but de fournir avec vélocité les produits à chaque client.

Suivant les avis recueillis, le port d'Abidjan est réactif dans ses procédures d'exploitation. Cela du fait de la mise en place des services de réclamation et de résolution des problèmes des clients, de l'existence de la communauté portuaire qui crée une convivialité entre les opérateurs portuaires dont les chargeurs. Par exemple, pour le traitement des réclamations des consignataires qui le plus souvent portent sur les factures, le délai de 15 jours au plus est observé. Au préalable, le client adresse un courrier de contestation au port. Deux cas se présentent au niveau du traitement de la réclamation. Lorsque le client a raison suite à une erreur au niveau de la facture, les services du port procèdent à la correction et émettent une nouvelle facture, avec les dispositions pour que le client règle dans le temps imparti. La correction et l'émission d'une nouvelle facture peuvent durer un ou deux jours. Lorsqu'il s'agit d'une fausse réclamation, il est soumis à une amende conséquente pour avoir occasionné une perte de temps, suivant le règlement en vigueur au port. Le port d'Abidjan est également réactif dans la mesure où il y a une collaboration avec d'autres institutions telles que la gendarmerie, le commissariat, le CIAPOL etc. pour les situations touchant à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement.

2.1.3. Le délai de livraison

Le délai est une notion indispensable dans les choix logistiques des chargeurs. Au port d'Abidjan, il ressort de nos enquêtes que les chargeurs attendent non seulement que les

prestataires logistiques soient réactifs et fiables, mais souhaitent aussi un délai raisonnable pour la livraison de leurs marchandises. Il existe des délais fixes ou standards convenus à l'avance entre le client et le fournisseur. À l'importation, ce délai est de 6 jours (jusqu'à 24 ou 36 heures de l'accostage du navire) pour les marchandises livrées en conteneur sur le parc des terminaux à conteneurs, pour leur embarquement sur les navires. Il est de 10 jours, voire 20 jours pour les clients qui bénéficient d'un traitement spécial, compte tenu de leur importance, du fait des volumes qu'ils génèrent et des escales qu'ils effectuent. À l'exportation, la livraison des marchandises des clients sur les parcs des terminaux à conteneurs peut se faire à partir de 6 jours avant l'accostage du navire. Pour les marchandises congelées et les produits dangereux, les portes sont ouvertes jusqu'à l'accostage du navire.

Les prestataires logistiques informent à l'avance les clients pour que ceux-ci soient dans les délais requis, afin de faciliter les opérations des autres intervenants dans la chaîne de transport des marchandises. On distingue également des délais variables négociés entre le client et le fournisseur et des délais évolutifs. Ceux-ci se situent généralement entre un, deux, sept, quinze jours ou trente jours au plus. Le délai est soumis à des variations significatives entre l'instant de la prise de commande et celui de la livraison. Le fournisseur et le client sont en permanence en contact. Le premier informe le second du nouveau délai en négociant éventuellement un nouvel accord. De manière préférentielle, la livraison se fait soit directement du port chez le client, ou du client au port. Lorsque le prestataire dispose d'un entrepôt ou d'un espace de stockage avant la livraison chez le client ou au port, les délais peuvent être négociés entre les deux. Ces délais variables et soumis à une attente préalable, s'alignent sur les dispositions au niveau du port, pour éviter l'engorgement des quais et faciliter la fluidité des trafics.

2.1.4. Le délai de franchise

Le délai de franchise constitue pour les chargeurs des pays de l'hinterland un facteur crucial dans le choix d'un port. Le tableau 2 ci-dessous met en exergue le délai de franchise de quelques marchandises dans certains ports sur la côte ouest africaine.

Tabl. 2 : Délai de franchise des marchandises suivant le port (en jour)

Désignation	Délai de franchise des marchandises (en jour)				
	Abidjan	Lomé	Cotonou	Tema	Dakar
I. IMPORT					
I.1. Marchandises générales non conteneurisées	30	8	15	7	7
I.2. Céréales en cargaison homogène (vrac ou sacs tel que le riz)				7	
• Volume < 5000 t	30	-	-	-	-
• Volume > 5000 t	45	-	-	-	-
I.3. Conteneurs pleins	-	-	-	-	15
I.4. Conteneurs vides	-	-	-	-	15
II. EXPORT					
II.1. Marchandises générales	-		15	-	7
II.2. Conteneurs pleins	-	8	-	7	-
II.3. Conteneurs vides	-	4	-	7	-

Désignation	Délai de franchise des marchandises (en jour)				
	Abidjan	Lomé	Cotonou	Tema	Dakar
III. TRANSIT					
III.1. Marchandises non conteneurisées					20
III. 2.Céréales en cargaison homogène (vrac ou sacs tel que le riz)					
• Volume < 5 000 t					
• Volume > 5 000 t					
III.3. Transit terrestre					
III.4. Marchandises conteneurisées					
III.4.1. Conteneurs pleins				21	
III.4.2. Conteneurs vides				7	
IV. TRANSBORDEMENT		45	15		
IV.1. March non conteneurisées				28	
IV.2. Céréales en cargaison homogène (vrac ou sacs tel que le riz)				28	
IV.3. Conteneurs pleins				28	
IV.4. Conteneurs vides				21	
V. Zone Franche	-	8	-	-	-

Source : nos enquêtes, 2024

Le tableau 2 ci-dessus présente suivant le port considéré, les avantages accordés aux chargeurs. Le port d'Abidjan a le délai de franchise le plus long pour le trafic national, allant de 30 à 45 jours à l'importation. A l'exportation, les cargaisons homogènes comme le riz sont les plus favorisées. Pour le port de Lomé, le délai est très court car se situant entre 4 et 8 jours à l'importation comme à l'exportation. Le port de Tema a uniformisé le délai de franchise du trafic national à l'importation comme à l'exportation à 7 jours. Le port de Dakar a également uniformisé le délai de franchise des marchandises à l'importation comme à l'exportation pour le trafic national à 7 jours. Le port de Cotonou par contre a uniformisé ses délais de franchise pour le trafic national, en transit et en transbordement à 15 jours. Pour les pays de l'hinterland ayant des accords de coopération commerciale avec la République du Bénin (Niger, Burkina-Faso, Mali, etc.), le délai de franchise est de trente (30) jours. Parmi les ports de la côte ouest africaine, les chargeurs des pays de l'hinterland font le choix du port d'Abidjan pour le transit de leurs marchandises. Le délai de franchise des marchandises dans les magasins, hangars, terre-pleins fait partie intégrante des dispositions prises en faveur des chargeurs, pour réduire le coût du passage des marchandises dans le port en misant sur un délai de franchise plus long.

2.1.5 La communication dans le choix des chargeurs

La communication facilite la logistique, le transport et la traçabilité des flux de marchandises. Les chargeurs apprécient la capacité des prestataires de services logistiques à effectuer des transactions électroniques qui sont un levier de productivité important. Les systèmes d'information sont essentiels dans les choix logistiques des chargeurs au port. Ils favorisent l'information en temps réel. Les chargeurs ont besoin de suivre le trajet de la marchandise et d'effectuer des opérations nécessaires. Le port d'Abidjan vend son image à travers les journées portes ouvertes, les parrainages des activités et événements. Le port d'Abidjan déploie également des missions commerciales vers les gros chargeurs dans les pays de l'hinterland. Ces missions ont pour objectifs de faire des paiements au rabais, des paiements en différé, des ristournes à l'endroit des chargeurs selon certains critères. Il s'agit par exemple du volume de marchandises traité, de la fidélité du client, de la spécificité du trafic etc. Cela

se résume à une communication commerciale et financière sur mesure. À ce titre, lors de notre entretien avec un agent du Conseil Burkinabé des chargeurs, il est ressorti ce qui suit : « *Le port d'Abidjan possède un système de paiement numérique SYGAD (système de gestion automatisée des douanes), qui évite toutes les tracasseries des formalités douanières, en réduisant les délais et les coûts des importations et exportations. Ce qui n'est pas le cas dans les autres ports de la sous-région* ». Ces propos attestent du choix éminent du port d'Abidjan pour le transit de leurs marchandises.

2.1.6. La sécurité et la sûreté

Des échanges avec les chargeurs, il ressort qu'en priorité, ceux-ci recherchent chez un prestataire logistique la sécurité qui est une préoccupation. La sécurité et la sûreté sont importantes, car elles font partie de l'objectif des chargeurs de pouvoir assurer la livraison de leurs produits à destination. Ils sécurisent leurs marchandises puisqu'ils veulent qu'elles soient à l'abri du danger. Les chargeurs désirent aussi recevoir leurs marchandises en intégralité. Pour ce faire, les marchandises doivent être emballées de manière à résister aux chocs et au transport sur des routes mal entretenues, marquées et étiquetées correctement. Depuis 2004, le port d'Abidjan a été certifié ISPS. Des mesures de sécurité et de sûreté ont été prises en conséquence et s'améliorent progressivement. Au port d'Abidjan, un parc de sécurité est dédié au stockage et à la manutention des marchandises dangereuses. Pour être plus efficace en matière de sécurité et de sûreté, le port d'Abidjan collabore étroitement avec la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP) et la Marine nationale.

2.2. La manutention des produits et leur conditionnement

Comme dans tous les ports, la manutention des marchandises au port d'Abidjan intervient lors des opérations d'emportage et de dépotage. Les différents matériaux de manutention mobilisés sont : les challengers, les chariots élévateurs (Fig. 2), les transpalettes, la télécopie, les auto-chargeuses, etc.

Fig.2 : Deux chariots élévateurs en opération au port d'Abidjan



Source : N'guessan Alexis, 2023

Ces engins permettent de lever, poser, pousser, ou déplacer les marchandises. Pour les chargeurs, le conditionnement des marchandises présente beaucoup d'intérêts. Le conditionnement des marchandises prend en compte tous les matériels nécessaires pour les emballer ou pour les contenir, afin de les protéger durant le stockage, le transport et la distribution (figure 2). Le conditionnement permet d'éviter les dommages causés aux produits alimentaires par les chocs et la compression, d'éviter leur contamination, par exemple par les insectes et les protège contre l'humidité, l'air et les odeurs. En général, le conditionnement permet d'éviter la détérioration rapide de la marchandise en perdant de la valeur. Dans le port, les marchandises sont conditionnées dans des entrepôts (Fig. 3) ou des magasins, en attendant qu'elles soient récupérées pour l'exportation ou à l'importation.

Fig. 3: Stockage de riz dans un magasin au port d'Abidjan



Source : Franck TAPE, 2023

2.3. Le coût des services logistiques

Le coût est très important pour les chargeurs. Les chargeurs confient leurs marchandises à des prestataires qui offrent des services de qualité à des coûts raisonnables. Les coûts des prestations logistiques sont de plusieurs ordres. Les chargeurs constituent une base de comparaison des coûts de prestataires de services logistiques, en prenant en compte tous les éléments requis. Il s'agit du coût de la manutention, de la consignation, du transport ainsi que des primes d'assurance.

Au port d'Abidjan, les coûts des services logistiques sont fixés de deux manières. Ils le sont soit par la FEDERMAR, soit par certaines entreprises de services logistiques.

La fédération maritime de Côte d'Ivoire (FEDERMAR) fixe les bases tarifaires de certains services logistiques à l'importation et à l'exportation (tabl. 3). Cette fédération des entreprises privées du secteur maritime et portuaire, a pour mission de promouvoir la qualité et de soutenir efficacement la compétitivité de l'économie maritime ivoirienne. Elle s'est donnée pour priorité de soutenir les efforts de l'ensemble du secteur privé et de l'État.

Tabl. 3: Tarifs de manutention terre à l'importation (en Franc CFA)

Catégorie	La tonne (sauf indication contraire)	Observation
Marchandise en sacherie		
• Inferieur à 50kg	7 150	
• Égale ou supérieur à 50kg	7 150	
Sauf produit alimentaires de base	5 200	Riz, sucre, blé, lait en poudre, farine, semoule, céréales, glucose et divers produits minoteries, sel
Marchandises en big bag		
Marchandise en vrac	5 850	
Sauf ferraille	5 200	
Marchandises en balles	6 630	
Marchandises futs	7 800	
Marchandises congelées et tout produits frais	7 800	
Matériaux de construction et matériel devers d'un poids inférieur à 1T à l'exécution :	11 050	
• Du fil machine	11 700	Importation en conventionnel
• Des colis, fer à béton	9 100	
	11 050	

Source : FEDERMAR, 2020

Le tableau 3 montre que les montants proposés par la FEDERMAR sont compétitifs et raisonnables. Pour ce faire, les opérateurs économiques privilégient le port d'Abidjan pour l'acheminement de leurs marchandises.

Certaines entreprises de services logistiques fixent leurs coûts de prestations logistiques. Différents coûts interviennent dans l'acheminement des marchandises à l'importation et à l'exportation, tels que le coût de la manutention (bord et terre), le coût de la consignation, les coûts perçus par le transitaire et le transporteur.

2.4. La garantie des prestataires de service logistique

Bien que les chargeurs fassent leurs choix en rapport avec la qualité, la manutention de leurs marchandises, le conditionnement et le coût des services logistiques, ils sont également regardant par rapport aux prestataires qui ont une ancienneté dans le domaine de la logistique. Ils s'appuient sur des prestataires qui sont capables d'effectuer des tâches telles que le dédouanement des marchandises pendant l'acheminement, sans toutefois faire intervenir les chargeurs dans l'immédiat.

Lors de nos enquêtes auprès des chargeurs, l'accent été mis sur ce qui suit : « *nos choix sont aussi portés sur des prestataires qui ont un portefeuille lourd, qui peuvent rapidement intervenir en cas de dommages ou de difficultés avec la douane ou autres, des prestataires de services logistiques qui nous couvrent sur certains aspects durant l'acheminement de nos marchandises* ». Ces informations ont été recueillies auprès du responsable logistique (qui a requis l'anonymat) d'une entreprise des produits surgelés au port d'Abidjan en 2024.

3. DISCUSSION

Cette recherche avait pour objectif de cerner les comportements des chargeurs vis-à-vis des prestations logistiques proposées sur la place portuaire d'Abidjan. Les résultats montrent qu'au port d'Abidjan, les choix logistiques des chargeurs reposent sur quatre grands critères que sont la qualité des services logistiques, la manutention des produits et leur conditionnement, le coût des services logistiques et la garantie des prestataires de services logistiques. Lorsque les chargeurs opèrent leurs choix, ils tiennent compte de leur aptitude à assurer des prestations différentes (la rapidité, la ponctualité, la sécurité et la production d'informations liées à la circulation des marchandises). Les chargeurs cherchent des prestataires fiables pour le transport de leurs marchandises et des prestataires de services logistiques qui peuvent apporter de la transparence dans le processus du transport de la marchandise.

Les résultats de notre recherche concordent avec les travaux de Jean Dominique BLARDONE (2007 : 37). Il y démontre que les chargeurs accordent plus d'importance au temps de trajet, au respect des délais, préfèrent une meilleure fiabilité plutôt qu'un temps de parcours plus court. C'est aussi le cas de Belamhitou et Berrak (2021 : 7) qui soulignent l'avantage de l'information en amont et en aval chez les prestataires de services logistiques en rapport avec le client. Pour eux, les TIC répondent à une bonne prise de décision quant à l'allocation des capacités productives et l'utilisation des ressources, et ce à travers une visibilité claire sur la demande du client, l'amélioration de la coordination, la réduction de l'incertitude, l'amélioration de la satisfaction du client, la réduction des délais de livraison. El Bakkouri (2021 : 216) renchérit avec le concept de la performance logistique comme facteur essentiel dans les déterminants des choix des chargeurs. Selon ses réflexions, une logistique est dite performante, si et seulement si l'entreprise est capable d'assurer la satisfaction du client en lui livrant des produits /services de bonne qualité, en quantité requise, au bon moment, au bon endroit et en consommant moins de ressources. Pour Lebrun (2009 : 7), le manquement du chargeur à son obligation de sincérité ou de préparation de la marchandise peut entraîner des dommages tout à fait considérables. Pour éviter tout dommage, selon Tchimmogne (2023 : 16), le chargeur doit fournir des informations utiles à l'établissement des documents de transport. Concernant la nature des marchandises, leur quantité et leur qualité, elles doivent être exactes et sincères, sous peine d'engager sa responsabilité pour fausses déclarations.

Nos résultats ont mis en évidence que les chargeurs opèrent leurs choix en tenant compte de facteurs clés bien définis (la qualité, la manutention des produits et leur conditionnement, le coût des services logistiques et la garantie des prestations). Ces facteurs déterminent les choix logistiques des chargeurs pour l'acheminement de leurs marchandises dans les conditions optimales. Ceci dénote de la sensibilité des activités portuaires aux facteurs internes et externes. Bien plus, le rôle stratégique de la logistique est révélé tout au long de la chaîne des opérations de transport et de délivrance des marchandises.

Au-delà des points évoqués dans cette recherche, il serait judicieux de se pencher en termes de perspectives de recherche, sur la politique des autorités portuaires dans les différents ports de la sous-région pour attirer les chargeurs, au regard de la rude concurrence. Par ailleurs, il

serait opportun de regarder de près la situation des chargeurs des pays de l’hinterland vis-à-vis de l’instabilité socio-politique observée depuis quelques années dans le sahel.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient de retenir que malgré la multitude des services logistiques au port d’Abidjan, les chargeurs arrivent à distinguer les meilleurs prestataires en se basant sur plusieurs critères, notamment la sécurité, la fiabilité, la flexibilité, la communication à travers les technologies de l’information, le délai de livraison et aussi le mode de manutention et de conditionnement des marchandises.

Les chargeurs optent pour des coûts plus compétitifs et raisonnables. Les prestataires logistiques s’assurent d’exécuter les commandes des chargeurs afin de les satisfaire dans les meilleures conditions de coût et de qualité de service, dans les délais requis. Ces facteurs conditionnent les choix logistiques des chargeurs.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALAE El Bakkoury, 2021. « Revue de la littérature du concept performance logistique : un essai de synthèse », *ESJ Social Science*, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc, p. 216-218.

BANQUE MONDIALE, 2023. *The container Port Performance Index 2023. A comparable Assessment of performance based on vessel time in port*, World Bank Group, S&P Global Market Intelligence, Washington, DC 20433, 92 p.

BLARDONE Jean-Dominique, 2007. *Les préférences des chargeurs pour leurs transports à travers les Pyrénées*, Notes de synthèses du SESP n°164, p. 37-47.

CEREMA, 2017. *Les enquêtes chargeurs en transport maritime*, Rédigé par Florence COMES et François COMBES, 32 p.

DAMIEN Marie-Madeleine, 2001. *Aide-mémoire, transport et logistique*, Dunod, Paris, p. 294-295.

DOUHA Talkhokhet et MOHAMMED Moutmihi, 2021. « Revue de littérature sur la performance de la logistique portuaire », *International Journal of Accounting, Finance & Economics*, Volume 2, p. 396-416.

LEBRUN Olivier, 2009. *La responsabilité du chargeur*, mémoire de fin d’étude du MASTER II, faculté de droit et de sciences politiques, Aix-Marseille, 75 p.

MAHMOUD Belamhitou et ZINEB Berrak, 2021. « Le rôle de la traçabilité dans la relation client-prestataire de service logistique », XVIème conférence Internationale de management stratégique, ESC Bretagne, Brest, p. 4-19.

PRIMOR Yves et FENDER Michel, 2005. *Logistique : Production Distribution Soutien*, 5e éditions, l’usine nouvelle-Dunod, Paris, 476 p.

SAHIYODINE Nouridine, 2012. *La logistique dans le transport maritime international des marchandises*, Ecole Internationale des Affaires (EIA), Dakar, Sénégal, 55 p.

TCHIMMOGNE André, 2023. « Le chargeur dans la chaîne de transport maritime de marchandises à l’ère de la réforme législative dans la zone CEMAC », *Revue Espace Géographique et société Marocaine*, Vol. 1 n°73-74 (2023) : spécial études africaines XII, p 9-24.

AUTEURS

Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN**
Maître de Conférences en Géographie
Université Félix Houphouët-Boigny
Courriel : atsalexis1@yahoo.fr

Zion Sonia **ADJO**
Doctorante en Géographie
Université Félix Houphouët-Boigny
Courriel : adjosonia6@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN**
Courriel : atsalexis1@yahoo.fr

© Référence électronique

Atsé Alexis Bernard N'GUESSAN, Zion Sonia ADJO « *Les déterminants des choix logistiques des chargeurs au port d'Abidjan* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.325-337, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 14-06-2024 / Date de publication : 30-12-2024

LE MORCELLEMENT DE L'ESPACE PORTUAIRE : QUELS IMPACTS ET ENJEUX POUR LE DYNAMISME DES ACTIVITES AU PORT D'ABIDJAN ?

THE FRAGMENTATION OF PORT SPACE : WHAT IMPACTS AND CHALLENGES FOR THE DYNAMISM OF ACTIVITIES AT THE PORT OF ABIDJAN ?

Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN** – Hokouassi Kouassi Juste **BROU**

RÉSUMÉ

Les ports sont des espaces en mutation en raison des contraintes relatives à l'accueil des navires, à la manutention, à la gestion des cargaisons et à la transformation des marchandises en zone industrielle. Les évolutions structurelles du transport maritime obligent les ports à une classification et une modernisation spatiale constante. Le port d'Abidjan, construit en lagune et ouvert au trafic depuis 1951, s'inscrit dans cette dynamique. Cette étude met en lumière les mutations de l'espace portuaire, consécutives aux aménagements ainsi qu'aux impacts et aux enjeux qui en émanent. Elle repose sur la recherche documentaire, la collecte de données et les interviews des acteurs du système portuaire abidjanais. Les résultats mettent en lumière des morcellements stratégiques qui fluidifient les activités portuaires afin de rendre le port plus compétitif, eu égard aux flux de plus en plus croissants de marchandises. Aussi, ces morcellements sont-ils le fruit d'une politique d'aménagement de l'espace portuaire qui tend à spécialiser les quais. In fine, il s'agit de passer d'un port de commerce traditionnel à un complexe industrialo-portuaire moderne. Ce morcellement a profondément reconfiguré l'espace portuaire avec la modernisation de l'existant et l'édification de nouvelles entités. Le port d'Abidjan présente une ossature évoluée à même de le (re) dynamiser et d'optimiser la gouvernance de l'espace âprement disputé au prisme des conflits d'usage.

Mots-clés : Abidjan, aménagement, morcellement, port.

ABSTRACT

Ports are spatial objects in a state of flux, as a result of the constraints imposed by ship handling, cargo management and the transformation of goods into industrial zones. Structural changes in maritime transport require ports to constantly classify and modernize their space. The port of Abidjan, built on a lagoon and open to traffic since 1951, is part of this dynamic. This study sheds light on the changes that have taken place in the port area as a result of these developments, as well as the impacts and challenges they have generated. It is based on documentary research, data collection and interviews with players in the Abidjan port system. The results show that, on the one hand, port activities need to be made easier and more fluid, to make the port more competitive in the face of ever-increasing flows of goods. On the other hand, the fragmentation is the result of a port planning policy that tends to specialize quays. Ultimately, the aim is to turn the page from a traditional commercial port to a modern industrial-port complex. This fragmentation has profoundly reconfigured the port area, with the modernization of existing facilities and the construction of new ones. The port of Abidjan now has an advanced structure capable of (re)energizing it in terms of competitiveness and optimizing the governance of the area, which is fiercely contested in terms of conflicts of use.

Keywords : Abidjan, development, parcelling out, port

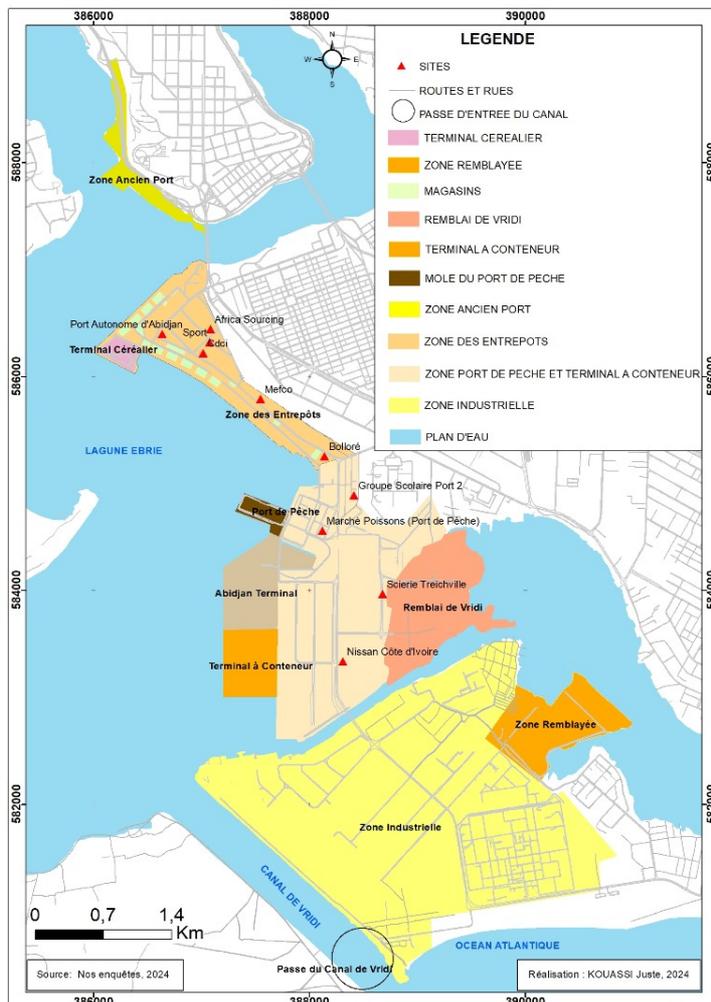
INTRODUCTION

Le paysage portuaire actuel d'Abidjan a largement hérité des installations de la construction du port dans ses premières heures. La construction de ce port est intervenue après l'abandon du wharf de Grand-Bassam et celui de Port-Bouët, qui ne pouvaient plus répondre au volume croissant des trafics. Dans ses caractéristiques morphologiques, économiques et institutionnelles, le port d'Abidjan verra naître progressivement des zones industrialo-logistiques portuaires, des aménagements initiés, gérés et exploités par l'État, par le truchement d'entités dédiées : les ports autonomes. Cette tendance relève de la diffusion à l'échelle mondiale du modèle de gestion dit *landlord port*, selon lequel l'exploitation portuaire est confiée à des opérateurs privés. Les entités publiques gestionnaires de ports voient, quant à elles, leur champ d'action recentré autour de l'aménagement et de la gestion de leur domaine (Marion 2016 : 2). Aussi la globalisation de l'industrie maritime et la libéralisation du secteur portuaire sont des facteurs de performances portuaires. De ce fait, les ports deviennent des champs en constantes mutations, et qui doivent se mettre aux diapasons du « gigantisme portuaire » (Lavaud-Letilleul 2012). Par ailleurs, compte tenu de la position stratégique que représenterait l'implantation de leurs installations dans les environs du port, les nouveaux demandeurs d'espaces sont plus exigeants. Cette exigence doublée de la diversité des activités auxquelles les ports et les États s'intéressent, justifient les aménagements souhaités et réalisés.

Située au Sud-est de la ville d'Abidjan sur les côtes de Treichville (Abidjan sud), le port d'Abidjan a été ouvert à la navigation en juillet 1950. Son paysage s'est transformé au fil du temps. Il représente 85 % des échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire, 88 % des recettes douanières et 65 % du tissu industriel de la Côte d'Ivoire (PAA 2021). Il est le débouché maritime de plusieurs pays enclavés de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Niger et Burkina Faso).

Pour répondre à la concurrence sous-régionale, le Port Autonome d’Abidjan a dû concéder plusieurs activités et terminaux, opérer des morcellements stratégiques et réaliser plusieurs travaux d’aménagements d’envergure. Tous les efforts consentis en termes de travaux d’aménagement ont permis de traiter en 2023, 34,8 millions de tonnes de marchandises, en hausse de 21% par rapport à 2022, et 1,23 millions d’EVP (trafic conteneurisé), en hausse de 46 % par rapport à l’année précédente. En outre, grâce aux récents aménagements apportés aux installations portuaires existantes, le port d’Abidjan arrive à réguler tant bien que mal le flux de marchandises qui y transite. Au regard des constats établis ci-dessus, on est amené à s’intéresser à l’impact du morcellement de l’espace portuaire sur le dynamisme des activités au port d’Abidjan. Il s’agit de se pencher sur la stratégie de morcellement de l’espace portuaire afin d’en déterminer les impacts et les enjeux sur le dynamisme des activités dans la zone portuaire d’Abidjan. L’objectif visé est d’appréhender les impacts et les enjeux des aménagements consécutifs au morcellement de l’espace portuaire sur les activités au port d’Abidjan. Pour atteindre cet objectif, la présente contribution s’articule autour de trois axes. Il est question d’analyser dans un premier temps le morcellement de l’espace portuaire, fruit de la politique d’aménagement port d’Abidjan; d’appréhender ensuite les récents aménagements opérés dans l’espace portuaire d’Abidjan et enfin d’analyser les impacts et enjeux du morcellement et des aménagements de l’espace portuaire d’Abidjan.

1. MÉTHODOLOGIE



1.1. Le cadre de l’étude

La zone d’étude est l’espace portuaire d’Abidjan (Fig. 1) à cheval sur les communes du Plateau, de Treichville et de Port-Bouët.

Fig. 1: le port d’Abidjan et ses installations

1.2. Techniques de collecte de données

La collecte de données s'est organisée autour de l'observation de terrain, de la consultation de documents et des entretiens. L'observation de terrain s'est faite sur tous les aménagements en zone portuaire. Elle a permis d'identifier et de comprendre les différents morcellements en rapport avec les aménagements opérés. La consultation documentaire a conduit à l'exploration des textes faisant état des grands aménagements opérés au port d'Abidjan. Ces documents ont permis de passer en revue les différents aménagements opérés au port d'Abidjan depuis son ouverture officielle en février 1951. Il s'agit des rapports d'activités du port d'Abidjan (voir bibliographie) et des plans d'occupation de l'espace par les entreprises installées sur le domaine portuaire. Ces plans sont disponibles aux archives du port d'Abidjan. Ils ont permis d'apprécier l'évolution progressive de l'installation des entreprises au port d'Abidjan. À travers les documents disponibles aux archives du port, nous avons pu observer et comprendre via les photos et les textes, l'évolution des aménagements au port d'Abidjan. Grâce aux cartes fournies par la Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrages (DIMO), nous avons observé les modifications spatiales du morcellement et le niveau d'occupation du domaine, ainsi que le type d'installations logistiques qu'on y trouve. Nous avons réalisé des entretiens avec quatre chefs de département de structure au sein du port d'Abidjan. Il s'agit respectivement du Chef du domaine sous douane, de celui du domaine hors douane, de celui de la Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrages et du Chef du Service Gestion des Infrastructures sous douane. Cette enquête a permis de cerner les raisons et l'importance du morcellement de l'espace au port d'Abidjan. Par ailleurs, à partir de questionnaires, nous avons procédé au choix raisonné de quatre opérateurs économiques que nous avons interrogé. Il s'agit de AGL, OLAM, CARRE D'OR et SONAL. Ces opérateurs économiques ont accepté de nous recevoir et de répondre à nos préoccupations. Ce qui explique le choix porté sur eux.

2. RÉSULTATS

2.1 Le morcellement de l'espace, fruit de la politique d'aménagement du port d'Abidjan

La politique d'aménagement du port d'Abidjan repose sur l'élaboration et l'exécution de plusieurs plans directeurs. Ces plans directeurs ont pour objectif d'orienter de manière stratégique l'aménagement de la place portuaire, dans le but de répondre aux attentes des opérateurs économiques et d'atteindre les objectifs fixés par l'autorité portuaire.

2.1.1. Les plans directeurs, locomotive du morcellement de l'espace portuaire

Pour répondre à l'évolution croissante du volume de marchandises et de la nature du trafic, et afin de faire face aux multiples et rapides mutations du transport maritime, l'autorité du port d'Abidjan a conçu et exécuté, depuis la création du port, deux plans directeurs. Le premier de 1951 à 1967, le second entre 1967 et 1980. Ces deux plans directeurs ont été complétés par des grands travaux depuis 1980. En 1985, le troisième plan directeur a été élaboré, mais celui-ci n'a pu être exécuté à cause de la crise économique. Toutefois, quelques projets de modernisation et de réhabilitation d'infrastructures, ainsi que l'acquisition d'équipements ont eu lieu. Le premier plan directeur (1951-1967) a permis d'aménager des

infrastructures et installations diverses, notamment les quais Nord¹ et Ouest², la première tranche³ du port de pêche, du quai fruitier et plusieurs postes spécialisés.

Le deuxième plan directeur (1967-1980) a permis la réalisation de plusieurs éléments. Il s'agit de la digue de Vridi, du quai Sud, du premier terminal à conteneurs⁴, de la deuxième et troisième tranche du port de pêche⁵. A côté de cela, il y a eu la réalisation du quai à engrais chimiques⁶, de la zone industrielle, de la zone des industries navales, de la digue d'arrêt des sables à l'ouest du canal de Vridi et l'enlèvement des épis rocheux gênants la navigation dans le canal.

Les grands travaux depuis 1980 et notamment le troisième plan directeur de 1985 prévoyaient la réhabilitation et la modernisation du port existant qui montrait déjà des signes de saturation, puis son extension sur de nouveaux sites (Yopougon, île Boulay, Cordon littoral Ouest). Cependant, l'exécution de ce plan a été contrariée par la crise économique des années 80, qui a durement frappé le pays. Toutefois, quelques projets de modernisation et de réhabilitation d'infrastructures d'une part, et d'acquisition d'équipements de pointe d'autre part, ont pu être réalisés. Il est question notamment du premier terminal à conteneurs avec les premiers portiques déployés sur la Côte Ouest Africaine (COA).

En 1998, l'autorité portuaire a décidé d'actualiser le plan directeur élaboré en 1985. Le début de la mise en œuvre de ce plan a été marqué par le projet d'extension du port à Yopougon sous forme de BOT, dont la convention a été signée en 2000 avec le consortium anglo-néerlandais LODECO. La crise socio-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2002, a entravé la réalisation de ce projet.

Le port d'Abidjan dispose aujourd'hui de 800 ha de superficie terrestre et 1000 ha de plan d'eau lagunaire. Les aménagements cités ci-dessus ont eu lieu sur cet espace. De même, les travaux complémentaires recensés depuis l'échec du troisième plan directeur ont lieu sur ces mêmes superficies.

2.1.2. Les raisons secondaires du morcellement de l'espace portuaire

La politique d'aménagement de l'espace portuaire vise d'abord à améliorer la compétitivité du port d'Abidjan. En effet, les différentes crises (1999, 2002, 2004 et 2011) qu'a connues la Côte d'Ivoire ont conduit les pays de l'hinterland, traditionnellement clients du port d'Abidjan, à se tourner vers les ports de Tema et Accra (Ghana), Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin). Ensuite, il s'agit de faciliter et de fluidifier les activités portuaires, eu égard aux flux croissants de marchandises. Avec le flux important de marchandises et le nombre croissant d'opérateurs privés (le trafic global du Port d'Abidjan est passé de 21,9 millions de tonnes en 2015 à 34,8 millions de tonnes en 2023. Le nombre d'occupants sur le domaine portuaire était de 707 en

¹ Le quai Nord (à la côte + 3,50 m et fondé à 10 m, d'une longueur de 775 m) est doté de cinq magasins cales d'une superficie totale de 28 800 m² répartis en cinq postes à quai.

² Le quai Ouest (à la côte +3,50 m et fondé à 10 m, d'une longueur de 1525 m) dispose de 10 postes à quai et 10 magasins cales d'une superficie de 54 000 m².

³ La première tranche du Port de Pêche d'une longueur de 400 m à la côte + 2,50 m dont 190 m à des fonds de – 5,00 et 210 m à –7,00.

⁴ Le terminal à conteneurs concédé à Abidjan terminal dispose de quatre postes à quai à la côte + 3,50 m avec des fonds à – 12,00 m

⁵ Les deuxième et troisième tranches du port de Pêche totalisent respectivement 425 m de quai en palplanches métalliques à + 2,50 m avec des fonds à – 7,00 m ; 225 m de quai en palplanches métalliques à + 2,50 m avec des fonds de – 7,00 m à – 11,50 m

⁶ Le quai à engrais chimique se situe à la sortie du Canal de Vridi, à la côte + 3,50 m et des fonds à – 10,00 m

2023), il devenait impérieux pour l'autorité portuaire de restructurer la zone portuaire, afin de regrouper les entreprises par type d'activité. Cela contribue à une meilleure organisation et à la fluidité de l'espace portuaire. Enfin, le morcellement résulte d'une politique de spécialisation des quais, parce qu'avec l'accroissement des trafics, il devenait inconfortable de traiter les trafics sur n'importe lequel des quais, du fait des désagréments qui y sont liés. In fine, l'objectif poursuivi est celui de transformer le port en complexe industrialo-portuaire moderne. Cette décision a été confortée par l'exiguïté de l'espace portuaire, eu égard aux nombreuses sollicitations des opérateurs économiques et à l'insuffisance des 800 ha de terrain sur le site actuellement exploité. En réalité, le port d'Abidjan dispose d'une réserve foncière plus importante sur l'île Boulay, estimée à 2300 ha. Celle-ci n'est pas encore exploitée, compte tenu des ressources financières importantes à mobiliser pour exproprier les populations et viabiliser l'espace. L'autorité portuaire a jugé plus opportun pour l'heure d'exploiter au maximum l'existant à travers diverses solutions.

2.2. La structuration du morcellement de l'espace portuaire d'Abidjan

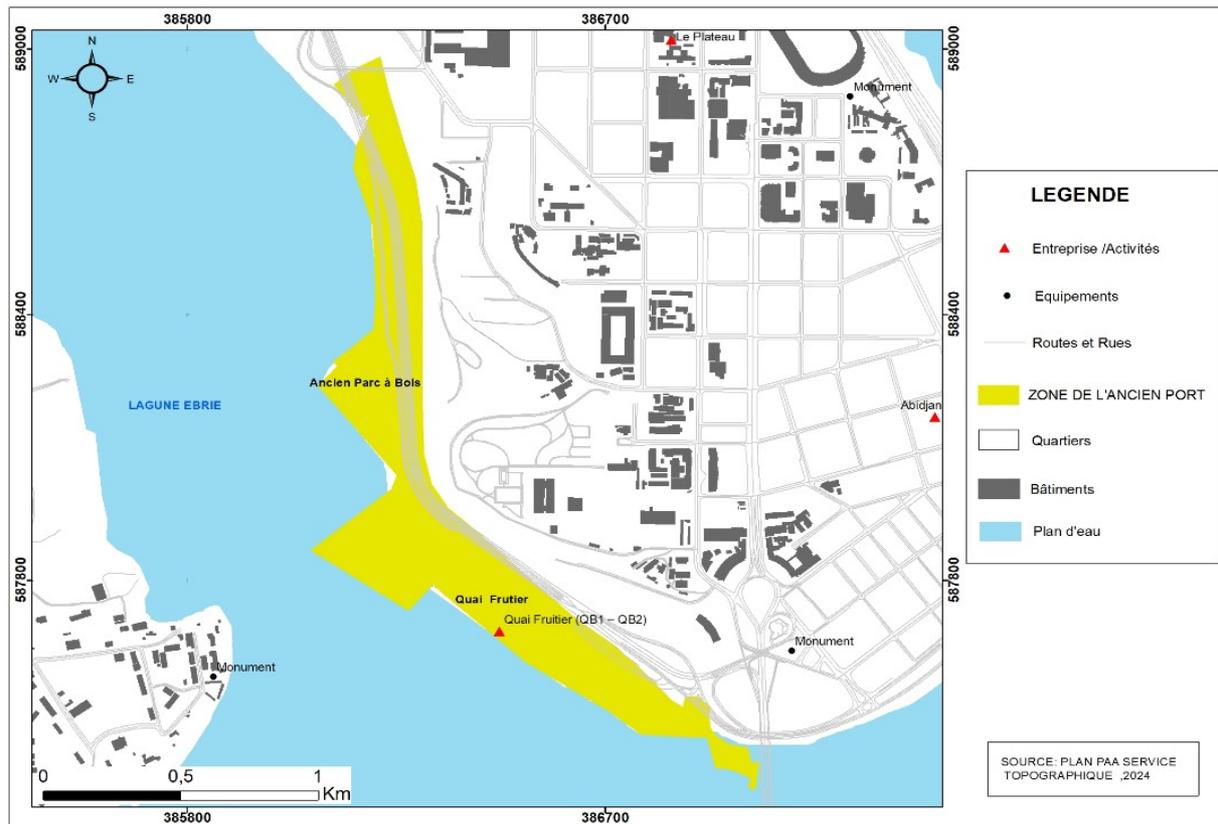
D'un point de vue structurant, le port d'Abidjan est morcelé en quatre zones d'activités. Il s'agit respectivement de l'ancien port, de la zone des entrepôts, de la zone du port de pêche-digue de Vridi et de la zone industrielle.

2.2.1. L'ancien port

La zone de l'ancien port est située dans la commune du Plateau. On y trouve un quai fruitier avec un hangar qui sert d'abri aux produits avant leur chargement et après leur déchargement. Elle présente la plus petite superficie estimée à environ 7 ha. Cette zone est dotée de deux quais qui s'étendent sur 350 m avec un tirant d'eau de 8,7 m. Il dispose de 51 000 m² de terre-plein et de 14 400 m² d'hangar, ainsi que de magasins frigorifiques d'une capacité de stockage de 2 000 palettes. Géré par la société EOLIS, il traite en moyenne un trafic de 250 000 t/an et se caractérise par son étalement longitudinal.

La zone de l'ancien port est constituée du terminal fruitier et du terminal à bois, quoique n'abritant plus le parc à bois. Le quai fruitier est identifiable dans cette zone où aucun aménagement important n'a été réalisé depuis près de 15 ans. La raison est que cette zone est exiguë et n'abrite qu'un seul type d'activité : l'importation et l'exportation des fruits et légumes et de quelques produits frais. La caractéristique de cette zone est son faible tirant d'eau (8,7 m) qui ne lui permet pas d'accueillir des navires ayant un tirant d'eau supérieur à celui-ci. Aussi, sa position contiguë à la commune des affaires (le Plateau) (Fig. 2), ne permet-elle pas de développer des plans d'extension ou de remblaiement.

Fig. 2. La zone de l'ancien port dans la commune du Plateau



2.2.2 La zone des entrepôts

La zone des entrepôts est située dans la commune de Treichville. Elle s'étend du pont Félix Houphouët-Boigny à la jonction des rues du Boulevard du port et de la Rue des pasteurs via la rue des Galions.

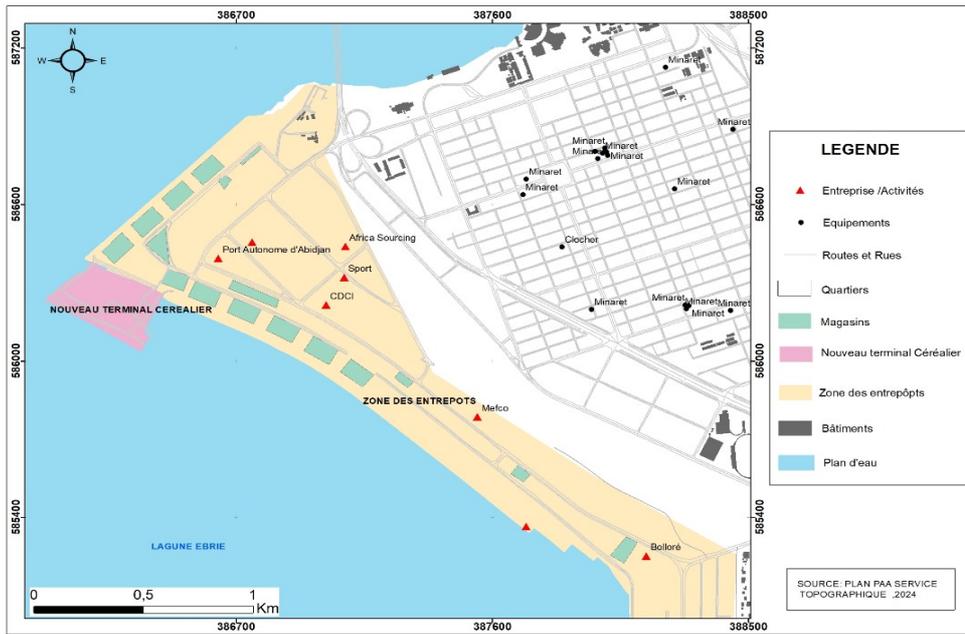
Cette zone dispose de magasins dédiés aux activités de manutention et d'entreposage de matières premières à l'exportation, et aux activités de services divers qui se sont créés progressivement autour des entrepôts cales (Fig. 3). Elle bénéficie d'une position stratégique entre le quai céréalier et le quai minéralier. La configuration des bâtiments montre des édifices à l'architecture coloniale, héritage des débuts du port d'Abidjan. La zone des entrepôts abrite cette partie du port qui a vu des aménagements importants, dont le nouveau terminal céréalier qui vient accroître les capacités du port d'Abidjan pour ce type de trafic.

Cette zone a été pensée pour abriter exclusivement les entrepôts, en vue de réceptionner les marchandises débarquées du port. Ce sont pour la grande majorité les entrepôts de la grande distribution et de produits agricoles.

Elle compte le plus grand nombre d'entrepôts, parmi lesquels les magasins cales qui jouent un rôle stratégique dans la distribution des marchandises.

La zone des entrepôts abrite aussi le quai minéralier dont les activités de manutention de vrac sec génèrent des poussières qui polluent l'environnement autour.

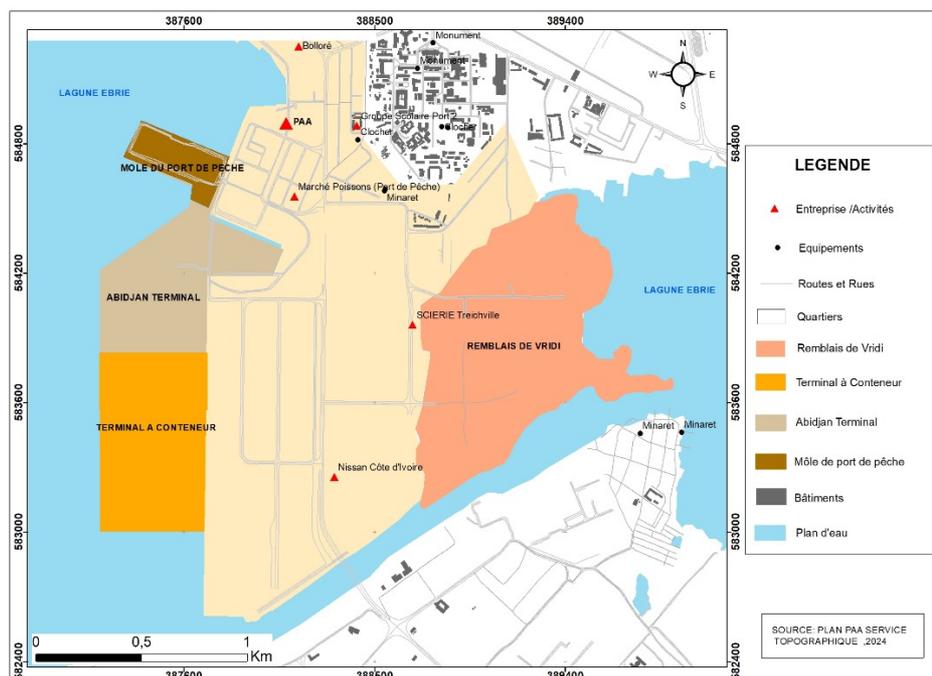
Fig. 3. La zone des entrepôts au port d'Abidjan



2.2.3 La zone du port de pêche-Digue de Vridi

Elle regroupe le môle du port de pêche, la criée et le marché aux poissons. Cette zone est stratégique, car elle est la porte d'entrée des produits de pêche et de certains produits frais en Côte d'Ivoire. Elle regroupe les entrepôts frigorifiques (chambres froides) installés progressivement autour de la criée, qui a été le premier quai d'accostage des bateaux de pêche et de toutes les activités liées à la pêche (Fig. 4). Elle bénéficie de la construction du môle de pêche qui vient accroître la capacité d'accueil du port de pêche, et moderniser les activités afférentes. La zone du port de pêche est restée longtemps sans aménagements. Elle jouit d'une position qui l'éloigne des activités génératrices de pollution.

Fig. 4. Le port de pêche au port d'Abidjan



La digue de Vridi est la zone qui part du siège de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) à l’entrée du pont reliant la commune de Treichville à celle de Port-Bouët. Elle peut être subdivisée en deux zones d’activités : la zone regroupant les entrepôts et la zone de remblai de Vridi. Cette zone est dense en ce sens qu’elle est une zone tampon pour l’acheminement des produits agricoles vers l’extérieur. Sa proximité avec les terminaux à conteneurs fait d’elle une zone convoitée et importante. Sur cet espace a été construit le nouveau Terminal à conteneurs du port d’Abidjan, concédé à Côte d’Ivoire terminal (CIT).

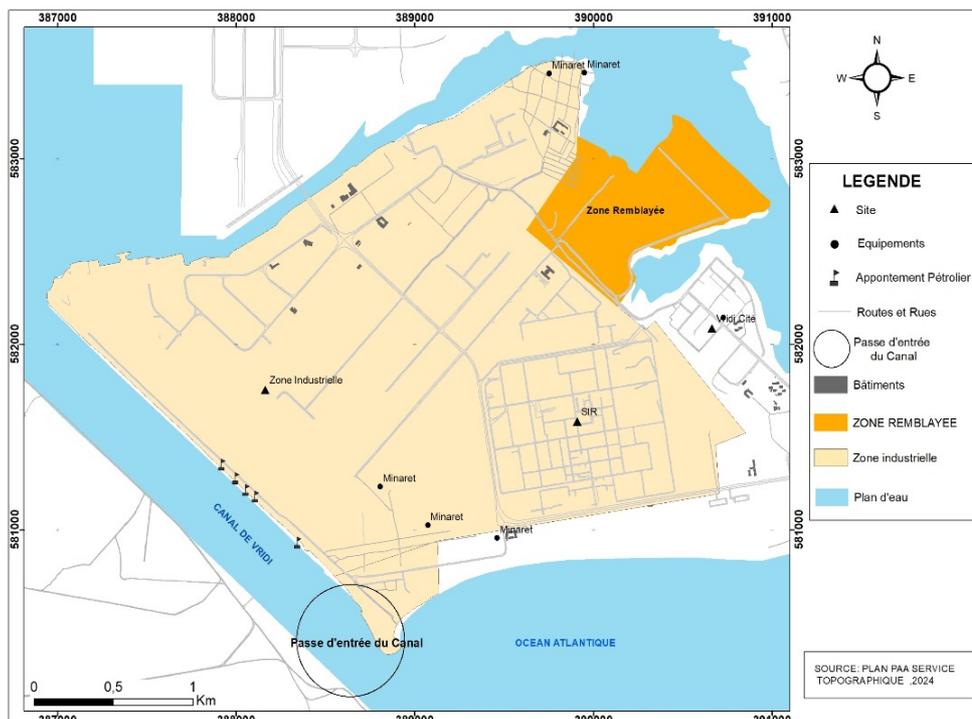
La zone des entrepôts est composée de magasins d’entreposage de produits agricoles (dont la majorité est détenue par les groupes AGL et MOVIS), de marchandises diverses et des terminaux à conteneurs de Vridi. Cette zone qui est le remblai de Vridi, abrite exclusivement des bâtiments modernes répondant aux normes écologiques. Elle a été pensée pour gagner de l’espace sur la lagune par la technique du remblai hydraulique. D’une superficie de 30 ha, cette zone permettra de développer les activités industrielles et logistiques.

2.2.4 La zone industrielle

La zone industrielle est la plus vaste avec ses 120 ha de superficie. Elle part de la sortie du pont reliant la commune de Treichville à la zone industrielle en passant par le canal jusqu’à la SIR (fig.5). Elle peut être subdivisée en deux parties : la zone des industries et la zone navale.

La zone des industries abrite les unités industrielles et des entrepôts. Elle est également caractérisée par la présence des industries pétrolières qui se sont regroupées dans la partie ouest de la zone. Cette disposition découle du morcellement qui a attribué cet espace aux industries pétrolières, avec toutes les infrastructures afférentes comme les appontements et les oléoducs pour sa bonne marche. La zone navale quant à elle abrite les ateliers et les activités navales. Ceux-ci longent le canal de Vridi. Cette partie est caractérisée par les appontements pétroliers installés le long du canal.

Fig. 5. La zone industrielle de Vridi



2.3 Les aménagements induits du morcellement de l'espace portuaire d'Abidjan

Les aménagements dans la logique du morcellement de l'espace portuaire prennent en compte les travaux d'infrastructures (passe d'entrée, quais et terminaux) et les travaux de remblaiement dans la baie de Vridi.

2.3.1 L'agrandissement et l'approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi

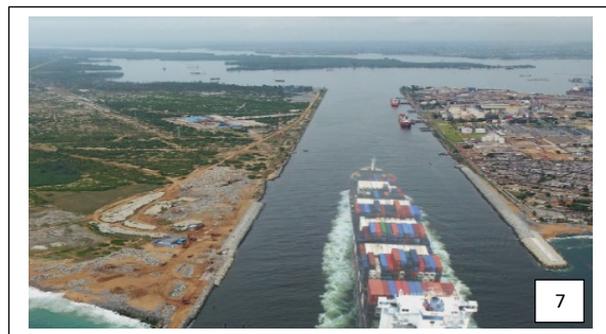
Le canal de Vridi est le « cordon ombilical » qui assure la connexion du port d'Abidjan avec le reste du monde via l'océan atlantique. Il est le point d'entrée du port d'Abidjan. Situé dans la partie Est de la zone industrielle, ce canal, creusé à la main lors des travaux de construction du port, avait des caractéristiques limitant l'accueil des navires à fort tirant d'eau. Avec sa configuration antérieure, il ne pouvait pas accueillir des navires de plus de 260 mètres de longueur et 12 mètres de tirant d'eau. Désormais, après les travaux réalisés, les navires transportant jusqu'à 10 000 EVP au voyage peuvent fréquenter le port d'Abidjan contre 3 500 EVP antérieurement. Les fig. 6 et 7 mettent respectivement en évidence la configuration de la passe d'entrée du canal avant et après les travaux.

Fig. 6. Configuration du canal de Vridi avant les travaux



Cliché : Port Autonome Abidjan 2014

Fig. 7. Configuration du canal de Vridi après les travaux



Cliché : Port Autonome Abidjan 2017

2.3.2 La modernisation et la spécialisation des quais

Le môle du port de pêche : situé dans la zone du port de pêche-Digue de Vridi, ce projet a été retenu pour faire face à la faiblesse du tirant d'eau au port de pêche (7 m), tandis que les navires actuellement mis en service exigent des tirants d'eau pouvant atteindre 10 m. En outre, le quai dans son ensemble présentait un état de vétusté très avancé avec des risques réels pour la sécurité des navires et pour l'environnement. Les travaux de cette infrastructure, d'un coût de 28, 625 milliards de francs CFA (environ 44 millions d'Euro), ont été entièrement financés sur fonds propres par le Port Autonome d'Abidjan. Les travaux ont été réalisés par le consortium SOGEA SATOM, EMMC FRANZETTI et DRAGGING INTERNATIONAL. Le môle construit présente une jetée en lagune de 450 m de long et 160 m de large. Il offre par ailleurs 1060 m de quai pour l'accostage des navires, avec un tirant d'eau variant de 8 à 10 m. Cet ouvrage permet à l'autorité portuaire de répondre aux nombreuses sollicitations des opérateurs du secteur de la pêche, en mettant à leur disposition 5 ha pour l'implantation de nouvelles unités industrielles. Les fig. 8 et 9 présentent le port de pêche avant et après la construction du môle.

Fig.8. Le port de pêche avant les travaux



Cliché : Port Autonome Abidjan 2013

Fig. 9. Le môle du port de pêche après les travaux



Cliché : Port Autonome Abidjan 2021

2.3.3 Le nouveau terminal à conteneurs du port d’Abidjan

Le premier terminal à conteneurs du port d’Abidjan mis en évidence par la fig.10 (Terminal à conteneurs avant la construction du TC2 ; source googleearth 2013), mis en service en 1982, est passé sous concession de Bolloré en 2004. Il dispose d’une capacité de stockage de 23 600 EVP et d’une capacité d’accueil de 1 000 000 EVP, soit le nombre total de conteneurs qui tournent sur le terminal toute l’année (Nos enquêtes 2022).

Fig. 10. Le premier terminal à conteneurs du port d’Abidjan avant la construction du second



Source : Googleearth 2013

La question de disponibilité d'espace pour traiter le trafic à l'exportation et le trafic à l'importation pose des problèmes. En période de pointe de l'une ou l'autre des activités, la disponibilité des espaces et des quais est improbable, d'où la construction du second terminal à conteneurs pour résorber cette difficulté. Construit et mis en exploitation depuis la fin de l'année 2022, le nouveau terminal à conteneurs, bâti sur 37,5 ha de terre-plein avec 16 m de tirant d'eau, dispose de 6 portiques de quai de grande portée, de 18 portiques de parc électriques et de 36 tracteurs électriques. Il est géré par Côte d'Ivoire terminal, concessionnaire du terminal. Ce nouveau terminal comme le montre la fig. 11 (le nouveau terminal à conteneurs du port d'Abidjan), renforce la capacité de traitement des conteneurs au port d'Abidjan. On est passé de 1 à 2,5 millions de TEU.

Fig. 11. Le nouveau terminal à conteneurs du port d'Abidjan jouxtant le premier



Source : Googleearth 2020

Localisé dans la zone du port de pêche-Digue de Vridi, ce nouveau terminal à conteneurs est conçu avec les nouvelles normes environnementales. D'un coût total de 596 milliards de FCFA (soit environ 914 millions d'euros), la construction du deuxième terminal à conteneurs a été financée par le Port Autonome d'Abidjan et un consortium composé des groupes français Bolloré et néerlandais APMT.

2.3.4 Le terminal céréalier

Le nouveau terminal céréalier du port d'Abidjan situé dans la zone des entrepôts, vient répondre aux besoins des chargeurs en termes de traitement des vracs alimentaires. Ce nouveau terminal va augmenter de 60% la capacité de traitement des vracs alimentaires de 40 000 tonnes à 60 000 tonnes, contre 30 000 tonnes actuellement. Il est bâti sur une superficie de 9,5 ha, offre 700 m de linéaire de quai et un tirant d'eau variant entre 13 et 14 m. Ce projet financé à hauteur de 58 milliards de FCFA par l'agence de coopération Japonaise (JICA), vise non seulement à accroître la capacité d'accueil et de stockage du terminal céréalier, mais aussi à apporter une solution durable à la question de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, dans les pays de l'hinterland de même que dans la sous-région. Cette infrastructure est toute aussi stratégique que les précédents ouvrages réalisés, d'autant plus

qu'elle vient booster la compétitivité du port d'Abidjan. Les fig. 12 et 13 mettent en évidence la configuration de l'espace portuaire avant et après la construction du nouveau terminal céréalier.

Fig. 12. Le port d'Abidjan avant la construction du terminal céréalier



Cliché : Port Autonome Abidjan 2020

Fig. 13. Le port d'Abidjan après la construction du terminal céréalier



Cliché : Port Autonome Abidjan 2023

2.3.5 Les opérations de remblaiement partiel de la baie de Vridi

L'Autorité portuaire d'Abidjan est sollicitée par de nombreux opérateurs économiques désirant disposer d'un espace en zone portuaire pour leurs activités. Cependant, les demandes ne sont pas toutes satisfaites, parce que l'espace disponible ne peut couvrir tous les besoins. Plutôt que d'aménager les réserves foncières sur l'île Boulay et au-delà, l'autorité portuaire a choisi une « solution » moins onéreuse : le remblaiement en partie de la baie de Biétry. Situé dans la zone du Port de pêche-Digue de Vridi, ce projet a consisté à remblayer et à viabiliser 181 ha de terrains portuaires, pour le développement d'activités industrielles et

logistiques, inducteurs de trafic additionnel pour le port d'Abidjan. La première phase du projet à réaliser sur 35 ha est financée par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à hauteur de 22 milliards de francs CFA (environ 33 millions d'Euros). La phase proprement dite du remblai, totalement achevée, a consisté d'une part, à apporter un volume de sable dragué de 7011 961 m³ et, d'autre part, à réaliser des linéaires de protection en enrochement 750 ml, côté canal de décharge, et de 1 600 ml côté chenal d'assainissement, comme on peut le voir sur les fig. 14 (la baie de Vridi avant les travaux ; cliché Port Autonome Abidjan 2015) et 15 (la baie de Vridi après les travaux 2017).

Fig.14. Aspect de la baie de Vridi avant les travaux



Cliché : Port Autonome Abidjan 2015

Fig. 15. La baie de Vridi après les travaux



Cliché : Port Autonome Abidjan 2017

La création d'espaces industriels par remblaiement et la décongestion de la zone portuaire visent à résoudre le problème de la saturation des 800 ha du domaine portuaire existant, en mettant à la disposition des opérateurs privés des terrains portuaires pour le développement d'activités industrielles et logistiques, et de proposer de meilleures conditions d'accueil aux camions de marchandises en transit.

2.4. Impacts et enjeux du morcellement de l'espace portuaire

2.4.1 Impacts du morcellement et des aménagements sur la dynamique des activités au port d'Abidjan

Les travaux d'aménagement du port d'Abidjan ont contribué à une croissance du tonnage traité annuellement, passant de 22 556 809 tonnes en 2017 à 34,8 millions de tonnes en 2023. Ces aménagements ont également permis de régler un tant soit peu certaines difficultés.

La mise en service du Canal de Vridi élargi et approfondi permet de consolider la position du port d'Abidjan sur la côte ouest africaine et de renforcer le rôle de locomotive de la Côte d'Ivoire dans le développement économique de toute la sous-région. Ainsi, le port d'Abidjan peut accueillir et traiter des navires porte-conteneurs avec 16 m de tirant d'eau (contre 11,5 m avant les projets) et de 14 000 conteneurs. Aussi, le décongestionnement en cours des zones portuaire et péri-portuaire participera à l'amélioration de la compétitivité du port, dans un contexte de rude concurrence sous-régionale. Le défi pour le port d'Abidjan est de retrouver son rythme de croissance, freiné par une longue crise socio-politique, qui a amené les pays de l'hinterland à se tourner vers les ports de la sous-région comme Tema, Lomé, Cotonou. Par ailleurs, ces aménagements sont une réponse au problème de saturation des

800 ha du domaine portuaire. Ils permettent par exemple de proposer de meilleures conditions d'accueil et de séjour aux camions de marchandises en transit. La nouvelle zone remblaie de Vridi, en plus d'abriter les nouveaux opérateurs économiques qui disposent d'un espace parking pour le stationnement des véhicules, y participe grandement.

Ces espaces nouvellement aménagés mettent à la disposition des opérateurs privés, de nouveaux espaces pour le développement d'activités industrielles et logistiques, lesquels induisent des trafics additionnels et créent des emplois.

2.4.2 Enjeux du morcellement et des aménagements

Le morcellement de l'espace portuaire et les aménagements opérés au fil du temps permettent des économies d'échelle pour le port d'Abidjan et pour l'économie ivoirienne. Cela d'autant plus que l'environnement maritime et portuaire international est en pleine mutation, et d'importants projets de développement portuaire sont en cours dans la sous-région, notamment à Abidjan, Dakar, Tema, Lomé, Cotonou.

En morcelant l'espace, l'autorité portuaire a une bonne « lisibilité » dans la gestion du domaine. Les activités sont regroupées suivant des domaines bien précis. Et cela facilite une meilleure gestion et des gains considérables à divers niveaux. Pour répondre efficacement aux attentes des opérateurs économiques et pour une bonne fluidité des opérations, on observe une tendance à la spécialisation des terminaux. Les activités dédiées aux vrac secs sont regroupées au niveau des terminaux minéralier et céréalier. La gestion du trafic conteneurisé s'est renforcée avec la construction du deuxième terminal à conteneurs à cheval entre le premier terminal à conteneurs et le terminal roulier. De nouveaux entrepôts sont aménagés le long du Boulevard de Petit Bassam, après les installations de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR). Tous les efforts déployés visent à assurer au port d'Abidjan une position confortable dans la rude concurrence que se livrent les ports pour capter les trafics tant nationaux qu'internationaux (de l'hinterland). Il est aussi question de combler définitivement le gap au niveau des infrastructures portuaires, du fait des années de crises qu'a connues la Côte d'Ivoire.

3. DISCUSSION

L'objectif assigné à cette réflexion était d'appréhender les impacts et les enjeux des aménagements consécutifs au morcellement de l'espace sur le dynamisme des activités au port d'Abidjan. Il ressort des résultats que les fondements de la politique de morcellement et d'aménagement du port d'Abidjan, reposent essentiellement sur la base des plans directeurs. Il importe d'y ajouter les autres projets de développement des infrastructures et d'amélioration des équipements. À la structure générale de morcellement du port d'Abidjan, s'est ajoutée une série d'actions d'aménagements spécifiques suivant la zone considérée. À la lumière des résultats mis en évidence, on comprend le rôle majeur des aménagements pour un port et toute l'économie qui s'y adosse.

Les résultats de cette réflexion rejoignent les travaux de N'guessan Atsé Alexis Bernard et Kanga Konan Victorien (2018), qui mettent en évidence l'apport des financements étrangers dans les travaux d'aménagement et de modernisation des installations du port d'Abidjan. Selon ces auteurs, les financements étrangers sont des opportunités pour bénéficier à la fois du financement et de l'expertise des structures internationales mobilisées à cet effet. Kabran

Gnankon Estelle Gisèle (2020) abonde dans le sens de l'amélioration de l'existant, pour pallier les insuffisances observées en termes d'infrastructures et d'équipements au port d'Abidjan. Il s'agit de redimensionner le chenal d'accès du canal de Vridi, de procéder au dragage des fonds pour fournir les profondeurs suffisantes à l'accueil des navires de grande capacité. Geneviève Zembri-Mary (2020 : 2-3) renchérit dans le sens de nos conclusions, en mentionnant les projets portuaires dans sa recherche. Ceux-ci ont des enjeux territoriaux et économiques forts, nécessitant des infrastructures et équipements adéquats, pour répondre aux attentes des usagers. Les réflexions de Christian Fleury et Pierre Bergel (2021 : 69-79) autour de Cherbourg et Granville, évoquent le besoin d'aménagement pour ces ports, qui bien que disposant d'avantages, ont besoin de ces travaux pour plus d'impact dans le développement local. Nos résultats ont montré que le morcellement de l'espace portuaire à Abidjan, suivi des opérations d'aménagement en plusieurs endroits du port, ont des retombées significatives. Les trafics progressent et les disponibilités en termes d'accueil et de traitement des navires sont nettement améliorées. Ce qui est une valeur ajoutée pour la compétitivité du port, dans un environnement sous-régional concurrentiel. Au-delà des aspects explorés dans cette recherche, il serait opportun de se pencher sur les impacts écologiques des aménagements portuaires qui se font dans un milieu lagunaire fragile. Par ailleurs, les incidences de ces aménagements au prisme de la proximité des populations serait une piste intéressante pour approfondir les recherches.

CONCLUSION

Le port d'Abidjan joue un rôle important dans la sous-région par sa situation géographique privilégiée, l'importance de sa capacité d'accueil, son niveau de trafic, la qualité des services offerts ainsi que les performances des infrastructures et équipements déployés.

Au port d'Abidjan, les aménagements se poursuivent sur l'existant, mettant ainsi en évidence une exploitation optimale des zones occupées. Les principaux aménagements effectués ont porté sur des segments stratégiques, notamment le redimensionnement de la passe d'entrée du canal de Vridi et des terminaux, pour l'accueil des navires dont la taille et le tirant d'eau sont de plus en plus importants. Les sollicitations des opérateurs économiques pour installer leurs activités au sein de la zone portuaire, dans l'optique d'être plus proche des quais, sont la motivation des opérations de remblaiement de la lagune Ebrié. Le morcellement de la zone portuaire d'Abidjan et les aménagements opérés au sein de chaque entité distincte, sont une réponse commune harmonisée des opérations de consolidation de l'existant du domaine portuaire en exploitation.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

FLEURY Christian et BERGEL Pierre, 2021. « Cherbourg et Granville : deux villes portuaires ? Enjeux et malentendus autour du développement portuaire et de l'aménagement urbain », dans, Lilian LOUBET et Arnaud SERRY, *Ports et territoires normands*, Caen, édition EMS, p 69-79.

URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/9258> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.9258>

KABRAN Gnankon Estelle Gisèle, 2020. « Les stratégies d'adaptation du port d'Abidjan face à la croissance du trafic et aux difficultés d'aménagements sur les sites prévus », *Dalogéo*, revue scientifique spécialisée en Géographie, numéro 003, décembre 2020, p. 27-40.

LAVAUD-LETILLEUL Valérie, 2012. « L'aménagement portuaire en débat. Points de vue d'acteurs sur les grands projets d'équipement portuaire du littoral français », *Norois* [En ligne], 225 | 2012, mis en ligne le 30 décembre 2014, consulté le 23 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/norois/4320> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.4320>

MAGNAN Marion, 2016. *La production et la gestion de l'espace portuaire à vocation industrielle et logistique. Les grands ports maritimes français : gestionnaires d'espaces infrastructurels*. Thèse de Géographie, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, Paris, 2016, 441 p.

N'GUESSAN Atsé Alexis Bernard, KANGA Konan Victorien, 2018. « Contribution des investissements étrangers au développement des activités portuaires en Côte d'Ivoire », dans, Messan LIHOUSSOU et Benjamin STECK, *Moderniser les ports ouest africains*, collection « Afrique Atlantique », Editions EMS, Février 2018, ISBN 978-2-37678-1040, pp. 77 à 100

PAA, 2023. <https://www.portabidjan.ci/en/news/new-grain-terminal-opens-business-abidjan-port>

PAA, 2021. Le magazine du Port Autonome d'Abidjan, n°106, 51 p.

PAA, 2020. Rapport d'activités, 60 p.

PAA, 2017. Rapport d'activités, 47 p.

PAA, 2014. Rapport synthèse statistiques, 33 p.

ZEMBRI-MARY Geneviève, 2020. « Pourquoi les projets d'aménagement portuaire suscitent moins d'opposition et de recours que les projets d'autoroutes et de LGV ? », *L'Espace Politique* [En ligne], 42 | 2020-3, mis en ligne le 14 septembre 2021, consulté le 23 juillet 2024.

AUTEURS

Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN**

Maître de Conférences en géographie-Université Félix Houphouët-Boigny

Courriel : atsalexis1@yahoo.fr

Hokouassi Kouassi Juste **BROU**

Doctorant en géographie-Université Félix Houphouët-Boigny

Courriel : Kalou_15@yahoo.fr

AUTEUR CORRESPONDANT

Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN**

Courriel : atsalexis1@yahoo.fr

© **Référence électronique**

Atsé Alexis Bernard N'GUESSAN, Hokuouassi Kouassi Juste BROU « *Le morcellement de l'espace portuaire : quels impacts et enjeux pour le dynamisme des activités au port d'Abidjan ?* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, Revue Espaces Africains, éd. PoSTer et UJLoG, ISSN : 2957-9279, p.338-355, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 28-04-2024 / Date de publication : 30-12-2024

L'IMPACT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT SUR LE COÛT DE LA VIE À PORT-GENTIL

THE IMPACT OF TRANSPORT NETWORKS ON THE COST OF LIVING IN PORT-GENTIL

Elina Maroussia **ANGO OBIANG** – Léandre Edgard **NDJAMBOU**

RÉSUMÉ

Dans un passé récent Port-Gentil n'était accessible que par les voies aérienne et fluviale. Pour pallier cette insuffisance infrastructurelle, les autorités gabonaises ont lancé en 2014 le projet de construction de la route Port-Gentil-Ombooué-Yombi, qui a été inaugurée en 2020. Cette voie qui était censée venir soutenir le développement de la ville est aujourd'hui moins sollicitée pour des raisons culturelles et sa difficile accessibilité. Les ports-gentillais étant reconnus comme un peuple de l'eau, il leur est difficile de s'accoutumer à la terre. Ainsi, bâtie sur du sable et souffrant de son insularité, la commune reste fortement dépendante des localités environnantes et de la capitale Libreville pour son ravitaillement, car le fret transite principalement par la voie fluvio-lagunaire. La difficulté à rallier ce centre urbain malgré son potentiel infrastructurel pousse de nombreux opérateurs économiques à hausser les prix pour pouvoir couvrir l'excédent de transport. De ce fait, cette réflexion interroge la cherté du coût de la vie dans la ville économique. La méthodologie retenue repose sur une enquête de terrain menée auprès de 300 ménages interrogés, des entretiens semi-directifs réalisés auprès des acteurs de la chaîne d'approvisionnement et d'une revue littéraire abordant la question des voies de desserte des ports gabonais. De nos travaux, il ressort que 39% de la population pense que l'insularité de la ville est à l'origine du coût élevé de la vie à Port-Gentil. En revanche, les entités économiques interrogées et 29% des port-gentillais affirment que la cherté de la vie à Port-Gentil est due à son statut de ville économique.

Mots-clés : Réseaux de transport, Insularité, pétrole, fluvio-lagunaire, population, Port-Gentil

ABSTRACT

In the recent past, Port-Gentil was only accessible by air and river. To overcome this infrastructural inadequacy, the Gabonese authorities launched the Port-Gentil-Ombooué-Yombi road construction project in 2014, which was inaugurated in 2020. This road, which was supposed to support the development of the city, is now less in demand for cultural reasons and its difficult accessibility. Since the people of Port-Gentil are recognized as a people of the water, it is difficult for them to get used to the land. Thus, built on sand and suffering from its insularity, the municipality remains heavily dependent on the surrounding localities and the capital Libreville for its supplies, because freight mainly transits by river-lagoon route. The difficulty in reaching this urban center despite its infrastructure potential pushes many economic operators to increase prices to cover the excess transport. As a result, this reflection questions the high cost of living in the economic city. The methodology chosen is based on a field survey conducted among 300 households interviewed, semi-directed interviews conducted with stakeholders in the supply chain and a literary review addressing the issue of access routes to Gabonese ports. Our work shows that 39% of the population thinks that the city's insularity is the cause of the high cost of living in Port-Gentil. On the other hand, the economic entities interviewed and 29% of Port-Gentil residents say that the high cost of living in Port-Gentil is due to its status as an economic city.

Keywords : Transportation network, insularity, oil, river-lagoon, population, Port-Gentil

INTRODUCTION

Situé au nord-ouest du Gabon, la localité de Port-Gentil encore appelée Île Mandji, est qualifiée de capitale économique du pays, du fait de l'abondance des ressources en hydrocarbures qui sont exploitées dans la région. Certes, l'essor économique de la localité démarre par l'exploitation du bois dont l'Ogooué, principale voie d'évacuation, permettra de drainer plus de 1000 cube d'Okoumé vers le site d'embarquement de Port-Gentil (Lasserre 1955 : 121). Cependant la découverte du pétrole en 1928 et son exploitation à partir de 1956 au champ terrestre à Ozouri suivi de « *la mise en valeur des gisements marins de Tchengué, Océan et Anguille dans les années soixante* » (Bignoumba 2000 :110), génère d'importantes ressources qui deviendront rapidement la principale source de revenus de l'État gabonais. En effet, la production pétrolière offshore, marquée par de nombreux sites d'extraction proches de Port-Gentil, contribue à faire de cette presqu'île, sans contact avec la plate-forme continentale, un site essentiellement tourné vers l'eau tant pour ses approvisionnements que pour ses exportations et même pour l'exploitation de ses ressources.

De ce fait, pendant longtemps Port-Gentil n'était accessible que par voie aérienne et fluviale. Il en résultait, comparativement aux autres villes du pays, un renchérissement du coût de la vie, car les produits d'origines diverses, consommés localement, devaient emprunter plusieurs modes de transport et subir des ruptures de charges. Aussi, pour remédier à l'insuffisance infrastructurelle, les autorités gabonaises ont-elles aménagé à partir de 2014 la route Port-Gentil-Ombooué-Yombi.

Inaugurée en 2020, cet axe de désenclavement vint connecter la ville au reste du territoire national. Théoriquement, il s'en suit une atténuation de l'insularité de Port-Gentil sans pour autant que ne soit réglée la problématique des approvisionnements de la ville. En effet la nouvelle connexion de l'île Mandji au reste du pays ne régla pas sa dépendance à l'égard des voies traditionnelles. D'abord le parcours maritime en provenance ou à destination de la capitale du pays Libreville et de son port Owendo, car celui-ci concentre l'essentiel du trafic des produits manufacturés. Ensuite la voie fluvio-lagunaire qui permet de rallier la région du Moyen-Ogooué ou les villages environnant. Cette contrainte géographique amène de nombreux opérateurs économiques installés à Port-Gentil à renchérir les prix des produits pour répercuter les charges liées aux coûts de transport. Dès lors nous sommes amenés à nous demander : De quelle manière les difficultés de transport vers ou en provenance de Port-Gentil impactent-elles le coût de la vie à Port-Gentil ? L'insularité de la localité est-elle l'unique cause du renchérissement du coût de la vie sur l'île Mandji ? L'exploitation de « l'or noir » dans la région justifierait-elle le coût de la vie élevé dans cette localité ? Nous noterons qu'à l'instar de la capitale politique du pays Libreville, Port-Gentil a enregistré, au cours des dernières décennies, une forte pression démographique lié au « mirage » du boom pétrolier. De nombreux nationaux et des communautés étrangères sont venus à la recherche des meilleures conditions de vie. Assimilée très vite à une destination d'opportunité dont découlent certains excès, Port-Gentil a longtemps présenté l'image d'une cité au pouvoir d'achat élevé.

De ces interrogations découle trois hypothèses de travail. La première indique que les coûts d'acheminement vers la ville insulaire ont un effet induit sur le panier de la ménagère. La deuxième hypothèse stipule que l'insularité de la localité complexifie les échanges économiques multidimensionnels entre Port-Gentil et d'autres villes gabonaises en générant des coups d'acheminement spécifiques. La troisième hypothèse relève que l'exploitation d'hydrocarbures dans la région de Port-Gentil a amélioré le pouvoir d'achat des agents dudit secteur ainsi que celui des personnels d'entreprises connexes. Néanmoins les revenus de nombreux autres professionnels comme ceux de la Fonction Publique ne se sont pas adaptés à l'élévation du coût de la vie. Le présent travail a l'ambition d'expliquer les raisons réelles du coût de la vie élevée dans la localité de Port-Gentil à partir des informations recueillis lors des enquêtes menées sur le terrain. L'analyse s'appuiera sur les difficultés de transport vers et/ou en provenance de la localité, les contraintes de l'insularité de la ville et les impacts socio-économiques de l'exploitation pétrolière régionale sur l'île Mandji, notamment depuis l'apparition de la COVID 19 à Port-Gentil.

1. MÉTHODOLOGIE

La rédaction de cet article a répondu à la démarche déductive qui consiste à émettre en amont des hypothèses vérifiables sur le terrain en aval. Pour arriver à formuler nos questions anticipées nous nous sommes appuyés sur une revue littéraire existante. En effet, les rapports et les articles ont été consultés dans les bibliothèques, en l'occurrence celles du CERGEP et des Archives Nationales. Nous avons aussi visité les sites spécialisés. Parmi les documents auscultés, il y a notamment celui de E Mouvondo (2018) qui montre tout le circuit logistique pétrolier en zone CEMAC. Port-Gentil, perçue comme la capitale économique du pays du fait des activités pétrolières qui s'y déroulent, fera l'objet d'une description détaillée qui présente

le circuit d'évacuation des produits pétroliers depuis l'île Mandji et l'interaction de celle-ci avec le reste du territoire gabonais. L.E Ndjambou (2008 : 209) fait le bilan des legs coloniaux en matière des voies de dessertes terrestres gabonaises puis il esquisse des perspectives de développement. J Bouquerel (1967 : 249) et M Roumegous (1996 :322) présentent, de manière graduelle, les différentes étapes du développement de Port-Gentil qui a connu un réel essor économique. B Ibouanga, E Mouvondo & L.E Ndjambou (2022 :25) font une étude évolutive infrastructurelle des différents ports gabonais tout en déclinant l'incidence qu'à la mise en concession sur le trafic gabonais.

Repartie sur quatre arrondissements la population de Port-Gentil compte près de 100 252 milles habitants selon le recensement général de la population et des logements de 2013. Pour l'analyse des hypothèses, une étude empirique a été effectuée. À cet effet, pour réaliser les enquêtes de terrain une méthode d'échantillonnage démographique a été nécessaire. Cette méthode s'appuie sur la formule d'échantillonnage de Schwartz :

$$n = z^2 \times p (1 - p) / m^2$$

Dans cette formule on a :

n : taille de l'échantillon ;

z : niveau de confiance (pour un niveau de confiance de 90%, $z=1.65$)

P : proportion estimée de la population qui présente la caractéristique (lorsque inconnue, on utilise $p = 0.5$ ce qui correspond au cas le plus défavorable c'est-à-dire la dispersion la plus grande)

m : marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 5% près)

Nombre de personnes à enquêter : $n_D = (1,65)^2 \times 0,5(1 - 0,5) / (0,05)^2 = 272, 25$ ménages à enquêtés.

Pour recouvrir l'ensemble de la zone d'enquête nous avons fait le choix d'interroger les ménages au hasard (échantillonnage aléatoire simple) tout en gardant une distance de trois maisons entre les ménages interrogés. L'inaccessibilité des ménages dans les quartiers résidentiels et les cités dédiées aux personnels du secteur pétrolier, nous a conduit à interroger quelques agents pétroliers sur leurs sites de travail. Cela s'est fait dans le but d'avoir les avis de toutes les couches sociales des populations de Port-Gentil. Ainsi, nous avons pu administrer 28 questionnaires supplémentaires ce qui nous a donné un total de 300 ménages interrogés. En plus, des entretiens semi-directives ont été menés auprès des acteurs de la chaîne d'approvisionnement répartis en trois groupes. Le premier qui concerne deux compagnies de transport maritime, la Société d'Acconage de Transport et de Manutention (SATRAM) et la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (CNNII), a permis de centrer les entretiens autour du processus d'acheminement du fret de Libreville vers Port-Gentil ainsi que de la dimension post-acheminement, c'est-à-dire du port au lieu d'entreposage. Le deuxième groupe, impliquant les acteurs économiques, du grossiste aux détaillants, a permis d'orienter les entretiens autour des zones d'approvisionnement et des indicateurs qui permettent de fixer les prix en rayons. Le troisième groupe enfin concerne, les différentes administrations intervenant au port de Port-Gentil, c'est-à-dire la Direction de l'OPRAG, la Capitainerie et les Douanes Gabonaises. Les échanges ont tourné autour des droits et taxes douanières, car au cours de nos enquêtes auprès des opérateurs économiques, beaucoup affirmaient que le coût élevé de la vie à Port-Gentil résultait du niveau des taxes douanières. Cet article est structuré autour de la dynamique entre le port de Port-Gentil et de son arrière-pays, à travers les différentes voies de desserte.

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1 Port-Gentil et ses modes de connexion au plateau continental

Pendant de nombreuses années « *de quelque partie du Gabon que l'on vienne, il faut franchir l'eau et la forêt pour atteindre cette île de sable sur laquelle est bâtie Port-Gentil. Le voyageur arrivant de Libreville par avion survole longtemps le massif forestier ; puis c'est le delta de l'Ogooué avec ses îles amphibies, pans de forêt à la dérive, et, brusquement, c'est la plage claire et la ville avec son surprenant quadrillage* » (Roumegous 1966 : 22). À ce jour, la connexion de la presqu'île au plateau continental est rendue possible grâce à l'inauguration de la route Port-Gentil-Omboué-Yombi. Désormais trois modes de transport permettent de rallier la capitale économique, les voies fluvio-largunaire, aérienne et routière. Chacune d'elles présente des avantages et des inconvénients. Nous nous attèlerons ici à évaluer l'attractivité de chaque mode de transport par les populations mais surtout par les opérateurs économiques exerçant une activité commerciale à Port-Gentil.

2.1.1. L'eau au centre des habitudes culturelles et activités économiques

À la différence des peuples de la forêt, les populations de Port-Gentil (Nkomi et Orungu notamment), sont dites « peuple de l'eau », car leurs habitudes et leurs rites culturelles en sont liés. L'attachement à l'eau desdits peuples a modelé et conditionné l'essor économique de la ville, au point que les activités économiques de Port Gentil ont toujours été dépendantes de l'accessibilité par voies d'eau. En effet, les matières premières comme l'Okoumé ont été longtemps drainées par flottaison¹ sur l'Ogooué jusqu'au port de la localité avant leur exportation.

Les produits pétroliers quant à eux, bien qu'ils soient préalablement acheminés par pipelines des sites de production jusqu'à la raffinerie de la Société Gabonaise de Raffinerie (SOGARA), empruntent la voie maritime de Port-Gentil vers le dépôt de Libreville (Owendo) et l'axe fluvial pour aboutir à Lambaréné (centre du pays) (Mouvondo 2020 : 118). De même, les activités maritimes et portuaires (transport maritime, consignation, transit, manutention, acconage...) sont liées à l'eau.

Les opérateurs économiques qui exercent une activité commerciale dans la commune de Port-Gentil s'en remettent aussi à la voie fluvio-maritime pour l'acheminement de leur fret ou le transit de leurs approvisionnements. En effet, les tenants des magasins et les grossistes ont généralement deux zones d'approvisionnement. Si les commandes locales proviennent souvent de Libreville, les produits importés quant à eux transitent d'ordinaire par le port de Pointe-Noire qui sert de hub de transbordement aux navires. À partir de ce port d'éclatement, les marchandises sont acheminées ensuite vers Port-Gentil. Les commerçants des marchés populaires pour leur part s'en remettent aux commandes de proximité qui consistent à se ravitailler en denrées alimentaires (tarot, tubercule de manioc, banane, etc...) auprès des localités ou villages environnants (Lambaréne, Ndoungou, Akiri, Yombet...). Ces petits commerçants empruntent les pirogues pour rallier Port-Gentil ; ils débarquent alors leurs

¹ Les Autorités gabonaises ont interdit le transport du bois par flottaison après avoir enregistré de nombreux accidents, consécutivement à l'encombrement du plan d'eau par les débris issus des essences.

produits dans les marchés locaux : le camp Boiro et le Centre de pêche (planche. 1). Le coût de transport en pirogue, sur le fleuve, est de 5 000 francs CFA par voyage. Il peut se voir majorer d'un supplément s'il y a des bagages. En haute saison, le coût du voyage passe de 5 000 à 8 000 franc CFA.

Il y a quelques années encore, un transport lagunaire moins onéreux était offert aux populations de la région. Il était assuré par le navire Rawiri, propriété de la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (CNNII). La desserte même des villages éloignés coûtait 2 000 franc CFA par personne et 500 franc CFA par bagage. À ce jour, la vétusté du bateau l'ayant contraint au retrait de la navigation, la totalité du trafic qu'il assurait a été transféré aux piroguiers. Manifestement le poids culturel de l'attachement à l'eau est tel que les populations concernées s'en remettent encore majoritairement à cette voie pour leurs échanges multiformes. Ces peuples qui ne sont guère dissuadés par la flambée des tarifs qui y ont désormais doublé ou triplé, ne semblent pas non plus attirés par la route Port-Gentil-Omboué-Yombi. Même si celle-ci est sensée faciliter leurs communications avec le reste du territoire, les quelques commerçants interrogés dans les zones de débarquement évoquent la longueur du trajet ou se plaignent des multiples contrôles de police.

Fig. 1. Les zones de débarquement des vivres frais en provenance des villages voisins de Port-Gentil



Source : Elina Maroussia ANGO OBIANG, 2022.

Cette planche présente les principales zones de débarquement des pirogues en provenance des villages voisins. Ici viennent se ravitailler, en vivres frais, les commerçants de la ville de Port-Gentil. La première image est celle du marché du camp Boiro qui est ouvert principalement le jeudi. La deuxième image représente le centre de pêche ; il est ouvert uniquement le lundi.

2.1.2. La route Port-Gentil-Omboué-Yombi : un axe de transport très peu emprunté

Au cours de la période coloniale, l'idée d'une voie routière semblait ne pas trouver son utilité, car l'axe fluvio-maritime, à moindre coût, facilitait le transport des matières premières alors que le déplacement des personnes était le fait du transport aérien (Ndjambou 2008 : 210). Progressivement, la dépendance à l'égard de ces deux voies s'est posée avec acuité, car « *le désenclavement est devenu une priorité pour la deuxième ville et capitale économique du pays, qui a bien du mal à diversifier ses activités, presque exclusivement liées à l'industrie pétrolière* »². En considération de ce que « *la route est l'un des moteurs de développement* », les autorités gabonaises ont décidé d'aménager un tronçon routier pour désenclaver la ville de Port-Gentil. La nouvelle infrastructure qui vient connecter la presqu'île au reste du territoire gabonais est destinée à renforcer les échanges des marchandises, à améliorer les conditions de vie des populations, et à accroître le développement économique et touristique de la localité.

Financé à près de 400 milliards de franc CFA, dont 95% fournis par la China Exim Bank (soit 342 milliards de franc CFA) et seulement 5% par l'État gabonais (17 milliards de franc CFA), l'infrastructure comprend une route de 95 kilomètres et deux ponts. Le premier ouvrage d'une distance de 4,777 kilomètres est appelé « pont d'Ozouri ». Le second long de 4, 505 kilomètres est dit « pont sur la lagune Nkomi ». Si à l'origine le projet avait été envisagé pour impacter le développement économique de la presqu'île de Port-Gentil, les populations de la capitale économique préfèrent entretenir leur attachement culturel à la voie navigable.

2.1.3. La voie aérienne : une alternative sélective

L'aéroport de Port-Gentil a été la deuxième infrastructure de désenclavement de la presqu'île après la voie fluvio-largunaire. Abritant les personnels de nombreuses compagnies pétrolières, l'ouvrage permet de desservir directement ou en transit de multiples destinations dans le monde. Privée de connexion terrestre avec la capitale Libreville, Port-Gentil est ainsi restée au contact du reste du monde par la voie aérienne. Néanmoins ce mode de transport demeure encore assez onéreux pour le commun des gabonais, car les coûts des billes d'avion sont encore assez inaccessibles pour les couches les plus défavorisées. Celles-ci s'en remettent encore aux transports fluvio-maritimes pour se rendre à Libreville³ ou Lambaréné.

À ce jour, le transport aérien est toutefois pénalisé par l'état de l'infrastructure. N'ayant pas fait l'objet d'un entretien régulier, l'infrastructure se trouve dans un état vétuste qui ne permet plus d'assurer correctement la liaison avec la capitale politique du pays. D'où la décision prise par les Autorités gabonaises d'entamer, dès 2011, les travaux de modernisation de l'aéroport de la ville. L'objectif était de rallonger la piste d'atterrissage afin d'accueillir des vols long-courriers, de moderniser les équipements et de construire une nouvelle aérogare pour un coût global de 73,7 milliards de dollars⁴. Le chantier qui devait être entièrement financé la compagnie pétrolière Total Gabon devait ériger l'infrastructure de Port-Gentil en aéroport international comme ceux de Libreville et de Franceville. Néanmoins, en dépit de son inauguration en juin 2016, l'aéroport de Port-Gentil n'a accueilli aucun vol international.

² <https://www.jeuneafrique.com/7272/economie-entreprises/port-gentil-s-am-nage-sans-fracas/>

³ En moyenne le trajet aérien entre Port-Gentil et Libreville est de l'ordre de 90 000 francs CFA pour un aller simple et 180 000 francs pour un aller-retour.

⁴ <https://www.gabonreview.com/gabon-relooke-a-737milliards-laeroport-de-port-gentil-toujours-pas-international/>

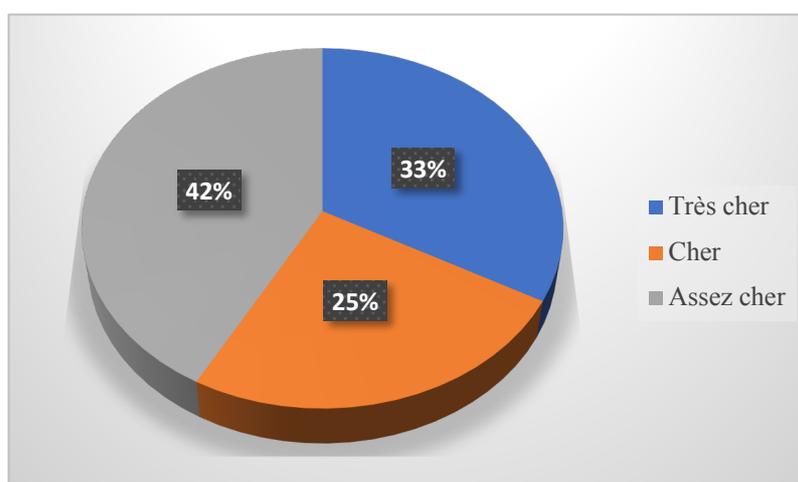
2.2. Les voies de dessertes et l'exploitation du pétrole aux répercussions socio-économiques

Manifestement la qualité des infrastructures, le coût des déplacements des marchandises et des populations, selon les différents modes, impactent la qualité de vie des « port-gentillais »⁵.

2.2.1. L'incidence du transport sur le coût de la vie à Port-Gentil

Selon les résultats des enquêtes de terrain menées en 2022 sur l'appréciation du coût de la vie auprès des populations de Port-Gentil, il ressort que 42% de la population trouve que la presqu'île a un niveau de vie assez élevé par rapport à d'autres localités du pays (fig. 3).

Fig. 3 : L'appréciation du coût de la vie par les populations de Port-Gentil



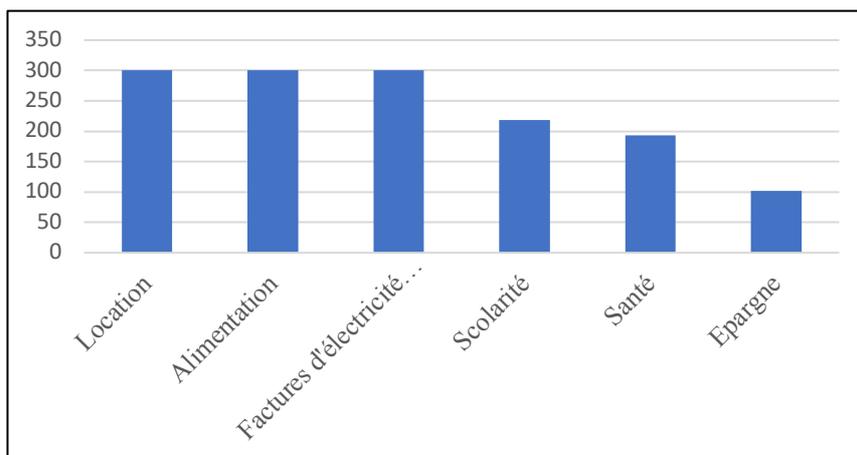
Source : Elina Maroussia ANGO OBIANG, 2022

La figure ci-dessus met en relief l'appréciation du coût de la vie à Port-Gentil par les populations locales. Sur les 300 ménages interrogés 33% estiment que la ville « pétrolière » est très chère, alors que 42 % la trouve chère et 25 % assez cher par rapport à d'autres localités du territoire national. Au cours de nos enquêtes, nous nous sommes rendus compte que l'opinion donnée sur le coût de la vie par la population locale était liée au revenu perçu mensuellement par celle-ci. En effet, les personnes sans emplois ou celles exerçant des emplois précaires ou irréguliers trouvent la localité excessivement chère. Les individus qui ont un salaire mensuel compris entre 500 000 à 700 000 de francs cfa trouvent la ville chère. Ceux dont le revenu mensuel est de l'ordre de 1 000 000 de francs CFA (voire plus) estime que Port-Gentil est assez chère.

Les populations port-gentillaise ont fondé ainsi leur jugement sur les difficultés qu'ils ont à satisfaire leurs besoins sociaux (fig. 3). Certains d'entre eux déclarent alors que « *pour se loger décemment à Port-Gentil il faut prévoir au minimum 250 000 francs CFA pour un logement de deux chambres. Alors qu'à Libreville, pour ce même standard d'habitation, un montant de 180 000 franc CFA maximum suffirait. À cette dépense essentielle s'ajoutent celles liées à l'alimentation, car nourrir une famille correctement à Port-Gentil est coûteux* ».

⁵ Non courant donné aux populations vivant de Port-Gentil.

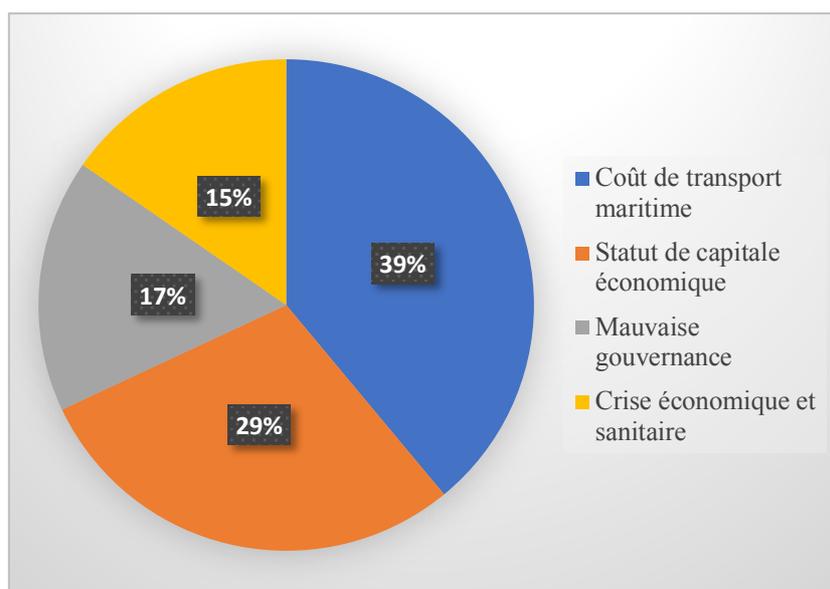
Fig. 3 : Les principales lignes de dépenses des populations vivant à Port-Gentil



Source : Elina Maroussia ANGO OBIANG, 2022

La figure ci-dessus, nous révèle la ligne budgétaire des foyers à Port-Gentil. Il en ressort que le loyer, l'alimentation et les factures d'électricité et d'eau sont les principales lignes de dépenses des ménages. Le niveau élevé de celles-ci ne leur permet quasiment pas d'épargner. Soulignons par ailleurs qu'au cours de nos enquêtes, nous nous sommes rendus compte que sur les 300 ménages interrogés, 206 d'entre eux sont locataires et moins de 100 sont des propriétaires de leurs logements. Il n'est donc pas surprenant de constater que la première charge des ménages soit le paiement du loyer. Par ailleurs, nous pouvons souligner que la majorité de ces locataires qui ne sont pas originaires de la ville, sont en majorité en situation d'affectation dans une administration, pendant que d'autres sont à la recherche de meilleures conditions de vie. Pour la plupart des ménages interrogés dans la cité pétrolière, le coût de vie élevé dans cette localité est le fait principalement des coûts de transport (Fig. 4).

Fig. 4 : Les raisons du coût élevé de la vie à Port-Gentil



Source : Elina Maroussia ANGO OBIANG, 2022

L'analyse de la figure 3 fait ressortir deux groupes majoritaires. Le premier groupe, représentant 39% de la population, est celui qui lie le niveau de vie élevé à Port-Gentil aux entraves de la desserte de la localité. Ce groupe d'individus estime que la morphologie de presqu'île de la ville l'isole du reste du territoire national et complexifie les contacts avec d'autres localités. De ce fait, les approvisionnements de Port-Gentil à partir desdites localités sont renchérissés à cause des frais supplémentaires de transport qui sont impactés sur les produits acquis par les consommateurs finaux. Le deuxième groupe, évalué à 29% de la population, est celui qui estime que le statut de ville économique, lié à l'exploitation pétrolière et aux niveaux de salaires relativement importants des personnels dudit secteur, justifie la cherté de la vie à Port-Gentil.

Au cours de nos enquêtes, nous avons pu constater que dans les magasins et les boutiques, les prix de certains produits alimentaires étaient relativement les mêmes que ceux de Libreville avec toutefois une majoration de 100 à 200 francs CFA par produit. Les gérants de ces magasins justifiaient cette marge par l'application du coût de transport entre Libreville et Port-Gentil. Concernant les autres produits en rayon, acquis à l'étranger et déchargés directement au port de Port-Gentil, à la place des coûts d'acheminement, sont appliqués plutôt les frais de dédouanement à l'exportation comme au port d'Owendo. Dans ce cas de figure, les prix sont fixés en fonction du prix d'achat et du rapport qualité-prix.

Notons toutefois qu'en dépit de l'exonération des taxes douanières, appliquée par les autorités gabonaises aux produits de première nécessité, force est de relever que de nombreux commerçants ne respectent pas la mercuriale fixée par le ministère chargé du commerce. D'où la difficulté pour lesdits responsables à mener une réelle politique de la lutte contre la vie chère au Gabon. En revanche dans les marchés, les légumes et autres aliments locaux coûtent plus chers que sur les étals de Libreville. Les enquêtes ont révélé deux raisons à cette différence de prix. La première raison est le fait que ces denrées alimentaires (bio) qui proviennent des villages voisins doivent supporter les coûts de transport en pirogue (variant entre 5 000 et 8 000 francs cfa en haute saison). La deuxième raison est l'arrêt de la desserte du port de Port-Gentil par les navires en provenance du Cameroun. En effet, la rupture de charge qu'impose l'accostage à Libreville, aux cargaisons « port-gentillaises » en provenance du Cameroun, accroît les risques d'avaries, le temps et les coûts de transport.

En définitive, nous pouvons nous interroger si les difficultés de desserte de Port-Gentil qui résultent de l'absence des voies de communication terrestres entre la presqu'île Mandji et certaines localités du territoire, de même que la qualité des infrastructures de transports existantes expliquent à elles seules la cherté de la vie à Port-Gentil ?

2.2.2. Le poids du pétrole dans le panier de la ménagère

Alors que les recettes pétrolières représentent environ 80% des recettes et 50% du budget de l'État gabonais, on peut légitimement s'interroger sur l'impact de cette activité sur l'économie de la ville de Port-Gentil. En effet, l'exploitation du pétrole dans la région a entraîné la participation de nombreuses compagnies étrangères du domaine et favorisé l'arrivée sur la presqu'île Mandji d'une importante communauté occidentale, notamment européenne. Ainsi en devenant l'Eldorado national, Port-Gentil a attiré de nombreux gabonais et d'autres populations issues des communautés étrangères. Certains sont venus chercher du travail tandis que d'autres exploitaient des opportunités d'affaires. Consécutivement au *boom pétrolier* à partir de 1973, l'activité économique connût un réel essor à telle enseigne que les

commerces, l'hôtellerie, les bâtiments et travaux publics (BTP), les loisirs, etc...employèrent une main-d'œuvre toujours plus importante.

Recherchant un certain confort, la communauté européenne va exprimer des besoins spécifiques plus ou moins exigeants en termes d'alimentation, de logement, d'éducation, de santé et de divertissements. Les enquêtes menées sur le terrain, auprès des enseignes Casino et Géant CKDO (filiale de la Compagnie d'exploitations commerciales africaines – Société gabonaise de distribution (CECA-GADIS)) de Port-Gentil, ont révélé qu'en matière d'alimentation, la population européenne de la ville exigeait des produits de première qualité et de type européen qui sont souvent méconnus des « port-gentillais ». L'acquisition de ces produits ayant un coût, leurs importateurs se souciaient d'en réaliser des bénéfices en appliquant des marges. Progressivement ces aliments ont envahi les surfaces commerciales et les populations se sont accoutumées à cette nouvelle alimentation, car le pétrole leur assurait un pouvoir d'achat conséquent. Dans le même temps, le logement de haut standing est devenu la principale demande sur le marché. Ce confort recherché par les populations européennes s'est généralisé pour tous les employés (gabonais et étrangers) du secteur pétrolier, en raison des revenus et du train de vie effréné que leur assuraient les emplois pétroliers.

Certes la hausse des prix des produits alimentaires dans les grandes surfaces et celle des loyers dans les quartiers résidentiels étaient justifiés par le rapport qualité-prix. Cependant elles ont eu un effet *tache d'huile* sur le tissu économique local, car de nombreux individus et des petits opérateurs économiques ont profité du *boom pétrolier* pour doubler, voire tripler les prix afin de réaliser plus rapidement des bénéfices. Ainsi, lors de nos enquêtes de terrain, il a été assez courant de relever que, pour certains types de produits, les prix des marchandises doublaient, de la grande surface aux petites épiceries du quartier, alors que ceux-ci n'étaient pas de la même gamme. De même, des zones résidentielles aux quartiers sous-intégrés, les montants des loyers étaient multipliés par deux même si les logements n'étaient pas du même standing. Désormais les effets néfastes de la crise pétrolière de 2017 ainsi que ceux de la pandémie de la covid-19 sont tels qu'ils ont plongé la ville de Port-Gentil dans une « agonie économique », car ils ont induit la fermeture de nombreuses sociétés pétrolières. La ville compte de nombreux chômeurs dans les ménages ; nombre d'entre eux se sont reconvertis en chauffeurs ou gérants de débits de boissons. Les restaurants ont fermé, les logements et les résidences de haut standing sont désertés. Dans les centres commerciaux les rayons sont dégarnis de produits de luxe. Selon la responsable du magasin Géant CKDO, le chiffre d'affaires de celui-ci est passé de 200 000 000 francs CFA par semaine, il y a quelques années encore, à 10 000 000 francs CFA aujourd'hui. Manifestement le départ de la communauté européenne, principal client local, a été préjudiciable à l'économie de Port-Gentil. D'où la nouvelle stratégie marketing des grandes surfaces qui consiste à reconquérir le marché en se passant des produits de haut standing. Les opérateurs économiques privilégient alors les produits de première nécessité consommés par toutes les couches de la société. Toutefois cette démarche ne semble pas concerner les responsables des petites épiceries des quartiers populaires.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, il convient de souligner que pour une frange importante de la population locale, la cherté de la vie à Port-Gentil avait pour corolaire l'absence de

connectivité au reste du territoire. Bien que la problématique des voies de desserte de la localité soit une entrave importante à la maîtrise de la vie chère, le statut de « *ville pétrolière* » explique en grande partie les difficultés économiques majeures des populations dans l'étude que nous menons. En effet, l'exploitation du pétrole dans la région a haussé le train de vie des « port-gentillais » en autorisant certains excès. Néanmoins la baisse progressive de la production nationale à partir de la fin de la décennie 90, tout en maintenant l'économie locale dans une forme de cécité, devait être le signe précurseur des difficultés à venir.

Ce d'autant plus que la récession économique de 2017 et la pandémie de la Covid-19 fussent la goutte d'eau qui firent déborder le vase, car elle entraîna la fermeture de nombreuses compagnies pétrolières, mît plusieurs personnels au chômage. Suivirent alors les difficultés de la population à faire face au coût de la vie, notamment l'impossibilité d'acquérir les produits de haut standing, de s'acquitter des loyers excessifs et pour les petits opérateurs économiques des quartiers et des marchés populaires l'obstination à ne pas vouloir s'adapter à la nouvelle réalité. La situation économique de Port-Gentil est une lecture à petit échelle de la réalité économique du Gabon. En effet, l'absence de diversification de l'économie nationale ainsi que sa forte dépendance aux matières premières et aux fluctuations de leurs cours sur les marchés mondiaux rend le pays très vulnérable aux chocs et conjonctures extérieurs. Récemment la fermeture des frontières nationales pour cause de pandémie de Covid-19 a ralenti les échanges extérieurs du Gabon et entamé la solidité de l'économie nationale.

Notre étude ayant montré la vulnérabilité de l'économie locale « port-gentillaise » du fait de sa forte dépendance à la production pétrolière, il est désormais opportun d'explorer les pistes de sa diversification. Le secteur halieutique apparaît de ce fait comme une voie possible, car la ressource est abondante. Il convient alors d'initier et/ou inciter les populations locales à son exercice, de structurer et mieux organiser l'activité afin de susciter des vocations et de créer des emplois. A cet effet, le port de pêche qui a été inauguré en 2013 dans la localité pourrait servir de plate-forme de débarquement des captures. L'acheminement du produit vers l'hinterland se fera par le nouvel axe routier Port-Gentil-Omboué-Yombi, à la seule condition que les autorités gabonaises relient Yombi à Omboué sur un linéaire de 287 km pour permettre de « *construire un quai de pêche à Omboué, selon la projection de Loi de finances 2023, pour desservir en produit frais, le Sud-Est du pays et favoriser ainsi les échanges entre territoires* »⁶. En définitive, « *l'isolement incite au repli, mais l'ouverture est indispensable à la croissance du niveau de vie. On ne peut sortir de ce paradoxe que par la spécialisation dans des activités où la distance importe moins : tourisme, services financiers ou exportations où le coût de transport est relativement peu important.* » (Poirine 2007 : 7)



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIGNOUMBA Guy-Serge, 2000. « Anthropisation et conflits d'usage sur le littoral du Gabon : éléments de réflexion », *Cahiers Nantais*, no 53, p.107-114. Disponible en ligne : https://igarun.univnantes.fr/medias/fichier/13_bignoumba_1423127971096.pdf (dernier accès octobre 2022).
- LASSERRE Guy, 1955. « Okoumé et chantiers forestiers du Gabon », *Les cahiers d'Outre-mer*, n° 30, 119-160.

⁶ <https://www.gabonreview.com/gabon-lurgence-de-desenclaver-de-la-capitale-economique-port-gentil/>

MOUVONDO Epiphane, 2020. La logistique de l'aval pétrolier dans les pays de la CEMAC : révélateur et facteurs de disparité socio-spatiales d'accès aux produits pétroliers, Paris, Edition L'Harmattan, coll. Etudes Eurafricaines, 392 p

NDJAMBOU Léandre Edgard, 2008. « Les réseaux de transport terrestre au Gabon bilan et perspectives », Revue les cahiers d'outre-Mer, n°241-242, vol 61, p.209-231.

ROUMEGOUS Micheline, 1966. « Port-Gentil : quelques aspects sociaux du développement industriel », Les cahiers d'Outre-mer, n° 76, p.321-353.

POIRINE Bernard, 2007. « Éloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer », Agence Française de Développement, Document de travail, n° 52.
<https://www.gabonreview.com/gabon-lurgence-de-desenclaver-de-la-capitale-economique-port-gentil/> (dernier accès janvier 2023)

<https://www.agenceecofin.com/economie/1006-77409-classement-2020-des-villes-africaines-selon-le-cout-de-la-vie-mercier> (dernier accès janvier 2023)

<https://www.jeuneafrique.com/7272/economie-entreprises/port-gentil-s-am-nage-sans-fracas/> (dernier accès avril 2023)

<https://www.gabonreview.com/gabon-relooke-a-737milliards-laeroport-de-port-gentil-toujours-pas-international/> (dernier accès février 2024).

AUTEUR(ES)

Elina Maroussia **ANGO OBIANG**

Doctorante en Géographie

Centre d'Etudes et Recherches en Géosciences Politiques (CERGEP)

Département des Sciences Géographiques, Environnementales et Marines

Université Omar Bongo (Libreville-Gabon)

Courriel : maroussiaango@gmail.com

Léandre Edgard **NDJAMBOU**

Maître de Conférences en Géographie

Enseignant-chercheur

Centre d'Etudes et Recherches en Géosciences Politiques (CERGEP) Département des Sciences

Géographiques, Environnementales et Marines

Université Omar Bongo (Libreville-Gabon)

Courriel : ndjambou_leandre@yahoo.fr

AUTEURE CORRESPONDANTE

Elina Maroussia **ANGO OBIANG**

Courriel : maroussiaango@gmail.com

© Référence électronique

Elina Maroussia ANGO OBIANG, Léandre Edgard NDJAMBOU « *L'impact des réseaux de transport sur le coût de la vie à Port-Gentil* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 1, Revue Espaces Africains, éd. PoSTer et UJLoG, ISSN : 2957-9279, p.356-369, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



© **Édition électronique**

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© **Éditeur**

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG
 - Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)
-

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS DE PoSTer



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



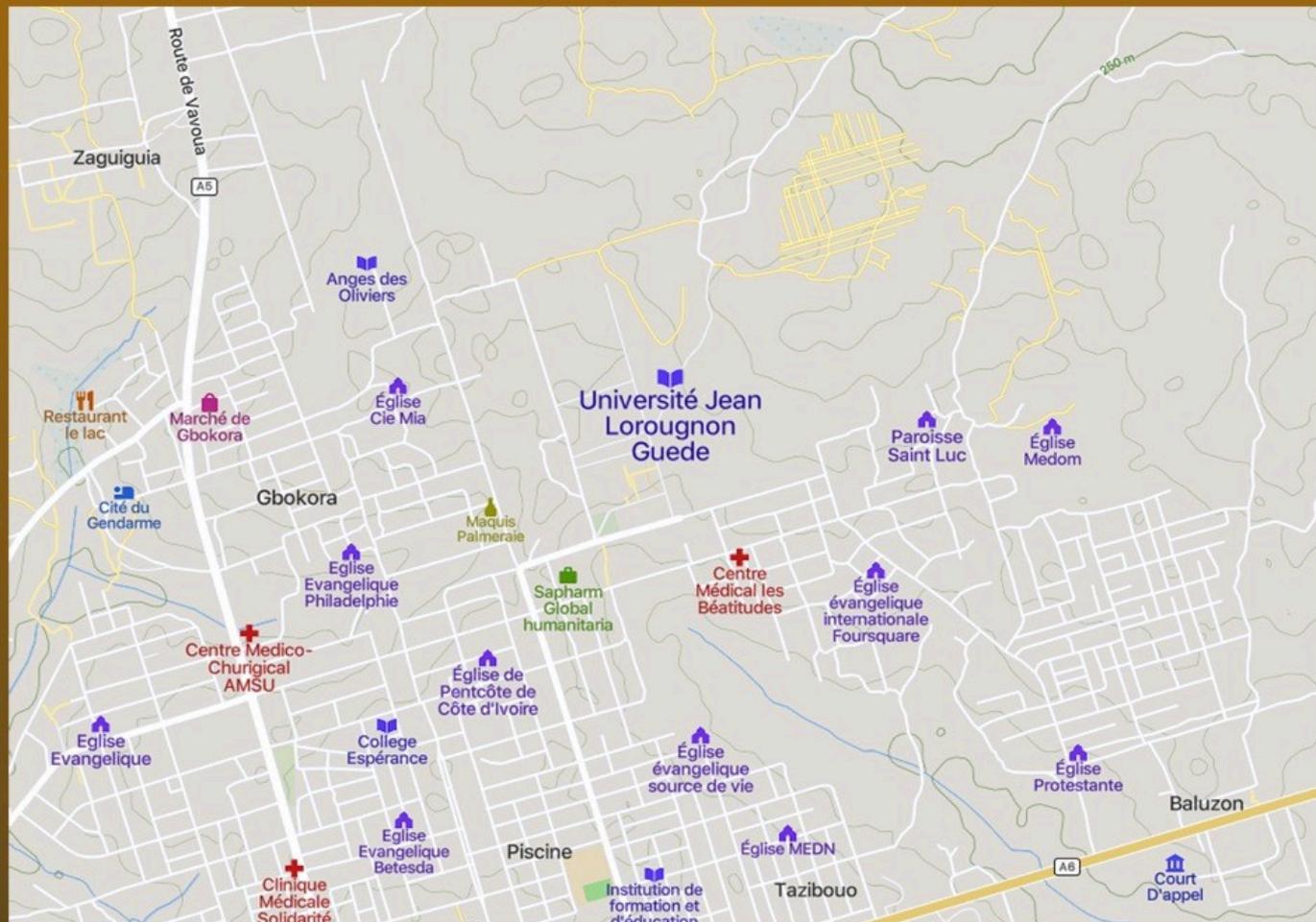
Voir dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la page de la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.fr/268039089>

Groupe de recherche PoSTer

Université Jean Lorougnon
Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire)



emails :

poster_ujlog@espacesafricains.org

colloquegroupeposter@yahoo.com

site web

www.espacesafricains.org



UNIVERSITE
JEAN LOROUGNON GUEDE

